This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

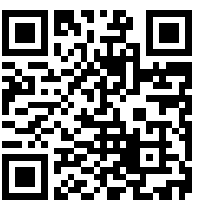

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

LEY
RY
Y OF
NIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE & AGRICOLE

ILLUSTRÉ

PUBLIÉ PAR LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DU PUY ET DE LA HAUTE-LOIRE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME VIII

Année 1928

LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE MARCHESSOU

PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCESSEURS

23, BOULEVARD CARNOT, 23

Digitized by Google

Digitized by Google

NOMENCLATURE

HISTORIQUE ET ÉTYMOLOGIQUE

DES RUES DU PUY (1)

(*Suite et fin*).

D.

DENTELLE (Avenue de la). De l'avenue de Taulhac à l'avenue de la gare.

Ce nom a été donné à l'ancienne *avenue des Carmes*, par délibération du Conseil municipal du Puy, du 25 mars 1910, à la suite de l'ouverture, dans cette avenue, d'une école pratique de perfectionnement de la dentelle, connue sous le nom de la Dentelle au foyer, et dont la création est due à l'heureuse initiative de M. Pierre Farigoule, président de la Chambre syndicale des dentelles de la Haute-Loire, officier de la Légion d'honneur, né à Lissac, le 29 mai 1852, décédé au Puy, le 29 juillet 1914.

Les documents historiques permettent d'assigner aux premières années du XVII[e] siècle les origines de la fabrication de la dentelle du Puy. Très prospère à ses débuts, elle eut à subir diverses crises, provoquées par des édits somptuaires qui en interdisaient l'usage (1640), des rivalités entre fabricants (1668), ou des méventes (1710). Néanmoins elle lutta avantageusement contre ces entraves passagères puisque, en 1720, son produit s'élevait à trois millions de livres par an, en 1776, grâce à ses exportations en Angleterre, Italie, Allemagne, Hollande et au Mexique, elle occupait plus de 80.000 ouvrières et, en 1787, elle comptait au Puy seul « 173 marchands dentelliers, dont douze faisaient un commerce très étendu » jusqu'en Amérique.

DERRIÈRE-L'ANCIEN-MUSÉE (Rue). De la rue de Vienne à la rue de l'Ancien-Musée.

Digitized by Google

Cette rue se nommait : en 1294, *carreria de la Selva* ; en 1326, *carreria de Silva* ; en 1520, *carreria de Silva sive de Viane* ; en 1544, *rue de la Seauve*.

L'appellation de Séauve semble inspirée par l'ancien monastère des religieuses cisterciennes de ce nom, sis près de Saint-Didier-la-Séauve, mais aucun titre authentique ne confirme cette supposition. On sait seulement qu'en 1242, il existait, dans cette rue, une maison appelée Domus de Sylva. (V. rue de l'Ancien-Musée).

DERRIÈRE-LA-BOUCHERIE-BASSE (Rue). De la rue du Général-Lafayette à la rue du Pouzarot. (V. rue de la Boucherie-Basse).

DERRIÈRE-SAINTE-AGATHE (Rue). De la place Cadelade à la rue Droite. (V. rue Sainte-Agathe).

DOLAIZON (Rue). Du boulevard Maréchal-Fayolle à la rue Chèvrerie.

Mentionnée, dès 1289, sous la rubrique, *carreria de Dolezo* ; en 1390, *territorium Dolesonis sive Obradors* ; en 1544, *En Dolezon* ; en 1611, *rue du Porchy* ; en 1622, *rue de Dolezon* ; en 1760, *rue du Porche* ; en 1794, *rue Dolaison*.

Etymologies : Dolaizon et ses variantes, nom du ruisseau affluent de la Borne ; — Obradors, signifiant ouvroirs, en provençal ; — Porchy et Porche, nom d'une maison appelée par Médicis (Chronique, II, 254) le Porghe.

DROITE (Rue). De la rue Derrière-Sainte-Agathe au faubourg Saint-Jean.

Signalée, en 1282, sous le nom de *carreria de Pena Veyra* ; en 1674, *rue de Panavayre ou Portaret* ; en 1685, *rue de Panavayre autrement de Pozarot* ; en 1689-93, *rue de Planaveyre* ; en 1730, *rue de Panaveyre ou rue Droite*.

La déformation des anciens noms de cette rue rend impossible toute explication étymologique rationnelle.

DU GUESCLIN (Rue). Du boulevard Carnot à la rue de la Caserne-Romeuf.

Antérieurement à 1889, cette rue était dénommée *rue des Quatre-Avenues*. Le nom de Du Guesclin rappelle que ce célèbre connétable, né en Bretagne, vers 1320, mort au siège de Châteauneuf-Randon (Lozère), le 13 juillet 1380, fut embaumé par les Jacobins du Puy et que ses entrailles furent enfermées dans un mausolée placé à l'extrémité du collatéral nord de l'église Saint-Laurent. Ce monument funéraire subit de graves mutilations, lors du sac de cette église par les Huguenots, en 1562, et quant aux entrailles elles en furent retirées, le 5 septembre 1800, dans l'intention de les déposer au bas d'une colonne que l'on avait projeté d'élever « en l'honneur des braves morts au champ d'honneur », mais qui ne fut jamais érigée. Par arrêté préfectoral du 6 juin 1806, ces précieuses reliques furent réintégrées dans leur primitif mausolée.

Digitized by Google

E.

ÉPERVIER (Rue de l'). Ruelle, sans plaque indicatrice, de la rue des Tables à la place Saint-Maurice.

Dénommée, en 1544, *chanton de l'Espervier* ; en 1760, *rue de l'Epervier.*

Ce nom provient probablement de l'enseigne d'un ancien logis.

ÉTIENNE-MÉDICIS (Rue). De la rue Grenouillit à la rue Panessac.

Cette rue ne portait aucun nom, avant la délibération du Conseil municipal, du 17 juillet 1889, qui lui a assigné celui de *rue Etienne-Médicis.* En 1544, le compois du Puy la désigne en ces termes : *ruette tendant de Panassac en Granoillet.*

Etienne Médicis qui a donné son nom à cette rue, où il possédait une maison, est l'auteur de Chroniques très estimées sur la ville du Puy, où il naquit, en 1475, et mourut à la fin de l'année 1565.

F.

FARGES (Rue des). De la rue des Tables au boulevard Carnot.

Mentionnée sous les formes suivantes : en 1283, *carreria de Fargia* ; en 1340, *carreria de Fargiis* ; en 1402, *rue des Farges* ; en 1456, *En Las Farghas* ; en 1794, *rue de la Montagne.*

Étymologie : Du bas-latin fargia, signifiant forge.

A signaler, dans cette rue, les maisons : n° 7, cour intérieure, galerie, portes et fenêtres de style gothique fleuri, des premières années du XVI^e^ siècle ; — n° 17, tourelle d'escalier, avec porte ogivale, galerie gothique au rez-de-chaussée, de la fin du XV^e^ siècle ; — n° 24, satyres et tritons, d'une belle facture, du XVII^e^ siècle.

FÉLIX-BOUDIGNON (Rue). De la rue Saint-Gilles à la rue Saint-Jacques.

Anciennement cette rue se divisait en deux parties :

1° Celle du côté de la rue Saint-Gilles, appelée, en 1249. *Pous-en-Gayte* ; en 1544, *Pos-en-Gayta,*

2° Celle du côté de la rue Saint-Jacques, ainsi désignée : en 1246, *la Clauso* ; en 1522, *la Clouso* ; en 1544, *la Clauzo, la Clauson, la Clauzon* ; en 1603, *la Cloze* ; en 1698, *la Clauson.*

En 1717, l'entière rue portait le nom de *rue de la Clauzon ou de l'Ange* ; en 1729, *rue de l'Ange* ; en 1794, *rue Coudée* ; une délibération du Conseil municipal, du 23 mai 1922, lui a assigné celui de *rue Félix-Boudignon.*

Étymologies : Pous-en-Gayte, indique l'existence d'un puits (pous) et gaite

Digitized by Google

est probablement emprunté à un terroir ; — Clauzon ou ses variantes, provient de la proximité de cette rue avec les murs d'enceinte de la ville, ce mot dérivant du bas-latin clausum ou closum qui signifie clos, enclos ; — le nom de rue de l'Ange a été inspiré par un ange gardien, sculpté sur une niche qui orne une maison de cette rue ; — la dénomination actuelle a été donnée en commémoration de M. Félix Boudignon, ancien juge au tribunal de commerce, ancien maire du Puy, chevalier de la Légion d'honneur, né au Puy, le 23 avril 1848, décédé dans cette ville, le 6 août 1920.

FONDERIE (Impasse de la). Dans la ruelle de la Passerelle-de-Taulhac.

Cette impasse doit son nom à l'atelier moderne de constructions mécaniques qui s'y trouve.

FOR (Place du). Au sommet de la rue du Cloître.

On trouve cette place ainsi dénommée : en 1224, *in Foro Anicii* ; en 1327, *platea vocata lo For* ; en 1428, *Forum tholoneum* ; en 1499, *For Nostre-Dame* ; en 1645, *place du Fort.*

Cette place tire son nom du tribunal (forum) de l'official, juge spirituel de l'évêque, qui y avait son siège. On doit donc supprimer le T final, pour éviter qu'on ne laisse croire à l'existence d'un fort imaginaire.

Outre le porche sud-est de la cathédrale, œuvre de la fin du XII^e^ siècle, d'une conception aussi belle que hardie, on remarque sur cette place : 1° un petit autel de pierre, malheureusement mutilé, des dernières années du XV^e^ siècle, connu sous la dénomination d'oratoire de Pierre Odin, savant homme d'église, chanoine du Puy et abbé de Saint-Vosy, originaire de Dijon et décédé au Puy, en 1502. C'est ce personnage qui fit aussi exécuter les remarquables fresques des Arts libéraux sur les murs de la salle dite des États de la cathédrale, qui composa la première histoire de Notre-Dame du Puy, publiée en 1890, par M. Ch. Rocher, dans les *Mémoires* de la Société agricole et scientifique, et qui se constitua une collection de manuscrits précieux, dont plusieurs sont venus enrichir la Bibliothèque nationale ; — 2° L'évêché, d'un médiocre intérêt architectural, dont la réédification fut décidée en principe en 1824 et commencée en 1828. Ce monument, désigné dès l'année 1034 par le mot chesa (palais épiscopal), avait été détruit par un incendie, le 28 novembre 1782 et, en vue de sa reconstruction, l'évêque du Puy, Galard de Terraube, avait obtenu du Roi, en 1784, le fructueux bénéfice (60.000 livres par an) de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun ; — 3° l'hôtel de Saint-Vidal qui fut, croit-on, édifié par Jean de Chandorat, évêque du Puy de 1342 à 1355, dans lequel on remarque de grandes caves étagées, des clefs de voûte et une cheminée armoriées, et une belle tourelle du XVI^e^ siècle.

FRANCHETERRE-SAUVADET (Rue). Du boulevard Carnot au boulevard George-Sand.

Connue, dès 1511, sous le nom de *faulxbourgs Sainct-Laurens*, cette rue a

Digitized by Google

conservé ce nom jusqu'en 1794, où elle devint le *faubourg de la Montagne*. Après la Révolution, elle reprit son nom de *faubourg Saint-Laurent*, jusqu'à la délibération du Conseil municipal, du 11 septembre 1905, lui assignant celui qu'elle porte actuellement, en reconnaissance du don généreux de Madame Francheterre-Sauvadet, en faveur de l'école pratique de commerce et d'industrie, située dans ce quartier, et dont la création a été votée par le Conseil municipal, dans sa séance du 21 décembre 1901.

FRANCISQUE-MANDET (Rue). Du faubourg Saint-Jean à l'Avenue de la République.

Rue moderne, à laquelle ce nom a été donné par délibération du Conseil municipal, du 29 novembre 1901, en souvenir de Francisque Mandet, conseiller à la Cour d'appel de Riom, auteur, entre autres, d'une Histoire de la langue romane (1840), d'une Histoire des guerres civiles dans les montagnes du Velay (1840), d'une Histoire poétique de l'ancien Velay (1842) et d'une Histoire du Velay (1860-1861), né au Puy, le 29 août 1811, mort à Riom, le 23 juin 1885.

FRÈRE-THÉODORE (Rue du). Du boulevard Saint-Louis à la rue du Maréchal-de-La-Tour-Maubourg.

Ce nom a été assigné à cette rue, par délibération du Conseil municipal, du 17 juillet 1889, en remplacement de celui de *ruelle des Capucins* qu'elle portait antérieurement.

Consacre le souvenir de Bouchard de Champigny, plus connu sous le nom de frère Théodore, auteur d'une Histoire de l'église angélique de Notre-Dame du Puy, parue en 1693, originaire de Bourgogne, décédé le 17 février 1710, dans son hermitage de Monistrol-sur-Loire.

G.

GAMBETTA (Boulevard). Du boulevard Saint-Louis au chemin d'Espaly.

Nom donné par délibération du Conseil municipal, du 14 juillet 1896, à l'ancienne *Avenue d'Espaly*, créée en 1788, en l'honneur de Léon Gambetta, homme politique, né en 1838, mort en 1882.

GARE (Avenue de la). De la place Cadelade à la Gare.

Avenue créée au moment de la construction du chemin de fer du Puy à Saint-Étienne, dont l'inauguration solennelle eut lieu le 13 mai 1866.

GAZELLE (Rue de la). De l'avenue de la Gare au chemin de Bellevue.

Portait le nom de *chemin de la Gazelle*, avant la délibération du Conseil

Digitized by Google

municipal, du 17 juillet 1889, qui lui a assigné cette nouvelle dénomination aussi banale que la première, puisque son nom de Gazelle provient d'une source d'eau dont on ignore l'emplacement exact.

GÉNÉRAL-LAFAYETTE (Rue du). De la place du Théron à la rue Sous-Sainte-Marie.

Cette rue a été ainsi dénommée, en 1878, à la suite de sa création. Son nom rappelle le mémoire de Marie-Paul-Joseph-Gilbert, marquis de Lafayette, général et homme politique, célèbre pour sa participation à la guerre de l'Indépendance américaine et son rôle important en 1789 et 1830, né au château de Chavagnac (Haute-Loire), le 6 septembre 1757, mort à Paris, le 20 mai 1834, et dont la statue en bronze, érigée sur le boulevard Saint-Louis, a été solennnellement inaugurée, le 6 septembre 1883, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau.

GÉNÉRAL-WALDECK-BOUDIGNON (Rue du). De la rue Guy-François à la rue Adhémar-de-Monteil.

Cette rue est désignée : en 1313, *carreria de Charcomprada*; en 1544, *chanton de Carcompade*; en 1565, *ruete de Charcrompada*; en 1599, *rue de Charcompade*; en 1606, *rue Charcrompade*; en 1799, *rue Saint-Léonard.*

On ignore les explications étymologiques des noms de Charcomprada et ses variantes, ainsi que celui de Saint-Léonard. La dénomination actuelle a été donnée à cette rue par décision du Conseil municipal, du 17 février 1921, confirmative d'une délibération, du 18 avril 1913, qui a tenu à honorer la mémoire de Jean-Claude-Waldeck Boudignon, maréchal de camp, commandant de la garde nationale de Saint-Etienne, en 1830, conseiller général de la Haute-Loire, de 1831 à 1833, commandeur de la Légion d'honneur, né au Puy, le 19 octobre 1771, décédé à Cornilhon (Loire), le 5 novembre 1846.

Dans cette rue se trouve un vaste immeuble, connu sous le nom de maison de Saint-Léonard et qui a successivement servi de siège au bailliage du Velay, « la court du Roy », de prison pendant la Révolution et jusqu'au 16 avril 1799, date du transfert des détenus dans la prison de la Visitation, de salle d'asile, inaugurée le 15 septembre 1848 et, en dernier lieu, d'école laïque.

GEORGE-SAND (Boulevard). Du boulevard Carnot à la caserne Romeuf.

Ce boulevard connu, en 1711, sous le nom de *rue du Pont-d'Estrolhas*, a pris le nom de *boulevard de l'Abattoir*, à raison de l'abattoir, construit dans ce quartier, en 1830, et livré à l'usage public le 18 mai 1832, et dont le déplacement, sur le prolongement du boulevard Saint-Jean, fut décidé, par le Conseil municipal, le 26 mai 1893. La ville du Puy possédait déjà, à la fin du XVII^e^ siècle un « escorchoir », comme on l'appelait alors, sis au fond de la prairie du Breuil, mais, en 1706, on dut l'abandonner « estant remply d'eau », pour le transférer rue Boucherie-Basse. Cet établissement, réparé en 1743, n'eut qu'une courte durée et les bouchers le délaissèrent pour abattre dans

Digitized by Google

leur domicile, jusqu'en 1832, où l'autorité mit un terme à cette insalubre tolérance.

Le nom de George-Sand, donné à ce boulevard, par délibération du Conseil municipal, du 29 novembre 1901, est le pseudonyme d'Armantine-Lucile-Aurore Dupin, baronne Dudevant, née à Paris le 5 juillet 1804, morte au château de Nohant (Indre) le 7 juin 1876, auteur de nombreux romans dont deux, Jean de La Roche (1860) et le Marquis de Villemer (1861), consacrent de belles pages à la cathédrale du Puy et aux châteaux de Polignac et de Laroche-Lambert.

GOUTEYRON (Rue). De la rue de l'Hôpital-général à la porte du Gouteyron.

Cette rue est ainsi dénommée dans les textes anciens : en 1321, *l'Eschadafalc* ; en 1343, *carreria publica versus l'Eschaudeffaut* ; en 1448, *l'Eschadafaut Aculeæ* ; en 1723, *rue du coin de Giraudon, par où l'on va de la porte de Gouteyron aux hôpitaux*.

Étymologies : Le mot Eschadafalc, et ses variantes, en provençal Escadafalc, semblent indiquer qu'il existait jadis, dans ce quartier, une estrade ou planche pour l'exposition des criminels. On ignore les origines et l'explication du nom de coin de Giraudon. Quant à Gouteyron, donné à raison de la proximité de la porte de ce nom, que l'on voit encore de nos jours et qui existait dès l'année 1295, il signifie, en vieux français (gouteron), gouttière, dans le sens de conduite d'eau.

C'est à l'extrémité de cette rue que les Frères des Écoles chrétiennes ouvrirent, en 1741, une école publique, dans un immeuble mis à leur disposition par Madame Marie de Colin des Roys, veuve de Pons-Gaspard de Pinot, juge-mage et lieutenant-général de la sénéchaussée du Puy, qui leur en fit don en 1744. Cet immeuble devint la propriété des hospices, en 1796, comme valablement subrogés par la donatrice aux droits des Frères, obligés d'abandonner leur enseignement, au moment de la Révolution, et servit d'asile aux enfants orphelins.

GRANGEVIEILLE (Rue). De la rue Panessac à la rue des Tables.

A son origine, cette rue comprenait deux parties :

1° De la rue Panessac à la rue de l'Ouche, elle portait le nom de Grangevieille, sous les formes de : *vicus de Grangia*, en 1283 ; *carreria de Grangia veteri*, en 1328 ; *en Grangha Velha*, en 1457 ; *rue de la Grange Vielhe*, en 1603.

Étymologie : grangia, en bas-latin, lieu où l'on bat le blé.

2° De la rue de l'Ouche à la rue des Tables, elle était désignée, depuis 1261, sous le nom de rue de Saint-Julien, ainsi transcrit dans les actes anciens : *carreria Sancti Juliani*, en 1283 ; *la charreyre S. Julia*, en 1408 ; *charreyre Saint-Jolia*, en 1457 ; *rue Sainct-Julhien*, en 1544.

Étymologie : Cette rue tire son nom du terroir sur lequel elle a été établie et qui, avant 1261, était dénommé territorium Guillelmi Juliani, que l'on doit traduire par champ ou terre de Guillaume Julien. Le déterminatif

Digitized by Google

saint a remplacé, vers 1283, le prénom de Guillaume, dans l'intention sans doute de rappeler le vocable de la collégiale de Saint-Julien de Brioude, fondée au IVe siècle.

Dès le début du XVIIe siècle, les deux rues se confondent en une seule, désignée, en 1605, sous l'appellation *rue de la Grange-Vielhe, jadis appelée de Sainct-Julien*, et, en 1618, *rue de Sainct-Julien, aultrement la Grange-Vieille.* A partir de 1629, le nom de Grangevieille est seul usité.

On remarque dans cette rue la maison portant le n° 23, à raison de ses vestiges du XVe siècle, de sa cheminée en pierre et de sa façade du XVIe siècle, remaniée en 1734.

GRASMANENT (Rue). De la rue Saint-Maurice à la rue Saint-Mayol.

C'est une partie de la rue primitive de Gouteyron, que l'on trouve ainsi dénommée anciennement : en 1408, *Gauteyro* ; en 1544, *carreria de Gouteyro*; en 1711 et 1723, *rue de Gouteyron*; au milieu du XVIIIe siècle, *rue de Chantal*; en 1794, *rue du Bonnet-Rouge*; après la Révolution, *rue de Gouteyron.* Par délibération da Conseil municipal, du 17 juillet 1889, elle a été appelée *rue Grasmanent.*

Étymologies : (V. rue Gouteyron). Chantal, du nom de Jeanne-Françoise de Chantal, grand'mère de madame de Sévigné, fondatrice de la Visitation (1572-1641). Grasmanent est le nom patronymique d'une vieille famille du Puy, dont l'un des membres, hôtelier à l'enseigne de la tête de bœuf, vivant probablement à la fin du XIIe siècle, passe pour l'un des plus généreux bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu.

A signaler dans cette rue une belle porte romane, avec chapiteaux sculptés, surmontés d'une tête de bœuf, l'enseigne de Grasmanent son propriétaire.

GRAZES (Rue des). Ancienne rue, au sommet de la rue des Tables, aujourd'hui disparue et occupée par le grand escalier de la Cathédrale.

Cette rue est ainsi désignée : en 1204, *en la Graza*; en 1213, *in Grazia* ; en 1245, *en las Grazas*; en 1247, *in Gradibus* ; en 1314, *carreria de Gradibus* ; en 1408, *las Grazas*; en 1654 *rue appelée des Grazes* « respondant sur les degrés montant en l'esglize cathédralle, par la grande porte du milhieu d'icelle, appellée dorée ».

Étymologie : du bas-latin gradus et du provençal graza, qui signifient marche, degré.

C'est dans cette rue que l'Hôtel-Dieu avait installé les tables servant à l'exposition et à la vente des enseignes de pèlerinages en plomb, dont il avait obtenu le monopole, en novembre 1210.

GREFFE (Place du). Située au carrefour des rues de l'Ancienne-Préfecture, Vaneau, Adhémar-de-Monteil, de Séguret et des Pèlerins.

S'appelait en 1609, *place des Greffes*, et, à partir de 1645, *place du Greffe.*

Digitized by Google

Étymologie : non donné à raison de la proximité des greffes de la cour du baillage du Velay, de la cour commune et de la sénéchaussée du Puy.

Sur cette place, on remarque une maison (n° 12) du xv^e^ siècle, restaurée en 1658, avec sa porte d'entrée et les fenêtres de sa façade, délicatement sculptées, et sa belle cage d'escalier Sous le Directoire (1795-1799) cette maison fut le siège d'un club mondain, très fréquenté par une société de parvenus et de nobles avides de plaisir.

GRENOUILLIT (Rue). De la place du Plo à la rue de l'Ancienne-Comédie.

Cette rue était connue dès l'année 1236. Elle est dénommée : en 1294, *Granholiet* ; en 1511, *carreria de Granolheto* ; en 1544, *ruette de Granoillet* ; en 1691, *rue de Granoulhit*.

Selon toute vraisemblance, la dénomination de cette rue a été empruntée au hameau de Granouillet (aujourd'hui commune d'Yssingeaux), qui se trouve cité en ces termes dans l'acte de donation que Charles, abbé de la cathédrale du Puy, en fit à la Collégiale de Saint-Georges de cette ville, le 29 mars 1089 : mansus qui dicitur Granoletus, juxta castellum Celsiaci (Saussac).

GUILLAUME-TARDIF (Rue). De la place de la Platrière à la rue de la Présentation.

Cette rue s'appelait, au xviii^e^ siècle, *rue de la Visitation*; en 1794, *rue de la Délivrance*. Par décision du conseil municipal, du 17 juillet 1889, le nom de *rue Guillaume-Tardif* lui a été assigné, en remplacement de celui de *rue de la Visitation*, qu'elle avait repris après la Révolution.

Le nom de Visitation rappelle le souvenir du couvent des religieuses de Sainte-Elisabeth de la Visitation, fondé le 24 décembre 1630, et qu'un décret de la Convention nationale, du 26 mai 1794, affecta au service des prisons. Guillaume Tardif est le nom d'un professeur de belles-lettres, au collège de Navarre, en 1467, et auteur d'une grammaire, d'un traité sur l'éloquence, d'un art de la fauconnerie, etc., fort estimé de son temps, né au Puy, vers 1420, dans une maison sise à l'angle de la rue actuelle des Pèlerins et de la place du Greffe, et mort vers 1495

N. B. Voir pour la plaque indicatrice de cette rue l'observation de la rue de l'Abbé-de-l'Épée.

GUY-FRANÇOIS (Rue). De la rue Saunerie-Vieille à la rue du Général-Waldek-Boudignon.

Nom donné par délibération du conseil municipal, du 17 juillet 1889, à une rue non dénommée jusque-là, en l'honneur de Guy François, sans contredit le plus habile de nos peintres locaux, né au Puy, vers 1578, et décédé dans cette ville, entre le 5 octobre et le 12 décembre 1650. Ses œuvres, dont quelques unes ont disparu, ornaient ou ornent encore les églises du Collège, des Carmes, de Saint-Laurent, des Pénitents et de la cathédrale, et sa grande réputation lui avait valu des commandes à Gannat, Saint-Bonnet près Riom,

Digitized by Google

Tournon, Toulouse, Montpellier et Montpezat. Il est profondément regrettable que le musée Crozatier ne possède aucune toile de cet artiste émérite.

H.

HALLE (Place de la). Dans la rue Saint-Pierre.

La dénomination actuelle de cette place, empruntée à la halle aux blés qui s'y trouve, a remplacé le nom de *place du Prieuré*, qu'elle portait en 1833.

Avant son installation définitive sur cette place, le marché aux grains se tenait, depuis un temps immémorial, dans les rues Grangevieille et Panessac et, temporairement, en 1311, sur la place du Martouret. Ces rues, à l'exclusion de la place du Martouret, purent librement jouir de leur monopole, surtout depuis sa confirmation par lettres royaux, du 26 avril 1575, jusqu'au 19 août 1795, époque à laquelle la halle au blé fut transférée dans l'hôtel des comtes de Saint-Haon, sis au faubourg du Breuil, près la porte de Saint-Haon. Le 13 juillet 1800, cet hôtel, alors connu sous le nom de maison de la Granette, étant devenu insuffisant, le marché en question fut rétabli dans la rue Panessac qu'il abandonna, une fois encore et définitivement, en 1847, lors de l'ouverture à l'usage public d'une halle, construite sur l'emplacement de l'ancien jardin de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Monastier. Cette halle menaçant ruine, on résolut de la remplacer par la halle actuelle, inaugurée, le 3 octobre 1897, et dans laquelle on réserva l'étage supérieur à la bibliothèque de la ville, antérieurement installée dans un local attenant à l'église du Collège.

HENRY-VINAY (Jardin). Au sud de la place du Breuil.

Ce jardin est la partie de la prairie du Breuil, jadis léguée aux évêques du Puy par l'hôtelier Grasmanent (V. rue Grasmanent). Connu d'abord, sous le nom de *promenade du Breuil*, en 1826, on lui donna celui de *Fer-à-cheval*, en 1837, en raison de la forme en hémicycle de l'allée de sycomores qui y fut alors plantée. La dénomination de *jardin Henry-Vinay*, déjà acceptée en principe par le conseil municipal, le 22 novembre 1912, fut définitivement consacrée, par délibération du 23 mai 1922. Elle rappelait le souvenir de Pierre-Marie-Henry Vinay, avocat, ancien maire du Puy, ancien conseiller général, ancien député de la Haute-Loire, auteur d'études appréciées sur le cimetière gallo-romain de Corssac, la léproserie de Brives, les coquillages fossiles de l'Herm près le Monastier, né au Puy, le 12 mai 1821, décédé à Corssac près Brives, le 5 novembre 1882, et inhumé au Puy. C'est à son initiative que l'on doit la transformation, en 1866, de ce jardin jusque-là fort négligé, ainsi que de nombreuses améliorations dans la voirie urbaine, tout en s'attachant, comme il le disait lui-même, « à conserver le cachet historique et pittoresque de notre vieille ville du moyen âge, pour en faire sortir une élégante cité moderne ».

On remarque dans ce jardin : 1° Une belle porte romane du XII[e] siècle,

Digitized by Google

provenant de l'ancienne abbaye des bénédictines de Vorey, dont une légende attribue la fondation à Charlemagne mais qui, en réalité, ne semble pas antérieure à l'épiscopat de Pierre-Maurice de Montboissier, évêque du Puy, de 1112 à 1128; — 2° le musée Crozatier, construit sur les plans de l'architecte A. Martin et inauguré le 23 mai 1868 (V. rue Crozatier) ; — 3° le monument des enfants de la Haute-Loire morts pour la Patrie, exécuté d'après le dessin de M. Proy, architecte, orné d'un bronze du peintre-sculpteur Paul Dubois et inauguré, le 13 octobre 1895, sous la présidence de M. Raymond Poincaré; — 4° la stèle, en granit bleu des Vosges, œuvre du sculpteur A. Besqueut, qui fut inaugurée, le 30 juin 1912, sous la présidence de M. Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles, et dont les deux médaillons de bronze représentent le profil de Charles Calemard de Lafayette, littérateur, agronome, conseiller général et député de la Haute-Loire, chevalier de la Légion d'honneur, auteur du Petit-Pierre, de la Prime d'honneur, de l'Adieu et du Poème des champs, ce dernier couronné par l'Académie française, né au Puy, le 7 avril 1815, et décédé, le 5 avril 1901, et celui de son petit-fils, Olivier Calemard de Lafayette, auteur des vibrants et harmonieux poèmes du Rêve des jours et de la Montée, décédé le 13 octobre 1906, à l'âge de 29 ans ; — 5° le monument élevé à Charles Crozatier, sorti du ciseau du sculpteur Marius Barthélemy, inauguré, le 24 août 1913 ; — 6° le buste en bronze de Jules Vallès, dû au sculpteur Marcellin Sabatier, inauguré le 7 septembre 1913, sous la présidence de M. Frantz Jourdain, membre de la société des gens de lettres (V. rue Jules-Vallès).

HÔPITAL-GÉNÉRAL (Rue de l'). De la rue Grasmanent au Jardin-de-l'Évêque.

Ainsi nommé à cause de la proximité de l'hôpital général, inauguré en grande pompe, le 26 mai 1687, et confirmé par lettres patentes de juin 1694. Les débuts de cet établissement charitable, réservé aux vieillards pauvres, domiciliés au Puy depuis cinq années, et aux enfants moralement abandonnés, furent assez critiques et, pour subvenir aux besoins matériels des hospitalisés, on dut avoir recours à des quêtes devant les églises et au travail manuel des petits garçons qui, dès 1694, furent employés à la fabrication de la dentelle commune au carreau (V. chemin de Vienne).

J.

JARDIN-DE-L'ÉVÊQUE (Place). A l'entrée de la rue de ce nom et de celle de Gouteyron.

Appelée aussi *place de Gouteyron* ou *promenade de Gouteyron*, cette place fut créée par souscription publique, sur les plans de Claude Portal cadet, architecte, de 1782 à 1784; on y planta 36 tilleuls et la dépense s'éleva à 1.852 livres.

Digitized by Google

JARDIN-DE-L'ÉVÊQUE (Rue du). De la place de ce nom au chemin d'Aiguilhe.

Cette rue emprunte son nom à la place ci-dessus.

JEAN-BUREL (Rue). De la place Jules-Michelet à la rue des Tanneries.

Dénommée *rue du faubourg Saint-Barthélemy*, avant la décision du conseil municipal, du 17 juillet 1889, lui assignant ce nouveau nom.

Rappelle Jean Burel, auteur de Mémoires sur la période de la Ligue en Velay, né au Puy, vers 1540, mort, le 1er décembre 1603.

JOSEPH-PIERRET (Rue). De la place Jules-Michelet à la rue du Pont-Saint-Barthélemy.

Cette rue, jadis englobée dans la place Jules-Michelet, a été ainsi nommée par délibération du 20 mars 1908.

Joseph-Nicolas Pierret, député de l'Aube à la Convention nationale, chargé en l'an III (1794-1795) par cette assemblée d'une mission pacifique dans le département de la Haute-Loire, dont il s'acquitta avec succès.

JUIVERIE (Rue de la). Impasse au bas de la rue des Farges.

Désignée sous le nom de : en 1212, *domus terræ Juzior*; en 1544, *chanton de la Juèrie*; en 1635, *rue de la Juifferie*; en 1721, *ruette de la Juifverie, joignant la rue des Farges*; en 1723, *ancienne rue de la Juifverie, qui est à présent fermée et réduite en servitut*; en 1760, *cul-de-sac de Saint-Joseph*; en 1794, *cul-de-sac de la Montagne*; en 1807, *rue Saint-Joseph*.

Étymologies : Les noms de Juzior et Juifverie rappellent que ce quartier était jadis habité par les Juifs. Celui de Saint-Joseph vient du couvent des religieuses de ce nom, fondé le 15 octobre 1650, dans l'hôpital des Orphelins de Montferrand, sis dans cette rue, par Lucrèce de Pouzols, veuve et héritière de Jean de La Planche. Supprimé au moment de la Révolution et transformé en caserne, en 1813, ce couvent redevint la propriété définitive des religieuses, en 1816.

Il conviendrait de placer dans cette rue, non dénommée de nos jours, une plaque indicatrice, en maintenant l'appellation de Juiverie, à raison de son ancienneté et des souvenirs historiques qu'elle évoque.

JULES-MICHELET (Place). Confine à l'est de la place du Breuil.

Cette place était jadis comprise dans la prairie du Breuil, dont elle a porté le nom jusqu'en 1819, où elle prit celui de *Foiral*, qui fut lui-même remplacé, par délibération du conseil municipal, du 17 juillet 1889, par la dénomination de *place du Champ-de-Foire* et, par une autre délibération, du 15 juin 1898, par celle de *place Jules-Michelet*, en l'honneur de l'historien et littérateur de ce nom, né à Paris, le 21 août 1798, mort à Hyères, le 9 février 1874.

A signaler sur cette place : 1° le lycée de jeunes filles, construit sur les plans de l'architecte A. Martin et inauguré, le 8 juillet 1893, sous la prési-

Digitized by Google

dence de M. Raymond Poincaré ; — 2° la fontaine décorative, don de Mme veuve Augustin Chassaing, à l'effet de perpétuer le souvenir de son mari, archiviste-paléographe, juge au tribunal civil du Puy, chevalier de la Légion d'honneur, né à Pontaumur (Puy-de-Dôme), le 25 décembre 1830, décédé au Puy, le 3 mai 1892, à qui l'histoire d'Auvergne et surtout celle du Velay sont redevables de très nombreuses et importantes publications C'est lui qui fit successivement paraître des éditions critiques des Chroniques de Médicis (1874), des Mémoires de Jean Burel (1875) et des Mémoires d'Antoine Jacmon (1885). Citons aussi, parmi ses œuvres les plus marquantes le Spicilegium brivatense (1886), le Cartulaire des Hospitaliers du Puy (1888), etc.

N.-B. Pour éviter une fâcheuse confusion d'homonymie avec un philosophe allemand, il convient de faire précéder le nom patronymique de Michelet de son prénom de Jules.

JULES VALLÈS (Rue). De la place de la Plâtrière à la place Saint-Pierre-Latour.

Cette rue, créée, en 1902, sur les terrains de l'ancienne prison, dont la partie subsistante, derniers vestiges de l'antique abbaye de Saint-Pierre-Latour (V. ce nom), a été affectée, depuis l'année 1904, au service des archives départementales, a reçu officieusement le nom qu'elle porte, mais sans qu'aucun acte administratif l'ait ratifié. Cette dénomination rappelle les origines vellaves de Jules Vallès, né à Vourzac (Haute-Loire), le 11 octobre 1807, décédé à Paris, le 15 février 1885, écrivain vigoureux et de talent, mais que la fougue excessive de son tempérament de « réfractaire » entraîna malheureusement dans la criminelle insurrection de la Commune.

L.

LATOUR-MAUBOURG (Rue). V. Maréchal-Latour-Maubourg (rue).

LILLE (Rue de) De la rue Saint-Antoine à la rue du Plâtre.

En 1693, cette rue portait le nom de *rue de Saint-Charles* ; en 1794, *rue de Lille.*

On ignore les origines étymologiques du nom de Saint-Charles ; quant à l'appellation révolutionnaire, elle rappelle les inutiles efforts des Autrichiens. pour s'emparer, en 1792, de la ville de Lille.

M.

MARCHÉ-COUVERT (Place du). A la réunion des rues Etienne-Médicis, de l'Ancienne-Comédie et Pierre-Julien.

Digitized by Google

Cette place était connue sous le nom de : *place du Planet*, en 1676 ; *a Placette ou le Planet*, en 1687. Elle conserva ce nom de Planet, pendant une partie du XIXe siècle et, par délibération du conseil municipal, du 17 juillet 1889, elle reçut celui qu'elle porte actuellement, à la suite de la construction d'un marché couvert sur l'emplacement de l'ancien théâtre, démoli en 1880 (V. rue de l'Ancienne-Comédie).

Les noms de Planet et de Placette sont empruntés l'un et l'autre à l'ancien français, le premier, sous une forme altérée, rappelle le mot planèse qui signifie place, surface unie, et le second, placette, qui désignait autrefois une petite place.

MARÉCHAL-DE-VAUX (Rue du). Du boulevard Gambetta à la rue Charles VII.

Ainsi nommée par délibération du conseil municipal, du 17 juillet 1889, en commémoration de Noël Jourda, comte de Vaux, qui prit une part glorieuse aux guerres de 1723 à 1762, conquit la Corse, en 1769 et reçut le bâton de maréchal, le 14 juin 1783, grand-croix de Saint-Louis, né le 7 mars 1705, au château de Vaux, commune de Saint-Julien-du-Pinet (Haute-Loire), décédé, le 14 septembre 1788, à Grenoble, où il remplissait les fonctions de gouverneur du Dauphiné.

MARÉCHAL-FAYOLLE (Boulevard du). De la place du Breuil à la place Cadelade.

Ce boulevard faisait primitivement partie de la prairie du Breuil, dont il porta le nom, avec ses variantes onomastiques, jusqu'en 1777, où il reçut celui de *faubourg du Breuil*, puis celui de *faubourg de la République*, en 1794. Dénommé *rue Saint-Haon*, vers 1840, il devint le *boulevard du Maréchal-Fayolle*, par suite d'une délibération du conseil municipal, du 15 novembre 1918.

Pour l'étymologie de Breuil, V. place du Breuil. Le nom de Saint-Haon vient de l'hôtel que les seigneurs de La Rodde, comtes de Saint-Haon et barons des états du Velay, possédaient dans ce quartier, avant la Révolution et qui servit de halle au blé, de 1795 à 1800. La dénomination actuelle lui a été assignée en l'honneur de Marie-Émile Fayolle, maréchal de France, grand-croix de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire, né au Puy, rue Chènebouterie, n° 9, le 14 mai 1852. Les bons Français ne sauraient oublier la part prépondérante qu'il prit à la victoire finale, par son intervention décisive dans la Somme, l'Oise, la Marne et l'Itaie, où il affirma sa froide et opiniâtre volonté, son esprit prévoyant et alerte, sa science consommée de l'art militaire, en un mot ses hautes qualités de « merveilleux soldat ».

MARÉCHAL-LATOUR-MAUBOURG (Rue du). De la rue des Capucins à la rue de la Ronzade.

Antérieurement à la délibération du conseil municipal, du 17 juillet 1889, lui donnant ce nom, cette rue s'appelait *chemin derrière les Capucins* (V. ce mot).

Digitized by Google

L'appellation actuelle consacre la mémoire de Jean-Hector, marquis de Latour-Maubourg, qui, pendant cinquante années consécutives, de 1704 à 1754, servit brillamment dans toutes les campagnes étrangères et fut créé maréchal de France, le 24 février 1757, né au château de Maubourg, commune de Saint-Maurice-de-Lignon, en mars 1678, selon certains de ses biographes et, suivant d'autres, en 1684, décédé à Paris, le 15 mai 1764.

N.-B. Pour plus de précision, on doit dire rue du Maréchal-Latour-Maubourg.

MARTOURET (Place du). Entre les rues Porte-Aiguière, Chaussade, du Collège, Courrerie et Saint-Pierre.

Appelée : en 1281, *vicus de Martoreto* ; en 1312, *pta du Martoret*; en 1457, *el Martoret*; en 1511, *in Martoreto* ; en 1646, *place du Martouret*; en 1794, *place de la Liberté*.

Étymologie : Martoretum, en bas-latin, signifie place des exécutions.

On remarque sur cette place l'Hôtel-de-Ville, construit en 1643, qui fut consumé par un incendie, le 9 octobre 1653, et réédifié, en 1764-1766, sur les plans de l'architecte Portal.

MEYMAC (Rue). De la place du Clauzel à la rue Antoine-Clet.

On trouve cette rue sous les dénominations suivantes : en 1280, *En Meymac* ; de 1392 à 1515, *carreria Parghamineriæ*; en 1611, *rue Meymac*; en 1634, *rue de la Pargeminarye ou autrement de Meymar* ; en 1697, *rue de Meymare*.

Le nom de Meymac, dans lequel on trouve un gentilice romain (nom de famille) terminé par le suffixe celtique ac ou acus, dénote une origine gallo-romaine et désigne, selon toute vraisemblance, un ancien terroir. Celui de Parghamineria ou Pargeminarye indique que cette rue était jadis habitée par les parcheminiers, signalés au Puy, dès, l'année 1358 et dont les statuts, communs aussi aux blanchiers, datent du mois d'août 1588 et furent révisés et complétés, le 28 octobre 1598.

Dans la maison de cette rue, portant le n° 26, on remarque une haute tour Renaissance de quatre étages.

N. B. — Le nom de Meymar, d'origine relativement moderne, ne reposant sur aucune donnée sérieuse, doit être remplacé par celui de Meymac, qui lui du moins se justifie par ses antécédents philologiques.

MICHELET (Place). V. Jules-Michelet (Place).

MONTFERRAND (Rue). Commence et aboutit rue des Farges.

Cette rue est dénommée : en 1284, *carreria de Monferran* vel *de Monte Ferrando*; en 1590, *rue de Chamars sive de Monteferrando* ; en 1780, *rue Montferrand*; en 1794, *rue de la Montagne*.

Le chroniqueur Médicis dit que c'était par la porte de cette rue, vulgairement connue sous le nom pittoresque de Mochafeda (mouche-brebis), à

Digitized by Google

raison de son peu de hauteur, que « le temps passé on yssoit (sortait) du Puy, pour aller aux parties de Montferrant en Auvergne », d'où sa dénomition de Montferrand. Pour celle de Chamars, il est nécessaire de rappeler que, du XIVe siècle jusqu'à la confection du cadastre, en 1815, la ville du Puy était divisée en vingt-deux îles, dont celle de Chamars, à laquelle appartenait le côté nord de cette rue et qui lui donna momentanément son nom (V. Rue de la Juiverie).

MOULIN PATAUD (Rue du). De la place Cadelade à la rue de la Gazelle.

Cette rue, de création récente, a été ainsi dénommée par délibération du Conseil municipal, du 17 juillet 1889. Elle tire son nom d'un moulin sur le Dolaizon, aujourd'hui détruit et qui est ainsi successivement mentionné : en 1295, *molendinum ultra pontem Caprariæ*; en 1508 et 1544, *moulin de Fuoc;* en 1590, *moulin de Patault*; en 1688, *mollin de Pataud.*

D'après des documents authentiques, ce moulin a eu entre autres, comme propriétaires : en 1295, Guillaume de Limoges, clerc; en 1508, Jean Fuoc (ou Cuoq); en 1544, Vidal Fuoc; en 1610, Pierre Pataud; en 1674, Gabriel Arnaud, marchand tanneur; en 1688, Jacques Vachon, bourgeois.

A part la négligeable tentative d'incendie dont il fut l'objet de la part des Huguenots, le 9 février 1590, l'histoire de ce moulin n'offre aucune particularité qui légitime le maintien de son nom disgracieux dans la voirie urbaine.

MOULINS (Rue des). De la place Jules-Michelet à la rue des Tanneries.

Rue de création récente et ainsi dénommée, depuis 1898, bien qu'il n'existe aucun moulin dans ce quartier et que son unique usine soit actionnée par la vapeur.

MOURGUES (Rue des). De la rue Saint-Gilles à la rue Porte-Aiguière.

Cette rue est désignée de la façon suivante : en 1220, *in orto Monachorum Sancti Petri*; en 1339, *carreria de hortis Monachorum*; en 1456, *aux Orts dour Mourgues*; en 1512, *carreria doz orts doux Morgues*; en 1600, *rue dous Mourgues*; en 1605, *rue des Mourgues.*

Ainsi que l'indique son nom primitif (ortus Monachorum), cette rue se trouvait sur l'emplacement du jardin des religieux de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Monastier. Mourgues est une traduction altérée du mot latin monachi, signifiant moines (V. Rue Saint-Pierre).

O.

ODO DE GISSEY (Rue). De la rue du Portail-d'Avignon à la rue Dolaizon.

Digitized by Google

Ce nom, donné par délibération du Conseil municipal, du 17 juillet 1889, rappelle le souvenir d'Odo de Gissey, jésuite, né à Autun, en 1569, mort à Toulouse, le 9 mars 1633, auteur des « Discours historiques de la très ancienne dévotion de Notre-Dame du Puy », excellent ouvrage, devenu rare, malgré ses trois éditions successives parues en 1620, 1626 et 1644.

ORPHELINAT (Rue de l'). Part de l'Avenue de Taulhac.

Cette rue a pris le nom de l'Orphelinat agricole, fondé à proximité, en 1850, par le R. P. Maxime de Bussy, jésuite et prédicateur de talent, né en 1792, mort à Vals-près-le-Puy, le 7 avril 1852, qui fit aussi construire la chapelle dite de Saint-Valère, rue du Plat-du-Loup, à l'usage de la congrégation des hommes et de celle des mères de famille, et créa la bibliothèque des bons livres, destinée à la classe ouvrière.

OUCHE (Rue de l'). De la rue Grangevieille à la rue des Farges.

On trouve cette rue ainsi dénommée : en 1313, *in Ouchia Templi*; en 1332, *carreria vocata l'Oucha Guillelmi Juliani*; en 1347, *carreria vocata l'Oucha*; en 1404, *earreria en l'Ocha subtus Grangiam*; en 1457, *l'Oucha de las Farghas*; en 1508, *carreria Ouchiæ doux Coutelhers*; en 1518, *rue de l'Ouche ou de la Coutellerie.*

Etymologies : Ouche, vieux mot français, dérivé du bas-latin olca, qui se traduit par jardin, verger, enclos. Coutelhers et Coutellerie indiquent que cette rue était habitée par les couteliers du Puy qui, dès l'année 1463, formaient une confrérie avec les maréchaux-ferrants et les forgerons.

Dans cette rue se trouve le couvent des Tertiaires de Saint-Dominique ou sœurs de la Mère-Agnès, installé au commencement du xvii^e^ siècle dans la maison où naquit, le 17 novembre 1602, Agnès Galland, fondatrice de cet ordre, décédée à Langeac, le 19 octobre 1634. On y remarque aussi, dans la maison portant le n° 5, dont la façade a été partiellement restaurée, en 1742, une belle tourelle Renaissance en encorbellement.

OURS-MONS (Chemin d'). De l'Avenue de la Gare au village d'Ours-Mons.

P.

PALAIS (Place du). A l'intersection des rues du Pouzarot et du Palais.

Un acte de l'année 1375 indique la cause en même temps que l'orthographe réelle de cette dénomination. On y lit, en effet : *hospitium vocatum lo Palays, situm in curreria de la Chabraria.* En 1707, *place à battre le bled, appelée le Palais*; en 1721, *place appelée le Palaix, au dessous de la Boucherie-Basse.*

Cette maison du Palais appartenait au xv^e^ siècle, à Michel Brunel, cha-

Digitized by Google

noine du Puy et de Narbonne, qui la légua à l'université Saint-Mayol, dans son testament du 15 décembre 1423.

PALAIS (Rue du). De la rue Chèvrerie à la rue Derrière-la-Boucherie.

Cette rue qui a les mêmes origines onomastiques que la place de ce nom, s'appelait : en 1544, *el Palaix* ; en 1636, *rue appelée du Petit-Palais.*

Logiquement on ne saurait maintenir le nom actuel de Pallet, donné à cette rue.

PALLET (Rue du). V. Rue du Palais.

PANESSAC (Rue). De la place du Plo au boulevard Carnot.

Cette rue existait déjà, en 1199, sous le nom de *Panassac* ; en 1227, *carreria de Panassac* ; en 1339, *carreria de Panassaco* ; en 1573, *rue de Pannassac* ; en 1794, *rue de l'Égalité.*

Le chroniqueur Médicis dit que ce nom est celui d'une ancienne rue de Saint-Paulien : cette explication est fort plausible, car on trouve dans Panessac un gentilice romain et le suffixe celtique acus, qui dénotent une origine gallo-romaine.

Dans cette rue, plus spécialement affectée autrefois au commerce des grains (V. Place de la Halle), outre la porte du mur d'enceinte, signalée, dès l'année 1245, et dont il ne reste de nos jours qu'une seule des tours, celle du côté Nord, ayant été fâcheusement démolie, en 1850, on remarque les maisons suivantes : n° 14, cours donnant accès à un escalier Renaissance, au sommet duquel s'élève un belveder ; — n° 16, tourelle en encorbellement de l'époque Renaissance ; — n°s 18 et 22, élégantes façades, datées de l'année 1771 ; — n° 29, de la fin du xvᵉ siècle, avec une belle moulure sculptée, décorée à ses extrémités de têtes expressives ; — n° 33, construite en 1650, ainsi que l'indique la date de la façade, dont l'ornementation, d'ordre dorique et corinthien, fut entièrement exécutée, en 1651, par Mathieu Accarion, mᵉ maçon et architecte du Puy, originaire de La Voûte-sur-Loire, pour le compte de Guillaume Obrier, procureur, moyennant la somme de 200 livres ; — n° 42, gracieuse façade de la Renaissance ; — n° 46, façade Louis XIII, qui répond bien au style lourd et trop chargé de cette époque ; — n° 51, très artistique maison Renaissance, de l'année 1576, ainsi que l'indique un cartouche, particulièrement remarquable par sa frise sculptée (1) ; — n°s 56 et 63, maisons de l'époque Renaissance, assez intéressantes ; — n° 61, maison curieuse surtout à raison de son rez-de-chaussée, avec voûtes à nervures du xvᵉ siècle.

PASSERELLE DE TAULHAC (Rue de la). De la rue des Tanneries à l'Avenue de Taulhac.

(1) Sous la date du 6 décembre 1575, M. Ul. Rouchon a publié, dans *Les fortifications et les maisons anciennes de la ville du Puy* (p. 32), le prix-fait de la construction de cette maison, due à un maçon de la ville, du nom de Pierre Cussinel.

Digitized by Google

PÉLERINS (Rue des). De la place du Greffe au grand escalier de la Cathédrale.

Cette rue est ainsi désignée : en 1440, *carreria publica dicta de Rocheta* ; en 1444, *carreria de la Rocheta* ; de 1606 à 1658, *rue de la Rochette* ; en 1711, *rue allant de l'hôtel des Pèlerins à Notre-Dame* ; vers 1760, *rue du Saint-Esprit* ; en 1794, *rue de la Charité*.

Le nom de la Rochette est empruntée à un logis, connu, en 1331, sous l'appellation de domus de la Rocheta. Celui actuel des Pèlerins rappelle que le bureau d'administration de l'Hôtel-Dieu fit aménager, en 1658, la maison, sise dans cette rue et qui venait d'être léguée à cet établissement par Vidal Bernard, chanoine du Puy et écrivain, en une hôtellerie destinée à recevoir les pèlerins étrangers « qui viennent à foulle dans la présant ville, pour rendre leurs veux en la sainte chapelle angélique de Nostre-Dame », à l'exclusion des femmes « et des gueux «. C'est à cause de la proximité de la chapelle de l'hôtel-Dieu, placée, depuis au moins l'année 1448, sous le vocable du Saint-Esprit, qu'on a donné ce dernier nom à cette rue.

PÉNITENTS (Rue des). De la rue Saint-Mayol à la rue du Rocher.

Cette dénomination qui fut remplacée, en 1794, par celle de *rue Courte*, et reprise après la Révolution, mérite d'être conservée. Elle rappelle en effet la confrérie des Pénitents blancs du Puy, fondée en 1584, sous l'épiscopat d'Antoine de Saint-Nectaire, qui en fut le premier recteur, et qui, supprimée à la Révolution, fut rétablie, en 1810. L'église de cette association religieuse fut installée, dès son origine, dans l'ancien hôtel, de style roman, appartenant à la maison d'Allègre, à la suite du don que lui en fit Jacqueline d'Aumont, marquise douairière d'Allègre. Quatre élégantes colonnes torses en pierre, accouplées par deux, ornent l'entrée de cette chapelle, dont la porte de bois sculpté, représentant sur son imposte « une Annonciade et ung Sainct Sprit », est l'œuvre de Claude Crouzet le jeune, sculpteur du Puy, qui l'exécuta, en 1679, pour le prix de 92 livres. L'intérieur de ce monument est un véritable musée de peinture locale, contenant des tableaux dus aux peintres aniciens : Josué Parier (vivant en 1570, décédé le 1er janvier 1612), Guy François (vers 1578-1650), Jean François (vers 1616 à 1676), Jacques Servant (entre 1632 et 1700), Pierre Servant l'aîné (né le 19 juin 1665, mort vers 1705) et Pierre Servant le jeune (né en 1683, inhumé le 1er janvier 1738).

PHILIBERT (Rue). De la rue Panessac à la rue Raphaël.

En 1544, cette rue est dénommée *Chanton des Phaliberts* et, en 1617, *rue des Philiberts* ; en 1718, *rue de Philibert*.

Le nom de cette rue a été vraisemblablement emprunté à une famille du Puy.

PHILIPPE-JOURDE (Boulevard). Du chemin du Pont-Saint-Barthélemy au chemin de Roche-Arnaud.

Nom donné à ce boulevard, de création récente, par délibération du

Digitized by Google

conseil municipal, du 7 janvier 1903, comme témoignage de reconnaissance à M. Philippe-Auguste Jourde, ancien directeur du journal le *Siècle*, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, chevalier de la légion d'honneur, né au Puy, le 11 août 1816, décédé au château de Carry, près Marseille, le 2 décembre 1905, et qui a légué à sa ville natale sa riche bibliothèque, comprenant environ 14.000 volumes.

PIERRE-CARDINAL (Rue). Du boulevard Carnot à la rue de l'Ouche.

Cette rue, créée en décembre 1806, fut dénommée à l'origine *rue Neuve-de-l'Ouche*, jusqu'au 17 juillet 1889, date à laquelle elle reçut son nom actuel.

« Pierre Cardinal, né au Puy vers 1175, mort centenaire, est le plus grand poète de la langue d'oc au moyen âge. Destiné par sa famille, qui était noble, à la carrière religieuse, il quitta les ordres quand il fut parvenu à l'âge d'homme et composa surtout des satires contre l'Église. Il dénonça, sans réticence, les horreurs de la guerre contre les Albigeois (1209-1219) et défendit la cause des vaincus, pour lesquels il écrivit, sous la forme de sermons poétiques, des œuvres d'édification. Dans la deuxième partie de sa vie, et notamment vers 1250, il soutint énergiquement contre l'Église la cause de l'empereur Frédéric II (1211-1250). Accueilli, dans ses vieux jours, par le roi d'Aragon, Jaime Ier le Conquérant (1213-1276), qui l'honora de son amitié, il mourut près de lui, probablement à Montpellier. Par sa langue énergique et claire et par ses aspirations élevées, il passe, auprès des connaisseurs, pour un poète que Dante seul a égalé au moyen âge ; il reste de lui plus de soixante-dix poèmes » (Note de M. C. Fabre).

PIERRE-FARIGOULE (Rue). Du pont Saint-Barthélemy au boulevard Philippe-Jourde.

Rue de création récente, ainsi dénommée par délibération du conseil municipal, du 29 septembre 1922 (V. Avenue de la Dentelle).

PIERRE-JULIEN (Rue). De la rue Saint-Jacques à la place du Marché-Couvert.

Nom donné à une partie de la rue de l'Ancienne-Comédie (V. ce mot), par délibération du conseil municipal, du 17 juillet 1889, en souvenir de Pierre Julien, célèbre sculpteur, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, auteur d'œuvres remarquables, notamment à la laiterie royale de Rambouillet, né à Saint-Paulien, le 20 juin 1731, mort à Paris, le 17 décembre 1804.

PIERRE-VANEAU (Rue). De la place du Plat-du-Loup à la rue de l'Ancienne-Préfecture.

Ce nom, adopté par le Conseil municipal, le 17 juillet 1889, pour une partie de la rue du Plat-du-Loup (V. ce mot), consacre le souvenir de Pierre Vaneau, sculpteur d'un grand talent, attiré au Puy par l'évêque Armand de Béthune,

Digitized by Google

dont il a exécuté le portrait-buste en bas-relief, exposé dans le musée religieux de la cathédrale, né à Montpellier, le 31 décembre 1653, mort au Puy, le 27 juin 1694.

PLANET (Place du). Place formée par la rencontre des rues Sainte-Agathe, Cadelade, Traversière-de-Cadelade, Pouzarot, Verdun, Sainte-Marie, Sous-Sainte-Claire et du Planet.

Cette place a porté le nom de *place du Planet,* depuis 1693 ; en 1795, *place de la Fraternité* ; en 1807, *place du Planet-de-la-Rabe.*

Étymologies : Planet, forme dénaturée du vieux mot français planèce, signifiant place ; rabe, dérivé du mot patois raba, rave, pour rappeler sans doute que ce quartier était habité par des jardiniers.

PLANET (Rue du). De la place de ce nom à la rue Sous-Sainte-Claire.

Est connue sous ce nom, dès l'année 1606.

PLAT-DU-LOUP (Rue du). De la rue Rochetaillade à la rue Pierre-Vaneau.

Cette rue est connue sous le nom de : en 1280, *vicus del Plan deus Lops* ; en 1313, *locus vocatus in Plano deus Lops*; en 1344, *Planum Lupporum*; en 1408, *al Plat-dous-Lops*; en 1456, *aux Plas-des-Lops* ; en 1603, *Plan-des-Loups* ; en 1632, *Prés-des-Loups* ; en 1705, *rue Prats-doux-Loups dite Naberte.*

Plan, dérivé du bas-latin planum, est un mot provençal qui signifie place de ville.

La maison Renaissance de cette rue, portant le n° 12, mérite d'être signalée, surtout à cause de l'amortissement de l'escalier de sa tourelle, plus haut que le toit et qui permet de passer sur la maison voisine.

N. B. — On doit écrire Plat et non Prat, à raison de l'étymologie de cette rue.

PLATRE (Rue du). De la rue de Lille à la petite place Saint-Pierre-Latour.

Ce nom banal et moderne n'offre aucun intérêt au point de vue historique.

PLATRIÈRE (Place de la). Entre les rues Sarrecrochet, du Bouillon, de l'Abbé-de-l'Épée, Jules-Vallès et Guillaume-Tardif.

Dénommée : en 1456, *en la Plastreyra* ; en 1516, *place de la Plastreira* ; en 1544, *la Plastreyre* ; en 1611, *place de la Plastreire.*

Etymologies : Platrière, du mot bas-latin plastreria, signifiant carrière de plâtre. Il existait, sur les flancs du rocher de Corneille, plusieurs « plastrières », comme on désignait jadis ces sortes de carrières, qui étaient encore exploitées à la fin du XVIIe siècle.

On trouve sur cette place l'institution des Sourdes-muettes (V. Rue de la Présentation).

Digitized by Google

PLO (Place du). Au point de réunion des rues Saint-Pierre, Courrerie, Chènebouterie, Panessac, Grenouillit et Saint-Gilles.

Cette place portait le nom de : en 1213, *planum Sancti Petri Monasterii*; en 1246, *platea Sancti Petri de Monasterio*; en 1544, *Pla de la Fruita*; en 1589 *Pla-Saint-Pierre*; en 1609, *place del Plou*; en 1688, *place du Plo*; en 1697, *place du Plot*; sous le premier Empire, *place Bonaparte*.

Etymologies : planum, en bas-latin, place, plo, en languedocien, carrefour; fruita, en patois, fruits en général, rappelant que cette place, qui sert de nos jours de marché aux fruits et légumes, avait la même destination, en 1544, et que les restrictions qui limitaient, en 1425, l'exercice de cet usage « au temps de foire », avaient entièrement disparues. Pour Sanctus Petrus Monasterii V. rue Saint-Pierre.

Au centre de cette place, se trouve une fontaine, la plus ancienne de la ville, établie, au mois de mars 1246 et qui est connue sous l'appellation de fontaine de la Bidoire (en bas-latin buldoira), du nom d'un terroir, sis sur la route de Taulhac, près le Puy, où elle prend sa source.

En 1510, il existait aussi sur cette place, à l'entrée de la rue Saint-Gilles, un croix sculptée de pierre.

PONS-DE-CHAPTEUIL (Rue). Du boulevard Carnot à la rue de la Caserne-Romeuf.

Cette rue, ainsi appelée par décision du Conseil municipal, du 17 juillet 1889, est désignée sous le nom de *rue Calemard*, dans un plan de la ville, dressé, vers 1875, par M. A. Martin, architecte municipal. Il est regrettable que cette dernière dénomination n'ait pas été maintenue, car le nom de Calemard, qui a reçu un hommage public et mérité, en 1912 (V. Jardin Henry-Vinay), était digne à tous égards d'une mention moins timide et plus durable.

« Pons de Chapteuil, seigneur de Chapteuil, commune de Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire), et par son mariage, de Vertaizon (Puy-de-Dôme), troubadour renommé, célébra dans ses chants Alazaïs, baronne de Mercœur (commune d'Ardes-sur-Couze, Puy-de-Dôme). Il prit une part active aux guerres d'Auvergne, de 1195 à 1213, et fut dépouillé de Vertaizon, en 1211, par le roi Philippe-Auguste et l'évêque de Clermont Robert d'Auvergne (1195-1227). La fierté de la baronne Alazaïs lui fit quitter, vers 1219, l'Auvergne et le Velay pour la Provence, où il célébra une dame Audiard, femme d'un vicomte de Marseille. Rentré en grâce auprès d'Alazaïs, il revint en Velay, mais se rendit ensuite en Palestine (vers 1227), et y mourut. Il avait prêché la Croisade dans trois poèmes remarquables, en 1211-1213. Il nous reste de lui dix-huit chants, de haute inspiration et absolument parfaits de forme » (Note de M. C. Fabre).

PONT-NEUF (Boulevard du). Du boulevard Carnot à l'avenue du Dr André-Chantemesse.

Connu sous le nom de : en 1419, *Pons Novus*; en 1443, *territorium del Pont-Nou*, vel *de Ponte Novo*; en 1645, *le Pont-Neuf*.

Digitized by Google

Emprunte son nom à un pont sis sur la Borne, qui fut en partie détruit par une inondation, survenue le 6 août 1469, puis reconstruit.

PONT-SAINT-BARTHÉLEMY (Rue du). Du boulevard du Maréchal-Fayolle à l'avenue de la Dentelle.

Dénomination empruntée au faubourg de même nom et donnée au pont qui fut construit sur le Dolaizon, en 1806 (V. Faubourg Saint-Barthélemy).

PORTAIL-D'AVIGNON (Rue du). Du boulevard du Maréchal-Fayolle à la place du Théron.

Cette rue s'appelait : en 1533, *carreria Portalis Advinionis*; en 1540, *rue de la Porte-d'Avinhon*; en 1544, *rue d'Avignon*; en 1619, *rue de la Porte-d'Avignhon*; en 1688, *rue du Portal-d'Avignon.*

L'étymologie la plus vraisemblable est que la porte de cette rue, connue, dès 1456, sous la dénomination de *Portal de Avinho*, donnait sur le chemin du Puy à Avignon.

PORTE-AIGUIÈRE (Rue). De la place du Martouret à la place du Breuil.

Cette rue, qui existait au moins depuis l'année 1271, a pris le nom de la porte, donnant sur la prairie du Breuil et dont on trouve la première mention, en 1241. Elle est citée, dans les documents, avec les variantes suivantes : en 1340, *carreria de Porta Eygueyra*; en 1611, *rue de Porte-Esguièrre*; en 1685, *rue Porte-Esgyère*.

Médicis donne la véritable étymologie de ce nom, en rappelant que les « esguières » (du mot bas-latin Aiguiera) sont « les conduists soubsterrains » qui déversaient les eaux de la ville dans la rivière du Dolaizon.

POUZAROT (Rue du). De la place du Planet à la rue de Sainte-Claire.

Cette rue a pris le nom d'un ancien quartier de la ville, désigné, en 1186, sous l'appellation de *Posarot*. Elle fut successivement nommée : en 1372, *carreria de Pozarot*; en 1426, *carreria de Posaroto*; en 1480, *carreyra de Peyra-Pessada*, en 1594, *rue de Pouzarot*; en 1740, *rue de Peyre-Pesade ou Pouzarot*; en 1795, *rue Foiralle.*

Sous la forme contractée de Pouzarot, on reconnaît aisément tous les éléments qui entrent dans la composition du nom de Poux la Roche, dénomination ancienne de la fontaine de ce quartier. Dans Peyra Pessada, on trouve peyra, signifiant pierre, mais le mot pessada est intraduisible. Ce dernier nom, qui doit être le vocable de quelque terroir, était déjà porté, en 1215, par un certain « Ribauts de Petrapessada ».

PRAT-DU-LOUP. V. Plat du Loup (Rue du).

PRÉSENTATION (Rue de la). De la rue de l'Abbé-de-l'Epée à la rue de l'Ancienne-Préfecture.

Digitized by Google

Nom récemment donné à la partie supérieure de la rue de l'Abbé-de-l'Épée (V. ce mot), en souvenir des religieuses de la Présentation, du Bourg-Argental qui, depuis 1841, dirigent l'institution des Sourdes-Muettes, dans leur immeuble de la place de la Plâtrière.

R.

RAPHAËL (Rue). De la rue Chènebouterie à la rue des Tables.

Cette rue apparaît pour la première fois, en 1272, sous la rubrique, *carreria de Rafaello vel de Raphaello*; en 1456, *charreyra de Raphael*; en 1699, *rue de Raphael*; en 1794, *rue du Commerce*; en 1799, *rue Sociale.*

La chronique de Saint-Pierre-le-Monastier cite, entre les années 1033 et 1050, un terroir du Puy qu'elle dénomme improprement *terra de Fornel*, au lieu de *Rafael* que portait certainement le texte primitif. Ce terroir a servi de nom patronymique à une famille que l'on trouve mentionnée dans les actes, de 1040 à 1213.

A signaler, dans cette rue, les maisons : n° 48, façade de 1763, possède un passage voûté accédant à la cour et une cage d'escalier, de l'époque Renaissance, ainsi qu'un plafond, à poutrelles du XVIII^e^ siècle sur lequel on a peint des sujets mythologiques, au second étage ; — n° 58, de la période Renaissance, avec ses colonnes ioniques ou corinthiennes et ses artistiques mascarons.

RÉPUBLIQUE (Avenue de la). De la place Cadelade à l'entrée du faubourg Saint-Jean.

Cette avenue, qualifiée inexactement de boulevard et dont la création remonte à l'année 1907, a été ainsi dénommée par délibération du Conseil municipal, du 25 mars 1910. Elle a été en partie établie sur l'emplacement de l'ancien clos de l'institution des religieuses de Sainte-Marie, dont les bâtiments servent actuellement d'école communale, depuis octobre 1907.

Le conseil d'administration de la Caisse d'épargne du Puy, dont le siège était à la mairie, depuis le 15 décembre 1834, date de sa fondation, a fait édifier un coquet hôtel sur cette avenue.

ROCHE-ARNAUD (Chemin de). De la rue de l'Orphelinat au domaine dit de Roche-Arnaud.

Ce nom est emprunté à un terroir, connu, dès 1236, sous la dénomination de *territorium de Rocha Arnaudi* et, en 1561, sous celle de *Rocharnaud.*

ROCHER (Rue du). De la rue Saint-Georges à la porte du rocher de Corneille.

Tout donne à supposer que cette rue se divisait jadis en deux parties, celle longeant la cathédrale, dénommée au XVIII^e^ siècle, *rue de la cathédrale*

Digitized by Google

et, en 1794, *rue de la Raison*, et celle, venant à la suite et débouchant au rocher de Corneille, connue, en 1711, sous le nom de *rue Saint-Pierre-le-Vieux*, en 1760, *rue de Corneille*, vers 1780, *rue Sainte-Catherine* et, en 1794, *rue du Rocher*.

Ces diverses dénominations rappellent : 1° la Cathédrale, édifice en tous points remarquable, dont la hardiesse de construction, dans la vide, étonne et qui, dans son ensemble comme dans ses détails, échappe à une description sommaire, mais offre un champ d'études aussi vaste que varié, à l'archéologue désireux de s'instruire sur les évolutions successives du style roman, au cours de ses trois siècles d'existence (XIe-XIIIe siècles); — 2° Saint-Pierre-le-Vieux, nom de la chapelle domestique de l'hôtel des seigneurs de Chalencon, signalée dès l'année 1213 et dont il reste quelques vestiges, notamment une grille en fer forgé du XVe siècle; — 3° Sainte-Catherine est le vocable du couvent de Sainte-Catherine de Sienne, fondé dans cette rue, en 1605, par Catherine de Colomb, veuve de Gervais de Polaillon, seigneur de Glavenas; — 4° Corneille est le nom de la brèche volcanique qui domine si pittoresquement la ville et sur laquelle a été érigée, en 1860, une statue colossale de Notre-Dame de France, d'une hauteur de 16 mètres au-dessus du piédestal, fondue avec le bronze des canons pris à Sébastopol et qui est l'œuvre du statuaire parisien Jean Bonnassieux.

Dans cette rue et près de la chapelle de Saint-Pierre-le-Vieux, se trouve une belle porte romane, du XIIe siècle, avec son archivolte ornée de bâtons brisés.

ROCHETAILLADE (Rue). De la rue Saunerie à la rue de l'Ancienne-Préfecture.

Cette rue, qui existait, en 1259, est ainsi mentionnée dans les actes : en 1294, *Rocha Taliada*; en 1313, *carreria de Rochatalhada*; en 1512, *carreria Ruppis Sizæ*; en 1527, *carreria Ruppis Cizæ*; en 1615, *rue de la Rochetalhade*; en 1685, *rue de Rochetaliade*.

Les formes, vulgaires ou latines, du nom de cette rue démontrent qu'on a voulu rappeler qu'elle avait été « taillée » dans le rocher.

A signaler dans cette rue, les maisons : n° 7, de style roman, l'une des plus anciennes de la ville et qui, avec ses deux ouvertures du rez-de-chaussée et ses deux fenêtres cintrées du second étage, offre un type rare des maisons privées du XIIIe siècle, malgré les remaniements successifs qui ont altéré quelques unes de ses dispositions primitives surtout à l'intérieur; — Celle placée à l'angle de la rue de l'Ancienne-Préfecture, avec la façade de l'époque romane, ornée de grands arcs, de vestiges de mosaïque et d'une belle tourelle. A titre de souvenir, mentionnons aussi la maison dite de l'Ange-Gardien, remontant au commencement du XVIe siècle, et dont il ne reste de nos jours que l'ange sculpté placé à l'angle du couvent, sis dans cette rue, et occupé par les sœurs de la « société de Saint-Charles », établie au Puy, en 1632, par l'évêque Just de Serres, pour s'occuper de l'instruction des filles de la campagne et donner leurs soins aux malades.

Digitized by Google

RONZADE (Rue de la). Rue partant et aboutissant avenue Alexandre-Clair.

Cette dénomination donnée par le Conseil municipal, le 17 juillet 1889, a remplacé celle de *chemin derrière la maison Clapier*. Elle est empruntée à un plateau de la commune de Vals, jadis vignoble, entre 1280 et 1334, qui a successivement porté les noms de : en 1246, *Rozada*; en 1282, *Rossada* vel *Rozada*; en 1565, *Rozade*.

N.-B. — Il conviendrait de changer ce nom qui n'offre aucun intérêt.

RONZON (Rue de). Du boulevard Saint-Louis au faubourg des Capucins.

Nom d'origine moderne et qui est emprunté à une colline, sise dans la commune du Puy, dénommée : en 1089, *Rezonzio*; en 1253, *Reonso*; au XVI^e^ siècle, *Ronson*.

C'est sur cette colline que s'élevait, au moins depuis l'année 1277, le gibet de la ville du Puy, qui fut délaissé, à partir de 1629, pour « la poutance autrement estrappade », dressée près de la porte Saint-Gilles.

S.

SAINT-ANTOINE (Rue). De la rue Sainte-Marie à la place du Bachat.

Cette rue est citée : en 1294, *carreria Sancti Antonii*; en 1544, *rue Saint-Anthoine*.

Vraisemblablement ainsi dénommée, en l'honneur de saint Antoine de Padoue (1195-1231) qui, d'après Médicis, passe pour être venu au Puy.

L'abbaye cistercienne de Mazan (Ardèche), fondée en 1119, possédait, dans cette rue, une maison, brûlée, le 25 novembre 1550, lors du terrible incendie du quartier de Pouzarot. De nos jours, il ne reste plus de cette maison, qu'une niche et un cintre romans.

SAINT-BARTHÉLEMY (Faubourg). De la rue des Tanneries au pont Saint-Barthélemy.

Est désigné invariablement sous ce nom, depuis 1588 jusqu'en 1794, où il fut appelé *faubourg de la République*.

Sa dénomination est empruntée à la commanderie de Saint-Barthélemy fondée, dans ce quartier, par les Templiers, vers 1170, et qui passa, en 1312, lors de leur expulsion, aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui subsistèrent jusqu'en 1790. Malgré de profonds et regrettables remaniements, il reste encore d'intéressants vestiges des bâtiments primitifs de cette commanderie et, notamment, de l'église, édifiée au milieu du XII^e^ siècle, et d'une vaste salle, affectée probablement à un réfectoire.

Digitized by Google

SAINTE-AGATHE (Rue). De la place Cadelade à la place du Planet.

En 1723, on trouve la mention suivante : *fontaine et place Sainte-Aguette*; en 1738 et 1760, *rue Sainte-Agathe*; en 1794, *rue de la Frugalité*.

Cette dénomination rappelle que, par contrat du 5 février 1644, Claude Spert de Volhac, abbé de Saint-Pierre-Latour (1622-1676), acquit une maison dans ce quartier, pour y fonder le couvent de Sainte-Agathe, destiné à interner les filles repenties. Cet établissement, dont l'administration fut primitivement confiée aux religieuses de Sainte-Marie de Notre-Dame, fut remplacé par celui de Saint-Maurice (V. ce nom).

SAINTE-CATHERINE (chemin de). Partant de l'entrée du faubourg Saint-Jean, dans une direction parallèle à la route nationale.

Du nom d'un moulin, successivement désigné : en 1295, *molendinum Sancti Agrippani*; en 1466, *molindinum de Saint-Agreve*; en 1624, *le molin des religieuses de Saincte-Catherine de Sienne*.

La dénomination de Saint-Agrève rappelle la collégiale du même nom, qui existait déjà en 985 et qui fut réunie au Séminaire du Puy, par décret épiscopal du 10 octobre 1680. Celle de Sainte-Catherine vient de ce que ce moulin a appartenu aux religieuses de Sainte-Catherine de Sienne, qui vinrent s'établir au Puy, en 1605, dans le couvent fondé à leur intention par Catherine de Colomb, veuve de Gervais dè Polaillon, seigneur de Bouzols, en Gévaudan, et de Glavenas, en Velay.

C'est à l'entrée de ce chemin que se trouve l'usine qui, à partir de mars 1845, fournit le gaz aux 132 premiers becs, disséminés dans les bas quartiers de la ville, en remplacement des lanternes à huile, allumées seulement les nuits sans clair de lune et qui, en 1805, n'étaient qu'au nombre total de 15.

SAINTE-CLAIRE (Rue). De la rue Sous-Sainte-Claire à la place du Bachat.

Cette rue a toujours été connue sous sa dénomination actuelle, sauf, en 1794, où on lui donna temporairement celle de *rue Sociale*.

Elle doit son nom au couvent de Sainte-Claire, établi au Puy, en 1425, par les Clarisses de l'institut de Sainte Colette, grâce à la générosité de Clauda de Roussillon, vicomtesse de Polignac.

SAINTE-MARIE (Rue). De la place du Planet à la rue Saint-Antoine.

Connue, à la fin du XVIIIe siècle sous le nom de *rue Sainte-Marie*, elle prit celui de *rue de l'Amitié*, en 1794.

Appellation empruntée aux religieuses de Notre-Dame-Sainte-Marie. V. Rue de la Caserne-Mouton-Duvernet.

SAINT-FRANÇOIS-RÉGIS (Rue). De la rue du Collège à la rue des Sept-Épées.

Digitized by Google

Cette rue a successivement porté les noms de : en 1320 et 1347, *carreria de Sabateria* ; en 1544, *la Sabaterie* ; en 1723, *rue de l'Enfer* ; en 1794, *rue de la Vérité* ; en 1807, *rue de l'Enfer* ; vers 1836, *rue du Collège* ; par délibération du Conseil municipal, du 17 juillet 1889, *rue Saint-François-Régis*.

Étymologies : Pour Sabateria et Collège, V. rue du Collège. On ignore d'où est tirée l'appellation de rue de l'Enfer. Quant à Saint-François-Régis, on a voulu honorer la mémoire du jésuite-prédicateur de ce nom, né à Foncouverte (Aude), le 31 janvier 1597, mort à La Louvesc (Ardèche), le 31 décembre 1640, dont l'intervention pressante parvint à faire révoquer les édits somptuaires qui, en 1640, menaçaient de ruiner totalement l'industrie dentellière du Velay.

SAINT-GEORGES (Rue). De la rue de Vienne à la rue du Rocher.

Cette rue, qui a reçu le nom de *Saint-Georges*, dans le courant du XIXe siècle, était connue sous la dénomination de : en 1340, *en Grateloup* ; en 1471, *carreria de Gratalop* ; en 1711, *rue du Grateloup*.

Le nom de Grateloup est emprunté à l'hôtel des Dauphins de Viennois, sis dans cette rue et désigné, en 1282 « domus de Gratalop ». Celui de Saint-Georges, apôtre du Velay, a servi de vocable à une église, édifiée, croit-on, dans les premières années du Xe siècle, par l'évêque Norbert de Poitiers, démolie, pour cause de vétusté, en 1706, et remplacée par l'église actuelle du Séminaire.

On remarque, dans cette rue : 1° La porte, signalée dès 1233, qui encadre d'une façon si pittoresque la vue du rocher de Corneille ; — 2° la maison n° 11, où l'on voit, au rez-de-chaussée, une colonne centrale, dont le grand chapiteau est orné d'anges ; — 3° la maison de la Prévôté du chapitre cathédral, avec sa porte gothique de la fin du XVe siècle, et son escalier tournant ; — 4° l'église de Saint-Jean des fonts baptismaux, édifiée au moins au début du XIe siècle, sur un plan tréflé, et qui a conservé, notamment dans son abside, quelques-unes de ses dispositions primitives. On pénètre dans ce monument par deux portes, dont l'une, celle du sud, devait être précédée d'un porche, dont les piédroits étaient supportés par les deux lions de pierre, symboles de la force, qu'on voit encore de nos jours ; — 5° l'hôtel de Grateloup, dont la porte principale donnant sur la rue du Cloître est surmontée des armes sculptées et accolées des familles de Nerestang et de La Tour-Maubourg, et dans lequel existe une ancienne chapelle, dédiée à saint Vincent.

SAINT-GILLES (Rue). De la place du Plo à la place du Breuil.

Cette rue existait dès 1250 et portait, en 1286, le nom de *carreria Sancti Egidii* ; en 1585, *rue Sainct Gilles* ; en 1794, *rue de l'Industrie*.

Sa dénomination lui vient de l'hôpital Saint-Gilles, sis dans ce quartier, et connu depuis l'année 1227, et non, comme le prétend Médicis, de ce que l'on passait par cette rue « pour aller à l'antique ville de Sainct-Gilles en Languedoc ».

Signalons, dans cette rue, les maisons : n° 8, dont les soubassements

Digitized by Google

remontent au XIII^e siècle, et qui possède une belle façade, décorée de pilastres, du XVIII^e siècle, une cour avec des arceaux, dont l'un porte la date de 1587, sur un des écussons de la clé de voûte, et des caves, fort anciennes, munies de meurtrières ; — n° 30, maison datée de l'année 1645.

SAINT-JACQUES (Rue). De la place du Plo au boulevard St-Louis.

Cette rue est mentionnée à partir de 1314 et dénommée : en 1457, *charreyra Saint-Jacme* ; en 1586, *rue Sainct-Jacques* ; en 1794, *rue Marat*.

Bien que Médicis prétende que le nom de cette rue provenait de ce que l'on y passait pour « aller au pélérinage du glorieux appotre sainct Jacques le Majour en Compostelle », il est plus probable qu'elle a emprunté sa dénomination à l'hôpital Saint-Jacques, sis près de la porte de ce nom, et qui a existé de 1253 à la fin du XVI^e siècle.

A retenir, dans cette rue, la maison n° 21, datée de l'année 1538, avec les galeries superposées de sa cour intérieure et sa tourelle d'escalier terminée en belvédère.

SAINT-JEAN (Faubourg). De la place Cadelade à la sortie de la ville.

Etait connu sous l'appellation de : en 1391, *faulxbourgs Sainct-Jehan* ; en 1603, *faubourg Sainct-Jehan-La-Chevalerie* ; en 1731, *faubourg de Saint-Jean-de-Jérusalem* ; en 1794, *faubourg de la Fraternité*.

Le nom de Saint-Jean rappelle l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, établi à la sortie de ce faubourg, vers 1150, et supprimé en 1790. A l'exception de quelques rares vestiges de la façade de son église gothique, remontant au XIV^e siècle et de nos jours convertie en logements privés, il ne reste plus aucune trace des bâtiments fortifiés (en 1388) de cette ancienne commanderie.

SAINT-LOUIS Boulevard). De la place du Breuil aux boulevards Carnot et Gambetta.

Ce boulevard, dont la création remonte au commencement du XIX^e siècle, n'a cessé de porter ce nom, depuis l'année 1818, en commémoration du roi Louis IX, qui fit don à la cathédrale, en août 1239 (1) d'une épine de la Sainte Couronne et, croit-on, de la célèbre Vierge noire, lors de son pèlerinage au Puy, en août 1254, à son retour de la septième Croisade. De 1604 à 1703, une hôtellerie, sise à proximité de ce boulevard, dans la rue Saint-Jacques, avait déjà adopté ce vocable de Saint-Louis, sur son enseigne. (V. rue du Général-Lafayette).

SAINT-MAURICE (Place). A l'extrémité de la rue du même nom.

Cette place a toujours été connue sous le nom de *place Saint-Maurice*, jusqu'en 1794, où elle fut appelée momentanément *place de la Paix*.

(1) Et non en 1241, comme le prétend M. Ch. V. Langlois (Cf. Histoire de France, publ. sous la direction de M. E. Lavisse, tome III, 2^e partie, page 98).

Digitized by Google

Sa dénomination vient du couvent de Notre-Dame du Refuge de Saint-Maurice, destiné aux filles repenties, et qui fut fondé, le 18 octobre 1687, par l'évêque du Puy, Armand de Béthune, qui y consacra près de 80.000 livres de sa fortune personnelle. Il avait remplacé celui de Sainte-Agathe (V. ce nom), qui tombait en ruines. Supprimé à la Révolution, il servit de prison, en 1792, pour les prêtres insermentés, d'école secondaire, en 1803, et devint, en 1815, la propriété des religieuses de la Visitation, qui l'habitent encore.

SAINT-MAURICE (Rue). De la place de ce nom à la rue des Tables.

SAINT-MAYOL (Rue). De la rue Grasmanent à la rue des Pénitents.

Avant la délibération du conseil municipal, du 17 juillet 1889, lui assignant ce nom, cette rue s'appelait *rue entre-les-Deux-Hospices.*

Le nom des deux-Hospices indique la situation de cette rue entre l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital-Général. Le premier de ces établissements, dont une légende, sans fondement historique, fait remonter la fondation à l'année 596, ne paraît pas avoir existé, avant les premières années du XII^e^ siècle, puisque antérieurement à 1144, aucun document n'en fait mention. Pour l'Hôpital-Général, V. rue de l'Hôpital-Général.

Saint-Mayol, abbé de Cluny (948-994), est le vocable que l'université ou collège des clercs de la cathédrale du Puy adopta, à partir de l'année 1331 environ. Cette université, sur laquelle nos historiens locaux ont longuement disserté et que les uns ont représenté comme un centre d'enseignement supérieur, d'autres comme un tribunal ecclésiastique et d'autres enfin comme l'assemblée des serviteurs subalternes de la cathédrale, était en réalité une sorte d'école primaire, chargée de former des choriers et des enfants de chœur. En effet, depuis l'année 1213, date de sa plus ancienne mention, cette école ne possédait que deux maîtres, dont l'un enseignait le chant et l'autre la lecture aux dix ou douze enfants, confiés à leurs soins et qui, aux termes d'un règlement de l'an 1461, ne pouvaient être admis qu'à la condition d'être âgés de moins de 12 ans, légitimes, sains de corps et bien conformés. Cette université avait des biens propres qu'elle administrait, sous le haut contrôle du chapitre, et possédait au nord-ouest du cloître de la cathédrale une tour, haute de quatre étages, du commencement du XII^e^ siècle et qui fut malheureusement démolie, en 1845, sur l'intervention de l'architecte Mallay, le déplorable restaurateur de nos monuments historiques.

SAINT-PIERRE (Rue). De la place du Plo à la place du Martouret.

Cette rue, créée en janvier 1817 et ouverte à la circulation, en 1819, avait reçu primitivement le nom de *rue Neuve-de-Saint-Pierre.*

Ce nom vient de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre le Monastier, qui existait déjà en 968, date à laquelle un vicomte de Polignac lui fit don d'une maison et église dite de Saint-Hippolyte « le tout ruiné et joignant » son cimetière. Son église, fondée le 13 avril 993, déjà privée de son clocher qui, menaçant ruines, fut démoli en 1782, s'effondra elle-même, le 17 no-

Digitized by Google

vembre 1800. Le nom de Monastier, ajouté à celui de Saint-Pierre, rappelle le droit de collation de ce bénéfice, concédé à perpétuité aux abbés du Monastier-Saint-Chaffre, lors de la susdite fondation de l'église.

C'est dans cette rue qu'on a construit un bâtiment, dont la première pierre fut posée le 3 avril 1822, à l'usage du tribunal de commerce du Puy, créé par décrets du 22 décembre 1790 et 6 octobre 1809.

N.-B. Il serait utile, pour plus de précision, de dire rue Saint-Pierre-le-Monastier.

SAINT-PIERRE-LATOUR (Place). Commence rue Jules-Vallès et finit à la rue de l'Ancienne-Préfecture.

Cette place est connue sous le nom de : en 1237, *planum Sancti Petri de Turre*; en 1544, *place devant Saint-Pierre-Latour*; en 1578 et jusqu'à la Révolution, *place du Chancelier*; en 1794, *place de l'Homme-armé*.

Sa dénomination actuelle vient de l'abbaye séculière de Saint-Pierre-Latour, dont l'existence est attestée, par des documents authentiques, depuis l'année 876 et qui fut supprimée en 1790. Celle de Chancelier est empruntée à une maison de ce nom, « l'une des plus belles et manificques de la ville », qui fut détruite, en 1590, lors d'une émeute populaire dirigée contre Claude de Martel, lieutenant des maréchaux du Languedoc, qui en était alors le propriétaire.

SAINT-PIERRE-LATOUR (Petite place). Aux sommets des rues Jules-Vallès, des Sept-Épées et du Plâtre.

Est mentionnée, en 1544, sous la rubrique *place Soubs-Saint-Pierre-Latour*.

SAINT-ROBERT (Place). A l'extrémité de la rue de même nom.

Cette place tire son nom, au moins depuis l'année 1684, d'un ancien prieuré dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu et placé sous le vocable de saint Robert, fondateur et premier abbé de ce monastère (1043-1067). Ce prieuré existait déjà à la fin du XI[e] siècle, puisque, en 1102, Pons de Tournon, abbé de La Chaise-Dieu, obtint l'autorisation d'y annexer un oratoire, sans clocher ni cimetière et à l'usage exclusif des religieux qui y demeuraient.

SAINT-ROBERT (Rue). De la rue Saint-Mayol à la place Saint-Robert.

Connue, en 1711, sous le nom de *rue de Saint-Robert*, fut appelée, en 1794, *rue Glaciale*.

SARRECROCHET (Rue). De la rue Meymac à la place de la Platrière.

Est dénommée : en 1723, *rue Sarrecrouchet*; en 1760, *rue de Ferme-Crochet*.

Sous sa forme patoise (Sarre) ou française (ferme), cette rue fournit elle-même l'explication étymologique de son nom.

SAUNERIE (Rue). De la rue Saunerie-Vieille à la rue Guy-François.

Digitized by Google

On trouve cette rue avec les appellations suivantes : en 1283, *carreria de Saunaria* ; en 1340, *Saunaria Nova* ; en 1341, *rue de la Saunerie* ; en 1536, *la Salerie* ; en 1544, *rue de la Saulnerie-jeune* ; en 1574, *rue de la Sonnerye* ; en 1692, *rue de la Sonnerie*.

Saunaria ou Saunerie, mots dérivés du provençal Salnaria qui signifie rue des sauniers ou marchands de sel.

Les sauniers du Puy jouissaient du droit exclusif de la vente du sel, en vertu de la concession qui leur en avait été faite, le 2 août 1226, par l'évêque Etienne de Chalencon. Malgré l'établissement de la gabelle dans la province du Languedoc, en 1341, ils purent librement exercer leur monopole, qui fut maintes fois confirmé par l'autorité royale.

SAUNERIE-VIEILLE (Rue). De la rue Chènebouterie à la rue Rochetaillade.

Cette rue est mentionnée sous les rubrique de : en 1213, *in Salnaria Veteri* ; en 1255, *antiqua carreria de la Saunaria* ; en 1457, *en la Saunaria-Velha* ; en 1723, *rue de la Sonnerie-Vieille*.

SÉGURET (Rue de). De la rue des Tables à la place du Greffe.

On trouve cette rue sous les noms de : en 1201, *in Transversa* ; en 1457, *en la Traversa* ; en 1563, *rue appellée de Moravy aultrement de la Traverse* ; au XVIII^e^ siècle, *rue du Greffe* ; en 1864, *rue Haute-Ville* ; en 1889, *rue de Séguret*.

Etymologies : le mot bas-latin transversa signifie chemin de traverse, nom français de cette rue ; Moravy est le nom de l'île dans laquelle se trouvait cette rue et dont on ignore l'origine étymologique ; pour Greffe V. place du Greffe, et pour Séguret V. rue de Becdelièvre.

N.-B. — C'est à tort qu'on a donné à cette rue le nom de Séguret qui appartient à celle de Becdelièvre : il serait facile de réparer cette hérésie historique, en échangeant la plaque indicatrice de ces deux rues.

SÉMINAIRE (Place du). A l'entrée de la rue Saint-Georges.

Du nom du Séminaire du Puy, fondé le 10 novembre 1652, par l'évêque de Maupas du Tour, et dirigé par la congrégation de Saint-Sulpice.

SEPT-ÉPÉES (Rue des). De la rue Saint-François-Régis à la petite place Saint-Pierre-Latour.

Cette rue, qui partait à l'origine de la place du Théron (V. ce nom), est connue sous la dénomination de : en 1506 et 1544, *rue de la Fabva-Freza* ; en 1583, *rue Fare-Freze* ; en 1780, *rue des Sept-Épées* ; en 1794, *rue de Landau*.

Le mot provençal Fava Freza, signifiant fève écossée, semble indiquer que cette rue servait autrefois de marché aux légumes. L'appellation de Sept-Épées rappelle probablement l'existence d'une confrérie en l'honneur des Sept Douleurs de la Vierge, représentées, dès 1723, par une peinture en détrempe.

Digitized by Google

SOUS-SAINTE-CLAIRE (Rue). De la place du Planet au faubourg Saint-Jean (V. rue Sainte-Claire).

SOUS-SAINTE-MARIE (Rue). De la place du Bachat à la rue de la Caserne-Mouton-Duvernet (V. ce nom).

SUR-SAINTE-CLAIRE (Rue). De la place du Planet à la place du Bachat (V. rue Sainte-Claire).

T.

TABLES (Place des). A la jonction des rues Adhémar-de-Monteil, des Tables et du Général-Waldeck-Boudignon.

A l'origine cette place se confondait avec la rue des Tables et ne portait aucun nom. Ce n'est qu'à partir de l'année 1678 qu'on la trouve désignée, d'abord sous l'appellation de *place Saint-Roch*, puis, vers 1780, de *place des Tables* et, en 1794, de *place de la Montagne*.

La dénomination de Saint-Roch est empruntée au souvenir de ce Saint (guérisseur de la peste) dont « l'ymaige » placée, en 1547, « en la pille des degrez des Tables », servit ensuite d'enseigne à un logis sis à l'angle des rues Boucherie-Haute et des Tables et qui appartenait, avant 1636, à Robert Jourdain, receveur des tailles. Pour place des Tables, V. le suivant.

On remarque, sur cette place : 1° une fontaine, en partie du XV^e^ siècle, jadis placée au bas de la rue des Farges et près de celle de la Juiverie (V. ce nom) et qui fut transférée à son emplacement actuel, en vertu d'une délibération du conseil municipal, du 18 novembre 1803. D'après Médicis, cette fontaine était le monument expiatoire qui fut élevé à l'endroit où les Juifs avaient commis, vers l'année 1325, un meurtre rituel sur la personne d'un enfant de chœur de la Cathédrale ; — 2° la maison dite maison Tharin, dont la décoration artistique révèle le retour aux ordres antiques des débuts du style Renaissance, à la fin du XV^e^ siècle.

TABLES (Rue des). Des rues Grangevieille et des Farges à la Cathédrale.

Cette rue, dont la partie supérieure était autrefois occupée par un escalier accédant à celui de la rue des Grazes (V. ce nom), est mentionnée sous les appellations de : en 1294, *Tabulæ gradum Beatæ Mariæ* ; en 1308, *Carreria de Tabulis* ; en 1457, *en las Taulas* ; en 1678, *rue des Taulles* ; en 1694, *rue des Tables ;* en 1781, *rue des Tables ou Poissonerie*.

Tabulæ et ses divers dérivés signifient bancs de marchands, étals. Cette rue était en effet jadis garnie de tables sur lesquelles les marchands de la ville étalaient les épingles, les images, les chapelets, les chandelles et les cierges qu'ils débitaient aux pélerins se rendant à la Cathédrale. C'est aussi dans

Digitized by Google

cette rue que se trouvait la plupart des boutiques d'orfèvres, fort nombreuses au moyen âge et réduites seulement à quatre, à la fin du XVIII[e] siècle. Dès le XIII[e] siècle, ces orfèvres formaient une corporation importante, dont les statuts furent confirmés par lettres royaux, de janvier 1343. Le mot Poissonerie, vient de ce qu'à partir de l'année 1549 (février), la petite place, connue dès cette époque sous le nom de *Forn-du-poisson* et qui se trouve actuellement au dessus de la maison de la rue des Tables portant le n° 25, servait de marché aux poissons, à l'exclusion des autres quartiers de la ville, à partir de 1773.

Les maisons de cette rue portant les n[os] 7, 24 et 26 possèdent quelques intéressants vestiges de l'époque Renaissance.

TANNERIES (Rue des). De la rue des Moulins à la rue Jean-Burel.

Etait connue, en 1603, sous l'appellation de *rue des Tasneries*; au XVIII[e] siècle elle était comprise dans le *faubourg Saint-Barthélemy*, dont elle a aussi porté le nom, à la Révolution, pour reprendre sa première dénomination, en vertu d'une délibération du conseil municipal, du 17 juillet 1889.

C'est dans cette rue que se trouvaient les ouvroirs (ateliers) des tanneurs du Puy, dont les statuts, communs avec les cordonniers, furent établis, le 18 décembre 1551, confirmés en 1576 et revisés en 1595, 1715, 1730 et 1741. Du commencement du XVI[e] siècle jusqu'en l'année 1741, où elle comptait 84 adhérents, cette corporation jouit d'une grande prospérité, mais, en 1787, elle était à son déclin et le nombre de ses membres était tombé à 24.

TAULHAC (Avenue de). De l'avenue de la Dentelle au village de Taulhac.

Le village auquel aboutit cette avenue est connu, sous la forme primitive gallo-romaine de *Tauliacus*, depuis l'année 993.

C'est sur cette avenue que se trouve le couvent moderne des Carmélites, qui vinrent s'installer au Puy, au moins depuis l'année 1347.

TAULHAC (Passerelle de). De la rue des Tanneries à l'avenue de Taulhac.

TEINTURIERS (Rue des). Du boulevard du Maréchal-Fayolle à la rue des Carmes.

Les teinturiers n'ont occupé qu'une place secondaire dans la vie économique du Puy et les documents d'archives ne fournissent que fort peu de renseignements sur leur histoire. On sait seulement qu'ils ne formaient pas de corporation spéciale, que la première mention les concernant date de l'année 1626 et que le contrat d'apprentissage de ce métier était d'une durée de deux ans. En 1787, les teinturiers comptaient six représentants dans la ville.

THÉRON (Place du). A la jonction des rues du Portail-d'Avignon, de la Chaussade, du Général-Lafayette et de la Chèvrerie.

Digitized by Google

S'appelait anciennement place de la Monnaie et est ainsi désignée dans les actes : en 1320, *lo pla de la Moneda*; en 1505, *planum Monetæ*; en 1544, *el planet de la Moneda*; en 1598, *la Placette aultrement dit Plo de la Monede.*

A proximité de cette place, il existait aussi une rue de la Monnaie, connue, en 1283, sous la rubrique de *Carreria vocata de Moneta* vel *deus Moneders.*

La dénomination de Monnaie provient très probablement de ce que les monnayeurs chargés de la frappe des monnaies des évêques du Puy, depuis l'année 924 jusqu'en 1318 au moins, devaient habiter dans ce quartier. Celle du Théron, d'origine moderne, a été empruntée à la fontaine de ce nom que l'on voit sur cette place et qu'un acte de 1284 cite en ces termes : *fons quæ vocatur del Teron.* Le nom de Théron est certainement celui d'un terroir, car, en vieux français, terron signifie terre.

TRAVERSIÈRE-DE-CADELADE (Rue). De la place Cadelade à la place du Planet.

TRAVERSIÈRE-DES-MOURGUES (Rue) De la place du Martouret à la rue des Mourgues.

Cette rue était connue dès l'année 1294, sous le nom de rue de la Ollerie. Elle est désignée : en 1340, *carreria vocata de l'Olaria*; en 1412, *rue de la Ollerie ou du Martouret*; en 1697, *rue du Martouret.*

Ollerie est un dérivé du mot provençal Oller, signifiant fabricant d'huile et, par extension, magasin où l'on vend de l'huile. Pour Martouret, V. ci-dessus.

C'est dans cette rue qu'un Arménien du nom bien oriental de Versannes Soleil, s'inspirant de l'initiative de deux de ses compatriotes à Paris, ouvrit, avec un nommé Blaise Boucard, marchand de liqueurs, le premier café du Puy, au mois de juillet 1697.

TRAVERSIÈRE-DES-TABLES (Rue). De la rue des Tables à la rue Adhémar-de-Monteil.

TRAVERSIÈRE-DU-CONSULAT (Rue). De la rue du Consulat à la rue Grangevieille.

Etait primitivement connue sous le nom de rue de la Grange.

Bien que des documents signalent l'existence d'une rue de la Grange, dès l'année 1261, nous croyons que cette dénomination doit être attribuée, au moins jusqu'en 1328, à la rue Grangevieille. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à partir de 1437 qu'on trouve ces deux rues nettement désignées et sans qu'il soit possible de les confondre. Voici les divers noms qui lui ont été assignés : en 1456, *la Grangha del Blat*; en 1462, *rue de la Grange* « en laquelle on vand de présent le bled »; en 1544, *rue de la Grange*; en 1723, *Traverse-du-Consulat*; en 1745, *rue de la Grange.*

Pour les étymologies V. rue Grangevieille et rue du Consulat.

Digitized by Google

V.

VERDUN (Rue de). De la rue du Pouzarot à la place du Bachat.

Cette rue, mentionnée pour la première fois en 1457, est dénommée : en 1526, *carreria appellata en Verdu*; en 1594, *rue de Verdun*.

L'étymologie la plus vraisemblable est que ce nom de Verdu ou Verdun est une forme altérée du mot bas-latin verdonum, qui signifie pré ou métairie.

VIBERT (Rue). De la place du Breuil à l'avenue Alexandre-Clair.

Cette rue a porté successivement les noms de : de 1532 à 1730, *faubourg Saint-Gilles*; au milieu du XVIII^e^ siècle, *faubourg du Breuil*; en 1794, *faubourg de la République*; en 1799, *faubourg de la Liberté*; après la Révolution, *faubourg du Breuil*; par délibération du conseil municipal, du 6 juin 1906, *rue Vibert*.

La dénomination de rue Vibert a été donnée en souvenir de la famille de ce nom, à laquelle on doit : Jean-Baptiste Vibert, directeur du Musée et des écoles industrielles du Puy (1800-1871); — Emile Vibert, docteur en médecine, chirurgien en chef de hôpitaux de la ville (1830-1888); — Paul Vibert, docteur en médecine, qui a doté sa ville natale de la fontaine monumentale, surmontée de la Baigneuse en bronze du statuaire Julien, qui a été inaugurée, le 21 octobre 1906, sur le boulevard Carnot (1865-1906).

VICTOR-HUGO (Cours). De la place Jules-Michelet à la rue Antoine-Martin.

Ce cours, créé en 1893 sur l'emplacement d'une partie du faubourg Saint-Barthélemy (V. ce nom), a reçu cette dénomination, par délibération du Conseil municipal, du 14 juillet 1896, en l'honneur du célèbre poète Victor Hugo (1802-1885).

VIENNE (Chemin de). Du faubourg Saint-Jean à la rue de Vienne.

Ce chemin, aussi connu sous le nom de *chemin de Petit-Vienne*, était dénommé *chemin de la coste de Vienne*, en 1807 (V. le suivant).

C'est sur ce chemin que les religieuses du Bon-Pasteur, d'Angers, à la demande de l'évêque de Bonald, ont ouvert, en 1836, une maison de refuge de Repenties qui, depuis 1790 jusqu'à cette époque, étaient renfermées à l'Hôpital général. Antérieurement à la Révolution et à partir de 1688, cet établissement recueillait déjà les filles en question, appartenant aux basses classes, celles « d'honnêtes familles » étant internées dans le couvent de Saint-Maurice (V. ce nom). Le local affecté à ce service portait aussi le nom de « maison du Bon-Pasteur » et se trouvait, à l'origine, sur l'emplacement de la chapelle actuelle de cet hôpital, construite en 1752, sur les plans de

Digitized by Google

l'architecte Portal, et solennellement inaugurée par l'évêque Lefranc de Pompignan, le 3 mai 1757.

VIENNE (Rue de). De la rue de l'Ancienne-Préfecture au chemin de Vienne.

Elle est dénommée : en 1294, *carreria de Vienna*; en 1345, *carreria Viennæ*; en 1456, *charreyra de Viana*; en 1595, *rue de Vianne*; en 1607, *rue de Vyanne*.

D'après le chroniqueur Médicis, cette appellation proviendrait de ce que « les gens de la très antiquissime ville de Vienne » entraient par la porte de cette rue, lorsqu'ils venaient en pèlerinage « à Nostre-Dame du Puy ».

On trouve dans cette rue la maison-mère des dames de l'Instruction, fondée en 1668, et qui fusionna, en 1704, avec celle de l'Enfant-Jésus, pour ne faire qu'une seule institution, dans laquelle se recrutent les nombreuses Béates du département de la Haute-Loire.

On accède par cette rue au cimetière du Nord, où la première inhumation eut lieu le 14 mai 1725.

VILLENEUVE (Rue). De la rue Grangevieille à la rue du Consulat.

Jusque vers l'année 1457 environ, cette dénomination fut attribuée à la rue du Consulat (V. ce nom). Elle est mentionnée : en 1457, *en Viala Nova*; en 1565, *rue de Villeneufve*; en 1644, *rue appellée de Villeneufve autrement de la Granette*.

Pour l'étymologie de Villeneuve V. Consulat (rue du). Granette est une déformation du vieux mot français Grenette qui signifie halle aux grains, laquelle se trouvait jadis à proximité de cette rue.

Quoique tombant de vétusté, la maison n° 21 de cette rue, avec sa baie géminée et son ouverture rectangulaire de la fin du XIII^e^ siècle, mérite une mention spéciale.

VISITATION (Rue de la). De la rue des Tables à la place Saint-Maurice.

Pour l'origine de ce nom, V. rue Guillaume-Tardif et place Saint-Maurice.

ERRATUM : rue Jules-Vallès : *au lieu de* : né à Vourzac (Haute-Loire), le 11 octobre 1807, décédé à Paris, le 15 février 1885, *lire* : né au Puy, place de la Plâtrière, le 11 juin 1832, décédé à Paris, le 14 février 1885.

Digitized by Google

TABLE DES FORMES ANCIENNES

ET DES MATIÈRES PRINCIPALES

A.

Accarion, architecte. V. *Panessac.*
Ailhs, Aix. *Ancienne-Comédie.*
Amitié. *Sainte-Marie.*
Ange (L'). *Félix-Boudignon.*
Antoine de Padoue (Saint). V. *Saint-Antoine.*
Archives départementales. V. *Jules-Vallès.*
Avignon. *Carmes, Portail-d'Avignon.*

B.

Bac, Bacha. *Bachat.*
Baconaria. *Baconnerie.*
Bailliage. V. *Adhémar-de-Monteil, Général-Waldeck-Boudignon, Greffe.*
Barba-Funela, Barbe-Funelle. *Bouilton.*
Basse-Bocherie. *Boucherie-Basse.*
Bessatum. *Bessat.*
Biddoye, Bidoyra, Bidoyre. *Baconnerie.*
Bonnet-Rouge. *Grasmanent.*
Bon-Pasteur Couvent. V. *Vienne.*
Breuil. *Henry-Vinay, Maréchal-Fayolle.*
Breuil (faubourg). *Vibert.*
Breul, Breulh, Brolium, Brueil, Bruelh. *Breuil.*
Bussy (**De**). V. *Orphelinat.*

C.

Cafés. V. *Traversière-des-Mourgues.*
Caisse d'Épargne. V. *République* (avenue).
Calemard de La Fayette. V. *Henry-Vinay, Pons-de-Chapteuil.*
Capucins. *Frère-Théodore.*
Capucins (Derrière les). *Maréchal-Latour-Maubourg.*
Carcompade. *Général-Waldeck-Boudignon.*
Carmes. *Dentelle.*
Caserne-Sainte-Marie. *Caserne-Mouton-Duvernet.*
Cathédrale. V. *For* (place du), *Rocher.*
Cathelade. *Cadelade.*
Catherine de Sienne. Couvent. V. *Rocher.*
Chamars. *Montferrand.*
Champ-de-Foire. *Jules-Michelet.*
Chancelier. *Saint-Pierre-Latour.*
Chandorat (Jean de). Evêque. V. *For* (place du).
Chantal. *Grasmanent.*
Charcompade, Charcomppade, Charcomprade. *Général-Waldeck-Boudignon.*
Charité. *Pèlerins.*
Chassaing (Aug.). V. *Jules-Michelet*
Cimetière du Nord. V. *Vienne.*
Clapier (chemin). *Ronzade.*
Clauso, Clauson, Clauzo, Clauzon, Clouzo, Cloze. *Félix-Boudignon.*

Digitized by Google

Collège. V. *Saint-François-Régis.*
Commerce. *Raphaël.*
Cordaria, Cordelhati, Cordelayres, *Cordelières.*
Cordeliers. *Antoine-Martin, Cordelières.*
Cordiers. *Cordelières.*
Corerie. *Courrerie.*
Corneille. *Rocher.*
Corretaria, Correyra, Correyrie. *Courrerie.*
Corroyeurs *Bonhomme.*
Cottelade. *Cadelade.*
Courdilhayra, Courdiliaires. *Cordelières.*
Cour commune. V. *Becdelièvre.*
Cour-du-Roy. *Adhémar-de-Monteil.*
Courtiers. V. *Courrerie.*
Couteliers. V. *Cadelade, Ouche (L').*
Coutellerie. *Ouche (L').*
Coyrataria. *Courrerie.*
Crouzet (Claude), sculpteur. V. *Pénitents.*
Crozatier. V. *Breuil, Henry-Vinay.*
Cussinel, maçon. V. *Panessac.*

D.

Derrière-le-Musée. *Antoine-Martin.*
Devant-les-Greffes. *Ancienne-Préfecture.*
Dolezo, Dolezon. *Dolaizon.*

E.

Ecoles chrétiennes. V. *Gouteyron.*
Egalité. *Panessac.*
Enfer (L'). *Saint-François-Régis.*
Entre-les-deux-hospices. *Saint-Mayol.*
Eschadafalc, Eschadafaut, Eschadaffaut. *Gouteyron.*
Espaly. *Gambetta.*
Espervier. *Epervier.*
Evêché. V. *For* (Place du).

F.

Fabva Freza. *Sept-Epées.*
Farghas, Fargia, Fargiæ. *Farges.*
Fave-Freze. *Sept-Epées.*
Fer-à-Cheval. *Henry-Vinay.*
Ferme-Crochet. *Sarrecrochet.*
Foiral. *Jules-Michelet.*
Foiralle. *Pouzarot.*
Forn-du-Poisson. V. *Tables* (rue des).
For, Forum. *For.*
François, peintres. V. *Pénitents.*
Fraternité. *Planet* (place du), *Saint-Jean.*
Frenaria, Frénerie. *Ancienne-Préfecture.*
Frugalité. *Sainte-Agathe.*
Fuoc (moulin de). *Moulin-Pataud.*

G.

Gabrielou, Gabrilou. *Bonhomme.*
Galard de Terraube, évêque. V. *For* (place du).
Gauteyro. *Grasmanent.*
Gibet. V. *Ronzon.*
Giraudon. *Gouteyron.*
Gouteyro, Gouteyron. *Grasmanent.*
Gouteyron. *Jardin-de-l'Evêque.*
Gouvernement. *Ancienne-Préfecture.*
Gradus. *Grazes.*
Grains. V. *Panessac.*
Granette. *Villeneuve.*
Granga, Grangha. *Traversière-du-Consulat.*
Grangha Velha, Grangia, Grangia vetus. *Grangevieille.*
Granholet, Granoillet, Granolhetus, Granoulhet. *Grenouillit.*
Gratalop, Grateloup. *Saint-Georges.*
Grazas, Grazia. *Grazes.*
Greffe. *Séguret.*

H.

Haix. *Ancienne-Comédie.*
Haute-Ville. *Becdelièvre, Séguret.*
Homme-armée. *Saint-Pierre-Latour.*
Horti monachorum. *Mourgues.*
Hospices. V. *Gouteyron.*
Hôtel-Dieu. V. *Grazes, Saint-Mayol.*

Digitized by Google

I.

Industrie. *Saint-Gilles.*
Instruction. Couvent. V. *Vienne.*

J.

Juerie, Juifferie, Juifverie. *Juiverie.*
Jules Vallès. V. *Henry-Vinay.*
Julien (P.). Sculpteur. V. *Carnot.*
Juzior. *Juiverie.*

L.

Landau. *Sept-Epées.*
Liberté. *Carmes, Martouret, Vibert.*
Lycée de jeunes filles. V. *Jules-Michelet.*

M.

Macellum Inferius. *Boucherie-Basse.*
Macellum Secureti, Macellum Superius. *Boucherie-Haute.*
Mairie. V. *Martouret.*
Marat. *Capucins, Saint-Jacques.*
Martoret, Martoretum. *Martouret.*
Martouret. *Traversière-des-Mourgues.*
Masel-Sobeire. *Boucherie-Haute.*
Masel-Soteyra. *Boucherie-Basse.*
Mazan. Abbaye. V. *Saint-Antoine.*
Mère-Agnès. V. *Ouche* (*L'*).
Meymare. *Meymac.*
Mollin-de-Pataud. *Moulin-Pataud.*
Moneda, Moneders, Moneta. *Théron.*
Monferran. *Montferrand.*
Mongros. *Antoine-Clet.*
Monnaies. V. *Théron.*
Monpeyros. *Adhémar-de-Monteil.*
Montagne. *Farges, Francheterre-Sauvadet, Montferrand, Tables.*
Montpeyros, Montpeyroux. *Adhémar-de-Monteil.*
Moravy. *Séguret.*
Musée. V. *Ancien-Musée, Henry-Vinay.*

N.

Naberte. *Plat-du-Loup.*
Neuve-de-l'Ouche. *Pierre-Cardinal.*
Neuve-Saint-Pierre. *Saint-Pierre.*
Notre-Dame-de-France. Statue. V. *Rocher.*
Notre-Dame du Refuge. Couvent. V. *Saint-Maurice.*

O.

Obradors. *Dolaizon.*
Ocha subtus Grangiam. *Ouche* (*L'*).
Odin (Pierre). V. *For* (place du).
Olaria, Ollerie. *Traversière-des-Mourgues.*
Orfèvres. V. *Tables.*
Orts doux Morgues, Orts doux Mourgues, Ortus Monachorum. *Mourgues.*
Oucha (L'). Oucha Guillelmi Juliani. *Ouche* (*L'*).

P.

Palaix, Palays, Pallet. *Palais.*
Panassac, Panassacus. *Panessac.*
Panavayre, Panaveyre. *Droite.*
Pannassac. *Panessac.*
Parcheminiers. V. *Meymac.*
Pargeminarie, Parghamineria. *Meymac.*
Parler. Peintre. V. *Pénitents.*
Pena Veyra. *Droite.*
Petit-Vienne. *Vienne.*
Peyra Pessada, Peyre-Pesade. *Pouzarot.*
Phalibert. *Philibert.*
Placette. *Marché-Couvert.*
Planaveyre. *Droite.*
Plan deux Lops. *Plat-du-Loup.*
Planet. *Marché-Couvert.*
Planum deus Lops, Planum Lupporum. *Plat-du-Loup.*
Plastreira. *Bouillon, Platrière.*
Plastreire. *Platrière.*
Plastreyre. *Bouillon, Platrière.*
Plat dous Lops. *Plat-du-Loup.*
Platrière. *Bouillon.*
Poissonnerie. *Tables.*

Digitized by Google

Polignac. *André-Chantemesse.*
Pons-Novus. *Pont-Neuf.*
Pont-d'Estrolhas. *George-Sand.*
Pont-Nou. *Pont-Neuf.*
Porche, Porchy. *Dolaizon.*
Porcs. Marché. V. *Cadelade.*
Porta Esgueira. *Porte-Aiguières.*
Portal-Neuf. *Bonhomme.*
Portalis Advinionis. *Portail-d'Avignon.*
Portaret. *Droite.*
Portas, Portes. *Ancienne-Préfecture.*
Porte-d'Avignhon. *Portail-d'Avignon.*
Porte-Esguierre, Porte-Esgyère. *Porte-Aiguières.*
Posarotus. *Pouzarot.*
Pos-en-Gayta. *Félix-Boudignon.*
Pos-en-Vera. *Ancienne-Comédie.*
Pos-la-Roche. *Bachat.*
Pous-en-Gayta. *Félix-Boudignon.*
Poux-en-Vère. *Ancienne-Comédie.*
Pozarot. *Droite, Pouzarot.*
Prats-doux-Loups. *Plat-du-Loup.*
Préfecture. V. *Ancienne-Préfecture, Breuil.*
Prévôté du Chapitre. V. *Saint-Georges.*
Prieuré. *Halle.*
Prison. *Abbé-de-l'Epée, Adhémar-de-Monteil.*
Puits de la Roche. *Bachat* (place).

Q.

Quatre-Avenues. *Du Guesclin.*

R.

Rafaellus. *Raphaël.*
Raison. *Rocher.*
Raphaellus. *Raphaël.*
Reonzo. *Ronzon.*
République. *Breuil, Maréchal-Fayolle, Saint-Barthélemy, Vibert.*
Rezonzio. *Ronzon.*
Rocha Arnaudi. *Roche-Arnaud.*
Rocha Taliada. *Rochetaillade.*
Rocheta, Rochette (La). *Pèlerins.*
Ronson. *Ronzon.*
Rossada, Rozada, Rozade. *Ronzade.*
Ruppes Ciza. *Rochetaillade.*

S.

Sabateria, Sabaterie. *Saint-François-Régis.*
Sanctus Agrippanus. *Sainte-Catherine.*
Sainct-Jehan, S. Jehan-de-Jérusalem, S. Jehan-la-Chevalerie. *Saint-Jean.*
Sainct-Julhien. *Grangevieille.*
Saint-Agrève. *Sainte-Catherine.*
Saint-Barthélemy. *Jean-Burel, Tanneries.*
Saint-Charles. *Lille.*
Saint-Charles. Couvent. V. *Rochetaillade.*
Sainte-Épine. V. *Saint-Louis.*
Sainte-Marie. Couvent. V. *Ancien-Musée, Caserne-Mouton-Duvernet, République.*
Saint-Esprit. *Pélerins.*
Saint-Haon. *Maréchal-Fayolle.*
Saint-Haon. Comtes. V. *Halle.*
Saint-Hubert. Chevaliers. V. *Breuil.*
Saint-Jacme. *Saint-Jacques.*
Saint-Jacques de Compostelle. V. *Saint-Jacques.*
Saint-Jean des fonts baptismaux. V. *Saint-Georges.*
Saint-Joseph. *Juiverie.*
Saint Jolia, Saint Julia. *Grangevieille.*
Saint-Laurent. *Carnot, Francheterre-Sauvadet.*
Saint-Laurent. Eglise. V. *Du Guesclin.*
Saint-Léonard. *Général-Waldeck-Boudignon.*
Saint-Pierre-Latour. Abbaye. V. *Jules-Vallès.*
Saint-Pierre le Monastier. Abbaye. V. *Saint-Pierre.*
Saint-Pierre le Vieux. *Rocher.*
Saint-Roch. *Tables.*
Saint-Vincent de Paul. Couvent. V. *Carnot.*
Salerie. *Saunerie.*
Salnaria Vetus. *Saunerie-Vieille*

Digitized by Google

Sanctus Antonius. *Saint-Antoine.*
Sanctus Egidius. *Saint-Gilles.*
Sanctus Julianius. *Grangevieille.*
Sanctus Petrus de Turre. *Saint-Pierre-Latour.*
Sarrecrouchet. *Sarrecrochet.*
Saunaria, Saunaria Nova. *Saunerie.*
Saunaria Velha, Sauneria. *Saunerie-Vieille.*
Sauniers. V. *Saunerie.*
Séauve. *Derrière-l'Ancien-Musée.*
Securetum, Seguret, Seguretum. *Becdelièvre.*
Selva. *Derrière-l'Ancien-Musée.*
Servant. Peintres. V. *Pénitents.*
Serveyre. *Becdelièvre.*
Silva. *Derrière-l'Ancien-Musée.*
Sociale. *Sainte-Claire.*
Sonnerie, Sonnerye. *Saunerie.*
Sourdes-Muettes. V. *Présentation.*
Sourds-Muets. V. *Aiguilhe.*

T.

Tabulæ. *Tables.*
Tanneurs. V. *Tanneries.*
Tasneries. *Tanneries.*
Taulas (Las). *Tables.*
Tauliacus. *Taulhac.*
Temple. *Cordelières.*
Templiers. V. *Saint-Barthélemy.*
Téron. *Théron.*
Théâtre. V. *Ancienne-Comédie, Breuil.*
Transversa. *Séguret.*
Travail. *Cordelières.*
Traversa (La). *Séguret.*
Traversière-Grangevieille. *Boucher-de-Perthes.*
Tribunal. *Abbé-de-l'Épée.*
Tribunal civil. V. *Breuil.*
Tribunal de commerce. V. *Saint-Pierre.*

U.

Usine à gaz. V. *Sainte-Catherine.*

V.

Valet. *Aiguilhe.*
Vals. *Alexandre-Clair.*
Verdu. *Verdun.*
Viala Nova. *Villeneuve.*
Viana. *Vienne.*
Vianes. *Derrière-l'Ancien-Musée.*
Vianne. *Vienne.*
Vibert. V. *Carnot.*
Vienna. *Vienne.*
Villeneufve. *Villeneuve.*
Visitation. *Guillaume-Tardif.*
Vorey. Couvent. V. *Henry-Vinay.*

Digitized by Google

Digitized by Google

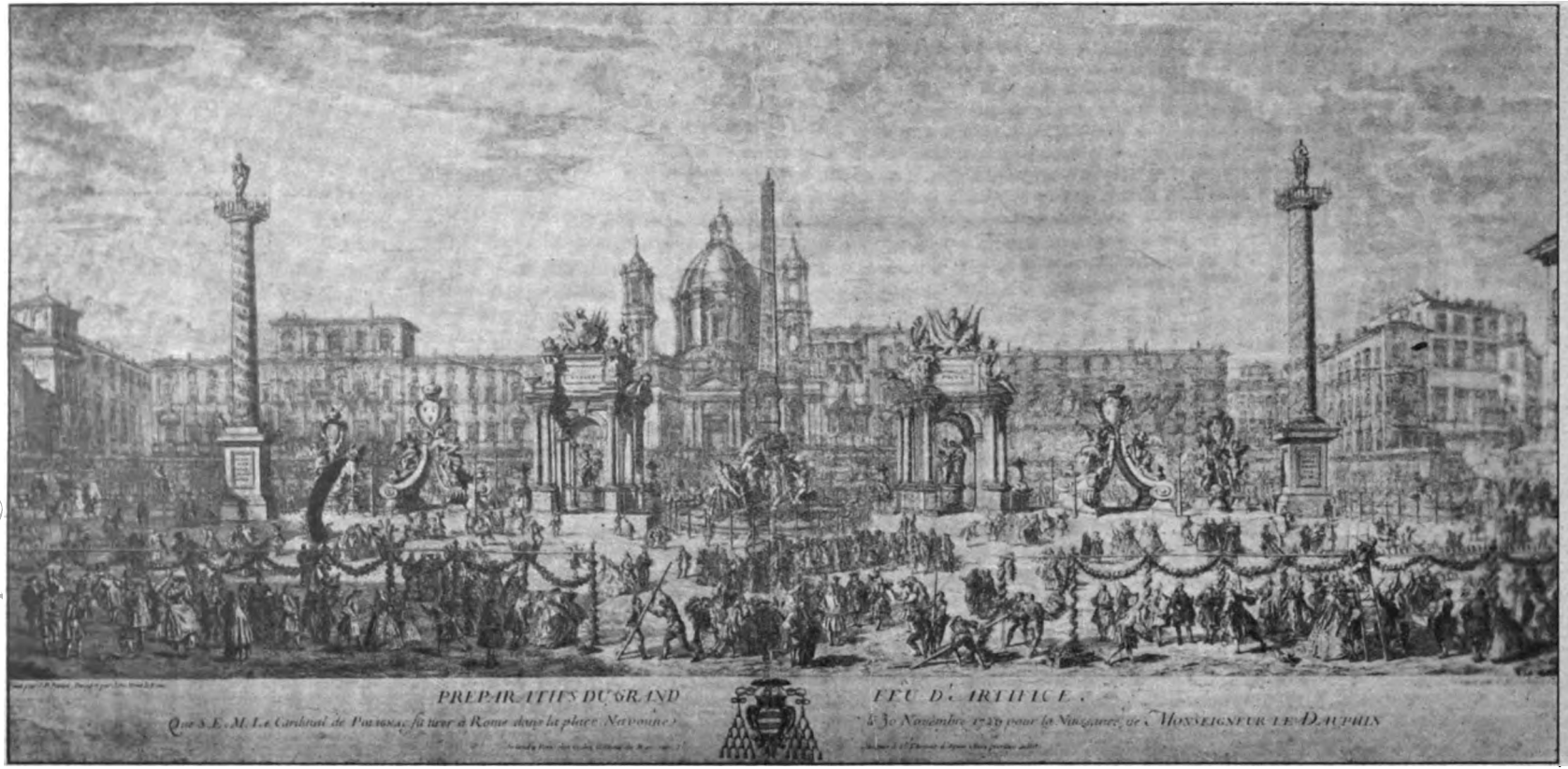

Gravure de C. M. Cochin.

Digitized by Google

LA MISSION

DU

Cardinal Melchior de Polignac

A ROME (1724-1732)

(*Suite*)

CHAPITRE V

LE CARDINAL DE POLIGNAC ET LES FÊTES FRANÇAISES A ROME

Les titres cardinalices de Melchior de Polignac. Son intervention dans les débats relatifs a la canonisation de Louis de Gonzague, de Colette de Corbie et a la béatification de la Mère Agnès, de Langeac.

Cérémonie solennelle en mémoire de la conversion de Henri IV (1734). — Les fêtes commémoratives du mariage de Louis XV avec Marie Leczinska (1725). — Les fêtes du Carnaval de 1726.

Nomination de Polignac a l'archevêché d'Auch (1726). Le Cardinal reçoit le pallium (1726) et la croix de commandeur de l'ordre du Saint Esprit (1728) Les félicitations du prince de Condé.

La pose de la première pierre de l'église des Saints André et Claude des Bourguignons et Franc-Comtois (1728).

Les fêtes pour la naissance du Dauphin (1729). — Les préparatifs. Le *Te Deum* a Saint-Louis des Français. Les décorations de l'ambassade. Le concert. Les courses des barbes. Les illuminations. Le feu d'artifice. Le compte-rendu de Wleughels. Les échos des réjouissances. Les relations officielles. Les toiles de Panini. Les dessins et les estampes.

La Saint-Louis de 1731.

« Tout Rome aime Polignac, l'honore et le respecte ».

« A Rome, affirme Bernis (1), le cardinal de Polignac s'acquit une

(1) *Mémoires et Lettres*, éd. Masson, Paris, Ollendorf, 1903, t. Ier, p. 62.

Digitized by Google

réputation moins contestée [qu'en Pologne et en Hollande]. Magnifique, aimant les antiquités, connaissant les arts, accueillant les artistes, il était là dans son centre. Son palais était une espèce d'académie où il se faisait plus de dissertations que d'affaires. Les dépêches étaient trop souvent sacrifiées aux Muses, et la lecture des ouvrages d'esprit retardait quelquefois le départ des courriers ».

La première partie de ce jugement est surtout exacte.

Magnifique, certes le cardinal l'était et s'il faut attribuer cette magnificence à son éducation, il convient de se rappeler aussi qu'à Rome, Polignac devait soutenir la situation vraiment exceptionnelle de prince de l'Église et de représentant du Roi de France. Ces deux prérogatives comportaient des obligations demandant une certaine solennité dans l'existence officielle, ce que nous appelons aujourd'hui une « représentation », digne à la fois de l'état qu'elle honorait et de la grandeur du pays pour le renom duquel elle s'exerçait. Le prélat voulut qu'elle eut tout l'éclat désirable et n'hésita pas à en multiplier les manifestations.

Dès son installation officielle à Rome, Polignac s'appliqua à marquer toute l'importance de sa double fonction.

S'il fut dispensé de la cavalcade ordinaire pour le consistoire du 26 juin 1724 dans lequel Benoît XIII lui imposa le chapeau de cardinal, il sut donner toute publicité à la cérémonie de fermer et d'ouvrir la bouche qui eut lieu le 27 septembre (1). A cette

(1) Polignac reçut alors les félicitations d'un grand nombre de Français. Le P. Faucher cite plusieurs de ces témoignages d'estime : nous retiendrons celui émanant d'un religieux du diocèse du Puy. « On publie, Monseigneur, écrit-il, qu'on vous a ouvert la bouche, mais on n'oseroit le débiter devant ceux qui ont l'honneur de vous connoitre sans s'exposer à souffrir un démenti de la part de MM. de l'Académie française ; ces pères de l'éloquence ont toujours été dans l'admiration lorsqu'ils vous ont entendu parler avec tant de noblesse et de majesté. La Pologne nous crie d'un autre côté : *nunquam sic locutus est homo*, jamais mortel n'a parlé comme lui : l'élite de ce qu'il y a de plus sage et de plus sensé dans l'Europe, assemblée à Utrecht, au nom des têtes couronnées, nous assure d'une voix unanime qu'on n'a jamais entendu d'homme plus disert et plus éloquent : les échantillons de vos ouvrages, tant en vers qu'en prose, que le public vous a arrachés sont des preuves existantes de l'heureuse facilité que vous avez à vous énoncer tant en latin qu'en françois, sans parler des langues étrangères que vous parlez avec une grâce si naturelle, accompagnée d'une éloquence presque inimitable : cependant, Monseigneur, puisqu'on nous assure que le Saint-Père vous a ouvert la bouche, nous devons d'autant plus y ajouter de foi que ce Pape dont l'élection est toute miraculeuse a fait déjà une espèce de miracle en votre faveur, et que sans

Digitized by Google

audience, le Pape lui avait assigné le titre diaconal de Sainte-Marie *de Porticu Campitelli*; il se démit de ce titre et opta, en passant dans l'ordre des cardinaux-prêtres, pour celui de Sainte-Marie *in Via*, le 20 novembre.

Il en prit possession le 7 décembre et assista en cette qualité au concile national tenu à Rome, dans le palais de Saint-Jean de Latran, par Benoît XIII, du 15 avril au 19 mai 1725. Le 29 décembre suivant, il se démettait du titre de Sainte-Marie *in Via* et choisissait celui de Sainte-Marie des Anges aux Thermes de Dioclétien dont il prit possession le 11 janvier 1726 afin de siéger le lendemain dans la Congrégation de Propagande *de fide*, dont il avait été nommé assesseur, en même temps qu'il était admis dans celle des *Rites* et dans celle de l'*Index*.

En cette qualité, le cardinal rendit encore service à son pays. C'est ainsi qu'il s'opposa à la censure dont était menacée l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury; qu'il intervint dans les débats relatifs à la canonisation de Louis de Gonzague (1) et à la béatification de la mère Agnès, de Langeac.

A ce dernier sujet, il écrivait, le 23 août 1725, la lettre suivante au général des Dominicains :

J'ai reçu, mon révérend Père, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, le 5 de ce mois, à l'occasion de la béatification de la vénérable Mère Agnès, de Langeac. Vous ne devez point douter que je ne donne tous mes soins et que je n'emploie tout mon zèle pour parvenir à la consommation de ce grand ouvrage. Outre bien des raisons particulières que j'ai de m'y intéresser, les ordres que j'ai reçus là-dessus du roi sont positifs. Ainsi vous pouvez être persuadé que je ne négligerai rien de tout ce qui pourra y contribuer. Il y a longtemps que M. le marquis de Mongon (2) m'en a écrit pour la première fois. Soyez persuadé, mon révérend Père, que j'ai cette affaire extrêmement à cœur... Au reste, rien n'est plus difficile en ce pays ci que la béatification d'un saint.

adulation, on peut l'appeler un homme miraculeux, Vous n'avez qu'à ouvrir la bouche déjà ouverte par la main d'un saint, j'ouvrirai la mienne pour prier le Saint des Saints de vous combler de ses bénédictions ».

(1) Faucher, *op. cit.*, II, 173.

(2) Sans doute l'abbé de Montgon, ministre de Philippe V d'Espagne, mais peut-être aussi Philippe-Gabriel de Cordebœuf-Montgon, maréchal de camp, gouverneur d'Oléron.

Digitized by Google

Le cardinal fut nommé, le 15 septembre 1728 *ponent*, c'est-à-dire rapporteur de ce procès. « Mgr de Polignac, écrivait l'abbé de Cherré, le 17 janvier 1731, à l'évêque de Saint-Flour, me demande souvent si vous m'avez honoré de quelque ordre nouveau au sujet de la béatification... Les Jacobins s'y intéressent beaucoup à présent » (1).

Le cardinal participa aussi à la canonisation de sœur Colette de Corbie et fut, comme l'a remarqué M. Antoine Jacotin, l'un des premiers évêques français qui prit en main cette cause. Dans une lettre adressée le 18 août 1739 à Madame Gallien, abbesse du monastère de Sainte-Claire du Puy, par le P. Joseph Gallien, dominicain, on rencontre, en effet, cette indication :

Son Eminence le cardinal de Polignac m'a fait la grâce de me dire qu'il y avoit desja sept ou huit mois qu'il avoit écrit à Sa Sainteté et au cardinal Ruspoli, pour demander la canonisation de la bienheureuse Colete et qu'il écriroit de rechef au cardinal Ruspoli pour cette affaire.

Le 19 novembre 1739, le père Gallien écrivait encore :

Ma trez chere sœur, vous trouverez icy la réponse que le cardinal Ruspoli a faite à monseigneur le cardinal de Polignac, touchant le procez de canonisation de la bienheureuse Colette; cette réponse est arrivée à Paris depuis quelque temps mais, comme elle était en italien, Son Eminence a voulu la faire traduire en français, avant que de vous l'envoyer. Monseigneur le cardinal de Polignac a gagné depuis quelque temps un fameux procez contre l'économe général des bénéfices consistoriaux, dans le temps de leurs vacances... (2).

Parallèlement, le chargé d'affaires de France s'ingéniait à accuser le prestige de son pays aux yeux des Romains. On en rencontre de fréquentes mentions dans la correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec le surintendant des bâtiments.

Lundy, fête de Sainte-Lucie, écrit le 19 décembre 1724 Poerson à d'Antin, Mgr le cardinal de Polignac fut, en grand train de carosses,

(1) *Vie de la Mère Agnès*, éd. Lucot. Paris, 1863, II, p. 588, 597-8.

(2) Archives du monastère de Sainte-Claire du Puy, papiers originaux, publiés dans les *Preuves de la Maison de Polignac*, éd. Jacotin, II, 233.

Digitized by Google

avec les cardinaux Acquaviva, Ottoboni, Gualterio, de Belluga, à Saint-Jean de Latran, avec grand nombre de carosses remplis de noblesse italienne et françoise ; il y a eu grandes et belles musiques. Au retour, ce magnifique seigneur régala les Eminences et toute la noblesse qui s'y trouva avec une profusion extraordinaire.

Il s'agit de la solennité rapportée ainsi par Faucher :

Il y a à Rome une fête instituée en mémoire de la conversion de Henri IV et pour la conservation des Rois de France ; le cardinal la solennisa avec l'appareil ordinaire dans l'église de Saint-Jean de Latran. Il y invita les cardinaux attachés à la France et à l'Espagne, tels que Aquaviva, Ottoboni, Gualterio et Belluga qui s'y rendirent. Il y alla avec seize prélats et un grand cortège ; il reçut leurs Eminences à la porte de la sacristie, et il les ramena chez lui dans les carrosses de S. M. à l'usage des ambassadeurs français. Il y eut un dîner pour soixante-douze personnes à trois tables.

Le Roi eut la relation que Son Eminence lui en fit, et la complimenta de n'avoir rien oublié pour remplir cette fonction avec toute la magnificence et la dignité convenables (1).

L'année 1725, au début de laquelle Polignac assistait au couronnement du chevalier Perfetti comme prince des poètes, au Campidoglio (2), fut marquée par des fêtes plus fastueuses destinées à célébrer le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska. Elles eurent lieu du 25 septembre au 4 octobre.

Le 23 août, le cardinal écrivait à Morville :

... Je souhaiterois avec passion d'avoir un beau portrait du Roy et un autre de la Reyne, afin de les faire voir à toute cette cour, qui en est extrêmement curieuse. Je vous supplie de vouloir bien me procurer ces deux faveurs. Au reste, je me prépare à célébrer le mariage de S. M. le mieux ou le moins mal qu'il me sera possible. Ne pouvant faire beaucoup, je voudrois au moins, dans une occasion si brillante, ne rien faire de méprisable aux yeux d'une ville qui n'a du goust que pour le faste... (3).

(1) Faucher, *op. cit.*, II, 237.

(2) Arch. nat., O[1] 1958, pl. 436. Lettre de Poerson à d'Antin, 16 mai 1725 *Corr.* VII, 161. Bernardino Perfetti, né à Sienne le 7 septembre 1681, mort le 1[er] août 1747, fut professeur de droit civil et canonique à Pise. Il se fit surtout une réputation d'improvisateur.

(3) Aff. étr. Rome. Correspondance, t. 666, fol. 372, original signé.

Digitized by Google

Le 30 août, M. de Pressiat donnait quelques renseignements à Morville :

... Nostre fête de Saint-Louis a brillé cette année plus que les précédentes par bien des endroits. La parure de l'église a esté tout ce qu'on pouvoit désirer : les étoffes d'or, les velours chargés de galons et franges d'or couvroient les piliers et remplissoient de festons les vuides des arcades; les damas galonnés n'ont servi qu'en second dans l'ornement de l'église

Le portrait du Roy, celuy que j'ay apporté, y estoit exposé vis à vis celuy du Pape. C'est une copie que le peintre Vanlo m'a luy mesme faitte sur son original. Je ne saurois, Monseigneur, vous exprimer la curiosité, l'admiration et la veneration que les Romains de tous les estats ont marquée à la vue de la ressemblance directe de nostre maistre, ce monarque à la vie duquel la tranquillité de l'Europe est attachée. M. le cardinal de Polignac fait tirer celuy de la Reyne sur une estampe qui est venue icy au hasard pour l'exposer avec ceux du Pape et du Roy le jour du *Te Deum*... (1).

Wleughels (2) mandait d'autres renseignements à d'Antin sur la fête projetée. Il écrivait le 13 septembre :

Aussitôt que les préparatifs que M. le cardinal de Polignac fait pour la feste du mariage de S. M. seront achevez, on fera icy les rejouissances publiques. Grande partie de la place Navone où on dresse un feu magnifique sera illuminée; la cour du palais de S. E., qui est disposée à merveille pour recevoir toute sorte d'embellissements, sera toute éclairée, et, dans le fond, il y fait dresser un théâtre, dont le dessin est très beau ; on y placera une musique, où toute la noblesse de Rome sera invitée... (3).

Et le 20 septembre :

(1) Aff. étr. Rome, *Corr.* 566, fol. 433 v°.

(2) Wleughels (Nicolas), dont il a été déjà fait mention précédemment, fut nommé par le duc d'Antin directeur de l'Académie royale de peinture en 1724, du vivant même de M. Poerson. Wleughels partit de Paris, le 14 mai de cette même année, et remplit ce poste important avec beaucoup de dignité, faisant parfaitement les honneurs de la nation. Le roi l'avait décoré de l'ordre de St-Michel. Il mourut le 10 décembre 1737, âgé d'environ soixante-dix ans, de soixante-huit ans, selon son épitaphe, que sa femme, sœur de celle de Jean-Paul Panini, lui fit ériger dans l'église de Saint-Louis des Français. Cf. l'*Abecedario* de Mariette.

(3) Arch. nat., O¹ 1959, fol. 117.

Digitized by Google

La feste qu'on doit faire icy pour le mariage du Roy approche. Les préparatifs qu'on voit promettent au public quelque chose de singulier et de beau, et M. le cardinal de Polignac ne le trompera pas. On compte que ce sera pour dimanche, 23 de ce mois, le concert; pour le lundy suivant, le *Te Deum* le matin et le feu le soir. Outre que vous ne manquerez pas de description, V. G. en aura des estampes; car on grave actuellement toute la décoration, tant du palais que celle de la place Navone.

M. le cardinal me dit dernièrement qu'il s'en rapportait bien à moy pour la décoration de notre palais; je tacherai de bien faire.

Et en post-scriptum :

Tout est changé : le *Te Deum* et le concert sont pour mardy vingt-deux, le feu pour le mercredy.

Madame la princesse de Saint-Martin vient d'envoyer demander une place chez M. le cardinal, qui sera contente, a t-elle fait dire, quand ce seroit dans la chambre du moindre serviteur. On a offert une très grosse somme de cinq fenestres en place Navone qu'on n'a pas voulu accepter (1).

La veuve de Poerson annonce à d'Antin, le 20 septembre aussi, que le cardinal de Polignac « doit célébrer dans peu de jours la feste de l'arrivée et du mariage de la Reine, et, comme il est grand en tout ce qu'il fait et en tout ce qu'il pense, on voit déjà, par les immenses préparatifs, qu'il va donner un spectacle au dessus de tous ceux qu'on a vu en pareille occasion... »

Le même jour, Polignac écrit à Rothelin :

C'est encore l'abondance qui fait aujourd'huy ma pauvreté, mon très cher abbé, je veux dire abondance de matières et d'affaires. N'allez pas croire que ce soit d'argent. Je fais cependant une cantate dans ma cour et un peu dans la place Navone, et des fontaines de vin sous mes fenêtres, tout comme si j'étois riche. La fête sera de bon goût, je vous assure (2).

S. E. se mit en devoir de célébrer le mariage de LL. MM. le plus honorablement qu'il lui seroit possible, indique le P. Faucher (3). Dans quel embarras devoit donc se trouver ce ministre qui achevoit de payer ses

(1) Arch. nat., O¹ 1959, fol. 119.
(2) *Documents d'Histoire, loc. cit.*, p. 93.
(3) Faucher, *op. cit.*, II, 274.

Digitized by Google

dettes anciennes et à qui il étoit défendu d'en contracter de nouvelles, et qui pour surcroît de désagrément, étoit laissé en avance de neuf mois de ses honoraires, avec l'obligation de célébrer dans Rome, sans aucun secours présent, le mariage de son souverain? Toutefois il voulut s'acquitter de ce devoir avec honneur, malgré le dérangement de ses affaires, que ses grands emplois avoient rendu inevitable. Ne pouvant faire beaucoup, il ne voulut rien faire de méprisable dans une occasion éclatante aux yeux d'une ville qui a un goût si dominant pour le faste et les fêtes brillantes.

Après avoir sérieusement examiné avec les plus habiles architectes françois et italiens ce qu'il pourroit exécuter avec la somme de 4000 l., pour célébrer cette fête d'une manière un peu convenable, il trouva qu'il lui étoit impossible, avec si peu de fonds, de répondre à la majesté du sujet et à l'attente du public; il se crut obligé de s'abandonner à son zèle, de suivre au moins les exemples des autres ministres, et de ne rien faire au dessous de ce qu'avoit fait le cardinal de Janson à la naissance du duc de Bretagne. Il voulut qu'outre le *Te Deum* chanté en musique, il y eut une grande illumination dans son palais avec une cantate : il y invita toute la Cour romaine, et le lendemain il y eut un feu d'artifice dans la place Navone, vis à vis des fenêtres de son palais et de la maison où demeuroit la famille Ottoboni, que le cardinal de ce nom lui avoit prêtée pour recevoir la compagnie.

Il y eut pendant deux jours des fontaines de vin, beaucoup de rafraîchissemens, mais point de souper, parce que c'est la chose dont on se soucie le moins dans ce pays là, surtout la saison étant très chaude lorsque la fête se donna.

Voici la relation de la fête fournie par Wleughels à d'Antin le 24 septembre.

Les fêtes qu'on a fait ici pour le mariage de S. M. devoient finir hyer vingt trois; mais le mauvais temps a fait remettre le feu au premier beau jour On peut bien assurer qu'on n'a jamais rien vu de si beau dans Rome, ny peut-être ailleurs M. le cardinal de Polignac s'est attiré l'applaudissement et l'admiration universelle; il me pria de dire à V. G. qu'il a été ravi d'avoir occasion de célébrer un jour qui doit faire le bonheur de la France, auquel vous avez eu tant de part et acquis tant de gloire.

Beaucoup de princes romains ont illuminé; tous les ministres, tous les ambassadeurs en ont fait de même, excepté le comte de Lagnase, ministre du roi Auguste, et l'envoyé d'Espagne.

L'église de Saint-Louis étoit ornée d'une magnificence qui ne peut

Digitized by Google

guère s'égaler, et les ornements dont étoit paré l'archevêque qui celebra la grand messe, le jour qu'on chanta le *Te Deum*, furent envoyez par M. le cardinal Ottobon, qui en a fait un présent à l'église en mémoire de la fonction qu'on y fit ce jour là.

Dès le grand matin, le palais de M. le cardinal de Polignac fut rempli de noblesse romaine, d'archevèques, d'évêques et de toute la prélature, à qui S. E. fit présenter toutes sortes de rafraîchissements. Ils s'étoient rendus là pour l'accompagner et lui faire cortège jusqu'à Saint-Louis, où se trouvèrent des cardinaux et plusieurs princesses et dames romaines. Il y eut une excellente musique, tandis que, devant le palais, couloient des fontaines de vin au son des tambours et des trompettes et des acclamations publiques.

Le soir du lundi, S. E. se fit un plaisir d'aller par Rome pour voir les réjouissances, les feux et les illuminations, et il me dit le lendemain qu'il me faisoit compliment; que, de toutes les illuminations qu'il avoit vu, il n'y en avoit pas une qui fit un si bel effet que le nôtre, et que je lui avois fait plaisir. Il est vray, car il faut tout dire, que la beauté du palais contribuoit à faire valoir l'illumination.

Le soir, tout le monde se rendit à son palais pour entendre la musique ; les appartemens et la cour étoient décorez au dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Elle fut en un moment remplie de monde et les appartemens de noblesse. Les ministres et tous les ambassadeurs y vinrent ; le roy et la reine d'Angleterre arrivèrent d'Albane exprès et y retournèrent la nuit; on y compta seize cardinaux ; mais ce qu'il y eut de plus curieux, ce fut que les princesses voulurent bien être confondues avec les autres dames, pour ne point donner de sujétion et rendre la fête plus accomplie.

Aussi on n'a jamais vu un plus bel assemblage ny rien de si agréable à la vue que les fenêtres et les galeries où étoient placez les princes, les princesses et la noblesse, entourés de la plus superbe décoration qu'on puisse imaginer. Il n'y eut pas jusqu'au prince Borghèse qui n'en voulût être, qui, tout perclu, sortit de son lit et se fit transporter et vint admirer comme les autres.

Vous aurez, Mgr, par les nouvelles, des relations plus circonstanciez de ce beau jour, où tout le monde eut lieu d'être satisfait par les profusions que répandit S. E. jusqu'aux moindres personnes, quoi qu'avec distinction (1).

Le 27 septembre, la veuve de Poerson renchérissait encore :

(1) Arch. nat., O¹ 1959, fol. 122.

Digitized by Google

M le cardinal de Polignac vient de donner au public le plus magnifique spectacle qu'on ait vu depuis longtemps dans Rome. Il a ordonné des illuminations pendant trois jours dans son palais et aux environs ; et, comme il a donné part du mariage du Roy à tous les cardinaux, princes et cavaliers de Rome, ils ont tous illuminé de leur costé, et toute la ville a paru prendre part à cette feste.

Il l'a rendue superbe par les embellissements de son palais, dont la cour, le portique et la gallerie étoient ornez par des tapisseries de damas cramoisy, couvert de galons d'or, par des festons, emblèmes, lustres et par un amphithéâtre immense pour servir à cent vingt instrumens ou musiciens, qui ont exécuté une symphonie et une cantate en honneur du nouveau mariage, qui a charmé tout le monde.

Le roy et la reine d'Angleterre, les cardinaux, princes et princesses, et toute la noblesse y ont assisté avec empressement ; tous y ont été régalés par d'infinis rafraîchissements, et le peuple par des fontaines de vin dans la place publique voisine du palais.

La feste devoit être terminée par un feu d'une prodigieuse élévation, dont le dessein représente le mariage de Psiché et de l'Amour, et dont la vaste machine, fabriquée en place Navone, promet au public un grand spectacle ; mais une abondante pluie en gâta hier l'artifice et en a suspendu l'exécution jusqu'à dimanche prochain.

V. G. a pris tant de part à ce mariage que je m'imagine qu'elle en prend aux réjouissances qu'on en fait, ce qui me donne la hardiesse de lui en écrire un mot (1).

D'Antin répondait à Wleughels, le 16 octobre :

Je ne suis point étonné de tout ce que vous me marquez de la fête qu'a donné M. le cardinal de Polignac; on devoit bien attendre qu'il se signaleroit dans une occasion comme celle-cy. Il ne lui faut que des occasions pour faire connoître et son bon goût et sa magnificence. Faites lui de ma part des compliments qui répondent à la politesse du sien. Je suis bien aise qu'il ait été content de votre illumination. Il est naturel que l'Académie de France se distingue pour un événement qui doit faire le bonheur de la nation (2).

(1) Arch. nat. O¹ 1958, fol. 480.

(2) Arch. nat. O¹ 1959, fol. 125. Des reproductions en gravure des principaux motifs de la fête furent préparées.

Wleughels en entretenait d'Antin, le 25 octobre : « J'envoïai dernièrement le dessein du feu que M. le cardinal de Polignac avoit fait élever dans la place Navone, au sujet du mariage de S. M. On grave aussi la décoration que S. E. fit faire dans son palais pour y faire exécuter la musique dont j'ai fait tenir les paroles à V. G. Aussitôt que j'aurai cette estampe, je l'enverray pareillement. (O¹ 1959, fol. 131.)

Digitized by Google

Les mois qui suivirent furent marqués par diverses manifestations littéraires, artistiques, par de nouvelles fêtes dont mention se rencontre également dans la correspondance de Wleughels et où l'on trouve le cardinal toujours préoccupé de concilier les obligations de son rang avec son goût pour tout ce qui pouvait contribuer au renom de la France à l'étranger.

Wleughels écrit à d'Antin, le 12 décembre :

Hier, qui fut un mardy, onzième du mois, on donna dans la capitale des prix de peinture, sculpture et architecture. Il s'y trouva quatorze cardinaux, et cela se fit avec beaucoup de magnificence...

M. le cardinal de Polignac, qui fut un de ceux qui distribua les prix (1) fut ravi qu'un François (2) se distinguât et eut la bonté de luy en faire compliment devant l'assemblée (3).

Une « note anonyme sur les affaires de Rome du 12 décembre » donne d'autre part cette indication :

Demain 13e de ce mois se chantera une grande messe pour le Roy, à l'église Saint-Jean de Latran, où toute la nation est invitée par M. le cardinal qui y assistera à l'ordinaire et donnera ensuitte un repas magnifique aux cardinaux et à la noblesse qu'il y a invitez. On ne donnoit plus, depuis certain tems, de repas, quoy que la fête se fît toujours et qu'on y fût invité; mais S. E. a remis la magnificence sur pied (4).

Les fêtes romaines du Carnaval ne furent jamais négligées non plus par le cardinal. En y coopérant il y voyait une excellente occasion d'attirer l'attention du public sur sa patrie et de la faire apprécier. Wleughels raconte ainsi les particularités des réjouissances de 1726 :

Le Carnaval est, en ce païs-cy, une espèce de ceremonie qui commence au son d'une cloche, et quoiqu'il fît un vilain temps, Mgr le cardinal de Polignac ne laissa pas de venir au palais [de l'Académie de France] dès le premier jour, qui fut le samedy 23 février. Il me témoi-

(1) Une médaille d'argent à l'effigie du pape et de saint Luc. Les prix étaient décernés par l'Académie de Saint-Luc.

(2) « Charles Natoire, de Nimes, remporta le premier prix de peinture et c'est le fils d'un Français qui a eu le premier prix de peinture de la seconde classe. » D'Antin fit donner à Natoire 300 l. de gratification.

(3) Arch. nat., O' 1959, fol. 147.

(4) Arch. nat., O' 1959, fol. 149.

Digitized by Google

gna être satisfait de la manière dont j'avois décoré le dehors de la maison, car c'est icy la coutume de mettre des tapis aux fenêtres ; les trois balcons et le reste étoient parez de damas cramoisy, ce qui fut aussitost rempli par des seigneurs qui accompagnoient Son Eminence.

Vers les quatre heures, il vint de la pluye, ce qui obligea les masques à se disperser et à chercher le couvert ; il y eut une espèce de char découvert, rempli de dames, qui se mit sous notre porte ; je m'en apperçus d'en haut et leur envoiai des rafraichissements selon la coutume du païs, ce qui leur fit plaisir, et je dis à un des domestiques du logis de tâcher de sçavoir qui étoient ces masques. Quelque moment après, on me vint dire que c'étoit la princesse de Rossano et son mary, fils du prince Borguèse. Je demandai permission à M. le cardinal de les faire monter ; je descendis, je les en priai, et ils montèrent, se démasquèrent ; nous les sechâmes le mieux que nous pûmes ; ils furent très contens et virent du grand balcon la course des barbes, et ce furent les chevaux du frère de la princesse, M. le Connétable, qui remportèrent le prix.

Le lundy suivant, M^me^ la princesse Forano, de la maison Strozzi, m'envoya demander si je voulois bien lui donner place pour elle, pour sa fille et son fils. Après lui avoir fait réponse, comme je devois, j'en écrivis un mot à S. E., qui m'en sçut bon gré et qui, sur le champ, lui envoya un gentilhomme lui dire qu'il ne manqueroit pas de se trouver au palais pour lui tenir compagnie.

Le mardy, elle vint, accompagnée de la duchesse Mathei, des princesses ses filles et du prince de Forano et d'autres princes. M. le cardinal a fait venir ses officiers pour servir et fournir tous les rafraichissements nécessaires dans ces sortes de festes, et, quoique le jeudy il ne vint qu'à la nuit, ses officiers servirent comme s'il y eut esté.

Le samedy, environ les dix heures du matin, on vint m'avertir que le roy d'Angleterre viendroit. Il y avoit peu de temps pour trouver des damas, tapisser les murs et élever en dehors un dais. Cependant, à l'aide d'ouvriers que S. E. m'envoia, nous en vinmes à bout ; il y eut un dais de velours cramoisy élevé, toute la loge tapissée avec frange et galons d'or, et le tout fut en état une heure avant que le Roy arrivât. Je le fus recevoir à son carosse, avec les gentilshommes de M. le cardinal, qui se trouva au bas de l'escalier... Il trouva dans le salon bonne compagnie, Madame la princesse Forano, sa fille, etc. Il y avait un fauteuil sous le dais, il s'y mit. Un moment après, on m'avertit que le prince son fils arrivoit ; je fus au devant. M. le cardinal descendit et le conduisit auprès du Roy ; il y eut une affluence de masques et de peuples devant le palais, qui, pour le peu de temps que nous avions

Digitized by Google

eu, étoit bien orné. S. E. fit servir tout le monde et voulut que tous ceux qui se trouvèrent dans le palais soit en haut soit en bas, se sentissent de sa magnificence. Je l'ai laissé faire parcequ'il l'a voulu absolument, et puis, en vérité, je n'aurois pu trouver d'aussi bons officiers que les siens, et je me suis en tout conduit par ses ordres... (1).

Un tel dévouement aux intérêts nationaux, un zèle aussi éclairé et aussi ardent à les soutenir méritaient un témoignage d'estime et de confiance. Malgré les insinuations malveillantes dont il était la victime et dont Morville était le premier à apprécier le peu de valeur, la Cour pensa que la vacance du siège d'Auch, survenue par suite de la mort du titulaire, Jacques Desmarest, décédé à Paris le 25 novembre 1725 à l'assemblée du Clergé, était une occasion de reconnaître les services de Polignac, et de lui donner par des revenus nouveaux (150.000 l.) les moyens de faire honneur à son nom et à son rang, comme aux dépenses élevées qu'il devait assumer.

Le Pape acquiesca en principe. La nomination fut faite par le gouvernement royal en décembre 1725 (2) et, le 20 février suivant,

(1) Arch. nat., O' 1959, fol. 175. L'année suivante, le cardinal de Polignac mandait sur le sujet ce billet au comte de Gergy, ambassadeur de France à Venise :

« A Rome, ce 1er mars 1727.

« J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 22 du mois passé. Puisque le Carnaval a esté si chétif, il faut vous féliciter de ce qu'il est finy. Le nôtre n'a pas esté superbe pour les masques du Cours, quoyque toute la ville s'y soit trouvée ; mais les dames réservoient leurs magnificences pour le bal, où l'on dit qu'il n'y avoit rien à désirer. L'Académie de France, où je recevois les spectateurs qui vouloient y venir, estoit fort bien parée des tapisseries dont le Roy a bien voulu la meubler et c'est ce qui attiroit le plus de curieux. Tous les modèles des plus belles statues y sont rangés à faire plaisir et les portraits de Leurs Majestés, dont M. le duc d'Antin l'a régalée, sont très bien faits » (A. E. Rome. *Corr.*, t. 684, fol. 8. Orig. signé).

Cette même année, au retour de Bagnora, près de Viterbe, où le duc de Lanti l'avait prié de résider quelques jours (*Corr.* VIII, 350), le cardinal envoyait un gentilhommé à Civita-Vecchia pour y recevoir le Grand-Prieur de France, Jean-Philippe d'Orléans, et le conduire à Rome où il allait être son hôte (*Corr.* VIII, 354-361). Le Grand-Prieur séjourna à Rome un mois environ (mi-juillet, mi-août 1727) et prit congé de Polignac pour se rendre à Modène y visiter la princesse de Modène.

(2) La nouvelle fut annoncée à Polignac par un mot du duc de Bourbon en date du 2 décembre (A. E. Rome, *Corr.*, v. 760, fol. 483).

Digitized by Google

la proposition était ratifiée en consistoire secret (1). Le sacre eut lieu le 19 mars 1726.

Faucher narre ainsi l'événement :

La magnificence avec laquelle notre cardinal avait célébré la fête de Saint-Louis, ainsi que celle qu'il avoit donnée à l'occasion du mariage du Roi, étoient une nouvelle preuve aux yeux de la Cour de France qu'aucune considération humaine ne l'arrêtoit lorsqu'il était question de soutenir la dignité de son maître et de sa couronne : c'est ce qui augmenta le désir qu'avoit le ministère de le mettre au plutôt possible en état de suivre encore plus librement et plus volontiers des mouvements si dignes de son zèle et de son cœur.

L'occasion de lui rendre cette justice ne tarda pas à se présenter par la vacance de l'archevêché d'Auch : le cardinal fut proposé au Roi pour le remplir, et ce prince s'y porta avec d'autant plus de plaisir qu'il étoit instruit et même convaincu du zèle de cette Eminence pour son service.

Après les formalités préalablement nécessaires à sa consécration, il se retira dans la chartreuse pour s'y disposer. Avant que d'y entrer, il fut rendre visite à la Reine d'Angleterre (Clémentine Sobieska) au couvent de Sainte Cécile qu'elle avait choisi pour son asile...

La retraite du cardinal finie, il fut consacré dans l'église de Saint-Louis magnifiquement parée. Le Pape voulut lui-même en faire la cérémonie : il reçut S. S à la porte de l'Eglise : le Saint-Père entendit une messe basse, pour donner le tems aux six cardinaux qui devoient être de la consécration d'arriver. Ces cardinaux etoient Barbarini, Ottoboni, Gualterio, Altieri, Orighi [*corr.* Origo] et Marini (2).

La cérémonie faite, il remercia le Pape qui lui répondit d'une manière très gracieuse.

Quand S. S. sortit de l'église, le cardinal lui présenta les prêtres et les députés de la nation française qui eurent l'honneur de lui baiser les pieds.

Le Pontife lui fit présent d'une mitre très riche, et donna un grand

(1) « Tout Rome est en joye de la bonne nouvelle qu'il [le cardinal] a receue parce que tout Rome l'aime, l'honore et le respecte », écrit Wleughels à d'Antin le 26 décembre 1725 (Arch. nat., O¹ 1959, pl. 154. *Corr.* VII, p. 237). Le 21 février 1726, le même s'exprime ainsi : « Le mercredy 20ᵉ, le Pape a proposé l'archevêché d'Auch en consistoire pour M. le cardinal de Polignac, qui sera sacré par S. S. à Saint-Louis ; on croit que ce sera pour le second dimanche de Carême » (Arch. nat., O¹ 1959, fol. 172. *Corr.* VII, p. 247).

(2) Marini (Charles), créé cardinal en 1715, président d'Urbino, préfet des Rites. Décédé en 1747.

Digitized by Google

dîner dans le Vatican aux cardinaux de la consécration. S. S. avoit une table particulière sous un dais, et celle de LL. EE. étoit le long de la muraille, à sa droite. On fit mettre le cardinal nouvellement consacré à la première place, selon la coutume usitée dans ces circonstances.

Pendant tout le repas un camérier secret fit la lecture dans les œuvres de saint Bernard. Ensuite on rangea des sièges autour du trône où S. S. les entretint sur les devoirs de l'épiscopat.

Wleughels informait d'Antin, le 21 mars, de cette imposante cérémonie :

Mgr le cardinal de Polignac fut sacré le 19 de ce mois, jour de Saint-Joseph, par le Pape, dans l'église de Saint-Louis. Je vis arriver Sa Sainteté. S. E. le vint recevoir à la porte ; en descendant de son carosse, qui était plus que modeste, il ôta sa calotte rouge, et d'abord qu'il eut apperçu Mgr le Cardinal, il ôta la blanche, ce que les papes ne font jamais, et resta la tête nue, quoiqu'il n'ait point de cheveux. Il prit les mains de S. E., lui fit toutes les amitiés possibles ; aussi avoit-il dit la veille que de sa vie il n'avoit fait et ne feroit cette ceremonie avec tant de joye, et qu'il attendoit ce bienheureux jour avec empressement; elle se passa avec toute la pompe que deux si grands sujets requeroient.

Après la cérémonie faite, Sa Sainteté entonna le *Te Deum*, que les officians continuèrent. et S. E. sortit du chœur, accompagnée de deux cardinaux-évêques, qui furent Ottobon et Barberini (1), et donna la bénédiction au peuple. Il avait sur la teste une mitre très riche dont le Pape lui avait fait présent. Tout le monde était ravi de voir ce spectacle.

Sa Sainteté traitta au Vatican le nouvel archevêque, qu'il avoit consacré avec tant de plaisir, avec tous les cardinaux qui avoient assisté, qui furent servis magnifiquement. Sa Sainteté dîna avec eux à une table séparée.

Quelques jours après, le 25 du même mois, sur instance formulée le 20 dans l'église de Sainte-Marie sur la Minerve, en présence du Sacré Collège et de la prélature, le Pape donna le *Pallium* au nouvel archevêque, et lui fit présent de trois aiguilles d'or enrichies de diamants et de rubis, « qui devoient l'attacher et dont il s'étoit servi lui-même depuis son exaltation ».

(1) Barberini (François), né à Rome en 1662. Cardinal en 1690. Légat de la Romagne (1693). Evêque de Palestrine (1718), puis d'Ostie et de Velletri. Inquisiteur du Saint-Office (1726).

Digitized by Google

A Auch, Polignac fut représenté par l'abbé de Querdu dont il écrivait le 3 octobre 1726 :

L'abbé de Quérdu fait merveilles tant pour le spirituel que pour le temporel. C'est un trésor pour moy que cet homme là. Il est vray que je ne pourrai jouïr que dans le milieu de l'année qui vient du fruit de ses travaux; car il faut attendre les échéances. Et cependant je ne suis point payé de mes appointements, qui viendront quand il plaira au Seigneur. Il y a du Tantale dans mon affaire, assès de bien partout, hors où je suis, et où il faut vivre (1).

Aux honneurs de l'archiépiscopat, vint bientôt se joindre la distinction convoitée du cordon bleu.

La mort du cardinal Gualterio, le 21 avril 1728 (2), ayant rendu libre une croix de commandeur du Saint-Esprit, Polignac demanda au Roi comme une grâce spéciale de l'obtenir.

Nous trouvons l'écho de ses préoccupations dans la correspondance avec Rothelin :

A Rome, ce 13 may 1728.

... Pour entrer dans le fond de la matière, je vous diray confidemment que ce n'est pas dans ma conduite que je trouve la cause du haut et du bas qui paroissent dans les desseins qu'on a sur moy, car elle est toujours conforme. Je fais mon devoir, et je ne le fais pas sans succès, Dieu mercy, qu'auroit-on à me dire? Il faut donc la chercher dans les vents qui agitent notre patrie. En ce cas qu'ay-je à faire que de rester à mon petit gouvernail tant qu'on voudra m'y laisser, et à le quitter quand on voudra que je n'y sois plus. Vous voyés qu'il n'y a pas plus de variété dans mes desseins que dans ma conduite. Mon diocèze, ma famille et mes amis sont des objets qui rappellent souvent mon cœur à la France ; mon zèle pour le service de l'Église et du Roy me retient où je suis. Dans ce combat, c'est à la providence que j'abandonne la décision, craignant de faire mal, si je me déterminois moy-même, ne voulant pas qu'il soit dit ou que je me lasse d'etre utile pour peu que je le sois, ou qu'il y ayt rien en moy qui repugne à l'obeissance. Par

(1) *Documents d'Histoire, loc. cit.*, p. 108. Sur l'archiepiscopat de Melchior de Polignac, voir l'étude de M. le chanoine Clergeac : *L'Administration du diocèse d'Auch par le cardinal de Polignac* (20 février 1726-20 novembre 1741) dans la *Revue de Gascogne*, XV.

(2) « Aujourd'hui, sur les quatre heures du matin, est mort ici M. le cardinal Gualterio, annonce Wleughels à d'Antin le 21 avril 1728. Il laisse un cabinet où il y a une profusion de curiosités de toute espèce ». (Arch. nat., O[1] 1960, fol 38.)

Digitized by Google

consequent je dis ce que j'ay toujours dit, je ne demanderay point mon retour, tant que ma santé me permettra de travailler. Si on me rappelle, je m'en iray. De plus si ce rappel est honorable, j'en seray content, s'il ne l'est pas, j'ay lieu de croire que la honte n'en retombera pas sur moy.

Voilà mes sentiments, mon très cher abbé, je vous les dis comme ils sont dans mon cœur. Cependant je songe à payer mes dettes, préparatif absolument nécessaire et bon à tout évenement. Si j'avois les fonds qu'il me faut pour cela, j'en serois bientôt quitte, si le temps ne me permet pas de les avoir si tôt, ce n'est pas ma faute, mais je ne puis sortir de Rome débiteur, je m'y suis fait quelque réputation de bonnes mœurs, je ne veux point laisser de tache, voilà tout ce qus vous aurés de moy pour aujourd'huy. Je ne suis pas comme le cardinal Pereyra qui, malgré toutes ses magnificences, emporte cent mille écus d'épargnes qu'il a faites sur les libéralités de son maître, sans avoir été ministre et après avoir autant contribué qu'un autre à gâter ses affaires...

Rome, ce 27 may 1728.

... Je voy bien pourquoy vous me donnés bonne espérance sur le cordon bleu vacant, vous le croyés lié avec le rappel qu'on me prépare. Pour moy je croy que sans miracle il pourroit bien arriver que je fusse scandalisé de l'un sans être consolé de l'autre. Ce ne sont pas les honnêtes gens qu'on songe tant a menager. Cette faveur n'est ordinairement que pour ceux de l'autre espèce : du moins nous en avons des exemples. M. le Garde des Sceaux m'a répondu de manière qu'il me laisse dans le doute de ce que le Roy decidera sur l'honneur que j'ay demandé. M. le cardinal de F.[leury] ne m'a point fait de réponse. Vous seul me donnés une lueur sur le fondement que j'ay dit. L'événement m'instruira. Vous saurés que M. le cardinal Ottobon écrivit avant hier au soir une grande lettre au pape luy disant que M. d'Embrun avoit fait de si grandes choses pour le Saint-Siège et en soufroit tous les jours de si terribles qu'il meritoit la plus haute récompense, qu'il la demandoit instamment à Sa Sté pour luy et qu'il avoit ordre exprès de notre Cour de la demander. S'il est vray qu'il ayt eu cet ordre, il a du l'exécuter. S'il l'a supposé, c'est une chose bien étrange. Dans un autre tems j'examinerois ce fait, dans celuy-cy je n'examine rien et laisse tout à la Providence... (1).

Polignac fut proposé dans le chapitre tenu à Versailles le 16 mai 1728 et agréé.

(1) *Documents d'Histoire*, 1913, n° 2-4, p. 466-467.

Digitized by Google

S. M. étoit trop contente, écrit Faucher (1), des services que lui rendoit à Rome cette Eminence, pour qu'elle ne lui accordât pas sa demande : le cardinal l'en remercia par une lettre à laquelle le cœur avoit encore plus de part que l'esprit :

« Je n'ai point d'expression, dit-il, pour témoigner à V. M. la reconnoissance dont je suis pénétré pour toutes les marques de bonté dont elle me comble; celle que je viens de recevoir me fait un honneur auquel je suis infiniment sensible ; mais le nouveau serment qu'il exige de moi n'ajoutera rien aux sentiments de profond respect, du zèle inviolable et de la parfaite soumission avec laquelle je serai jusqu'au dernier soupir », etc...

Entre autres félicitations le nouveau promu reçut celles du prince de Condé qui lui mandait de Chantilly, à la date du 20 mai, le billet suivant :

A M. le cardinal de Polignac, à Rome.

La promotion de Vostre Eminence dans l'ordre du Saint-Esprit me fait, comm'elle peut en juger, grand plaisir, prenant grande part à tout ce qui peut vous intéresser, et sur tout aux choses qui prouveront que le Roy n'a pas pris sur Vostre Eminence des idées qu'on aurait pu chercher à luy donner, et dont je suis d'autant plus peiné que je crains que ce ne soit l'amitié qu'on sçait que Vostre Eminence a pour moy qui en soit cause. Il ne me reste qu'à prier Vostre Eminence de me continuer cette amitié dont je fais tant de cas, et de la prier de bien compter sur la mienne, et de me croire plus que personne, Monsieur, de Vostre Eminence [le] très humble et tres affectionné serviteur

Louis de Bourbon (2).

Conformément aux statuts de l'Ordre, Polignac choisit des commissaires devant l'assister à l'occasion de sa réception. Le 10 juin, il faisait connaître en ces termes à Maurepas, ministre de la Maison du Roi, les choix auxquels il s'était arrêté :

Je vous suis très obligé, Monsieur, de la bonté que vous avés eue de prendre quelque part au nouvel honneur que le Roy vient de me faire. Je seray toujours très sensible aux marques d'amitié dont il vous plaira m'honorer, et je vous supplie de compter sur ma reconnoissance.

Puisque vous m'ordonnez de vous mander les noms des chevaliers

(1) Faucher, *op. cit.*, II, 344.
(2) Arch. nat. K 574, copie, papier.

Digitized by Google

de l'Ordre que je désire pour commissaires dans les preuves de noblesse, je souhaiterois que ce fussent messieurs les ducs de la Rochefoucault (1) et de Tallard (2).

Quant à celuy qui doit recevoir ma profession de foy, je demande monsieur le cardinal Otthobon, protecteur des églises de France. Les autres commissaires pour l'âge, vie et mœurs seront, s'il vous plaist, messieurs les cardinaux Albani frères (3), avec Monsieur le duc Strozzi, prince de Forano, Monsieur le prince Valsini, Monsieur le marquis Sachetti et Monsieur le comte Jacques Bolognetti.

Je vous supplie d'estre toujours bien persuadé que personne au monde ne vous est, Monsieur, plus absolument devoué que

le Cardinal DE POLIGNAC (4).

Comme cela avait été décidé, le cardinal prêta serment entre les mains d'Ottoboni et le renouvela plus tard, le 1er janvier 1733, en présence de Louis XV.

Le 17 juin 1728, Antoine Derizet, de Lyon, écrivant à d'Antin (5), lui annonçait que le Pape était venu le 13 mettre la première pierre « à dix heures d'Italie, qui est environ quatre heures de France du matin », à l'église des Saints André et Claude des Bourguignons et Franc-Comtois, dont il était l'architecte.

M. le Cardinal de Polignac, qui est protecteur de cette église, vint un peu plus matin pour recevoir le Pape... M. le cardinal eut la bonté pour moy de me présenter au Pape et lui dit que j'étois un des pensionnaires du Roy et un des maîtres de ceremonies, ajoutant que j'étois aussi de l'Académie *di virtozi di san Luca*.

Un écu de France fut mis par Polignac dans la caisse de fondation contenue dans la première pierre de marbre blanc avec d'autres médailles. Le nom du cardinal fut gravé sur la planche

(1) Alexandre, duc de la Rochefoucauld et de la Roche-Guyon, grand-maître de la Garde-Robe du Roi.

(2) Marie-Joseph, duc d'Hostun et de Tallard, fils du maréchal de ce nom.

(3) Annibal Albani, né le 15 août 1682, cardinal le 22 décembre 1711, mort en 1751, et Alexandre Albani, né le 19 octobre 1692, cardinal en 1721, décédé en 1779. Ils étaient neveux du pape Clément XI.

(4) Bibl. nat., coll. Clairembault, vol. 1102, fol. 184, orig. papier.

(5) *Corr.* VIII, 427.

Digitized by Google

de cuivre placée au fond de la cassette à côté de celui du pontife (1).

Plus encore que la maladie du Roi (2) dont le rétablissement avait été fêté à la fin de 1728 au delà des monts par un service solennel accompagné d'un feu d'artifice (3), la naissance du Dau-

(1) Voir Aug. Castan, *La Confrérie, l'église et l'hôpital de Saint-Claude des Bourguignons de la Franche-Comté à Rome.* Chap. VI, *La nouvelle église de Saint-Claude*, Besançon, 1881.

Voici le texte de l'inscription :

Anno domini 1728, die Dominica, 13 junii, festo S. Antonii Patavini, Conf. ego Benedictus XIII, Catholice Ecclesiae Episcopus, antea Fr. Vincentius Maria Ord. Predicat., Cardinalis Ursinus, Archiepiscopus Beneventanus, assistente ven. fratre nostro Melchiore S. R. E. presbitero, Cardinale de Polignac, Archiepiscopo Auxitano, negotiis charissimi in Christo filii Ludovici XV, Francorum et Navarrae, Regis Xristianissimi apud Sedem Apostolicam Praeposito, et suplicantibus infrascriptis ecclesiae Nationis illorum de Comitatu Burgundiae deputatis primariam hanc lapidem benedixi et imposui ad constructionem hujus ecclesiae in honorem S. S. Mariae Virginis, Matris Dei Mariae, ac SS. Andreae et Claudii, Episcopi et Confes., Pontificatus nostri anno quinto.

(2) De Wleughels à d'Antin, 18 nov. 1728 : « Le mardy, neuvième de ce mois, nous apprîmes icy la maladie du Roy. Vous pouvez penser en quelles alarmes nous avons été.

« Le mercredy, M. le cardinal de Polignac alla de son palais, à pied, en grand cortège, faire mettre le Saint-Sacrement à Saint-Louis, où il a été toujours exposé depuis le tems, avec un grand concours de toutes sortes de personnes qui venoient prier Dieu pour la santé de S. M.

« Et il est vrai que tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans Rome sont venus à Saint-Louis offrir leurs prières au Seigneur ; grande partie des cardinaux et prélats.

« Le Pape y vint mardi dernier et fut un tems très considérable à genoux devant le Saint-Sacrement ; il étoit accompagné de M. le cardinal de Polignac et de quelques autres cardinaux et prélats ; en sortant de l'église, il accorda des indulgences à tous ceux qui viendront dans Saint-Louis prier Dieu pour S. M. Le Saint-Sacrement a toujours été exposé à Saint Jean de Latran ». (Arch. nat., O[1] 1960, fol. 121).

(3) Wleughels à d'Antin, 23 déc. 1728 : « Nous avons assisté au *Te Deum* que Mgr le cardinal de Polignac fit chanter à St-Louis. L'église étoit plaine et il y avoit un grand nombre de noblesse ». (Arch. nat., O[1] 1960, fol. 133).

« En réjouissance de ce rétablissement, le cardinal fit chanter le *Te Deum* au bruit de cent cinquante boëtes ; un évêque officia, et vingt-trois cardinaux y assistèrent ; un grand nombre de Prélats et de nobles firent le cortège du Cardinal, mais voici ce qu'il y eut de plus remarquable, dans la désunion où étoient les Cours de Versailles et de Madrid, le cardinal Belluga, espagnol, les deux auditeurs de Rote pour la Couronne d'Espagne, Dom Felix Cornejo, chargé des affaires de cette même Couronne auprès du Saint Siège ; enfin tout ce qu'il y avoit dans la ville de plus distingué de cette nation se trouvèrent à cette cérémonie, et témoignèrent à S. E. avec beaucoup de politesse, qu'ils étaient charmés que cette occasion se fût présentée, pour marquer la part sensible qu'ils prenoient à la conservation d'un Prince, neveu du Roi leur maître, et qu'ils estoient persuadés que LL. MM. Catholiques n'en auroient pas moins de joie que leurs sujets. L'on pense bien que le car-

Digitized by Google

phin (1) permit au prélat de témoigner de sa reconnaissance envers son souverain par l'organisation de réjouissances comparables par le luxe et la perfection à celles qui avaient eu lieu en 1636 pour commémorer le baptême du futur Louis XIV.

La nouvelle de l'accouchement de la Reine parvint à Rome le 12 septembre 1729. Après en avoir fait part au Souverain Pontife, Polignac assista en grand apparat à Saint-Louis des Français à un *Te Deum* d'actions de graces.

Les 14 et 18 septembre, Wleughels signalait ainsi à d'Antin la première cérémonie :

Nous nous sommes trouvés beaucoup de monde au bruit de la nouvelle [de la naissance du Dauphin] au palais de M. le cardinal; comme l'assemblée se grossissoit considérablement de toutes sortes de personnes, S. E. nous invita d'aller avec lui à Saint-Louis rendre grâce à Dieu des grâces qu'il nous a faites. A l'entrée de Mgr le Cardinal, toutes les cloches ont sonné et on a chanté le *Te Deum* environ une heure ou deux après l'arrivée du courier. Il s'y est trouvé quantité de noblesse et de prélats.

Ce fut hyer que cette heureuse nouvelle arriva; aujourd'huy, on est venu jusque dans notre palais me donner des marques de réjouissances. Les trompettes du Capitole, les tambours des gardes du Pape et quelques autres n'ont presque cessé de sonner dans la cour et devant la porte du palais...

On chanta dans Saint-Louis le *Te Deum* pour l'heureuse délivrance de S. M., le lundi, quinze de ce mois; là, se fit la réconciliation entre la France et l'Espagne. M. le cardinal Bentivoglio vint assister à cette cérémonie, et, en présence de plus de deux mille seigneurs, il embrassa M. le cardinal de Polignac et se rembrassèrent encore une seconde fois après le premier compliment, ce qui fit un plaisir indicible à tout le monde. L'église etoit pleine d'Espagnols; en vérité, il y en avoit qui pleuroient de joye, et M. l'auditeur de Rote pour l'Espagne me dit, en sortant (à moi qu'il ne connoît presque pas) : « Voilà le plus grand plaisir que j'aye eu de ma vie ; à présent, nous sommes tous frères ».

Dans la foule, car il y avait beaucoup de monde dans l'église, j'entendis les vœux qu'on faisoit pour S. M. et les bénédictions qu'on

dinal ne manqua pas de répondre à leur politesse, car tout ce qui est d'honneur et de bienséance lui étoit trop naturel pour y manquer ». (Faucher, *op. cit.*, II, 303-04).

(1) Louis de France, premier enfant de Louis XV et de Marie Leczinska, né le 4 septembre 1729, mort le 22 décembre 1765. C'est le père de Louis XVI.

Digitized by Google

donnoit à M. le cardinal, lorsque sur la fin de la messe, on vit passer en procession quarante-deux jeunes filles, auxquelles il avait fait distribuer des dottes, tant pour les marier que pour en faire quelques-unes religieuses.

Jamais on n'a vu tant de monde qu'on en vit le matin dans le palais de S. M. On y compta plus de deux cens prélats en habit de cérémonie. Tous les cardinaux et les princes qui n'ont pu assister à la chapelle avoient envoyé chacun deux gentilhommes en habit de ville, dans leur carosse, pour lui faire compliment et assister à l'église. Ses apartemens étoient pleins de ducs, de princes et de noblesse ; il n'y eut pas jusqu'au père du cardinal Lascari qui n'y vint et voulut faire son compliment, tout gros et tout vieux qu'il est.

On répandit des rafraîchissemens en abondance et on en perdit plus qu'on n'en présenta à la fête de l'ambassadeur de Venise, dont je parlai dans ma dernière ; tout le monde eut lieu d'être plus que satisfait. La musique fut très belle et dura jusqu'à une heure après-midi au son des trompettes, des timbales et de l'artillerie.

Outre presque toute la noblesse qui se trouva à cette cérémonie, les cardinaux ministres y assistèrent, comme Perera, ministre de Portugal ; Cinfuegos, ministre de l'Empereur ; Beluga pour l'Espagne ; Bentivoglio, ministre de cette couronne ; Ottobon, protecteur de France.

Il y a eu feux et illuminations par tout Rome pendant deux jours (1).

Le cardinal étudia ensuite le programme des fêtes qu'il se proposait d'offrir aux Romains et les fixa à la saison où le Patriciat et le Clergé seraient de retour de la campagne. Ce délai fut occupé à préparer une solennité que Polignac voulait magnifique et la correspondance de Wleughels nous montre avec quel soin on s'appliqua à servir de telles intentions.

On s'appreste ici à faire de belles fêtes, écrit Wleughels à d'Antin le 24 septembre 1729. M. le cardinal de Polignac, qui est transporté de joye, cherche à la signaler par quelque réjouissance singulière (2).

Tout retentit icy de joye, écrit le même le 29 septembre :

On commence à travailler pour les fêtes publiques que M. le cardinal de Polignac s'appreste à donner en réjouissance de la grâce que Dieu

(1) Arch. nat. O¹ 1959, fol. 351 et 1960, fol. 213.
(2) Arch. nat. O¹ 1960, fol. 217.

Digitized by Google

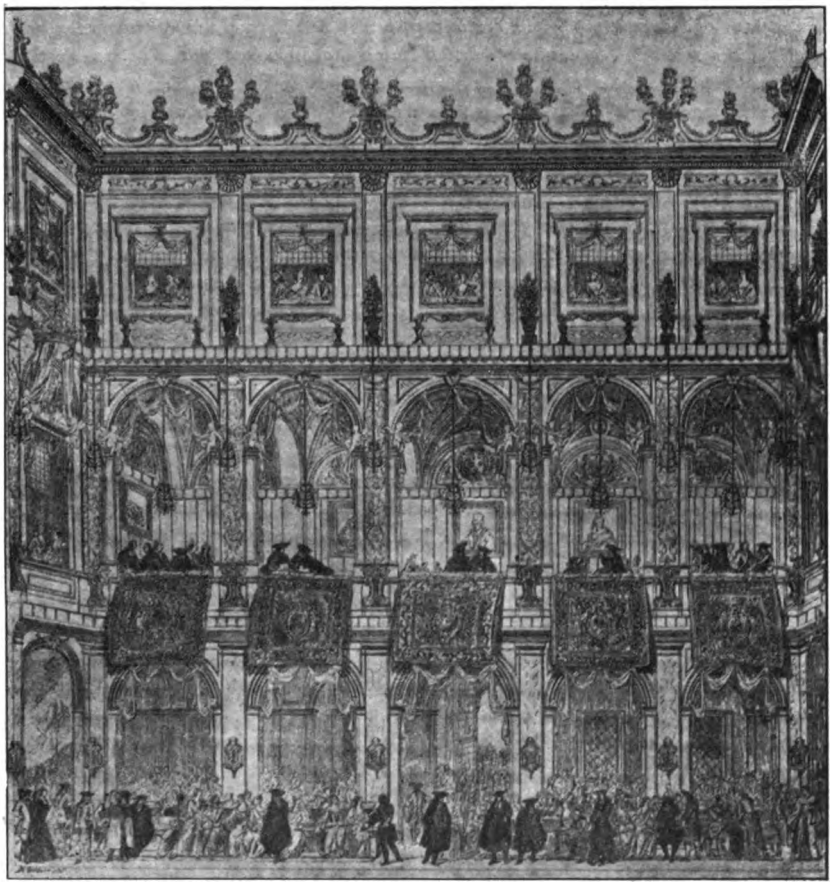

FAÇADE DE LA COUR DU PALAIS DE L'AMBASSADE DE FRANCE A ROME décorée pour l'exécution de la Cantate (1729) (*Dessin de Francesco Nicoletti*).

Digitized by Google

Digitized by Google

nous a faite. On attend avec impatience les jours qu'il assignera, et il y a tout lieu de croire que ces réjouissances seront magnifiques, car tout Rome y répondra, voulant faire connoître l'intérest sensible qu'elle prend aux heureux événements dont elle souhaite que S. M. soit toujours comblée.

On craint la saison qui, dans ces temps-ci, peut déranger les apprêts qu'on fait, ce qui fait qu'on prendra toutes les précautions possibles pour que tout réussisse comme il est à souhaiter... (1)

Et le 6 octobre :

On s'appreste à faire de magnifiques réjouissances pour témoigner la joye que tout le monde ressent de la naissance de Mgr le Dauphin. Mais on ne va [pas] si vite et, d'ici un mois, les choses ne peuvent être en état.

Pour l'Académie qui a lieu, autant que qui que ce soit, de témoigner sa joye, elle n'attend que le moment que M. le cardinal de Polignac assignera ; tout est prest.

On a lieu de croire que Rome sera dans son brillant. Les palais sont magnifiques et de forme très propre à être ornez et éclairez. Je ne manquerai pas, dans le temps, d'en donner une idée à V. G. afin qu'elle voye qu'ici comme en France on sent, et qu'on est ravi des bénédictions que le ciel répand sur S. M., sur son peuple et sur tout le royaume. Dans ce temps, nos appartements seront dans leur perfection, bien illuminez, et je m'imagine qu'on en sera content. Tout est François dans le quartier où nous demeurons ; c'est le plus bel endroit de Rome, et il n'y a point à douter qu'il ne soit magnifiquement orné (2).

« Toute l'Académie sera en ordre au jour que M. le cardinal de Polignac assignera pour célébrer la naissance de Mgr le Dauphin », mande encore Wleughels à d'Antin le 13 octobre :

V. G. peut bien croire que ce seront des fêtes magnifiques. Une des plus belles places de Rome et des grandes sera toute ornée, et le peuple romain attend ces réjouissances avec grand empressement et on y travaille avec toute la promptitude dont les ouvriers du pays sont capables (3).

J'étois icy lorsque le sr Banière (4) y est arrivé, lisons-nous dans la

(1) Arch. nat., O1 1960, fol. 220.
(2) Arch. nat., O1 1960, fol. 221.
(3) Arch. nat., O1 1960, fol. 223.
(4) Courrier du cardinal.

Digitized by Google

Correspondance à la date 24 octobre 1729. M. le cardinal de Polignac a souhaité que je vinsse pour s'entretenir avec moi au sujet de la fête qu'il doit faire. Je ne suis pas cependant logé dans son palais. M. le prince Pamphile a voulu nous donner un appartement dans sa belle maison, qui est véritablement un lieu enchanté.

On n'aura rien vu de si magnifique que ce que S. E. prépare; il invitera tout le Sacré Collège à l'Académie pour voir la course des chevaux, qui se fera pendant deux jours; il y propose deux prix magnifiques.

Tout retentit icy de la grâce que Dieu nous a faite et des préparatifs auxquels on travaille pour en célébrer la fête. C'est pour cela que M. le cardinal a voulu me parler et voir comme nous pourrons faire pour bien placer les cardinaux. Peut-être de deux jours y en aura t-il un destiné pour ces Eminences, et l'autre pour les princesses; cela est encore indécis (1).

Bonnes nouvelles encore le 28 octobre :

Il n'y a rien de nouveau ici, sinon les préparatifs somptueux que M. le Cardinal de Polignac fait pour célébrer la naissance de Mgr le Dauphin ; on n'y épargne rien et, sûrement il ne se sera jamais vu rien de pareil dans Rome; on ne craint point le mauvais temps qui, jusqu'à présent, s'est maintenu beau (2).

Le 9 novembre :

M. le cardinal de Polignac fait ici une dépense que personne n'a jamais faite, il n'épargne rien, et les prix qu'il propose pour la course seront d'une magnificence qui étonnera tout le monde (3).

Ainsi que le 18 novembre :

Ce sera pour dimanche prochain et pour le lundy suivant les fêtes que l'on prépare ici, si le temps le permet. J'enverrai à V. G. une petite relation de tout ceci, et je ne crois pas qu'on aye jamais rien vu de pareil dans Rome.

Pour notre maison, elle sera bien illuminée; je tâcherai qu'on en sorte content. M. le cardinal de Polignac, que j'avois prié de passer au logis, y vint lundy. J'étois bien aise qu'il vît comme le tout étoit dis-

(1) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 231.
(2) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 232.
(3) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 235.

Digitized by Google

posé, afin d'y corriger ce qu'il jugeroit à propos, car tout ce qu'il y aura de grand dans cette ville viendra chez nous. Je reçeus de sa bonté beaucoup de compliments, et je dirai en verité à V. G. qu'il fut surpris lorsqu'en se retournant il vit les grandes glaces qui couvrent les trumeaux tout entiers. Les bordures sont aussi belles que si elles avoient été faites en France. Le tapis fait un très bel effet. Il n'y a rien de pareil dans Rome.

On va faire élever aux deux extrémitez de la maison deux théâtres pour mettre des timbales et des trompettes qui sonneront pendant la course des chevaux.

Le peuple est ravi; tout Rome est en mouvement, et jamais fête ne sera plus belle et ne fera tant de plaisir (1).

Le 20 novembre, un nouveau *Te Deum* à Saint-Louis des Français fut le début de la manifestation projetée. Trente-et-un cardinaux y assistaient, entourés de leurs maisons, de diplomates, de prélats et de la noblesse romaine. Une course de chevaux et un spectacle dans les salons du Palais d'Altemps devaient suivre, mais le mauvais temps vint contrarier les organisateurs et compromettre les illuminations commencées. Il fallut attendre une semaine pour reprendre les fêtes dont un compte rendu assez complet est fourni par la correspondance de Wleughels sous diverses dates.

Je croiois pouvoir mander cet ordinaire à V. G. un détail accompli des belles fêtes qu'on a préparées; mais le tems ne l'a pas permis. Même il y a eu bien des choses de gâtées, ce qui a fait de la peine à tout Rome. Rien n'étoit plus magnifique que l'ajustement de la cour de M. le cardinal de Polignac, tant en dorure qu'en velours et autres étoffes; la pluye en a gâté partie, aussi bien que des peintures. Ce seigneur n'est pas heureux dans les divertissemens qu'il donne au public; il arrive toujours des contre-temps.

Samedi dernier, il y eut illumination par tout Rome et, le dimanche suivant, on chanta le *Te Deum* à Saint-Louis. Toute la nuit, il avoit plu; malgré le mauvais temps, le palais de S. E. fut plein, dès le matin, de prélats et de seigneurs qui venoient lui faire leur cour et l'accompagner à Saint-Louis. On y répandit abondamment toutes sortes de rafraichissemens, et l'église, qui étoit superbement décorée, fut remplie de toute la noblesse de Rome. Les trompettes et les timbales sonnoient, la mu-

(1) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 238.

Digitized by Google

sique étoit excellente. Presque tous les cardinaux qui sont à Rome y assistèrent, et à peine pouvoient-ils tenir dans le chœur.

Le soir, on ne put faire ny la cantate ny la course qu'on s'étoit promis; tout fut gâté en place Navone; on a remis et le concert, et les courses, et les feux, à un temps qui sera plus favorable; il est fâcheux que la saison soit si avancée, car à présent on ne peut répondre de rien. Tout le monde a pris part à la disgrâce de Mgr le Cardinal.

Dans cet espace de tems, il est venu quantité de monde voir notre maison, et il m'a paru qu'on en a été très satisfait. Tout étoit préparé pour la fête. Hyer, quatre princesses vinrent; il étoit nuit; je fis tout illuminer, et, en verité, en entrant, elles furent surprises; c'était la princesse Altieri et sa fille, la princesse Palavicini et la princesse Pamphile, et je scais qu'elles ont dit qu'on ne pouvoit rien voir de plus beau. Il y avoit avec elles, outre plusieurs gentilshommes, les princes Altieri et de Ragaroles.

Peut-être, l'ordinaire prochain, serai-je plus heureux et pourrai-je donner à V. G. un détail de nos fêtes.

C'est ce soir la première représentation de l'opéra de M. le cardinal Ottoboni (1).

Noms de Messieurs les cardinaux qui vinrent à la messe où fut chanté le Te Deum dans l'église de Saint-Louis, le dimanche 20 novembre 1729 :

Les cardinaux Barberini, Ottoboni, Corsini, Imperiali, Albani, Picco, Davia, Zandadari, Coradini, Orrigo, Spinola dit Spinoletto, Alberoni, Bentivoglio, Belluga, Cenfocos [*corr.* Cienfugos], Altieri, Petra, Marafoschi, Pipia, Lescari, Fini, Gotti, Porcia, Caraffa, Cibo, Altieri, Colona, Albani, Banchieri, Coligola, Polignac.

Le roy et la reine d'Angleterre étoient dans les tribunes; l'ambassadeur de Venise [aussi] (2).

Vous trouverez cy-joint quelque chose touchant les fêtes; jamais Rome n'a été si content. Le tems s'est tourné tout à fait au beau et a favorisé les vœux de S. E.; tout le peuple étoit par les rues; il est venu plus de dix mille étrangers ici, et cela ne ressembloit point mal à certaines fêtes grecques décrites dans un ancien auteur.

Dans la place Navone, M. le cardinal, qui avoit voulu rappeler les ornemens des cirques antiques, y avoit fait placer deux colonnes passablement bien imitées de l'Antonina et de la Trajana, ce qui faisoit un très bel ornement.

(1) Sur cet opéra, voir : *Carlo Magno, festa teatrale in occasione della nascita del Delfino, offerta alle S. R. M. C. del Re e Regina di Francia del card. Othoboni protettore degl' affari della Corona.* Roma, Rossi, 1729, 1 vol. in-4° cart. Titre et 13 planches en taille douce, dessinés par Michetti et gravés par Massi.

(2) Lettre du 23 novembre 1729. Arch. nat., O¹ 1960, fol. 240.

Digitized by Google

Comme j'allai voir le matin cette belle place, j'écoutois ce que l'on disoit, et tout le monde aplaudissoit; un homme, bien vêtu, d'un âge avancé, exagérant la dépense magnifique que S. E. faisoit, dit à un autre : « Quand il n'y auroit que d'avoir fait transporter icy ces deux colonnes de la place où ils étoient, cela mérite admiration. » Il croyoit bonnement qu'on avoit enlevé les deux colonnes de leur place, et il fallut le mener sur le lieu pour le détromper.

M. le cardinal, sçachant que sa cour faisoit l'admiration de tout le monde, a eu la bonté de laisser son palais ouvert à tous [ceux] qui l'ont voulu venir voir, pendant trois jours, et, pour donner satisfaction au public, il la fit illuminer les soirs.

Pardon, Mgr, si la relation que je vous envoye est un peu courue. Je n'ay eu que ce matin pour la faire et on n'a pu guère se lever à bonne heure. Elle est juste, excepté que je n'ai pas pu dire comme il faut tout ce qu'il y avoit de beau; j'en enverrai une estampe à V. G. au premier ordinaire, qui suppleera au reste.

Les Français ont fait des choses magnifiques, et un marchand qui a des fenêtres en place Navone donna hier à souper en réjouissance de la fête; il y avoit une table de vingt-huit couverts. C'étoit presque toutes femmes, et les messieurs servoient au nombre de plus de trente.

Le samedi 27 novembre, le temps ayant paru beau, M. le cardinal de Polignac fit rajuster tous les ornemens de la cour de son palais, qui avoient été désolez par la pluie et par un vent terrible; il fit intimer la course des Barbes pour ce jour-là; il invita le Sacré-Collège et la prélature à l'Académie de France, et, sur les trois heures, il parut sur les balcons un grand nombre de cardinaux, de prélats, et de princes et de noblesses. Tout le cours étoit plein de peuples et de dames dans des carosses magnifiques; les fenêtres et les balcons de tous les palais étoient bien décorez en dehors et pleins de dames et de seigneurs qui étoient aux fenêtres.

A quatre heures, lorsqu'on eut fait ranger le peuple et les carosses, on tira le premier signal pour la course, ce qui fut répété à deux différentes fois; au troisième, les chevaux partirent de la barrière. Ils étoient quinze, appartenant à différentes personnes. Ce fut celui du connestable Colonna qui remporta le prix, qui fut une pièce entière de drap d'or qu'on avoit fait venir exprès de France. Le connestable étoit sur le balcon de l'Académie, à côté des cardinaux

Pendant qu'on étoit aux fenêtres, occupez à voir passer la course, le palais de l'Académie, qui étoit orné au dehors de belles tapisseries des Gobelins, fut illuminé en dedans, et la compagnie fut surprise de trouver en si peu de temps tout l'appartement illuminé.

Digitized by Google

De là, on se rendit au palais de S. E. sur les six heures. En face de la porte, et au fond de la cour. on avoit dressé un magnifique théâtre pour les musiciens, orné de tout ce qui peut y convenir. Les musiciens avoient tous des habits uniformes, faits exprès. La cour étoit éclairée superbement, enrichie de peinture, de velour, de damas, de galon, de crépines d'or et de franges. On voyoit partout briller les armes du Roy et de M. le Dauphin. Toutes les fenêtres étoient occupez par des princesses et par des dames, les princesses, pour ce jour là, ayant bien voulu renoncer au cérémonial.

Vis à vis le théâtre, dans une grande gallerie ouverte, qui étoit décorée d'un goût extraordinaire, étoient les cardinaux, assis sur des fauteuils uniformes, les princes et les seigneurs à côté d'eux. Au dessus, on avoit dressé une espèce de trône pour le roy et la reine d'Angleterre, les deux princes et leur Cour.

Le bas de la cour étoit plein de bancs pour asseoir ceux qui avoient droit d'entrer. La musique et la poésie fut trouvée excellente et exécutée par ce qu'il y a de meilleurs musiciens. L'ouvrage est divisé en deux parties. Avant de commencer la seconde, on servit des rafraichissements aux cardinaux, aux princes, princesses, aux dames et à toute la noblesse, avec une si grande abondance qu'il n'y a personne qui n'en fût étonné. On servit aussi le peuple qui étoit dans la cour, et il y eut soixante personnes à servir ce seul endroit

Le temps s'étoit mis au beau, et on sortit de ce lieu enchanté avec regret, car, assurément, on peut rien imaginer de plus noble et qui pût faire plus de plaisir. Presque tous les palais de Rome étoient éclairez.

Comme on avoit ôté l'artifice et les ornements qu'on avoit posé en place Navone, il a fallu du temps pour la remettre et raccommoder ce que les pluies et les vents avoient abîmé D'abord qu'on s'est pu assurer de la durée du beau temps, on a recommencé à travailler, et on a rétabli le tout plus beau qu'il n'avoit jamais été, mais non sans peine ni sans plusieurs jours qu'il a fallu y employer; encore a-t-il fallu travailler la nuit.

Lorsque tout a été à peu près en état, S. E. assigna le jour de Saint-André [30 novembre], et on fit l'invite et pour la seconde course et pour le feu. Jamais jour ne parut si beau, et, dès le matin, la place fut pleine de dames et de toutes sortes de personnes ; elle étoit déjà toute ornée. Comme on en donnera une estampe, on se dispensera d'en écrire les ornemens, et on verra d'un coup d'œil ce qui seroit trop long de dire.

L'après midi du jour assigné, dès que M. le Cardinal eût diné, il vint à l'Académie et, presque sur ses pas, M. le cardinal Ottobon. Il

Digitized by Google

n'y avoit encore personne; en une demi heure de temps, les appartemens furent pleins. Le grand balcon étoit couvert d'un dais de velours; dessous étaient les cardinaux et à côté quelques princes et ambassadeurs; les deux autres balcons et les fenêtres étoient remplis de seigneurs, de prélats et de personnes de la première considération.

Toute la longueur du cours étoit occupée par deux files de carosses si pressez qu'ils ne purent jamais se promener comme de coutume. Les maisons étoient ornées de tapisseries, de velours, de damas, etc., et tout ce qu'il y a de noblesse dans Rome occupoient et les balcons et les fenêtres; les trompettes et les timbales, posez sur deux différents échafauts, ne cessèrent de sonner.

Les chevaux partirent au bruit de cette simphonie, qui, mêlée aux acclamations du peuple, formoient un concert d'allégresse qui se répandit par toute la ville.

Ce fut encore le cheval du connétable Colonna qui remporta le prix, consistant en une pièce entière de drap d'or ponceau, le plus riche qu'on puisse voir. M. le Gouverneur de Rome a toujours assisté à ces fêtes pour être juge de la course.

A une demi heure de nuit, tout le monde se transporta en place Navonne, qu'on trouva toute éclairée. Elle étoit entourée d'un rang de colonnes ornées de lauriers et de fleurs. Ces colonnes formoient un portique qui, par-dessus, étoit tout illuminé; à chaque arcade étoient les armes de France mêlées de dauphins, et le tout étoit surchargé de flambeaux de cire blanche de près de six pieds de haut. Il se trouve deux églises dans cette place, dont Sainte-Agnès, qui en est une, est d'une superbe architecture; elle étoit éclairée si bien que les chapiteaux et toutes les moulures se distinguoient et jusqu'aux moindre contours. Saint-Jacques des Espagnols, qui est l'autre église, étoit aussi très richement décorée. Il y a plusieurs fontaines dans cette place, mais il y en a une sans pareille; elle étoit toute illuminée jusqu'à moitié d'un obélisque qui est dessus, et personne n'avoit osé s'hazarder d'aller plus haut.

Deux fontaines de vin aux deux bouts de la place jouèrent dès le matin; elles jetoient six pieds de haut; là, on faisoit des acclamations qu'il est difficile d'imaginer.

Sur les deux heures de nuit, le feu commença; jamais feu n'a été si magnifique ni si bien servi, et jamais on ne verra une plus belle fête et une plus belle assemblée.

Le bruit étoit terrible, si bien qu'on n'entendoit absolument rien des quatre musiques qui étoient placées aux quatre coins de la place. Il y avoit six feux dans la place, sans [compter] deux espèces de piramides

Digitized by Google

qui ne cessèrent de tirer et de jetter de l'artifice. L'architecture de ces six feux, dont deux étoient en forme de temple, étoit très bien entendue; elle étoit partout ornée d'allégories et de belles inscriptions, et, en un moment, toutes ces décorations furent éclairées d'un feu si brillant qu'à peine la vue l'y pouvoit supporter.

L'artifice étoit bien diversifiée et dura deux heures sans discontinuer; et, comme on croyait tout fini, que la place étoit venue paisible, tout d'un coup, des deux bouts de la place, il sortit une pluie de feu qui couvrit le ciel et qui faisoit à la place un dôme de lumière, avec un murmure agréable, qui, avec les acclamations de tout le monde, couronna cette belle fête, au grand plaisir de ceux qui y étoient présens et à la gloire de M. le Cardinal qui laisse icy une mémoire qui ne s'effacera jamais

Il y a [eu] quelques maisons et fenêtres louées des prix incroyables; cependant, la plupart de ceux qui occupent les maisons de cette belle place invitèrent leurs amis; il y fut donné des repas magnifiques; là, il ne fut parlé que de la magnificence des François et des vœux qu'on faisoit pour Leurs Majestés. Tout le jour et toute la nuit, Rome a été en fête, et la place a resté toute la nuit éclairée aussi bien que la plupart des palais de Rome, et, ce matin, au grand jour, il y avoit encore des torches qui brûloient.

Il semble que les mauvais temps qui ont paru pendant les apprests de cette fête ne soient survenus que pour la rendre piquante, ayant fait prolonger le plaisir et empêcher qu'elle ne finit tout d'un coup (1).

Noms des cardinaux qui assistèrent à la course à l'Académie et au feu en place Navone.

A l'Académie :

Messeigneurs les cardinaux Ottoboni, Petra, Altieri, Spinola, Conti (frère du pape deffunt), Caraffa, Coradini, Imperiali, Fini, Barberini, Borghèse, Marafoschi, Giudice, Picco, Colonna, Banchieri, Sanfuegos [*corr.* Cienfugos], Albani le jeune, Cibo, Coligola, Origo, Alberoni, Polignac.

Au feu :

Ottoboni, Barberini, Conti, Altieri, Banchieri, Petra, Alberoni, Sanfuegos, Coligola, Spinola, Giudice, Albani, Fini, Belluga, Borghèse, Picco, Caraffa, Imperiali. Corsini étoit à son palais qu'il avoit illuminé; del Giudice étoit aussi au sien, qui regarde la place Navone (2).

(1) Lettre du 1er décembre 1729. Archives nat., O1 1950, fol. 243.
(2) Arch. nat., O1 1960, fol. 264.

Digitized by Google

La fête eut quelques échos dans Rome. Le 15 décembre, Wleughels en parle à d'Antin :

Le jour de Sainte-Lucie, qui fut le 13 de ce mois, on chanta un *Te Deum* dans l'église de Saint-Jean-de-Latran... Comme S. M. est premier chanoine de Latran, Messieurs les chanoines ont voulu signaler leur zèle pour leur bienfaiteur et ont fait chanter un *Te Deum* à l'issue de la messe, en action de grâce du bonheur qui est arrivé à la France; on a doublé la musique, et le bruit des cors, des trompettes, des timbales, des boètes, des voix et des instruments formoient un bruit d'allégresse qui excitoit à la joye toute l'assemblée.

Il y avoit eu la veille une illumination magnifique dans le quartier; toute l'église avoit été éclairée, ce qui continua le soir ensuivant!

M. le cardinal etoit arrivé à l'église avec un cortège de plus de cent carosses; il y eut les cardinaux Belluga et Ottoboni qui, avec tout ce qu'il se trouva de noblesse, vinrent disner au palais de S. É. On prépare encore quelques fêtes à d'autres églises; il y a même eu quelques particuliers qui ont fait faire des fêtes dans les églises nationales. Enfin, tout retentit ici des remercimens qu'on fait au ciel du présent qu'il nous a fait (1).

Les poètes eux-mêmes accordaient leur lyre.

Voici une pièce tout à l'éloge du représentant de la France :

Quel spectacle superbe, où d'une main savante
On sait rendre à nos yeux l'antiquité présente,
Et nous faire admirer ces pompeux monuments
Qu'avait ensevelis l'obscurité des temps!
Polignac, ton heureux génie
Ne pouvait éclater par un plus noble choix,
Jamais rien de plus grand n'étonna l'Italie.
Ou y voit briller à la fois
Le plaisir que t'inspire une auguste naissance,
Ton zèle pour ton roi, ton amour pour les Arts,
Et tu fais succéder par ta magnificence
Les François aux Romains, les Louis aux Césars.

Le souvenir des réjouissances fut commémoré à la fois par des narrations officielles et par des toiles, dessins et estampes.

Le 22 décembre 1729, Wleughels s'adressant à d'Antin lui dit :

(1) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 258.

Digitized by Google

« Mgr aura sans doute quelques relations qu'on a imprimées icy de cette magnifique fête, mais tout ce qu'on en écrira, tout ce qu'on en représentera sera toujours au-dessous de la vérité (1) ». Le 29 décembre 1729, Wleughels traitait encore du même sujet :

On ne parle icy que de la fête que M. le cardinal a donnée; elle a eu un applaudissement universel. Je croy qu'on doit imprimer tout ce qui a été fait à ce sujet, tant en italien qu'en latin. En attendant, j'en envoye une description italienne qu'on prétend être de bonne main. Si tôt que le reste paroîtra, je ne manquerai pas de l'envoyer à V. G. Les connoisseurs disent qu'il y a de très belles choses; le sujet le mérite (2).

Il s'agit sans doute de la *Relation des fêtes données à Rome par Monseigneur le cardinal de Polignac à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin au mois de novembre.* Ce texte, d'abord rédigé en italien, fut traduit et parut en 1730 à Paris chez J.-B. Delespine, en un petit in-4° de 23 pages (3). Le *Mercure de France* consacra également plusieurs pages à l'évènement.

Nous savons d'autre part que les chevaliers Ghezzi et Panini furent chargés de l'ordonnance des fêtes. Panini a laissé deux peintures conservées aujourd'hui au musée du Louvre qui représentent, l'une le concert donné au palais du Cardinal, l'autre le feu d'artifice de la place Navone.

Voici la description de la première de ces peintures, d'après le *Mercure* de décembre 1729 (p. 3125), reproduit par M. F. Villot au catalogue du musée du Louvre sous le n° 1409 (ancien 286) (4) :

Concert donné, le 26 novembre 1729, dans la Cour du Palais de l'ambassade de Rome, pour la naissance du Dauphin, fils de Louis XV, né le 4 septembre 1729. — Le cardinal de Polignac avoit fait transformer la cour du palais de l'ambassade en un théâtre magnifique éclairé par une quantité de lustres. La principale façade de cette cour étoit occupée par la scène, portée sur des nuées, où cent trente joueurs d'instruments étoient rangés et vêtus en génies, avec des couronnes de laurier sur la tête, des ceintures et des bracelets noirs garnis de pier-

(1) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 260, in *Corr.* VIII, p. 80.
(2) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 262.
(3) Nous le reproduisons aux documents.
(4) Avant d'entrer au Louvre ce tableau avait passé par la collection de Louis-Philippe.

Digitized by Google

reries. Les six musiciens, représentant Jupiter, Apollon, Mars, Astrée, la Paix et la Fortune, etoient chacun habillés comme la Fable représente ces divinités et avec leurs attributs Ils étoient tous assis sur des nuages. Les cinq arcades formoient cinq perspectives qui représentoient autant de galeries, au bout desquelles on voyoit les statues en or de Hugues Capet, Philippe Auguste, Saint-Louis, Henri IV et Louis XIV, etc. Les paroles de la Cantate étoient de Métastase et la musique de Léonard Vini.

L'autre tableau de Panini, aussi au musée du Louvre (n° 1410), est ainsi décrit dans le catalogue des écoles d'Italie et d'Espagne, du même Villot :

Préparatifs du feu d'artifice et de la décoration de la fête donnée sur la place Navone, à Rome, le 30 novembre 1729, à l'occasion de la naissance du Dauphin. On distingue, au milieu de la foule qui remplit la place, le cardinal de Polignac, accompagné d'une suite nombreuse et inspectant les apprêts de la fête. Ce tableau est signé : J. B. Panini fec. Romae Placent . 1729, — c'est-à-dire Placentinus, de Plaisance, patrie du peintre. — Cette peinture vient des collections de Louis XV.

Le 18 janvier 1731, Wleughels entretenait d'Antin de cette toile :

J'apprens qu'on a porté à la Cour le tableau de la fête que donna M. le cardinal de Polignac en place Navone; je me flatte, pour l'amour d'un de mes amis, qu'il aura plu à V. G.; il est habile et exécuté agréablement (1).

A quoi, d'Antin répondait le 6 février suivant :

Je vous ai déjà mandé que le tableau de la fête de M. le cardinal de Polignac avoit très bien réussi ; la composition en est fort belle, et je l'ai fait mettre en honneur dans les cabinets du Roy; on m'y a fait remarquer vous et votre ami dans le milieu de la place (2).

Compliments très sensibles à Wleughels puisqu'il en accusait réception le 8 février en ces termes :

Le peintre qui a fait le tableau que M. le cardinal de Polignac a envoyé à Sa Majesté a été ravi lorsque je lui ai montré ce que V. G.

(1) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 393, in *Corr.* VIII, p. 175.
(2) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 394.

Digitized by Google

a la bonté de m'écrire à son sujet ; c'est un peintre sage, habile et très honnête homme. Il y a à Paris un de ses disciples, que V. G. protège ; quant à celui qui est icy, c'est le premier peintre qui soit au monde dans son genre ; il scait faire encore autre chose, ce qui lui donne une grande facilité pour rendre ses tableaux plus parfaits (1).

Une étude de M. Henry de Chennevières sur *Jean-Paul Panini, peintre de fêtes publiques* (2) complète très à propos nos indications et y ajoute en faisant connaître d'autres toiles, dessins et estampes concernant Polignac.

Les deux éclatants tableaux de Panini au Louvre résument les réjouissances publiques ; rien n'y manque, rien, pas même les rafraîchissements distribués avec abondance par ordre de Son Eminence à la noblesse romaine qui occupe un parterre semé de sable d'or. Les loges, les avant-scènes, les fauteuils des cardinaux et prélats, tout est éclatant, ruisselle de pourpre et de diamants. Au fond du décor qui figure l'Olympe et ses avenues aux colonnes de porphyre, s'élance Phaëton et son quadrige prêt à enflammer le monde. En un endroit de la *Place Navonne*, le cardinal de Polignac se fait montrer les préparatifs de l'illumination et par sa présence encourage les manœuvres.

Des gentilshommes l'entourent, l'on devine que Panini n'est pas loin Ces deux reproductions d'une œuvre dont Panini est à la fois l'auteur et le fidèle historien furent présentées au cardinal, ministre de France. M. de Polignac les dut recevoir avec un certain orgueil. Il était là en homme de qualité et en ambassadeur d'un grand pays ; Jean-Paul le voulut peindre en Eminence ; l'exécution fut de tout point admirable et restera le meilleur ouvrage peut-être qui soit sorti de ses mains. Le musée de Dublin compte parmi ses plus récentes acquisitions une *Place Navone* qui, d'après le livret anglais, « est plus achevée que la nôtre, contient davantage de figures et est moins semblable à la gravure de Cochin. » — « L'on y voit, continue le descripteur, un groupe représentant les jeunes princes d'Angleterre, Charles Edouard et son frère, le futur cardinal d'York, qui résidaient alors à Rome, avec leur suite, dans laquelle on remarque des gentilshommes anglais de haut rang, portant, comme les deux princes, l'ordre de la Jarretière... Ce tableau fut acheté par la Galerie, à Londres, en 1871. »

L'*Intérieur de la basilique de saint Pierre* est une œuvre d'architecture très harmonieuse et d'un puissant aspect. A droite du premier plan,

(1) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 406.
(2) L'*Art*, tome XXI (1880, II), pp. 97-105 et 121-126.

Digitized by Google

l'on voit le cardinal entouré de seigneurs et de moines. C'est au Louvre le complément des deux toiles de fêtes, et il leur est pour le moins égal.

Des trois grands tableaux de notre galerie nationale, la *Basilique de Saint Pierre* fut acquise en 1833 à la vente de M^me^ Sirot ; elle avait figuré dans la vente d'Hubert Robert. Le *Concert* ne remonte pas non plus au delà de la collection Louis-Philippe. Quant à *la place Navone*, on la trouve déjà dans la collection de Louis XV, et Cochin en fit le sujet de l'une de ses premières gravures.

M. Carré possède un fort beau dessin à la plume, lavé d'encre de Chine, et où Panini a étudié à part le fond de théâtre où siègeront ses musiciens, au milieu des colonnades enguirlandées surmontées de cariatides à ailes de papillons, qui supportent ces arceaux à balustrade où abondent les fleurs de lis, les dauphins et les amours. On lit au bas, d'une écriture de la fin du siècle dernier : *Disegno originale del Caval. Gio Pavolo Panini della scena da esso fatta esseguire nel teatro di Argentina in occasione di una festa per la nascita del Real Delfino di Francia.*

... Dans votre collection de dessins [du père d'Henry de Chennevières], l'on en voit deux d'un certain Francesco Nicoletti de Trapani, architecte et élève, croit-on, de notre Jean-Paul. Ils furent exécutés à l'occasion des fêtes de 1729. L'un représente la décoration de la cour de l'ambassade française transformée en ce magnifique théâtre que chacun sait maintenant. A droite et à gauche sont simulées « les deux faces d'un palais avec fenêtres ornées de damas cramoisi en festons au dessus desquels on avait mis les armes du roi, de la reine et de Monseigneur le Dauphin. La principale façade de la cour est occupée par un théâtre porté par des nuées où 130 joueurs d'instruments sont rangés vêtus en génies. Les six musiciens représentent Jupiter, Apollon, Mars, Astrée, la Paix, la Fortune, sont habillés comme la fable les décrit avec leurs attributs ; ils sont assis sur des nuages. Cinq arcades forment cinq perspectives charmantes qui représentant autant de galeries au bout desquelles l'on voit dans le lointain les statues en or des cinq plus grands rois de France, Hugues Capet, Philippe Auguste, saint Louis, Henri IV, Louis le Grand. Au dessus du théâtre, les armes du Dauphin avec ces mots : *In commune bonum*. Phæton conduisant son quadrige couronne le tout. Dames aux fenêtres et seigneurs au parterre. Le second de ces dessins est la quatrième face du théâtre. Au parterre, seigneurs assis ou debout. Le premier étage, dont les fenêtres sont ornées de tentures aux armes de France, est changé en galerie où se voient les portraits du pape, du roi, de la reine, du Dauphin ; aux deux étages, dames, prélats et seigneurs. Grands dessins capitaux, à la plume, à l'aquarelle

Digitized by Google

et rehaussés d'or. Un troisième dessin cédé par vous en échange à M. Destailleur portait entre autres mots quasi illisibles ceux de *Trapani archit°* avec la date 1729. M. Destailleur avait acquis de son côté quatre autres dessins du même pour la suite de ces fêtes Ils fournissent de curieux détails sur l'intérieur du palais du cardinal (escaliers, chambres, remises à carrosse, etc) Un autre très grand dessin de la même main et de la même suite, également à la plume et à l'aquarelle et représentant les apprêts de la place Navone, appartenait à M. Thibaudeau ; il vient d'être donné par lui au Musée des arts décoratifs, et figure à l'exposition des dessins d'ornement organisée récemment par ce musée.

Enfin, l'exposition dont nous parlons montre encore une très belle repétition, agrandie même, et avec quelques changements, de la face de la Cour du Palais où sont groupés les musiciens sur leurs nuages. Ce superbe dessin appartient à M. Jean Dolent.

L'étude de M. de Chennevières est accompagnée de quatre reproductions :

Cour intérieure du Palais du cardinal de Polignac décorée pour l'exécution de la Cantate, lors de la naissance du Dauphin. D'après le dessin de Francesco Nicoletti — (Collection du marquis de Chennevières).

Autre façade de la Cour de Palais de l'ambassade de France décorée pour l'exécution de la Cantate ; d'après le dessin de Francesco Nicoletti. — (Même collection) (1).

Préparatifs de l'illumination de la place Navone lors des fêtes pour la naissance du Dauphin. D'après le tableau de J.-P. Panini (*Musée du Louvre*). *Gravure de Smeeton et Tilly.*

Projet de décoration théâtrale à l'occasion de la naissance du Dauphin. (*Dessin de J.-P. Panini*). (Collection de M. Carré) (2).

La gravure par C. M. Cochin le fils, d'après Panini et du Mont le Romain, visée par M. de Chennevières, est intitulée *Préparatifs du grand feu d'artifice que S. E. M. le cardinal de Polignac fit tirer à Rome dans la place Navone le 30 novembre 1729, pour la naissance de Monseigneur le Dauphin.* Elle mesure 91 c/m. sur 48 et porte au bas les armoiries du cardinal. Elle est rare (3).

Nous publions ce dessin en hors texte.

(2) La deuxième, la troisième et la quatrième gravures ont été reproduites également dans le *Musée artistique et littéraire*), 1881, t. I, pp. 188, 221, 328-9).

(3) Nous la donnons ici grâce à une aimable communication de M. Léon Cortial.

Digitized by Google

Le cardinal avait confié l'exécution d'autres reproductions de la solennité à des spécialistes romains, mais il ne semble pas qu'il ait rencontré les collaborateurs qu'il avait espéré.

Le 6 mars 1730, Wleughels écrivait à d'Antin :

Je vois, à ce que m'écrit V. G., que M. le cardinal de Polignac n'a pas satisfait à ce qu'il m'avoit dit touchant les estampes qu'il a fait graver ici. Deux raisons en peuvent être la cause ; les grands embarras où il se trouve, ou bien ce qui est plus vraisemblable, qu'il ne les trouve pas assez bien pour lui être envoyées Il n'en est pas content, et il a raison ; il a été mal servi. Il est vrai, car il faut tout dire, qu'il n'y a pas ici de graveurs capables comme à Paris. V. G. les trouvera jointes icy. Elle me fera la grâce de ne point parler que je les lui aie envoyé. Je vois qu'elle a volonté de voir sur le papier ces magnificences, et je crois faire bien de chercher à la contenter (1).

Jusqu'à la fin de sa mission, le Cardinal sut maintenir ainsi le prestige de son pays.

Nous savons de quelle manière Polignac célébra la Saint-Louis de 1731, par la lettre que Wleughels adressait à d'Antin le 30 août :

Samedi dernier, fête de Saint-Louis, il y eut grande fête. A l'église, [qui] etoit somptueusement parée, des timballes et des trompettes sonnoient et annonçoient les Cardinaux qui entroient, que M. le cardinal de Polignac alloit recevoir jusqu'au milieu de l'église, qui après entrèrent au chœur deux à deux ; il y en avoit vingt-sept ; M. le cardinal étoit à la fin entre deux cardinaux diacres, qui étoient del Giudice et Corsini, qui me fit l'honneur de me donner la main en passant. La musique étoit, dit-on, excellente. Il y eut beaucoup de prélats, de princes et d'autres seigneurs. On aime ici Son Eminence, qui s'est fait beaucoup d'honneur. Ce sont là les grandeurs de ce païs-ci (2).

En suivant le détail de fêtes aussi éclatantes, on comprend pourquoi Wleughels écrivait à d'Antin, le 26 décembre 1725, en parlant de Polignac : « Tout Rome l'aime, l'honore et le respecte ». C'est que tout Rome connaissait le savant cardinal, le sage et digne ambassadeur dont la noble figure en imposait à

(1) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 283.
(2) Arch. nat., O¹ 1960, fol. 482.

Digitized by Google

ceux qui l'approchaient ; c'est qu'on se montrait avec admiration ses brillants équipages traversant lentement la Ville Éternelle.

Et l'on se représente ces équipages, tels qu'ils sont décrits dans l'Inventaire de 1738 (1) : le carrosse de cérémonie, à ressorts « à deux fonds, doré à fond, avec les armes de S. E. avec les attributs du cardinalat, doublé d'un velours de Venise ciselé, cramoisi, frange et grenades et cartisanne de pareille couleur, coussins et housses du cocher de pareil velours et frange, de trois glaces à biseaut et rideau de damas cramoisy, monté sur son train aussy doré » ; le petit carrosse à ressorts, à deux fonds, dont les corps étaient dorés et le fond des panneaux de couleur verdâtre, aux armes de Son Eminence, doublé de velours de Gênes, ciselé, cramoisi, garni de frange de soie de grenade ; soit de la berline à deux fonds, doublée de velours de Gênes cizelé, cramoisi, monté sur des supentes à cris ; la berline en gondole, à panneaux de couleur d'olive claire, avec des chiffres rehaussés d'or, et doublée de velours vert d'Utrecht ; et encore la chaise de poste, dorée à fond, doublée de velours cramoisi et garnie de deux ressorts à écrevisse sculptés et dorés ou la chaise italienne, à deux glaces, garnie de maroquin rouge à l'impériale et de toile rouge d'Alençon..., véhicules superbement luxueux qui permettaient au prélat soit de rendre les nombreuses visites qu'il recevait au palais d'Altemps, soit de faire les longues promenades qu'il affectionnait pour les joies qu'elles procuraient à l'amateur d'art averti et délicat, et au fervent collectionneur.

(*A suivre.*) ULYSSE ROUCHON.

(1) Inventaire des mobilier et œuvres d'art appartenant au cardinal de Polignac dans les *Preuves de la Maison de Polignac*, IV, pp. 572-596, d'après J. Guiffrey (*Nouvelles archives de l'Art français*, 3e série, t. XV, p. 252 et suiv.).

Digitized by Google

LOUIS, COMTE DE MONTLAUR

BARON D'AUBENAS

CONSEILLER ET CHAMBELLAN DU ROI CHARLES VII

(1372-1440)

Dans le volumineux catalogue d'un libraire de Paris, nous avons eû la bonne fortune de remarquer et d'arrêter au passage une charte originale datée du 14 juin 1426, portant la signature autographe de Louis comte de Montlaur, chevalier, conseiller et chambellan du Roi Charles VII (1).

Voici la teneur de ce document, inscrit sur une lame de parchemin de 0,30 centimètres de largeur sur 0,10 centimètres de hauteur. Nous en donnons, d'autre part, la reproduction photographique. Le sceau a, malheureusement disparu.

(1) Plusieurs familles, différentes, connues sous le nom de Montlaur, ont occupé en Languedoc un rang distingué : — 1° Les barons et comtes de Montlaur d'Aubenas qui ont tenu la plus grande place en haut-Vivarais, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1440. — 2° les de Bocsozel de Maubec, barons et marquis de Montlaur, d'Aubenas après les précédents auxquels ils furent substitués par alliance, de 1425 à 1600. — 3° Les marquis de Montlaur de Murles, aujourd'hui éteints, qui tiraient leur nom d'une terre de Montlaur située en Bas-Languedoc et ont figuré depuis 1286 jusqu'en 1800 avec de grandes charges et de belles alliances — 4° les du Bousquet, seigneurs de Montlaur vers 1579, qui obtinrent l'érection du marquisat de Montlaur au mois de décembre 1679. — 5° La maison de Villardi de Quinson, originaire d'Italie, a porté les titres de comte de Quinson depuis 1666 et de marquis de Montlaur depuis le milieu du dix-huitième siècle. Elle est actuellement représentée au château de Lyonne (Allier), au château de Souvignargues (Gard) et en Maine-et-Loire.

Digitized by Google

Nous Loys Seigneur de Montlaur Ch^er Conseillier et Chambellan du Roy nostre S^gr confessons avoir eu et Receu de Jehan Seaume (1) *Receveur général de toutes finances ou pays de Languedoc la some de quinze cens livres tournois laquelle le Roy nostre dit seigneur par ses lettres données le XXIX^e jour d'avril derrier passé, nous avoit et a données et octroyées à icelle somme prendre et avoir des deniers des dictes finances de Languedoc pour les causes et considérations esdictes lettres contenues et déclarées; de laquelle somme de XV cent livres tournois nous nous tenons pour contend et bien païez et en quictons ledit Receveur gen^al et tous autres. En témoing de ce nous [avons] signés ces pres^tes de Nost^re main et scellées de Nost^re scel, le XXVIII Jour de Juing l'an Mil CCCC vingt et six.*

Monlaur.

Je ne m'étendrai pas sur l'illustration bien connue de la famille de ce personnage, quelques traits rapides suffiront. Pour plus de détails on peut relire avec fruit, une remarquable étude de M. C. Fabre, vice-président de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy (2), intitulée : PONS DE MONTLAUR DANS L'HISTOIRE ET DANS LA POÉSIE PROVENÇALE. Elle concerne un ancêtre de Louis de Montlaur : Pons III, baron de Montlaur et d'Aubenas, troubadour du Velay à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, descendant lui-même d'un compagnon d'Adhémar de Monteil à la première croisade. Là aussi est exposée l'importance de la maison de Montlaur, prépondérante sur les marches du Velay et du Vivarais, enserrant, d'une part, notre province au sud par de vastes baronnies, reliées comme une ceinture depuis les pentes occidentales du Mezenc, à Coucouron, Châteauneuf-le-Monastier, Issarlès, Arlempdes, la

(1) Jehan Seaume, receveur général pour le roi Charles VII des finances et trésorier des Guerres du pays de Languedoc et duché de Guyenne, était aussi receveur général des Aides dans cette province.

(Dom C. DEVIC et Dom J. VAISSETTE : *Hist. du Languedoc*, t. X, preuves, pp. 2050 et 2066).

(2) *Mémoire de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire*, t. V. — Tirage à part : Le Puy, imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 1909.

Digitized by Google

Sauvetat, Montbonnet, Mirmande, Saint-Privat-d'Allier, Rochegude, Vabres, Monistrol-d'Allier, jusqu'à Montauroux et au Chambon en Gévaudan; et d'autre part, débordant, sur une grande étendue en haut-Vivarais, par les seigneuries de Montpezat, Burzet, Meyras, Aubenas, etc, et jusque dans les diocèses d'Uzès et de Nîmes par les baronnies de Posquières-Vauvert et de Sabran (1).

C'est de ce troubadour grand-seigneur Pons III de Montlaur, marié à Miracle de Solignac, que descendait, à la huitième génération, Louis, comte de Montlaur en 1426, seigneur, comme on le verra, d'un grand nombre de terres en Velay, Vivarais, Auvergne et Gévaudan, conseiller et chambellan du Roi Charles VII, capitaine de cent hommes d'armes, qui a apposé sa signature au bas de la quittance transcrite au début de cette notice.

⚜ ⚜
⚜

Avant d'aborder la biographie de Louis de Montlaur, jetons un regard sur la période de deux siècles qui le sépare du troubadour Pons III. Durant ce temps la grandeur et les possessions des sires de Montlaur n'ont cessé de s'accroître par de hautes alliances avec les maisons de Polignac (2), d'Auvergne, de la Roche-en-Reynier, d'Alégre, de Mercœur, d'Uzès (3), d'Agoult, Aycelin de Montaigu-Listénois, de Tournon, Pelet d'Alais, d'Apchier (4), d'Anduze, de la Tour d'Auvergne et ont atteint l'apogée. Les hautes dignités ecclésiastiques des cadets : deux évêques de Maguelonne, un archevêque d'Aix, un évêque de Marseille, un évêque de Valence, un maître de la commanderie du Temple de Montpellier, des chevaliers croisés et des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, enfin la valeur chevaleresque des aînés

(1) Au dire de Justel : « ... Des seules terres de Montlaur et d'Aubenas, en Vivarais, « *dépendaient neuf cents fiefs nobles, hommageables avec lods et prélations..* »
(2) *Deux alliances.*
(3) *Deux alliances.*
(4) *Deux alliances.*

Digitized by Google

avaient porté au plus haut point son influence et propagé son bon renom hors des limites du Languedoc.

Nous voyons, en effet, qu'en 1248, Héracle, baron de Montlaur, n'hésita pas à envoyer à Paris, à la Cour du roi de France, ses deux fils : Pons et Héracle, pour rendre, en son nom, l'hommage de ses châteaux d'Eynac et de Burzet entre les mains de saint Louis en personne (1).

Pons IV de Montlaur, l'aîné, n'eût pas d'enfant. Etant chevalier banneret, sur le point de partir, suivant les ordres du roi Philippe III, dit le Hardi, pour se rendre à l'armée que ce prince menait contre le comte de Foix, Roger-Bernard III, qui s'était révolté et fut ramené prisonnier au château de Beaucaire, il dicta son testament au profit de son frère Héracle II de Montlaur, en l'an 1272 (2).

Guy, dit Guigon, seigneur de Montlaur et d'Arlempdes, est qualifié : « noble et puissant seigneur, chevalier », dans les lettres du roi Philippe-le-Bel, de juillet 1304, le convoquant avec les barons du Languedoc, à servir dans la guerre contre les Flamands, où il fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle.

En 1346, Pons V, seigneur de Montlaur, chevalier, et Guyot son fils, aussi chevalier, obtinrent des lettres d'Etat parcequ'ils servaient contre les Anglais, dans l'armée du duc de Normandie (3), au siège d'Aiguillon en Guyenne (4).

Le 13 octobre 1362, Guy II seigneur de Montlaur, Armand vicomte de Polignac, Guigues seigneur de la Roche-en-Reynier, Guillaume seigneur de Chalencon, barons du Velay, obtinrent du maréchal d'Audenecham, commandant alors en Languedoc : « qu'il serait sursis au payement des sommes qu'ils devoient, « attendu qu'ils avaient à défendre le Velay contre les incursions « du terrible capitaine de routiers Seguin de Badefol (5). »

Ces lettres furent données, avec d'autres, au camp devant Saugues, par le maréchal d'Audenecham « *de l'avis de son conseil*

(1) Baluze : *Maison d'Auvergne*, t. II, p. 87.

(2) *Revue du Vivarais*, t. II, p. 222 et suiv.

(3) *Jean de France, alors duc de Normandie, plus tard roi de France sous le nom de Jean II, dit le Bon.*

(4) Dom Vaissette : *Hist. du Languedoc*, t. IX, pp. 580, 587.

(5) Dom Vaissette : *loc. cit.*, t. IX, p. 760.

Digitized by Google

auquel etoient le seigneur d'Apchier (1) *et Pierre de Vergy, chevaliers* (2).

Pons VI, baron de Montlaur, fils ainé de Guy II, guerroya toute sa vie. Dans une donation « *en cas de mort* » qu'il fit de tous ses biens à son frère Louis, en 1386, il est dit : « *qu'il etoit sur le point de partir pour l'Angleterre* » (3); ce qui signifie qu'il fut du nombre des chevaliers du Languedoc qui furent « *mandés en armes et en chevaux* » pour la descente que le roi de France avait résolu d'opérer sur les côtes de la Grande Bretagne. On sait que l'expédition manqua par la faute du duc de Berry qui n'amena pas ses troupes dans un temps convenable : « *Lorsqu'il arriva enfin à « l'Ecluse* (4), *le 14 septembre 1386, une horrible tempête qui « s'éleva et le mauvais temps qui s'ensuivit firent échouer le projet « qu'on avoit formé, et le roi congédia l'armée* » (5). Pons VI de Montlaur devait bientôt reprendre la lance et le haubert comme capitaine de cinquante hommes d'armes, et, nouveau croisé, combattre en Hongrie contre les Infidèles, sous la bannière d'un chef illustre : Jean II le Maingre de Boucicauld, maréchal de France, baron de Bouzols en Velay. Cette lointaine chevauchée, à laquelle l'élite de la noblesse du Languedoc prit part, fut fatale à Pons de Montlaur, qui y périt ! Un document du temps (6), sur lequel nous aurons à revenir, nous révèle qu'il fut fait prisonnier par les Turcs, blessé, malade et tiré d'une dure captivité en pays barbare grâce au dévouement de son écuyer : Raymond de la Molette (7), du lieu de Jalasset, paroisse de Saint-Laurent-les-

(1) Guérin VII, baron d'Apchier, Saint-Chély, Saint-Alban, Montaleyrac, etc. chevalier, se distingua contre Seguin de Badefol et les Anglais qu'il repoussa de Saint-Chély à la journée des Barabans où il fut grièvement blessé. Le connétable de Fiennes le nomma au mois de mai 1361 capitaine-général des provinces de Velay et de Gévaudan. Il commanda l'armée du Pape Grégoire XI, son beau-frère, contre le duc de Milan. Il était le frère de Gausserande d'Apchier mariée le 29 mars 1362 à Guy II, baron de Montlaur et avait épousé Marie de Rogiers-Beaufort, sœur du Pape Grégoire XI et nièce du Pape Clément VI. Il mourut en 1364, de ses blessures, avant son père. Père Anselme : T. III, *gén. d'Apchier*.

(2) Dom Vaissette : *Loc. cit.*, t. IX, p. 735. — Arnaud : *Hist. du Velay*, t. I, p. 211.

(3) Guy Allard : *Hist. généal. des familles de Bonne... de Montlaur, etc.* 1672.

(4) L'Ecluse, petite ville de Hollande, province de Zélande, où l'armée française fut rassemblée en 1386 pour y être embarquée.

(5) Dom Vaissette : *Loc. cit.*, t. IX, p. 229-230.

(6) *Revue du Vivarais*, t. II, p. 456.

(7) Raymond de la Molette (*de Moletta*), écuyer, second fils de Bertrand de la

Digitized by Google

Bains, diocèse du Puy, lequel lui procura sa rançon, le ramena chez les chrétiens, où il le fit ensevelir selon sa condition, après l'avoir servi pendant sa dernière maladie.

Pons VI de Montlaur n'avait pas d'enfant de son alliance avec Louise de la Tour d'Auvergne (1), sœur de Bertrand V de la Tour qui épousa, en 1388, Marie, comtesse d'Auvergne, dame de Montgascon, héritière des comtes d'Auvergne et de Boulogne. Il confia, avant d'expirer, à son fidèle écuyer Raymond de la Molette, son testament écrit en pays étranger, le 6 mai 1392, « *jour de son décès* », au profit de son frère Louis de Montlaur sur lequel il est temps de ramener notre attention.

⚜ ⚜
⚜

Louis, comte de Montlaur (alias : *de Montlor*), dit le Grand,

Molette, écuyer, co-seigneur de la Garde-Guérin, puis seigneur de Morangiès en Gévaudan (1410) et de Jeanne de Peyrebesse, fut seigneur d'Aulneyres et transigea en 1436, avec son frère aîné : Jean II de la Molette chevalier, seigneur de Morangiès, co-seigneur de la Garde-Guérin, qui a continué cette maison, l'une des plus anciennes de l'Auvergne, son berceau, et des plus marquantes du Gévaudan.

(1) Louise de la Tour d'Auvergne avait été mariée à Pons baron de Montlaur, par contrat du 20 octobre 1387. Son père lui avait légué « *douze mille francs d'or* », par son testament du 14 septembre 1375. Elle était fille de Guy, seigneur de la Tour, de Besse, etc. et de Marthe de Rogiers-Beaufort. Celle-ci, était la nièce du Pape Clément VI et avait onze frères ou sœurs : 1° Guillaume II, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, marié en 1349 à Eléonore de Comminges, d'où postérité; — 2° Pierre de Rogiers-Beaufort, cardinal en 1348, élu Pape en 1370 sous le nom de Grégoire XI, mort en 1378. Ce fut lui qui transporta le siège papal d'Avignon à Rome, en 1376; — 3° Roger de Rogiers-Beaufort, seigneur de Rosiers, Chambon, Margerides; — 4° Nicolas de Rogiers-Beaufort, baron d'Herment, etc, veuf de Marguerite de Galard dame de Limeuil; remarié en 1396 à Marthe de Montault-Mucidan, auteur des vicomtes de Limeuil et des vicomtes de Turenne barons de Bouzols, éteints dans les maisons de la Tour-d'Auvergne et de Ventadour; — 5° Jean de Rogiers-Beaufort, archevêque d'Auch (1371, puis de Narbonne (1375); — 6° Alix de Beaufort, mariée en 1342 à Guillaume II de la Tour d'Auvergne, remariée en 1344 à Aymar V de Poitiers, comte de Valentinois, gouverneur du Dauphiné; — 7° Dauphine de Beaufort, mariée en 1343 à Hugues de la Roche baron de Tournoëlle; — 8° Marguerite de Beaufort mariée à Geraud de Ventadour, seigneur de Donzenac; — 9° Marie-Jeanne de Beaufort, mariée en septembre 1348 à Guérin VII, baron d'Apchier frère de Gaucerande d'Apchier, mère de Pons VI et de Louis de Montlaur), d'où postérité; — 10° marquis de Rogiers-Beaufort, baron de Canillac, vicomte de la Mothe-près-Brioude, marié en 1369 à Catherine Dauphine d'Auvergne, auteur des marquis de Canillac, éteints dans la maison de Montboissier; — 11° Jeanne de Beaufort, (Baluze : t. I, p. 319).

Digitized by Google

surnommé ainsi parcequ'il joua un rôle plus considérable qu'aucun de ses devanciers, est celui auquel se rapporte l'autographe qui a motivé cette étude.

Il était le second fils de Guy II, baron de Montlaur d'Aubenas, vivant en 1362, et tenait d'illustres parentés de sa mère Gausserande (ou Joucerande) d'Apchier dame de Feuletin, de Montjuif, fille de Guérin VI, comtour et baron d'Apchier, chambellan du roi de Majorque son parent (1), ambassadeur du roi de France auprès du roi d'Aragon après le traité de Bretigny en 1360, capitaine, durant de longues années, des compagnies d'hommes d'armes envoyées par le Gévaudan contre les Anglais et de Philippie de Baux d'Avellino alliée aux rois d'Aragon, de Naples et de Sicile (2).

(1) Guérin VI de Châteauneuf-Raudon (dit : d'Apchier), baron d'Apchier et des Etats du Languedoc, était fils de Guérin V, comtour et baron d'Apchier, marié le 25 janvier 1308 à Gausserande de Narbonne, fille d'Amalric II, vicomte de Narbonne allié à Jeanne de l'Isle-Jourdain, et petite-fille d'Amaury VI, vicomte de Narbonne marié à Sybille de Foix. Celle-ci était sœur de Roger-Bernard III, comte de Foix mort en 1303 et d'Esclarmonde de Foix mariée le 12 octobre 1275 à Jacques II d'Aragon, roi de Majorque, comte de Roussillon, seigneur de Montpellier, mort le 14 mai 1312. — C'est en raison de cette proche parenté avec les rois d'Aragon et de Majorque, que Guérin VI, d'Apchier fut envoyé, avec le Sénéchal de Beaucaire, en 1360, par le roi Jean II, dit : le Bon, après le traité de Bretigny, auprès de Pierre IV, roi d'Aragon pour apaiser ses griefs contre le duc d'Anjou, (d'abord fiancé à une princesse d'Aragon et qui avait profité de la captivité de son père en Angleterre pour épouser la fille du duc de Bretagne), et pour renouer l'alliance, ainsi compromise, du royaume d'Aragon avec la France. Pour justifier le choix de ces ambassadeurs, le cardinal de la Forêt, archevêque de Rouen et ministre du Roi Jean, s'exprime ainsi dans son rapport : « *Très redouté et souverain seigneur, le sire d'Apchier « a demouré et servi autrefoiz en la guerre de Sardaigne le roi d'Aragon et demoura « longuement au pays* (d'Aragon) *et fut chambellan du feu roi de Mailorques* « (Majorque). *Si a plusieurs cognaissances audit païs et de ceulx qui sont bien pro- « chains du roy et de la royne* ».

(Dom Vaissette : *Hist. du Languedoc*; *Preuves* du t. X, col. 1204, ligne 3 et suiv.). — *Ibid.*, t. X, *Preuves*, col. 1198 ; et : Archives nationales, J, 593, n. 23).

Guy II de Montlaur est qualifié : « *Magnifique et puissant seigneur de Montlaur et de Sabran*, dans la quittance qu'il donna, au château de Vabres, le 4 décembre 1368 à « *Puissant et magnifique seigneur Guérin, seigneur d'Apchier et de Sereys* » de onze vingt florins d'or du coin de France, qui restaient dus à raison de la dot d'Egrège dame Jaucerande, sa femme, fille dudit seigneur d'Apchier.

(Original sur parchemin, en latin; *Chartrier de Thoras* ; archiv. du comte d'Apchier de Lachapelle. — Communic. de M. le chanoine Mercier).

(2) La maison de Baux tenait un des premiers rangs en Provence et au royaume de Naples. Les bornes de cette notice ne permettent pas de citer ses nombreuses illustrations. Elle remontait à Bertrand, baron de Baux (1130-1181) marié à Tiburge

Digitized by Google

L'époque de la naissance de Louis de Montlaur peut se placer vers 1372, puisqu'il est dit âgé de soixante-huit ans environ en 1440. Son père s'était marié le 29 mai 1362 et il n'était pas l'aîné des enfants issus de ce mariage. On lui connait un frère, Pons, plus âgé que lui, dont nous avons parlé et une sœur; Bérengère de Montlaur, veuve en 1391 de son cousin Bermond d'Anduze (1), puis religieuse dans le Monastère de Sainte-Claire d'Aubenas, où elle vivait encore en 1401.

La maison de Montlaur ayant produit, depuis les temps les plus

de Montpelier-Omelas, princesse d'Orange, d'où trois fils : 1° Hugues I, qui suivra ; — 2° Bertrand II de Baux, seigneur de Berre, Meyrargues (1181-1201), Puyricard, Marignane, marié à Etiennette de Baux, auteur de Bertrand IV de Baux, comte de Montesaglioso, duc d'Andrie (1309-1350), marié en 1309 à Béatrix d'Anjou, veuve du marquis d'Este, fille de Charles II de France (dit : le boiteux), roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, duc de Pouille, prince de Tarente, comte d'Anjou et de Provence, qui avait épousé en 1270 Marie de Hongrie fille du roi Etienne V de Hongrie; — 3° Guillaume I de Baux, prince d'Orange (1173-1218) marié à Ermengarde de Mévouillon, d'où la lignée des princes d'Orange.

Hugues, baron de Baux, vicomte de Marseille, consul d'Arles (1173-1240) marié à Barale vicomtesse de Marseille, laissa : — Barral I, baron de Baux, sénéchal du Comtat Venaissin, podestat d'Arles (1217-1268) marié à Sybille d'Anduze, d'où : — Bertrand, baron de Baux, comte d'Avellino (1244-1305) marié en 1263 à Philippie de Poitiers-Valentinois, d'où : — Raymond, baron de Baux (en Provence) comte d'Avellino (au royaume de Naples) (1268-1321) marié à Stéphanie de Lestendart, d'où : — Philippie de Baux d'Avellino mariée en 1327 à Guérin VI de Châteauneuf-Randon comtour et baron d'Apchier, etc.

Philippie de Baux baronne d'Apchier était sœur de Sybille de Baux, épouse de Jacques de Savoie, prince d'Achaïe; et de Hugues, baron de Baux, comte d'Avellino, amiral de Sicile, grand sénéchal, gouverneur de Provence (1311-1351) marié en 1332 à Jeanne d'Apchier, fille de Guérin V, baron d'Apchier et de Jousserande de Narbonne, d'où : — Robert, baron de Baux, comte d'Avellino marié en 1351 à la princesse Marie d'Anjou-Sicile, (veuve de Charles d'Anjou, duc de Duras, gouverneur du royaume de Naples, et sœur de Jeanne d'Anjou-Sicile, reine de Naples, de Sicile, de Jérusalem, duchesse de Pouille, comtesse de Provence et de Piémont).

A une autre branche appartenait Jacques de Baux, prince de Tarente et d'Achaïe, marié à Agnès d'Anjou-Sicile de Duras, fille du premier mariage de la princesse Marie d'Anjou-Sicile avec son cousin Charles d'Anjou, duc de Duras.

(1) Elle donna quittance, en cette qualité, à Louis d'Anduze le 2 mars 1391. (Guy Allard : *Hist. Généal. des familles de Bonne.... de Montlaur*, 1672), p. 173-182). — Il est à remarquer que, depuis l'ouvrage de Guy Allard, imprimé en 1672, la découverte de documents qu'il n'a pas eu à sa disposition, la publication des Tablettes historiques du Velay ; du Répertoire des hommages de l'évêché du Puy ; de la Revue historique du Vivarais; des Preuves de la Maison de Polignac ; de l'Armorial du Velay; des Châteaux historiques de la Haute-Loire; de la notice sur le troubadour Pons III de Montlaur ont permis de rectifier et de compléter, sur plusieurs points, la généalogie des Montlaur d'Aubenas dressée par Guy Allard.

Digitized by Google

reculés, des évêques, des archevêques, et, à chaque génération, des chanoines de Notre-Dame du Puy, Louis de Montlaur, cadet de sa famille, était, dans sa jeunesse, destiné à l'Eglise. L'hôtel dit : « du doyenné » (1) occupé par ses oncles et grands-oncles, dignitaires ou doyens du Chapitre, lui avait été légué, leur prébende lui était réservée. Il fit ses études théologiques et devint chanoine-doyen en expectante, c'est-à-dire : sauf à en remplir les conditions. Truchard du Molin (2) dit, en effet, d'après Chabron, que Louis de Montlaur était « *doyen du Chapitre* » lorsqu'à la mort de son frère aîné, il abandonna la vie ecclésiastique (3) pour épouser l'héritière de la première maison de Polignac. Ici, une explication est nécessaire. A l'époque où vivait Louis de Montlaur il existait des chanoines laïques (4) et il était du nombre. De plus, l'âge de vingt et un ans révolus était requis pour l'attribution définitive d'une prébende ; les canons de l'Église exigent l'âge de vingt et un ans pour être ordonné sous-diacre, vingt-trois ans accomplis pour être ordonné diacre et vingt-quatre ans accomplis pour être ordonné prêtre. Louis de Montlaur ne réunissant pas ces conditions, pouvait être engagé dans les ordres mineurs, mais non dans les ordres majeurs en 1393, lorsqu'il resta seul représentant de son nom et reprit la place de son frère dans le monde. La date de 1394, sous laquelle Louis de Montlaur est inscrit comme doyen dans la Gallia Christiana (5) doit être reportée à 1393, parce qu'elle est controuvée par un document certain : le testament de Pons de Montlaur, qui est de l'année précédente, 6 mai 1393.

Louis est dès lors qualifié : comte de Montlaur, baron d'Aubenas, de Montpezat, seigneur de Vals, Ucel, Saint-Laurent-les-Bains, Meyras, Chazeaux, co-seigneur de Pradelles et autres places (en Vivarais), baron d'Arlempdes, Saint-Haon, Chateauneuf-le-Monastier, Montbonnet, Montvert, seigneur de Barges, le Cros

(1) Louis, comte de Montlaur, en ayant hérité, y conserva sa résidence et l'embellit. Cet hôtel de Montlaur était situé à gauche de la voûte qui donne accès à la cathédrale, au delà de la porte Saint-Georges, du côté du clocher. Il comprenait la porte Saint-Vincent. (Communic. de M. Ulysse Rouchon).

(2) *Baronnies du Velay : La Vicomté de Polignac*, p. 129.

(3) Ce fut en 1393 et non en 1397, comme l'a écrit Truchard du Molin (*loc. cit.*, p. 129).

(4) Communication de M. le chanoine Mercier.

(5) *Gallia Christiana : Ecclesia Aniciensis*, T. II.

Digitized by Google

de la Farre, Bargette, Rochefort-Séjallières, la Sauvetat, etc. (en Velay), baron de Florac et autres places (en Gévaudan), baron de Prades (en Auvergne), baron de Sabran, de Cavillargues, et des Etats du Languedoc.

Cet immense héritage lui étant échu en 1393, il contracta, peu après, le 4 juin 1398, un très grand mariage en épousant Marguerite de Polignac, dernière représentante de la première race de ce nom. Fille de Randon-Armand X, vicomte de Polignac, baron de Randon, etc. et de Mascaronne Aycelin de Montaigu-Listenois, Marguerite de Polignac ayant survécu à son frère : Randonnet de Polignac, décédé sans postérité en 1399, et restant fille unique de Randon-Armand X mort en 1421, recueillit les substitutions, ainsi que les biens de son père et de son frère, derniers mâles de la famille. Elle apporta à Louis de Montlaur, ou plutôt à leur fils : Armand de Montlaur, la vicomté de Polignac, qu'il ne devait pas garder longtemps (1).

Mais, avant d'exposer les vicissitudes de cette succession de la Vicomté et l'extinction de la maison de Montlaur au moment même où elle était parvenue au faîte de la puissance, fixons la physionomie, les services militaires ou politiques de Louis de Montlaur. Bien loin de s'abandonner à la mollesse d'une vie opulente et oisive dans ses nombreux châteaux, — sous des climats qu'il pouvait choisir, suivant la saison, depuis les flancs du Mézenc, les forêts de nos montagnes, les gorges escarpées de la Loire et de l'Allier, jusqu'aux vertes chataigneraies et aux luxuriants vignobles du bas Vivarais, — nous le verrons guerroyer en toutes

(1) Randon-Armand X (fils de Jean I, vicomte de Polignac et de Marguerite de Roquefeuil, 1331-1341), fut vicomte de Polignac après son frère aîné : Randonnet-Armand IX, dit : le Grand, et après le fils de ce dernier : Jean II de Polignac, — décédé sans postérité de Tiburge de Saint-Didier en 1375. Il avait épousé en 1367, Marguerite, dite Mascaronne Aycelin de Montaigu-Listenois, dont il eut : — 1° Randonnet de Polignac, marié le 16 janvier 1390 à Jeanne-Dauphine d'Auvergne, mort peu après sans enfant ; — 2° Marguerite de Polignac, mariée le 3 juin 1398 à Louis, comte de Montlaur, d'où un fils : Armand de Montlaur, vicomte de Polignac en 1421, du chef de sa mère et de son aïeul maternel. C'est après sa mort sans postérité que la vicomté de Polignac fut adjugée, après un long procès, à Louis-Armand de Chalencon-Polignac, petit-fils de Guillaume III, baron de Chalencon et de Valpurge de Polignac, sœur de Randonnet-Armand IX et de Randonnet-Armand X ; et tante de Marguerite de Polignac, comtesse de Montlaur.

Digitized by Google

occasions, sans relâche, pendant plus d'un demi-siècle, à l'appel de son roi, pour son pays, comme un vaillant chevalier.

Les archives de Louis de Montlaur ne sont point arrivées jusqu'à nous. Beaucoup d'intéressants détails de sa vie mouvementée nous échapperont, c'est uniquement grâce aux chroniqueurs du Velay, aux historiens du Languedoc que nous pouvons suivre pas à pas ce grand seigneur, parce qu'il eut un rôle de premier plan dans la participation de notre province aux principaux événements politiques et historiques de son temps.

Dès 1398, le maréchal de Boucicault (1) s'étant avancé, avec un corps d'armée, pour assiéger dans Avignon, lors du schisme de l'Église, les troupes du Pape Benoît XIII, déclaré depuis antipape, les principaux chefs de cette armée cités par l'histoire du Languedoc, furent Raymond de Beaufort, vicomte de Turenne (2), les sires de Tournon (3), DE MONTLAUR et d'Uzès (4).

Un document du même temps nous apprend que Louis de Montlaur sut allier la reconnaissance et la délicatesse du cœur à la valeur militaire. On a vu dans quelles circonstances il avait succédé à son frère Pons. C'est par une donation qui atteste sa générosité que les détails curieux de la mort de Pons de Montlaur nous sont connus. Cet acte en latin, passé dans la ville du Puy, le 28 juin 1401 (devant Olier, notaire), en présence de noble Gilles « *de Metatis* » et de noble Geneys « *de Sancto-Abundo* » (de Saint-Hâon) est la donation par Louis, comte de Montlaur, du fief d'Aulneyres, près Montpezat, en Vivarais, à noble Raymond de la

(1) Jean le Maingre de Boucicault, maréchal de France, avait épousé, en 1393, Antoinette de Rogiers-Beaufort, vicomtesse de Turenne, baronne de Bouzols, décédée en 1420, fille de Raymond, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, etc., et de Marie d'Auvergne de Boulogne.

(2) Raymond, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, baron de Bouzols et des États du Velay, marié en 1375 à Marie d'Auvergne de Boulogne, était fils de Guillaume II de Rogiers, comte de Beaufort-en-Vallée, vicomte de Turenne et d'Éléonore de Comminges ; et neveu du Pape Grégoire XI et de Jeanne-Marie de Beaufort, mariée à Guérin VII, baron d'Apchier, frère de Gausserande d'Apchier et oncle maternel de Louis, comte de Montlaur.

(3) Guillaume IV, seigneur de Tournon, de Serrières, du Colombier (après son frère ainé Jacques, tué en 1396 à la bataille de Nicopolis), était le second fils de Guillaume III de Tournon et de sa seconde femme Alix d'Uzès dame d'Izerand et d'Aï ; celle-ci fille de Décan, vicomte d'Uzès et d'Agathe de Baux.

(4) DOM VAISSETTE : *Hist. du Languedoc*, T. IX, p. 975.

Digitized by Google

Molette, du lieu de Jalasset, paroisse de Saint-Laurent-les-Bains, diocèse du Puy :

... « *En reconnaissance de ce que noble Pons de Montlaur, capitaine d'armes* (1), *frère du dit comte d'heureuse mémoire, décédé depuis peu d'années, ayant été capté par les Turcs, ledit de la Molette serait parvenu à le délivrer de la captivité des Turcs, à le reconduire chez les Chrétiens, où il le servit durant tout le temps de sa maladie, de laquelle enfin étant mort il le fit ensevelir très honorablement.... comme l'ont certifié plusieurs nobles chevaliers et écuyers* » (2).

Peu après, Louis de Montlaur figure parmi les principaux chefs de l'armée rassemblée à Toulouse en 1405, par Jean duc de Bourbon, comte de Clermont, capitaine général en Languedoc et Guyenne, pour bloquer les Anglais dans la ville de Bordeaux (3). De ce jour il ne connait pas de repos tant que dure la guerre. L'*Histoire du Languedoc* ajoute qu'en 1418, *le roi Charles VI et le Dauphin durent principalement la conservation du Vivarais aux soins et à la vigilance de Louis, seigneur de Montlaur et des baronnies de Sabran, de Florac et de la ville d'Aubenas, qui se mit en armes. Il s'avança vers Nimes pour maintenir cette ville dans le devoir et empêcher les Bourguignons de s'en emparer ; mais il arriva trop tard.* En chemin faisant il *voulut entrer dans Cauvillargues au diocèse d'Uzès dont il était seigneur suzerain* (4), *les habitants lui en fermèrent les portes, ce qui l'obligea de se retirer à Tresques dans sa terre Sabranesque. Il composa, en 1427, avec les habitants de Cavillargues qui lui payèrent une amende pour leur désobéis-*

(1) C'est-à-dire : chevalier banneret, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes.

(2) *Revue du Vivarais*, T. II, p. 456 : *Monographie des paroisses du diocèse de Viviers* (Saint-Pierre de Colombier), par le vicomte L. DE MONTRAVEL.

(3) DOM VAISSETTE : *Hist. du Languedoc*, T. IX, p. 995.

(4) Cavillargues, canton de Bagnols (Gard), faisait partie de la baronnie de Sabran en Sabranenque, appartenant à Louis, comte de Montlaur, qui y exerçait la haute-justice, mais Cavillargues avait des seigneurs particuliers : *Noble et puissant homme Gabriel de la Fare, seigneur et baron de Montclar, et des châteaux et mandements de la Fare, de la Tour, de Fontenilles, Monejoye et de la Vessière, co-seigneur de la baronnie de Monteil et des lieux, châteaux et mandements de* CAVILLARGUES, *Servière, Pierremale et autres lieux dans les diocèses d'Uzès, de Nimes et de Mende..., fut tué pendant le siège de Térouanne, à la journée des éperons, le 18 août 1513.* (PÈRE ANSELME : *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, T. II, p. 133, gén. de la Fare).

Digitized by Google

sance, par un acte daté dessus le pont d'Avignon dans le royaume de France (1).

Maîtres de Nimes, les partisans du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, qui pactisait avec les Anglais, tenaient une grande partie du Languedoc, à l'exception du Velay, du Vivarais et du Gévaudan restés fidèles au Dauphin représentant du roi Charles VI.

Le vicomte de Polignac, Randon-Armand X (beau-père de Louis de Montlaur), nommé capitaine-général de ces trois provinces par lettres du 14 février 1418, était l'âme de la défense, puissamment secondé en Gévaudan par Beraud d'Apchier, en Vivarais par Louis de Montlaur et, sur les confins de l'Auvergne, par Beraud III Dauphin comte de Clermont (2), ses parents ou alliés (3).

(1) La ville d'Avignon, « Cité des Papes », n'était pas alors réunie à la France, c'est pourquoi les contractants, pour signer leur transaction en France, durent se transporter avec le notaire, hors des murs de la ville, sur le pont au-dessus du Rhône, fleuve français.

(2) Beraud III, Dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, seigneur de Vodable comte de Sancerre, baron de Mercœur, etc., fils de Beraud II, dit : le Grand (qui fut l'intrépide défenseur de la haute Auvergne contre les Anglais) et de sa seconde femme : Marguerite comtesse de Sancerre, — était le frère de Jeanne Dauphine d'Auvergne, mariée, le 16 janvier 1390, à Randonnet de Polignac, mort avant son père en 1399, et le neveu de Blanche Dauphine d'Auvergne, épouse de Guérin VIII, baron d'Apchier et mère de Beraud d'Apchier. — Beraud III Dauphin d'Auvergne avait épousé, en 1409, Jeanne de la Tour-d'Auvergne, fille de Bertrand III, seigneur de la Tour-d'Auvergne et de Marie, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, héritière de sa maison ; — d'où une fille unique : Jeanne Dauphine d'Auvergne, comtesse de Clermont et de Sancerre, baronne de Mercœur, mariée en 1426 à Louis de Bourbon, dit : le Bon, comte de Montpensier. Elle mourut sans enfant en 1436 et la princesse Anne Dauphine, comtesse de Forez, sa tante paternelle, épouse de Louis II, duc de Bourbon, hérita après elle du Dauphiné d'Auvergne, du comté de Clermont et de la baronnie de Mercœur.

(3) Louis de Montlaur, mari de Marguerite de Polignac et fils de Gausserande d'Apchier, était encore apparenté aux Polignac par plusieurs alliances antérieures entre les deux maisons. — Randon-Armand X, vicomte de Polignac, était fils de Jean de Polignac, baron de Randon, marié en 1331 à Marguerite de Roquefeuil, tante de Jean de Roquefeuil (quatrième fils d'Arnaud II), allié le 9 avril 1348 à Eléonore d'Apchier, fille de Guérin VI, baron d'Apchier et de Philippe de Baux et, par conséquent, sœur de Gausserande d'Apchier, femme de Guy II, baron de Montlaur. Il avait pour aïeul Armand VIII, dit Guillaume, de Polignac, baron de Randon, marié en 1315 à Béatrix de Baux ; et pour trisaïeul Armand VI, vicomte de Polignac (frère de Yolande de Polignac, première femme de Guérin V, baron d'Apchier), et mari (en 1277) de Marquèse de Châteauneuf-Randon, dame héritière de la baronnie de Randon et cousine des de Châteauneuf-Randon divisés en : comtours et barons d'Apchier ; comtours et barons de Joyeuse (puis ducs et pairs) ; comtours et barons de Barjac-

Digitized by Google

Leur secours ne fit pas défaut à la ville du Puy.... *Le sire de* MONTLOR (1), *le sire de Roche* (2), *le sire de Chalencon* (3), *le seigneur de Pierre* (*de Peyre*) (4), *le seigneur du Tornel* (5), *et les autres chevaliers et escuiers desdits pays s'alliarent avec ladite ville du Puy tous ensemble et mirent gens d'armes au pays pour obvier à la*

Rochegude, tous sortis de la même souche en 1180. (PÈRE ANSELME, *loc. cit.*, t. III, p. 813-854, gén. et T. VII, p. 83 .

(1) Louis, comte de Montlaur, baron d'Aubenas, de Sabran, de Florac, de Montpezat, d'Arlempdes, etc., chevalier, capitaine de cent hommes d'armes (1370-1441).

(2) Philippe IV de Lévis-Lautrec, baron de la Roche-en-Reynier, Saint-Haon, Pradelles, Annonay, comte de Villars, etc., chambellan du Roi, marié le 19 juin 1395 à Antoinette d'Anduze, dame de la Voulte-sur-Rhône. Il leva, en 1418, pour combattre les Bourguignons et entretint pendant six mois, à ses frais, deux cents hommes d'armes et cent hommes de trait. Pour soutenir ses troupes, il vendit sa vaisselle d'or et d'argent. (Voy. Vte G. DE VAUX : *Les Châteaux hist. de la Haute-Loire*, T. II, art. Pradelles, p. 127 ; — Ch. ROCHER : *Les Bourguignons en Velay ; Tablettes histor. du Velay*, t. V, p. 400.

(3) Pierre de Chalencon (dit Pierre-Armand XI), vivant de 1358 à 1420, était fils de Guillaume III, baron de Chalencon, qui avait épousé, en 1349. Valpurge de Polignac (sœur du vicomte Randon-Armand IX, dit : le Grand, mort en 1385, — du vicomte Randon-Armand X, successeur du précédent, 1385-1421 ; et tante de Marguerite de Polignac, dernière du nom, mariée le 4 juin 1398 à Louis, comte de Montlaur). — Pierre de Chalencon avait épousé, le 26 avril 1378, Marguerite de Chastel de Saligny et fut le père de Louis-Armand de Chalencon, vicomte de Polignac à la suite de longs procès, après l'extinction de la ligne masculine de la maison de Montlaur. Pierre de Chalencon, était baron de Chalencon, Saint-Pal, Tirangès, Beaumont, Craponne, Chomelix-le-Bas, etc. Il mourut en 1420.

(4) Astorg VIII, baron de Peyre, de Thoras (en Gévaudan), de Tretz, Caromb, Beaumes, Lauriol, Barroulet, marié en 1422 à Dauphine de Clermont, était fils d'Astorg VII, baron de Peyre, Thoras, etc. et des États du Languedoc, marié en 1397 à Isabelle d'Agoult, dame de Tretz ; — et petit-fils d'Astorg VI, baron de Peyre, de Thoras, seigneur de Saint-Préjet, Verdun, Champel, les Tours, Prades, Monistrol-d'Allier, marié à Gaillarde d'Apchon.

(5) Odilon, dit : Armand, Guérin baron du Tournel, etc. (en Gévaudan) et des Etats du Languedoc, marié le 13 septembre 1398 à Marquèse de Beaufort-Canillac, fille de marquis de Rogiers-Beaufort-Canillac, vicomte de la Mothe-près-Brioude, et de Catherine Dauphine d'Auvergne ; (et sœur de : 1° Louis, marquis de Canillac, comte d'Alais et vicomte de la Mothe ; 2° marquis II de Beaufort-Canillac, époux d'Eléonore d'Anduze ; 3° Beraud de Beaufort-Canillac, vicomte de Valerne en 1443, marié à Louise de Chalencon de Polignac ; 4° Guérine de Beaufort-Canillac, mariée à Guillaume, vicomte de Narbonne ; 5° Catherine de Beaufort-Canillac, mariée à Jean de Vienne, seigneur de Pymont. — Odilon-Armand Guérin du Tournel, baron de Tournel, Chapieu, Montialoux, Montmirat, co-seigneur de Villefort, était fils de Guigue Guérin, baron du Tournel, etc., qui avait épousé, le 3 août 1365, Isabelle de Chalencon, fille de Guillaume III, baron de Chalencon et de Valpurge de Polignac. (A. PHILIPPE : *La Baronnie du Tournel*, chap. préliminaire, pp. CIV-CXI ; CXIX ; et pp. 261, 270.

Digitized by Google

mauvaise intention du sire de Rochebaron et de ses complices; *et y avoit grosse bande d'ung costé et d'autre* (1).

Le prince d'Orange (2), lieutenant général en Languedoc pour le duc de Bourgogne et le sire de Rochebaron (3), que Jean sans Peur avait nommé sénéchal de Beaucaire avec mission de soulever le Languedoc contre l'autorité du Roi et du Dauphin, avaient formé le dessein « d'étouffer le Velay » et les loyaux amis du Dauphin *dans un demi-cercle de fer et de feu dont les forteresses de Montauroux, de Fay-le-Froid et de Rochebaron constitueraient les points extrêmes* (4).

Ils proposèrent y venir en force, dit le chroniqueur Médicis, *dont le pays estoit en grant désolacion*; *et faisoient grandes destructions sur le pays.*

Les consuls du Puy s'en étaient émus. Ils avaient envoyé au Dauphin des députés... *gens notables, pour lui promettre toute obéissance de corps et de biens jusqu'à la mort* (5) et demander assistance dans le grave péril qui menaçait leur ville. Une trêve fut signée à Saugues par l'entremise de Beraud III Dauphin (6)

(1) A. Chassaing : *Chroniques d'Etienne Médicis*, t. I, p. 235.

(2) Jean IV de Châlon, seigneur d'Arlay, prince d'Orange en 1393, fils de Louis et de Marguerite de Vienne de Pymont, avait épousé, en 1382, Marie de Baux, princesse d'Orange, fille de Raymond de Baux, prince d'Orange et de Jeanne de Genève. Il fut lieutenant général du duché de Bourgogne, nommé grand-chambrier de France et gouverneur du Languedoc par Jean-sans-Peur (1415-1417). Son descendant ; Philibert de Châlon, prince d'Orange, mort sans enfant d'une blessure reçue au siège de Saint-Dizier le 15 juillet 1544, légua tous ses droits à son cousin-germain : Guillaume IX de Nassau, qui devint ainsi prince d'Orange.

(3) Héracle II de Rochebaron, chevalier, baron de Rochebaron, Bas, Montauroux Saint-Denis, Prades, etc. (*Forez, Gévaudan, Auvergne*) ; fils de Guigon, baron de Rochebaron, etc., et de Marguerite de Châteauneuf de Rochebonne, dame douairière de Montauroux, — fut entraîné dans le parti des Bourguignons par son cousin : Antoine de Rochebaron, chevalier, seigneur de Berzé-le-Chastel (en Bourgogne), chambellan du Duc et marié à Philippa de Bourgogne, fille bâtarde du duc Jean-sans-Peur. (Ch. Rocher : *Les Bourguignons en Velay* ; *Tablettes histor. du Velay*, t. V, p. 504 et s.).

(4) *Ibid.*, p. 505.

(5) A. Chassaing : *Chroniques d'Et. Médicis*, t. I, p. 295 et suiv.).

(6) Beraud III Dauphin comte de Clermont, était aussi baron de Mercœur, terre immense, sur les confins de l'Auvergne et du Gévaudan, s'étendant sur ces deux provinces et comprenant les villes d'Ardes, de Blesle, de Ruines, de Chilhac (en Auvergne), de Saugues et du Malzieu (en Gévaudan). On peut juger par là, de l'importance de la baronnie de Mercœur, qui était, de plus, l'une des huit baronnies de tour du Gévaudan qui donnaient entrée aux Etats du Languedoc.

Digitized by Google

comte de Clermont et de Jean de Langeac, sénéchal d'Auvergne (1). Le Dauphin et le duc de Bourgogne consentirent à un tratté, mais Rochebaron, ennemi juré des Polignac et de Philippe de Léois, baron de la Roche-en-Reynier, ne l'observa point. Il mit ce temps à profit pour s'emparer des faubourgs de Pradelles (2), lever des troupes et attendre le renfort de quinze cents chevaux que lui envoya le duc de Savoie, sous la conduite de Guy de Salnove (3), capitaine expérimenté, au service du duc de Bourgogne, qui l'avait fait son chambellan et gouverneur de la place de Saint-Vérain.

Salnove, ayant saccagé Montbrison et opéré sa jonction avec les compagnies de Rochebaron, vint camper devant le Puy dans les premiers jours de juin 1419.

L'appel des consuls avait été entendu, la ville mise en état de défense ; et nous avons dit que Louis de Montlaur, jusque là occupé à la garde du Vivarais, était accouru des premiers avec sa compagnie d'hommes d'armes.

Le Dauphin avait aussi les yeux sur le Velay. Bernard d'Arma-

(1) Jean de Langeac, chevalier, baron de Langeac, de Brassac, seigneur d'Arlet de Domeyrat, etc. Chambellan du Roi, sénéchal d'Auvergne (1417-1442), fils de Pons de Langeac, sénéchal d'Auvergne, qualifié, dans une procédure du temps : *l'un des plus vaillants et hardis écuyers du pays, voire de ce royaume, qui étoit ferme, constant et de bonne foi* et de sa seconde femme : Antoinette de Maubec. Leur postérité s'est divisée en deux branches : l'aînée, celle des barons de Langeac, Arlet, Domeyrat, Cusse, Brassac, etc., alliée aux Gouge de Charpaigne, Vichy, Clermont-Cupertin, Tourzel d'Alègre, Lespinasse, Polignac, Chabannes-la-Palice, s'est éteinte après avoir tenu une très grande place dans la noblesse d'Auvergne, par Françoise de Langeac qui apporta le marquisat de Langeac et de vastes possessions, à Jacques de la Rochefoucauld, baron de Chaumont-sur-Loire et de Saint-Ilpize ; la seconde branche des de Langeac, comtes de Dallet, seigneurs de Préchonnet, Bonnebaut, Malintrat, le Crest, Juliat, etc., s'est éteinte pendant la Révolution, avec les enfants du marquis de Langeac, maréchal de camp et de Gilbette de la Queuille.

(2) Voy. Arnaud, *Hist. du Velay*, t. I, p. 240-241. — Vte G. de Vaux : *Châteaux historiques de la Haute-Loire*, t. II, p. 127.

(3) Guy, ou Guigue de Viry, chevalier, seigneur de Salnove, capitaine de Gens d'armes, chambellan du duc de Bourgogne, gouverneur de Verain-en-Berry, appartenait à une famille illustre du comté de Genève et de la Savoie, connue depuis l'an 980, divisée en 1239 en trois branches dites : de Viry, de Viry-Salnove, et de Viry-Pimont. Ses armes sont : *Palé d'argent et d'azur de six pièces*, avec cette devise : *A virtute viri*. Les quatre familles dites : grands barons de Savoie sont : les de Blonay, les de Menthon, les de Viry ; et les de Villette.

Digitized by Google

gnac comte de Pardiac (1), qui se rendait auprès de ce prince, par son ordre changea de route et se hâta vers le Puy *pour servir en guerre avec un certain nombre de gens d'armes et de trait de sa compagnie* (2).

C'était un jeune homme de dix-neuf ans, fils cadet du connétable d'Armagnac qui avait été assassiné l'année précédente par les sicaires de Jean-sans-Peur. Sa mère était la princesse Bonne de Berry, fille de Jean de France duc de Berry, frère du roi Charles V (3). Il répondit ainsi aux messages pressants des bourgeois du Puy et s'enferma dans les murs de leur ville où les barons du Velay et du Gévaudan, fleur de la chevalerie de trente lieues à la ronde, montraient la plus fière prestance. Médicis ajoute, à ce propos :

... *Moult faisoit beau voir cette seigneurie qui dedans le Puy estoit, par murailles et rues, montés, armés, chevauchant parmy la ville et portes d'icelle, attendant la venue des Bourguignons leurs ennemis* (4).

(*A suivre.*) E. GRELLET DE LA DEYTE.

(1) Bernard d'Armagnac, comte de Perdiac, vicomte de Carlat et de Murat, devint comte de la Marche et de Castres par son mariage (25 juillet 1429) avec Eléonore de Bourbon, duchesse de Nemours, fille de Jacques II de Bourbon, comte de la Marche et de Castres, roi de Sicile et de Hongrie, et de Béatrix de Navarre. Il était le frère : de Jean IV, comte d'Armagnac, de Fézenzac et de Rodez, de Bonne d'Armagnac, morte en 1415, femme de Charles de France duc d'Orléans et de Milan, petit-fils du roi Charles V ; et d'Anne d'Armagnac mariée, en 1418, à Charles II d'Albret, comte de Dreux, fils du connétable.

(2) PÈRE ANSELME : *Hist. des grands officiers de la Couronne*, t. III, p. 427.

(3) Bonne de Berry étant la cousine-germaine du Roi Charles VI, Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac, son second fils, était le cousin issu de Germains du Dauphin qui régna sous le nom de Charles VII.

(4) A. CHASSAING : *Chroniques de Médicis*, t. I, p. 237.

Digitized by Google

PIERRE BOYER

(1836-1916)

C'est au début de 1902 que j'ai fait la connaissance du docteur Pierre Boyer. La *Revue forézienne* m'avait alors chargé d'entretenir ses abonnés des littérateurs vellaves; il me parut naturel de parler de celui d'entre eux dont la signature (Dr Petrus) était depuis longtemps familière au public cultivé du Puy et dont un livre récent, les *Souvenirs d'une Doctoresse,* mettait le nom en vedette et donnait de l'actualité à son œuvre.

Je savais peu de choses sur P. Boyer, sinon qu'il résidait à Brives-Charensac. Je résolus de lui demander directement des précisions; je lui écrivis, nous prîmes rendez-vous et par une tiède après-midi de février, je me dirigeais vers la villa du Donjon.

Construite au bout du village de Brives, dans la direction de Plaisance et de Beaurepaire, et placée à une centaine de pas seulement de la Loire, la petite maison est cependant assez élevée sur le versant pour que, du jardin qui l'enclôt, l'œil puisse découvrir un panorama des plus suggestifs. A gauche, c'est l'échappée des Pandrauds avec ses vallonnements ondulés, et dans le lointain la masse, s'estompant parmi les nuages, du Mezenc et de l'Alhambre. A droite, voici la chartreuse de Notre-Dame du Puy et son pont ancien, le côteau de Chadrac et ses « vignes » ombragées, puis la silhouette robuste et imposante de Polignac. Au premier plan, le fleuve déroule ses flots majestueusement partis vers le grand océan après avoir reflété un instant les hauts peupliers qui semblent lui faire une escorte d'honneur.

Digitized by Google

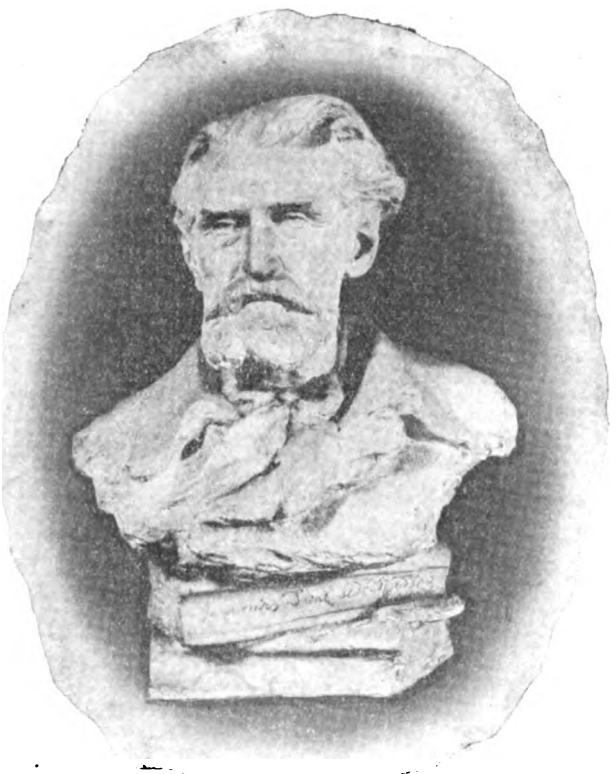

PIERRE BOYER

Buste de Sabatier.

Digitized by Google

Digitized by Google

La demeure de P. Boyer était un coin délicieux, mais plus délicieux encore était le « donjon » où séjournait de préférence l'écrivain et dont il avait fait son lieu favori de travail. C'est là, dans cette tour isolée et silencieuse, vestige restauré de quelque lunette du moyen-âge, que nous nous rencontrâmes.

Quand j'eus frappé à la porte basse à laquelle on accédait par un petit sentier embaumé zigzaguant dans la broussaille, un homme vint m'ouvrir. Il était très grand, très droit, le corps enveloppé dans une vaste houppelande et le chef couronné d'une calotte bleue d'où s'échappaient d'abondantes mèches de cheveux blancs, à peu près tel que devait le fixer en 1907 le sculpteur Marcellin Sabatier en un buste (au musée Crozatier) dont les traits bien modelés et l'expression intelligemment et intimement saisie, rendent avec justesse la physionomie vivante et pensante.

Son accueil fut charmant et je me sentis tout de suite à l'aise dans ce charmant grenier de poète où des lithographies voisinaient aux murs avec des rayonnages pleins de livres, des carniers de chasseur et même d'anciens nids.

Et le maître de céans, fixant sur moi son regard souriant où pétillait parfois une flamme ironique, tandis que sa fine main d'artiste lissait à petits coups sa barbe argentine, dévida pour moi l'écheveau de ses riches souvenirs.

Cette déjà lointaine conversation m'est restée présente à l'esprit; elle m'a permis de suivre et de comprendre une carrière d'homme de lettres de belle unité et de noble tenue dont les étapes furent honorables et qu'il importe de fixer aussi exactement que possible.

Pierre Boyer naquit à Espaly-Saint-Marcel le 25 avril 1836. De bonne heure, il fut envoyé au collège du Puy qui venait à peine d'être transformé en lycée national par la Révolution de 1848. « C'était deux ou trois ans après la sortie de Jules Vallès et la discipline était aussi inintelligente et aussi dure, mais du moins nous pouvions en toute liberté *glisser* sur la neige ou sur la glace. Oh, les belles glissoires que nous entretenions dans la cour des grands. Et ce que l'on y usait de paires de sabots ! » L'enfant eut la chance de tomber entre les mains d'hommes épris du culte des Lettres. Aussi son esprit, naturellement conduit vers l'étude du génie grec et latin par des maîtres comme Béliben, ne cessa-t-il de se nourrir des œuvres des poètes et prosateurs de

Digitized by Google

la belle époque, ce qui ne l'empêcha pas de se distinguer bientôt par ses succès en composition française.

Les parents du jeune homme avaient rêvé pour leur fils une carrière libérale. Au sortir du collège, ils demandèrent donc à Me Philip de faire de Pierre un bon clerc, ensuite un bon notaire. Ce qui était arrivé à bien d'autres déjà arriva aussi à M. Boyer : il ne prit aucun goût aux actes du notariat. Le formulaire vieillot des contrats lui parut fastidieux et à l'horizon des dossiers poudreux ou des volumes de minutes, il préféra le grand air des montagnes giboyeuses de son pays ou la chanson claire des ruisseaux environnants, peuplés de truites légères et d'écrevisses savoureuses.

On essaya autre chose. Le clerc de notaire devint élève de l'Ecole de Commerce de Lyon. Là encore, les aspirations du jeune homme ne se trouvèrent guère satisfaites. Tout en travaillant consciencieusement la semaine, P. Boyer ne pouvait s'empêcher de revenir à son plaisir favori, et ses jours de repos étaient partagés entre la pêche à la ligne sur les bords du Rhône ou de la Saône et la confection de versiculets où il mettait tout son cœur.

Il entretenait ainsi l'espoir illusoire d'arriver à une situation qui lui donnerait une indépendance relative et lui permettrait de contenter ses goûts littéraires.

Le moyen n'était pas le vrai et avec ce bon sens qui caractérise ses compatriotes, le jeune poète le comprit. Suggestionné par la lecture des biographies de quelques écrivains, il partit pour Paris en 1859, un peu incertain du lendemain sans doute, par suite du désaccord avec sa famille que créait cette détermination, mais le cœur rempli de cet enthousiasme sacré qui rend la jeunesse entreprenante et prépare la victoire.

Balzac était à la mode. On s'arrachait les volumes composant la Comédie humaine. En lisant les ouvrages du puissant romancier, Boyer entrevit de quel secours serait pour un écrivain l'étude des sciences médicales. Le modeste débutant résolut d'attacher toute son attention à cette veine qu'il sentait nouvelle et forte, et tout en taquinant la muse et en remplissant les fonctions de secrétaire en second de l'excellent baron Taylor, qui s'était intéressé à sa juvénile et honnête inexpérience et le bourrait de fauteuils d'orchestre pour les meilleurs théâtres, il suivit l'après-

Digitized by Google

midi les cours d'anatomie, entre autres ceux du célèbre Sappez, de Flourens et du professeur libre Dupré, un fervent de la Poésie qui lachait quelquefois le tablier blanc pour enfourcher Pégase.

Ce fut le baron Taylor qui mit notre compatriote en relation avec le rédacteur de la *Gazette Rose*, Leo Lespès, le futur chroniqueur réputé du *Petit Journal* sous le pseudonyme célèbre de Timothée Trimm.

Pierre Boyer confia bientôt sa première chronique à la *Gazette* et, un jour, en ouvrant le journal, il eut la joie de se voir imprimé. On comprend toute la satisfaction que dut éprouver le jeune auteur en constatant enfin que « ça mordait ». Il n'était cependant pas encore complètement content, car il visait déjà à devenir le collaborateur du roi des journaux littéraires et satiriques de l'époque, du *Figaro* bi-hebdomadaire que dirigeait alors le terrible Villemessant.

Rien ne rebuta Boyer pour arriver jusque là. Après un certain nombre de laborieuses veilles, il quitta les rives sauvages du Quartier latin pour aller sur les boulevards affronter le « négrier » avec des munitions, nous voulons dire des articles en poche.

Il tomba heureusement sur le bienveillant Bourdin, gendre de Villemessant. Bourdin remplaçait son fougueux beau-père et le jeune auteur lui tendit ses deux « papiers ». — « Revenez dimanche, dans l'après-midi, dit Bourdin, vous me lirez vos petites machines, aujourd'hui je n'ai pas le temps ». A l'heure dite, le néophyte était introduit dans un petit salon du *Figaro* dont la décoration luxueuse ne laissa pas d'étonner un peu le visiteur.

Bourdin ne manquait pas aux rendez-vous qu'il donnait : il arriva exactement.

« D'un air que je tâchai de rendre indifférent, disait à ce sujet P. Boyer, je m'assis sur le divan capitonné que me désignait Bourdin et d'une voix que je rendis de mon mieux impassible, comme s'il s'agissait des « machines » d'un autre, je lus un premier article. Bourdin écoutait silencieux. Quand ce fut fini, il cria : « Non, ce n'est pas ça... Voyons l'autre ». Je sentais bien, moi aussi, que « ce n'était pas ça ». Dans ce salon artistique, en présence de ce lettré boulevardier, je trouvais ma

Digitized by Google

prose bien incolore et bien plate; aussi est-ce avec quelque répugnance que je commençai la lecture de mon second article. « Il y a bien quelque chose, dit Bourdin, mais ce n'est pas encore ça... ». J'étais perdu, et c'est d'une voix blanche que je répondis à mon juge : « J'en ai un autre, et qui n'est pas du même genre... »

Quand j'eus fini, je regardai Bourdin. Bourdin aussi me regardait avec un malin sourire cette fois et je l'entendis me dire : « Cette fois, ça y est, vous verrez votre article dans le prochain numéro ». C'était une histoire qui se passait dans le monde des insectes et dont la trame semblait au premier abord concerner des hommes. Le quiproquo n'éclatait qu'aux dernières lignes. Le tour en était léger et agréable.

L'article parut au jour dit et fut payé d'une pièce d'or avec appoint de monnaie blanche. Pierre Boyer était entré au *Figaro* : il s'agissait maintenant de ne pas en être délogé.

Ses efforts convergèrent vers ce but. Le bonheur ne l'arrêta pas en route, la gloire d'être lu par la clientèle la plus raffinée de la capitale ne l'éblouit point, il *voulut*, en bon Vellave aux résolutions décidées, que ce coup d'éclat eut une suite. Sa collaboration (1861) s'affirma par une série de récits qui fut très goûtée, car elle portait un cachet d'originalité frappant. L'écrivain s'éloignait du sentimentalisme fade auquel on n'était que trop habitué pour arriver à la description vraie de la vie, de la vie réelle et non de je ne sais quelle existence convenue et vide de toute impression exacte et juste.

On apprécia entre autres une chronique intitulée *Les Sensations d'un noyé* et qui avait conquis Villemessant lui-même, à tel point qu'il la reproduisit trois fois dans ses divers journaux.

Un drôle d'homme, ce Villemessant, m'expliquait P. Boyer. C'était un corsaire, un « marchand d'hommes », suivant l'expression de Vallès, oui, tant qu'on voudra, mais qui s'y connaissait... Si l'on avait écrit un bon article, il y avait plaisir d'avoir affaire à lui; dans le cas contraire, il procédait à des exécutions qui faisaient frémir. C'est ainsi qu'un jour, je l'ai vu signifier son congé au malheureux Bacon Brisse (et non pas le baron Brisse) qui faillit en mourir de congestion. Il était charitable avec ostentation, mais il l'était. Un jour, l'un de nous lui raconte les infortunes

Digitized by Google

d'un typographe qui, chargé de famille, vient lui-même de tomber malade ; à chaque détail qu'on lui narre de cette situation, Villemessant donne un louis, il en tire quatre ou cinq à même la poche de son gilet, puis finissant par « pisser de l'œil », comme il disait lui-même dans son argot très imagé, il s'écrie : « Ne m'en parlez plus, j'ai vidé ma poche!! ».

En racontant cette histoire, le bon docteur croyait être encore près de Villemessant et il revivait cette époque fameuse où il approcha familièrement dans la maison du Coq-Héron et Magnard, et Rochefort, et Vallès, et Lockroy, et Wolf, et Marx, et Maillard, et Nadar, pleiade de journalistes de race et de gens d'esprit qui savait transformer un bureau de rédaction en une bruyante salle d'armes où l'on faisait assaut de verve et de talent.

Cependant, du Puy venaient certains avis empreints de prudence et de sagesse... Le *Figaro*, c'était bien, mais était-ce une garantie contre l'avenir? Pierre Boyer finit par examiner sérieusement les observations des siens et à céder aux instances de son excellente mère. Il reprit résolument les études médicales et avec d'autant plus d'énergie qu'il conservait l'arrière pensée de s'en servir en Littérature, de découvrir un « nouveau frisson ».

En 1867, il faisait une rentrée sensationnelle. L'*Evénement*, où il avait un jour rencontré Jules Vallès, donna de lui le récit d'une ablation de maxillaire pratiquée par Velpeau qui fut très remarqué et servit de point de départ à une nouvelle série d'articles dans le *Figaro*, devenu politique avec Rochefort comme leader. Rochefort, qui avait favorisé cet engagement en faisant accepter *Un héros sans le savoir*, se montra toujours bienveillant pour celui qui succédait à Paschal Grousset; il le reçut fréquemment chez lui et accepta même un jour de le substituer dans la correction des épreuves de l'une de ses chroniques. « C'était un vrai gentilhomme de lettres, très distingué quoique très simple et très bon, affirmait Boyer, intrépide sans déclamatoire cabotinage, désintéressé, mais souvent pressé par de lourdes charges, imposées par son dévouement, de gagner beaucoup d'argent. D'indépendance fière, d'esprit endiablé, de malice amusante, c'était le *figariste* par excellence et de grande envergure, même à l'époque où le *Figaro* n'étant pas encore journal politique, le malin pamphlétaire n'y pouvait attaquer l'empire que par allusion et les abeilles impériales qu'à coups d'épingle ».

Digitized by Google

En même temps, paraissait en plaquette *La petite fille aux pieds gelés*, puis un premier livre : *Une brune, scènes de la vie d'un carabin*.

Ce volume était le résultat du séjour de l'étudiant au Quartier latin et à la Faculté. P. Boyer y narrait les scènes de l'existence légère de la gent écolière, et, entre deux traits de mœurs, on trouvait, enveloppés d'émotion et de sensibilité indiscutables, des souvenirs intéressants de la vie d'hôpital : le récit d'une séance de rentrée à la Faculté de médecine, la description de la salle de dissection et mille autres observations piquantes qui valurent à l'auteur une lettre de Sainte-Beuve.

Je ne saurais vous dire le plaisir, et un plaisir mêlé d'émotions, que je trouve dans vos spirituelles, vos gaies, vos tendres et tour à tour poignantes peintures, écrivait le grand critique des *Lundis*. Ce livre, avec son air décousu, me parait artistement composé : après une nuit de Madeleine, on a cette scène de la pauvre enfant toute meurtrie de coups sur son lit d'hôpital. Ce que vous dites dans ce chapitre sur la morale relative, je me le suis dit bien souvent. Il y a un fonds d'humanité qui se dégage à travers ces folles scènes de jeunesse. Le portrait de Velpeau est d'une frappante ressemblance. Enfin, le livre m'intéresse beaucoup, et j'ai hâte d'achever. On a prononcé le nom de Murger à cette occasion. Le sujet le rappelle tout naturellement. Mais si c'est du Murger à quelques égards, c'est du Murger de ce soir et au niveau des questions de ce temps-ci. Vous avez su embarquer de la science et de la philosophie sur un courant de gaie et spirituelle humeur...

En plus de ce témoignage flatteur, *Une brune* procura à l'écrivain des titres décisifs à son admission à la Société des Gens de Lettres où Charles Jolliut et Marie-Robert Halt lui servirent de parrains.

Entre temps, le *Courrier francais*, que dirigeait alors Vermorel, avait ouvert ses colonnes au carabin et celui-ci y publiait des chroniques où il exerçait sa plume agile et cherchait à creuser le sillon littéraire qu'il s'était tracé.

Sans doute, P. Boyer eut continué ainsi longtemps encore sa collaboration à diverses revues tout en fréquentant la Brasserie de l'Observatoire et la célèbre pension Laveur où il connut Courbet, si de graves préoccupations ne l'avaient contraint à déposer la plume pour prendre la trousse de campagne et revêtir l'uniforme d'ambulancier.

Digitized by Google

C'était la guerre.

Fils aîné de veuve, l'étudiant eût pu faire valoir ses droits à l'exemption du service militaire. Sous les auspices de la Société des Gens de Lettres, il se fit au contraire admettre dans les ambulances de la Croix-Rouge en qualité d'aide-chirurgien et partit fin août 1870 avec la 8e, pour les Ardennes et Sedan.

Pierre Boyer écrivait alors à son oncle :

Mardi dernier, 30 août, après un voyage qui a eu bien des péripéties, nous étions au village de Raucourt dans les Ardennes, lorsque nous avons vu arriver en retraite un corps d'armée français suivi de près par le corps bavarois de l'armée prussienne; nous avons vu tout de suite que nous allions être entre deux feux. Notre devoir était de rester pour relever les blessés, c'est ce que nous avons fait; nous avons installé notre ambulance dans la mairie et nous avons attendu. Au bout de quelques minutes, nous entendons la fusillade, les derniers soldats français défilaient précisément dans la rue passant sous nos fenêtres; nous les voyons tirer en arrière sur les Prussiens. Tout à coup, la canonnade se fait entendre sur une hauteur dominant la ville, presque en face de notre ambulance, les bombes et obus arrivent sur le toit de la maison devant la nôtre, les toits se crèvent, les cheminées dégringolent avec un bruit sinistre et tout cela nous gêne. Pas moyen de s'abriter sous la mairie : c'est un bâtiment ouvert de tous côtés, n'ayant au rez-de chaussée qu'une grille pour tout rempart.

Après les bombes et les obus, voilà les Prussiens. Ils débouchent comme des loups, suivant au pas de course les derniers traînards. Là encore, derniers coups de fusil. Les officiers s'avancent sur nous pistolet au poing. Nous sortons trois ou quatre de l'ambulance avec notre drapeau et on nous dit que nous serons respectés. Personne de nous n'a été blessé, les balles ont seulement grelé sur notre toiture et dans le galetas par les lucarnes; une fois le feu passé, nous pansons les blessés, il y en avait plus de deux cents. Notre rôle d'ambulance est de faire la première opération de pansement, c'est ce que nous avons fait; puis, pour retourner à l'armée française qui va se masser autour de Paris, nous sommes venus à Dommartin, en Seine-et-Marne

La *Haute-Loire* du 13 septembre 1870, reproduisait cet entrefilet du *Paris-Journal* :

Prise à Raucourt, après le combat de Baumont, entre le feu de l'armée française et de l'armée prussienne, et même un peu bombardée, la 8e ambulance de l'Internationale — chirurgien en chef le docteur

Digitized by Google

Tardieu rapporte à Paris son drapeau percé d'une balle. Elle a opéré ou soigné environ 300 blessés, puis elle est partie abandonnant ses provisions tant à ses malades qu'aux habitants affamés par le passage d'au moins deux cent mille Prussiens qui couraient à Sedan. Elle a laissé sept des siens pour continuer les soins aux blessés ; puis traversant à marches forcées les lignes ennemies qui l'empêchaient de rejoindre les lignes françaises, elle a du pousser jusqu'à Paris pour venir se ravitailler, notamment de tous objets nécessaires aux pansements.

Boyer rentra à Paris avec l'armée de Vinoy et pendant tout le siège il resta aux avant-postes, exposant plusieurs fois sa vie pour aller relever des blessés sur le champ de bataille, en même temps qu'il notait, tout fumant de sang et de poudre, des faits de guerre qu'il envoyait à la *Cloche* et au *Gaulois* et qu'il signait : major Marcel.

Le docteur a raconté comment il devint reporter de guerre, à la suite d'un premier envoi de copie au second de ces journaux :

Un jour du commencement du siège de Paris, tandis que dans la cour du collège Albert le Grand, à Arcueil, abandonné par les dominicains et réoccupé par une ambulance de la Société de secours aux blessés, le jeune ponot fumait sa cigarette avant d'aller faire aux blessés les pansements du matin, un courrier des ambulances de la Presse, arrivant à franc étrier après avoir échappé aux coups de feu des grand'gardes, met pied à terre dans la cour et demande au chirurgien en chef quel est celui de ses aides qui écrit sous le nom de Major Marcel.

— Major Marcel ? Connais pas... répond le chef. Le courrier insiste et dit que sûrement, d'après les détails d'un article envoyé au journal *Le Gaulois*, cette signature doit être le pseudonyme d'un membre de l'ambulance.

— Attendez, répond le chef après avoir réfléchi, c'est peut-être un étudiant qui nous est venu sous les auspices de la Société des Gens de Lettres, et il lui indique dans un groupe un jeune homme coiffé d'une casquette blanche et d'allure plutôt gaie en dépit des circonstances tragiques.

— C'est à M. le major Marcel que j'ai l'honneur de parler ? demande le courrier des ambulances de la presse en abordant l'étudiant.

— Parfaitement, Monsieur...

— C'est vous qui nous avez envoyé l'article sur le franc-tireur Martin, des *Eclaireurs de la Seine* ?

Digitized by Google

— Moi-même.

— Eh bien, j'ai à vous faire des propositions de la part du journal *Le Gaulois*.

— Voulez-vous entrer dans l'établissement, dit le major Marcel, d'un air détaché, mais au fond enchanté et fier de l'aubaine.

Laissant à droite les salles du rez-de-chaussée et du premier, où l'on entendait gémir et parfois crier les blessés, il conduit son visiteur à une cellule de moine, sous les toits, qui est sa chambre.

Le courrier de la presse décline ses noms et qualités : c'est l'éditeur Vermot, le même qui, plus tard, devait créer l'almanach, universellement connu, et qui porte son nom. Il était pour le moment un des commanditaires occasionnels du *Gaulois* dont le directeur Tarbé était parti par ballon en province lors de l'investissement de Paris.

— Vous êtes admirablement placé pour faire du reportage militaire, dit l'éditeur, en regardant par la fenêtre.

— Mais oui, d'ici, j'assiste, presque chaque jour, à la chasse à l'homme ; tenez, derrière le plus gros des arbres à droite, il y a un Prussien en sentinelle perdue. Plus près de nous, sur la gauche, un trou d'homme, et dans ce trou un marin français dont on distingue de temps en temps le béret bleu. Dès qu'ils s'aperçoivent, ils se tirent dessus... C'est intéressant et dramatique comme une embuscade de bandits corses.... Vous ne voyez pas ? Prenez ma jumelle... elle est excellente.

Tout à coup : pan, pan.. deux détonations et une balle s'aplatit contre l'encadrement de pierre de la fenêtre.

— Vite, retirez-vous, dit le major Marcel.

— C'est sur moi qu'on tire ? demande l'éditeur.

— Sur vous parfaitement... Il est très dangereux de s'encadrer longtemps dans une embrasure, la silhouette s'y découpe trop nettement, c'est une véritable cible...

Puis ils débattent le prix de la collaboration et l'on tombe d'accord à trente centimes la ligne, ce qui pour l'époque où Sarcey lui même parvenait rarement à faire insérer un article, était un prix fort. A ce compte là le nouveau reporter pouvait gagner facilement cinquante à soixante francs par jour, et se payer de la trompe d'éléphant, de la bosse de chameau, du filet de zèbre, du gigot de chien et autres rares morceaux de l'alimentation du siège. C'était un richard ; aussi écrivait-il par ballon à ses parents du Puy de ne pas s'inquiéter de lui, qu'il ne manquait de rien. Il ne manquait surtout pas de copie : scènes tragiques, scènes

Digitized by Google

comiques, côtés pittoresques de la guerre, observés au péril de sa liberté et même de sa vie (comme au village de l'Hay et sur la route de Vitry à Choisy où il manqua d'être passé par les armes) traduits en un style allègre donnant la vivacité à ces « instantanés » qui n'ont pas vieilli.

Avec la cessation des hostilités tout ne fut d'ailleurs pas fini. Le calme n'était point encore revenu, car la Commune subsistait tel un fantôme surgi de la défaite. L'étudiant jugea de son devoir de retourner au secours des blessés... et des autres, puisque cette fois des deux côtés c'étaient des Français, mais les sauvageries de cette ruée de fauves ne respectaient guère la Croix-Rouge et il dut s'échapper après avoir failli une fois encore être fusillé par les fédérés.

Pierre Boyer sortit de la campagne exténué et déprimé. Il eut cependant la force de grouper les principales pages de sa collaboration au *Figaro* (*Histoires à sensation*, essais de littérature positive) et au *Gaulois* (*Episodes de la guerre civile*).

Les *Histoires à sensation* méritèrent l'approbation de Villemessant qui offrit un traité à l'auteur; elles furent également bien accueillies par la critique.

Dans le *Siècle* (8 février 1874), M. Gonzalès consacrait au nouveau livre un article des plus élogieux :

Un livre tout à fait étrange, ces *Histoires à sensation* et un titre bien justifié. En des temps moins troublés, quand les esprits, moins atones, moins stagnants, moins sceptiques, conservaient assez d'ardeur pour s'intéresser aux œuvres littéraires, ce petit volume de M. Pierre Boyer eut été une bonne fortune pour le public ; mais aujourd'hui il ne s'agit pas d'un *Trilby*, d'un *Mateo Falcone*, d'une *Atala*, pour faire connaître le nom d'un conteur ou d'un humoriste. Mieux vaut écrire ou fredonner une opérette gaillarde. Les histoires de M. Boyer sont vécues; elles sont d'un médecin, d'un poète et d'un étudiant, mais surtout d'un observateur qui a manié froidement le bistouri. Ces fantaisies sont saisissantes de réalisme, et pourtant elles chantent une petite note neuve et originale, qui saisit le cœur, comme la pomme verte, mordue à pleines dents, saisit le palais. Ah ! que M. Boyer est loin du poncif, du convenu, et plus encore de la fausse originalité voulue et cherchée. Depuis vingt ans, nous n'avons pas lu un volume si exquisement excentrique ; ces récits d'opérations chirurgicales, d'amourettes légères et vibrantes, de fraiches matinées d'avril où les sonnets de la dix-neu-

Digitized by Google

vième année sont inspirés par la senteur des lilas et des chèvrefeuilles, toute cette bouffée de jeunesse nous reporte, par la crudité des esquisses, au gentil mois des feuilles vertes.

Ces histoires ne sont donc ni des bulles de savon prismatiques, comme les *Papillottes* d'Audibert, ni des *Souvenirs de jeunesse*, mélodieux et enguirlandés de style, comme ceux de Charles Nodier, ni des reminiscences de voyage dramatisées, comme la *Couaratcha* d'Eugène Sue. Il y a du Sterne dans le talent de M. Pierre Boyer, mais du Sterne bien français et involontaire. Son volume à la main, il eut été admis d'acclamation, il y a trente ans, dans ce groupe de délicats qui se composait de Henri Heine, l'auteur des *Reisenbilder*, de Loève-Veymars, qui venait de publier le *Népenthès*, et de Henri de Latouche, l'initiateur littéraire de George Sand, le créateur de l'hermaphrodite *Fragoletta*, l'écrivain ondoyant de la *Vallée aux Loups*. Suivant nous, quelques unes de ces histoires à *sensation* peuvent marcher de pair avec le *Belphégor* et la *Théela* de Loève-Veymars et avec le *tambour Legrand* de Henri Heine. M. Boyer peut dire comme le poète : « Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre ». — Et chaque gorgée est claire et d'un bon crû sans falsification.

Ouvrez cet ouvrage, indiquait la *Bibliographie contemporaine*, vous rencontrerez de petites nouvelles charmantes d'esprit, de grâce et de finesse, qui, dans leurs quelques pages, renferment tout un poème ; lisez par exemple la *Ballade de la grande chope*, *Regrets sans remords*, voilà deux petits chefs-d'œuvre de poésie et d'imagination. *L'honnête petite dame*, *Une tête*, *La carte d'un poète*, sont des études de mœurs écrites avec beaucoup d'esprit. *Scrupules d'un pêcheur de perles* est charmant de fantaisie, d'humour et de délicatesse ; lisez encore : *De trop petits pieds*, *La première violette*, *Le bracelet de Sarah*, *Sensations d'un noyé* ; lisez tout le livre en un mot.

La *Revue nationale* de Paris, par la plume de M. Eugène d'Auriac, parlant des *Histoires à sensation* de Pierre Boyer et des *Va-nu-pieds* de Léon Cladel, soulève un coin du voile sous lequel circule la philosophie de l'œuvre : « Le caractère commun à ces ouvrages, lit-on dans cette note, est de ne pas discuter les faits qu'ils exposent et de ne mettre en avant à l'appui de l'idée qu'ils soutiennent qu'un récit dénué de toute appréciation. Ce système a sa valeur, sa force : on le voit dans *Le Mal sacré*, dans les *Lettres de femmes à un acteur* par M. Pierre Boyer ».

Un autre critique, plus profondément compétent sur le mérite

Digitized by Google

philosophique des *Histoires à sensation*, après avoir écrit que ces histoires sont réelles et « qu'elles n'ont pas de peine à être aussi intéressantes et dramatiques que les romans que l'on invente », finit ainsi :« Nous souhaitons que M. Pierre Boyer ait des imitateurs et devienne un chef d'école, alors les lettres et les sciences, mettant fin à leur vieille querelle, se marieront ensemble et deviendront la littérature scientifique et la science littéraire ».

Sur ces entrefaites Boyer allait reprendre ses études en vue des examens du doctorat. Le 13 août 1875, il présentait à la Faculté de médecine une thèse dédiée à la mémoire de sa mère et d'une tante, Mme veuve E. B. :

De quelques cas d'accroissement du volume du côté gauche de la poitrine, par les exercices de gymnastique; nouveau cyrtomètre; nouvelles méthodes de mensuration.

Il fut reçu avec les félicitations du jury et la mention très bien.

Le nouveau docteur ne céda pas d'abord la place à l'écrivain qui dut quitter la mêlée littéraire en proie aux fatigues de l'hôpital, aux coliques anatomiques et aux symptômes de la neurasthénie. Il vint s'installer à la Celle-Saint-Cloud, dans une verdoyante robinsonnière, près de la giboyeuse forêt de Marly, non loin des demeures de voisins célèbres : Emile Augier, Sardou, Alexandre Dumas, Tourguenew, Edmond Lepelletier, Richebourg, Dubut de Laforest, etc.

La clientèle ne se fit pas attendre, la famille non plus, et la santé du médecin se trouva bien des courses au grand air et surtout de l'équitation à laquelle il dut se livrer pour visiter les malades.

Une des plus belles cures du praticien fut de ressusciter le littérateur. P. Boyer devint bientôt, en effet, rédacteur en chef d'un journal d'hygiène et de tempérance : *Le bon Conseiller*. En même temps, pour la troisième fois, il reprenait sa collaboration au *Figaro* (1881) et y signalait sa rentrée en donnant au supplément *Une opération par le Dr Broca*. Ce récit mit immédiatement l'auteur en vedette et le docteur Pierre Rey (c'est ainsi qu'était signée la chronique) reçut alors de nombreuses lettres de félicitations et de sympathie. De tels compliments eussent pu s'appliquer également aux chroniques postérieures, car il en est de vraiment remarquables : *Le fer rouge*, *La Petite Marie*, *Les Souliers bleus de*

Digitized by Google

Michelette, *Le Médecin du Petit Paul*, *En voiture cellulaire*, qui se distinguent par l'exactitude des descriptions et l'émotion qui s'en dégage.

En 1888, paraissaient chez Sauvêtre les *Aventures d'un étudiant pendant la guerre*. Le volume obtint le même succès que les récits parus séparément. On voulait relire ces feuillets écrits entre deux pansements et dont le réalisme s'accusait dès les premières lignes :

Ce que j'écris, je l'ai vu, je l'ai vécu...

J'ai vu sous mes yeux pratiquer de sanglantes chasses à l'homme... j'ai vu l'ennemi saccager et piller nos villages, terroriser les femmes et les enfants....

Ainsi conçu, l'ouvrage aurait pu avoir pour épigraphe cette phrase de Jules de Goncourt à Philippe Burty dans une lettre datée de Vichy : « Nous nous sommes accrochés à un très aimable général qui raconte de la guerre *vraie* et *vue*. Mon Dieu, que c'est donc beau et inédit! Quel champ pour un romancier se donnant l'émotion du coup de fusil et prenant ses notes au feu! ».

Ce cri d'artiste, Pierre Boyer l'a fort à propos rappelé dans la dédicace de son livre au survivant des deux frères, — à Edmond de Goncourt. Nous ne sommes pas ici, en effet, dans le domaine de la fantaisie et de l'imagination, mais, hélas! dans le monde réel et quel monde! Celui de la guerre! La guerre vue et décrite par un médecin! Mais l'auteur ne montre pas seulement des blessés couverts de sang et mutilés. Dans ces blessés, il salue des héros qui ont fait courageusement le sacrifice de leur vie à la patrie. En proie à d'horribles souffrances, n'ayant plus qu'un souffle de vie, ils pensent à leur pays. C'est une leçon fortifiante, c'est un appel à l'espérance qui se dégagent des tableaux cruels qu'il fait passer sous nos yeux. « Les sceptiques, dit-il, les lâches, les traîtres à la patrie ont fait semblant de croire que les Allemands nous avaient vaincus parce qu'ils n'avaient devant eux que des soldats dégénérés, des bandes de poltrons, et ce mensonge infâme et démoralisant a failli perpétuer pour nous une immense cause de faiblesse, et pour les Allemands une grande force. Tandis que, au contraire, plus l'histoire rassemble de documents, plus on constate aujourd'hui que, en dépit de l'écrasement con-

Digitized by Google

tinu par le nombre, le soldat français s'est presque toujours montré courageux, intrépide, héroïque ».

Tout le livre, un livre sincère, vécu, écrit dans une langue forte et colorée, et où l'on rencontre des scènes drôles, telle l'anecdote du peintre d'Ornans, Courbet, aux avant-postes, est la mise en lumière de cette affirmation. Il prouve que cette épouvantable chose qui s'appelle la guerre est encore le mobile le plus sûr des grandes actions, celui qui met au cœur les sentiments les plus fiers et les passions les plus nobles. Il donne confiance tout en retraçant nos malheurs.

Loin de rester sur la « note » de son livre, pour se distraire, et pour revenir à une inclination essentielle de son esprit, le docteur s'occupait à combiner des nouvelles et à ruminer des vers. Les nouvelles étaient instructives à la fois et pittoresques, car elles commençaient à être empreintes de ce souci d'hygiène physique et morale qui devait s'accentuer plus tard et de cet amour des bêtes qui révélait déjà le philosophe tolstoïsant.

Les vers étaient sentimentaux, mais pleins d'amour enthousiaste de la toujours jeune nature :

Le fol avril sourit et pleure,
C'est l'image du fol amour...
Tout est désir, baiser, caresse,
Le ciel est bleu, les prés sont verts,
Et dans l'air il flotte une ivresse
Où dansent l'amour et les vers...

A l'occasion, cependant, la lyre rend d'autres sons. Au début de 1893, le poète n'envoya-t-il pas à l'austère *Gazette des Hôpitaux* une pièce tragi-comique intitulée *L'accoucheur persécuté* et où, pendant 1600 vers, s'esclaffait le malin démon de la fantaisie la plus désopilante! Oyez plutôt ces menaces du docteur Stramonis :

— « Quand je serai parti, vous connaîtrez mon prix,
« Je m'en vais m'embarquer sur un transatlantique;
« J'aime mieux naufrager que tourner en bourrique,
« Sous votre cotillon ! » Il dit, et furibond
S'apprête à sortir tout d'un bond.
Le mot *transatlantique* est d'un effet terrible
Sur toute la famille; elle voit, chose horrible,
Ce père, cet époux
Faire naufrage et tomber sous les coups

Digitized by Google

Des peuplades sauvages
Peut être dévoré par des anthropophages ;
La mère et les enfants alors fondent en pleurs,
Et poussent des sanglots à fendre tous les cœurs,
En se représentant leur père en côtelettes,
Dépecé tout saignant, sans couteau ni fourchette.
« Papa ! petit papa !!! ne t'en va pas !!!
Criaient-ils, l'enlaçant de leurs blancs petits bras.
« On ne fait pas cela, dit en pleurant la mère,
Abandonner les siens, ce n'est pas d'un bon père ».
— « Madame ! coupez court à vos gémissements,
« Je vous expédierai tous mes appointements ».
C'était une leçon pour Madame un peu dure,
Un camouflet craché tout droit dans la figure.
Elle baissa la tête, elle se repentit.
A l'instant Stramonis sentit
En lui se faire une détente ;
Il prétendit d'une voix mollissante
Qu'assurément, c'était la faute des clients
S'il avait envoyé des mots mortifiants,
Et l'on signa la trève paternelle
Sur le dos de la clientèle.

Nous retrouverons le poète, non plus à la Celle-Saint-Cloud mais au Puy où il se disposait alors à revenir définitivement.

Les fatigues d'une profession envahissante, le surmenage lui furent des motifs suffisamment sérieux pour provoquer ce retour au pays natal. Quels sentiments agitèrent alors le cœur de notre compatriote ? On s'en rendra compte en lisant ce croquis qu'il a tracé au début des *Souvenirs d'une Doctoresse*.

« Que de fois j'en ai eu la nostalgie ! » a-t-il fait dire à sa doctoresse, Suzanne Dechazot, en parlant de la capitale du Velay.

Comme le train se rapprochait de la Haute-Loire, j'avais presque l'appréhension de le trouver moins beau que mes souvenirs ne me le représentaient, et voici que je suis frappée d'admiration devant l'imposante et pittoresque grandeur du spectacle environnant.

La locomotive court à mi-côte des montagnes volcaniques du Velay violemment déchirées par les cyclopéens travaux de la voie, sur la rive gauche de la Borne, dont on entrevoit le ruban d'argent à travers les vertes oasis couchées paisiblement parmi les dégringolades de rochers vers l'abîme...

Voici d'abord à droite le rocher de Bornette avec un pan de don-

Digitized by Google

jon ruiné qui se distingue à peine de la roche. Plus loin à gauche, les basaltes d'Espaly étagés comme un gigantesque buffet d'orgue que fait gronder le train en ébranlant sa base. Au dessus de la lave refroidie en cristaux hexagones, une montagne de matériaux plus légers, scories et pouzzolanes, ayant comme gardé le rouge sombre de cratère incendié.

Plus loin, je reconnais l'imposante masse du rocher Corneille sur lequel se dresse une statue colossale de la Maïa virginale et mystérieusement féconde, qui porte l'humanité dans ses bras sous la forme d'un Jésus enfant.

Autour de Corneille, la ville du Puy grimpe en vaste amphithéâtre et se termine magnifiquement par une antique basilique romane. De coquettes maisons de vigne nichées dans la verdure et les fleurs, au penchant de la vallée, sur la rive gauche de la rivière, font un contraste gracieux avec la sévérité formidable des éruptions volcaniques. Ce paysage, un des plus beaux de France, un des plus rares du monde, me charme et m'émeut; il me semble que je ne l'avais jamais vu, et pourtant j'en reconnais chaque détail. C'est qu'aveuglée par l'habitude, je n'en sentais pas, comme aujourd'hui, la sublime beauté.

Dans ce décor grandiose des environs de la ville, Pierre Boyer chercha un coin frais et retiré, à l'abri des indiscrets et du tumulte de la vie. Il se détermina pour le Donjon, à Brives, et vint s'y installer, non certes pour s'abandonner à l'oisiveté mais pour y travailler dans le calme d'une demi-retraite, parmi les arbres et les fleurs ombrageant et parfumant sa tour, en compagnie du bon chien Capi et des légions amies de tziganes ailés...

Dans l'un de ses « Fagots d'un vignard » publiés par *La Haute-Loire* (25 novembre 1898), le Dr Petrus a présenté ce Donjon, « sorte de vieux bâtiment bizarre en forme de tour, arrondie à l'est et au midi, et presque rectangulaire au nord ».

Le rez-de-chaussée, creusé dans le roc, a dû servir de repaire à l'ours des cavernes; le premier étage de pigeonnier.

Le second sert actuellement de quartier d'hiver aux petits loirs à queue en pinceau noir et blanc, grands dévastateurs de fruits, et dont le vrai nom est lérot.

Le troisième, auquel on accède par une terrasse d'où l'on a une vue superbe sur la vallée de la Loire, est une sorte de lanterne éclairée par trois fenêtres et fait fonction de cellule d'ermite pour mon vignard, de *réfléchissoir*. On doit y être, en effet, très bien pour cultiver l'élévation des idées; mais sans les claires flambées de sarment, ce serait en cette saison un *rafraîchissoir*.

Digitized by Google

Enfin, tout en haut, sous les ardoises, est un réduit aérien communiquant par une trappe secrète et d'où descend parfois, pour rendre visite à notre ermite, à ce qu'il raconte, une poétique personne mythologique toujours jeune comme le radieux printemps, capricieuse comme une jolie femme, consolante comme le parfum de la première violette et le premier gazouillement de l'hirondelle, après les tristesses du noir hiver.

Le sarment, comme la feuille empourprée de la vigne, comme les vermeils rubis du vin, emprisonne de flambants rayons de soleil qui de leur flamme réchauffent le solitaire et sa muse.

Le mobilier, acheté à Sparte, se compose d'une table de bois blanc recouverte d'un vieux cachemire rouge, taché d'encre, de trois chaises de jardin et de rayons à livres.

A gauche de la porte, une gravure, souvenir d'un voyage en Allemagne, représente *Un vieux château sur le Rhin*, bâti sur une éminence rocheuse, comme notre château de Bouzols sur le bord de la Loire.

A droite, un joli portrait de Musset par Landelle, avant que la débauche n'eut enfoncé son clou sous sa mamelle gauche, symbolise la poésie.

Entre deux fenêtres, une *Tentation de St-Antoine* — où l'on remarque, sans oublier l'obligatoire marcassin, un oiseau costumé d'une coquille d'œuf, et perché sur le pot à l'eau qu'il souille de ses ordures — semble une allusion à une crise de la vie de notre ermite.

Au plafond se balance une peau de crocodile. Dans les coins, une cornue et des creusets à moitié pleins de drogues, exhalent un parfum d'alchimie.

Des bottes de haricots desséchés et d'autres graines potagères pendues contre les murs indiquent le vignard, tandis que sur le plancher des feuilles mortes voltigent pêle-mêle avec des feuilles de manuscrits et voisinent familièrement avec une demi-douzaine de nids tout ébouriffés de mousses et de brindilles végétales...

Du Donjon sont sortis en vingt ans quelques beaux livres et de nombreuses études et chroniques répandues dans les publications de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire, dans *Velay-Revue* et dans le journal *La Haute-Loire*.

Un livre charmant où « l'honnêteté est attrayante, le travail estimable et la vertu gracieuse », tels sont les *Souvenirs d'une Doctoresse* édités à la fin de 1901, après avoir été publiés dans *Le Temps*.

Le sujet est intéressant. Une jeune fille a préparé son baccalauréat, sans presque y penser, en aidant son frère à apprendre ses

Digitized by Google

leçons ; des malheurs de famille l'obligent à prendre son diplôme et à essayer de tirer parti de ses rares facultés intellectuelles. Elle prépare son doctorat en médecine, à Paris, logée dans un hôtel de dernier ordre, parmi des compagnons d'études un peu brutaux, même quand ils sont honnêtes, supportant bravement les épreuves de l'externat, fréquentant l'hôpital, la salle de dissection, où son cœur défaille plus d'une fois, et allant se restaurer avec le moins de frais possible dans une crêmerie voisine. De tous ces détails sur ses travaux, ses épreuves, son petit ménage honnête et pauvre, auxquels s'ajoutent de nombreux épisodes sur les malades qu'elle soigne à l'hôpital, résulte un tableau, plutôt noir, de la vie d'étudiante au Quartier latin.

Assurément, indiquait Valensol dans le *Petit Parisien* (fin février 1902), les *Souvenirs d'une Doctoresse* n'augmenteront pas le contingent des candidates au doctorat. Il signale trop d'écueils où les mieux douées peuvent venir s'échouer. Mais c'est le livre qui raconte, par le menu, les souffrances d'une étudiante aux temps héroïques de son admission dans les Facultés, et à ce titre il gardera toujours la valeur documentaire qui lui a valu son premier succès.

Ce succès était, en effet, apparu dès les premiers feuilletons du *Temps*. Bon nombre de lecteurs écrivirent alors à l'auteur pour lui exprimer leur admiration ou obtenir des explications.

L'un d'eux, M. Moulin, professeur de philosophie au lycée de Valence... et Vellave distingué, portait cette appréciation qui est à retenir : « C'est à la fois délicat et robuste, charmant et joliment écrit, sans un souci exagéré de purisme ou d'impressionisme littéraire. Par endroits, d'un peu loin, cela évoque le souvenir de notre grand Vallès... »

Quelques autres avaient interrogé l'auteur sur la documentation du roman. A ceux-ci l'écrivain répondait par une note imprimée dans *Le Temps* du 5 décembre 1901 et qui montrait que le fonds du livre avait été pris sur le vif au cours de relations amicales avec un ménage parisien dont le mari et la femme étaient également médecins et exerçaient ensemble : « Autant qu'on peut l'atteindre en ce bas monde, c'est un idéal d'union conjugale. Ce qu'ils ont de meilleur et de supérieur est en commun ; ils ont le bonheur de se comprendre en tout et de collaborer, avec tout ce

Digitized by Google

que la grâce et la tendresse féminines peuvent mettre de douceur dans la gravité de la science, tandis que la plupart des époux et des épouses sont enchaînés à quelque être inférieur et disparate qui ne les aime pas longtemps et ne les comprend jamais ».

Par la plume de R. de la Sizeranne, croyons-nous, bien que la note soit anonyme, la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1902 recommandait le volume en ces termes :

Ce livre a un accent de vérité qu'on ne saurait trouver dans la fiction la mieux imaginée et, sans prétendre le moins du monde à combattre ou à développer une thèse sociale, constitue cependant, à l'égard de féminisme, un document autobiographique de singulière valeur. Par quels états d'esprit peut passer une naïve jeune fille de milieu bourgeois et provincial, qui vient à Paris pour conquérir un diplôme de docteur ; quels obstacles elle rencontre; à quels dégoûts, quels échecs elle est vouée ; quels sentiments de fierté d'âme la soutiennent et quelle volonté de parvenir, coûte que coûte, au but désavoué par les siens ; voilà ce que l'auteur de ces pages a exprimé avec une simplicité empoignante.

Peut-être en emporte-t-on ce sentiment que les nouvelles carrières ouvertes aux femmes sont bien rudes, et qu'à voir ce qu'il fallut de singulière persévérance à la « doctoresse » qui écrivit ou inspira ces « souvenirs » pour parvenir sans défaillance au succès, on doute que son exemple soit probant.

L'année suivante, paraissaient les *Mémoires d'un Séquestré*, livre élaboré tandis que le docteur était attaché à l'asile d'aliénés de Montredon près Le Puy.

L'aventure presque tragique du journaliste anglais Bertie Mariott, enfermé sans qu'il fût fou, pendant cinquante-sept jours, à Charenton, en ramenant alors l'attention sur la loi imprudente de 1838, donnait en même temps une singulière actualité à ce volume poignant, douloureuse autobiographie d'un malheureux en proie à la même fatalité que Mariott.

Louis Duguet a perdu de bonne heure ses parents et a été élevé par un oncle qui a grugé et lésé l'orphelin. Tant que celui-ci a été occupé à faire ses classes, à préparer sa médecine, tout a été à peu près, mais la situation s'est aggravée du jour où il a désiré savoir ce qui lui revenait des biens de sa famille, afin de s'établir lui-même. Les atermoiements de l'oncle, ses visées ambitieuses

Digitized by Google

et égoïstes ont agacé le jeune médecin. Talonné par des dettes pressantes contractées à Paris, Duguet a voulu en finir et il a provoqué une explication décisive. Une fois encore le mauvais tuteur a tergiversé et insulté même celui à qui il doit des comptes. Blessé dans son amour-propre, le docteur ne s'est plus dominé. Un fusil de chasse chargé s'est trouvé à sa portée, il a tiré et blessé son oncle... grièvement, croit-il.

Le désespoir a fait place au remords dans l'âme du neveu meurtrier ; il suppose qu'il va être arrêté. Ce sont les employés d'une maison de santé qui se présentent. Il s'imagine que c'est un trait de mansuétude de la part de son parent qui veut lui éviter la Cour d'Assises. En réalité, c'est la pierre du tombeau qui se referme à jamais sur lui. Louis Duguet est déclaré fou, *il doit* l'être, et assister, en pleine possession de son intelligence et de sa raison, au spectacle le plus terrible de la vie des déséquilibrés, partager leur existence démoniaque, sans pouvoir se révolter, sans pouvoir crier la détresse et solliciter la pitié.

Le séquestré livre au moins au papier le récit des tortures morales qu'il est obligé de souffrir, et c'est la partie la plus triste de l'ouvrage de Boyer. Des pages plus douces et plus riantes en atténuent l'horreur : l'évocation par Louis Duguet de ses années d'étudiant et de l'idylle qui fut un peu cause de son malheur.

Après avoir ainsi conté la triste histoire de son héros et l'avoir montré à la fin volontaire du bien pour le Bien, l'auteur s'attaque à la loi de 1838 et il indique quels pourraient être les remèdes à ses abus et à ses dangers. Il demande que toutes les maisons d'aliénés soient des établissements publics; qu'en outre de l'aliéniste contrôleur et spécial que l'on attacherait à chaque parquet, tout prévenu d'aliénation soit d'office assisté par un aliéniste expert, défenseur discutant contradictoirement. Ce sont les termes mêmes de la proposition Dubief, et les arguments de ce livre, très intéressant, très honnête, très sincère, n'ont rien perdu de leur valeur.

Après ces livres à thèse, Pierre Boyer donna, en 1905, *L'Adieu de l'Artiste*, d'une fraîcheur de sentiment extraordinaire, d'une tonalité rustique admirable, qui le firent goûter de tous les délicats.

Le sujet n'était pas compliqué ; comme celui de Berenice, il

Digitized by Google

pourrait se résumer en ces trois mots : *invitus invitam dimisit*. Un peintre, M. Maxime, brûlé par les ardeurs et les luttes de la grande ville, vient se retremper chez des villageois qui l'ont nourri au temps de sa chétive enfance. Là, il rencontre avec l'accueil simple de nos paysans le sourire d'une petite servante dont le regard franc, la taille svelte le séduisent au premier abord. Silencieusement, l'amour fait son œuvre, il entre au cœur des jeunes gens sans même qu'ils l'aient voulu et plus chacun d'eux veut le dissimuler, plus il éclate triomphant à travers les multiples détails de la vie quotidienne, devenant chaque jour plus égoïste, plus violent même et plus exclusif. Les vacances cependant prennent fin et vient l'heure des navrances terribles, des angoisses écrasantes et des agonies douloureuses.

Le cœur meurtri sans l'avouer, Maxime et Jeannette se font leurs adieux, la minute décisive passe, et « il sera désormais trop tard pour dire ce que tout à l'heure on n'a pas su dire et que l'on ne dira jamais ».

Cette idylle a été située en Velay. « Le pays est gris, montagneux, triste, trop marécageux pour qu'il ait de gros pâturages, trop froid et trop maigre pour qu'il y ait abondance de blé. La vie y est austère et dure, les habitants remarquables par leur aménité, étonnamment sobres, laborieux, charitables et partageant hospitalièrement avec les pauvres leur soupe de petit lait, leurs pommes de terre et la flambée de *garne* résineuse sous la profonde cheminée ». Avec le pays, les mœurs, les traditions, les coutumes s'y trouvent décrites et d'un mot sont caractérisées. Voici le *couvegi* en veillée d'hiver « devant un ballon de verre plus ou moins achromatique, rempli d'eau et faisant l'office d'une grosse lentille en rendant plus large et plus éclatante la lumière crue de la petite lampe pompéïenne, le *tchali* »; — voici le *reinage* où « l'on vend des eustaches d'un sou à manche tricolore, des sifflets verts et rouges sur fond jaune, des bagues d'étain avec émeraudes et rubis en peinture à cinq centimes », le *reinage*, jour marqué par des mangeailles alternant avec les danses et réciproquement, car « la bourrée ensache étonnamment la nourriture ».

Dans *L'Adieu de l'Artiste*, la coiffure de Jeannette est agrémentée d'un ruban un peu criard, mais des mèches blondes s'en échappent au gré du vent; son corsage est taillé dans une bure grossière,

Digitized by Google

mais on y sent battre un cœur ardent et frémir une âme généreuse. Ce petit livre prend ainsi place à côté des ouvrages de Charles Calemard de la Fayette et d'Aimé Giron ; il est plein de couleur locale et d'un intérêt très soutenu.

La *Villa des Oiseaux*, publiée en 1910, est également d'invention fort gracieuse. Ce livre nous fait pénétrer dans l'intimité familiale d'un vieux médecin de Seine-et-Oise, M. Dagrain, dont l'état de santé réclame un suppléant qui sera le jeune docteur Hubert Mazier. Chez le Dr Dagrain, tout le monde est zoophile. « On ne pouvait fouetter un chat ni effaroucher un « pierrot » sous les beaux yeux de Mme Dagrain et de sa fille Jane sans se faire quelque affaire sensationnelle ». Or, Hubert Mazier, ignorant ou dédaignant cette « sensiblerie » et sans plus réfléchir, tua un beau matin un merle qui, poussé par la famine, était venu picorer les baies de corail d'un buisson ardent... Grave incident, d'autant plus grave que l'ex-carabin semble n'être pas trop mal impressionné par la fille de son collègue et qu'il ne serait pas fâché de lui voir partager ce sentiment. Mlle Jane demeure froide et réservée jusqu'au jour où, passant en compagnie de Mazier devant un massif du jardin sous lequel cherchait à s'abriter un petit oiseau, elle répond au prétendant : « Nous serons amis, quand ce rouge-gorge mangera dans votre main ».

Voilà donc le suppléant du Dr Dagrain occupé, suivant le mot de Maeterlinck, à trouver hors de lui une marque réelle d'intelligence, et à s'attirer les bonnes grâces de la gent ailée ; il y réussit après de multiples épreuves et le mariage est enfin décidé.

Le sourire, un peu ironique mais généreux, du Dr Dagrain traverse toute cette petite histoire qui est jolie et fine comme une nouvelle de Daudet et dont la philosophie peut plaire aux fidèles de Jean-Jacques, de Tolstoï et aux amis du Bonhomme...

Julia Candoli est de 1912 : c'est le dernier roman imprimé par M Boyer et c'est un épisode de la vie provinciale.

Me Candoli, notaire à Copropolis — une ville qui a d'étranges traits de ressemblance avec Le Puy —, est un fidèle du théâtre où il se rencontre avec de joyeux vivants comme lui, surtout désireux de secouer par tous les moyens, même les petits, l'atonie et la mélancolie ambiantes, en un mot de « faire la fête ». Sa femme va, elle aussi, au théâtre, mais séparément, en raison des tristes

Digitized by Google

circonstances de sa vie conjugale et cette quasi solitude a pour résultat de faire mieux apparaître une beauté brune vraiment remarquable et... souvent remarquée.

Lucien Duteil, étudiant en médecine à Paris, revenu au pays natal, entre un soir dans la petite salle de la rue de la Comédie pour y tuer quelques heures et subit fatalement le charme fascinateur de la Dame à la Rose. Commence alors le drame intime que l'on prévoit et que narre habilement le romancier.

Les rencontres désirées se produisent, les relations mondaines changent bientôt d'allure, l'étau se resserre malgré lui, malgré elle, les aveux se précisent, la séduction s'accuse, l'irréparable s'engage et se poursuit. En vain, le sentiment du devoir est-il invoqué; le souvenir et les conseils d'une mère, la présence d'un enfant ne peuvent arrêter les imprudents sur la pente, les victimes de la passion doivent succomber, elles vont succomber, Pour Julia Candoli, la faute a des conséquences mortelles; quant à Lucien Duteil, il cherche désormais à abréger une existence qui lui est devenue une charge. La guerre a été déclarée à la Prusse : c'est sur le champ de bataille que le jeune médecin va s'offrir utilement aux balles de l'ennemi en soignant les blessés. Sa fin est d'ailleurs celle d'un brave.

« Une M^me^ Bovary plus innocente et qui meurt cependant punie d'avoir trop aimé un jeune ingrat, écrivait Rachilde dans le *Mercure de France*. Scènes de la vie de province qui sont d'autant plus intéressantes qu'elles semblent avoir été vécues. » Peut-être, en effet.

En même temps qu'il écrivait ses livres, le D^r^ Boyer participait avec une activité sans cesse en éveil aux travaux de la Société scientifique de la Haute-Loire.

Il avait été élu membre titulaire résidant dans la séance du 4 janvier 1894. Aussi assidu que possible aux réunions mensuelles, il retint très souvent l'attention de ses collègues par la lecture de notes intéressantes sur des sujets curieux tels que les effets nuisibles de l'alcool, l'ornithologie locale, les serpents. Quelques-unes de ses communications contribuèrent à faire connaître des compatriotes dignes d'estime, tels que Courtol le vipéricide si populaire au Puy; ce méconnu : Louis Jouve, peintre et sculpteur (1829-1903); Adrien Dupuy écrivain, notices suggestives, docu-

Digitized by Google

mentées et complètes de critique scientifique, artistique ou littéraire attestant des connaissances variées, substantielles, une culture affinée par le contact des maîtres, révélant en un mot un Vellave qui aurait goûté du miel des abeilles de l'Hymette avec Aristophane et bu du Falerne avec Horace. Aussi bien, non seulement la Société lui témoignait-elle son estime en le nommant membre de son Conseil d'administration puis vice-président (6 mars 1913), mais elle était fière d'inscrire son nom en tête de la liste des conférenciers des « Vendredis » organisés sous ses auspices au cours des hivers qui précédèrent la guerre.

Le 25 novembre 1910, Pierre Boyer inaugurait la première série en parlant de Jules Vallès d'après ses caricatures. C'était pour le conférencier une occasion d'évoquer des souvenirs personnels. Il le fit d'une façon discrète, en termes choisis, et sa causerie fut des plus curieuses, pleine de particularités topiques et de détails vécus qui nous aident à saisir un peu mieux les épisodes tourmentés de l'existence de celui dont Villemessant disait : « Quel machin, mes enfants que ce Vingtras, quel machin ! » .

Le texte de cette conférence, publié avec illustrations dans le *Bulletin* de la Société, permet de goûter à la lecture l'originalité des aperçus d'un littérateur parfaitement informé sur les milieux divers fréquentés par le Réfractaire depuis sa triste enfance dans le quartier de la Plâtrière jusqu'à son entrée à *L'Evénement*, réel début de la vogue de l'écrivain ; — vogue basée sur le tapage et le bluff, mais aussi sur un véritable talent dont le développement s'étend de la période de collaboration au *Figaro*, en passant par *La Rue* et autres pétards destinés à « épater la galerie » pour atteindre à la trilogie justement célèbre : *L'Enfant*, *Le Bachelier* et *L'Insurgé*.

Le 1er mars 1912, le Dr Boyer clôturait la seconde série des « Vendredis » en parlant avec émotion des aventures d'un reporter de guerre durant la campagne de 1870-71.

Le reporter de guerre est devenu depuis cinquante ans un personnage de premier plan, dont le rôle est important pour peu que celui qui le tient ait de l'initiative, du courage et de l'énergie. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de faire de l'information de chic et à distance, il convient de voir par soi-même.

Digitized by Google

Ce fut le cas du major Marcel, reporter de guerre du *Gaulois* durant la campagne de 1870-71 et, comme le Dr Boyer et lui ne faisaient qu'un, il fut facile au conférencier de rendre son exposé intéressant. Il raconte quelques-uns des spectacles dramatiques auxquels il avait assisté et les heures tragiques au cours desquelles il faillit être passé par les armes comme espion. L'ancien aide-major avait illustré sa parole de « témoins » inédits : un képi déchiqueté de franc-tireur, un fragment d'obus et quelques unes de ces balles traîtresses qui exerçaient si facilement leurs ravages meurtriers. Et tous ces bibelots semblaient s'animer au souffle patriotique du récit et à l'évocation des souvenirs...

Le 20 décembre de la même année, le Dr Boyer s'asseyait encore à la petite table de la salle du Grand Hôtel des Ambassadeurs et continuait l'exposé de son rôle d'aide-major pendant la Commune. Cette mission nouvelle avait été aussi périlleuse car les sauvageries des combats ne respectaient guère les ambulances, et peu s'en fallut que notre compatriote ne fût fusillé par les fédérés.

Tout en recueillant et pansant les blessés, qu'ils fussent réguliers ou insurgés, le major prenait des notes, notes amères, car comment ne pas rougir de honte et ne pas éprouver un nauséeux dégoût pour ceux qui levaient la crosse en l'air au lieu de se défendre contre la racaille ; comment ne pas être irrité contre les faiblesses et les inerties de la Défense nationale ?

Le Dr Boyer communiqua quelques feuillets de cet intéressant carnet d'un reporter de guerre, et grâce à lui, on se représenta des épisodes curieux de cette réaction douloureuse des déceptions et des misères du siège. C'est la fusillade place Pigalle, au matin du 18 mars 1871 et l'agonie d'un capitaine de chasseurs ; c'est l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas et la conversation sur l'événement saisie au vol rue Montmartre et qui se terminait par ce jugement draconien d'une femme du peuple :

— C'est bien fait... Nous ont-ils assez fait souffrir pendant le siège ! J'ai deux enfants qui en sont morts, et pour faire quoi, pour nous avoir livrés aux Prussiens sans avoir fait une sortie pour de vrai.

C'est encore la chevauchée imprévue du major envoyé en mission auprès du général Bergeret, place Vendôme ; ce sont les péri-

Digitized by Google

péties d'une aventure près de Montrouge où le reporter manqua d'être exécuté et d'où il se tira seulement par une évasion mouvementée qu'il raconte avec bonne humeur, non toutefois sans souligner l'impression désagréable laissée par certaines sonneries de clairon que le prisonnier des fédérés put interpréter à un moment donné comme les tristes accents d'un glas prochain.

Quarante années avaient alors passé sur ces journées exaspérées, atroces. Il n'était cependant pas mauvais qu'on les rappelât, ne fût-ce que pour en préciser le détail et en maudire les horreurs.

La conférence était une excellente tribune pour Pierre Boyer, mais depuis 1893, il n'avait cessé de faire entendre sa voix autorisée par l'intermédiaire de la presse locale. Simultanément avec son action dans les réunions savantes et avec ses envois à *Velay-Revue*, il était l'un des collaborateurs les plus appréciés, les plus fidèles de *La Haute-Loire*.

Pendant plus de vingt années, il signa dans ce journal des chroniques familières inspirées par le souci du progrès ou l'actualité, et il a touché ainsi à une infinité de questions se rattachant à son pays natal ou à sa laborieuse carrière de médecin et d'homme de lettres. Hygiène, sports, promenades, chasse, étude pittoresque des mœurs des animaux, notamment des oiseaux pour lesquels il a toujours eu une prédilection marquée, tels ont été les sujets préférés de l'écrivain, ceux qu'il a traités avec le plus de bonheur.

A diverses reprises aussi, il a rendu hommage soit à des compatriotes distingués tels que le major Rogues, le Dr L. Martin, Louis Pascal; soit aux artistes, aux journalistes avec lesquels il fut en relations au *Figaro* ou à *L'Evénement* : Magnard, Richebourg, Rochefort, Lockroy, aux personnages célèbres qu'il avait connus : Napoléon III, Marie Sasse, etc. Ces notes auraient constitué la matière d'un livre des plus curieux et nous avions plus d'une fois demandé au docteur d'y songer. D'autres sans doute l'avaient aussi engagé à réaliser un tel projet. Le 16 décembre 1911, il annonçait que « sans savoir si jamais ils paraîtront » il venait d'achever ses Souvenirs littéraires. « Après y avoir travaillé pendant deux ans, je les ai terminés il y a déjà quelques mois, écrivait-il, mais une des raisons qui me semblent en rendre la publication difficile, c'est que mon manuscrit contient la matière de trois volumes et que les éditeurs ne veulent guère risquer une telle entreprise. »

Digitized by Google

Il serait fâcheux que ce manuscrit restât lettre morte et que nous soyons privés de notes originales sur des individualités aussi puissantes que Villemessant, Timothée Trimm, Vermorel, Celeste Mogador, Philoxène Boyer, le baron Taylor, Sainte-Beuve. « J'espère que mes Souvenirs que j'intitule : *Il y a cinquante ans*, indiquait P. Boyer dans son article, n'encourront pas l'accusation d'avoir été inspirés par ceux de M. Claretie puisque non seulement je puis aujourd'hui donner la preuve que les miens ont été écrits avant que les siens aient paru dans les *Annales*, mais encore parce que je ne raconte que ceque j'ai vu de mes propres yeux et que pour lier ma gerbe, j'ai pris la forme du roman. » Nous ne demanderions pas mieux aujourd'hui que de pouvoir nous en rendre compte.

Entre toutes les personnalités notables avec lesquelles le Dr Boyer fut lié, il en est une qu'il faut mentionner spécialement : Jules Vallès. Leurs relations furent brèves mais elles furent de celles que l'on n'oublie pas.

Pierre Boyer connut Vallès vers 1867. A la suite d'un article qu'il avait consacré à l'auteur des *Refractaires*, il reçut un jour ce laconique billet :

Cher Monsieur,

Merci pour votre chaleureux article ! Je suis heureux de trouver des sympathies si vives chez un compatriote. Ma vie est tiraillée en des sens si divers que je n'ose vous assigner un rendez-vous de peur d'y manquer. Mais je suis presque tous les matins aux bureaux de *L'Evénement*. Je serais content de vous serrer la main.

Recevez, mon cher compatriote et critique, l'assurance de mon dévouement.

JULES VALLÈS.

Ils se rencontrèrent, en effet, à *L'Evénement* et cette première entrevue devait être suivie de quelques autres dans la vieille maison où habitait Vallès, quartier de l'île Saint-Louis, en compagnie de sa maîtresse et de leur enfant, puis au journal *La Rue* et pendant la Commune.

Souvent, dans *La Haute-Loire*, le Dr Boyer a parlé de Vingtras, à propos du buste offert à la Bibliothèque du Puy par Séverine (1896) entre autres et surtout à l'occasion du projet de monument

Digitized by Google

Et le gazouillement de la grise fauvette,
Fêtant à plein gosier les matins radieux,
Se moqueraient de moi si je fermais les yeux.
Vers un humble donjon qui domine la Loire,
Comme maint philosophe aimant les tours d'ivoire
Ainsi que feu Montaigne et que Luther Martin,
Comme un petit Rousseau, je monte le matin,
Et là, loin des humains, vieil aède sans gloire,
Comme un oiseau qui chante, ignorant l'éditeur,
J'écris sans autre but que le plaisir d'écrire
Etant tout à la fois l'auteur et le lecteur.

Mais je ne suis pas seul à jouer de la lyre;
Sous mes tilleuls en fleurs, frôlant l'antique tour,
Un rossignol s'est fait un musical séjour,
Et tout en l'écoutant, je me livre à l'étude;
Plus flatté du destin que son ami l'auteur,
Mon ailé troubadour m'a pour son auditeur,
Tandis que moi j'écris en pleine solitude.
Pourtant qui peut savoir? Peut-être un jour viendra
Où par quelque hasard quelqu'un m'écoutera
Et que ma solitaire et rurale musique
Enfin divertira quelque mélancolique.

En attendant ce jour, je m'amuse à scier
Comme Caton l'ancien, des rondins de noyer.
Ou, si c'est en été, par hygiène j'arrose,
Chaussé de grands sabots, ma salade et mes roses.
Même s'il faut remettre une tuile à mon toit
J'y monte avec l'échelle, et pas trop maladroit
Je grimpe aux cerisiers, je cueille aussi des pommes,
Dans les arbres perché comme un presque jeune homme
Je joins à l'exercice un régime frugal,
Sans alcool, ni vin, à demi végétal,
Et la plume à la main tranquillement j'arrive,
Sans trop la redouter, vers la funèbre rive.

Non loin de ces feuillets champêtres figure dans le recueil un « Salut à la terre vellave » qui se termine ainsi :

Avant que mon cœur soit glacé par les hivers
C'est à nos jeunes gens que j'adresse ces vers.
L'histoire nous apprend que c'est pour ses grands hommes
Qu'on honore la Grèce et se souvient de Rome.
La Fayette ou Julien, on est du même sang,
Et l'on peut du plus bas surgir au premier rang.

Digitized by Google

Du coursier hardiment saisissez la crinière,
Volez au champ d'honneur, franchissez la barrière,
Dussiez-vous affronter des combats meurtriers;
Il est beau de tomber à l'ombre des lauriers.

En transcrivant ces strophes nous sommes saisi par leur caractère précurseur. Les vieillards jouissent-ils donc d'une faculté de prescience et le Dr Boyer avait-il, lorsqu'il les écrivit, la vision de la guerre imminente?

Cette terrible catastrophe le trouva debout, de faction, « la plume à la main ». Il avait écrit dans l'avant propos des *Aventures d'un étudiant* :

La guerre, je la connais trop pour l'aimer. J'ai trop hanté ses ruines noircies, j'ai trop piétiné dans le sang, j'ai trop relevé de mutilés et de cadavres; mais si j'appelle de tous mes vœux le jour où, d'évolution en évolution, la majorité de l'humanité, comprenant enfin la solidarité, se coalisera contre les conquérants, si je donnerais volontiers ma vie pour hâter cette aurore de paix, à la simple idée de voir encore l'Allemand fouler le sol de mon pays, voler le pain de nos femmes et de nos enfants, fusiller tout Français qui ne pourrait dévorer en silence les humiliations du vaincu, à la seule pensée qu'il me faudrait courber la tête sous la botte prussienne, mon sang bondit, une ivresse de mort me jette hors de moi et j'envie de toute mon âme le héros qui peut mourir en semant le massacre autour de lui.

Il avait dit aussi :

L'Allemagne représente l'oppression par la force, le retour en arrière par la féodalité militaire, l'hypocrisie religieuse dans l'hégélianisme et l'athéisme. Bismarck, qui est le plus féroce matérialiste de notre époque, courtise le pape et cafarde Dieu. Le triomphe et l'hégémonie de l'Allemagne, c'est le triomphe du mal dans l'humanité.

Une fois encore, les évènements allaient démontrer la valeur de cette opinion, mais il convenait, en stigmatisant les horreurs de conceptions ramenant l'humanité à l'âge de la pierre polie, de maintenir le moral du public, de lui donner des arguments pour lutter contre les nouvelles déprimantes et les angoisses d'une situation qui paraissait s'éterniser en des alternatives d'espérance et de découragement. A *La Haute-Loire*, Boyer fut un avocat éloquent de l'union sacrée et de l'esprit de résistance.

Digitized by Google

Comme une cocarde piquée à son chapeau, il avait fait suivre depuis le 8 août 1914 sa signature de ses titres dans l'autre campagne : « ancien chirurgien d'avant-poste et reporter de guerre », et une fois, deux fois par semaine, il envoyait au journal de la copie inspirée par les incidents de la guerre : départ de soldats, internement de suspects, arrivée des blessés, établissement d'hôpitaux temporaires, décès de concitoyens tombés au champ d'honneur, situation de nos armées, psychologie de l'opinion, etc., chroniques vives, hardies, pleines de patriotisme clairvoyant et de foi indéfectible dans les destins du pays. L'une de ses meilleures pages (4 mai 1916) était une virulente diatribe contre le pessimisme dont il disait qu'il est un détestable dissolvant n'exigeant aucun effort : « La paresse, la faiblesse humaine, pour ne pas dire la lacheté s'y laissent entrainer et la contagion s'étend dangereusement ». Son dernier article, paru le 15 septembre 1916, signalait le dévouement des médecins de régiment : « Avant d'être toubib, y lisons-nous, on est français, et il ne faut pas beaucoup le gratter pour réveiller en lui un soldat qui sommeille ». Il l'avait montré lui-même en 1870-71 ; n'en témoignait-il pas encore en « servant » à quatre-vingts ans d'un cœur chaud, ardent, avec une flamme d'expression mise jusqu'au bout au service de convictions dignes de la plus respectueuse admiration ?

Ainsi termina ses jours l'ancien aide-major de l'armée de Vinoy, l'ancien correspondant de guerre du *Gaulois*. Le 27 septembre 1916, il tombait à son poste, qui était un poste d'honneur, après soixante ans de labeur modeste mais fécond, sans peur et sans reproche. Son nom ne sera pas oublié dans la petite patrie dont il accrut le patrimoine intellectuel, il vivra dans quelques livres d'observation sincère, de rigoureuse honnêteté, qui sont de riches documents d'étude psychologique et fournissent une contribution appréciable en somme à la littérature positive française contemporaine.

Digitized by Google

RÉFÉRENCES BIOGRAPHIQUES

LE PETIT TOULOUSAIN, 24 avril 1886.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ AGRICOLE ET SCIENTIFIQUE DE LA HAUTE-LOIRE, V, p. 103-107.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS, 29 juin 1901.

Un médecin romancier médical, M. le Dr Pierre Boyer, étude psychologique et bibliographique, par M. Marcel Baudoin.

REVUE FORÉZIENNE, juillet et août 1904.

Un littérateur du Velay, le Dr Pierre BOYER, par Ulysse Rouchon.

DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE INTERNATIONAL. Tome XIV-XV, p. 204-205.

J. VILLAIN. LA FRANCE MODERNE (LA HAUTE-LOIRE). St-Etienne, 1906, pp. 86-88.

HOMMAGES.

LA HAUTE-LOIRE, 29 septembre 1916.

Nécrologie. Le Dr Pierre Boyer, par J. Peyriller. Cf. aussi le 30 septembre.

— 18 février 1917. Dans le Passé vivant. E. P.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES, 1er mars 1917.

LA CHRONIQUE MÉDICALE, 1er mai 1917.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. — LIVRES ET BROCHURES.

LA PETITE FILLE AUX PIEDS GELÉS. Paris, Faure, 1867, in-18.

UNE BRUNE, scènes de la vie de carabin. Paris, Parpalet, 1868, in-12.

Deuxième édition, augmentée de « la petite fille aux pieds gelés ». Paris, au bureau du *Chercheur*, 1869, in-12.

Une troisième édition a paru à Paris, avec une préface de Sainte-Beuve. Librairie de la Société des Gens de Lettres, 1873, in-12.

MAJOR MARCEL. EPISODES DE LA GUERRE CIVILE. Lyon, Imp. Jules Rossier, s. d. In-12, 141 p.

ESSAIS DE LITTÉRATURE POSITIVE. — HISTOIRES A SENSATION. Paris, Librairie de la Société des Gens de Lettres, s. d. [1873]. In-12, 315 p.

DE QUELQUES CAS D'ACCROISSEMENT DU VOLUME DU CÔTÉ GAUCHE DE LA POITRINE PAR LES EXERCICES DE GYMNASTIQUE; NOUVEAU CYRTOMÈTRE; NOUVELLES MÉTHODES DE MENSURATION. Paris, Parent, imp., 1875, n° 383, 51 pp., 2 pl., 4°.

Une édition in-8° a paru en 1875 chez Baillière sous le titre : *De l'influence des exercices gymnastiques sur l'accroissement du volume du côté gauche de la poitrine; nouveau cyrtomètre.*

LES AVENTURES D'UN ÉTUDIANT (1870-1871). Paris, L. Sauvaitre, 1888. In-12, 305 p.

SOUVENIRS D'UNE DOCTORESSE. Paris, E. Flammarion, s. d. [1901]. In-16, 387 p.

Il a paru une première édition de cet ouvrage dans le format in-4°, sur deux colonnes, de 75 p., tirage à part du *Temps*.

MEMOIRES D'UN SEQUESTRÉ. Paris, A. Joanin et Cie, s. d. [1903]. In-16, 381 p.

L'ADIEU DE L'ARTISTE (éditions de la *Revue du Sud-Est*). Lyon, Librairie Paul Phily, 1905. In 8°, 42 p.

ADRIEN DUPUY, écrivain. Le Puy, Imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs, 1907. In-8°, 31 p.

Extrait des *Mémoires* de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, tome XIV.

VILLA DES OISEAUX. Le Puy, Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon, 1910. In-16, 112 p.

Digitized by Google

JULES VALLÈS D'APRÈS SES CARICATURES. Le Puy, Imp. Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs, 1911. In 8°, 27 p.

Extrait du *Bulletin historique* de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire.

JULIA CANDOLI, roman. Paris, E. Flammarion, s. d. [1912]. In-16, 391 p.

AVENTURES DE REPORTERS DE GUERRE, EN PARTICULIER D'UN REPORTER PONOT. Le Puy, Imp. Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs, 1912. In-8°, 30 p.

Extrait du *Bulletin historique* de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire.

AVENTURES D'UN REPORTER DE GUERRE PONOT SOUS LA COMMUNE. Le Puy, Imp. Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs, 1914. In-8°, 33 p.

Extrait du *Bulletin historique* de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire.

LA BOUTEILLE DU NAUFRAGÉ, poésies. Le Puy, Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon, 1914. In-16, 125 p.

II. — MÉMOIRES ET ARTICLES.

Le Dr Boyer a collaboré aux journaux ci-après dont il ne nous a pas été possible d'opérer le dépouillement :

Le Chercheur, petite revue de Quinzaine, paraissant le 1er et le 15. Paris, 25, rue Richelieu.

Le Figaro (supplément).

Le Gaulois.

Le Paris Magazine.

La Gazette des hôpitaux civils et militaires.

1893. — 9 mars. L'accoucheur persécuté, poème tragi-comique en quatre chants. [Signé : Dr Petrus Beyor].

La Haute-Loire.

1870. — 13 septembre. Lettre au sujet de la prise de Raucourt. — 15 septembre. Episodes de la guerre actuelle pris sur nature. [La prise de Raucourt].

Digitized by Google

1873. — 11 septembre. Un braconnier cévenol.

1874. — 7 et 12 février. Histoires à sensation. Un héros sans le savoir. — 19 février. La ballade de la grande chope.

1892. — 24 décembre. Le Noël du docteur.

1893 — 30 mars. L'accoucheur persécuté. — 25 avril. Le fol avril (vers). — 21 novembre. A une lycéenne du Puy à propos de gymnastique. — 2 décembre. A la face du prussien (vers). — 14 décembre. Cerveau d'anarchiste — 28 décembre. Végétarisme et socialisme.

1894. — 4 janvier. Le doigt coupé. — 13 janvier. Mauvais Français. — 30 janvier. Encre sucrée. — 9 février. Ventre allemand. — 17 février. Empoisonneur de femmes. — 11 mars. Le Vignard [signé Motus]. — 24 mars. Jolie mais sale [Scatopolis = Le Puy]. — 28 mars. Nécrologie: Rogues, enfant du Puy, chirurgien de 1re classe. — 20, 21, 28 avril; 5, 18 mai; 2, 8, 23 juin; 6, 17, 20, 21 juillet; 3, 11, 28 août; 4, 6, 7, 13, 21, 22, 27, 30 septembre; 3, 6, 12, 15, 18, 19 octobre. Souvenirs personnels de la Commune. — 11 mai. Eaux et sols empoisonnés. — 5 juin. Folie et Chantage. — 12 juin. Monteurs de scandale. — 2 août. Amputation de complaisance. — 12 août. Chèvrefeuille. — 24 novembre. Magnard en pantoufles. — 15 décembre. Morts pour la Patrie.

1895. — 10 janvier. Puy-patin. — 3 février. Fête de nuit des patineurs. — 7 février. Pour M. Ponotus. L'Oiseau de Saint-Antoine. — 21, 28 février; 8 et 20 mars. L'hiver et les petits oiseaux. — 27 mars. Notre jeune savant [Louis Martin]. — 31 mars. Le Sirop de cheval. — 6 avril. Par la fenêtre. — 12 avril. A propos d'un bassin. — 17 avril. Triomphants. — 4 mai. Médecine attrayante. — 12 mai. Welocewomen, — 19 mai. A une welocewomen. — 26 mai. Cyclisme local. — 13 juillet. Funérailles de Murger. — 3, 5 août. Tueur de vipères. — 19 septembre. Villégiature. — 6 octobre. Soirs de musique. — 23 novembre. Le mois des chataignes. — 18, 20 décembre. Pain naturel. — 26 décembre. Le diable vert.

1896. — 1er janvier. Encore le pain. — 19 janvier. Une boutade de Vingtras. — 24 janvier. La petite étoile. — 8 février. Cycle et patin. — 17-18 février. Le fléau actuel : l'alcoolisme. — 31 mars. Le pissenlit. — 5 avril. A propos des articles sur Courtol. — 10 avril. Petites victimes de l'alcool. — 1er-2 juin. Source d'or. — 26 juin. Criocère. — 1er juillet. Petite guerre. — 15 août. Pataches de Brives. — 22 août. E. Richebourg en pantoufles. — 29 août. Le sirop d'électeur. — 11 septembre. Confession d'un chasseur. — 16 septembre. Lettre de chasseur. — 21 septembre. Mangeur de vipères. — 22, 23, 25, 26, 29, 31 octobre; 4 et 14 novembre. Drame d'alcoolisme. — 30 décembre. Noël de mésanges.

Digitized by Google

1897. — 9 janvier. Liqueurs perfides. — 24 janvier. Le chant des oiseaux. — 11 février. Chapitre des chapeaux. 22 février. Aux étudiants manifestant. — 28 février. Les étudiants lyonnais originaires de la Haute-Loire. — 19 mars. Exercices hygiéniques. — 26 mars. Dangers du célibat. — 1er mai. Impressions parisiennes. — 7 mai. Impressions parisiennes Mauvais côtés. — 15 mai. Impressions parisiennes. — 21 mai. Chasseurs de vipères. — 1er juillet. Un nid de rossignols. — 7 juillet. A propos du médaillon de Vallès. — 2, 3 août. Mes amis ailés. — 20 août. Baigneurs de Brives. — 1er, 6 septembre. Notes d'un impressionniste. — 20 septembre. La Soucheyre. — 14 octobre. Résurrection. — 27 octobre. Vendangettes. — 28 décembre. Le suicide d'une poule.

1898. — 17, 18 janvier. Le faisan malade. — 24, 25. Folie polaire. — 11 mars. Travail d'oiseau. — 3 avril. Contre les morsures de vipères. — 25 novembre. Fagots d'un vignard. — 4 décembre. Empaleurs de mouches. — 9 décembre. Lectures pour jeunes filles.

1899. — 5 février. Le coup de fusil. — 23 février. L'effort vers la beauté. — 1er mars. Une commune à l'âge d'or [Blavozy]. — 23 mars. Méfaits du corset. — 22 juin. Oiseaux rares. — 4 juillet. Capture d'un aiglon. — 6 août. Fagots d'un vignard. — 12 septembre. La douche en plein air.

1900. — 2-3 janvier. Un compatriote extraordinaire [Louis Pascal]. — 5 avril. Expérience probante. — 27 avril. Les victimes du divorce. — 8 septembre. Aliénés exécutés.

1901. — 9 août. A M. Jean-Bernard. — 23 août. A une correspondante. — 7 décembre. *Souvenirs d'une doctoresse.* Quelques remarques.

1902. — 23 mars. La recherche de la paternité. — 27 juin. Victime de sa profession. Courtol. — 25, 29 août; 11 septembre. Notes d'un aquatique.

1903. — 5 mars. Religieuses des hôpitaux et asiles. — 6-7 juillet. L'habit de Courtol. — 24 décembre. Louis Jouve.

1904. — 28 janvier. Bibliographie du Velay, d'A. Pascal. — 2, 3 et 4 novembre. Le secret du Dompteur.

1905. — 7 septembre. Philosophie balnéaire. — 22 septembre. Les Eaux. — 28 septembre. Les joies du vignard.

1906. — 28 février. Triomphe pornographique. — 12 août. Mouches sauveteuses. — 5 octobre. Pièges à mouches. — 8 novembre. Le buste d'Adrien Dupuy.

Digitized by Google

1907. — 9 janvier. Encore la moustache [de Napoléon III]. — 16 janvier, Les vipères et l'eau. — 30 mai. Princesses de science. — 22 juin. A propos de Marie Sasse.

1908. — 4 avril. Conte de printemps. La belle dame. — 19 juillet. Discours au Syndicat des Médecins du Puy. — 20 décembre. Victime du livre.

1909. — 18, 19 janvier. Reportage judiciaire. — 25 janvier. Autour de l'affaire Cournayre [signé X]. — 16-17 août. Autres temps. — 27 août; 9, 30 septembre ; 9 octobre. Notes de voyage — 30 octobre. A propos de rebouteur [signé : Un Marsouin].

1910. — 25 février. Encore Vallès. — 21 et 23 mars. Dernières notes sur Vallès. — 2 avril. Les Dames du Palais. — 11 et 23 mai. La plus dangereuse [des vipères]. — 2 juillet. Lettres de Paris. L'Etudiante. — 23 juillet. Lettres de Paris. Agréments de la voie publique. — 30 juillet. Lettres de Paris. La Palabrite, Le Camarade Pataud. — 18 août. Lettres de Paris. Jeunesse, Camelots du Roy — 14 septembre et suivants jusqu'au 9 novembre. *Villa des Oiseaux*, roman. — 3, 4 octobre. Brosseur de l'Olympe.

1911. — 13 juillet (Supplément). A nos aviateurs (vers). — 29 juillet. Le Chardonneret et le Baudet (fable). — 17 novembre. Buste de Vallès. — 26 novembre. A propos du buste de Vallès. — 7 décembre. Suicide inattendu. — 16 décembre. Il y a cinquante ans.

1912. — 19 janvier. Encore un mot à propos du Buste [de Vallès]. — 3 mars. Appel du Comité du Monument J. Vallès [Dr Boyer, président]. — 24 mars. La gloire de Vallès. — 19 avril. Retentissement du nom de Vallès — 25 avril. Le vrai Vallès. — 24 mai. Pour la petite patrie. — 6 juin. Résumé sur la question Vallès. — 21 juin. Au temps de Vallès. — 5 juillet. Petite Suisse. — 7 juillet. Exemple et consolation. — 19 juillet. Pour lire Vallès.

1913. — 1er mars Notre temps de potache. — 3 avril. Aux antimilitaristes (vers). — 9 avril. Vallès et Gorki. — 13 juin. Epître d'un vignard. — 9 et 10 juillet. Rochefort : Souvenirs personnels. — 18 juillet. Qu'est-ce que la Société des Gens de Lettres? — 24 août. Sauveteur méconnu. — 3 septembre. Inauguration du monument J. Vallès. Avis. — 7-8 septembre. Fête de l'inauguration du monument. Discours et Toast. — 19 septembre. Derniers échos J. Vallès [signé : Un membre du Comité Vallès]. — 27 septembre. L'arsenal du vignard. — 29 octobre. Vallès et la Société des Gens de Lettres en 1872 [Réponse à Mme Séverine]. — 4 décembre. Souvenirs personnels. Lockroy.

Digitized by Google

1914. — 1er janvier. Vallès illustré. — 4 janvier. Une lettre de Séverine. — 7 et 8 mars. Souvenirs personnels. Déroulède. — 26 et 27 mars. Louis Pascal. — 27 mai Poètes et marchand d'olives [Sarrazin]. — 4 juin. Une lettre. — 9 juillet. Mes artistes. — 8 août. Bravo les jeunes ! — 14 août. Paniques. — 27 août. Un sujet délicat. — 30 août. Internés de la Chartreuse. — 2 septembre. Visite aux premiers blessés. — 5 septembre. Chacun pour tous. — 6 septembre. Une ambulance gaie. — 10 septembre. Ambulance dans un parc. — 16 septembre. Blessés dans la dentelle. — 18 septembre. La rançon. — 24 septembre. L'ambulance Saint-Charles. — 1er octobre. Sensations d'invasion. — 7 octobre. L'ambulance de Vals. — 18 octobre. Flirt germanique. — 22 octobre. Idylle martiale. — 28 octobre. Chirurgiens d'aujourd'hui. — 1er novembre. L'âme française. — 8 novembre. Une leçon de l'Année terrible. — 13 novembre. Idylle martiale. — 22 novembre. Paramédicaux. — 26 novembre. Le marteau d'Attila. — 2 décembre. Cœur et science. — 10 décembre. L'hôpital militaire. — 16 décembre. Blessés allemands. — 25 décembre. Tristes Français. — 29 décembre L'ambulance Sainte Marie.

1915. — 5 janvier. L'Epiphora des temps de guerre. — 10 janvier. « Sept d'un coup ». — 17 janvier. Leçon de choses. — 22 janvier. Le génie d'un fou. — 4 février. Saints laïques. — 10 février. Conférence au village. — 14 février. On crie bis. — 24 février. Le Concert de Dimanche. — 25 mars. Tare mortelle. — 2 avril. Frousse héréditaire. — 16 avril. Zeppelin vu d'un Pensionnat. — 20 avril. Mort au champ d'honneur. Georges Sabarot. — 16 mai. Capotes bleu horizon. — 20 mai. Wilhelm le Pieux, vers. — 15 juin. Vipéricide prodigieux. — 10 juillet. Encore un blessé compatriote. — 16 juillet. Aux morts de 1870-1871 (vers). — 27 juillet. Discours aux obsèques de Barthélemy Braud. — 22 août. Hilaire Belloc. — 9 septembre. Les Revirés. — 25 septembre. Héroïque sans le savoir. — 27 et 28 novembre. Démence pangermaniste. — 11 décembre. Rectification antiboche. — 15 décembre. Intrépide ami de la France.

1916. — 6 février. Vingt-cinq ans et quatre décorations. — 9 mars. Train sanitaire américain. — 13 avril. Trop modestes — 4 mai. Trahis par eux-mêmes. — 14 mai. Tyrtées modernes. — 27 mai. Héroïsme conjugal. — 29 juin. Saupreuss. — 13 juillet. Professeurs de Megalomanie ou de la folie des grandeurs : l'Allemagne au dessus de tout. — 30 juillet. Zigouillade. — 7 septembre. Aliénés de guerre. — 15 septembre. Majors francs-tireurs.

Digitized by Google

La Haute-Loire du Dimanche.

1907. — Janvier et février. *L'Adieu de l'artiste*, roman.

Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

Tome VIII (1894-95). — P. 18 Note sur la liste des eaux minérales du département. — P. 19. Note sur la protection des oiseaux chanteurs. — P. 36. Note sur les effets nuisibles de l'alcool. — P. 41-44. Note sur les animaux nuisibles et les animaux non nuisibles. — P. 57-58. Note sur les vipères. — P. 58. Proposition de souscription au monument aux enfants de la Haute-Loire morts pour la patrie. — P. 108-109. Note sur la vipère et son venin.

Tome XI (1899-01). — P. 30-31. Notes d'ornithologie.

Tome XII (1902-03). — P. 599-615. Courtol le vipéricide. — P. 769-770. Note sur un fait d'ornithologie. — P. 807. Observations sur une couleuvre.

Tome XIII (1904-05). — P. 197-208. Louis Jouve, peintre et sculpteur. — P. 219-221. La vipère aspic. — P. 276. Communication sur Courtol. — P. 296-297. Observation sur une vipère aspic. — P. 299. Communication sur Louis Jouve.

Tome XIV (1905-06). — P. 209-239. Adrien Dupuy, écrivain. — P. 303-305. Au sujet d'Adrien Dupuy.

Bulletin historique scientifique, littéraire, artistique et agricole illustré, publié par la Société Scientifique et Agricole de la Haute-Loire.

Tome I (1911). — P. 1-27. Jules Vallès d'après ses caricatures. — P. 158. Vœu concernant les artistes locaux. — P. 246-247. Lecture de vers : *le Badaud*. — P. 252. Lecture de vers inédits. — P. 330. Lecture de vers : *la Foi qui sauve*.

Tome II (1912). — P. 56-59. Présentation d'une deuxième vipère aspic. — P. 87. Lecture de vers : *le Rouge-gorge* et *Pessimisme et Altruisme*. — P. 173. Lecture de vers : *A la jeunesse vellave*. — P. 173-174. Note sur un monument à Jules Vallès. — P. 215-244. Aventures de reporters de guerre, en particulier d'un reporter ponot [1870-71].

Tome III (1913). — P. 151. Lecture de vers : *Aux antimilitaristes*. —

Digitized by Google

P. 271-2. Rapport sur une étude de M. Pader relative au crâne de l'homme de Denise et un article de M. H. Pourrat : « Nous qui sommes auvergnats ». — P. 277-309. Aventures d'un reporter de guerre ponot sous la Commune. — P. 329-331. Extraits du discours prononcé à l'inauguration du monument à J. Vallès.

Revue forézienne et vellave.

1905. — P. 226-232. La belle Fleuriste. — Hors texte aux numéros de juillet, août, septembre. *L'Adieu de l'artiste.*

Velay-Revue.

Tome I (1900). — P. 3-4 et 17-19. Le prisonnier du chirurgien. — P. 39-40. Une cure instantanée. — P. 50-52 et 71. Petite Marie. — P. 86-87 et 98-100. La voiture cellulaire. — P. 113-114 et 130-131. Victime de l'eau-de-vie. — P. 145-147 et 166-167. Le fer rouge. — P. 193-195. Mort d'inanition. — P. 219-220 et 232-233. Mon premier mort. — P. 240-241. Péchés de jeunesse. Le fol avril (vers). — P. 273-274, 289-290 et 306. Le nid de Troglodyte. — P. 359. Péchés de jeunesse. Qui va là ? (vers). — P. 372. Péchés de jeunesse, Linda Ferrani. — P. 406-408 et 422-424. Le médecin du Petit Paul. — P. 484-486, 504-505 et 517-519. Une opération par le Dr Broca. — P. 628-630, 646-647, 661-663, 675-678, 689-692, 705-708, 725-727, 737-740, 756-759, 773-774. Histoire d'un artiste, d'un passereau et d'une jeune fille. — P. 785-787, 810-812. Le Noël du docteur.

Tome II (1901). — P. 137-140 et 171-173. Récits de la vie médicale [du Dr H. Tondeur]. — P. 200-203. Souvenirs d'hiver. — P. 402-406 et 466-471. La carte d'un poète. — P. 608-610 La Muse ailée. — P. 760. A propos des *Souvenirs d'une doctoresse.*

Tome III (1902). — P. 44-47. L'Ivrogne et la Fauvette — P. 556-557. Petite mésange bleue.

Digitized by Google

PEINTRES ET SCULPTEURS DU VELAY

(*Suite*)

En dépit de ces éloges officiels, les dessins sont fort mauvais. Leur seul intérêt est de donner quelques détails intéressants sur l'état de la ville en 1807.

Jean-Pierre GRASSON

Jean-Pierre Grasson vivait au Puy en 1775. Peut-être est-ce le même peintre que l'on trouve cité comme membre de la Société des Arts de Genève. M. Martin, de Voiron, a trouvé à Grenoble un portrait au pastel signé « Grasson pinxit 1778 ».

Jean-Baptiste HACK

Jean-Baptiste Hack, architecte et peintre, né à Anvers en 1680, était le fils de sire Charles Hack, bourgeois de la ville d'Anvers, et de damoiselle Jeanne-Catherine Audyns.

Il était établi au Puy dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Monastier, lorsqu'il épousa, le 27 juillet 1739, « demoiselle Marie-Anne Coquery, veuve en deuxièmes noces de Jacques Payen, marchand, âgée d'environ trente ans, fille de deffunt Claude Coquery et de Françoise Reymond » (1).

(1) Arch. mun. du Puy, E. 92, f° 62, V.

Digitized by Google

Le premier mari de Marie-Anne Coquery était Antoine Dulac, potier d'étain. Son père était un maître serrurier, véritable artiste, dont plusieurs œuvres sont connues.

De ce mariage naquirent deux enfants, Joseph Hack, mort le 18 décembre 1768 à l'âge d'environ 24 ans, et Marie-Angélique, qui épousa le 16 février 1762 Jean-Clet-Marcelin Maurin, marchand.

Jean-Baptiste Hack mourut le 22 mai 1768, à l'âge de 82 ans. Il demeurait alors dans la rue des Farges, probablement dans la maison Coquery. Il fut enterré aux Jacobins.

Sa femme était morte le 8 mai 1748 (1).

Dans les actes qui le concernent, Hack prend toujours la qualité d'architecte.

Il fut en concours avec Portal cadet lors de la reconstruction de la chapelle de l'Hôpital-Général du Puy. Le résultat du concours fut une solution assez ingénieuse. Les plans de Hack furent adoptés, et Portal chargé de les exécuter.

Chacun sans doute y trouva son compte.

De ses travaux de peintre, il ne reste que trois pièces.

Une gravure, d'après un dessin de Hack, dont le cuivre appartient au Musée religieux du Puy, représente la Vierge noire du Puy. « Le vray portrait de l'image miraculeuse de Notre-Dame du Puy en Valay. J.-Bap. Hack del. 1743. Daudet sculp. Lugd. ». Cette gravure mesure 41 centimètres de hauteur sur 24 de largeur. Son caractère purement documentaire ne permet pas d'apprécier le talent de Hack. On trouve aussi au cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale deux gravures de 27 centimètres sur 19 : Vue et perspective du Château de la Voulte, signée J. B. Back del. Mont. sculpt. ; Vue et perspective du Château de Polignac du côté du chemin de Cheyrac J. Hack del. M. sculpt.

Le peintre architecte fut chargé d'exécuter un tableau pour la chapelle de l'Hôpital-Général du Puy.

Les archives de cet Hôpital contiennent le mandat et la quittance qui suivent :

« Je certifie que ayant été prié au mois d'août de l'année dernière par M. Rousson, curé de Saint-Pierre-le-Monastier, de convenir avec M. Hack pour un tableau devant représenter la mort

(1) Arch. mun. Registres de la paroisse de Saint-Pierre-le-Monastier.

Digitized by Google

de saint Joseph pour un des petits autels de la nouvelle église de l'Hôpital-Général, je luy ay promis de la part de mondit sieur le curé la somme de cent cinquante livres à condition que ledit tableau seroit peint trois fois, laquelle condition a été remplie, en foy de quoy j'ay signé le présent certificat, au Puy le vingt cinq may 1757.

« Jerphanion, prêtre.

« Je certifie le présant certificat être véritable ainsi Monsieur Rabinel, trésorier de l'Hôpital-Général, vous donnerés cent livres au sieur Hack pour parfaire la somme de cent cinquante livres, ledit sieur Hack ayant déjà reçu cinquante livres par avance (1), laquelle somme vous sera allouée dans vos comptes en rapportant le présent mandat avec acquit. Au Puy, le 27 may 1757.

« Rousson, curé et directeur de l'Hôpital-Général.

« Pour acqui : Hack ».

La condition « que ledit tableau serait peint trois fois » peut sembler bizarre au premier abord. Elle fut sans doute indiquée par Hack lui-même, peut être pour justifier le prix relativement élevé du tableau. On prétend que l'aspect émaillé de la peinture des tableaux de certains maîtres flamands et hollandais serait dû à la superposition de deux ou trois couches de peinture.

Malgré sa triple peinture, le tableau de la mort de saint Joseph a disparu.

Le même sort ne fut pas épargné au tableau exécuté en 1766 pour la cheminée de la grande salle de l'Hôtel de Ville du Puy. C'était un portrait du roi, au bas duquel étaient peintes les armoiries des consuls, Lavée, Laurens, Lambert, Layes, de Ladevèze, Tallogros.

M. Paul le Blanc a raconté dans le Bulletin de la Société académique du Puy de 1901, l'amusant conflit qui fut causé par ce tableau.

Les consuls de 1767 le firent reporter chez le peintre pour faire substituer leurs armoiries à celles des précédents et changer la date du tableau. Le deuxième et le troisième consul vinrent surveiller l'opération, qui nécessita l'allongement du buste du roi.

Il fallut une plainte adressée au lieutenant-général criminel au

(1) Archives de l'Hôpital-Général, 20 octobre 1756.

Digitized by Google

sénéchal du Puy, pour décider les coupables à remettre les choses en l'état.

Sur l'ordre du premier consul, le fils de Jean-Baptiste Hack vint reprendre le tableau et le porta à son père qui le restitua dans son état primitif.

JOLAGE

Le peintre Louis-Charles Jolage habitait Brioude en 1733.

André Jouve de la DEVÈZE

André Jouve de la Devèze, marchand et peintre, fils de Vital Jouve et de Marie-Madeleine Sabatier, fit son testament le 7 août 1710 (1) et mourut à l'âge de 40 ans le 17 mai 1718 (date de l'enterrement). Il habitait alors dans la rue Meymar, paroisse de Saint-Pierre-Latour.

LACOUR

Le peintre Lacour, qui vivait au Puy au début du XVIII[e] siècle, ne paraît pas avoir fait preuve de grand talent.

Il avait fourni, sur l'ordre de l'évêque du Puy, Claude de la Roche-Aymon, un tableau pour un autel de Prinsuéjols (2).

Le 11 décembre 1717, le curé de Prinsuéjols, Meissonnier, écrivait à l'évêque du Puy. « Je vous envoye aussy la mesure du tableau du maître autel, s'il n'est pas mieux fait que celluy de Notre-Dame du Rosaire, le peintre aura d'argent à bon conte ».

Malgré cette appréciation sévère, la commande fut donnée. Nous trouvons en effet au « Compte que rend à Monseigneur l'évêque du Puy, prieur de Prinsuéjols, Louis Martineau, prêtre, depuis le 26 juillet de l'année dernière 1717, jour de la clôture du dernier compte », la mention suivante : «.... plus baillé trente livres au sieur Lacour peintre, pour un grand tableau de l'église de Prinsuéjols, fait par ordre de Monseigneur, et sur la mesure dudit sieur curé, ci : ..... 30 l. » (4).

(1) Archives municipales du Puy, E. 90, f° 196, V.
(2) Archives départementales de la Haute-Loire (note de M. le chanoine Mercier).
(3) Village de la Lozère.
(4) Archives de l'Hôpital-Général du Puy.

Digitized by Google

Jean-Antoine MOLINARI.

Molinari, d'origine italienne ou simplement de Molinart, près de Félines, figurait en 1807, sur la liste des membres d'une loge maçonnique du Puy.

On lui doit quelques œuvres propres, sans grand mérite, dans la note insignifiante des peintres de la fin du XVIII[e] siècle.

A l'église du Monastier, il a laissé une Vierge.

Dans l'église du collège d'Aubenas, il a exécuté en 1809 le panneau central du rétable du maître-autel.

Deux portraits de sa main sont conservés à la mairie de Bellevue-la-Montagne.

SANTET.

Santet fut chargé de quelques peintures pour le feu d'artifice que l'on tira le 12 août 1786 au Puy à l'occasion de la réception de M. de Polignac.

Voici la note qu'il présenta :

Du 14 août 1786.

Doivent Messieurs les consuls à Santet, peintre décorateur et artiste les articles suivants, savoir :

9 aunes toile blanche dite aussonne suivant la quittance du marchand, 36 sols.	16, 4
Plus au menuiser pour trois cadres.....	2, 8
Colle pour peindre.	12 s.
3 grandes feuilles de papier pour un armorial de M. l'Intendant et 4 vers..... ...	10 s. 6 d.
Pour couleurs de trois armorials et le soleis naissant de la porte Saint-Gilles.....	5
Cloux.....	10 s.
Plus pour façon dudit ouvrage.....	10 l.
Total.....	55 l. 4 s. 6 d.

modéré à trente troix livres.

La quittance est signée « Santet, peintre décorateur et artiste (1) ».

(1) Archives municipales du Puy.

Digitized by Google

Pierre SERVANT.

Pierre Servant, fils de Jacques Servant né le 19 juin 1665, mourut avant le 8 novembre 1740 (1).

Il avait épousé en premières noces Antoinette Bergonhoux, fille de François Bergonhoux, second consul du Puy, les témoins du contrat, en date du 15 novembre 1694, étaient des notables du Puy (2).

De ce mariage naquirent le 24 octobre 1695, Jean-Jacques et le 20 janvier 1697 François Servant.

D'un second mariage avec Antoinette-Françoise Peyronnel, du 23 janvier 1706, naquirent le 2 octobre 1711, Georges-Louis, le 25 août 1712, Gabrielle, le 31 janvier 1714, Barthélemy et Marie Gabrielle, le 11 mai 1715, Denis, le 17 avril 1719, Antoine-Alexis, le 26 septembre 1721, Pierre-Alexandre.

En 1703 (3) 1707, 1708 (4) Pierre Servant était au Puy. On l'y retrouve assez souvent pour affirmer qu'il vécut toute son existence dans cette ville.

Il reste de cet artiste trois tableaux signés.

Le plus insignifiant est une *Descente du Saint-Esprit*, en assez mauvais état, qui se trouve dans l'église de Saint-Paulien. Sans fautes grossières, c'est de la simple imagerie. Le tableau est signé *P. Servant fecit.*

Un portrait de Mgr de la Roche Aymon, daté de 1720 et signé, est conservé dans la salle des archives de l'Hôpital général du Puy. Il ne se recommande par aucune qualité spéciale. C'est un honnête portrait comme en obtenaient des artistes contemporains les bourgeois de ce temps.

Dans l'église des Pénitents, un tableau du côté sud est signé *Servant fecit 1720*. Il représente la *Mort de Saint Joseph*.

Saint Joseph est représenté couché, vu de face. Devant le lit, à terre, on voit un rabot et une équerre, à droite du tableau, des planches et des outils divers, et près du lit Jésus-Christ et la

(1) Date du mariage de sa fille Gabrielle. Arch. mun. du Puy.

(2) Archives départementales. Registre des insinuations B 40.

(3) Arch. de l'Hôpital général du Puy. Carnet de recettes de l'année 1703, 20 octobre, 15 juin.

(4) Minutes Fabre, fol. 95.

Digitized by Google

Sainte Vierge. A gauche sont deux anges dont l'un tient un cierge, l'autre une cassolette.

Le dessin est assez mou, la couleur agréable, un peu grisâtre. L'ensemble est plaisant, mais la composition perd de son mérite si l'on observe qu'elle est copiée sur un tableau de Carlo Maratti.

De tels emprunts étaient en usage chez nos peintres. En simplifiant leur travail, ils leur permettaient de pratiquer des prix dont la modestie nous étonne.

Ce tableau fut sans doute un de ceux qu'offrirent des procureurs du Puy, qui avaient fait à ce sujet une convention en 1714 (1).

Le blason qui est au bas du tableau n'a pas été identifié. Il porte : d'azur au cœur d'argent percé de deux flèches de même et enflammé de gueules, au chef d'or ».

STARON.

On ne possède aucune indication biographique sur le peintre Staron, qui a exécuté plusieurs tableaux pour la chapelle des Pénitents du Puy. Une famille du nom de Staron existe à Saint-Étienne.

Afin de ne pas laisser le lecteur s'égarer; il est nécessaire de rectifier d'abord de fausses attributions.

M. Mandet, daus son Histoire du Velay, attribue à Staron le premier tableau placé à droite de la porte dans la chapelle des Pénitents, tableau qu'il intitule « Jésus et la Samaritaine ».

Ce tableau, très noirci, ne représente pas du tout un tel sujet, mais une femme en costume du XVII^e^ siècle, donnant un objet qu'on ne distingue pas à un jeune homme — peut-être un ange. — Ce tableau est assurément d'une exécution antérieure au XVIII^e^ siècle.

Une erreur encore plus évidente est celle que commit un annaliste de Saint-Étienne, l'abbé Sauzéa, suivi par M. Testenoire Lafayette, d'après lequel Malègue a répété que Staron avait peint à Saint-Étienne le tableau consulaire du *Vœu de Notre-Dame*. Ce tableau fut exécuté en 1640. Il représente les consuls de 1629, et ne pouvait être l'œuvre de Staron, qui travaillait vers 1710.

(1) Albert Boudon-Lashermes, *La chapelle des Pénitents du Puy*. Le Puy, Mey, 1911.

Digitized by Google

Cette erreur peut toutefois s'expliquer. Le tableau subit en 1737 des remaniements considérables, attestés par une inscription « 1737 ce tableau a été repeint et le cadre fait neuf ». Les dates connues ne s'opposent pas à ce que la réparation soit l'œuvre de Staron.

Cette réparation est importante. Il faut attribuer au restaurateur de 1737 les portraits des quatre échevins de 1720-1721, avec l'inscription « Les sieurs échevins Jean-François Alleon, Augustin Dignaron, Étienne Vincent et Jean Imbert ont renouvelé le vœu fait en l'année 1629 pour la Présentation de la Sainte Vierge ».

L'auteur de ces remaniements serait-il Staron? On peut le supposer, car il semble qu'on peut retenir, en le rectifiant, le témoignage de l'abbé Sauzéa, qui écrivait 60 ans à peine après la date de ce travail. Toutefois il faut observer que le caractère de la peinture ne fournit aucun argument, et que le silence de deux annalistes du XVIII^e^ siècle, Tiollière et Beneyton, laisse subsister un doute sérieux.

Chez les Pénitents du Puy, aucun doute n'est possible. Nous avons des dates et des signatures.

Le tableau le plus ancien, signé *Staron 1710*, qui est le premier des lambris à gauche de la porte, représente Jésus-Christ dans le Temple au milieu des Docteurs.

Il porte les armes de Lamic de Lardeyrol : d'azur à la fleur de lys d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant de même (1).

Dans le tableau de Staron, l'Enfant-Jésus se tient debout sur un perron formé de trois marches arrondies.

A droite, deux docteurs sont assis. L'un d'eux est vêtu d'une robe grise à broderie d'or, d'une harmonie très fine.

A la gauche de la composition, un docteur assis, écoute, un autre est vu de dos, d'autres encore suivent sur un livre.

Le personnage le plus intéressant est un docteur vu de dos, vêtu d'une robe rouge et coiffé d'un bonnet marron. Les étoffes

(1) Les armoiries de tous les tableaux avaient été recouvertes au moment de la Révolution d'une épaisse couche de peinture. J'ai pu arriver à faire disparaître ce barbouillage, et M. Albert Boudon a reconnu la plupart des blasons. C'est dans son ouvrage déjà cité que j'en prends la lecture.

Digitized by Google

sont grassement peintes et dessinées; ce personnage a beaucoup d'allure.

L'Enfant-Jésus, au visage nimbé, vêtu d'une robe rouge et d'un manteau bleu, est bien drapé, la Vierge et saint Joseph, placés à droite et en arrière, sont insignifiants.

Pour en finir avec cette description, remarquons le rayon de lumière sur le front du deuxième docteur du côté droit. Cet artifice d'éclairage, employé systématiquement par Staron, pourrait au besoin servir de signature.

Ce tableau est bien composé et contient des morceaux de belle qualité. Il donne du talent de l'auteur une idée favorable. Staron fut sans doute le meilleur peintre du Puy dans les premières années du XVIII^e^ siècle.

Le deuxième en date des tableaux portant la signature de Staron est la *Présentation au Temple*, qui occupe le second panneau des lambris du côté droit.

Il fut offert à la chapelle par un membre de la famille Irailh, dont il porte l'écusson « d'azur à trois losanges d'argent, deux et un, timbrées d'une couronne de comte et supportées par deux griffons d'or, becqués de gueules ».

Il est signé *Staron pinxit 1717.*

Dans la composition, Staron s'est inspiré d'un tableau de Jean Jouvenet, mais il l'a suffisamment modifié pour qu'on puisse considérer le tableau des Pénitents comme une œuvre originale.

Staron n'a vraiment imité que le lévite qui d'un geste élégant allume un cierge, à droite du tableau, et le dessin général du groupe de Siméon et de sa femme.

Le détail des personnages et le corps de l'enfant, d'une exécution assez réaliste, sont bien personnels au peintre.

A gauche, au premier plan, la Vierge est agenouillée, les mains jointes. En arrière, saint Joseph tient les colombes du sacrifice. Au second plan, à gauche, on voit une femme et un petit enfant, au milieu, un vieillard et une femme, à droite un lévite.

La couleur est traitée dans une gamme de gris colorés qui n'est point déplaisante. Le dessin est correct, mais d'autant plus sûr qu'il est plus étroitement imité de Jouvenet.

Le tableau de la *Mort de la Vierge*, dans le lambris près de la chaire, est signé *Staron pinxit 1715.*

Digitized by Google

Il n'a pas grand caractère, et semble n'avoir pas été exécuté d'après le modèle vivant. La tonalité est grisâtre, les étoffes sont d'égale épaisseur, sans individualité.

On peut cependant remarquer l'expression de douleur vraie dans le visage d'un vieillard assis, et dans celui de la femme qui assiste à la scène.

Ce tableau ne porte pas moins de quatre blasons. Ce sont ceux de Reymond Peyret, bourgeois, d'Antoine Richard, maître tanneur, trésorier de la confrérie en 1700, d'un inconnu, et de Simon Girard.

Le troisième tableau des lambris à droite de la porte est une *Adoration des Mages* signée à droite, sur un soubassement « *Staron pinxit 1716* ».

L'écusson est celui de Georges Breymand.

A droite, la Vierge est assise, tenant de la main gauche un livre, de la main droite l'Enfant-Jésus à demi redressé pour bénir. Vêtue d'une robe rouge, d'un manteau bleu, et coiffée d'un voile jaune, c'est une figure assez bien peinte mais de peu de caractère. On peut en dire autant de saint Joseph.

Le plus vieux des mages est à genoux devant la Vierge. Il tient un coffret. C'est une belle figure de vieillard, son costume d'étoffes violettes et jaunes est d'une harmonie agréable. Le front est éclairé d'un rayon de lumière qui semble être un tic d'exécution de Staron.

Suit le roi nègre, vêtu de rouge et de blanc, aux oreilles ornées de perles. Derrière lui sont divers personnages, parmi lesquels on remarque un serviteur noir au costume blanc, tenant sur le bras un petit enfant.

Un soldat aux chairs bronzées leur montre la scène. Il est à genoux, appuyé sur sa lance, il porte une rondache accrochée derrière le dos. C'est un bon morceau d'Académie, dont les tons bruns dans l'ombre font ressortir la lumière du groupe des rois.

Voilà un bon tableau, bien composé, finement dessiné dans la plupart des figures, d'une harmonie blonde très agréable.

On retrouve les mêmes caractères dans une *Fuite en Égypte*, qui est séparée du tableau précédent par un Buffet.

Ce tableau n'est pas signé, mais aucun doute n'est possible : il est bien de Staron.

Digitized by Google

La Vierge est la même que celle de l'*Adoration des Mages* avec le même costume. La robe rouge a toutefois plus d'importance, et le ton bleu est accessoire. Le tableau est dominé par le rouge et le jaune. Cette dernière couleur est fort gracieusement portée par l'ange qui marche à côté de la Vierge en lui donnant la main. Cet ange en costume antique, la robe légère ouverte sur des jambes fines chaussées de cothurnes, les grandes ailes se détachant sur un voile blanc, est d'une imagination très élégante.

Le rayon de lumière caractéristique de Staron se voit sur la joue de l'ange et sur saint Joseph, qui dans le coin de gauche caresse l'Enfant-Jésus.

Ce tableau semble avoir été coupé du côté gauche. Il ne porte pas d'armoiries.

Les *Noces de Cana*, à gauche de la chaire, sont signées *Staron pinxit 1720.*

Ce tableau fut donné en 1721 par Claude Denis Balme, marchand tanneur. Il coûta 70 livres (1).

Les personnages groupés autour de la table sont peints avec esprit. Staron a fort habilement joué de l'opposition entre la table éclairée et les convives du premier plan dans l'ombre.

Les parties accessoires sont intéressantes. A gauche, le service est fait par deux femmes et un paysan en veste, chapeau et tablier, qui tient une bouteille et une coupe. Devant lui sont une amphore, et un enfant vu de dos, traité dans les tons bruns et rouges, qui tient aussi une coupe.

Faut-il aussi attribuer à Staron l'*Assomption* qui se trouve près de la porte de la sacristie? A ne voir que le groupe des apôtres qui gesticulent diversement autour du tombeau vide, on le pourrait, mais rien dans les autres tableaux de Staron ne s'approche de la maîtrise avec laquelle l'auteur inconnu de ce tableau a peint la figure de la Vierge. Elle est voilée de jaune, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu. On la voit en raccourci, les bras étendus, regardant le ciel; devant elle, un grand ange, à demi renversé, audacieusement dessiné, vêtu d'une robe violette, avec des ailes blanches et bleues; un autre ange vêtu de gris est en arrière de la Vierge.

(1) Note de M. Paul le Blanc.

Digitized by Google

Ce groupe est léger, blond, harmonieux, on dirait un Tiepolo.

Il existe au musée de Toulouse une *Assomption* de Despax dont la ressemblance avec le tableau des Pénitents est frappante. Le tableau ne serait pas, s'il était l'œuvre de ce peintre, antérieur à 1735 ou 1740. Ces dates correspondraient à l'une des réparations de la chapelle.

Il n'est pas matériellement impossible que ce soit une œuvre de Staron, mais ce serait une surprise, car ce peintre aurait fait entre l'année 1720 et la date de l'Assomption de très grands progrès.

Le tableau a été affreusement rogné et sans doute remanié dans sa partie inférieure.

Il porte les armes de Jacques Sahuc.

Jean-Barthélemy THEVENON

Jean-Barthélemy Thevenon, né à Craponne en 1755, est mort en 1827.

Il a peint dans la chapelle de N.-D. de Pitié, à l'église de Craponne, une *Pieta*.

Ce tableau, très éprouvé par l'humidité, est en assez mauvais état. Le dessin est mou, les expressions sont exagérées, mais la couleur indique un certain sens de la décoration.

NOTES SUR QUELQUES GRAVEURS

La gravure ne paraît pas avoir été dans le Velay un art très florissant. Elle suivit sans doute le sort de l'imprimerie, et ne se développa d'une façon bien sensible que dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle. Les images de la Vierge Noire, les frontispices de thèses et les ex-libris ont conservé quelques vestiges d'un art qui

Digitized by Google

put être florissant au moins pendant une période qui va de 1650 à la Révolution Française.

Jérôme DUMONTHEIL

Jérôme (Hieronymus), Dumontheil ou Dumonteilh fut un peintre graveur d'un réel talent.

Rien n'indique la date ni le lieu de sa naissance mais on peut supposer qu'il faisait partie de la famille Dumontheil, qui habitait le Puy au XVII^e^ siècle.

Il eut de son mariage avec Jeanne Seyton une fille, Marie-Anne.

C'est par erreur que l'on a signalé comme des œuvres de ce graveur un portrait du cardinal de Polignac, et un portrait d'Armand de Béthune.

Voici la description des œuvres connues de Jérôme Dumontheil :

Nostre dame du Puy, signée « Hierosme Dumontheil sc. au Puy » sans date.

La gravure mesure 37 centimètres de hauteur sur 27 de largeur.

Elle représente la Vierge Noire dans une niche monumentale. au-dessus de laquelle deux anges soulèvent une draperie flottante.

Deux grands anges portent des flambeaux. Ils sont assez gracieux, et donnent une idée favorable des facultés de composition de Jérôme Dumontheil.

Le cuivre appartenait à M. Paul le Blanc.

Au dos de la même planche est la gravure du portrait de la *Vénérable Agnès*. Cette planche, dont il a été tiré quelques épreuves récentes, paraît usée, car les contrastes en sont un peu violents. Elle eut sans doute à supporter des tirages nombreux.

Le portrait est en forme de médaillon.

La mère Agnès est représentée tenant dans la main gauche un crucifix, de la main droite un chapelet.

Au bas du portrait est écrit dans un cartouche : *Le véritable portrait de la V. Me Agnès de Jésus de l'ordre de S. Dominique*, elle mourut à Langeac en Auvergne, le 19 octobre 1634, âgée de 32 ans.

La gravure est signée : *Hierosme Dumonteil sc. au Puy 1687.*

Messire Melchior de Polignac abbé et bar. de Mo(n)tebourg com. de Malte.

Digitized by Google

Telle est l'inscription qui entoure un portrait en forme de médaillon encadré de feuillages, signé : « Hierosme Dumontheil au Puy sc. et excu. 1654. »

La gravure mesure 33 centimètres de hauteur sur 26 1/2 de largeur.

Ce portrait de l'abbé de Polignac, avec ses cheveux flottants, aurait fort belle allure s'il en était tiré une épreuve soignée. Le cuivre appartient à M. le comte de Polignac.

Sainte Anne et la Sainte Vierge

La lettre de la gravure porte « *S. Anna* », elle est signée « *Hyeronimus Dumonteilh sc. au Puy* » (sans date).

Hauteur de la gravure 0,173, largeur 0,124.

Le cuivre se trouve au musée du Puy.

M. le docteur Olivier attribue à Jérôme du Montheil un frontispice de thèse aux armes des Fillère, daté de 1644, dont le cuivre appartient à M. le marquis de Polignac, un bel ex-libris d'Hugues d'Avignon (1), auteur de la Velleyade, un fragment de frontispice de thèse aux armes d'un Polignac (2) et un en-tête de règlement pour la confrérie de cinq plaies de Notre-Dame du Puy (3).

Jérôme Dumontheil était un graveur habile. C'est le seul graveur du Puy qui ait laissé une œuvre de quelque importance. Les autres graveurs paraissent avoir employé leur burin à peu près exclusivement à la confection d'œuvres hâtives et souvent maladroites, frontispices de thèses ou ex-libris. On a conservé les noms de quelques-uns d'entre eux.

ALLARD, dit VANDOSME

Allard, qui vécut au Puy au milieu du XVII^e^ siècle, était graveur, imprimeur et éditeur. Son œuvre de graveur est représentée par une seule pièce, signée *Vandome fecit,* travail grossier et maladroit sans caractère personnel.

(1) M. Olivier interprète comme une signature les lettres H D M P F gravées au bas de cette pièce. On peut observer que le possesseur de l'ex-libris s'appelait Hugues de Montheil, et sa femme était fille de Planchette et de Marguerite Ferrand.

(2) Coll. du Dr Olivier.

(3) Coll. Raisin, à Genève.

Digitized by Google

Jean-Louis DESCOURS

Jean-Louis Descours, graveur, avait épousé Claudia ou Claudine Petit, dont il eu une fille Jeanne-Marie, baptisée le 25 avril 1790.

Sa signature figure au bas d'une image assez grossière de la Vierge Noire, avec figuration de l'autel et un écusson portant trois fleurs de lis. Le cuivre appartient aux Dames de Sainte-Claire du Puy.

Au bas de la gravure sont les vers suivants :

Vierge du Bel amour
Qu'une nouvelle flame
Embrase nuit et jour
Et mon cœur
Et mon âme

Joseph MANDONNET du PALLUET

Joseph Mandonnet du Palluet naquit à Troyes, le 30 mars 1724. Il était le fils d'Edme Mandonnet, marchand, et d'Anne Jacquand.

On le trouve à Montbrison et à Saint-Rambert en 1755 et 1775 et en 1777 au Puy où le 21 septembre il fut emprisonné, et le 3 novembre condamné par la cour prévôtale, pour faux, aux galères perpétuelles. Il avait contrefait par un cachet en plomb l'empreinte des armes du régiment de Bourbon Dragons, et fabriqué un faux congé de semestre. Voici l'extrait du jugement :

« Avons déclaré le dit Joseph du Palluet duement atteint et convaincu d'avoir gravé et contrefait sur une plaque de plomb l'empreinte des armes du régiment de Bourbon — Dragons qui est en quartier en cette ville, et d'avoir par le moyen de ce faux cachet facilité et favorisé la désertion du nommé Girard Mège dit Cologne, dragon de la compagnie mestre de camp dudit régiment de Bourbon en apposant l'empreinte de ce cachet contrefait sur un faux congé de semestre, pour réparation de quoi avons condamné le dit Joseph Dupalluet à servir le roi à perpétuité sur les galères et ordonné qu'avant d'y être conduit il sera flétri des trois lettres G. A. L. sur l'épaule droite par l'exécuteur de la haute justice sur la place du Martouret de cette ville. Avons pareillement ordonné que ledit faux cachet en plomb, de même que le modèle

Digitized by Google

du faux congé de semestre dont mention est faite dans le procès seront fondus, supprimés et brulés par ledit exécuteur de la haute justice sur ladite place du Martouret en présence du dit Palluet... ».

Bien que le greffier certifie l'exécution de ce jugement, Mandonnet du Palluet ne fut pas envoyé aux galères, et mourut à l'Hôpital-Général le 11 avril 1791. Le 12 avril, il fut enterré dans le cimetière d'Aiguilhe.

Mandonnet fut un graveur habile. Il savait traiter avec un certain sens de la décoration, une grande variété de motifs et une taille vigoureuse et ferme les sujets presque toujours assez modestes de ses travaux.

Il signait tantôt Mandonnet, tantôt du Palluet, tantôt de ces deux noms réunis.

M. le Docteur Olivier, qui a reproduit plusieurs de ses œuvres, dans son ouvrage sur les ex-libris, a établi la liste suivante des œuvres de Mandonnet.

Ex-libris, signés Mandonnet : Parrel de Reyraguet, Etienne David, Chappuis de la Goutte, Hilaire Morier, Antonin de Tours, Neufville de Villeroy, Claude Imbert, Javelle, Jacques Mey, de Châles, J. d'Allard, Thomas de la Vallette.

Ex-libris signés du Palluet : Docteur Arnaud (deux états) Chambon de Contagnet,

Ex-libris anonymes : Laval de la Chomette, Abrial, de Chambon, Chirat de Montrouge, de Langlade du Chayla.

Le « Tableau ou Représentation du Trésor de l'Eglise Angélique et cathédrale N.-D. du Puy-en-Velay », grande pièce double in-folio dont la partie supérieure représente les nombreux reliquaires de la cathédrale, et dont la partie inférieure est occupée par un texte imprimé à Lyon chez Périsse, en 1786. Sur les exemplaires dans lesquels la partie inférieure du placard n'a pas été collée trop haut, on lit au bas de la gravure à gauche la signature Joseph Mandonnet de Palluet.

La marque armoriée personnelle de l'artiste portant le nom de « Mandonnet, graveur en taille douce et cachets ». Autour d'armoiries fantaisistes, le graveur a représenté des ornements divers de style XVI, volutes compliquées, d'une composition très habile. Une indication de paysage, à gauche, paraît représenter le clocher de Notre-Dame du Puy. L'épreuve originale appartient à M. Perrot, d'Avignon.

Digitized by Google

Gravures de la Vierge Noire du Puy, sans signatures.

Un projet de frontispice pour un ouvrage in-folio, ayant trait à l'art militaire, trophée de drapeaux, armes, canons (coll. du Dr Olivier).

Un frontispice de la thèse du Docteur Arnaud (1782).

LABRETOIGNE DU MAZEL

Un Labretoigne du Mazel était maître graveur à Saugues en 1768. (Papiers de Mlle Hébrard, note de M. l'abbé Fabre). La collection de verres de la Margeride du Musée Crozatier contient une coupe en verre portant le nom de Labretoigne.

MIRAMAND

Miramand, de Monistrol-sur-Loire, est mentionné comme graveur dans le registre du district du Puy, à la date du 3 Ventôse an II.

(*A suivre.*) ÉMILE GAUTHERON.

Digitized by Google

Digitized by Google

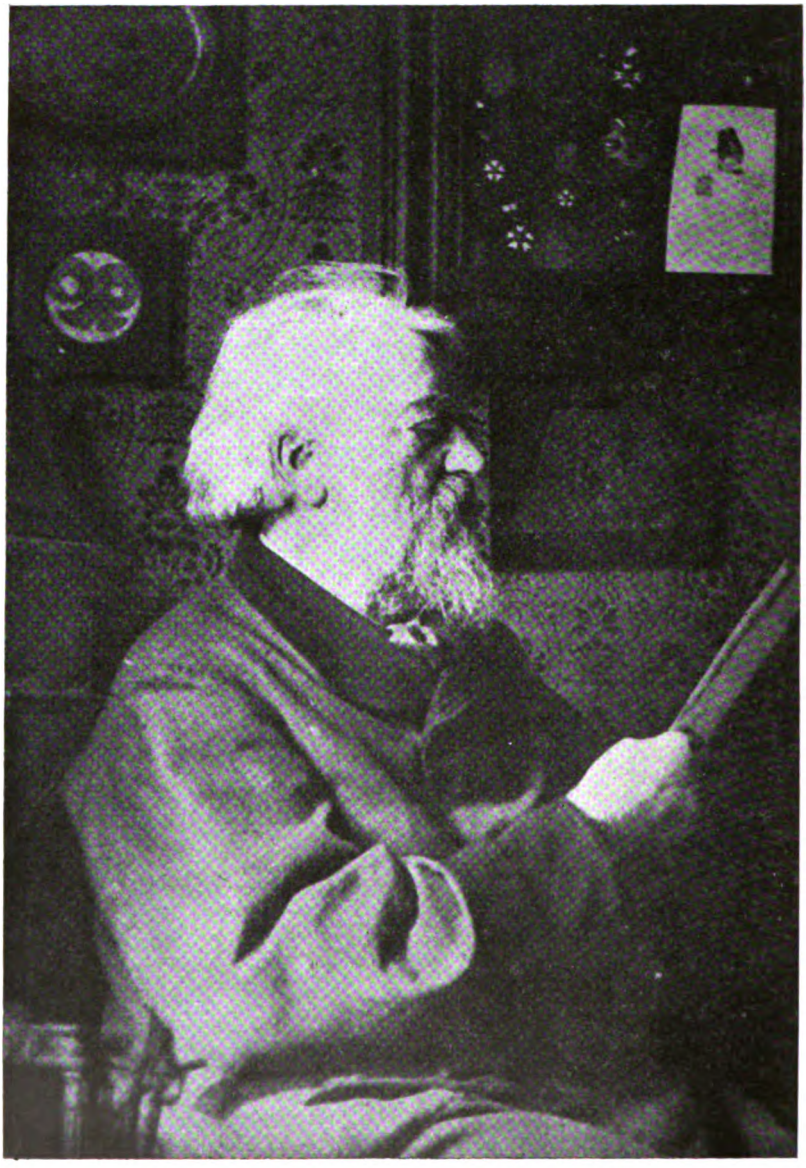

PAUL LE BLANC

Digitized by Google

PAUL LE BLANC

(1828-1918)

L'an 1828 et le 30 du mois de juillet, naissait à Brioude, dans une maison de la rue Saint-Pierre, et du mariage de Fortuné Le Blanc et de Jeanne Adelphine Borne, un enfant du sexe masculin auquel on donna les prénoms de Jean-Mathieu-Julien-Michel-Paul.

Par son père, Paul Le Blanc appartenait à une famille de bonne bourgeoisie de Viverols connue dès la fin du XVI[e] siècle (1); son grand-père maternel, Laurent Borne, venait de Pradelles, où il était né le 24 août 1769.

Laurent Borne, député de la Haute-Loire au Conseil des Cinq Cents, le 23 vendémiaire an IV, avait été procureur syndic et administrateur du district du Puy après le 9 Thermidor. Il manifesta dès le début de la Révolution ses principes contre-révolu-

(1) Jean-Baptiste Le Blanc des Mas, époux en 1753 de Françoise-Marie Martinon, — sœur de Jean-François Martinon, receveur des amendes en la maîtrise des Eaux-et-Forêts de Saint-Flour, et descendante de notaires royaux et procureurs du Roi en l'Election de Brioude (cf. *Deux livres de raison de l'Agenais* par Tamizey de Larroque. Appendice, p. 177-179), — avait eu un fils, Jean-François Le Blanc de Frugières, docteur en médecine à Viverols et à Brioude, qui se maria, par contrat du 12 janvier 1790, avec Marie-Madeleine-Adelaïde Parrel de Reyraguet, fille d'un avocat en parlement et bailli de Craponne, uni le 25 janvier 1756 à Marie-Anne Torrilhon de Vacherolles, d'où Libre-Fortuné Le Blanc, père de Paul.

Les Le Blanc des Mas portaient : *de gueules à un dextrochère tenant une épée d'argent;* les Martinon : *d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cyprès de sinople* ; les Parrel de Reyraguet : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses et d'un cœur de même en pointe, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent* ; les Torrilhon de Vacherolles : *d'azur à une bande d'or, chargée d'un lion et d'une tour de gueules* alias *de sable.*

Digitized by Google

tionnaires et assista au camp de Jalès. Aux Cinq-Cents, il joua un rôle actif dans les rangs de l'opposition (1).

Considéré comme royaliste, il fut compris dans la proscription du 18 fructidor et condamné à être déporté à Cayenne, mais il parvint à échapper à l'arrestation en passant en Suisse avec son ami André, député de la Lozère (2).

Rappelé en France, après le 18 brumaire an VIII, il fut nommé inspecteur des hôpitaux militaires en résidence à Grenoble et bientôt receveur particulier à Brioude, poste qu'il échangea en 1815 pour la sous-préfecture de la même ville où il demeura jusqu'en 1830. Il mourut à Brioude le 18 décembre 1844, entouré de l'estime publique. C'était un homme de bien dont on vantait l'esprit et l'intelligence. Dans ses *Mémoires* (I, p. 87), Saint-Ferréol, qui n'était cependant pas son ami politique, écrit : « Mûri par l'âge, Borne resta ferme dans sa foi monarchique, mais sans tomber dans les exagérations de langage et de zèle par lesquelles cherchent à se distinguer les nouveaux convertis. Quand la Révolution de Juillet, éclatant comme un coup de tonnerre, broya,

(1) Rapporteur de la Commission chargée d'examiner le message du Directoire exécutif sur la police criminelle de Paris, il proposa, dans la séance du 11 nivôse an IV, l'augmentation des directeurs du jury d'accusation ; la formation quotidienne des tableaux du jury et la suppression des lenteurs de l'article 492 du Code des délits et des peines. Les conclusions de son rapport furent adoptées le 18 du même mois. Il demanda dans la séance du 22 nivôse que chaque député prêtât individuellement serment de fidélité à la constitution de l'an III.

Borne prenait souvent part aux discussions. Il parla sur les troubles de Lyon et de Marseille ; contre le recours en cassation de certains jugements de la Haute Cour sur le droit de successibilité des ci-devant religieux, etc.

A propos d'une pétition des habitants de Toulouse relative aux troubles qui avaient eu lieu dans cette ville, il eut une violente altercation avec plusieurs de ses collègues et notamment avec Lesage-Senault. Ce dernier alla jusqu'à le traiter de conspirateur. Borne réclamait avec instance la lecture de la pétition qui rejetait sur les anarchistes la responsabilité de l'insurrection et accusait les officiers municipaux d'avoir manqué à leur devoir.

Il fut mêlé également à la discussion du projet de loi Bontoux, relatif aux lois inconstitutionnelles. Il s'opposa avec énergie au projet d'excepter de la déportation Barrère qu'il qualifia de « bourreau du peuple ». Le 5 messidor an V, il interpella le Directoire au sujet des affaires d'Italie réclamant des explications sur les événements qui avaient suivi, dans les états de Venise, le manifeste du général Bonaparte et sur la révolution accomplie dans la République de Gênes.

(2) Un crayon, autrefois accroché au mur de la chambre à coucher de Paul Le Blanc et qui est aujourd'hui la propriété de M. Antoine Jacotin, représente Borne et André se séparant et prenant chacun de leur côté la route de l'exil.

Digitized by Google

sous les pavés de Paris, trois trônes en trois jours, M. Borne dut rentrer et rentra dans la vie privée, et y conserva jusqu'à sa mort, au milieu des plus cruelles souffrances, la gaîté, l'affabilité, l'entrain, le *brio* qui rendaient sa conversation si attrayante et les relations qu'on avait avec lui si agréables ». Son petit-fils en parlait souvent et toujours dans des sentiments d'une grande vénération (1).

Avec non moins de respect, il aimait rappeler aussi le souvenir de son grand-oncle maternel, Pierre-Michel Nempde du Poyet, encore qu'il ne l'eût pas connu puisqu'il avait cinq ans seulement lorsque le général mourut, le 26 février 1833, des suites d'un accident.

Quarante années consacrées à la patrie, la participation aux plus glorieuses campagnes de la République et de l'Empire, aux batailles les plus mémorables de cette grande époque, aux sièges de Mayence, de Mantoue, de Gaëte, de Saragosse, six blessures dont deux mirent sa vie en danger, de longs mois de captivité, voilà les états de services signalés par Truchard du Molin (2), dont les échos remplirent d'enthousiasme l'imagination enfantine de son petit-neveu et qu'il citait plus tard avec plaisir à ceux qui lui demandaient d'où provenaient la croix de chevalier de Saint-Louis et la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur conservées sous les cadres de son salon.

Paul Le Blanc commença ses études au collège de sa ville natale où il se coudoya avec des compatriotes tels que Guyot-Dessaigne, Lascombe, Grenier, destinés les uns et les autres à laisser à des titres divers un nom dans l'histoire de leur province. Le princi-

(1) Laurent Borne, officier de la Légion d'honneur, fut anobli par Louis XVIII le 18 août 1814 et par lettres patentes du 29 juillet 1818. Ses armoiries étaient : *d'or, à l'ours passant de sable, armé et lampassé de gueules.* On ne doit pas confondre les Borne de Pradelles avec les de Borne de Laugères, sgrs de Rochegude, dont le blason est à peu près identique.

(2) *Biographie des officiers généraux de la Haute-Loire*, in-8°, Gaudelet, 1851, p. 131-134. Le père de Pierre-Michel Nempde, originaire de la Chaise-Dieu, s'était fixé à Brioude par des fonctions dans les finances, puis par une alliance avec Jeanne Delcher, fille de Jean-Baptiste Delcher, bourgeois de Bournoncle (1726-1766), nièce du futur évêque constitutionnel de la Haute-Loire, Etienne Delcher (1732-1806) et sœur de Joseph-Etienne Delcher, député de la Haute-Loire à la Législative puis à la Convention et finalement président du Tribunal civil de Brioude (1752-1812). Laurent Borne avait épousé Julienne Nempde du Poyet, sœur du général.

Digitized by Google

pal était alors l'abbé Gairard, un ecclésiastique aveyronnais qui avait de son pays le langage rude et vigoureux, assaisonné de l'accent du crû. « Il fallait entendre sa voix tonitruante, a écrit son ancien élève dans ses *Notes historiques* sur le collège (1), lorsque, de la fenêtre de son appartement du premier, il lançait aux enfants trop turbulents qui jouaient dans la cour son énergique et coutumière apostrophe : « F.... garnements ! » Tout ce petit peuple d'écoliers se rapetissait et rentrait de la tête dans le col de la chemise.

« A cette époque, ajoute l'historiographe de l'établissement, les Compayré et ceux de son école n'avaient pas émis le joli axiome démocratique que les corrections manuelles impriment une flétrissure à l'enfant, futur citoyen qui doit exercer un jour une part de la souveraineté nationale.

« L'esprit de l'abbé Gairard n'était pas agité par de pareils scrupules et il avait la main prompte. Sans être aussi impitoyables que la « Métrotimé » du mime III du poète grec Hérondas, les mères de ce temps ne se révoltaient pas à l'idée d'une légère fustigation. Elles y conviaient même les professeurs trop timides ou trop débonnaires. L'abbé en usait avec conviction, sans colère et sans jamais dépasser les bornes. Je puis le certifier, car une fois il m'a tiré les oreilles. C'était à l'occasion d'une farce saugrenue faite à un camarade. Longtemps je lui en ai gardé rancune mais depuis longtemps aussi j'ai pardonné. Il était plus coutumier de la prison, — le local était la charbonnière, — et du piquet ».

Ce piquet se faisait au pied d'un acacia encore existant, « seul témoin des temps héroïques » du collège, et tous les anciens élèves ont conservé la mémoire de cet arbre fameux. L'un d'eux M. A. Grenier, conseiller à la Cour d'Appel de Paris, ne le célébrait il pas en 1892 dans son discours de réception à l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens ? « Il me souvient qu'un soir, ayant mal récité ma leçon, j'étais au piquet condamné à l'apprendre. Délicieuse punition ! C'était au printemps, vers le déclin du jour. L'arbre contre lequel s'appuyait ma rêverie était un acacia à la vaste ramure dont les fleurs parfumées neigeaient

(1) P. 18-19.

Digitized by Google

sur la page oubliée, tandis que mon regard embrassait l'immense panorama, se déroulant au pied de la terrasse du collège. Au loin, vers le Nord, c'étaient les monts d'Auvergne se profilant bleuâtres sur l'horizon; à ma droite, couronnées de sombres sapins, les hauteurs qui séparent les vallées de l'Allier et de la Dore; sous mes yeux enfin la plaine, toute chargée des espérances de l'année et m'envoyant, avec les derniers chants des oiseaux et mille senteurs confuses, les échos des mélopées lointaines... »

Dans ce cadre aimable de la plaine brivadoise et dans la douceur d'un foyer auquel la naissance d'une fillette avait apporté son charme printanier (1), l'enfance de Paul Le Blanc s'écoula tranquille et souriante. Pendant les vacances il se rendait chez son grand-père à Bournoncle et s'y montrait déjà attentif aux événements dont il était témoin.

Indiquant un jour à Gaidoz, qui préparait un livre sur la rage et Saint-Hubert, le remède contre les chiens enragés administré par la famille Pialoux, il citait ce souvenir personnel :

« Mon grand-père habitait alors sa propriété de Bournoncle, et j'avais neuf à dix ans, lorsqu'on nous dit qu'un médecin de la Haute-Loire avait conduit au père Pialoux son fils qui venait d'être mordu par un chien enragé. Je me souviens, comme si c'était hier, de l'arrivée de ce docteur et de son enfant; il était de mon âge et tout pâlot comme moi. Comme il ne faut pas dormir après avoir pris le breuvage, des femmes le promenaient dans les rues de Bournoncle en le tenant sous les bras. Lorsque je ferme les yeux, je le vois encore... et ce souvenir me glace, car j'ai toujours eu peur de la rage et des chiens enragés. Les bonnes femmes de Bournoncle ne contribuaient pas peu à me terrifier avec leurs histoires. Je me souviens surtout qu'elles racontaient qu'on achevait les personnes enragées en les étouffant entre deux matelas... (2) ».

Un jour vint cependant où ses parents envoyèrent le petit Paul au lycée de Clermont-Ferrand pour y compléter ses études secondaires.

Ce premier séjour dans la capitale de l'Auvergne décida peut-

(1) Laurencie Le Blanc, née à Brioude le 9 août 1822, épouse de Claude-Eugène Mosnier, notaire à Craponne, d'où J.-B. Henry-Mosnier (1846-1898).

(2) Henri Gaidoz, *La Rage et Saint-Hubert*. Paris, A. Picard, 1887, in-8°, p. 198.

Digitized by Google

être de la vie entière du collégien en lui inspirant l'amour des livre et du document, en lui fournissant les directives générales de son activité intellectuelle. Il s'y lia, en effet, avec Gaspard Desbouis, mort bibliothécaire de la ville de Clermont, et prit en la compagnie de ce savant le goût des études bibliographiques, goût qui devint encore plus prononcé lorsque, à la fin de 1847, il retrouva son ami à Paris.

Déjà, lorsqu'il avait à peine dix-sept ans, il demandait à sa mère qui se rendait à la ville voisine de lui rapporter le *Tableau de la littérature française au XVI^e^ siècle*, de Sainte-Beuve, et il y trouvait des indications précieuses qui incitaient sa fièvre de recherches. Dès qu'il put voyager lui-même, sa studieuse curiosité l'absorba entièrement. A Toulouse, il achetait son premier livre : une bonne édition de Shakespeare ; à Paris ce fut une petite bibliothèque de travail, où se mêlaient quelques livres rares, habilement choisis, qu'il commença d'organiser.

A notre époque pressée, pratique, préoccupée surtout de gains immédiats et de plaisirs matériels, l'amour du livre n'est aperçu qu'à travers les exagérations inévitables qu'il comporte. En réalité ce culte est noble, juste, sensé, et ceux qui s'attachent, sans arrière-pensée de lucre et sans désir de satisfaction d'un odieux égoïsme, à grouper les reliques du passé, à sauver de l'injure, de l'outrage, des périlleux hasards ce qui fut notre art, notre pensée, notre grâce, notre noblesse, ce qui demeure notre fierté, — ceux-là ont droit à la considération et même à la reconnaissance de leurs concitoyens.

M. Jourdain, nouveau riche, qui ne connaît rien à la littérature mais qui veut s'offrir une bibliothèque parceque c'est bien porté ou que cela peut lui rapporter des spéculations avantageuses, achetant très cher des livres, ne les lit pas, ne les coupe pas, se contente de les envelopper et de ne jamais les ouvrir, n'est pas un bibliophile, c'est un bibliomane, c'est un maniaque qui aime le livre, comme on aime les femmes pour les regarder, pour les caresser. Sans doute il a l'amour du livre et sa manie est respectable à quelque degré puisqu'elle sert la perennité de la pensée, la conservation de ce qui fut, par la lettre imprimée, l'expression directe de l'esprit. Cet homme peut même, par l'heureuse réunion de ces trois choses : vieille reliure armoriée,

Digitized by Google

texte important, provenance illustre, posséder et sauvegarder des fragments d'histoire triplement vivante, — mais s'il est fier de la parure, s'il en jouit, il est incapable de rompre l'os, de goûter la moelle et de se faire de « ses » livres des amis. Ce n'est pas un bibliophile, c'est l'*helluolibrorum*, ainsi que le nommait Paul Le Blanc et l'on peut lui appliquer les sarcasmes dont Lucien accablait les bibliomanes romains : il évoque le chasseur qui a des armes richement ciselées et n'en reste pas moins maladroit. Il ressemble au toqué qui, ayant payé trois mille drachmes la lampe d'argile qui servait à Epictète, espérait que la sagesse lui viendrait en dormant.

> Sur ses bouquins dorés, acquis de toutes parts,
> Le sot *antiquarés* promène ses regards ;
> Ah, c'est pour lui vraiment une relique sainte !
> S'il y porte la main, c'est toujours avec crainte...
> Loin que ce riche fonds serve à son avantage,
> Il n'en connut jamais le précieux usage.

Voyez au contraire un Montaigne en sa « librairie » : « Chez moi, je me détourne souvent en ma librairie ; là je feuillete à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues : tantôt je rêve, tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes ; je passe là et la plupart des jours de ma vie et la plupart des heures du jour... » Voilà le bonheur du bibliophile, voilà comment le livre, dont l'amour est fait de science, récompense ses fervents en devenant un silencieux, mais fidèle, mais solide camarade, qui vous regarde vivre et travailler ; voilà pourquoi il ne suffit pas d'entasser un nombre considérable de volumes dans une pièce quelconque pour être un ami des livres comme il ne suffit pas de manger beaucoup pour être un gourmet.

Paul Le Blanc devait être ce gourmet et non seulement en matière de livres mais aussi comme amateur, — collectionneur intelligent qui sagement voulut étreindre et ne pas trop embrasser — car il aima les belles choses d'une affection sincère, éclairée, désintéressée, pour le plaisir délicat et profond dont elles ornaient sa vie.

Des séjours répétés à Paris lui permirent de mettre de la méthode dans ses inclinations et d'y adapter ses recherches. Il fut un des fidèles des quais de la rive gauche et ses promenades favorites

Digitized by Google

l'amenèrent bien souvent dans les boutiques de libraires des environs de l'Institut et du Quartier.

A propos de l'un de ces libraires d'occasions, Lécureux, Le Blanc a raconté dans l'*Intermédiaire* un piquant incident des débuts de sa carrière de curieux :

Je venais, vers 1850, d'acheter un *Rabelais* de Le Duchat (éd. de 1732), édition peu rare et peu coûteuse à la vérité, mais dont l'acquisition, à cette époque, avait allégé considérablement ma modeste bourse d'écolier. J'étais si fier d'étaler mon *Rabelais* sur l'étagère de ma chambrette de la rue de Sorbonne qu'un ami le vit et demanda à m'emprunter le IV^e^ volume. Les bibliophiles novices sont si confiants que je n'eus rien à lui refuser. Il devait me le rapporter le lendemain, disait-il, et le lendemain il partait pour l'Amérique du Sud, son pays natal, emportant mon volume, pour conjurer sans doute les ennuis de la traversée. Dire mon chagrin serait chose impossible. Sur le conseil de je ne sais qui, je m'adressai à Lécureux, 20, rue des Grands Augustins, et, grâce à lui, je complétai mon Rabelais : il me vendit ce volume deux francs, et, pour ce prix si modéré, il voulut encore prendre à sa charge le complet rhabillage de ce tome, pour le rendre plus semblable aux miens. Cette opération fut faite si consciencieusement que c'est à peine si je puis, à cette heure, distinguer ce volume des premiers.

J'ai gardé un souvenir reconnaissant de cet honnête libraire, et c'est avec regret que j'ai appris, à l'époque de sa mort, que son commerce de livres dépareillés ne l'avait pas enrichi (1).

En même temps que des librairies, Paul Le Blanc était, dès ce moment, un assidu des Archives et des Bibliothèques où, suivant le mot de Renan, « la vérité le menait comme un enfant », et il emplissait ses cartons de notes et de copies de textes se rapportant à l'histoire de l'Auvergne et à celle du Velay. L'un des premiers il eut l'idée des ressources offertes au travailleur provincial par les manuscrits alors peu connus et à peine classés de l'Arsenal, de la Mazarine, sans parler de la Bibliothèque nationale. Ses découvertes y furent riches en pièces importantes, abondantes, décisives sur beaucoup de points ; elles amorcaient des dossiers dont nous devions apprécier un jour l'utilité et la valeur.

A Paris, Paul Le Blanc noua alors et entretint d'excellentes relations avec quelques compatriotes de marque : Truchard du

(1) *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 10 décembre 1877.

Digitized by Google

Molin, Charles Calemard de la Fayette, Achille Eyraud entre autres; par eux et avec eux, il eut ses entrées dans les milieux artistiques les plus divers et les plus intéressants comme dans les salons de célébrités telles que la Païva ou Arsène Houssaye, le directeur tout puissant de l'*Artiste*. C'est là qu'il puisa les éléments de ce trésor d'anecdotes piquantes, de traits inédits dont il savait émailler si à propos sa conversation, et où il avait l'art de camper un personnage, de fournir le détail topique peignant une situation et déterminant une société.

Il nous racontait un jour l'aventure qui lui arriva en 1848 au parc de Sceaux, devenu propriété communale sur l'initiative d'un compatriote de Pradelles, Eugène Baleste.

Ayant été invité à passer la journée chez lui par Baleste, Paul Le Blanc avait voulu mettre un pantalon blanc. Pour lui faire plaisir, son tailleur lui donna celui qu'il avait fait pour Avond, le député de la Haute-Loire, pantalon qui se trouvait trop étroit pour le second et trop large pour le premier. On le retrécit au moyen de quelques points dans la ceinture, et P. Le Blanc partit pour Sceaux.

Tout alla à peu près bien jusqu'au moment où dans le parc les danses commencèrent. Les points du tailleur cédèrent soudain et comme son détenteur avait négligé de mettre des bretelles, le pantalon tomba, alors qu'il faisait un vis-à-vis seul. Grand émoi, grand scandale.

Un brave agent municipal, croyant que le danseur avait volontairement commis une indécence, vint le saisir au collet pour le conduire au violon. On juge de son embarras. Malgré tout, cependant, des explications purent être fournies, et, convaincu de la bonne foi du jeune homme par l'inspection de la ceinture du pantalon, le gardien de la moralité publique n'insista pas et Paul Le Blanc eut la ressource de reprendre bien vite le train pour Paris, ses culottes à la main... Et désormais il porta des bretelles.

Ainsi muni d'un abondant bagage de notes, de références, d'observations, notre compatriote, d'ailleurs très modeste en tout et sans ambition, rejoignit bientôt à Brioude sa mère restée prématurément veuve (1) et ils habitèrent ensemble jusqu'au 13 octobre 1880 (date de la mort de Mme F. Le Blanc) sur le boulevard Vercingétorix la maison du général Nempde déjà illustrée par le

(1) Fortuné Le Blanc est décédé à Frugières-le-Pin le 16 août 1848, à l'âge de 54 ans.

Digitized by Google

souvenir de La Fayette. Le jeune érudit installa commodément ses livres, ses estampes, ses documents, et prenant comme exemple la conduite du philosophe des *Essais* : *libertati suae tranquillitatique et otio dicavit...*, il commença à partager ses loisirs entre la lecture, la mise au point de premières études sur des questions d'archéologie et d'histoire locale, les promenades et les visites.

Le séjour en une « librairie » lui eut semblé, en effet, trop austère et trop monotone s'il n'y avait reçu des amis. Son tempérament, son caractère appelaient la société ; la compagnie de personnes de même culture, de goûts pareils, lui était naturellement chère : il s'appliqua à l'établir en ouvrant toute grande la porte de sa maison. Camille Blanc y vint, puis Fournier-Latouraille, Besson, d'autres encore (1).

C'est de la sorte que se constitua cette fameuse société de l'*Album*, groupement sympathique sans statuts ni règlement, aux réunions en nombre illimité, dont le but apparent était l'illustration d'un vaste album oblong que nous avons vu souvent dans les archives de notre vieil ami, et dont le vrai programme comportait simplement des conversations amicales à perte de vue *inter pocula* ou sous les ombrages frais des rives de l'Allier.

En même temps d'ailleurs que ces collaborateurs spontanés de

(1) Camille Blanc, né au Puy le 13 septembre 1825, ancien élève du collège Louis le Grand à Paris, était venu se fixer à Brioude auprès de sa mère, née Rabany-Beauregard, d'une ancienne famille de cette ville, et s'occupait d'études littéraires dont plusieurs furent publiées dans les journaux locaux. Cet homme intelligent, d'ascendant supérieur, fut le premier à avoir l'idée de la société dite de l'*Album*.

Joseph Fournier-Latouraille appartenait à une très ancienne lignée de bourgeois et de notaires de Saint-Ilpize. Né le 8 février 1823, il avait commencé ses études au petit séminaire de Clermont, et les avait achevées au collège Stanislas à Paris. Pendant qu'il préparait son droit dans cette ville, poussé par son goût pour les recherches historiques il fréquenta assidûment la Bibliothèque nationale, d'où il rapporta de nombreux documents. Rentré à Brioude, il y acheta une charge d'avoué et consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire locale sur laquelle il publia nombre d'articles. Plusieurs de ces études, parues dans le *Journal de Brioude* de novembre 1854 à avril 1855, furent réunies en un opuscule tiré à 50 exemplaires et distribué dans le cercle de ses relations. Il avait en portefeuille de curieuses études sur l'histoire du canton de La Voûte et un recueil de plus de 2000 blasons, également inédit, concernant l'Auvergne, le Velay et le chapitre de Brioude, qui ont été recueillis, ainsi que sa bibliothèque, par son fils, avoué à Paris.

Quant à Besson, né à Brioude en 1825, décédé à Moulins le 23 février 1898, il est l'auteur de nombreuses pièces de vers pour la plupart inédites. Il a publié *Cartes de visite*. Imp. Bonnet, Aurillac.

Digitized by Google

l'*Album* s'efforçaient lentement de s'acquitter le mieux possible de si douces obligations, ils exerçaient leur plume en des rapports semestriels sur l'activité intellectuelle ambiante et en des études que Gallice imprimait dans le *Journal de Brioude*, et dont la composition, imposée en format in-8° et tirée à 30 exemplaires, finit par former, aux environs de 1866, un mince volume aujourd'hui rarissime surtout quand il est bien complet de la notice sur les Boiseries de l'église paroissiale de Brioude, de P. Le Blanc, de la poésie sur la Chaise-Dieu de J.-J. Besson ainsi que de la préface signée en 1879 par Antoine Vernière (1).

Il me paraît juste qu'après un quart de siècle, on puisse lever le voile de l'anonyme qui couvre encore ses auteurs, lit-on dans ces pages. Hélas oui ! cela vous reporte aussi loin en arrière, — de 1849 à 1854, — cela fait de vous, bon gré mal gré, de vieux pompons. Que voulez-vous ? Le moment fortuné où de se sentir vivre seulement est une volupté ne dure qu'une minute, et combien sont rares ceux qui, comme vous, ont eu l'art de se créer d'amusants souvenirs.

Oui, c'était pour vous le bon temps ! Vous étiez ici une volée de jeunes gens, quinze ou seize, cherchant votre route et vous égayiez le tapis des soirées monotones de votre couvent avec les broderies de l'esprit et de la bonne grace. Car, soit dit en passant, Brioude est un pays où règne la vertu ; pareil à Rome fondée, il y manque de l'éternel féminin.

Vous vous groupiez en une seule bande, sans coteries ni sous-coteries, et votre génération aura été la première, peut-être aussi la dernière, à ne former qu'un faisceau sous le double lien de l'amitié et de l'égalité. Je ne veux pas rechercher à qui l'on doit reporter l'honneur d'avoir entretenu cette harmonie ; mais j'imagine volontiers que deux vieilles barbes aujourd'hui de ma connaissance, n'y ont pas nui. Je n'appuie pas, ce serait les fâcher. J'aime mieux rappeler qu'après avoir couché

(1) « Ces articles tirés à part avaient été oubliés chez l'imprimeur, nous expliquait un jour P. Le Blanc. A la mort de son père, M. Gallice en ayant retrouvé le paquet me le remit, mais je ne pus compléter que six exemplaires. Camille et moi nous les fîmes brocher, puis nous décidâmes d'y mettre quelques mots d'introduction. Camille se chargea de ce soin, mais il ne convenait pas qu'il signât ce petit préambule. Je pensai que Vernière le signerait. C'est ce qu'il fit avec le plus grand plaisir. Il n'y a donc de lui que la signature. Il en eut un exemplaire et, comme il était magnifique, il fit mettre à Paris sous velin les nôtres.

« Craignant de se brouiller avec Fournier-Latouraille à propos des articles héraldiques, il fit faire un second tirage corrigé. Toute la préface est de C. Blanc sauf ce qui le concerne que j'y ajoutai ».

Digitized by Google

sur les pages d'un grand album des dessins de toutes sortes et de tous styles, les artistes désertaient ce fonds précieux pour passer à d'autres exercices : pour écrire et remplir les colonnes du journal de Gallice, et abréger d'autant les longueurs de l'hiver.

Ce sont ces feuilles sans prétention que vous me procurez le plaisir de faire coudre. Permettez moi d'en saluer les auteurs.

Depuis cette époque, mon cher Paul, vingt cinq ans se sont écoulés et, dès lors, vous me semblez engagé sur la piste que vous suivrez dorénavant. Mille faits de notre chronique locale vous devront la lumière et la précision. Vous amassez, vous accumulez la sève et, comme l'arbre, un beau jour vous mettrez à fruit. Mais, prenez garde, le démon de la curiosité vous guette : n'avez-vous pas dans l'armorial de la Société un papillon pour pièce honorable de votre écu ?

Fournier-Latouraille, plongé dans ses intéressantes recherches héraldiques et généalogiques voyait déjà, trop juste observateur, hélas ! s'envoler avec un noir regret le paladium des sociétés, le grand principe d'autorité; tandis que sur son luth prophétique le poète Jean-Jacques Besson, chantait au contraire l'hymne de la démocratie et du positivisme.

Et votre ami Camille Blanc, cet autre Castor d'un autre Pollux, le fondateur président de cette Société de l'*Album*, qui exerça pendant si longtemps la curiosité des Brivadois et plus encore des Brivadoises, quelle part lui ferai-je ? J'aimerais à rendre hommage à son esprit si fin, si connaisseur, à sa franchise parfois un peu trop piquante, à sa belle humeur que les souffrances physiques n'ont jamais pu altérer. Vous avez pu l'apprécier mieux que moi. Mais pourquoi s'efforce-t-il de dissimuler sous les raffinements calculés de l'indifférence et du stoïcisme les délicatesses de son cœur? Dites le moi, si vous le savez? Il est vrai que jusqu'ici l'excellent homme n'a jamais trompé que lui-même sur ses vrais sentiments...

... Vous n'étiez pas montés sur une estrade pour poser et rechercher des louanges ; vous avez donné ce que vous pouviez, sans plus de façon ni d'autre calcul que de vous amuser les premiers...

Avant tout, vous faisiez profession d'être de gentils garçons, d'être gentils. Veuillez donc considérer cet avant-propos comme un hommage rendu à votre charme...

Ces réunions ne suffisaient pas à l'activité de Paul Le Blanc. Dès 1854 il assumait à la fois les fonctions de bibliothécaire de la ville de Brioude et celles de secrétaire du Comice agricole de l'arrondissement. Cette dernière mission prit beaucoup de temps

Digitized by Google

et demanda beaucoup de dévouement à son homme, mai, en bon Brivadois, Le Blanc aimait les jardins et les champs; la culture et l'élevage l'intéressaient, il fut un propagandiste fervent des méthodes nouvelles et son action fut des plus fécondes comme des plus utiles, ainsi qu'on peut s'en convaincre en feuilletant le *Bulletin* mensuel dans lequel il a donné nombre de notes et de comptes-rendus, et même en ouvrant la *Vie à la Campagne* de 1864 où est imprimée une lettre de lui à Toussenel sur la grive.

Le bibliothécaire de Brioude a laissé de son passage à l'Hôtel de Ville un *Rapport* qui est un exposé clair, concis, exact de l'origine des manuscrits et livres déposés au lendemain de la Révolution dans les combles de la Maison Commune et offre une analyse sommaire des pièces d'archives des chanoines-comtes, des corporations ou des couvents sauvés de la destruction. P. Le Blanc préconisait, comme complément naturel à cette bibliothèque, la formation de collections iconographiques locales et la conservation des vestiges curieux du passé tels par exemple que les anciennes mesures du pays : conseils excellents qui auraient évité beaucoup de disparitions et d'exodes regrettables.

Les années qui suivirent furent bien remplies et fertiles en beaux travaux.

Nous voyons Paul Le Blanc participer successivement et d'une manière brillante au Congrès scientifique du Puy de 1855 où il donna lecture d'une étude remarquée sur les *Livres de liturgie du Chapitre de Brioude*, collaborer au *Bulletin monumental* (1858) avec une note sur la chape de Pebrac et les portes de Saint-Julien de Brioude, et devenir l'un des plus enthousiastes promoteurs de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, que fondait en 1864 Charles Read sous le pseudonyme de Carle de Rash.

Le premier numéro du *Notes and Queries* français parut le 15 janvier 1864; celui du 31 octobre suivant publiait la lettre suivante adressée au directeur (1) :

MONSIEUR,

Je fais des vœux bien sincères pour le développement et le succès de votre heureuse importation.

(1) *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, N° 18, p. 237.

Digitized by Google

Depuis longtemps je rêvais une publication semblable. Il faut habiter, comme je le fais, la province, pour en sentir toute l'importance. L'on dispose de peu de livres de recherches, et cependant l'on est curieux comme à Paris. Après chaque lecture, l'on inscrit sur son carnet le fait qui demande des éclaircissements, le point douteux qui laisse l'esprit peu satisfait; l'on se promet le doux contentement d'une heure passée dans une grande bibliothèque, à cette seule fin de combler ses *desiderata*; mais le carnet s'emplit : on le place dans un lieu si discret que lorsqu'un hasard heureux vous conduit à Paris ou ailleurs, vous ne trouvez dans votre poche qu'un carnet blanc.

Décidément, il vaut mieux envoyer toutes ses petites notes aux lecteurs de l'*Intermédiaire*; l'on peut être certain alors qu'elles ne seront point perdues.

C'est le parti que je veux prendre dorénavant, si vous êtes assez bienveillant pour vous accommoder de ma mauvaise écriture et de mon pauvre bagage. Je vous envoie dès aujourd'hui deux questions et une réponse, avec autorisation d'en modifier la rédaction à votre convenance.

Paul Le Blanc,
Bibliothécaire de la Ville.

Brioude (Haute-Loire), 20 octobre 1864.

La collaboration ainsi inaugurée allait se poursuivre pendant un demi-siècle et contribuer au succès d'une revue qui est bien la plus variée et la plus vivante des encyclopédies de la curiosité.

A l'*Intermédiaire,* Paul Le Blanc correspondit avec quelques chercheurs tels que le bibliophile Jacob, Paul Blanchemin, Ulrich Richard-Desaix, Tourneux, Monval, Vital de Valous, Tamizey de Larroque, Vaschalde avec lesquels il eut bientôt les rapports les plus cordiaux; la Revue devint également pour lui un trait d'union avec ses voisins de la région : le Dr Charreyre (Vellavius), Francisque Mège (Sed Ego) et Antoine Vernière, qu'il rencontrait d'ailleurs avec joie au cours de ses randonnées.

Malgré son goût pour les intimes satisfactions du *home*, Paul Le Blanc faisait, en effet, à cette époque, des absences fréquentes de Brioude. Le Puy, où s'était établie sa cousine Madeleine, mariée à M. Balthazar Jacotin, avoué, puis juge au Tribunal civil et sénateur de la Haute-Loire, où il voyait ses amis La Fayette, Aymard, C. Robert, Chassaing et mangeait avec eux le « gras-double » ponot ou les croquettes d'œufs chères à son estomac. — Le Puy

Digitized by Google

avait souvent sa visite. C'étaient aussi des voyages à Craponne, où vivait sa sœur Laurencie, épouse de M. Claude Eugène Mosnier, notaire; à Bas, où Truchard du Molin venait passer ses vacances; à Firminy qu'habitait Chaleyer; à Clermont, en Ardèche ou en Lozère, à Toulouse, à Grenoble, où avait été élevée sa mère au temps où son oncle Nempde commandait le fort Barnaux; à Lyon, qu'il avait abordé pour la première fois, vers 1835, avec ses parents, et où son neveu, Henry Mosnier, faisait ses classes; en Avignon où la boutique d'Aubanel lui était accueillante; à Paris enfin où il ne pouvait se dispenser de retourner de temps en temps, — toutes sorties au cours desquelles il ne négligeait aucune occasion de consulter les sources publiques ou privées de l'histoire locale et d'où il rapportait souvent des documents rares et toujours des renseignements inédits.

L'Espagne, la Suisse eurent également leur tour et lui livrèrent des raretés bibliographiques de nature à accroître un cabinet vers lequel commençaient déjà à converger tous les érudits de la contrée, et dont les belles pièces, non moins que l'obligeance du maître de ceans, allaient provoquer les consultations flatteuses de maîtres tels que Leopold Delisle, Albert Babeau, Henri Baudrillart, le P. Sommervogel, Baudrier, de Terrebasse, James Neal, conservateur du South Kensington de Londres, etc., etc.

Dans ce va-et-vient constant, ces excursions nombreuses, ces réceptions, cet échange de renseignements, auxquels se joignaient le cher souci d'achats sur catalogues et du développement des séries composant un cabinet d'archives à la fois auvergnates, vellaves, gévaudanaises, voire foréziennes et vivaraises, et encore une coopération spéciale à l'entreprise de travaux publics Roux et Bouéry (construction du chemin de fer du Puy à St-Georges-d'Aurac, travaux de St-Hippolyte du Gard, Villeneuve-lès-Avignon, Clermont l'Hérault), sans parler de mandats municipaux acceptés par pur dévouement dans une période difficile (1), —

(1) Paul Le Blanc, ami de Guyot-Montpayroux, fut conseiller municipal de Brioude du 31 octobre 1865 au 16 octobre 1870. Son mandat et celui de Camille Blanc furent marqués par des polémiques avec le maire, M. Gaubert, dont Saint-Ferréol a dit un mot dans ses *Mémoires* (III, p. 173-179) après avoir nommé la Société de l'*Album* où il fait entrer Montalban, Gueyffier, Levé, Giraud (du Puy) et Faure (de la Chaise-Dieu) :

Digitized by Google

malgré cette dispersion d'activité, P. Le Blanc trouvait le temps de classer ses notes, de préparer et de livrer à l'impression mémoires, études et chroniques.

Le Congrès de 1855 l'avait mis en rapport avec la Société académique du Puy et son imprimeur, Pierre Marchessou.

Durant de nombreuses années, les *Annales* de la Société, l'*Annuaire* de la Haute-Loire, les *Tablettes historiques* et le journal *La Haute-Loire* bénéficièrent de sa précieuse collaboration, qui révélait un historien.

« L'histoire ne sert à rien », affirmait Fustel de Coulanges. L'illustre auteur de *La Cité antique* avait raison : l'histoire n'a pas de parti pris : elle n'obéit à aucune idée préconçue ; elle fuit toute servitude et toute dépendance : on ne l'enrôle pas dans une cohorte, on ne lui impose ni un système, ni une thèse, ni une conclusion ; elle apporte aux hommes l'évidence des faits, et cela lui suffit. L'histoire est pour l'histoire comme l'art pour l'art :

« MM. Camille Blanc et Paul Le Blanc critiquaient dans de petites brochures, assez vivement mais avec beaucoup de modération dans la forme, certains actes de l'administration qui laissait, rappelaient-ils, le collège fermé, avait supprimé la gratuité à l'école primaire de garçons en maintenant la surimposition établie pour l'enseignement primaire, désorganisé l'école des filles et, ajournant tout projet sérieux de fontaines, songeait à faire des emprunts onéreux.

« M. Gaubert riposta en vers et en prose, avec l'acrimonie et l'irascibilité du pédagogue qui, se croyant infaillible et omnipotent, s'imagine avoir le droit de tirer les oreilles de ses élèves.

« Nous ne citons de sa prose que ces phrases, qui montrent que le style c'est l'homme : « Nous avons appris hier au soir que M. Paul Le Blanc va essayer de prendre sa revanche de l'échec de son premier pamphlet. Nous avouons humblement que nous l'avions cru hors de combat ; il n'était qu'étourdi. Sa vie est tenace. C'est ainsi que le papillon pond encore ses œufs de chenille, après qu'il a été fixé sur un carton par une épingle ».

« Voulant avoir le dernier mot, M. Gaubert sommait en quelque sorte son adversaire de lui communiquer le mot de la fin, afin qu'il pût répondre avant les élections qui devaient avoir lieu le lendemain. M. Paul Le Blanc y consentit bénévolement, et M. Gaubert traita de pamphlet injurieux les dernières paroles adressées par celui-ci, comme manifeste électoral, aux habitants de Brioude, à la veille des élections... Comme M. Gaubert, M. Paul Le Blanc avait fait appel au bon sens public qui avait à clore les débats par un arrêté électoral le 23 juillet 1868. Ce fut M. Gaubert, ses adjoints et ses plus chauds partisans, qui furent condamnés à une grande majorité ». Paul Le Blanc obtint, en effet, 743 voix, Camille Blanc, 731 et Gaubert seulement 361.

L'*Indépendant de Brioude* du 20 août 1870 publia un manifeste « à nos concitoyens » signé entre autres de Paul Le Blanc, faisant appel au patriotisme des habitants pour organiser à Brioude un hôpital militaire temporaire.

Digitized by Google

« l'histoire ne sert à rien », mais elle est l'exercice d'une des plus hautes parmi les facultés humaines, ainsi que l'assure G. Hanotaux. L'histoire n'est pas une littérature, c'est une activité se prolongeant du passé à l'avenir. Si l'humanité n'écrivait pas l'histoire, tout son acquis se perdrait au fur et à mesure qu'il se gagne; la civilisation disparaîtrait et mourrait à chaque disparition et à chaque mort individuelles. Les techniques, les arts, les sciences, les exemples, la morale, les religions, la justice elle-même périraient sans cesse si l'histoire ne les maintenait en les inscrivant sur ses tablettes ineffaçables.

L'humanité a l'histoire comme l'individu a la mémoire. L'une et l'autre trébucheraient dans la nuit fuyante de l'éphémère, si ces lumières lui manquaient. L'histoire est notre seule défense contre l'ennemi qui mord et corrode toute existence : le temps.

Le regard de l'homme se retourne sans cesse vers elle; car c'est l'attitude même de l'intelligence, selon la remarque profonde de Bergson : « L'Intelligence, dont les yeux sont éternellement tournés en arrière... (1) ».

Pour l'écrire, la méthode n'a rien de mystérieux. Il s'agit simplement d'employer le meilleur moyen d'arriver à la vérité et les règles de Descartes valent ici comme pour tout ordre de recherche scientifique. Ne rien admettre comme vrai que ce qui est reconnu évident, c'est toujours le grand et le même principe. Mais on arrive à l'évidence historique autrement que par le raisonnement. On y arrive par l'étude et la critique des sources.

Ainsi la vérité historique se compose de beaucoup de détails, et parfois le choix d'un épisode très simple peut nous éclairer sur le caractère d'une époque, encore qu'il n'y ait rien de définitif en histoire et que la borne d'arrivée, c'est-à-dire l'ouvrage fixant les résultats acquis, ne soit souvent qu'un point de départ, du reste condition du progrès. Mais chaque génération de chercheurs doit y coopérer, en interrogeant les documents, en secouant leur poussière, en les réchauffant et en les éclairant à la flamme de la vie, par le rapprochement des faits d'où jaillit l'idée : en somme donner ses preuves, *sine ira et studio*, en donner qui soient bonnes et n'en pas ajouter d'inutiles; ne jamais qualifier de certain ce qui

(1) Réponse au discours de Denys Cochin à l'Académie française, 29 février 1922.

Digitized by Google

reste douteux, enfin ne pas ériger en article de foi ce qu'on pense et ne pas prêter d'arrière-pensées basses ou égoïstes à ceux qui pensent autrement.

Ces principes étaient ceux de Paul Le Blanc et, dans *La Haute-Loire*, il les développa plus d'une fois en exposant les difficultés de documenter l'histoire locale, de l'écrire et de la répandre ; ces observations valent d'être retenues.

Les 16 et 19 mars 1867, parlant d'un essai de M. Perroud, alors professeur au lycée du Puy, sur le marquis de Surville, il disait :

Comme M. Perroud, j'estime qu'une Histoire des Cévennes pendant la Révolution française serait une œuvre intéressante. Intéressante car si tout le monde s'accorde maintenant, sauf quelques retardataires inquiets, sur la grandeur et la légitimité du but atteint par notre Révolution française, si tout le monde connaît la filiation philosophique des principes qui furent alors proclamés et en applaudit les conséquences, le même assentiment unanime n'existe point encore dans l'appréciation des hommes qui, selon leurs convictions ou leurs passions, participèrent à ce drame héroïque. Les divergences les plus sérieuses naissent donc aujourd'hui de questions de personnes. Les bonnes histoires provinciales, les bonnes biographies peuvent seules nous permettre d'arriver à la même entente sur ces points, il est vrai secondaires, que l'on ne doit pas cependant laisser dans l'ombre, car la vérité, même dans les petites choses, a toujours son prix.

Cette histoire, chez nous, est à écrire. Serait-ce le courage qui aurait manqué à ceux qui auraient pu l'entreprendre ? Serait-ce encore, comme on se plaît à le dire, par un sentiment exagéré de réserve que l'on craindrait de nous montrer en face ceux qui jadis ont agi au grand jour ? Je ne puis l'admettre ! Nous avons des preuves récentes de tout ce que l'esprit de parti peut oser sur ce terrain de soi-disant révélations posthumes, et l'homme indépendant, dégagé de toute rancune, de tout système, hésiterait-il à nous faire connaître la vérité ?

Il faut chercher ailleurs les motifs de ce silence. Je les trouverai, pour mon compte, dans la difficulté de recueillir les documents de ce travail... Il faudrait avoir à sa disposition un ensemble réuni avec ce soin, cette entente, avec cette patience opiniâtre du vrai travailleur. Cet ensemble existe-t-il dans nos collections publiques ou particulières ? Il me sera permis d'en douter, car, je le répéterai, il ne suffit pas de posséder trois ou quatre cents pièces sur une même époque, je ne dis pas pour en écrire l'histoire, mais encore pour en comprendre l'esprit.

Digitized by Google

Depuis vingt ans je cherche : mes efforts ne dépassent point les limites de la Haute-Loire, et je sais ce que vaut ma moisson. Je ne veux pas m'appesantir sur les difficultés que l'on éprouve à se faire ouvrir des greniers où reposent, sous plusieurs générations de poussière, des papiers qui périront demain devant l'insouciance de leurs possesseurs. Qui, parmi les chercheurs, ne sait quelle diplomatie il faut déployer en telle circonstance ? Je ne veux pas parler des correspondances qu'entraînent ces recherches, des catalogues qu'il faut dévorer pour pouvoir présenter en temps utile ses demandes à des libraires éloignés qui, souvent déjà, ont, à la réception de votre lettre, vendu le livre désiré ni de mille autres soucis. Ce sont eux qui donnent du prix à la nouvelle trouvaille et à la nouvelle acquisition.

Pour faire comprendre à ceux qui sont étrangers à ces questions ce qu'il faut de persévérance, de mémoire, de chances heureuses dans cette recherche journalière, je me permettrai de citer un seul exemple. Hier, j'ai reçu de Genève le mandement de Mgr de Galard, adressé de Saint-Maurice-en-Valais, le 20 décembre 1793, aux curés et autres prêtres déportés du diocèse du Puy (in-8° de 16 p.). J'avais, il y a cinq ans, dédaigné d'acheter à Genève même cette pièce, qui faisait partie d'un recueil formé par M. le curé Vicarin, pensant la rencontrer facilement au Puy. Pendant cinq ans j'avais cherché bien inutilement. De désespoir, j'écrivis à Genève, et, par une singulière fortune, je puis contempler à cette heure, sur les rayons de ma bibliothèque, le recueil relié en bonne et solide basane, par les soins de M. le Curé de Genève.

A chacun ses joies. — Qui saurait me blâmer d'avoir rempli mon cabinet d'amis ou d'ennemis, toujours prêts à répondre lorsque je les interroge ? Ils comparaissent, suivant mes désirs, devant un tribunal dont je suis tout à la fois juge, ministère public, défenseur officieux. S'il me plaît, je puis encore remplir l'office de greffier. C'est ainsi que je cherche à charmer les heures de ma solitude ..

En tête d'un substantiel article sur la cloche de Cussac écrit le 24 août 1869 comme complément à une note de l'abbé Payrard, vient cette déclaration :

Les chercheurs et les curieux sont de singulières gens. Formant une classe à part, ils s'ennuyent fort avec tous ceux qui ne partagent pas leurs goûts, et ils sont à leur tour, il faut en convenir, ennuyeux pour tous ceux qui ne sont pas de leur confrérie. Vivant par cela même entre eux, loin des agitations publiques, leur existence se passe à la recherche d'une date, d'un nom, d'un livre rare, d'un papier séculaire. Ils sont heureux d'une trouvaille nouvelle, et, quinze jours durant, rien ne

Digitized by Google

peut surpasser l'innocent plaisir qu'ils se donnent de se vanter de leur conquête Surmontant parfois une timidité bien naturelle, les plus audacieux affrontent la publicité du journal politique de la localité ; et alors qu'en première page les problèmes sociaux les plus redoutables s'agitent, que les questions gouvernementales les plus brûlantes se discutent, que les passions se montrent, ils confient à la place la plus discrète et la plus effacée leurs modestes écrits.

Et il ajoutait, faisant allusion à sa participation aux controverses du forum, ainsi qu'à l'aimable accueil de Marchessou :

Pour être moins désintéressé des luttes de nos jours que cet estimable curieux [l'abbé Payrard], je veux suivre son exemple ; il est bon, je crois. Et d'ailleurs le maître de céans, l'éditeur habile, éclairé et artiste des *Fleurs du Velay* et des *Chroniques* de notre vieux Médicis, a montré en maintes circonstances que si des labeurs productifs et incessants l'empêchaient pour le moment de faire partie de la confrérie des curieux, il n'en était pas moins leur ami, en attendant l'heure où il pourrait devenir tout à fait l'un des nôtres...

Les chroniques du *Passant* et du *Sphinx* allaient, quelques années après, justifier cette flatteuse opinion, expression d'une amitié dont nous avons été personnellement appelé par succession à recueillir les généreux et durables bienfaits.

Le 25 janvier 1873, rendant compte de la *Baronnie de Roche-en-Régnier*, de Truchard du Molin, Paul Le Blanc caractérisait parfaitement les difficultés de la propagande scientifique en province.

Bien des gens qui resteraient froids et indifférents en présence d'un vaste horizon, d'un site pittoresque, ne laissent pas de ressentir une certaine émotion à la vue des vieux débris féodaux dont sont couronnées nos montagnes.

Cette émotion n'est pas la même pour tous. Suivant la pente naturelle de l'esprit ou les préjugés de l'éducation, elle procède de sentiments bien divers. Les uns évoquant les brillantes traditions du moyen-âge voient avec regret l'effondrement graduel et inéluctable de ces ruines. Ne sont-elles pas les témoins vivants, quoique muets, d'un état qu'il est de bon ton de vanter ? Certes, ils n'en voudraient plus. Ils savent que, même dans ce siècle de nivellement, ils sont plus heureux que leurs pères, et ils ne voudraient pas, même au prix de la puissance, habiter comme eux les salles tristes et obscures, s'asseoir sur les escabeaux de bois de ces antiques manoirs. La fantaisie des autres leur montre, sor-

Digitized by Google

tant de ces enceintes disjointes, les fantômes de tous ces rudes batailleurs qui, jadis, y habitèrent, venant, la lance au poing, rétablir tous les privilèges de l'ancien régime avec leur cortège de cens, de corvées, etc. Ils savent, eux aussi, à n'en pas douter, que ce passé ne doit ni ne peut plus être, mais ils sont bien aises de paraître en craindre le retour, ne serait-ce que pour narguer, dans certaines circonstances, les premiers.

L'étude approfondie de l'histoire de tous ces châteaux ferait certainement évanouir pour jamais ces regrets superflus et ces chimériques craintes. Mais, pour aborder cette étude, il faut des loisirs et des aptitudes diverses qui ne sont pas du domaine de tout le monde. Des écrivains sérieux, adonnés de longue main aux travaux les plus difficiles et les plus complexes, se donnent parfois la mission de l'entreprendre pour les simples curieux et les galantes personnes se souciant encore des choses de l'esprit. Mais quel courage, ou plutôt quelle véritable vocation pour aller exhumer tous les éléments de cette histoire dans notre siècle affairé où la plupart des gens ne recherchent, en fait d'étude ou d'instruction, que le dernier cours de la Bourse, que le dernier numéro du journal où deux compatriotes, souvent également estimables, s'injurient. Ces éléments reposent dans des parchemins poudreux, dans des actes illisibles dans des livres qu'il faut aller chercher au loin et à des prix de plus en plus ruineux. Tous ces titres, tous ces livres, il faut les lire, et quelle lecture, grands dieux! Ce n'est rien pourtant encore; il faut maintenant classer, coordonner quelques milliers de notes, leur donner du corps, les animer de tout le charme du langage qui seul, dorénavant, leur servira comme de passeport pour leur entrée auprès du monde des lecteurs. Ce monde, hélas! il sera bien petit : une poignée de chercheurs, de curieux, d'amis. On ne doit point se faire d'illusions là-dessus. Et encore, dans ces trois catégories de lecteurs, combien seront-ils d'attentifs, d'indulgents? Qu'importe! le nombre en sera toujours assez grand pour payer, par quelques sympathiques et sincères paroles, l'ingrat labeur par lequel il a fallu passer avant de confier à l'imprimeur ces pages maintenant brillamment colorées, pour les matériaux desquelles vingt années de recherches n'ont pas été de trop.

Joignant l'exemple au précepte, Paul Le Blanc donnait des « papiers » à *La Haute-Loire*, au *Moniteur* de Brioude (1878), et simultanément aux *Annales* de la Société académique du Puy le Journal de Baudoin sur les Grands Jours de Languedoc (1666-1667) dont une partie furent tenus au Puy, à l'*Annuaire* de la

Digitized by Google

Haute-Loire diverses études d'intérêt local, entre autres sur les vignes du Puy ; aux *Tablettes*, des notes sur la fonderie des canons, sur les chantres et chanteurs, et le texte abondamment commenté de la *Belle Journée* ou Relation fidèle de la fête donnée à La Fayette à Langeac le 13 août 1786, par J. B. Belmont, avocat en Parlement, lieutenant civil criminel et de police de la prévôté royale de Saint-Ilpize...

Le *Journal de Baudoin*, pour lequel l'éditeur s'était livré à de longues mais fructueuses recherches soit à la Bibliothèque Mazarine où est conservé le manuscrit, soit dans les archives du Parlement à Toulouse, fut particulièrement remarqué.

M. Le Blanc, écrivait A. de Boislisle, très bien informé, très consciencieux, a mis à profit pour ses notes les documents locaux, et même les originaux des arrêts de la commission qui font partie des Archives du Parlement de Toulouse. On ne peut faire la moindre comparaison entre l'œuvre de Fléchier et celle de Jean Baudoin, cependant c'est un compte-rendu très fidèle dans son aridité des actes de justice dont Le Puy d'abord, puis Nîmes, furent témoins d'octobre 1666 à février 1667 (1).

Sans négliger ses sympathies pour l'agriculture locale qui lui faisaient imprimer dans le *Bulletin* de la Société de viticulture de Brioude, en collaboration avec A. Souligoux, les *Cépages de Brioude en 1783*, mémoire de Gueyffier-Talairat, subdélégué de l'Intendant d'Auvergne, il publiait encore dans le *Bulletin du Bouquiniste*, le *Parallèle des ouvrages de poterie d'Auvergne anciens et modernes*, par du Fraisse de Vernines.

Chaque année voyait alors s'échapper de sa plume quelque copie de pièce rare, quelque document important ou quelque notice précieuse. En 1875, ce sont des *Souvenirs* sur La Vaudieu ; en 1877, les *Inondations de l'Allier* dans l'arrondissement de Brioude et en 1878, les statuts des chaudronniers du Puy ; en 1879, le *Cahier de doléances, instructions et pouvoirs généraux donnés aux députés de Brioude en 1789*.

Aussi bien, Paul Le Blanc, membre non résidant de la Société académique du Puy depuis 1856, membre fondateur de la Société

(1) *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1886. Livr. 1-2.

Digitized by Google

agricole et scientifique de la Haute-Loire et conservateur des galeries d'iconographie locale du Musée Crozatier (1878) (1), jouissait-il déjà d'une renommée scientifique qui avait dépassé les frontières du département. L'Académie de Clermont s'était empressée de lui offrir le titre de correspondant et il marquait son admission en rééditant dans les *Mémoires* les *Travaux Surmontez* par G. de Roux. Dans la *Revue d'Auvergne*, organe de la Société d'Emulation d'Auvergne, dont il faisait partie depuis sa fondation (1884), on rencontrait aussi sa signature au bas de contes et devinettes recueillis à travers le Brivadois.

Cette littérature populaire avait frappé depuis longtemps l'érudit, et c'est avec joie qu'il en donnait des pages caractéristiques aux lecteurs de *Mélusine*, de l'*Almanach des Traditions populaires* et du *Blason populaire de la France* de ses amis Gaidoz et Sébillot.

A ce sujet, il écrivait modestement en 1883 :

> Tout le mérite, si mérite il y a, revient à Louise Lauby, de Fiossac. Un soir d'hiver, il y a près de 35 ans, au moment où l'on se préparait à casser les noix chez mon père, à Frugières le Pin, tout en petassant et bourrassant les vieux sacs destinés à contenir les noix epluchées pour la fabrication de l'huile, la modeste villageoise m'apprit ces devis et bien d'autres choses qui seraient sans doute dignes de mémoire.

En même temps, P. Le Blanc suivait de près les travaux des savants avec lesquels il était en rapports et il ne manquait aucune occasion de resserrer des liens qui lui étaient chers. C'est ainsi par exemple qu'il se faisait un devoir d'assister aux Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, rendez-vous annuel de l'élite intellectuelle de Paris et de la province.

Parlant de ces manifestations dans son numéro du 29 mars 1883, le rédacteur en chef de *La Haute-Loire* ajoutait ce bref commentaire aux renseignements donnés :

> Nous connaissons peu nos compatriotes hors de chez eux et nous ne savons pas leur rendre chez nous l'hommage qu'ils méritent.
>
> Aussi en comptons-nous de fort distingués qui ne passent guère prophètes qu'en franchissant les limites du département.

(1) P. Le Blanc s'est souvenu de ce titre quand il a fait don (23 août et 11 septembre 1911) d'un lot important de monnaies, jetons, reproductions de sceaux destinés aux collections de Numismatique de cet établissement.

Digitized by Google

De ceux-là est M. Paul Le Blanc qui est bien la figure de fureteur la plus originale qu'on connaisse dans ce monde spécial, mais moins rébarbatif qu'on ne le croit, dont le quartier général s'étend des Archives nationales au Collège de France, en prenant par la rue Richelieu et la Bibliothèque.

C'est le plus long, mais il y a aussi de si agréables flâneries le long des quais, aux boîtes des bouquinistes ou dans les boutiques de libraires, à commencer par celle de notre ami Champion où se coudoient Léopold Delisle et Siméon Luce, Meyer et Longnon et quelquefois aussi Chassaing, Paul Le Blanc, Henri Mosnier et quelques autres.

M. Paul Le Blanc sait tout et autres choses encore ; il connaît son Velay et son Auvergne jusque dans le petit fait de chronique : c'est Dangeau mais c'est surtout Bachaumont, il est même, avec ses grands cheveux jetés et sa tête au vent, le nez toujours sur une piste, la chronique locale faite homme, variée et vive, avec un bon goût de terroir.

Il a des trésors dans ses souvenirs ou dans ses tablettes, mais il traite notre histoire en artiste ; il l'aime jalousement et la renferme à double tour de clef.

Pas tant que cela, et la preuve était donnée par l'érudit lui-même qui publiait en 1885 une de ses plus riches contributions à l'histoire locale : les *Variétés historiques et biographiques.*

Ce recueil est connu de tous les curieux vellaves. Souvent ouvert, consulté et reconsulté, il offre toujours au lecteur quelque détail omis et qu'on ne trouve que là. Au surplus, il est un modèle de documentation attrayante. Les renseignements sont précis, mais ils sont présentés aimablement sans pédantisme et ce n'est pas en le parcourant que l'on a envie de répéter la parole de cette femme d'esprit, ennuyée des renvois multipliés au bas des pages et leur reprochant de ressembler à des fâcheux qui, au milieu de la lecture, tireraient le lecteur par la manche.

Sur le livre, nous avons du reste l'avis d'un maître en la matière : Tamizey de Larroque, qui le présentait ainsi dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (29 juin 1885) :

M. Paul Le Blanc a réuni sous le titre de *Variétés* (Le Puy, Marchessou, 1885, brochure grand in-8° de 104 p.) quelques notes qui avaient déjà paru dans le journal *La Haute-Loire*, ou dans l'*Annuaire* du département, mais qui ont été revues et augmentées ; il y a joint des notes toutes nouvelles, espérant que les documents inédits, dont presque toutes ces notes sont enrichies, lui vaudront l'indulgence du lecteur. Le

Digitized by Google

recueil a bien d'autres qualités encore qui le recommandent à l'attention des curieux. Voici les notices que l'on y trouve : *Robert Michel, sculpteur (1720-1786)* (p. 1-10); *La papeterie de Prades* (p. 11-16); *Alexandre Marie Bienvenu, chanoine et sescal du chapitre cathédral de N.-D. du Puy* (p. 17-21); *Le château du Thiolent et ses possesseurs* (p. 22-26); *Timothée de Chillac et Gabriel Ranquet, poètes vellaviens* (p. 27-31); *Voyage de Jean-Marie Roland au Puy en 1778* (p. 32-41); *Michel Boyer, peintre né en Velay* (p. 42-46); *Le maréchal de camp de Lormet* (p. 47-49); *Les statuts de la communauté des chaudronniers du Puy, 1623* (p. 50-56); *Jean Chassanion* (p. 57-62); *Les pierres précieuses du Riou Pezouliou* (p. 63-69); *Les origines de la Chartreuse de Villeneuve près Le Puy, (1626-1628)* (p. 70-84); *Le cardinal de Polignac, poète français* (p. 85-90); *Jean Viallenc sculpteur* (p. 91-92). La dernière pièce est une reproduction (p. 93-104) de la rarissime plaquette, qui manque à la Bibliothèque nationale, intitulée : *Le vray discours du Siège, prinse et totale ruyne de la ville de Sainct-Agreve, pays de Languedoc, par le sieur de Tournon, gouverneur de Viverois, et le sieur de Sainct Vidal, avec le nombre des morts et blessez durant le siège. Fait et escrit par M. du Figon, secretaire de la Royne.* A Paris, chez Jean de Lastre. Jouxte la copie imprimée à Lyon, par Jean d'Ogerolles, 1580. Parmi les choses nouvelles d'un recueil si riche et si varié mentionnons l'acte de baptême du sculpteur Robert Michel, né le 8 novembre 1721, fils d'un obscur maître-vitrier de la ville du Puy (p. 2); un document du 18 décembre 1657, relatif à la papeterie de Prades (p. 15-16); l'acte de baptême de Lanthenas, ami de Roland, né au Puy le 18 avril 1754 et non, comme on le voit dans certains dictionnaires biographiques, le 18 *février 1734* (p. 32); une lettre de Jean Chassanion, l'auteur de l'*Histoire des Albigeois*, écrite de Montpellier, le 29 janvier 1563, provenant de la Bibliothèque de Genève (p. 58); six lettres de D. Bruno d'Affringues, général de l'ordre des Chartreux, à l'évêque du Puy Just de Serres, 1626-1628, tirées de la Bibliothèque de Grenoble, et qui ont fourni à l'éditeur l'occasion de compléter une notice du tome II (col. 752) du *Gallia Christiana* (p. 57-79); l'acte de baptême du cardinal de Polignac, né le 11 octobre 1661 (p. 85); deux documents relatifs au sculpteur Jean Viallenc (p. 91-95). La précieuse brochure de M. Paul Le Blanc est ornée d'une photogravure du portrait que l'on conserve à Madrid de Robert Michel, qui mourut en cette ville (31 janvier 1786) directeur général de l'Académie royale de Saint-Ferdinand.

On retrouve dans cet ouvrage de M. Paul Le Blanc l'abondance de l'inédit, la sûreté des informations, l'érudition incomparable qui distinguent les œuvres de notre éminent confrère, lit-on dans le *Bulletin*

Digitized by Google

de l'Académie de Clermont(1). Ce sont les oubliés que ce chercheur infatigable, amoureux de vérité, passionné de justice, a voulu faire revivre dans la mémoire de leurs compatriotes. Nulle tâche ne convenait mieux à M. Paul Le Blanc. Personne ne pouvait avec plus de science, avec un esprit plus impartial, remplir le rôle de grand justicier à l'égard d'artistes et de littérateurs inconnus aujourd'hui, dignes cependant de notre attention et de notre souvenir.

De si hautes approbations ne pouvaient qu'engager Paul Le Blanc à continuer ses divulgations documentaires. Dans ce but, il collabora à la *Revue retrospective*, de M. Paul Cottin, puis à la *Nouvelle Revue retrospective* où l'avisé directeur sut grouper une pléiade de savants et imprimer ainsi cinquante volumes de textes inédits et curieux, et il put y faire paraître à partir de 1887 des pièces capitales telles que les souvenirs du comte d'Espinchal et ceux d'Anastasie de la Fayette, ainsi que la correspondance du minéralogiste Monnet.

Ces travaux étaient préparés durant les veillées d'hiver, excellentes pour ces entreprises de longue haleine.

En compagnie de son neveu, Henry Mosnier, alors conseiller de préfecture au Puy, et d'Antoine Vernière, qui résidait à Brioude, notre compatriote employait les chaudes journées d'été aux promenades scientifiques dans la région. Au cours de l'une d'elles et non loin de Frugières-le-Pin, où il avait une belle propriété de famille, ne découvrit-on pas en 1892 (2) les ossements de l'éléphant de Sénèze, depuis identifié par Marcellin Boule ?

Ces excursions étaient la distraction préférée de Paul Le Blanc.

Nous avons sous les yeux la relation autographiée et illustrée de l'une d'elles par le chanoine Eugène Muller, hôte du baron de Croze, et nous en détachons le passage suivant qui a trait à une visite de l'église de la Brousse accomplie en 1888 :

C'était un lundi, un vrai et honnête lundi d'archéologues. MM. Paul Le Blanc, A. Vernière, Fournier-Latouraille et Touchebeuf nous attendaient avec une très aimable impatience. Après avoir traversé l'Allier et dépassé La Mothe par la route de Champagnac, nous laissons notre voiture et escaladons, à travers des mousses et des pins qui exhalent

(1) 1885, p. 167.

(2) *Mémoires* de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, VII, 248.

Digitized by Google

une odeur vivifiante de résine, des mamelons de granit, de basalte et de gneiss micacé..

M. Paul Le Blanc étudie la flore délicate et les cryptogames qui poussent à l'abri de ces futaies inviolées; M. Vernière détache des échantillons les meilleurs de ces roches qui attestent par leur composition tourmentée la violence des feux souterrains. Au travers de ces observations scientifiques tous jettent à foison devis joyeux et légendes: le « malin » qui, caché dans la laine de la brebis volée, se fait lourd sur les épaules du voleur et menace de l'étrangler... Mais voici à une altitude de 750 m. les restes de Sainte-Foi de la Brousse...

Cela donne le ton de ces randonnées estivales. Le bonheur de P. Le Blanc était d'ailleurs complet quand, reprenant et étendant les traditions épulaires de la société épicurienne du baron de Talairat, ressuscitée par la suite sous le vocable d'Académie de Saint-Julien, il pouvait réunir à sa table non seulement ses amis et collègues de Brioude : Fournier-Latouraille, Vernière, Ollier (neveu du cardinal Bourret), Touchebeuf, Rénier, Souligoux, Maurice Chanson, de Croze, de Rochemonteix, mais aussi des personnalités du Puy telles que C. de la Fayette et Lascombe et des « étrangers » de marque, tels que Gaidoz, le P. Ingold, l'abbé Boulay, l'abbé Poulbrière, René Fage, Michel Levy, Gaudry, Gustave Saige, le comte de Dienne, etc., etc.

L'un des commensaux, le Dr Francus (Mazon), a fixé le souvenir de ces « séances » où l'on s'entretenait allègrement *de omni re scibili et aliquibusdam*, tandis qu'à l' « ordre du jour » figuraient les saumons de la Bajasse, les côtelettes de mouton du Chalier-gues à la jardinière, le jambon d'York à la Calemard, les cardons de Frugières, le dindon de Bournoncle, les cœurs de salade de l'enclos, le flan à la Jeanneton, copieusement arrosé d'un Mazerat de derrière les fagots.

Il existe à Brioude une petite Académie locale, sans caractère officiel, appelée l'Académie de Saint-Julien, dont l'initiateur est notre savant confrère, M. Paul Le Blanc. Parmi les autres personnages de mérite qui la composent, il suffira de citer : MM. Antoine Vernière, historien et géologue; Fournier-Latouraille, héraldiste de premier ordre; l'abbé Souligoux, paléographe distingué.

C'est l'idéal des sociétés littéraires.

Tous les membres sont égaux et bons amis. Ils ne connaissent point ces rivalités qui ailleurs troublent les cervelles. Point de président ni

Digitized by Google

de secrétaire : les statuts eux-mêmes sont encore à formuler. Ses membres se réunissent où et quand il leur plaît : l'été, le plus souvent au milieu des champs, à l'ombre d'un vieil arbre ; l'hiver, on discute autour d'une table chargée de mets traditionnels en buvant du Mazerat, petit vin honnête et sensé. Si Jérôme Paturot était encore de ce monde, c'est auprès des lettrés de Brioude qu'il irait chercher la meilleure des républiques (1).

Ces réunions délicieuses d'amis vrais, d'hommes de « bonne foy » et de bonne compagnie, de maîtres en gais propos, avaient leur répercussion jusque dans les provinces voisines. Une fois même, en 1892, une invitation arriva de Gontaud en Gascogne : elle émanait de Tamizey de Larroque.

Il faut absolument que ce charmant programme se réalise, avait écrit l'éminent correspondant de l'Institut au comte de Dienne. Il faut que l'Auvergne, représentée par ses plus distingués et plus aimables enfants, fasse une invasion en Gascogne ; il faut que nos amis, qui sont par cela même les miens, et qui sont habitués aux escalades, grimpent d'abord à Cazideroque et ensuite ici. Mon pavillon [le pavillon Peiresc] est bien petit, mais ses murailles se dilateront au besoin et son enceinte s'élargira pour recevoir tous ces hommes d'élite au triple point de vue du cœur, de l'esprit et.. de l'appétit. Nous formerons un magnifique groupe d'honnêtes gens qui seront d'autant plus gais causeurs et plus solides convives qu'ils seront plus honnêtes. Vous n'avez pas oublié mon cri d'admiration, jeté au milieu de nos prouesses gastronomiques. Je le répèterai avec plus d'énergie encore quand vous serez tous là. C'est donc bien convenu. Vous accourrez à mon vibrant appel : A moi, Auvergne ! Nous ferons de la bibliophilie avant et après le repas. Nous boirons à la santé de tous les bibliophiles passés et surtout présents. Comme la place manquerait au castel de Bistauzac pour coucher tout le monde, nous ferons des lits — bien simplifiés — dans mon cabinet de travail pour MM. Lascombe, Le Blanc et Vernière Ils dormiront paisiblement entourés de mes livres et sous le regard bienveillant de Peiresc, patron des bibliophiles.

Nous ignorons si le voyage ainsi projeté eut lieu, mais nous savons quelle sympathie unissait Tamizey de Larroque et Paul

(1) *Voyage fantaisiste et sérieux à travers l'Ardèche et la Haute-Loire.* Le Puy, 1895, t. II, p. 195-196.

Digitized by Google

Le Blanc, sympathie qui se traduisait par un commerce assidu de lettres et par des envois fréquents de fiches et d'explications.

Lorsque l'érudit agenais voulut écrire son ouvrage sur les Livres de raison de sa province, Paul Le Blanc lui procura à propos des registres domestiques de l'Auvergne, du Velay, du Vivarais et du Forez, un supplément des plus copieux et c'est dans ce volume qu'il faut aller chercher des extraits inédits des diurnaux d'Antoine Bienvenu (1764), Cambefort (1514), Chouvel (1611), Demeure (1748), Dogerdias (1563), Dupoux (1658), Lazinier (xvii[e] s.), Le Blanc (1604), Martinon (1628), Marye (1618), Mosnier (1603), Nempde du Poyet (1666), Nozerines (1633) et Real (1612).

Cette collaboration au volume fut même l'objet d'une « suite » des plus amusantes.

En échange, Paul Le Blanc avait demandé à son ami un exemplaire de la plaquette rarissime : *Joseph Gonin et le vignoble de Saint-Joseph*. Il mit, sans le vouloir, Tamizey de Larroque dans le plus cruel embarras :

Ah ! cher Monsieur, lui écrivait-il le 12 février 1892, quel coup vous m'avez porté en me demandant celle de mes cent soixante publications — hélas ! oui, je dis cent soixante, et j'en frémis ! — celle donc de mes cent soixante publications que je peux le moins vous donner. J'admire la fatalité qui a voulu qu'un galant homme choisisse précisément sur une liste aussi considérable le numéro qu'il est le plus difficile de trouver. Laissez-moi vous dire que la toute petite notice sur Joseph Gonin n'a été tirée qu'à soixante exemplaires, que j'en ai distribué, du premier coup, une cinquantaine, que, cette distribution faite, Mlle Gonin, avec une insistance que justifiait sa piété filiale, n'a cessé de réclamer de moi quelque nouvel exemplaire pour les amis de son père. Me voilà démuni et d'autant plus contrarié que je n'ose vous donner le plus petit espoir...

L'année suivante, l'un des oiseaux rares rentrait cependant au Pavillon, et, le 23 juin 1893, Tamizey de Larroque annonçait ainsi cette heureuse nouvelle à son correspondant :

Cher Monsieur, je me réjouis de vous apprendre que j'ai pu enfin remettre la main sur un exemplaire de *Joseph Gonin*. Il vient de loin et porte, hélas ! les traces de ses aventures. Les voyages qui forment les hommes (hélas, pas tous !) gâtent singulièrement les brochures. Je

Digitized by Google

vous avais dit, je crois, que Mlle Gonin avait distribué en Bourgogne quelques exemplaires aux amis de mon héros. Elle m'a depuis annoncé la grave maladie d'un des favorisés et m'avait fait espérer qu'à la mort de ce compatriote de son père, *nous* hériterions. Depuis ce jour, je ne rencontrais jamais la sainte fille sans lui demander avec un intérêt trop marqué des nouvelles de son malade et elle souriait en me disant : *Patience* ! Mlle Gonin, sachant que l'exemplaire enfin reconquis sur la Bourgogne au profit de l'Auvergne était destiné au plus délicat des amateurs, était honteuse de me le présenter si froissé, si maculé. Je lui ai dit que vous seriez homme à rajeunir la pauvre plaquette et à en faire une plaquette toute neuve.

Et *Le Vignoble de Saint-Joseph* vint ainsi de Gascogne en Auvergne par la Bourgogne...

De telles manifestations d'attachement, que Tamizey de Larroque comparait aux « charmantes fleurs de bruyère qui égaient l'aridité des landes » (1), font comprendre l'état d'esprit de Paul Le Blanc lorsqu'il apprit, deux ans plus tard, l'incendie de la bibliothèque de son ami :

Je n'ai pas la force de vous entretenir de ce désastre irréparable, mandait-il à Edouard de Dienne. J'en ai le cœur si troublé que ce malheur est devenu pour moi une obsession dont je ne puis me délivrer. Perdre ses livres, ses notes, tout ce qui a été le but de la vie, mais c'est perdre la vie elle-même, car tous ces objets sont des jalons qui ont marqué notre existence. Quel déchirement, et je plains cet excellent homme plus que je ne puis vous le dire. Dieu nous garde d'un pareil coup !

D'autres épreuves attendaient Paul Le Blanc.

Successivement, il venait de publier la *Généalogie de la Maison d'Auzolles* (1889), les *Débuts de l'Imprimerie au Puy-en-Velay* (1894), sommaire d'un travail de plus grande importance sur cette industrie dont il avait les matériaux en portefeuille ; il avait envoyé au *Bulletin* d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers l'acte de consécration de Vion (Ardèche), et il avait participé très activement au Congrès archéo-

(1) Lettre citée, ainsi que les précédentes, par le comte de Dienne dans la *Bibliographie des hommages rendus à la mémoire de Ph. Tamizey de Larroque, précédée de notes intimes*, In-8°, Agen, 1901.

Digitized by Google

logique de Clermont (1895) en y entretenant ses collègues de la fabrication des cartes à jouer dans le Velay et de la verrerie dans la Haute-Loire; il suivait d'autre part avec soin les études parues çà et là sous le nom d'Henry Mosnier, et il était en droit d'être fier de productions qui semblaient devoir s'ajouter aux siennes et les continuer longtemps après lui, quand une brève maladie, survenue aux Estournelles, dans l'Isère, ravissait subitement, le 14 mars 1898, le juge au Tribunal civil de Clermont, l'ancien sous-directeur de l'Imprimerie nationale, à l'affection d'un oncle désolé et à l'estime de nombreux amis restés inconsolables de cette disparition inopinée.

Devant un tel malheur — qui était bien aussi une catastrophe, car il anéantissait plus que des espoirs —, Paul Le Blanc se raidit et chercha dans ses principes religieux et dans ses chers livres les seules consolations qu'il voulait désormais envisager. L'étude continua malgré tout à lui rester chère, et il ouvrit encore ses dossiers pour envoyer à la Société académique du Puy quelques pages sur l'Hôtel-de-Ville de la capitale du Velay (1901), et à la Société de la Haute-Auvergne, qui venait de se fonder à Aurillac, des notices sur l'Ermitage de Saint-Curiat (1900), sur une question de préséance (1901), puis sur le poète patois J. B. Veyre (1904). L'*Intermédiaire*, la *Nouvelle revue retrospective* reçurent également des questions et des documents, il fit réimprimer en le complétant son travail sur les *Inondations de l'Allier* (1902), il prépara pour la Société scientifique de la Haute-Loire sa monographie du Collège de Brioude et pour le Congrès de la Société française d'archéologie tenu au Puy en 1904 deux substantielles études sur *Les François, peintres du Puy* (1) et sur *Les Seurot et les Maré, fondeurs de cloches lorrains établis à Brioude*.

Au cours de ces assises solennelles de l'archéologie, divers orateurs, évoquant le Congrès de 1855 et ses rares survivants, rappelèrent la laborieuse carrière de l'érudit, du chercheur et du curieux brivadois déjà récompensée d'une médaille d'argent par la Société française d'archéologie en 1895, et la grande médaille de vermeil, offerte par M. Lair en souvenir du comte de Marsy, lui fut décernée, aux applaudissements unanimes.

(1) P. Le Blanc avait en manuscrit un *Répertoire des artistes et du personnel artiste du Velay et de l'élection de Brioude*, du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle.

Digitized by Google

C'est sur ces entrefaites, à la suite de l'impression de *Velay et Auvergne*, où il publia un curieux article sur les anciens costumes du Brivadois, et à l'occasion de nos fonctions à la Société scientifique de la Haute-Loire et au Congrès, que nous eûmes l'honneur d'entrer dans l'intimité du vénéré maître. De ce moment datent nos visites fréquentes à Brioude et c'est en proie à une vive émotion que nous nous rappelons l'accueil très bienveillant que nous reçûmes si souvent dans l'hospitalière résidence du boulevard Vercingétorix.

Nous arrivions tard dans les relations du vieillard, à une époque où la plupart de ses contemporains et de ses amis avaient déjà disparu. Truchard du Molin était mort le 25 octobre 1877; Camille Blanc, le 27 septembre 1880; Fournier-Latouraille, le 28 mars 1896; Tamizey de Larroque, le 26 mai 1898; l'abbé Souligoux, le 30 août 1899; Ch. Calemard de la Fayette et Touchebeuf, décédés tous deux le 5 avril 1901; Édouard Renier, le 19 mai 1902. De cette génération d'excellents camarades, de goûts analogues, voués au même dilettantisme, seuls restaient encore Henri Doniol, le 19 juin 1906; Antoine Vernière, qui allait s'éteindre le 25 décembre 1906; Mazon, le 29 février 1908; Ollier, décédé au Puy le 13 juillet 1909; Charles Coupe, en février 1910; Lascombe enfin, mort le 17 février 1915. Ce n'étaient plus ses émules qui entouraient Paul Le Blanc, c'étaient de faibles et déférents continuateurs.

Mais s'il ne s'agissait ni d'excursions ni de voyages (1), il y avait encore matière à causeries, à échanges de vues sur les sujets les plus divers, sur les questions d'hier, sur celles d'aujourd'hui. Que de problèmes nous avons ainsi abordés au cours de conversations à bâtons rompus, que de renseignements recueillis, que de lettres dont nous gardons les feuillets pieusement conservés!

Nous ne nous présentions jamais devant la porte du jardin, aux arbres magnifiques plantés en 1838, sans envier une demeure aussi paisible, abritée des bruits de la rue comme de l'encombrement des banales rencontres qui font perdre le temps et abrègent la vie.

(1) P. Le Blanc vint au Puy pour la dernière fois en 1905 et nous nous souvenons de la promenade la plus suggestive faite avec lui à travers les vieux quartiers de la haute ville où il fut d'ailleurs reconnu par une vieille dentellière qui lui « fit fête ».

Digitized by Google

Une pression sur la cloche mettait immédiatement en contact avec cette calme solitude ; on entendait le pas feutré de l'une des fidèles domestiques du maître de céans qui se hâtait, pendant que Brunotte et Bobette annonçaient le visiteur par des aboiements vigoureux, la porte s'ouvrait et donnait passage dans le jardin, toujours mangé de végétations folles parmi lesquelles dominaient, au printemps, les têtes diaprées des fleurs les plus variées. Joignant la fontaine au frais murmure qui s'épanchait dans un vaste bac de pierre à gauche de l'entrée, une majestueuse glycine, originaire de l'imprimerie Marchessou du Puy, faisait un dôme charmant de verdure et montrait l'allée à suivre pour rencontrer le bibliophile.

On accédait à son cabinet soit par le rez-de-chaussée de la maison, soit par un perron extérieur à rampe de fer décorée d'un anémomètre enguirlandé de jasmin d'Espagne, conduisant au premier étage. Le saint des saints, cette « librairie ». Du haut en bas, la salle était littéralement tapissée de livres et de cartons et même d'objets hétéroclites, tels que la gourde de Corse achetée en 1869 pour aider aux excursions... quand elle était pleine, un serre-tête auvergnat, un heurtoir de porte, etc., et volumes, revues et journaux avaient si bien envahi le logis que le parquet, la table et les sièges en étaient garnis et encombrés. Une glace était accrochée sur la cheminée, encore des cartes de visite, des cartes postales y étaient-elles piquées, au hasard du moment ; à peine si avaient pu se glisser parfois, sous cadre collectif, des photographies parmi lesquelles celle, dédicacée, de Léopold Delisle jeune ; une estampe recherchée : le portrait de l'abbé de Morgues de Saint-Germain, de Pitau ; un dessin colorié : le portrait de Julien...

Drapé dans une ample robe de chambre grise, une casquette mal assujettie sur la chevelure longue et abondante, le visage aux pommettes rouges encadré par une barbiche romantique, tel un doge de Venise (1), Paul Le Blanc souhaitait allègrement la bienvenue à l'arrivant, le faisait asseoir dans l'un des fauteuils recouverts de housses préalablement débarrassé de ses papiers et tiré près de la bergère où il s'enfonçait, non loin de la table à

(1) L'abbé Peyron, *Un nid de Cent sonnets*.

Digitized by Google

jeu qui lui servait de table à écrire, puis il l'invitait sans préambule à bavarder.

L'actualité locale l'intéressait toujours et, comme il pensait avec Stendhal que les petits faits peignent une époque, en le mettant au courant des nouvelles, il ne fallait pas omettre le détail pittoresque, celui qu'on ne lit pas dans les journaux et même qu'on n'écrit pas dans les lettres. La bibliographie du mois ou de l'année venait ensuite et mettait naturellement sur la voie des études en projet, des documents rencontrés, des recherches à entreprendre. Et c'est ici que la mémoire de l'érudit étonnait l'interlocuteur par son étendue et sa précision. L'écouter, c'était feuilleter un recueil de notes. Sur n'importe quel sujet se rattachant au pays : archéologie, histoire des institutions, corporations, personnages célèbres, généalogie et biographie, il citait les sources à consulter, les ouvrages à lire, les personnes à voir. On restait confondu d'admiration et de reconnaissance.

D'autant mieux qu'au cours de la conversation, l'érudit s'animait, dressait sa haute taille en se levant soudain, prenait un volume, choisissait un dossier, et l'ouvrant au bon endroit, priait d'examiner les textes d'un geste rapide de sa main aux doigts rendus plus effilés par des ongles de mandarin, et ne défendait pas, au contraire, d'en tirer profit.

La bibliothèque, au reste, n'était pas dans le seul cabinet ; elle était un peu partout dans la maison. Des livres et des cartons, il vous en montrait encore dans la chambre à coucher, surélevée de trois marches et où l'on montait en caressant une rampe massive en bois tourné. Cette pièce, où étaient fixés au mur, entre autres « souvenirs », le dessin des adieux de Borne et d'André, un cuivre double face représentant Notre-Dame du Puy et la mère Agnès, gravure d'Hierosme du Monteil, la médaille du Jubilé du Puy de 1785, un reliquaire de Saint-Julien en argent gravé, les décorations de Nempde du Poyet, ainsi que la grande estampe de Trouvain figurant l'évêque Armand de Béthune, — cette pièce avait, en face du lit, une armoire grillée où les raretés les plus insignes, comme le Bréviaire de Brioude de 1518, dont le Saint-Julien du frontispice devait servir d'ex-libris à son possesseur, reposaient à côté de manuscrits précieux, tels qu'une collection unique des Livres de raison des familles notables de la région, l'Obituaire

Digitized by Google

de Brioude, les Noels de Natalis Cordat, le Livre de comptes du Collège du Puy et celui de l'abbé Glaize...

Le salon, où l'on pénétrait ensuite, était anobli par de beaux meubles anciens, des gravures, surtout par un tableau (portrait de Dame) de Mignard et un pastel de La Tour, représentant Crébillon (1). Tout au fond, face à la cheminée, un placard abritait des dossiers de famille et encore des livres, toujours des livres.

Les volumes modernes, les œuvres de C. de la Fayette, de Vallès, de Giron, de Truchard du Molin, de Doniol, se trouvaient dans une chambre à laquelle on arrivait en passant par le palier de l'escalier intérieur, décoré d'un beau portrait de Jean de Soanen, évêque de Senez exilé à la Chaise-Dieu et d'un coffre Renaissance d'où débordaient brochures et journaux. Dans cette chambre, on apercevait des toiles du XVIII^e^ siècle, représentant des Torrilhon, de Craponne, ou des Nempde, de la Chaise-Dieu, ancêtres et parents de Paul Le Blanc (2), et de grands portefeuilles, rangés dans l'alcôve, contenaient l'histoire iconographique à peu près complète de la région.

Et après avoir traversé ces trois ou quatre salles, on n'avait pas encore tout vu, car des liasses de documents, des bouquins, il en existait d'autres dans les combles, remplissant coffres et armoires, garnissant les rayons sommaires dressés çà et là et jusque dans certain « dépôt » au-dessus du cuvage...

« L'étroitesse de ma maison ne m'a pas permis de trouver un local assez vaste pour y classer méthodiquement mes livres, nous déclarait-il un jour. J'en possède un très grand nombre qui ne forment pas à vrai dire une bibliothèque, mais tout ce que j'ai réuni doit être examiné avec soin, car presque chaque volume

(1) Ce pastel (175 m/m. × 135 m/m.) est aujourd'hui en la possession de M^me^ Lamy-Torrilhon. Il provenait de la succession du général Nempde du Poyet. On en connaît une esquisse qui est à Saint-Quentin. Cf. H. Lapauze, *Les pastels de Maurice Quentin de la Tour du Musée Lécuyer à Saint-Quentin.*

(2) Ces toiles ont aussi passé aux mains de M^me^ Lamy-Torrilhon. Elles représentent Alix Louise Torrilhon, fille de Jacques seigneur de Largnat, avocat en Parlement, (1704-1744) et de Marguerite du Besset, née à La Chaise-Dieu le 4 mars 1706, mariée le 14 janvier 1727 à Pierre Nempde, sieur du Poyet, avocat, subdélégué de l'Intendance d'Auvergne; leur belle-fille, Jeanne Delcher, femme de Pierre II Nempde du Poyet, receveur des droits du roi au bureau de Brioude; Pierre Michel Nempde du Poyet enfant, le futur général, et sa sœur Julienne, future épouse de Laurent Borne. (Cf. Ph. Tamizey de Larroque, *Deux Livres de raison de l'Agenais*, appendice, p. 182-184).

Digitized by Google

renferme des additions manuscrites ou imprimées qu'il convient de conserver ». En effet, et nous nous souvenons par exemple avoir rencontré, en feuilletant l'exemplaire de la Bibliographie de Michelet par Monod, en plus d'articles de journaux découpés et de notes, le prospectus rarissime du journal que publia le père de l'historien.

Ces détails utiles, ces adjonctions continuelles grossissaient également les dossiers établis durant plus d'un demi-siècle sur les localités d'Auvergne et du Velay, sur les communautés, associations, institutions, monuments de ces provinces, sur les familles et les individus, formant en somme des ouvrages tout prêts, qu'il reste juste à rédiger. Comme Paul Le Blanc n'était pas avare des trésors qui lui avaient cependant coûté des années de patientes investigations, qu'il les communiquait volontiers à qui avait des titres pour en solliciter le prêt ou des copies, il se trouve que son nom figure sur la plupart des publications entreprises depuis vingt-cinq ans et ayant trait par quelque côté au pays. Sans parler des organes des sociétés savantes de la région, telles que la *Revue d'Auvergne*, la *Revue de la Haute-Auvergne*, la *Revue du Vivarais*, ouvrez entre autres les *Mémoires secrets de Fournier l'Américain* (1890) imprimés par Aulard, vous constaterez à la première page une communication de Paul Le Blanc; il en va de même pour l'*Histoire de la participation de la France à l'Établissement des États-Unis*, d'Henri Doniol (1886-1892), qui lui a dédié en 1900 la réimpression de son étude sur la *Basse-Auvergne*, ou l'*Histoire d'Auvergne*, d'Audigier, éditée en 1894 par l'Académie des Sciences de Clermont.

Les *Preuves de la Maison de Polignac* renferment nombre de pièces provenant du cabinet de Paul Le Blanc ainsi que le *Spicilegium brivatense*, de Chassaing. Gaidoz et Sebillot, dans leur Bibliographie des Traditions et de la Littérature populaire d'Auvergne et du Velay lui doivent d'intéressantes indications, ainsi que Louis Pascal pour sa *Bibliographie* du Velay et de la Haute-Loire; Louis Audiat n'a pu écrire son Histoire du culte de saint Eutrope sans avoir recours à Paul Le Blanc qui lui envoya une pièce de 1664 prouvant l'existence de cette dévotion à Fontanes près Brioude; Marius Vachon n'aurait pu publier sa biographie du sculpteur Vaneau sans lui, ni le pré-

Digitized by Google

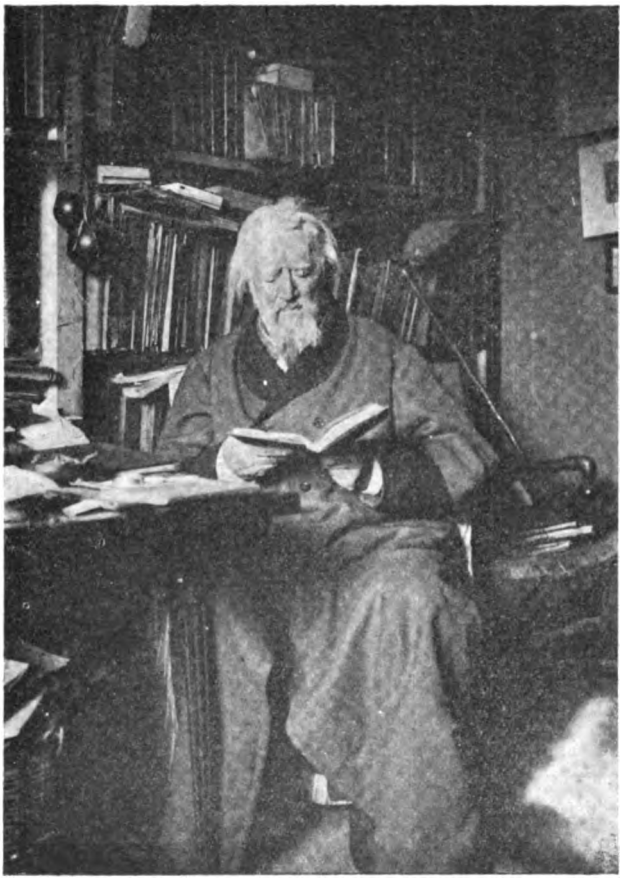

P. LE BLANC dans sa « Librairie »

Digitized by Google

Digitized by Google

sident Baudrier, sa *Bibliographie lyonnaise*, ni Vachez sa *Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez*, ni H. R. D'Allemagne son *Histoire des Cartes à jouer*, et quand André Hallays vient « flaner » en Velay (1902) il s'arrête instinctivement chez celui qui a, il l'avoue, « flané » lui aussi pendant toute sa vie, mais de si bonne manière... Les essais locaux d'histoire se ressentent tous des conseils et de l'influence de Paul Le Blanc; tous leurs auteurs ont passé par la fameuse « librairie », tous, Antoine Vernière, le chanoine Pontvianne, les abbés Arsac et Peyron, Jaloustre, de Ribier, Chanson, Casati, Ch. Jacotin, Dillaye, Georges Paul, Trévis, Olivier, Baubet, Lespinasse, Valentin Montalban, et combien d'autres que nous oublions!

Les dernières années d'avant guerre furent ainsi utilement employées par Paul Le Blanc. Il ne travaillait plus beaucoup par lui-même en raison de la faiblesse de sa vue et de son grand âge, — ce qui ne l'empêcha pas de collaborer encore au *Pays Cévenol*, à l'*Intermédiaire* et de nous remettre pour le *Bulletin* de la Société scientifique une note sur les gentilhommes verriers de l'élection de Brioude et des lettres inédites du sculpteur Pierre Julien, — mais il désirait guider les débutants, leur faciliter la tâche, mettre entre leurs jeunes mains le flambeau du coureur antique...

Volontiers il aurait pu dire avec le poète :

> Je suis plus que jamais, dans ma saison tardive,
> Amateur de jardins, si ce n'est jardinier,

et témoigner avec lui qu'il ne dédaignait pas de

> ....Contempler la vie, exempt enfin d'épreuve,
> Comme du haut des monts on voit les grands détours
> Et les plis tourmentés des routes et des fleuves.

Notre ami avait aussi conservé l'habitude de réunir souvent à sa table ceux dont la compagnie lui était agréable.

Dans la salle à manger du rez de chaussée, — où l'on se serait gardé d'entrer sans s'arrêter devant la gravure des Anes et surtout sans saluer un dernier vestige de l'ancienne église brivadoise

Digitized by Google

Saint-Genès (1), la statue en bois de saint Christophe, trônant au fond du vestibule près de la rampe d'escalier, non loin de la

(1) L'histoire de la statue, qui est maintenant au château de Cumignat, a été donnée en ces termes par A. de Rochemonteix (*La Haute-Auvergne*, I, 1899, p. 331-333) :

Par testament en date du 20 mai 1505, Guillaume de Rembert, fondait, dans l'église paroissiale de Brioude, une chapelle en l'honneur des saints Michel et Christophe et de sainte Magdeleine. Il dotait en même temps cette chapellenie, dénommée « de l'Enfant Jésus », de soixante livres tournois de revenu annuel payable par ses héritiers au curé de la paroisse. Une des clauses du testament portait : « Le chapelain sera tenu de dire, chaque dimanche de l'année, la première messe et d'aider le curé, chaque dimanche et fêtes solennelles, aux messes et vêpres chantées ». Les statues de saint Michel, saint Christophe et sainte Magdeleine devaient orner ladite chapelle.

Quelques mois plus tard, le 18 février 1506, sa veuve, Marguerite Coderche, augmentait cette fondation de 140 livres tournois de revenu annuel (Pièces et documents faisant partie de la collection Paul Le Blanc).

Lors de la suppression de la paroisse Saint-Genès et de son union à la paroisse Saint-Jean, au XVII[e] siècle, les statues de la chapelle de l'Enfant Jésus furent portées dans cette dernière église du consentement des héritiers des fondateurs, les du Crozet, seigneurs de Cumignat. Elles y restèrent jusqu'à la Révolution. L'église Saint-Jean fut alors détruite et les statues dispersées. Un paysan des environs les recueillit, les plaça dans la cour de son habitation où, vers le milieu de ce siècle, saint Christophe et sainte Magdeleine se trouvaient encore, les peintures primitives qui les décoraient fortement détériorées par l'humidité qui régnait dans la cour et par les intempéries des saisons.

Un érudit collectionneur de Brioude, notre confrère M. Paul Le Blanc, eut l'occasion d'acquérir saint Christophe et c'est dans son cabinet que se trouve actuellement cette statue portant la date de 1505.

Elle est en bois de noyer taillée dans un seul bloc. Le saint mesure un mètre, et la hauteur totale jusqu'au sommet de la tête du Christ-Enfant est de 1 m. 35.

Les mains appuyées sur un gros bâton noueux dont la hauteur dépasse sa tête, saint Christophe est représenté les pieds, les jambes et les cuisses nus, les braies relevées et maintenues à la ceinture sous un vêtement entr'ouvert sur la poitrine, en tout semblable à celui que portent encore de nos jours les paysans de la haute Limagne. La manche droite de ce vêtement est terminée par un large parement.

La pose du saint est naturelle : les traits du visage, calmes, respirent le contentement, la sérénité, la douce quiétude. Le type choisi par l'artiste est celui du rude vigneron Limagnier, l'homme à la barbe inculte, le corps ployant, plus encore sous le poids des ans ou du dur labeur, que sous le fardeau divin. Le Christ-Enfant, à cheval sur les épaules du saint, est représenté les cheveux mi-longs, ondulés, séparés au milieu du front, et retombant de chaque côté du visage, un peu bouffi, éclairé d'un regard souriant. Le corps est recouvert d'un vêtement long, serré à la taille par une ceinture, les deux manches terminées par de larges parements. Les deux mains relevées à hauteur de la poitrine, ouvertes, la paume tournée en dehors semblent bénir.

L'ensemble forme un tout homogène, d'une saveur particulière où manque, il est vrai, le fini du travail, mais qui dénote chez son auteur un grand esprit d'observation. Saint Christophe et le Christ-Enfant sont deux portraits, et comme tels, méritent d'attirer, de retenir notre attention.

Digitized by Google

somnolente horloge à gaîne, — d'illustres personnages, Claire de Pons, abbesse de Blesle, Joachim d'Estaing, évêque de Saint-Flour, voisinant avec d'amusantes images, des dessins et des estampes, une tête de bassinoire, un masque grimaçant entourant le buffet ancien et le poêle à bois en faïence, surveillaient en effigie le repas. Leur air digne n'en imposait d'ailleurs qu'à demi aux invités car on était autorisé à se départir du ton officiel.

Là survivaient les excellentes traditions de la cuisine locale, mises en honneur par l'Académie de Saint-Julien; demoiselles Jeannette et Jeanneton, les ministres empressés du Maître (1), y mettaient leur amour propre et l'on s'en rendait compte en attaquant les succulents rôtis issus à point de l'office, les civets fournis par les hôtes du jardin, les légumes et les fruits

Certes, à ne voir que l'ensemble de la physionomie du saint, ses traits frustes et grossiers, son regard étonné, sa bouche béate, on serait tenté d'appliquer au groupe l'inscription de la bannière de Noyon :

Qui te mane vident, nocturno tempore rident.

Mais l'archéologue doit voir de plus haut et trouver dans l'œuvre de l'auteur de saint Christophe des éléments d'étude, aussi bien pour les costumes que pour la physionomie du paysan de cette contrée de l'Auvergne à l'aurore du XVI^e^ siècle.

(1) Jeanne Michel dite Jeanneton est décédée le 10 décembre 1916; sa sœur Jeannette le 8 février 1920. Cette dernière avait hérité de la totalité des biens mobiliers et immobiliers de son maître, sauf la bibliothèque et les collections. A sa mort, ils ont passé à l'Hospice cantonal de Paulhaguet, conformément au vœu de Paul Le Blanc, en souvenir de ses attaches avec Frugières-le-Pin.

C'est probablement Jeanneton qu'a voulu dépeindre le poète Francois Fertiault dans le sonnet dédié à Paul Le Blanc et qui figure dans ses *Croquis d'après nature* (Paris, Lemerre, 1893, p. 191) :

Alerte, à son bonnet plissé
Elle porterait la cocarde;
Langue affilée et mot dressé,
La luronne est toujours en garde.

Elle vous prend son air pincé,
D'un œil oblique vous regarde....
Et crac! le trait vous est lancé
Trempé de sa voix nasillarde.

Aigre, elle ne sait oublier.
Sa réplique est un bouclier
Sur l'éternelle défensive.

Pour un rien, miette ou vermisseau,
Répondre, emporter le morceau.
C'est ce qu'elle appelle... être vive!

Digitized by Google

rapportés du potager de la montée Saint-Laurent, comme en buvant, dans des verres jadis fabriqués par les gentilshommes du Bois Noir, le clairet de Frugières ou de Mazerat pressé et tiré suivant les bonnes formules et, après le café, certains alcools de pays presque séculaires...

Des mets aussi choisis étaient de nature à rendre éloquents les anacréontiques commensaux. Aussi les déjeûners étaient-ils fertiles en propos curieux au cours desquels le feu roulant des anecdotes plaisantes et des lazzis spirituels mettaient leur note gaie et déridaient aisément les plus moroses. Le passé aidait à comprendre le présent, et l'étincelle du trait expliquait beaucoup d'attitudes et servait souvent à éclairer l'histoire...

A l'heure de la pipe, les féviers d'Amérique du jardin protégaient de leurs grandes branches la suite de ces graves propos suggérés par le dernier livre paru ou quelque chronique du *Journal des Débats*, et l'on ne quittait qu'à regret un amphitryon qui durait ainsi sans vieillir, conservant dans l'âge mûr ce qu'il y a de meilleur dans la jeunesse : la vivacité de l'esprit et la fraîcheur des sentiments.

Les événements d'août 1914 allaient hélas ! interrompre brutalement les voyages et les visites et les joyeux devis...

Paul Le Blanc, troublé dans sa retraite par les échos des jours tragiques que nous vivions, en fut profondément atteint et se sentit dès cette fin d'année moins vaillant. Sa correspondance, jusque là si alerte, si pleine de faits, devint rare et laconique. « Je ne suis plus capable même de dicter une lettre », nous écrivait-il en octobre 1914. Quelques mois après, il regrettait que fût passé le temps de « paperasser » et, constatant l'absence de tous ses jeunes amis qui le suppléaient dans les lectures quotidiennes, « vous devez penser, ajoutait-il, si la vie m'est devenue pénible... »

Le 10 juin 1916, un court billet nous était expédié aux Armées : notre cher doyen venait d'être frappé d'une attaque d'hémiplégie et le côté gauche restait à peu près totalement paralysé. Cette mauvaise nouvelle, jointe à nos infortunes personnelles et aux tristesses dont nous étions quotidiennement le témoin, n'était pas de nature à nous inspirer une grande confiance en l'avenir ; même à ces heures d'angoisse et de souffrance, c'est l'octogénaire qui rele-

Digitized by Google

vait notre courage chancelant par de bonnes lettres, dictées à Pierre Mamet ou à Mlle Marie Grenier, et si affectueuses dans leur expression que nous ne les relisons pas sans en être bouleversé : « J'ai encore le cœur assez chaud pour penser à mes amis, disait le vieillard, je fais des vœux pour la cessation de cette longue guerre et votre prompt retour dans nos quartiers ».

En avril 1917, notre passage par l'Auvergne, au début d'une permission, nous donna l'occasion de nous arrêter quelques heures à Brioude, et de retrouver après de si nombreuses semaines l'atmosphère calme de la « librairie » du boulevard Vercingétorix. Rien n'y était différent de ce que nous y avions vu depuis quinze ans et cette fois encore nous y fûmes reçu à bras ouverts.

Dans le grand fauteuil où il était assis à contre jour, parmi ses livres et ses dossiers, Paul Le Blanc semblait être resté le même qu'autrefois. Il avait conservé sa merveilleuse lucidité d'esprit et causait avec l'abondance ordinaire de sa mémoire prodigieuse, toujours riche de souvenirs sur les choses et sur les gens. Nous nous rappelons qu'il nous parla entre autres des Papeteries de Prades, du roi Jérôme, de Séverine, des impressions de Troyes et de l'édition de la Vie de Saint-Julien faite en cette ville; il se préoccupait aussi de toutes les questions du jour et il nous pria de lui envoyer le portrait du général Fayolle donné par l'*Illustration* pour le placer dans ses cartons avec ceux des autres grands capitaines nés en Velay.

Vraiment, il fallait être attentif pour s'apercevoir que l'état physique du savant ne correspondait plus à la vigueur de ses facultés intellectuelles, que la faiblesse avait gagné ce corps demeuré longtemps si solide, et l'on espérait qu'il allait tout à coup se lever de son siège, ainsi qu'auparavant, et vous guider parmi ses bibliothèques si captivantes et comme saturées de trouvailles de tout ordre.

Cependant approchait la fatale échéance. Autour de lui, l'ombre s'accusait peu à peu, et son corps fatigué aspirait au repos. Le 16 mai 1918, après quelques journées plus pénibles, il expirait doucement, tranquillement, avec la dignité simple qui avait caractérisé sa vie entière, l'âme soulevée par les sublimes espérances que lui apportaient sa foi très ferme et le sentiment d'avoir vécu une existence extrêmement remplie d'un

Digitized by Google

bout à l'autre. Il allait atteindre le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance (1).

S'il est vrai, selon Boutroux, que vivre, c'est changer et c'est persister, que c'est mourir aussi, car seule la mort rend possible l'éternel triomphe de la jeunesse, fleur de la vie, nous assurerons la fonction providentielle de la mort, c'est-à-dire l'alliance de la continuité au renouvellement en nous penchant respectueusement sur celui qui s'en est allé, en gardant son enseignement et ses exemples.

Avant tout, il fut épris de clarté, de netteté, d'intelligence, de justesse et de mesure, de bienveillance et de courtoisie. Il conciliait sans peine un attachement intime aux traditions qui sont la base de notre originalité et la recherche sincère et libérale du mieux en tout domaine. Par ailleurs, il avait l'aisance du philosophe, qui ne doit rien à personne, loge en sa maison, mange les fruits de son jardin, boit le vin de ses vignes et jouit honnêtement de la vie. C'était l'*aurea mediocritas* d'Horace, l'idéal du sage.

Sa curiosité sans cesse en éveil, ses recherches inlassables eurent pour raison l'amour du sol natal et pour but le respect de son passé et son acheminement vers le progrès dans le présent.

Ce qu'il a fait, pensé et senti de bon et de beau, reflet des feux allumés par sa jeunesse sur les premières cîmes de sa vie, nous avons le devoir de le conserver et de le cultiver nous-mêmes.

Nous qui vivons désormais avec le souvenir des Morts, avec les Morts autant et quelquefois plus qu'avec les vivants, nous savons, en effet, que si la Mort éteint le foyer, elle n'éteint pas les rayons qui prolongent encore une action utile, bienfaisante et féconde.

A cette condition, le nom de Paul Le Blanc, inscrit dans tant

(1) Paul Le Blanc repose au cimetière de Brioude dans la concession où l'ont précédé Laurent et Julie Borne.

Aux termes du testament de Paul Le Blanc, rédigé quelques jours avant sa mort, la bibliothèque : livres, notes, manuscrits, documents, estampes, tableaux, a passé en la possession de la ville de Clermont-Ferrand, sauf les doubles dont a hérité M. Antoine Jacotin et quelques toiles réservées à M^me^ Lamy-Torrilhon.

Le mobilier ancien et moderne de la maison fut vendu aux enchères publiques, sur place, les dimanches 4, 11 et 18 juillet 1920.

Nous assistions à l'une des vacations et nous nous souvenons de la sensation de déchirement occasionnée par cette dispersion de tant d'objets familiers dans la cohue de curieux et d'indifférents envahissant les pelouses du jardin dévasté, rom-

Digitized by Google

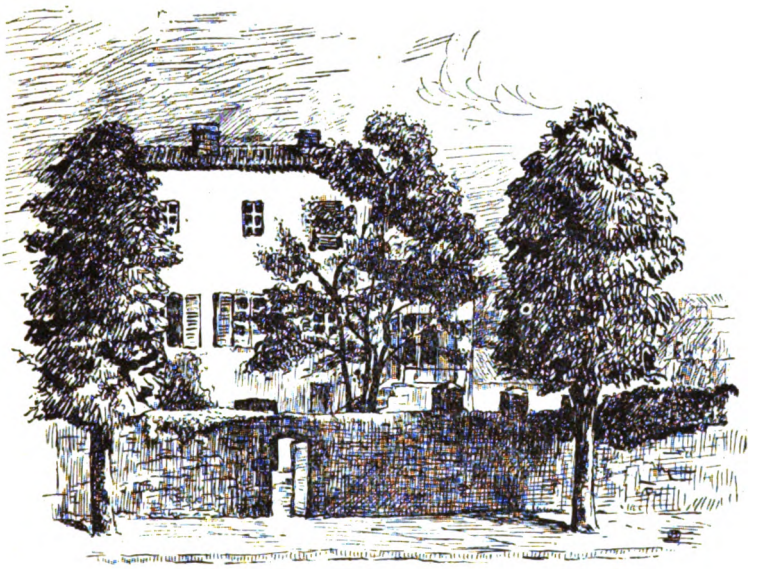

LA MAISON DE P. LE´ BLANC

Dessin de M. Burin des Roziers.

Digitized by Google

Digitized by Google

d'ouvrages durables et sur les gardes des livres d'une bibliothèque malheureusement divisée, restera vivant et perpétuera les traditions de bonne grâce, de bon goût et de bon sens par où

pant le calme traditionnel de cet intérieur par des éclats de voix et des plaisanteries... *Sunt lacrimae rerum.* Ce jour là, nous passâmes le seuil de la modeste et chère retraite pour la dernière fois; nous ne le franchirons plus.

Le rédacteur des Ephémerides de l'*Almanach* de Brioude s'est rencontré avec nous en cette pénible occurrence et il a traduit ainsi ses impressions:

18 juillet. *Epilogue.* — Je ne trouve pas d'autre mot pour dire quel caractère définitif et lamentable a revêtu la vente qui vient d'avoir lieu des objets mobiliers provenant de la succession Paul Le Blanc. La pauvre servante Jeannette, usufruitière de ces choses toutes pleines de souvenirs, est morte, c'est vrai...

Tous les amis de la maison, qui reste vide, semblent pourtant avoir des droits sur ce décor qu'ils avaient connu toujours tel, considéré comme immuable, et dont la destruction, devant eux, modifie le sens de la vie. Et cependant l'un emporte le portefeuille de maroquin rouge rayé d'or du général Nempde, l'autre tient les maquettes des orfèvres brivadois Nozerines. La colonne de marbre blanc, dont l'élégance classique supportait froidement la retombée du saule pleureur, roule déjà sur un chariot vers de plus hautes destinées : une fourmilière foisonne sur la pelouse, à la place qu'elle occupait.

Et tandis que certains acquièrent à prix d'or des gravures de la Calcographie, des armoires vulgaires sont disputées, des glaces et des draps de lit...

L'on se console en pensant que la recette ira aux pauvres des hospices de Paulhaguet, et l'on sait que la bibliothèque de Clermont a déjà reçu les collections les plus belles : les livres et les tableaux.

Mais la fidèle Bobette, au pied du mur crénelé qui ne défend plus rien de rare, tremble de l'échine et gémit, voyant de ses beaux yeux humides la grande bergère Directoire, sortie de sa housse, et qui va partir avec ses moelleux coussins où l'on dormait en rond de si bons sommes. (*Almanach de Brioude*, 1921, p. 243-44).

La maison avec le jardin et le clos de la rue Saint-Esprit furent mis en adjudication le 21 août 1921.

A ce sujet la note suivante a été insérée dans les Ephémerides de l'*Almanach* de Brioude de 1922 :

21 août. — Il y a un peu plus d'un an, le Gazetier notait sous le titre *Epilogue* la vente publique des objets mobiliers provenant de la succession Paul Le Blanc. Le tour de l'immeuble est venu aujourd'hui. Cette maison, dont se plaignait tant son vénérable propriétaire, la jugeant peu spacieuse et mal agencée, a surtout de la valeur par l'emplacement qu'elle occupe avec son enclos. Pour beaucoup d'entre nous elle a celle du souvenir et nous sommes heureux d'en donner un dessin dû à M. Burin-Desroziers. Là, successivement, et sans parler d'Henry Mosnier, neveu de M. Paul Le Blanc, disparu si prématurément, Tamizey de Larroque, Calemard de La Fayette, Truchard du Molin, Louis Audiat, Firmin Boissin, Alfred Baudrillart et son fils le recteur actuel de l'Institut Catholique de Paris, Marcellin Boule, Gaudry, le P. Sommervogel, Henri Gaidoz, de Dienne, Vaucanu, Antoine Jacotin, ainsi que d'autres que nous oublions, furent les hôtes du maître de céans. Ce soir, le nouveau propriétaire est M. le Dr Sabatier. (*Almanach de Brioude*, 1922, p. 199-200).

Des aménagements récents ont transformé le logis de notre cher doyen et les coins où il aimait méditer. Les vieilles pierres elles-mêmes meurent...

Digitized by Google

s'est signalé ce galant homme, ce fin lettré, ce rare exemplaire de l'esprit français.

Quant à ceux qui l'ont connu, ils garderont le souvenir profond de ce dernier représentant d'une génération qui aimait et s'ingéniait à goûter ce qu'il y a de meilleur ici-bas : le coin du feu, les beaux voyages, les beaux livres, les belles images, les belles histoires ; la conversation, libre et gaie, entre honnêtes gens ; le commerce journalier et qui ne trompe jamais des Muses divines ; les plaisirs du goût et des yeux ; les divertissements en bonne société ; les chants d'amour et les vieilles chansons aussi où l'on chante le foyer natal et la patrie !

Maintenant, pour les amis qu'il a laissés, Brioude manquera d'un de ses plus grands charmes, et ce sera en eux une tristesse infinie de savoir voué à d'autres destins l'ermitage discret du boulevard où, parmi les treilles et les fleurs, les estampes et les livres, un vieillard savait si bien les tenir sous le charme de la malice de son sourire et du regard clair et quelquefois rêveur de ses yeux contents.

(A suivre.)

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1922

PRÉSIDENCE DE M. EMMANUEL RIOUFOL.

Présents : MM. Bodoit, Brenas, Breschet, Breysse, Eynac, Eyraud, Feuillet, Gautheron, Girard, Grellet de la Deyte, Lauze, de Malaval, Margerit-Brémond, Ollagnol, G. Paul, J. de Vaux, Vessereau.

MM. Bayon de la Tour et Vidal-Galland se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Correspondance. — Bibliographie. — En ouvrant la séance, M. le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la Société Il adresse des félicitations à M. Vidal-Galland, président de la Section d'Agriculture, qui vient d'être nommé membre correspondant du Conseil supérieur de l'Agriculture.

Répondant à la demande de M. Pays, maire, la Société attribue une médaille d'argent et deux de bronze au concours agricole cantonal de Loudes. Elle se fera représenter à ce concours.

Un nombre considérable de publications sont parvenues au cours des vacances. Le secrétaire général signale plus spécialement celles qui ont trait à nos travaux.

M. Antoine Thomas a publié dans les *Annales du Midi* (janvier-avril 1922) une courte étude intitulée l'*Éducation de Charles de France, duc de Guienne*, dans laquelle, reprenant le travail de M. Henri Stein sur les précepteurs du frère de Louis XI, il montre que Guillaume Tardif, du Puy, a été considéré à tort comme ayant été l'un des maîtres du prince.

Cette erreur est due à une faute de lecture commise par le bibliographe Claudin dans la consultation du seul exemplaire connu de la *Grammatice Basis* à la Bibliothèque de Munich. Il reste que le professeur au Collège de Navarre ne connut pas la satisfaction de compter un prince du sang parmi ses disciples et que nous ne devons pas lui donner un titre auquel il n'a aucun droit.

Digitized by Google

Les derniers numéros reçus de la *Revue du Vivarais* (15 mai-15 juin, 15 juillet-15 août 1922) donnent la suite du travail de M. César Filhol sur les plaques de bride muletière dans les Cévennes et sur les bords du Rhône, où il est question de la plaque à l'effigie de Notre-Dame du Puy, déjà signalée par le Dr Paul Olivier et qui est la propriété de notre collègue, M. Hector Falcon : — la suite de l'inventaire des titres concernant l'abbaye de Mazan. Des actes du 20 août 1331, 11 juillet 1334, visent des conventions au sujet de Tence et Fay.

La Mairie du Puy a fait hommage à la Société, qui l'accepte avec reconnaissance pour sa bibliothèque, d'un exemplaire du livre de notre collègue, M. Jacques Langlade, professeur détaché à l'Université de Poznan (Pologne), sur *Le Puy et Le Velay*.

Champs d'expériences. — M. Breschet lit une note rendant compte de la visite des champs d'expériences soumis au contrôle de la Commission nommée à cet effet.

La Commission de la Société a observé que les surfaces soumises aux expériences n'ont pas toujours été bien délimitées par les cultivateurs et que les dosages ont été faits plus ou moins exactement. Ce défaut de précision rendra difficiles les conclusions. Des instructions ont été données à cet égard aux concurrents et, dans cet ordre d'idées, la visite sur place aura été d'une grande utilité.

Le professeur Souchon. — M. le professeur Souchon, membre de l'Institut, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Paris, est décédé le 30 juillet dernier. Le secrétaire rend hommage à la mémoire de notre éminent compatriote qui fut membre d'honneur de la Société.

Entré à l'Académie des Sciences morales en 1919, Auguste Souchon était en outre vice-président de la Société d'Économie politique de Paris, membre de l'Académie d'Agriculture, membre du Comité consultatif d'Alsace et de Lorraine. Il était chevalier de la Légion d'Honneur.

Malgré les soucis inhérents à ses hautes fonctions et son éloignement ordinaire de sa ville natale, le professeur gardait une affection particulière pour les choses et les gens de son pays. Il aimait à se pencher sur le visage historique de sa province, à en scruter les traits, à en déterminer les contours, à en pénétrer l'âme. Sa préface au dernier livre de MM. G. et P. Paul est édifiante à cet égard.

Et de savoir combien le défunt, ayant senti profondément sa terre, était apte à l'exprimer, cela rend plus vifs nos regrets de la disparition si prématurée d'un homme qui faisait honneur à sa race et, tel un d'Alègre, un Polignac, un La Fayette, un Fayolle, « servait » avec distinction, par les mêmes qualités, à la fois les nobles traditions de sa petite patrie et les intérêts primordiaux de la France dans le monde.

Les Conférences de l'hiver 1922-23. — Ces conférences auront lieu cet hiver dans la salle du Family-Cinéma, place du Breuil, dans les conditions ordinaires.

Des indications sont données par le secrétaire sur les lignes générales du programme envisagé. Il reçoit à nouveau mandat d'organiser cette nou-

Digitized by Google

velle série de causeries où viendront très probablement s'intercaler des « heures de musique » d'un attrait inédit.

Des cartes de famille et des cartes personnelles permanentes seront mises comme par le passé à la disposition du public. La carte valable pour une seule conférence sera vendue 5 francs.

Commission des Amis du Vieux Puy. — La constitution de la Commission des Amis du Vieux Puy est ainsi établie définitivement : MM. E. Gautheron, secrétaire; Breschet, Breysse, de Brive, Falcon, Feuillet, Jacotin, chanoine Mercier, Rioufol, Rouchon, Terrasse, de Vaux, Vissaguet, membres.

Plusieurs membres de la Commission présents à la séance protestent contre le changement de nom, opéré sans raison, de la rue des Cordeliers. Cette désignation avait été faite par le Conseil municipal le 17 juillet 1889 en souvenir du couvent fondé vers 1223 par Étienne de Chalencon et qui se trouvait sur l'emplacement de l'immeuble Raynaud-Dugone; elle était logique, légitime, et méritait d'être conservée.

Une note sera adressée au Conseil municipal à cet effet, le priant de reporter sur une des autres voies de la Ville actuellement sans nom (elles sont nombreuses) le bénéfice de sa délibération du 29 septembre dernier.

La Société et les questions commerciales. — M. Breysse demande quelques indications au sujet du rôle de la Société dans l'étude des questions commerciales. Ce rôle a été tracé à la Société par les circonstances depuis un siècle. Elle s'est intéressée à toutes les initiatives tendant à favoriser les entreprises de nos compatriotes et a créé à cet effet les premiers cours industriels et commerciaux du Puy, la Caisse d'Épargne, le Musée, les expositions locales des industries vellaves, etc., etc. Elle est disposée à continuer son patronage raisonné aux propositions et études qui lui auront été présentées et à en tirer le meilleur parti pour le progrès économique et social de la région.

Congrès de la natalité. — M le président Germain, qui a assisté, pendant les vacances, au Congrès de la natalité, donne quelques renseignements sur les importantes questions qui y sont venues en discussion, spécialement l'hygiène rurale, et les recommande à l'attention de ses collègues.

Candidatures. — Sont présentés : MM. Louis Vissaguet, avocat au Puy; Édouard Robert, ingénieur électricien à La Voûte; Robert, ingénieur agronome; Ménard, notaire à Saugues; Lioutaud, agriculteur à Pigeyre, commune de Bains; P. Marcon, rédacteur à la préfecture de la Haute-Loire; P. Roche, chirurgien-dentiste au Puy; Perraud, professeur au Lycée de garçons du Puy; Jacques Hedde, importateur; Grandordy, inspecteur des Eaux et Forêts. Scrutin à un mois.

M. Joseph Addison, professeur à l'École d'Architecture de Leeds (Angleterre), est élu, sur sa demande, membre correspondant étranger.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1922

PRÉSIDENCE DE M. EMMANUEL RIOUFOL.

Présents : MM. Bodoit, de Boudemange, Brenas, Breschet, Breysse, Cuoq, Eyraud, Feuillet, Fournier, Gautheron, Germain, Girard, chanoine Mercier, Ollier, Vidal-Galland.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Dans la correspondance figure un envoi de M. Louis Vissaguet relatif aux renseignements demandés par le ministre des Beaux-Arts sur les monuments ou parties de monuments du département susceptibles d'être classés. Les fiches rédigées par M. Vissaguet, revues par la commission désignée à cet effet et que convoquera M. le Président, seront adressées au Ministère très prochainement.

M. l'Archiviste de la Haute-Loire demande qu'une concession de nos Annales et Mémoires soit faite à son dépôt en vue de l'organisation de la Bibliothèque historique départementale. Accordé.

Bibliographie. — Le *Bulletin philologique et historique* du Comité des Travaux historiques et scientifiques (1920) publie une notice de M. Ulysse Rouchon sur les poids du Chapitre noble de Saint-Julien et de la comté de Brioude qui donne le texte du prix-fait de leur fabrication (7 juin 1663). Le même bulletin résume une communication faite au Congrès des Sociétés savantes par M. R. Jouanne, archiviste de l'Orne, relative à un long procès qui mit aux prises au XVII^e^ siècle le Chapitre de Notre-Dame du Puy et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de la même ville.

Un mémoire sur l'état des finances de France de 1523, par M. Roger Doucet mentionne l'imposition du diocèse du Puy évaluée à VIII m, XXXV l. t. et le taux de la pension payée à Jean de Rochebaron, seigneur de la Tour-Daniel, soit XII^c^ l. t.

Les Arts libéraux. — M. le chanoine Mercier expose qu'au cours de sa dernière visite au Puy, M. Pierre de Nolhac, de l'Académie française, a été frappé de l'état dans lequel se trouve la peinture de l'ancienne librairie capitulaire et des dangers que court actuellement sa conservation. Notre éminent compatriote et collègue s'est spontanément offert à saisir de la question le Service des Monuments historiques si la Société lui en exprimait le désir.

Sans mettre en doute les bonnes intentions des personnes chargées de la surveillance de nos richesses archéologiques et artistiques, la Société décide de répondre à l'offre aimable de M. de Nolhac en le priant d'intervenir afin que la peinture elle-même soit consolidée et que l'on recherche un moyen de protection meilleur que le système de volet dont la manutention brutale est de nature à ébranler les parties fragiles de la composition.

Digitized by Google

Les Conférences 1922-23. — Le secrétaire met ses collègues au courant des premiers résultats concernant la nouvelle série des conférences. Il donne lecture d'une note de M. le Dr Balme, président du Cercle choral mixte, concernant le programme des quatre causeries avec auditions qui seront données sous sa direction et qui étudieront le mouvement musical de 1788 à 1908.

Le Comité des conférences sera réuni sur convocation spéciale pour arrêter définitivement la liste des conférenciers et choisir les dates.

Élections. Candidatures. — Sont élus membres de la Société MM. L. Vissaguet, avocat au Puy ; Édouard Robert, ingénieur électricien à La Voûte ; Robert, ingénieur agronome ; Ménard, notaire à Saugues; Jacques Hedde, importateur au Puy ; Grandordy, inspecteur des Eaux et Forêts au Puy ; Lioutaud, agriculteur à Pigeyre ; P. Marcon, rédacteur à la Préfecture de la Haute-Loire ; P. Roche, chirurgien-dentiste au Puy ; Perraud, professeur au lycée de garçons du Puy.

MM. Laforêt, directeur des Services agricoles de la Haute-Loire, M. le Dr Bachelier, de Craponne, Badiou-Bauzac, ancien maire de Solignac, sont présentés en qualité de membres résidants.

Avant de lever la séance, M. le Président fait passer sous les yeux de nos collègues une carte photographique synthétisant les magnifiques résultats obtenus cette année dans la culture de la pomme de terre, par l'Institut agricole de Vals, dirigé par M. Ollagnol.

Le Secrétaire général,
Ulysse Rouchon.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1922.

Présidence de M. Emmanuel Riofol.

Présents : MM. Ch. Badiou, Bergeron, Bodoit, Brenas, Breschet, de Brive, Eynac, H. Eyraud, Falcon, Feuillet, Gautheron, Germain, Girard, Grellet de la Deyte, Lauze, Margerit-Brémond, de Malaval, de Miramon, Perraud, Vidal-Galland.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Dans la correspondance figurent entre autres :

1° Une lettre de notre collègue, M. Blazy, expert-géomètre à Chambarel, dont M. Breschet donne lecture et qui contient d'utiles observations sur le rôle du paysan au milieu des difficultés économiques actuelles ;

2° Une lettre de M. Roumat, propriétaire viticulteur à Berre, communiquée par M. Vidal-Galland, offrant un certain nombre de plants de vigne à la

Digitized by Google

Société pour ses essais d'acclimatation de ceps nouveaux dans le Velay. Des remerciements seront adressés à M. Roumat pour son généreux don.

Bibliographie. — Divers recueils de Mémoires et des revues sont parvenus au bureau dans le courant du mois; ils seront l'objet d'un dépouillement spécial à la séance de janvier.

M. Badiou-Bauzac a fait hommage d'une biographie de Marguerite Bauzac par M. J. Foulhit.

Avant de faire part de la communication de M. Charles Andrieux, le secrétaire présente, au nom de ses collègues, les félicitations de la Société au président qui vient de devenir arrière-grand-père et lui exprime les meilleurs vœux de tous.

La justice au XVII^e^ siècle en la Sénéchaussée du Puy. — M. le capitaine Andrieux nous envoie le texte original des « Articles, statutz et règlements pour les procureurs postulants au Sénéchal du Puy » rédigés en 1640.

Ce document, jusqu'ici inconnu, prévoit les conditions dans lesquelles la compagnie fera célébrer son office religieux annuel en l'église des PP. Carmes, le jour de Saint-Jean-Porte latine, règlemente l'élection du « Seneschal de la Basoche », celle des « bailes », ainsi que la participation aux élections consulaires, etc.

La pièce est intéressante et sera d'une utile consultation pour celui qui désirera étudier la vie corporative des prédécesseurs de nos modernes avoués et avocats.

Le centenaire de la construction du Tribunal de commerce du Puy. — Le tribunal de commerce du Puy fut fondé par décret du 28 décembre 1790, mais jusqu'en 1828, il n'eut pas de prétoire spécial. Au lendemain du percement de la rue Saint-Pierre, la municipalité songea à combler cette lacune en faisant construire un édifice destiné à donner asile à la magistrature consulaire et aux justices de paix des deux cantons. Le 3 avril 1822, la première pierre du bâtiment fut posée solennellement en présence de M. de Bastard, préfet de la Haute-Loire, par le baron Théodore de Veyrac, maire du Puy. Le secrétaire donne connaissance du compte-rendu de la cérémonie publié par le *Journal de la Haute-Loire* et ajoute que la construction dura six années et coûta 190,777 francs.

M. Bertrand de Doue était à ce moment président du Tribunal de commerce; il était aussi l'un des collaborateurs les plus actifs de la Société académique.

A ce sujet, quelques membres, rappelant les travaux de cet éminent serviteur de notre pays, marquent leur désir de voir enfin sa mémoire honorée par un hommage public de reconnaissance. Un échange de vues amène l'assemblée à décider en principe l'organisation en 1923 de fêtes célébrant le centenaire de la création de notre Société. Un congrès des Sociétés savantes de la région pourrait avoir lieu au Puy et à cette occasion, les plaques commémoratives déjà votées en l'honneur du maréchal Fayolle, du professeur Chantemesse, seraient inaugurées, sans préjudice d'autres manifestations de même ordre destinées à entretenir parmi les nouvelles générations le

Digitized by Google

souvenir de compatriotes qui ont fait bénéficier leur province natale de l'éclat d'une juste renommée.

Agriculture. — MM. Vidal-Galland et Breschet indiquent que le concours de tenue d'étables, organisé sous les auspices et avec les fonds de l'Office agricole départemental, a mis sur les rangs quatorze concurrents. Les visites nécessaires ont été faites et le classement est à la veille d'être opéré. Les résultats seront annoncés à la prochaine séance.

Conférences 1922-23. — Les conférences de l'hiver 1922-23 commenceront le vendredi 15 décembre. Elles auront lieu au Family Cinéma, place du Breuil.

Les cartes de sociétaire seront remises dans le courant de la semaine prochaine en même temps que sera présentée la quittance de cotisation.

Pour les personnes étrangères à la Société, des cartes de famille, personnelles pour la série ou pour une conférence seront à leur disposition dans les conditions précisées par les affiches.

Elections. — Candidatures. — MM. Laforêt, docteur Bachelier, Badiou-Bauzac, présentés à la dernière séance, sont élus.

MM. Fernand James, Albert Chaurant, Breyton, sont présentés en qualité de membres résidants. Scrutin à un mois.

La séance est levée à 3 h. 30.

Le secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1923.

PRÉSIDENCE DE M. EMMANUEL RIOUFOL.

Présents : MM. d'Arbaumont, Charles Badiou, chanoine Badiou, Bayon de la Tour, Bodoit, de Brive, Eynac, Eyraud, Falcon, Favier, Feuillet, Fournier, Germain, Girard, de Malaval, de Miramon, Dr Olivier, Georges Paul, Perraud, de Veyrac, Vidal-Galland.

M. Gautheron s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion.

En ouvrant la séance, M. le Président annonce le décès de notre collègue, M. Vessereau et celui de M. le chanoine Perre. Il adresse aux familles des défunts les condoléances et les regrets unanimes de la compagnie.

Bibliographie. — Les *Annales du Midi* (juillet-octobre 1922) donnent dans leur chronique un compte-rendu sommaire du 55e congrès des sociétés savantes de Paris et des départements qui s'est tenu à Marseille du 18 au 22 avril dernier. Nous notons que dans la section d'archéologie, M. L. Hermet a fait une communication intitulée : *Autour du Mont Milan, histoire et légende.*

Digitized by Google

Le Mont Milan fut un oppidum frontière entre les Vellaves et les Gabales; M. Hermet a indiqué le rôle qu'il joua dans la campagne de César contre les Arvernes.

Les *Annales* signalent la publication dans le Bulletin of the New-York public library par M. Daniel O. Haskell (Depuis juin 1921), sous le titre de Provencal literature and language, including the local history of southern France, un dépouillement des acquisitions de la Bibliothèque de New-York et surtout un répertoire méthodique de tous les articles de revues reçues et relatifs à la littérature provençale. Ces articles sont classés par ordre alphabétique de localités, pays ou départements. Les numéros d'août et novembre 1921 donnent une liste des textes provençaux par ordre chronologique de 977 à 1668; ceux de décembre 1921 à septembre 1922 vont des lettres A à M du répertoire alphabétique qui constituera un instrument de travail de premier ordre.

La chronique du mouvement félibréen, signée J. Anglade, indique que la Sainte-Estelle sera célébrée en 1923 au Puy-en-Velay et rappelle qu'en 1922, à Cannes, notre concitoyen M. Boudon-Lashermes a été nommé *Mestre en gai Sabé*.

La Revue du Vivarais (15 septembre-15 octobre 1922) publie la suite de l'inventaire de l'abbaye de Mazan où l'on rencontre diverses mentions intéressant l'histoire locale.

Un accord du 18 novembre 1353 entre Guidon, seigneur de Montlaur et de Sabran et Hugue Torenche, garde terrier du monastère de Mazan, fait allusion à l'état de guerre dans lequel se trouvent alors le Velay et les contrées voisines : « Les voleurs et les brigands se sont emparés des lieux et des forts de Saugues, du monastère de Saint-Chaffre et de plusieurs autres agglomérations. Ils ont parcouru la contrée, causant beaucoup de maux dans le pays de Velay, Gévaudan, Auvergne, Vivarais... »

Le 20 juin 1382, Hélène Ytier, épouse de Guers, seigneur de Châteauneuf, rédige son testament. Au nombre des libéralités inscrites dans cet acte, nous relevons : une distribution annuelle de quatre quartes de seigle à la mesure de Pradelles aux pauvres de l'hospice de Notre-Dame du Puy, qui reçoivent en outre 50 s. t. et un lit garni de deux draps, d'une paillasse, d'un matelas et d'une couverture ; legs d'un cierge d'une demi-livre à l'église Notre-Dame du Puy et de 5 sols tournois à celle de Présailles ; don à Delphine de Solignac de 150 florins d'or, et à messire Pons de Trau, chevalier du diocèse du Puy, de l'usufruit de ses biens et terres.

M. Fournier signale une étude de M. Jean Regné sur l'abbaye des Chambons de 1153 à 1500 parue dans les archives de la France monastique (*Revue Mabillon*), 1922, t. XI, p. 242-262.

Cette abbaye cistercienne était sur les bords de la Haute-Borne entre le plateau de Saint-Etienne-de-Lugdarès et la chaîne du Tanargue.

Elle exerçait des droits sur la forêt et le château de Cayres et transigea à ce sujet avec l'évêque du Puy en 1259 et en 1273.

Un différend qu'elle avait avec le prieuré de Saint-Paul-de-Tartas au sujet d'un droit de passage pour le bétail fut apaisé par un arbitrage d'Armand VIII

Digitized by Google

de Polignac dit Guillaume de Randon en 1304. L'abbaye possédait la grange de Ronzet, paroisse de Séneujols, ce qui fut l'occasion de plusieurs procès avec l'évêque du Puy au XIII^e^ et au XIV^e^ siècles.

Les chapeliers de Goudet. — Le secrétaire général donne lecture d'une note de M. J. Malzieu sur l'industrie du chapeau à Goudet et les chapeliers de ce village. S'aidant de ses souvenirs, M. Malzieu indique de quelle manière procédaient ces artisans pour fabriquer les chapeaux connus dans le pays sous le nom de « chapeaux à la ficelle ».

M. le chanoine Badiou, MM. Olivier et Feuillet ajoutent quelques détails à ce sommaire exposé.

Il serait très désirable que l'industrie du chapeau de Goudet fût étudiée d'après les documents qui doivent se trouver dans les minutes notariales de la localité et que la section d'ethnographie du Musée Crozatier fît l'acquisition des modèles fabriqués ainsi que des instruments servant à cette fabrication. On souhaiterait également que d'autres industries locales telles que les draperies du Puy, les faïenceries d'Orzilhac, les poteries du Pont de Vabres et de Brives, les verreries de la Margeride fassent l'objet de notices documentaires aussi complètes que possible.

Documents brivadois. — M. Feuillet a fait don à la Société de deux registres de notes de Robert et de Claude Martinon, avocats à Brioude au XVIII^e^ siècle.

Ces notes de droit contiennent quelques renseignements historiques à consulter. En voici un inventaire succinct :

Fol. 213. Sur la dame de Villeneuve, abbesse de Blesle (1628); fol. 235. Sur Julien et Pierre Martinon ; fol. 245. Sur Lagrange, procureur du Roy en l'élection de Brioude ; fol. 454. Sur Noël Lardier d'Auzon ; fol. 456. Sur les limites de la dixmerie du chapitre noble de Brioude ; fol. 462. Copie d'arrêt des Grands Jours pour l'Hôtel-Dieu de Brioude (8 nov. 1546) ; fol. 609. Copie de la fondation du Collège de Brioude (2 janvier 1584) ; fol. 615. Copie du projet de règlement pour le Collège de Brioude en exécution du testament de Melchior Cochet de Saint-Vallier (1584) ; fol. 777 et 782. Copie de l'arrêt du Conseil d'État donné à Versailles, le 28 septembre 1751, qui établît un corps de ville et consulat dans la ville de Brioude ; fol. 824. Sur la succession de noble Claude de Chambeuil, chanoine-comte de Brioude ; fol. 846. Sur Pierre Morel, de Vieille-Brioude ; fol. 1328. Sur les Barentin-Montchal ; fol. 1620. Règlement entre le baillif de Brioude et son lieutenant.

Les fouilles de Saint-Paulien. — Le Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction publique a examiné la demande de subvention qui lui a été présentée en vue d'entreprendre des fouilles sur l'emplacement du Ruessio, capitale gallo-romaine du Velay. En principe, le ministère est favorable au projet mais, avant de fixer la somme à affecter, il désire avoir de nouveaux renseignements d'ordre pratique sur les opérations à effectuer.

La municipalité de Saint-Paulien a été informée et on attend sa réponse aux questions qui lui ont été posées. En ce qui concerne la direction des fouilles, la Société décide de l'assumer, de manière à conserver son caractère

Digitized by Google

scientifique à une entreprise dont l'utilité est manifeste et dont les résultats sont certains.

Améliorations de la ferme. — M. Hector Falcon indique qu'une circulaire de M. le Ministre de l'agriculture a préconisé récemment l'étude des moyens propres à activer l'amélioration des habitations rurales, afin de maintenir à la terre ceux qui sont appelés à y séjourner.

Rappelant le projet dont il s'était fait le protagoniste l'an dernier, M. Falcon propose de demander au Ministre son patronage et de fixer, en vue du concours départemental de 1923, les conditions dans lesquelles seront distribuées les primes d'amélioration de la ferme et organisées les démonstrations nécessaires. Les conclusions proposées sont adoptées.

Concours d'étables en 1922. — M. Vidal-Galland donne lecture du rapport de la Commission chargée du concours de tenue d'étables établi dans six cantons de l'arrondissement du Puy. Sur les conclusions du rapporteur, M. Laforêt, directeur des services agricoles, le premier prix a été attribué à M. Roche, à Navaron près Saugues.

Album archéologique du Velay. — M. J. de Veyrac est l'auteur d'un nombre considérable de clichés photographiques fixant de précieux détails de l'archéologie locale. Pour montrer l'intérêt qu'elle attache à un ensemble de ce genre, la Société décide de souscrire à une collection complète de ces photographies qui constituera le premier exemplaire d'un album intéressant digne de l'attention de tous ceux qui aiment le passé de leur province et veulent en garder les images fidèles avant que ces témoins des époques révolues ne tombent sous la pioche des démolisseurs ou ne soient éparpillés par les indifférents.

Elections. — Candidatures. — MM. Fernand James, Albert Chaurant et Breyton, présentés à la dernière séance, sont élus membres résidants.

MM. Georges Pélissier, fabricant de dentelles, Brolles, tanneur, Lafont, vétérinaire, au Puy; A. Barry, propriétaire, à Chaspuzac, sont présentés. Scrutin à un mois.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1923.

PRÉSIDENCE DE M. EMMANUEL RIOUFOL.

Présents : MM. d'Arbaumont, Bad[illegible]auzac, Charles Badiou, Bayon de la Tour, Bodoit, Breschet, Chaudier, Cuoq, Eyraud, Falcon, Favier, Fournier, Gautheron, Germain, Girard, Lauze, de Malaval, Marsset, de Miramon, Nain, Ollier, Perraud, de Vaux, de Veyrac, Vidal-Galland.

Digitized by Google

En ouvrant la séance, M. le président salue les nouveaux membres de la Société qui assistent à la réunion.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — Bibliographie. — Une enquête est ouverte par les soins de la maison Michelin sur les desiderata de la population rurale au point de vue locomotion automobile. M. H. Eyraud est chargé de grouper les éléments d'une réponse.

Le secrétaire demande pour la bibliothèque de l'Ecole Normale d'Instituteurs du Puy une concession de volumes d'Annales, de Mémoires et de Bulletins de la Société. Accordé.

Au nombre des ouvrages reçus figurele compte-ren du des travaux effectués par les Offices agricoles régionaux et départementaux en 1919 et 1920. Aux pages 299-301, l'on trouve un aper[illegible]s travaux de l'Office de la Haute-Loire. Ce document souligne le dévelo[illegible]ment des associations agricoles du département.

« L'Office a subventionné les diverses associations du département et, en 1920, avant l'ouverture de la campagne d'hiver, il a décidé de faire de ces organisations ses meilleurs collaborateurs en leur ouvrant, sous certaines garanties, et en leur donnant des directives pour leur emploi, des crédits très importants, afin d'entreprendre, elles-mêmes, dans leurs circonscriptions respectives, des essais de céréales, de pommes de terre et d'engrais sur prairies... »

Cette collaboration s'est poursuivie en 1921 et en 1922 et notre Société se fera un devoir de continuer à s'employer de tous ses moyens au progrès de l'agriculture locale.

Il y a cent ans. — L'année 1823 dans la Haute-Loire. — L'histoire locale du XIXe siècle n'est pas écrite. Généralement, les annalistes n'ont pas poussé leurs recherches au-delà de la période troublée de la Révolution et de l'occupation autrichienne de 1815. Seul M. Albert Boudon a donné un aperçu de la vie municipale moderne du Puy en suivant les événements d'après les délibérations de l'assemblée communale. Il serait temps de ne plus s'en tenir à quelques incursions dans les archives de cette époque et d'aborder résolument l'étude du département pendant l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, le gouvernement de Napoléon III et la troisième République. Aux sources ordinaires d'information s'ajoute un recueil précieux que l'on consultera avec fruit, le *Journal de la Haute-Loire* qui a eu une publication à peu près régulière depuis 1813 et où l'on rencontre un écho complet des faits, d'importance diverse qui agitèrent nos concitoyens depuis plus de cent ans.

Pour ne parler que de l'année 1823, l'on rencontre dans la feuille hebdomadaire alors imprimée rue Grangevieille, ancienne maison Lauranson, par Pasquet père et fils, successeurs de J.-B. La Combe, des mentions permettant de se rendre compte de la vie locale dans la Haute-Loire.

M. de Bastard était préfet ; M. Calemard de la Fayette était président du Conseil général ; M. de Veyrac, maire du Puy ; M. Gueyffier de Talairat, maire de Brioude ; M. de Choumouroux, maire d'Yssingeaux.

Digitized by Google

En dehors du mouvement ordinaire d'affaires publiques et privées dont les insertions légales signées des avoués Mazon, Liogier, Hilaire, Vissaguet, Giron, Montellier, Borie, Belledent, Parrel, Souchon, Champanhac, Chevalier, Gailhard, Bonnet, Touchebeuf, Salveton, Couguet, accusent l'activité, nous suivons le développement d'initiatives industrielles, commerciales et scientifiques intéressantes, celle entre autres de MM. Sabarot, de Charensac, qui « cardent et filent les laines qu'on leur confie, fabriquent des draps d'une bonne qualité, dans le genre des ratines de Vienne, les foulent et les apprêtent avec tous les soins qu'ils peuvent exiger » et les vendent au Puy, place du Breuil, maison de Veyrac, à côté de la Recette générale, tandis que M. Pebellier, rue Courrerie, débite le bol lenitif du docteur Charrier, contre la fièvre jaune, et qu'Alphonse Aulagnier annonce la publication de son « Aperçu » sur la géologie et l'agriculture de la Haute-Loire.

Le froment se vend 18 francs au Puy, 15 à Brioude, 17 à Yssingeaux ; les lentilles de Polignac sont à 27 francs, les pommes de terre à 2 francs, le foin à 6 francs.

L'hiver est rude et fin mai on signale dans la commune de Cayres l'irruption de loups qui ravagent le parc de Trintinhac, fermier d'Auteyrac, égorgeant une centaine de brebis, moutons ou agneaux, mais l'attention publique est surtout appelée par le rétablissement de l'évêché du Puy et les contre-coups de la campagne d'Espagne.

Depuis le 15 janvier, on savait la nomination de l'abbé de Bonald, on attendait avec impatience son installation. La prise de possession eut lieu le 2 juin par l'intermédiaire du chanoine Laffond, seul survivant de l'ancien chapitre, en présence de MM. de Mailhet et Richard, vicaires généraux, de MM. Chaillon, supérieur du séminaire, et Lacombe, secrétaire général de l'évêché. Le 18 juin, Mgr de Bonald était installé. M. de Sainte-Colombe, sous-préfet d'Yssingeaux, écrivait un poème et l'abbé Marcet publiait dans *le Journal de la Haute-Loire* un chant allégorique qui ne laisse pas deviner les prochaines diatribes contre les Jésuites.... Quelques jours après un « ennemi du mensonge et de la flatterie » faisait insérer ce quatrain de bonne volonté :

S'il paraît que Bonald soit dérivé de *Bon*
Déjà notre Prélat a signalé son nom
La douce charité dans tous ses traits respire ;
On le voit, on l'entend, il charme, il vous attire.

Les vers sont d'ailleurs à l'ordre du jour. Le 30 juin, Mgr de Bonald visite le collège et un rhétoricien le salue dans la langue de Ciceron :

Festior insonuit jam lœtis cantibus aether...

puis le 7 juillet, à l'école des sourds-muets, on présente au prélat ce sizain de circonstance :

De notre saint Prélat nous sommes en présence ;
Comment lui témoigner notre reconnaissance !

Digitized by Google

L'écouter, lui parler, loin de nous ce bonheur !
Mais nous avons l'oreille et la langue du cœur,
Et ce qui plus encore nous aide et nous console,
Les yeux, dès qu'on le voit, n'ont-ils pas la parole ?

Et ce sizain est signé : Emilie Vallès, sourde-muette.

Le dépôt du 27e régiment de ligne en garnison au Puy avait envoyé à diverses reprises des détachements à l'armée d'Espagne ; MM. Borne et Campagnac, capitaines, Romeuf, lieutenant, avaient été cités à l'ordre ; aussi la nouvelle des succès de l'armée française au-delà des Pyrénées fut-elle, le 19 octobre, l'occasion de réjouissances marquées par les accords de la lyre de MM. de Ribier et de Becdelièvre. Quelques jours après, le 6 novembre, ce fut l'arrivée au Puy de 476 prisonniers espagnols faits à Pampelune ; ils furent convenablement reçus.

Pour la protection des sites. — M. Henri Marsset annonce que la Société nationale d'acclimatation de France, la Ligue française pour la protection des oiseaux et la Société pour la protection des paysages de France organise pour juin prochain un congrès international pour la protection de la nature (sites et monuments naturels).

La Nature, dans ses trois règnes, est menacée de toutes parts par les progrès de l'industrie. L'activité de l'homme gagne des régions jusqu'ici inaccessibles à ses entreprises ; son caprice ou son utilitarisme imprévoyant mettent en péril l'existence d'un grand nombre d'espèces animales et végétales.

Les animaux, ceux-là même que devrait préserver leur utilité, leur rareté ou leur beauté sont pourchassés, détruits, massacrés, certains sont à la veille de l'extinction ; les espèces botaniques, isolées ou groupées en stations ou forêts sont en butte à de funestes desseins qui, sous le très louable couvert de progrès industriels, nous ravissent l'aide salutaire de l'arbre, gâtent l'harmonie ou la magnificence de nos sites les plus pittoresques, de nos plus artistiques paysages, détruisant parfois d'admirables témoins des temps géologiques.

Avec tous les amis, tous les défenseurs de la nature, la Société est d'avis que l'on doit se grouper pour élever la voix, faire entendre efficacement des protestations et s'organiser en vue d'une action protectrice qui sauvegarde pour l'avenir notre patrimoine naturel.

Les rues du Puy. — A propos de la requête exposée récemment par M. Henri Chossegros au sujet de l'ingénieur O'Farrel, plusieurs membres de la Société estiment qu'il conviendrait d'émettre le vœu que dans ses futures appellations de rues la municipalité du Puy veuille bien tenir compte de desideratas maintes fois exprimés concernant l'hommage public à rendre à la mémoire de compatriotes qui ont honoré le pays tels que le cardinal de Polignac, Bertrand de Doue, Théodore Falcon, Calemard de la Fayette, Souchon, etc. Il y a là des oublis regrettables à réparer.

Questions diverses. — Par l'intermédiaire de M. Gautheron, M. Badiou-Bauzac communique trois poids anciens de vérification trouvés à Solignac.

Digitized by Google

M. de Veyrac fait passer une excellente épreuve photographique d'un très beau portrait du cardinal de Rohan appartenant à M. de Miramon et qui avait été donné à son bisaïeul par le roi Loui XVI.

Elections. — MM. Pélissier, Brolles, Lafont et Barry sont élus membres de la Société. La candidature de M. Flamand est présentée.

Le président indique que l'assemblée générale de la société aura lieu le 1er mars pour le renouvellement du bureau. La séance est levée à 3 h. 30.

Le Secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1er MARS 1923.

PRÉSIDENCE DE M. EMMANUEL RIOUFOL, DOYEN D'AGE.

Cinquante-un membres de la Société sont présents.

En ouvrant la séance, M. Rioufol prononce l'allocution suivante :

« Mes chers collègues,

« Voilà déjà trois ans que la fusion des trois Sociétés d'Agriculture qui existaient au Puy s'est opérée, et que par déférence pour notre vieille Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy, notre mère commune au surplus, dont le passé est des plus glorieux, nous avons pris son nom, son titre.

« Cette fusion s'imposait, il faut bien le dire, car nos deux sociétés similaires se mouraient d'inanition faute de membres adhérents, et j'ai déjà remercié M. d'Arbaumont et M. Vidal, leurs présidents, de la courtoisie qu'ils ont apportée dans les pourparlers qui ont précédé cet acte.

« Quel résultat nous a procuré cette fusion ? Il est facile de voir, mes chers collègues, que notre Société, à l'heure qu'il est, est en pleine prospérité.

« Outre ses 16 membres d'honneur, choisis parmi l'élite de la Société, elle compte plus de 230 membres adhérents, payant la cotisation.

« Le bureau que vous avez nommé le 4 mars 1920 pour une durée de trois années, de conformité à nos statuts, termine aujourd'hui sa mission, et par vos votes de tout à l'heure vous lui prouverez, mes chers collègues, que vous êtes satisfaits de sa gestion.

« Dans cette même séance du 4 mars 1920, vous me fîtes le grand honneur de me réappeler à la présidence de notre Société.

« Aujourd'hui que mon grand âge m'oblige au repos absolu, je ne saurais quitter le fauteuil présidentiel sans vous exprimer ma vive reconnaissance pour la bienveillance et la sympathie que vous n'avez cessé de me témoigner dans des fonctions souvent délicates ; croyez que j'emporte des moments passés avec vous le souvenir le plus doux.

Digitized by Google

« J'exprime aussi ma bien grande reconnaissance à notre distingué, obligeant et inlassable secrétaire général M. Rouchon, et à notre toujours aimable et serviable trésorier M. Breschet, pour leur collaboration continuelle dans la gestion de nos intérêts, et je tiens à n'oublier aucun des membres du bureau.

« Notre bibliothèque était, je dois le dire, dans un grand désarroi : grâce aux soins intelligents et dévoués de notre bibliothécaire-archiviste, M. Feuillet, aidé par un de nos collègues, M. Girard, aussi zélé que désintéressé, elle vient d'être classée, et il ne reste plus que le catalogue et les fiches à terminer.

« Je me faisais un plaisir à la pensée, qu'aujourd'hui même, tout serait terminé : nos deux collègues, ici présents, nous affirment que très prochainement leur travail sera clos.

« Je leur adresse, en notre nom commun, tous nos remerciements et les compliments qu'ils méritent.

« Plusieurs membres de notre Société nous promettent de nous faire connaître bientôt le résultat de leurs recherches sur l'histoire locale et autres travaux.

« Ils marcheront, j'en suis sûr, sur les traces de nos éminents historiens locaux, les Chassaing, les Rocher, les Calemard de la Fayette, les de Vinols, les Pontvianne, les Jacotin, les Rouchon et les Paul.

« Quant à notre section d'agriculture, elle est appelée à jouer une rôle prépondérant ; elle doit être un auxiliaire de premier ordre pour l'Office agricole de notre département dont le directeur, M. Laforêt, un des nôtres, est l'objet des plus grands éloges.

« Notre très distingué président de cette section, M. Vidal-Galland, verra, sans nul doute, tous ses efforts couronnés de succès.

« Il est d'actualité de s'occuper de l'amélioration de l'agriculture, d'encourager le paysan à ensemencer beaucoup plus de blé, de prêcher la natalité, d'empêcher l'exode de nos campagnards dans les villes et par suite la pénurie de la main-d'œuvre.

« Ce sont là les idées les plus saines et les plus importantes, mais comment obtenir ce résultat ?

« Ne pensez-vous pas que nos gouvernants tournent dans un cercle vicieux ?

« Nos lois nouvelles veulent que les enfants fréquentent l'école jusqu'à l'âge de 14 ans. C'est bien, mais n'êtes-vous pas d'avis qu'il devrait suffire à nos paysans de savoir lire, écrire, compter, de recevoir quelques notions d'histoire, de géographie et de morale religieuse ?

« Ne devrions-nous pas émettre le vœu que nos instituteurs soient obligés de donner à leurs élèves quelques leçons d'agriculture, de leur inculquer la beauté de la vie des champs, de la vie en plein air et de l'indépendance absolue ?

« Mais il faudrait qu'eux mêmes, à l'Ecole Normale, ils soient initiés à ces travaux.

« Au lieu de cela, que voyons-nous? Des instituteurs, le plus souvent issus de parents agriculteurs, ne connaissant presque rien de cette carrière qu'ils n'aiment pas, puisque eux-mêmes ont choisi une profession tout opposée

Digitized by Google

et qui s'empressent de donner à leurs élèves les moyens et le goût pour devenir des fonctionnaires, ne désirant qu'habiter la ville où ils vont quelquefois et qui leur semble un paradis terrestre à cause des distractions et des plaisirs factives qu'ils y ont goûtés.

« Ajoutez à cela le temps du service militaire, passé le plus souvent dans les grandes villes, où nos jeunes gens, libres le soir, voient avec envie, leurs semblables se reposant des travaux de la journée, dépensant beaucoup d'argent, et prenant des plaisirs qu'ils espèrent pouvoir se donner plus tard eux-mêmes.

« Ne serait-il pas utile de demander la révision des programmes de l'enseignement primaire ?

« Ne devrions-nous pas, dans la mesure de nos moyens, faciliter et encourager nos paysans à mettre plus de confortable dans leurs habitations, qui rendraient alors leur existence plus saine et plus attrayante ?

« Déjà des primes, des prix, sont donnés pour la bonne tenue des étables, des fosses à fumier, pourquoi n'en accorderions-nous pas à ceux qui amélioreraient, d'une manière notable, leurs habitations ?

« Dans quelques jours, le 19 de ce mois, nous allons tenir le concours d'animaux gras. Je suis bien convaincu que nous n'aurons que des éloges à faire à notre si dévoué et si compétent président de cette section pour son organisation et sa réussite.

« Je ne saurais mettre en doute que le Conseil général et la ville du Puy nous donneront des subventions convenables qui nous permettront d'aller toujours de l'avant dans la recherche du bien et du progrès de l'agriculture.

« Le succès de nos conférences du Vendredi, où Le Puy intellectuel se presse à chaque séance, est une preuve de ce que j'avance.

« Dans une prochaine de nos réunions, notre secrétaire général et notre trésorier vous donneront, le premier, le résultat de nos travaux, et le second, notre situation financière. Vous en serez satisfaits, j'en suis bien sûr.

« Et maintenant, mes chers collègues, nous allons procéder à la nomination des membres de notre nouveau bureau et du Conseil d'administration ».

Les paroles du doyen sont accueillies par de vifs applaudissements.

Le scrutin est ouvert pour le renouvellement du bureau après que l'assemblée a décidé que les membres élus pourront être choisis parmi nos collègues de tout le département.

On vote d'abord pour la présidence de la Société.

Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

M. Grellet de la Deyte, 26 voix ;

M. Julien Breschet, 25 voix.

M. Grellet de la Deyte est élu président pour trois ans.

On procède ensuite au scrutin pour l'élection d'un secrétaire général. M. Rouchon déclare qu'il n'est pas candidat.

M. Elysse Rouchon est réélu par 43 voix.

M. J. Breschet est réélu trésorier par 40 voix; M. Feuillet est réélu archiviste-bibliothécaire à l'unanimité.

Digitized by Google

Le bureau de la section agricole est renouvelé de la manière suivante :

MM. Vidal-Galland, président, 50 voix.
Lauze, vice-président, 47 voix.
Champ, secrétaire, 49 voix.
Eynac, trésorier, 50 voix.

Le bureau de la section des Lettres, Sciences, Arts est ainsi renouvelé :

MM. le chanoine Mercier, président, 36 voix ;
Gautheron, vice-président, 45 voix ;
Fournier, secrétaire, 44 voix.

Le Conseil d'administration élu est composé de MM. H. Eyraud, Meyer, Falcon, Marsset, de Malaval et Valicon.

Au nom de ses collègues du bureau et du Conseil, M. Vidal-Galland remercie l'assemblée du témoignage d'estime qui vient de leur être donné. Il fait un vibrant éloge de M. Emmanuel Rioufol et propose que l'honorariat lui soit conféré. Cette motion est votée par acclamations.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire d'âge,
PIERRE BONNET.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1923

PRÉSIDENCE DE M. E. RIOUFOL, DOYEN D'AGE.

Présents : MM. d'Arbaumont, Badiou-Bauzac, Boisson, P. Bonnet, Breschet, Cuoq, Eyraud, Falcon, Feuillet, Girard, Germain, Lauze, Margerit, G. Paul, Perraud, Tardieu, de Veyrac.

En ouvrant la séance, M. Rioufol indique qu'il a reçu de M. E. Grellet de la Deyte une lettre remerciant la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en l'élisant président, mais déclinant cette fonction en raison de son état de santé et de son éloignement du Puy.

L'assemblée regrette la décision de notre collègue, lui en donne acte et arrête qu'une nouvelle assemblée générale sera convoquée en mai pour l'adoption de statuts définitifs et l'élection d'un président.

Bibliographie. — La Société de l'Almanach de Brioude vient de faire paraître sa publication annuelle qui est, comme précédemment, consacrée à l'histoire et au folkore brivadois.

Dans cet élégant volume de 186 pages, on lira avec intérêt les études de MM. Brunereau sur la Danse macabre de la Chaise-Dieu ; le docteur Olivier sur la Croix d'or émaillée des chanoines-comtes de Brioude ; J. Pouget sur les Chazes, et l'esprit sera recréé par les contes patois de MM. Mamet et Bertrand.

Digitized by Google

L'almanach continue les instantanés de guerre à Brioude et les notices sur les morts de la grande guerre ajoutant à l'attrait des récits du passé l'émotion de souvenirs toujours vivants et qu'il est bon de perpétuer avec soin afin que les nouvelles générations sachent et comprennent le sacrifice de leurs aînés.

Notre collègue, M. Georges Paul a fait hommage à la Société de ses études sur l'histoire de la baronnie et du marquisat d'Allègre (fasc. 1er) et sur Joachim de Pompéranc. Des remerciements sont adressés à l'auteur de travaux consciencieusement documentés et présentés suivant les méthodes de la critique historique.

Les derniers numéros reçus de la *Revue du Vivarais* (déc. 1922, janvier, février, mars 1923) contiennent des études où nous relevons les mentions suivantes :

L'inventaire de l'abbaye de Mazan (suite et fin) cite une transaction du 21 septembre 1424 reproduisant l'accord conclu le 22 avril 1284 entre Aimar de Poitiers, seigneur du Mezenc, et l'abbé de Mazan ; le mandement d'Eugène IV confirmant la fondation du couvent de Sainte-Claire du Puy par Clauda de Roussillon, vicomtesse de Polignac (1431) ; la mention du 26 avril 1451 de Gonet Doron, maître de Chalmet, en qualité de principal rédacteur du cartulaire de Mazan. Il se dit clerc de la paroisse de Rosières au diocèse du Puy, notaire juré de la cour de l'official du Puy et de l'abbé de Mazan, notaire public du vicomte et de la vicomté de Polignac.

Les notes généalogiques sur la famille de Barrès du Molard résument sous la date du 11 mai 1636 le testament olographe de Guillaume de Poinsac, baron de Servissas. Il élit sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, dans la chapelle Sainte-Catherine de l'église de Coubon ou devant l'autel de l'église Saint-Pierre le Monastier, du Puy, où feu M. de Poinsac a été enterré. Il lègue l'usufruit de la terre et seigneurie d'Ancette à Françoise de la Mothe, sa femme. Il nomme héritier noble Claude de Poinsac, son fils, filleul de noble Claude de la Mothe, son beau père, lègue 1.000 livres à ses enfants mâles à naître et 2.000 livres à ses filles non baptisées. Il substitue à son héritier noble Guy de Poinsac dit le sieur de la Chabanne, son frère, et noble Claude de Poinsac, dit le sieur d'Arnichan, chanoine de la cathédrale du Puy, aussi son frère.

Les notes héraldiques sur quelques familles du Vivarais, par R. Le Sourd, donnent les blasons des familles Apchier, Baudoin, du Béage, Beaune, Belut, Béraud de Servissas, Bernard de Talode, Bonas, Borne.

Dans le *Bulletin de la Diana* (janvier-mars 1922) figure une communication de M. Jean Dufour sur les vieux ponts de Saint-Rambert-sur-Loire dans laquelle il est rappellé que dans la période gallo-romaine, la grande voie d'Aquitaine bifurquait avec la Bolène vers Usson, continuait par Pontempeyrat, Saint-Paulien, traversait le Velay, conduisait à Rodez, à Toulouse et vers l'Espagne.

Les Arts libéraux. — Suivant sa promesse, M. Pierre de Nolhac, membre de l'Académie française, a bien voulu intéresser le directeur des Beaux-Arts à la peinture des Arts libéraux qui existe dans l'anciennne librairie capitulaire de la Cathédrale du Puy.

Digitized by Google

M. de Nolhac communique la lettre qu'il a reçue du service des Monuments historiques. La situation a été prise en considération et des instructions ont été données pour la mise à l'étude des mesures destinées à remédier au mauvais état d'un souvenir remarquable de l'histoire du Velay.

Saint-Rémy. — M. d'Arbaumont commence la lecture d'une étude sur Saint-Rémy, petite paroisse actuellement englobée dans la commune de Vergezac, canton de Loudes.

Grâce à des documents provenant non seulement des archives départementales et paroissiales, mais encore de chartriers privés, M. d'Arbaumont, après avoir tracé un pittoresque aperçu de la situation de Saint-Rémy sur le plateau avoisinant Sanssac, décrit la curieuse église romane dont la robuste silhouette se découpe sur l'horizon sévère et attire le visiteur. Il en définit les particularités architecturales, fournit des dates et s'attache ensuite au prieuré qui dépendait de la Chaise Dieu.

Les renseignements inédits concernant l'existence de la communauté groupée autour du vieil oratoire sont intéressants et méritaient d'être fixés.

La suite de la communication est remise à la séance de juin.

Les chapeaux de Goudet et les poteries d'Alleyras. — M. Feuillet ajoute aux indications déjà fournies sur les petites industries du Velay quelques souvenirs personnels qui les complètent heureusement.

Les chapeaux grossiers de Goudet se payaient deux francs en moyenne ; les chapeaux plus fins se vendaient 6 fr. Le travail était exécuté le plus souvent à façon ; trois livres de laine étaient fournies qui étaient transformées quinze jours après en un chapeau épais et lourd, enrubanné et bordé de velours, ayant l'ampleur d'une rondache et pouvant durer vingt ans en moyenne.

Le principal marché de poteries d'Alleyras était au Bouchet et c'était là que venaient s'approvisionner les habitants des cantons voisins et même des localités plus éloignées : Issarlès, Joyeuse, Coucouron et autres bourgs importants de la région.

Le Carburant national. — M. Lauze attire l'attention de ses collègues sur les recherches qui ont été faites ces temps derniers en France pour remplacer la consommation des essences importées par celle de l'alcool dénaturé. Les essais officiels ont démontré que les mélanges alcool-essence donnent toute sécurité dans les moteurs. Les cultures des betteraves et topinambours vont s'intensifier et prendre un grand essor. La viticulture et la cidrerie sont désormais assurées d'écouler leur production puisque l'excédent de la consommation humaine sera absorbé par la distillation.

Un échange de vues a lieu à ce sujet.

Elections. — MM. Flamand, directeur honoraire d'École pratique de Commerce et d'Industrie, au Puy ; Laforêt, directeur de l'École normale d'Instituteurs, au Puy ; Jean Rioufol, avoué au Puy, sont élus membres résidants.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Le procureur d'office de la Justice du Pont de Lempdes (1731).

Nous Joachim Louis de Montagu de Beaune, Chevalier, Vicomte de Beaune, Marquis de Bouzols, Comte d'Aps, Seigneur domminant de la ville de Pradelle, Baron de la Mothe Bromont et de Montglandier, Seigneur de Plauzac, Domeirac, de St-Marcel, Fromigiere et autres lieux, Lieutenant général des armées du Roy de la province d'Auvergne et paiis de Combrailles, Chevalier des ordres de Sa Majesté, Tuteur honnoraire de haut et puissant seigneur Joachim Louis de Montagu, Marquis de Bouzolz nôtre neveu, Le Tout plainement informé de la capacité et espérance au fait de pratique de la personne de M^ire^ Antoine Jury, Procureur d'Office de Vergongnion, Baillit de la ville d'Auzon et de Relhac et qu'il est de la religion catolique apostolique et rommaine, pour considération à nous connu, luy avons par ces présentes donné et octroyé, donnons et octroyons, la charge de Procureur d'Office de la Justice du Pont de Lampde, appartenant au dit seigneur, Marquis de Bouzolz, notre neveu, vacante par la mort du sieur Joachim Briant pour jouir et icelle et exercer tant qu'il nous plaira aux honneurs, prérogatifs, profit et émoluments attribués à la dite charge, enjoignons aux Justiciables du dit Lampde de le reconnaître pour Procureur d'Office, mandons au sieur Baillit dudit Lampde de le recevoir et installer à ladite charge. En témoins de ce avons signé les présentes et fait contresigner par notre Secrétaire à Paris en nôtre hôtel le quinzième jour de mars mil sept cent trente un et avons fait apposer le seau de nos armes en cire rouge.

Montagu viconte de Beaune.

Cachet en cire rouge intact.

Par Monseigneur,
DUMONT.

L'original est entre les mains de M. Alfred Lacombe à Auzon.

Le Secrétaire général-gérant, ULYSSE ROUCHON.

LE PUY, IMPRIMERIE R. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCESSEURS.

Digitized by Google

UN ÉVÊQUE DU PUY A LA PREMIÈRE CROISADE

ADÉMAR DE MONTEIL

Il y a eu le 1er août dernier 925 ans exactement qu'Adémar de Monteil, évêque du Puy et légat du Saint-Siège, est mort dans cette ville d'Antioche, que les croisés avaient conquise au prix d'un héroïsme et de souffrances inusités, moins d'un an avant d'avoir pu d'assister au dénouement de l'épopée grandiose dont il avait été l'un des principaux personnages.

C'est dire assez que, malgré le passé quasi millénaire dans lequel nous l'apercevons, cette figure d'un évêque de la fin du XIe siècle mérite d'être étudiée et j'ajoute qu'elle a pour les enfants du Puy un intérêt tout particulier. Adémar de Monteil, en effet, appartient à la fois à la grande histoire et à l'histoire locale. Non seulement il a été mêlé à un des événements les plus considérables du moyen-âge, mais avant qu'il participât à la croisade, c'est au Puy, c'est au milieu du Velay et des provinces voisines que son activité s'est exercée. Il n'est pas seulement un des chefs de la croisade : il est aussi un de ces grands évêques du moyen-âge auxquels bien des villes comme Le Puy doivent leur développement et leur prospérité.

C'est donc sous ce double aspect que nous allons considérer Adémar de Monteil, grâce aux témoignages précieux et abondants qui nous sont parvenus sur sa personne. Qu'il me suffise de citer la chronique de Saint-Pierre du Puy, éditée par Ulysse Chevalier à la suite du Cartulaire de Saint-Chaffre et tous les chroniqueurs de la première croisade, au premier rang desquels nous mettrons

Digitized by Google

le chanoine du Puy, Raimond d'Aguilers (ou d'Aiguilhe), qui a été le témoin oculaire de l'expédition, à la suite d'Adémar et nous en a laissé un récit vif et animé (1).

I

Par sa naissance Adémar de Monteil appartenait à la féodalité du Valentinois qui faisait partie du royaume de Bourgogne, échu par héritage à un empereur germanique, mais en fait indépendant. La frontière politique ne séparait guère les populations qui parlaient le même dialecte de la langue d'oc et avaient les mêmes aspirations. Le Valentinois était d'ailleurs limitrophe du Velay et l'un de ses comtes, peut-être un ancêtre d'Adémar, avait été le bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier qui possédait des biens importants dans cette région (2). Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'un évêque du Puy en ait été originaire.

Mais avant d'entrer dans l'Église, Adémar eut une carrière séculière dont nous ignorons les péripéties. Son château patrimonial était construit sur une hauteur qui domine la rive gauche du Rhône. C'est le « Montilium Ademari », origine de Montélimar.

Après avoir mené la vie d'un chevalier, Adémar devint évêque du Puy, sans que nous sachions si auparavant il était entré dans le clergé (3). Nous pouvons du moins, grâce aux documents de l'époque, reconstituer les circonstances et apprécier la portée de sa nomination.

L'évêché du Puy était le seul de la province ecclésiastique de Bourges sur lequel le roi de France eût conservé des droits. En

(1) *Chronique de Saint-Pierre du Puy, à la suite du Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*. Edit. U. Chevalier. Paris, 1888. — Raimond d'Aguilers (ou d'Aiguilhe). *Historiens Occidentaux des Croisades*, t. III, p. 235-309. — Consulter aussi : *Histoire du Languedoc*, édit. Privat, t. III. — *Chroniques de Estienne Médicis*, édit. Chassaing. Le Puy, 1879. — L. Bréhier, *Adémar de Monteil* (*Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. I). Paris, 1912.

(2) Sur ces rapports entre le Valentinois et le diocèse du Puy, voy. Poupardin, *Le royaume de Bourgogne*, Paris, 1907, p. 258.

(3) On peut citer l'exemple contemporain de Hugue, simple camérier de l'église de Lyon, élu évêque de Die en 1073 et qui alla recevoir la prêtrise à Rome après son élection. (Fliche, *Le règne de Philippe Ier*, Paris, 1911).

Digitized by Google

924 un diplôme du roi Raoul, confirmé par Lothaire en 955, faisait de l'évêque du Puy un seigneur temporel en lui concédant les droits et l'autorité de comte sur le bourg qui s'était établi sur les pentes du Rocher Corneille (1). En 1051 le pape Léon IX le plaçait sous la protection du Saint-Siège et le soustrayait à la juridiction de l'archevêque de Bourges. Les évêques du Puy avaient donc une situation exceptionnelle dans l'église de France et l'on s'explique l'importance que les papes et les rois attachaient à leur nomination.

Or, dans la seconde moitié du xi^e^ siècle la situation, de cet évêché était devenue précaire. A la faveur de l'anarchie politique qui régnait dans toute la France, les familles seigneuriales du Velay et en particulier les vicomtes de Polignac s'emparaient de gré ou de force des biens de l'église du Puy. Bien plus, un membre de cette puissante famille, Etienne de Polignac, avait abandonné l'évêché de Clermont pour celui du Puy et, au lieu de réagir contre ces spoliations, il avait été le premier à en profiter, vendant au plus haut prix les charges et les terres ecclésiastiques. Etienne de Polignac était un de ces prélats simoniaques, si nombreux à cette époque. La simonie, c'est-à-dire la vente des dignités, et le nicolaïsme, le mariage des prêtres, la constitution de familles sacerdotales héréditaires menaçaient l'Eglise d'une sécularisation très analogue à celle qui eut lieu en Allemagne au xvi^e^ siècle. Dans la première moitié du xi^e^ siècle la papauté elle-même avait failli tomber aux pouvoirs des barons de la Campagne romaine et n'avait échappé à ce danger que pour devenir pendant quelques années un véritable fief dont disposaient à leur guise les orgueilleux Césars germaniques. Un grand parti s'était alors formé en France pour réformer l'Église et la soustraire à la tyrannie féodale, royale ou impériale. Ce parti de la réforme avait eu pour centre la puissante abbaye de Cluny dont les doctrines triomphèrent à Rome même avec Léon IX et surtout Grégoire VII.

Une lutte acharnée, dont l'épisode le plus retentissant est la fameuse querelle des investitures, le duel entre Grégoire VII et Henri IV, remplit alors toute l'Europe. Des légats pontificaux envoyés en France vinrent tenir des conciles où l'on déposait les

(1) Sur le sens de ces diplômes, Poupardin, *Le royaume de Bourgogne*, p. 445.

Digitized by Google

évêques et les abbés de monastères suspects de simonie et de nicolaïsme. Ils s'efforçaient surtout de rétablir les anciennes règles canoniques de l'élection de l'évêque par le clergé et le peuple et de s'opposer à l'usurpation des biens d'église par les puissances laïques. L'élévation d'Adémar de Monteil à l'évêché du Puy n'est qu'un épisode de cette lutte.

En 1076 en effet, dans un concile tenu à Clermont, le légat Hugue de Die fait déposer Etienne de Polignac. En 1077, l'année même de Canossa, Grégoire VII annonce aux évêques de France qu'Etienne de Polignac, simoniaque endurci, est excommunié; par une autre lettre il défend aux chanoines du Puy de lui obéir et leur enjoint d'élire sans tarder un évêque (1). On ne sait combien de temps s'écoula entre cet acte de vigueur et l'installation d'Adémar sur le siège du Puy, ni s'il eut à vaincre quelque résistance de la part de son prédécesseur. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que trois ans plus tard, en 1080, son installation est un fait accompli (2) et, qu'au témoignage de la chronique de Saint-Pierre, il fut élu canoniquement par le clergé et le peuple (3).

Les circonstances mêmes de cette élection nous indiquent qu'elle fut une véritable victoire pour le pape et pour le parti de la Réforme et il est permis de supposer que l'action du célèbre légat Hugue de Die n'y fut pas étrangère. C'était en effet à son intervention personnelle qu'étaient dues la déposition et l'excommunication d'Etienne de Polignac. Hugue lui-même avait été élu évêque de Die en 1073 pour remplacer un évêque simoniaque (4). Choisi comme légat par Grégoire VII, on le voit intervenir dans le diocèse du Puy, au monastère de Saint-Chaffre dès 1074 (5). D'ailleurs la petite ville de Die, située dans la haute vallée de la Drôme, n'est pas très éloignée de Montélimar. Il est donc vraisemblable qu'Adémar n'était pas un inconnu pour le légat, qui vit en lui un champion du parti de la Réforme, un défenseur des

(1) Greg. VII Reg. IV, 18-19 (Jaffé, Bibliotheca rerum germanicarum II, 266-267). Cf. Fliche. *Le règne de Philippe I*, p. 412.

(2) *Histoire du Languedoc. Preuves*, V, 655 (Donation de Pons de Polignac à Saint-Chaffre en 1080 « Aniciensi episcopo Ademaro ».

(3) « Clero ac populo conclamante ». Chron. S. Petri Anic. Edit. U. Chevalier, p. 161-162.

(4) Fliche, *op. laud.*

(5) *Cartulaire de Saint-Chaffre*, édit. U. Chevalier, p. 3.

Digitized by Google

droits du Saint-Siège et de l'intégrité de l'Eglise. Les actes du nouvel évêque ne devaient pas démentir ces pronostics : Adémar de Monteil allait se montrer un des principaux auxiliaires des papes, Grégoire VII, d'abord, Urbain II ensuite.

La ville dont il allait prendre le gouvernement, à la fois spirituel et temporel, avait acquis déjà une réputation européenne, qu'elle devait au sanctuaire vénéré qui se dressait sur le rocher Corneille. L'importance du pèlerinage du Puy date du x^e^ siècle et en 993 les pèlerins étaient assez nombreux pour que l'évêque Guy d'Anjou réservât un lieu de sépulture à ceux qui mourraient au Puy dans l'enceinte du monastère Saint-Pierre, qu'il avait fondé non loin du Martouret (1). On vénérait déjà la célèbre statue de Notre-Dame, devant laquelle Raimond de Saint-Gilles vient prier en 1096, avant de partir pour la croisade (2). La cathédrale actuelle est dans son ensemble postérieure à cette époque : cependant elle existait au moins du chevet jusqu'à la travée voisine du transept et il est certain qu'Adémar de Monteil a officié dans cette « chambre angélique » démolie si malencontreusement par les restaurateurs modernes et aussi dans ce curieux baptistère Saint-Jean qui, lui du moins, a pu traverser les siècles (3).

En face du sanctuaire de la Vierge, celui de Saint-Michel se dressait déjà sur le pittoresque rocher d'Aiguilhe. C'était le 18 juillet 962 qu'un doyen du chapitre, Truannus, avait fait donation aux chanoines de l'escalier taillé dans le roc et de la chapelle qu'il avait fait construire au sommet du dyke. Comme l'a montré M. Thiollier, cette chapelle existe encore et c'est l'abside de l'église actuelle (4).

Mais une autre raison avait augmenté encore l'affluence des pèlerins. La ville du Puy se trouvait à un nœud important de routes du pèlerinage de Compostelle. De Cluny on gagnait Le Puy pour continuer par Conques et Moissac et une autre voie partie

(1) *Cartulaire de Saint-Chaffre*, n° 140, p. 69.

(2) *Histoire du Languedoc*, II, preuves, p. 343-344. Olivier, *L'ancienne statue de Notre-Dame du Puy*, Le Puy, 1913.

(3) Thiollier, *L'architecture romane dans le diocèse du Puy*.

(4) Thiollier, *op. laud.* Voy. *Gallia Christiana*, II, 755-756 et *Cartul. de Saint-Chaffre*, p. 153.

Digitized by Google

de Paris, la Regordane de nos chansons de geste, atteignait Le Puy, après avoir traversé Brioude et se dirigeait ensuite sur Saint-Gilles et Toulouse (1). Un évêque du Puy, Gotteschalk est cité en 951 parmi les plus anciens pèlerins de Galice. Ce n'est pas moi qui vous apprendrai que l'on peut suivre encore la rue de votre vieille cité qui était le point de départ de ce pèlerinage, la rue Saint-Jacques (2).

On s'explique qu'il y ait eu là pour l'église et la ville du Puy un élément de prospérité et de puissance. Beaucoup de pèlerins notables ne partaient pas sans avoir fait des dons en argent, en rentes, en terres même au chapitre et aux évêques (3). L'accroissement du commerce avait favorisé le développement du bourg qui s'était créé hors de l'enceinte de la cité épiscopale. Dès la fin du x^e^ siècle on constate l'existence d'une bourgeoisie assez riche pour faire des donations de terres au monastère de Saint-Chaffre (4). L'évêque en sa qualité de comte frappait monnaie et la fabrication de la monnaie avait été affermée, probablement sous Etienne de Polignac, à une puissante société de chevaliers, les monétaires, qui devaient donner de gros soucis à Adémar et à son successeur (5).

Au moment, en effet, où Adémar de Monteil devenait évêque du Puy, tous ces éléments de prospérité avaient été réduits à néant par l'administration désastreuse d'Etienne de Polignac. L'église du Puy avait perdu la plupart de ses revenus. Ses terres avaient été occupées ou ravagées par les représentants de cette remuante féodalité du Velay qui trouvait dans ses nids d'aigles, accrochés aux flancs des rochers, des refuges inaccessibles. Les Polignac surtout, dont l'orgueilleux donjon se dresse encore sur le rocher basaltique avec lequel il semble faire corps, harcelaient véritablement l'évêque et les chanoines et les forçaient à leur payer le tiers de tous leurs revenus (6). En pleine ville du Puy des chevaliers de Ceyssac s'étaient emparés de l'église Saint-Hilaire et de

(1) Bédier, *Les légendes épiques*, t. III, p. 93 et suiv. Paris, 1913.

(2) La dénomination de la rue Saint-Jacques à Paris a la même origine.

(3) Donations de Bernard comte de Bigorre en 1062 et de plusieurs seigneurs de la Marche d'Espagne, *Histoire du Languedoc*, III, 345.

(4) *Chron. de Saint-Pierre*, p. 160-161 (Donation de Raoul « burgensis civitatis »).

(5) *Chron. de Saint-Pierre*, p. 165.

(6) *Chron. S.-P.*, p. 162.

Digitized by Google

tous ses biens (1). Dans le reste du Velay la situation était encore plus mauvaise et la sécurité n'existait plus. Trois chevaliers du château du Mézenc, ennemis jurés du monastère de Saint-Chaffre, ne cessaient d'exercer des déprédations sur ses paysans, s'invitant à dîner chez eux, exigeant d'eux le droit de gîte ou réquisitionnant leurs bœufs pour porter des fardeaux (2).

Adémar de Monteil parvint à faire cesser tous ces abus et à reconstituer le patrimoine de son église. Il semble surtout avoir forcé les usurpateurs, par quels moyens, nous l'ignorons, à conclure des transactions. Une des plus importantes fut celle qui eut lieu vers 1080 entre l'évêque et les deux frères Ponce et Eracles de Polignac. L'affaire fut sans doute laborieuse, car, suivant la Chronique de Saint-Pierre, elle fut précédée de « nombreux conflits ». Enfin moyennant 20.000 sous de monnaie du Puy, l'évêque acheta « la liberté de son église » et les Polignac consentirent à ne plus la rançonner (3).

L'effet moral obtenu par ce traité paraît avoir été grand, car d'autres seigneurs, dont ceux de Ceyssac, suivirent cet exemple et renoncèrent à leurs usurpations. Sur les biens ainsi recouvrés l'évêque put rétablir les prébendes du chapitre. On le voit même recourir à la menace, terrible alors, de l'excommunication pour protéger les biens des monastères (4). Ce n'est malheureusement que par quelques maigres renseignements de la Chronique de Saint-Pierre que nous connaissons cette œuvre réparatrice, qui n'eut pas seulement pour effet de reconstituer la richesse de l'Eglise, mais aussi de discipliner la féodalité turbulente du Velay et de rétablir pour un moment la sécurité. Mais brusquement l'activité d'Adémar allait être transportée sur un théâtre plus large : l'évêque du Puy allait devenir l'un des chefs de la croisade.

II

Rien n'est plus complexe que la question des origines de la croisade. Tout ce qu'on peut dire c'est que son idée même est

(1) *Chron. de Saint-Pierre*, p. 162.
(2) *Cartul. de Saint-Chaffre*, p. 140.
(3) *Chron. S. P.*, p. 162.
(4) *Cartul. de St.-Chaffre*, p. 140-141 (1096).

Digitized by Google

française et qu'elle est née dans le milieu des moines de Cluny, qui rêvaient la paix entre les nations chrétiennes et qui voulaient dériver au profit de la défense de la chrétienté l'ardeur guerrière et le besoin d'expansion de nos barons féodaux. Sans doute la croisade fut entreprise pour faire reculer la puissance des Turcs, qui menaçaient Constantinople, et conquérir le Saint Sépulcre, mais combien d'autres causes, religieuses, politiques, sociales, économiques ont contribué à la rendre populaire ! A cette société souffrante, en proie à l'anarchie et à la violence, désireuse de s'évader des misères de la réalité, à cette population devenue trop nombreuse pour les maigres ressources qu'elle tirait du sol par des moyens primitifs, la croisade apparut comme le salut, comme le remède à tous les maux et à tous les désordres.

Or il se rencontra à la fin du XI^e^ siècle un pape français qui sut traduire d'une manière concrète toutes ces aspirations encore confuses. Grégoire VII avait bien dressé autrefois le plan d'une expédition européenne contre les Turcs, mais ce n'était pas une croisade véritable, un pèlerinage armé entrepris pour obtenir la rémission des fautes, pendant lequel les personnes et les biens des pèlerins étaient sous la sauvegarde de l'Église.

Le programme de la croisade est une conception personnelle du Champenois Urbain II, ancien moine de Cluny, pape depuis 1088, décidé à accomplir jusqu'au bout la réforme de la chrétienté commencée par Grégoire VII. Hugue de Die, devenu archevêque de Lyon, était resté son légat et avait dû attirer son attention sur la personnalité d'Adémar. Ce ne fut sans doute pas par un simple hasard qu'Urbain II vint au Puy, où il se trouvait à la fête de l'Assomption de 1095 et d'où il convoqua un concile à Clermont pour l'octave de la Saint-Martin (18 novembre).

Nous ignorerons toujours quels furent durant ces solennités les entretiens du pape et de l'évêque, mais nous avons la preuve, qu'à dater de ce moment, Adémar de Monteil est un des principaux auxiliaires d'Urbain II. On voit en effet l'évêque du Puy assister à l'entrevue que le légat Hugue de Die eut avec le roi de France Philippe I^er^ au monastère de Mozat près de Riom (octobre 1095). Philippe avait répudié sa femme pour épouser Bertrade de Montfort mariée au comte d'Anjou. Il désirait faire ratifier cette union scandaleuse par le Saint-Siège : de là les négociations qui échouè-

Digitized by Google

rent (1) et ce fut sans doute une des raisons pour lesquelles le roi, qui se trouvait si près de Clermont un mois avant le concile, n'y assista pas et ne prit pas la croix. Pendant ce séjour Adémar souscrivit au diplôme par lequel le roi plaçait la puissante abbaye de Mozat sous l'obédience de Cluny. C'était une victoire considérable pour le parti de la Réforme.

Comme le pape l'avait voulu, le concile s'ouvrit à Clermont le 18 novembre 1095 et ce fut au bout de 9 jours de session, le 27, qu'Urbain II, au milieu de l'enthousiasme d'une foule innombrable, prêcha la croisade et qu'eut lieu la distribution des croix rouges aux cris de : Dieu le veut ! Ce fut aussi le même jour que le pape conféra à l'évêque du Puy l'autorité de légat apostolique et lui confia la conduite de la croisade. La nature de ses pouvoirs est indiquée dans la lettre qu'Urbain II écrivit aux princes de Flandre en février 1096 (2) : « Nous avons constitué à notre place notre très cher fils Adémar évêque du Puy chef de cette expédition. Ceux qui voudront suivre cette voie devront obéir à ses ordres comme aux nôtres ». Dans la pensée du pape, Adémar devait être le chef suprême de l'expédition : dans la réalité il en fut autrement, mais officiellement du moins il fut considéré comme le vicaire du pape et c'est le titre que lui donnent encore les princes croisés quand ils annoncent sa mort à Urbain II en 1098 (3).

Le dernier jour du concile (38 novembre), on vit arriver les ambassadeurs d'un des plus puissants princes du Midi, Raimond de Saint-Gilles comte de Toulouse, pour annoncer sa participation au pèlerinage (4). C'était le premier prince souverain qui prenait la croix et, au témoignage d'un chroniqueur anglais, ce fut Adémar de Monteil, au courant des projets du pape, qui l'y décida (5). Ce qui peut confirmer ce témoignage, c'est qu'il y avait eu entre l'évêque et le comte des rapports antérieurs : Raimond se trouvait au Puy le 1er mars 1087 et souscrivit le premier la charte par laquelle Adémar donnait l'église d'Usson à l'abbaye de La Chaise-Dieu (6). Très dévoué au Saint-Siège, d'un tempérament mystique

(1) Fliche, *Le règne de Philippe Ier*, p. 101.
(2) Edit. Riant. Archives de l'Orient latin, I, p. 220.
(3) Lettre des princes à Urbain II, septembre 1098, éd. Hagenmeyer, p. 164.
(4) Baudri de Dol (*Historiens Occidentaux des Croisades*, IV, 16).
(5) Guillaume de Malmesbury, *Patrologie Latine*, CLXXIX, 1344.
(6) *Histoire du Languedoc*, III, 450.

Digitized by Google

et fougueux, Raimond avait juré de ne jamais rentrer dans ses états. Il devait conduire avec Adémar une des armées les plus importantes de la croisade.

On connaît les événements qui suivirent le concile de Clermont, la prédication de la croisade dans toute la France et l'exode à travers l'Allemagne et la Hongrie des bandes populaires conduites par Pierre l'Ermite, véritables hordes sans organisation, presque sans armes et sans discipline, guidées par la foi au miracle, mais plus dangereuses aux chrétiens qu'aux infidèles. Les débris de cette foule innombrable qui parvinrent à Constantinople jetèrent l'effroi parmi les Grecs et les disposèrent mal pour les croisés. Transportés en toute hâte en Asie-Mineure ils allèrent se faire massacrer par les Turcs (septembre 1096).

Pendant ce temps la véritable croisade s'organisait. Adémar de Monteil avait fixé le départ au 15 août 1096 et lui-même de concert avec le comte de Toulouse s'occupait avec ardeur de l'organisation d'une armée, recrutée dans toutes les provinces méridionales. A une époque où la fortune mobilière tenait une place si restreinte, ce n'était pas une petite affaire pour un croisé de trouver l'argent nécessaire à son équipement. Beaucoup des seigneurs étaient obligés d'engager leurs terres à des marchands ou à des monastères. Les chartes du Monastier nous donnent les renseignements les plus curieux sur ces opérations. Un inventaire du trésor de Saint-Chaffre nous parle d'une châsse dont on avait enlevé les ornements d'or et d'argent afin de les donner à des croisés en échange de leurs terres destinées à servir de gage et sur lesquelles on devait prendre à leur retour la valeur des sommes prêtées (1). Ce fut ainsi que s'accrût la fortune territoriale des monastères et que se développa une bourgeoisie dont la richesse provenait de ces avances faites aux croisés (2). Nous voyons aussi les persécuteurs du monastère de Saint-Chaffre, les terribles barons du Mézenc, revenus à de meilleurs sentiments, implorer leur pardon d'Adémar de Monteil, signer une charte par laquelle ils reconnaissent les droits de propriété de Saint-Chaffre et recevoir en échange des

(1) *Cartul. de St Ch.*, p. 140.

(2) Voy. sur ce côté curieux de la croisade, M. Boudet, *les Gayte et les Chauchat*. Paris, 1915, p. 8.

Digitized by Google

sommes d'argent et des chevaux qui permettent à quatre d'entre eux de s'équiper pour la croisade (1).

Cependant l'armée du Midi se formait. Avant son départ le comte de Toulouse fit le pèlerinage de la Chaise-Dieu. A son retour il s'arrêta au Puy, fit des donations de terres à l'église du Puy et une fondation pour qu'un cierge brulât jusqu'à sa mort devant l'image de Notre-Dame (2). On peut croire que ce fut pendant ce séjour que les dernières dispositions furent arrêtées entre lui et Adémar pour la concentration et l'organisation de l'armée du Midi. Cette armée s'était recrutée des Pyrénées aux Alpes, sans que la frontière indécise qui séparait les royaumes de France et de Bourgogne eût été un obstacle à l'union de tous les croisés du Midi sous les mêmes bannières. D'autres évêques qu'Adémar avaient pris la croix, mais lui seul eut la situation exceptionnelle de légat du pape et de chef d'armée. La Chronique de Saint-Pierre semble insinuer qu'il avait été choisi pour diriger l'expédition parce qu'il était bon cavalier « gracilis ad equitandum (3) ». Il avait en effet endossé l'armure chevaleresque avant d'être évêque et il ne se trouvait pas dépaysé à la tête d'une armée. En fait on peut conclure du témoignage des sources que l'armée du Midi, l'armée des Provençaux, comme l'appellent les chroniques (4) formait deux divisions, l'une commandée par le comte de Toulouse, l'autre par l'évêque du Puy (5), mais le plus parfait accord parait avoir régné entre les deux chefs.

Suivant les habitudes de l'époque Adémar de Monteil emmenait avec lui, sa « maisnie », sa maison à la fois ecclésiastique et militaire Nous connaissons le nom de son chapelain Bernard, qui devint plus tard patriarche d'Antioche (6), et nous voyons cités son sénéchal et le porteur de sa bannière sur laquelle était

(1) *Cartul. de St.-Ch.*, p. 140.

(2) *Histoire du Languedoc*, III, 491.

(3) *Chron. S. P.*, p. 163.

(4) Raimond d'Aguilhe. 7 : « omnes de Burgundia et Alvernia, de Vasconia et Gothi Provinciales appellabantur.

(5) C'est ce qui résulte du récit de la bataille de Dorylée (Gesta Francorum 9) où l'on voit l'évêque du Puy « cum suo exercitu » et le comte de Toulouse « cum gente magna iuxta illo ».

(6) *Gallia Christiana*, II, 702.

Digitized by Google

représentée la Vierge, probablement la Vierge du Puy (1). Les principaux seigneurs du Velay parmi lesquels Eracles, vicomte de Polignac et les neveux d'Adémar, Pierre et Ponce de Fay, son frère Guillaume Hugue de Monteil marchaient sous sa bannière. Enfin un chanoine du Puy, Raimond d'Aiguilhe, le futur historien de l'expédition, avait été choisi comme chapelain par le comte de Toulouse.

Le départ n'eut pas lieu à la date fixée primitivement, au 15 août, mais seulement à la fin d'octobre 1096.

III

Quatre armées principales allaient par des voies différentes opérer leur concentration à Constantinople. Les Lorrains, Belges, Allemands, Saxons, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, traversèrent l'Autriche et la Hongrie; ils arrivèrent les premiers à Constantinople le 23 décembre 1096. Les Français du nord, Normands sous leur duc Robert Courte-Heuse, Flamands commandés par leur comte, chevaliers de l'Ile de France sous Hugue le Grand frère du roi Philippe I, ou de l'Anjou et des provinces de la Loire sous Etienne comte de Blois, allèrent s'embarquer séparément dans les ports de l'Italie méridionale et traversèrent l'Illyrie, la Macédoine et la Thrace. Il en fut de même des Normands d'Italie commandés par le célèbre Bohémond et son frère Tancrède. Enfin l'armée des Provençaux sous le comte de Toulouse et l'évêque du Puy emprunta une route exclusivement terrestre : après avoir traversé la Lombardie et la Vénétie, elle s'engagea dans les vallées des Alpes Orientales, traversa la péninsule des Balkans dans toute sa largeur, d'ouest en est, et ne parvint à Constantinople qu'au bout de six mois d'une marche pénible et semée de difficultés, le 27 avril 1097.

C'était à la fois une armée et une bande. A côté des chevaliers et des piétons rangés sous les bannières de leurs suzerains, on y

(1) Raimond d'Aiguilhe, 10 et 17, cite Eracles de Polignac comme ayant porté la bannière d'Adémar.

Digitized by Google

voyait un nombre considérable de non combattants, des clercs, des moines, des marchands, des femmes et jusqu'à des enfants. Les traînards étaient nombreux ; beaucoup se livraient à la maraude, mais se faisaient massacrer par les populations hostiles. Dans l'armée proprement dite régnait cependant une certaine discipline. Le comte de Toulouse protégeait la marche à l'arrière-garde, arrivant toujours le dernier à l'étape.

Malheureusement Raimond d'Aiguilhe commence son récit au moment où cette armée est déjà sur le territoire des Esclavons. Nous ignorons où eut lieu sa concentration, la date exacte de son départ, où elle a franchi les Alpes pour pénétrer en Italie, le chemin qu'elle a suivi jusqu'aux Alpes Juliennes, par quels cols elle a traversé ces montagnes et son itinéraire exact à travers l'Esclavonie jusqu'à Scodra (Scutari).

Cette traversée de l'Esclavonie (Serbie et Monténégro actuels) qui dura quarante jours, fut la difficulté la plus grande que rencontra l'expédition. Les croisés arrivèrent en plein hiver dans cette région montagneuse et dépourvue de chemins « dans laquelle, dit le chroniqueur, nous ne vîmes durant trois semaines ni animaux, ni oiseaux ». De Laybach, sur la Save, à Scutari le pays calcaire a un caractère désertique, coupé de dépressions, depuis les simples cuvettes, profondes de quelques dizaines de mètres, jusqu'aux bassins immenses (polje), qui peuvent atteindre 60 kilomètres de long. Les vallées peu nombreuses sont profondément encaissées entre les falaises calcaires. Les rivières se perdent dans des gouffres et l'eau est rare. De hautes montagnes, comme le Dormitor (2.500 m.), dominent le pays. L'hiver y est très rigoureux et les neiges tombent en abondance. Lorsque le vent du nord, le terrible « bora » souffle en rafales, les communications deviennent impossibles d'un village à l'autre.

En outre les croisés avaient affaire à une population hostile qui refusait de leur donner des guides, massacrait ou pillait les traînards, puis se réfugiait dans les repaires inaccessibles de la montagne. Une fois, le comte Raimond lui-même, cerné par une de ces bandes avec quelques chevaliers, s'empara de quelques Esclavons et leur fit crever les yeux ; les autres effrayés s'arrêtèrent, ce qui permit au comte de se dégager. Telles étaient les mœurs barbares de l'époque et plus tard au siège d'Antioche,

Digitized by Google

Adémar de Monteil lui-même acceptera de Tancrède comme un présent les têtes des Sarrasins qu'il lui envoie et lui fera compter par son trésorier une pièce d'or, un besant par tête.

Après bien des fatigues l'armée arriva, (fin janvier 1097), à Scutari où résidait le roi des Esclavons, Constantin Bodine, un des fondateurs du premier état serbe, au prédécesseur duquel Grégoire VII avait envoyé une couronne royale en 1078. Le comte de Toulouse eut de bons rapports avec lui et obtint de lui l'autorisation de ravitailler son armée. Cependant, tant qu'on fut en territoire slave, les pillages et les massacres de traînards persistèrent. La marche fut accélérée jusqu'à l'arrivée à Durazzo (l'ancienne Dyrrachium) au début de février.

Là on était sur le territoire de l'empire. Durazzo était une place de guerre importante. Son port était depuis l'antiquité le principal point de transit entre l'Italie et les pays Balkaniques. De Durazzo partait la célèbre « Via Egnatia » qui conduisait à Salonique et de là à Constantinople. Son gouverneur, Jean Comnène était le propre neveu de l'empereur Alexis et sa garnison était formée de soldats d'élite recrutés suivant la coutume de l'Empire chez les Barbares : Turcs, Comans, Pétchénégues, tous de race mongolique, excellents soldats mais incurables pillards.

Entre les croisés et ces troupes le premier contact fut hostile et malgré les efforts des chefs et les bonnes intentions de l'empereur, des conflits, inévitables entre gens de races si différentes, se produisirent à Durazzo même et plusieurs chevaliers périrent au cours de ces bagarres. Le frère d'Adémar, Guillaume Hugue de Monteil tomba malade et fut laissé dans cette ville.

A partir de Durazzo, les croisés trouvaient une route bien aménagée, l'antique Via Egnatia, qui datait des rois de Macédoine, mais que les Romains avaient considérablement améliorée. Elle se dirigeait vers l'est, franchissait par le col élevé de la Candava les montagnes qui bordent à l'ouest le lac d'Ochrida, passait entre ce lac et celui de Prespa, traversait un autre col avant de déboucher dans la plaine de Monastir, s'élevait de nouveau pour redescendre dans la vallée du Vardar et gagnait Thessalonique la seconde ville de l'empire, place de guerre et ville de commerce, défendue par des murailles formidables. Avec ses nombreux palais entourés de parcs magnifiques aux arbres centenaires, avec ses

Digitized by Google

splendides basiliques, tapissées de marbres aux mille couleurs et de mosaïques à fond d'or, en particulier celle de saint Démétrius, patron des armées, avec ses rues innombrables, ses places publiques ornées de fontaines, ses marchés, ses bazars où se pressait une foule bariolée, son immense port où accostaient les navires du monde entier, Thessalonique devait donner aux croisés une première idée de la puissance impériale et de la magnificence byzantine.

La Via Eguatia traversait la ville de l'est à l'ouest. Elle y pénétrait par la Porte d'Or, magnifique arc de triomphe, suivi de l'arc romain de Galère qui se dresse encore aujourd'hui au milieu de la rue du Vardar, puis elle sortait de la ville en s'élevant sur les pentes du mont Corthiat.

Telle fut la route suivie par les croisés, mais le voyage avait été fertile en incidents. Pour surveiller cette immense armée, dont l'aspect ne devait pas être fort rassurant, le duc de Durazzo, conformément aux instructions impériales, l'avait fait encadrer par des corps de troupes « en avant et en arrière, à droite et à gauche » (Raymond d'Aiguilhe). Il en résulta des rixes presque quotidiennes, des pillages, des massacres de traînards. Sans doute Alexis avait envoyé aux chefs croisés des lettres qui leur promettaient la paix et la fraternité, mais les barbares soldés par l'empereur se souciaient peu de ses intentions amicales.

Un jour, dans les environs d'Ochrida (février 1097) l'évêque du Puy, qui faisait strictement son métier de chef d'armée, était parti en avant-garde, afin de chercher un emplacement favorable pour y camper. Il tomba dans un parti de Petchénègues qui le renversèrent de sa mule, le dépouillèrent et le frappèrent à la tête. Heureusement pour lui un des barbares, qui voulait lui prendre son or, le défendit contre ses compagnons. Des secours de l'armée purent ainsi arriver à temps et dégager Adémar de Monteil.

Parvenu à Thessalonique au début de mars 1097, l'évêque du Puy tomba malade et dut rester dans la ville avec une petite suite, tandis que l'armée continuait sa marche sur Constantinople, par la via Egnatia jusqu'à la traversée de Maritza, puis par la grand route qui gagnait les côtes de la mer de Marmara.

Pendant cette marche les conflits entre les croisés et les populations devinrent de plus en plus fréquents. Le 12 avril, sous pré-

Digitized by Google

texte que les habitants de Rousa (aujourd'hui Ruskoï) se montraient hostiles, les croisés prirent d'assaut les murailles de la ville au cri de : Toulouse ! puis, après avoir arboré dessus la bannière du comte, ils se mirent à piller. Onze jours auparavant l'armée des Normands d'Italie avait traversé la même ville et avait eu d'excellents rapports avec ses habitants (1). En représailles, les troupes impériales attaquèrent les Provençaux à Rodosto, où se livra une véritable bataille.

Ce fut donc avec des dispositions hostiles que Raimond de Toulouse, laissant son armée continuer sa marche, partit en avant pour Constantinople, où l'appelaient les autres chefs des croisés, arrivés déjà. Après bien des difficultés et des négociations, interrompues parfois par des coups de force, l'empereur avait obtenu successivement de tous les chefs qu'ils lui prêtassent hommage suivant la forme féodale et le reconnussent comme suzerain des territoires qu'ils allaient arracher aux Turcs. Godefroy de Bouillon, Hugue le Grand, le duc de Normandie, le comte de Flandre s'étaient déjà soumis à cette cérémonie. Sommé de prêter à son tour le serment féodal, Raimond refusa net et aux instances de l'empereur il déclara qu'il ne le ferait pas, même si sa tête était en péril. Bien plus, informé que de nouvelles bagarres s'étaient produites entre son armée et les Impériaux, il voulait attaquer l'empereur et il fallut pour le faire renoncer à son dessein les objurgations de Bohémond qui le menaça de se porter au secours d'Alexis avec ses Normands. Enfin, « après avoir pris conseil des siens », le comte accepta de jurer « qu'il respecterait la vie et l'honneur d'Alexis » et on ne put pas obtenir de lui davantage.

On voudrait savoir si Adémar de Monteil joua un rôle quelconque dans ces négociations. L'armée provençale avait paru devant Constantinople le 27 avril 1097 et l'évêque du Puy, que son frère avait rejoint à Salonique, arriva peu après. A ce moment tous les pourparlers avec l'empereur étaient terminés; l'avenir de la croisade était engagé et on ne voit pas qu'Adémar, légat du pape, ait été consulté par les princes qui agirent chacun de sa propre initiative. On peut même se demander si l'évêque du Puy avait approuvé l'intransigeance du comte de Toulouse qui mena-

(1) *Gesta Francorum*, 5.

Digitized by Google

çait de compromettre le succès de l'expédition. La question reste douteuse (1).

IV

Mais déjà les différentes armées de croisés, transportées sur des « dromons » impériaux, avaient traversé le Bras de Saint-Georges (Bosphore) et pénétré en Romanie (Asie Mineure). Lorsque les Provençaux franchirent à leur tour le détroit, les chefs croisés avaient déjà commencé le siège de Nicée, la place la plus forte de Romanie, prise par le sultan seldjoucide Soliman en 1081, Nicée, la ville où s'étaient tenus deux conciles œcuméniques, célèbre dans toute la chrétienté par ses sanctuaires, défendue à l'ouest par un grand lac, tandis que de hautes murailles la protégeaient des autres côtés.

Dès leur arrivée, le 16 mai 1097, Adémar de Monteil et Raimond de Saint-Gilles furent placés devant la porte méridionale par où une troupe turque de renfort devait essayer de pénétrer dans la ville. Pour leur début les Provençaux attaquèrent les Turcs, les mirent en fuite et les ramenèrent sur les hauteurs d'où ils étaient descendus. Pendant cinq semaines on battit les murs avec des projectiles et des béliers sans pouvoir les ébranler. Vers le 10 juin le comte et l'évêque firent saper une tour d'angle qui se trouvait devant leur camp. Leurs hommes s'avancèrent en faisant la tortue, élevant leurs boucliers sur leurs têtes et protégés par des archers. Ils creusèrent jusqu'aux fondements de la tour, entassèrent des poutres et y mirent le feu. La tour s'écroula et la ville eût été prise, si la nuit n'avait fait cesser le combat et permis aux Turcs d'élever un nouveau mur.

Il fallut pour prendre la ville lancer sur le lac une flottille

(1) Pour tout le récit de l'expédition, à partir de l'arrivée à Constantinople, nous avons suivi de préférence le récit de Raimond d'Aiguilhe (*Historiens Occid. Crois.*, III, 235-309) en le contrôlant par celui des « *Gesta Francorum* » (*Histor. Occid. Crois.*, III, 121-163 et Hagenmeyer, Heidelberg, 1890), dont nous préparons une nouvelle édition dans la collection : *Les Classiques de l'Histoire de France au moyen âge*. Voir aussi : Hagenmeyer, *Chronologie de la première croisade*. Paris, 1902.

Digitized by Google

impériale montée par des « Turcoples » armés, dont les navires avaient été traînés jusque là par des attelages de bœufs.. La garnison de Nicée se sentant perdue négocia avec l'empereur et obtint une capitulation qui lui garantissait la vie sauve (19 juin).

Alors commença la marche laborieuse vers la Palestine qui devait durer deux ans. Il s'agissait de traverser le plateau aride d'Anatolie, de franchir le Taurus et de s'emparer de la puissante forteresse d'Antioche dont la prise seule pouvait ouvrir la route de Jérusalem. Si les croisés n'avaient pas été soutenus par une foi invincible ils auraient reculé devant de pareilles épreuves.

Tout d'abord, le 1er juillet 1097, ils se heurtèrent dans la plaine de Dorylée (aujourd'hui Eski-cheïr) à une puissante armée turque. Les Normands de France et d'Italie, qui marchaient en avant-garde, engagèrent le combat, mais ils furent bientôt soutenus par Adémar de Monteil et Raimond de Toulouse qui se placèrent à l'aile gauche. Après une journée de lutte, les Turcs s'enfuirent : après avoir rendu grâce à Dieu de cette victoire, l'évêque du Puy ordonna un repos de trois jours pendant lesquels on pansa les blessés, on ensevelit les morts et on partagea le butin (1).

Les routes d'Asie Mineure étaient désormais libres, mais ce fut alors que commencèrent les souffrances des croisés. Les Turcs avaient ravagé le pays où l'eau d'ailleurs était rare. Dans les armées de cette époque il n'y avait pas d'intendance : chaque corps, chaque escouade se ravitaillait à ses risques et périls. On en était réduit pour manger à arracher les épis et à les broyer tant bien que mal. Faute d'eau et de fourrage, les chevaux moururent. Des chevaliers furent réduits à l'état de piétons ; quelques-uns montèrent sur des bœufs. Des moutons, des chèvres, des chiens et jusqu'à des porcs étaient attelés pour porter les bagages et les couvertures. La chaleur était accablante et la lourde casaque de cuir garnie de bossettes ou de plaques de métal, la broigne était peu adaptée aux exigences de ce climat torride. Vers le 5 août, le comte de Toulouse tomba malade et son état fut si grave qu'on le crut perdu. L'évêque d'Orange avait même commencé à réciter l'office des morts quand il revint à lui.

(1) Ce détail est donné seulement par la *Chronique de Saint-Pierre*, p. 163-164. Foucher de Chartres I, 5, montre l'évêque du Puy au milieu du clergé priant Dieu avant la bataille et recevant les confessions des guerriers.

Digitized by Google

Enfin au sud d'Iconium (Konieh), on commença à trouver des rivières abondantes, puis on entra sur le territoire de Petite-Arménie, dont les habitants étaient chrétiens et ravitaillèrent les croisés. Pendant que Baudouin et Tancrède se séparaient de l'armée et allaient se disputer la possession de Tarse, les croisés remontaient jusqu'à Césarée de Cappadoce et commençaient à franchir le Taurus, vers le 8 octobre, pour pénétrer en Syrie. Le 20 octobre, leur avant-garde arrivait au Pont-de-Fer sur l'Oronte et mettait en fuite une troupe de Turcs. Le lendemain toutes les armées campaient sous les murs d'Antioche.

Ici il ne s'agissait plus d'une simple ville forte, comme à Nicée, mais d'un véritable camp retranché, à l'intérieur duquel on voyait des champs cultivés et dont les formidables murailles, flanquées de 450 tours couvraient les rives de l'Oronte au nord et escaladaient au sud les pentes du Mont Silpios, sur lesquelles une puissante citadelle formait le réduit de la défense. L'émir turc Jagi-Sian avait amassé d'immenses provisions dans la place et sa petite garnison de 16000 hommes suffisait à couvrir les murs que les croisés, faute de machines de guerre, étaient incapables de prendre d'assaut. Après un siège qui dura sept mois et treize jours, ce fut seulement par trahison qu'ils purent entrer dans la ville.

Lorsque les croisés parurent devant Antioche, ils prirent leurs positions au hasard, sans aucun renseignement et sans plan d'ensemble. Raimond de Toulouse et Adémar de Monteil avaient placé leur camp sur les bords de l'Oronte, si près des murs que les Turcs tuaient à coups de flèches leurs hommes et leurs chevaux dans leurs tentes mêmes. Cependant pour faciliter les communications avec les autres armées, ils établirent sur l'Oronte un pont de bateaux à mille pas au dessus du pont de pierre qui donnait accès à la ville.

Le même manque de méthode régna dans le ravitaillement. En quelques semaines les croisés épuisèrent toutes les provisions des environs. L'abondance était telle, dit Raimond d'Aiguilhe, que « d'un bœuf on prenait les cuisses, le haut des épaules, quelquefois la poitrine et on jetait le reste ». Des hommes isolés allaient à la maraude et se faisaient massacrer par des patrouilles turques. A ce gaspillage insensé succéda bientôt une disette extrême. Avant Noël, le blé et toutes les denrées renchérirent, les chevaux

Digitized by Google

moururent de faim et de froid. Une expédition de ravitaillement fut décidée par le conseil des chefs. Bohémond et Robert de Flandre en prirent le commandement le 28 décembre, tandis que l'évêque du Puy et le comte de Toulouse restèrent chargés de la garde du camp, Mais la garnison d'Antioche en profita pour tenter une sortie. Les croisés perdirent beaucoup de monde par suite de l'indiscipline des piétons qui, à la suite d'une panique, amenée par un incident vulgaire, un cheval échappé poursuivi par des croisés, vinrent jeter le désordre dans les rangs des chevaliers. Au cours de cette échauffourée, le porte-bannière de l'évêque du Puy fut tué et les infidèles s'emparèrent de l'étendard à l'effigie de Notre-Dame qu'ils arborèrent par dérision sur les remparts.

L'expédition de Bohémond avait réussi à mettre en fuite une armée turque qui se portait au secours d'Antioche, mais les provisions que rapportèrent les croisés étaient maigres et la disette alla en augmentant. Le découragement fut tel que des désertions se produisirent et qu'un jour on vit Tancrède ramener ignominieusement au camp le prédicateur de la croisade, Pierre l'Ermite, qu'il avait arrêté au moment où il voulait s'enfuir.

Dans ces conjonctures l'évêque du Puy et le comte de Toulouse s'employèrent de leur mieux à relever le courage des croisés. A la suite d'un tremblement de terre et d'une aurore boréale qui frappèrent beaucoup les croisés, Adémar ordonna un jeûne de trois jours et enjoignit à tous les clercs de conduire des processions, de distribuer des aumônes et de s'acquitter strictement de leurs fonctions.

L'évêque du Puy lui-même, au témoignage de Guibert de Nogent, multipliait ses exhortations et veillait à ce que chaque dimanche et jour de fête des prédications eussent lieu dans tous les quartiers du camp. De son côté Raimond de Toulouse, ayant convoqué l'évêque du Puy et ses barons, déposa entre leurs mains 500 marcs d'argent qui devaient être employés à indemniser les chevaliers qui viendraient à perdre leur monture en allant chercher des fourrages. Cette caisse de secours, cette « confraternité » comme l'appelle le chroniqueur, fut très utile, car il ne restait plus dans l'armée provençale qu'une centaine de chevaux et leurs propriétaires hésitaient à les exposer aux coups de l'ennemi.

L'influence morale de l'évêque du Puy paraît avoir été très

Digitized by Google

grande à ce moment. Le 8 février 1098, ce fut dans sa tente que se tint le conseil de guerre qui décida l'envoi d'une expédition pour arrêter une armée du prince d'Alep destinée à secourir Antioche. Cette entreprise, qui eut lieu le lendemain, fut une grande victoire pour les croisés. Puis, dans un nouveau conseil, on résolut, pour empêcher les sorties des assiégeants, de construire un château au lieu dit « La Mahomerie » devant la porte qui débouchait sur le pont de pierre. Une flotte portant des croisés anglais venait d'aborder au port d'Antioche, à Saint-Siméon. Le 5 mars, Raimond de Saint-Gilles et Bohémond furent chargés d'aller chercher dans les équipages de ces navires les ouvriers nécessaires à la construction du nouveau château. Les Turcs d'Antioche en profitèrent pour faire une sortie et tendre une embuscade aux chevaliers qui revenaient de Saint-Siméon. Une bataille sanglante eut lieu et beaucoup de croisés périrent, mais les ennemis furent ramenés dans la ville.

La construction du château de la Mahomerie, commencée le 8 mars, fut achevée en onze jours. Les chefs discutaient pour savoir à qui on en confierait la garde, lorsque Raimond de Saint-Gilles y mit ses troupes et refusa de s'en dessaisir.

Les combats avec les assiégés continuèrent jusqu'au mois de mai. Un jour Bohémond assembla le conseil et, après de vives discussions, il obtint des princes, que, s'il parvenait à se faire livrer Antioche par ses propres moyens, il en conserverait la possession. Il avait déjà entamé des pourparlers avec Firouz le commandant turc d'une tour et, d'après le chroniqueur Raoul de Caen, ce fut d'abord à l'évêque du Puy qu'il les fit connaître (1). Le 3 juin, au petit jour, Bohémond escaladait la tour de Firouz et y plantait sa bannière. Les croisés pénétraient dans la ville et ouvraient toutes les portes. Iagi Sian et son armée s'enfuyaient dans les montagnes, poursuivis par les chrétiens. Antioche était prise, mais sa citadelle tenait encore et une immense armée turque commandée par l'émir de Mossoul, Kerbôga, marchait sur la place. Au moment où les croisés croyaient atteindre le but, leurs souffrances allaient recommencer.

(1) Raoul de Caen (*Historiens Occidentaux des Croisades*, III, 653).

Digitized by Google

V

Après avoir assiégé Antioche, les croisés y furent assiégés à leur tour et ce second siège, pour avoir été plus court que le premier, — il dura du 6 au 28 juin —, n'en fut pas moins redoutable. Ce fut pendant ces jours tragiques qu'Adémar de Monteil déploya vraiment son énergie de chef et contribua pour une grande part à sauver l'armée chrétienne de la ruine dont elle était menacée.

Au bout de quelques jours de siège, en effet, la famine régnait dans la ville et les quelques vivres dont on disposait se vendaient au poids de l'or. On mangeait les feuilles qu'on arrachait aux arbres et on allait jusqu'à faire bouillir du cuir de cheval ou de bœuf. Le découragement était tel qu'une nuit des chevaliers attachèrent des cordes aux créneaux et se laissèrent glisser dans la campagne. On les surnomma les « funambules » et des mesures furent prises pour arrêter ces désertions. Adémar de Monteil lui-même et Bohémond faisaient le soir de véritables rondes, afin de veiller à la fermeture des portes de la ville. Comme il arrive à toute époque, car ce qu'on appelle l'état d'esprit obsidional prend toujours la même forme, la foule attendait l'événement imprévu, le miracle qui ferait cesser son infortune.

Et en effet des visions se produisirent. La plus frappante fut celle d'un paysan provençal, Pierre Barthélemy, qui, le 10 juin, vint révéler à Raimond de Saint-Gilles et à l'évêque du Puy que l'apôtre saint André lui était apparu à plusieurs reprises et lui avait ordonné d'indiquer aux chefs que la lance avec laquelle le centurion Longin avait percé le flanc du Christ se trouvait enfouie dans une église d'Antioche. Raimond d'Aiguilhe nous dit que l'évêque refusa d'abord d'attacher une importance quelconque à ce récit, mais que le comte de Toulouse y ajouta foi immédiatement; détail précieux, qui nous montre quel contraste le caractère sensé d'Adémar faisait avec la fougue de Raimond de Saint-Gilles. Raimond d'Aiguilhe lui-même, comme chapelain du comte, fut chargé de garder le visionnaire et, le 14 juin, en présence de douze témoins, dont le comte de Toulouse et son chapelain, la Sainte-Lance fut découverte par Piere Barthélemy sous les dalles

Digitized by Google

de l'église Saint-Pierre. Adémar ne paraît pas avoir été présent et, s'il y eut quelque supercherie, ce n'est pas lui qui peut en être rendu responsable.

La découverte de cette relique n'en remplit pas moins d'enthousiasme tous les croisés et releva véritablement leur courage. A ce moment, le comte tomba malade et la peste commençait déjà à faire des victimes. Bohémond fut élu chef suprême par les autres princes et l'on commença à préparer la sortie qui devait délivrer Antioche de l'étreinte des Turcs. Avant la bataille, l'évêque du Puy ordonna un jeûne de trois jours et des processions, puis se souvenant de son rôle de chef, il fit proclamer un ordre enjoignant à chacun de donner une ration suffisante à son cheval pour la bataille du lendemain. Il devait d'ailleurs contribuer lui-même pour une grande part à la brillante victoire des croisés.

L'armée en effet avait été divisée en plusieurs corps, chacun sous son chef national. Raimond de Saint Gilles, qui relevait à peine de maladie, reçut la mission de surveiller pendant la bataille la citadelle d'Antioche et d'empêcher la descente dans la ville de la garnison turque qui s'y maintenait toujours. En l'absence du comte, Adémar de Monteil fut donc le chef unique de toute l'armée des Provençaux. D'autres évêques suivis d'un clergé nombreux accompagnaient l'armée en chantant des hymnes; l'évêque du Puy au contraire marchait à la tête de ses troupes et derrière lui suivait l'historien Raimond d'Aiguilhe, chapelain du comte, élevant la Sainte-Lance comme un présage de victoire.

On avait décidé que dans chaque corps les piétons marcheraient devant les chevaliers. L'armée prit son ordre de bataille à l'intérieur de la ville et sortit par la porte du pont de l'Oronte, s'avançant d'abord à pas lents. La présence des évêques et des prêtres revêtus de leurs ornements liturgiques lui donnait l'aspect d'une procession au dessus de laquelle flottaient les pennons et les bannières multicolores. Raimond d'Aiguilhe nous dit qu'une pluie fine se mit à tomber, ce qui, par cette chaleur, fit l'effet d'une grâce divine.

Kerbôga enjoignit à ses gens de laisser sortir toute l'armée chrétienne, afin de pouvoir mieux l'anéantir, mais, lorsque de son observatoire, il vit le nombre prodigieux de guerriers qui couvraient la plaine, son assurance l'abandonna et il manda à l'émir

Digitized by Google

chargé de la garde du camp que s'il voyait un feu allumé sur le front de l'armée, ce serait le signal de la retraite. Puis, il fit reculer ses troupes vers les montagnes, comme pour y attirer les croisés qui se mirent aussitôt à leur poursuite. En même temps il envoyait un corps de Turcs dans la direction de la mer, avec l'ordre de se rabattre sur les croisés et de les prendre à revers.

Mais cette manœuvre fut vue des chrétiens qui y parèrent aussitôt. Un nouveau corps d'armée, composé de Lorrains et de Normands, fut improvisé à la hâte et se dirigea vers la mer à la rencontre des Turcs. Un combat violent s'engagea. D'autres Turcs attaquaient le gros de l'armée chrétienne à coups de javelots et de flèches. La bataille prit un caractère d'acharnement, lorsque dans un mirage subit les chrétiens crurent voir au sommet des montagnes des cavaliers innombrables montés sur des chevaux blancs et arborant des bannières blanches. Ce fut dans leur pensée un secours céleste et ils ne doutèrent pas que les patrons des armées, saint Georges, saint Mercure et saint Démétrius ne fussent à la tête de ces auxiliaires inattendus.

A ce moment, les Turcs envoyés du côté de la mer, ne pouvant enfoncer les escadrons croisés, sentirent la partie perdue et allumèrent un grand feu d'herbes sèches. C'était le signal convenu et aussitôt les troupes laissées à la garde du camp, emportant tout ce qu'elles pouvaient, commencèrent à s'enfuir, tandis qu'à la bataille principale, les croisés serraient de près l'ennemi et qu'un corps à corps terrible s'engageait. Le gros de l'armée turque fut rejeté sur son camp, alors en plein désarroi et dut l'abandonner bien vite. Sans s'arrêter au camp les chevaliers continuèrent la poursuite des Turcs qui se sauvèrent en désordre dans les montagnes, où un grand nombre fut massacré par les Arméniens et les Syriens. De la puissante armée de Kerbôga il ne restait qu'un troupeau de fuyards. Antioche était délivrée. Les Turcs avaient abandonné toutes les richesses de leur camp ainsi que des troupeaux, des bêtes de somme et des provisions abondantes (1).

(1) Tous les chroniqueurs s'accordent sur le rôle important joué dans cette bataille par Adémar. Nous avons suivi de préférence le récit des *Gesta Francorum* (ch. 29), beaucoup plus détaillé, beaucoup plus clair et plus précis que celui de Raimond d'Aiguilhe (ch. 17). Témoin oculaire de cette bataille, Raimond d'Aiguilhe ne paraît en avoir bien connu ni le plan d'ensemble, ni toutes les péripéties. Il ressort de son

Digitized by Google

De retour à Antioche après la victoire, Adémar de Monteil alla d'abord purifier la basilique Saint-Pierre, changée en mosquée et la rendit au culte chrétien. Sous le badigeon des Turcs on retrouva les majestueuses figures des mosaïques byzantines qui resplendirent d'un éclat nouveau. Un clergé mixte de Grecs et de Latins desservit cette basilique.

Ainsi la victoire du 28 juin semblait aplanir toutes les difficultés et la route de Jérusalem était libre. Mais les croisés étaient épuisés par leur victoire même et ils n'étaient pas au bout de leurs épreuves. Tout d'abord un conseil de guerre tenu le 3 juillet décida qu'à cause des chaleurs de l'été le départ pour Jérusalem serait retardé jusqu'au 1er novembre. Un passage important de la *Chronique de Saint-Pierre* du Puy nous donne ce détail intéressant, qu'après la victoire, Adémar de Monteil prêcha un véritable sermon devant toute l'armée réunie afin de l'exhorter à ne pas s'arrêter en chemin avant la libération du Saint-Sépulcre et de Jérusalem. Il est donc permis de croire que la décision des chefs fut prise contre son gré (1).

Mais de plus la discorde s'était mise entre eux. Le jour même de la victoire la garnison turque de la citadelle d'Antioche s'était rendue à Raimond de Saint-Gilles. Les princes avaient décidé qu'ils l'occuperaient en commun, mais Bohémond s'empara des tours les plus élevées, puis expulsa les hommes des autres chefs sous prétexte qu'il avait juré au Turc qui lui avait livré la ville d'être seul à la posséder. Bientôt il exigea qu'on lui remît la garde de tous les postes fortifiés et des portes de la ville. Tous les princes cédèrent sauf Raimond de Saint-Gilles qui refusa de livrer la Porte du Pont qu'il occupait. Et ce fut sans doute pour faire échec à Bohémond qu'on envoya Hugue le Grand à Constantinople afin d'inviter l'empereur à venir prendre possession d'Antioche.

Mais dès la fin de juillet le comte de Toulouse et l'évêque du

récit que lorsque les Provençaux arrivèrent sur le champ de bataille les Turcs avaient été déjà enfoncés et la poursuite commençait, car il dit qu'ils s'enfuirent presque sans combat, ce qui est inexact. — Robert le Moine (Historiens Occid. Crois., III, 829), prête à l'évêque du Puy un sermon adressé aux guerriers avant la bataille. — Les chroniques ne sont pas non plus d'accord sur le nombre et la disposition des corps d'armée. D'après les *Gesta Francorum*, il y en avait 6 et l'évêque du Puy commandait le 4e, Raimond d'Aiguilhe en donne 4 et fait commander le 3e par Adémar.

(1) *Chron. de saint Pierre*, p. 164.

Digitized by Google

Puy tombèrent gravement malades et il en résulta dans leur armée un relâchement marqué de la discipline. Ce fut au milieu de ces tristes circonstances qu'Adémar de Monteil succomba à la maladie le 1er août 1098, jour de la fête de Saint-Pierre-ès-liens. Tous les chroniqueurs nous ont dépeint la douleur des croisés à cette nouvelle. « Il y eut beaucoup d'angoisse et de deuil dans toute l'armée chrétienne, dit l'auteur anonyme des *Gesta Francorum*, car il avait été le soutien des pauvres et le conseiller des riches. Il ordonnait des clercs, il prêchait et exhortait les chevaliers et leur disait : « Nul de vous ne pourra être sauvé s'il n'honore les pauvres et ne les réconforte ! » Et le chanoine du Puy Raimond d'Aiguilhe : « Tous les chrétiens qui se trouvaient rassemblés éprouvèrent une douleur si grande, que nous qui l'avons vue et qui avons entrepris d'écrire tout ceci en raison de la grandeur des événements, nous n'avons jamais pu en mesurer l'étendue. Combien il était utile à l'armée de Dieu et aux princes, c'est ce qui devint manifeste après sa mort, lorsque les princes se furent divisés » (1).

Il est impossible de rêver une plus belle oraison funèbre. A la fois pasteur spirituel et chef d'armée, Adémar de Monteil a trouvé dans sa nature droite et dans l'énergie de son caractère les forces nécessaires qui lui ont permis d'accomplir cette double mission. Après avoir bataillé comme chevalier dans sa jeunesse, il a été choisi par un des plus grands papes du moyen âge pour rétablir l'ordre matériel et moral dans le diocèse du Puy en proie aux exactions féodales et à l'anarchie. Et c'est sur ce siège du Puy qu'un autre grand pape est venu le chercher pour faire de lui un conducteur de peuples. Il n'a pas été à proprement parler le chef de la croisade, cependant parmi ces rudes barons féodaux, au milieu de cette innombrable armée où étaient représentées toutes les races et toutes les langues de l'Occident, où se heurtaient les jalousies des peuples et les ambitions particulières des chefs, il représentait l'unité et les intérêts communs du peuple chrétien. Dépositaire de la pensée d'Urbain II, il a réussi par ses efforts à maintenir la croisade sur le chemin du Saint-Sépulcre, à apaiser les discordes des chefs et à faire régner l'ordre dans l'armée. Mais

(1) *Gesta Francorum*, 36. — Raimond d'Aiguilhe, 18.

Digitized by Google

il ne lui était pas réservé d'assister au triomphe et de voir la Terre Promise. Ce fut donc justement que l'auteur de son épitaphe le compara à Moïse :

Dux populi Moyses et dux populi fuit iste,
Ambo duces Christi (1).

Le corps d'Adémar avait été enseveli dans l'église Saint-Pierre d'Antioche, mais quelques années plus tard, son successeur à l'évêché du Puy, Ponce, ayant fait le pèlerinage des Lieux Saints, vint à Antioche et fit édifier un mausolée dans lequel ce corps fut placé. Il rapporta au Puy son anneau épiscopal.

A peine d'ailleurs Adémar de Monteil avait-il cessé de vivre qu'il était entré dans la légende. Il apparut en songe à Pierre Barthélemy à qui il révéla qu'il avait été un moment dans les tourments pour avoir douté de l'authenticité de la Sainte-Lance. Il apparut aussi à un de ses familiers, le prêtre Bertrand et le 15 juillet 1099, le jour de la prise de Jérusalem, des croisés le virent monter le premier sur les remparts en invitant les guerriers à le suivre. On finit même par lui attribuer l'initiative de la croisade qu'il aurait conseillée au pape à la suite d'une vision d'un chevalier qui au retour de la Terre Sainte était venu à Notre-Dame du Puy avec onze de ses compagnons. Son souvenir resta vivant au Puy. Avant la Révolution les chanoines du Puy avaient coutume de revêtir pendant le temps pascal une sorte de pourpoint semblable à une cuirasse et de ceindre l'épée : ils prétendirent que c'était en mémoire d'Adémar de Monteil qu'ils avaient reçu le privilège de porter ces attributs guerriers (2). Adémar passa même pour être l'auteur du *Salve Regina* que l'on appelait quelquefois « l'Antienne du Puy » (3).

Telle a été la vie de ce grand évêque du XI^e^ siècle qui nous

(1) Raoul de Caen (Historiens Occident. Crois., III, 673-674).

(2) *Gallia Christiana* II, 703.

(3) Albéric des Trois Fontaines (*Monumenta Germaniae. Scriptores* XXIII, 828), Un travail critique du père Jean de Valois. (*En marge d'une antienne. Le Salve Regina.* Paris, éditions de la Schola Cantorum, 1912), après l'examen de tous les témoignages se prononce en faveur du Puy, sans que son attribution à Adémar puisse être démontrée avec certitude. Voy. sur cette question : Vacandard, *Les origines littéraire, musicale et liturgique du Salve Regina.* (Etudes de critique et d'histoire religieuse, 4^e^ série, Paris, 1923).

Digitized by Google

apparaît dans le recul des temps comme un personnage d'épopée, digne de cet archevêque Turpin qui, dans la *Chanson de Roland*, bénit les chevaliers chrétiens et, de la même main, donne de grands coups d'épée sur les infidèles. Mais le personnage d'Adémar n'est pas dû à une simple fiction et il a été l'un des ouvriers de l'histoire. Sur tous les théâtres où les circonstances l'ont placé, il est resté fidèle au même idéal. Homme d'action avant tout, il est mort après avoir accompli sa tâche et ses efforts n'ont pas été vains car il a été, sans s'en rendre compte, un des pionniers de l'œuvre historique que la France a accomplie dans cet Orient où son influence est restée vivante depuis les croisades, où son nom n'a cessé d'être vénéré et où elle est toujours apparue aux yeux des populations comme le soldat du droit, comme le défenseur des faibles contre l'oppression.

Il n'était peut-être donc pas inutile de tirer le personnage d'Adémar de Monteil de la pénombre où il est resté jusqu'ici, car les habitants du Puy peuvent le revendiquer justement comme une de leurs gloires et il est aussi une des grandes figures de l'histoire de France.

Louis Bréhier.

Digitized by Google

PAUL LE BLANC

(1828-1918)

(*Suite et fin.*)

HOMMAGES

L'Avenir du Puy-de-Dôme et du Centre.

18 mai 1918. Nécrologie : *Paul Le Blanc.*

La Haute-Loire.

21 mai 1918. M. Paul Le Blanc.

9 juin 1918. Paul Le Blanc (Ulysse Rouchon).

L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.

10 mai 1918. Nécrologie : *Paul Le Blanc.*

Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre doyen, M. Paul Le Blanc, collaborateur depuis la fondation de l'*Intermédiaire*, ainsi qu'il nous le rappelait encore il y a peu de temps.

M. Paul Le Blanc, le bibliophile auvergnat bien connu, est décédé à Brioude (Haute-Loire) le 16 mai dernier, à l'âge de 91 ans.

Doyen de la Société de l'Histoire de France, membre de plusieurs sociétés d'études régionales, M. Paul Le Blanc avait publié de nombreux travaux concernant l'Auvergne et le Velay, notamment sur Mme de Lafayette et sur les Grands Jours du Velay.

Généalogiste distingué, esprit curieux, causeur charmant, ayant compté parmi ses amis ou ses correspondants, Berryer, Delisle, La Fayette, Alfred Baudrillart, Louis Audiat, Firmin Boissin, le P. Sommervogel, Babeau, Gaidoz, pour ne citer que ceux-là, M. Paul Le Blanc était, pour ceux qui s'intéressaient aux anciennes familles du Massif Central une mine inépuisable de renseignements qu'il communiquait d'ailleurs avec une rare obligeance, ce dont nos pages témoignent depuis cinquante ans.

Egaré un moment dans les travaux des chemins de fer, ce qui d'ailleurs ne fit que ralentir sans jamais lui faire oublier son œuvre de chercheur infati-

Digitized by Google

gable, il a consacré soixante-dix ans de sa longue vie à la constitution de sa bibliothèque et de ses dossiers.

Sans héritiers directs, il a légué ses livres et ses papiers à la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand.

M. Paul Le Blanc signait à l'*Intermédiaire* P. Le B.

BULLETIN HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE L'AUVERGNE.

1918, p. 57 :

Séance du 6 juin 1918 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

M. C. Pajot, président, annonce la mort de M. Paul Le Blanc, de Brioude, membre correspondant.

Notre collègue était un érudit éminent et un bibliophile de grande valeur. Il vient de faire don par testament à la ville de Clermont de ses curieuses collections d'estampes et de livres rares qui tous concernent le Velay et l'Auvergne. Ces collections passaient pour les plus importantes de la Province.

POLYBIBLION.

Juillet 1918, p. 67.

On annonce la mort de... M. *Paul Leblanc*, l'un des plus anciens et des plus assidus collaborateurs de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, qui laisse de nombreuses monographies d'histoire locale insérées principalement dans les publications des sociétés savantes de l'Auvergne et du Velay et qui, sans héritiers directs, a légué à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand sa propre bibliothèque, ses collections de documents et ses dossiers de notes, mort à Brioude (Haute-Loire) le 16 mai, à l'âge de 91 ans.

ALMANACH DE BRIOUDE ET DE SON ARRONDISSEMENT.

1920, pp. 85-88. *Paul Le Blanc*, par Valentin Montalban (1).

Ce fut un savant. Et dans toute sa vie l'amour de la recherche et les soins de l'amitié s'équilibrèrent harmonieusement. M. Paul Le Blanc, né curieux, se découvrit tout jeune une passion pour les livres, aima les voyages, y acquit de grandes connaissances, y noua d'importantes relations, puis, retenu par l'affection exigeante qu'il avait vouée à sa mère, vint se fixer à Brioude et y vécut jusqu'à sa mort.

La petite maison qu'il habita reste encore telle quelle derrière le jardin aux grands arbres et le mur droit, largement crénelé, qui fait face à la haute escarpe de la clôture des Visitandines ; et l'on s'attend presque à voir apparaître devant la porte, sur le trottoir, les deux vieilles servantes Jeannette et Jeanneton, qui, sous leurs bonnets blancs tout simples, portaient des physionomies peu mobiles et dont les yeux toujours pareils exprimaient des

(1) Nous devons à notre ami V. Montalban la communication des portraits de P. Le Blanc reproduits en hors texte. La vue de la maison du boulevard Vercingétorix est empruntée à l'*Almanach* de Brioude de 1922.

Digitized by Google

sensations d'autrefois. Il semble que les chiens vont hurler : la fine Bobette (dont le nom veut dire serpent) et la lourde Brunotte aux grands yeux humides. Mais rien. Personne ne vient tirer la sonnette dont la tringle rouillée ne tente même plus les gamins.

La cloche sonne pourtant dans mon souvenir, la porte s'ouvre. On entre. La traversée de l'enclos s'effectue dans un hurlement. Ce sont des galopades, des cris de Jeannette, des claquements de fouet... M. Paul Le Blanc, qui est dans sa « librairie », vient tout contre la porte vitrée. Tout droit dans sa grande houppelande grise, il attend appuyé à peine sur une canne. Et pour reconnaître plus tôt son monde il tire de travers sur son nez ses larges bésicles bleues...

... J'évoquerai seulement le cabinet du bibliophile retréci par les livres qui doublaient sur deux rangs les parois. La cheminée de marbre surmontée d'une glace qu'encadrent en haut des casiers verts, tient presque tout le fond de la pièce. Sur la tablette un vase de terre brune — œuvre demeurée unique des anciens potiers brivadois — retient pêle-mêle des fleurs poussées dans le jardin. Il y a là, flanquant des livres, d'un côté le guéridon et la table à jeux chargés de dossiers et d'écritures; tout contre, au beau milieu de la pièce, la bergère ronde au profond coussin où le maître s'enfonce le dos tourné vers la porte, et de l'autre ces grands fauteuils Louis XIII, toujours recouverts de leurs housses et encore de livres et de papiers, où trois générations d'amis tour à tour sont venues s'asseoir...

AUGUSTE TRÉVIS. *EN AUVERGNE : BRIOUDE.*

Imprimerie F. F. M. A., Faravohitra, Tananarive, 1920, pp. 1-22. *Mi-Paul* (1).

... Lorsque j'avais treize ou quatorze ans, je le voyais souvent de loin passer sur le boulevard pour se rendre à sa vigne, une belle vigne pleine d'arbres fruitiers dont on apercevait la porte de chez nous. Déjà c'était un vieillard, un grand vieillard bien droit, singulièrement mis, à la romantique, avec de longs cheveux blancs qui lui faisaient comme une auréole. Il marchait à petits pas, appuyé sur un bâton, et presque toujours suivi de ses deux vieilles bonnes en bonnet, Jeannette et Jeanneton, deux sœurs, mais qui ne se ressemblaient guère : Jeanneton, maigre et plate, un peu courbée, avec une longue figure sèche et ridée, vive et sautillant en marchant; Jeannette, un peu grosse, à la bonne figure placide, allant d'un pas traînant. Il s'arrêtait parfois pour causer avec les gens du peuple dont il était aimé et qui presque tous le saluaient familièrement d'un : « Bonjour, Moussu Paul ». Il m'inspirait un grand respect sans que je susse trop pourquoi et je ne manquais jamais de lever ma casquette de collégien quand je le rencontrais On le disait riche : la maison où il habitait, sur le boulevard, en face du parc du couvent de la Visitation, lui appartenait. Elle montrait son toit de tuiles et ses fenêtres de l'étage derrière une haute muraille grise et percée d'une

(1) Surnom familier donné par quelques intimes à Paul Le Blanc.

Digitized by Google

porte pleine, que dépassaient des têtes de lilas et de sureau et des vignes vierges pendantes, rouges à l'automne. Les bonnes femmes racontaient qu'elle était pleine de livres et de portraits dans des cadres dorés et qu'il y en avait pour des mille et des cents...

M. Trévis raconte sa première entrevue avec l'érudit :

Mi-Paul était assis, tournant le dos à la lumière, dans un large fauteuil, près d'une petite table couverte de papiers. Les pieds dans des pantoufles, ses longs cheveux blancs s'échappant d'une petite casquette marron, le corps enveloppé d'une longue robe de chambre grise, il étudiait à la loupe une vieille gravure qu'il tenait à hauteur de ses yeux. Une superbe chienne aux longs poils fauves et aux yeux presque humains était allongée à ses pieds; une autre aux poils frisés et plus foncés sommeillait, roulée en boule, dans un fauteuil. Elles aboyèrent quand nous entrâmes.

« Allons, Bobette, allons Brunotte », dit Mi-Paul en se retournant. — « Voilà Monsieur Trévis », lui dit Jeannette. — « Je le connais, répondit Mi-Paul. Comment allez-vous, mon jeune ami ? » me dit-il en me tendant sa main maigre aux ongles longs. Et il me fit asseoir, au bout de la petite table, sur un fauteuil auprès de lui.

Jeannette se retira et nous causâmes. Je fus tout de suite à mon aise. Je sentais chez ce vieillard une telle bienveillance, une telle sympathie pour la jeunesse ! Il me parla de ma famille, de mes études, du lieu où je passais mes vacances. Sa simplicité, sa bonne grâce me conquirent sur le champ. Quoique fort âgé, puisqu'il avait plus de quatre vingts ans, il me parut d'esprit vif, alerte et jeune. Aucun de ces défauts des vieilles gens qui critiquent le présent, qui croient qu'au temps de leur jeunesse tout était beaucoup mieux; nulle humeur chagrine; au contraire, de la bonne humeur et de la gaîté. Peut-être une certaine coquetterie à faire oublier sa vieillesse. Il semblait l'avoir acceptée comme un mal inévitable dont il devait porter le poids sans le faire sentir aux autres. A peine se plaignit-il qu'il avait la vue basse et qu'il ne pouvait plus travailler comme autrefois...

Il me fit promettre, quand je le quittai, de revenir le voir. J'y étais bien décidé. J'y retournai le lendemain, le surlendemain, les jours suivants. Je devins un intime. Pendant les huit années qui lui restaient à vivre, j'allais le voir presque chaque matin, lorsque je me trouvais chez nous en vacances...

... Je trouvais Mi-Paul toujours à la même place dans sa « librairie » où il passait la plus grande partie de la journée, enfoncé dans un fauteuil. Je m'asseyais près de lui, au bout de la petite table. Bobette se couchait aux pieds de son maître, Brunotte se pelotonnait dans un vieux pouf à côté de moi, et on aurait dit les deux esprits familiers de la maison.

Mi-Paul commençait par me dire les nouvelles de la ville qu'il connaissait toujours beaucoup mieux que moi, bien qu'il ne sortît jamais. Puis il me dictait des lettres. Elles avaient je ne sais quel tour original et plaisant qui devait ravir ceux qui les recevaient. Quand j'avais fini, je les lui passais, l'une après l'autre, pour qu'il y mît son paraphe. Il écrivait son nom d'une large écriture montante.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE SAINT CHRISTOPHE

DE P. LE BLANC.

Digitized by Google

Lorsqu'il ne me dictait pas, nous causions, et c'était un charme. Quelquefois, rarement, il me parlait de sa jeunesse. J'entrevoyais à travers ses confidences discrètes qu'il avait beaucoup voyagé autrefois tant pour son agrément que pour ses études. Chaque année, il allait passer trois ou quatre mois, soit en Provence où il fréquentait les félibres, soit à Paris où il flânait sur les quais devant les étalages des bouquinistes, soit dans des villes d'eaux où il se plaisait en la société des dames, recherché par elles (ce qu'il ne disait pas, mais que je savais par ailleurs) pour sa grâce aimable, sa politesse, ses qualités de joyeux boute-en-train. Puis il revenait, riche d'observations, avec des livres, des bibelots curieux, s'enfermer dans sa ville natale où il retrouvait un cercle d'amis...

Le plus souvent, Mi-Paul m'apprenait des « besognes », comme il disait. Il ne voulait pas que je perdisse mon temps avec lui. Il me montrait de vieilles gravures, des éditions rares, des manuscrits, des ex-libris, des pièces d'orfévrerie ou de verrerie auvergnates, devenues introuvables, m'en contait l'histoire... Il me parlait du passé de la ville et de la province, des vieilles gens du temps de sa jeunesse, les faisait revivre devant moi. Je l'écoutais, charmé; je le questionnais, me montrais avide de savoir. Ravi, il s'écriait parfois en me donnant une petite tape sur l'épaule : « Je vous aime, petit Trévis, parce que vous êtes un curieux »...

— Je suis un curieux, un simple curieux et un bibliophile, répétait-il, pas autre chose. J'ai commencé malheureusement trop tard. A votre âge, je n'étais pas un jeune savant comme vous. Je gaspillais mon temps. J'aurais beaucoup plus de besognes si j'avais été plus assidu. J'ai travaillé pour mon plaisir, pour satisfaire ma curiosité, reprenait-il. Lorsque j'avais interrogé les archives, découvert ce que je voulais savoir, pris des notes, constitué un dossier, cela ne m'intéressait plus, je passais à autre chose. Il m'a suffi d'être bien informé »...

Une fois par an, quand je me trouvais là, Mi-Paul m'invitait à déjeuner pour la fête du cochon. Il tuait un porc chaque année, comme on faisait au temps de sa jeunesse dans toutes les familles bourgeoises du pays. Et ce jour là, il priait quelques amis à manger du boudin, selon un antique usage local qu'il respectait. Ces déjeuners étaient très fins, car Mi-Paul était un gourmet et Jeannette une fameuse cuisinière. On n'était jamais plus de cinq ou six.

On entrait par un couloir dans la salle à manger qui se trouvait à gauche, au rez-de-chaussée. Ce couloir avait une particularité. En face de la porte de la salle à manger, sur le mur, s'étalait une magnifique gravure représentant des têtes d'âne, avec pour épigraphe, au bas du tableau, ces mots écrits à la main : « Nous sommes sept ». Ces têtes avaient une telle expression qu'on ne manquait jamais de s'approcher pour les regarder. On s'avisait alors de lire l'épigraphe et de faire le compte. Il n'y avait que six têtes d'âne. Un peu dépité, on leur trouvait un air malicieux et moqueur.

La salle à manger était petite, éclairée par une large fenêtre basse qui donnait sur le jardin. Elle contenait, à droite, un buffet ancien; au milieu,

Digitized by Google

une table et des chaises de même; un grand poêle de faïence blanche tenait tout le coin à gauche, derrière la porte. Sur les murs, étaient fixés des gravures dans des cadres dorés, des dessins au crayon, des têtes bizarres en faïence jaune. Je me souviens d'une de ces gravures. Elle était en couleur et représentait une classe de chats comiquement habillés : les élèves chats se tenaient assis sagement devant leur pupitre; l'un d'eux récitait sa leçon, debout, devant le tableau noir où des chiffres étaient alignés, et semblait sécher; le professeur chat se dressait tout droit à côté de lui, au pied de sa chaire; il avait de grosses lunettes et un air terrible. On ne pouvait la regarder sans rire.

Jeanneton faisait le service, digne et grave, avec son bonnet blanc bien raide et un beau tablier frais repassé. La chère était exquise : le vin et les fruits, excellents, provenaient en partie de la vigne de Mi-Paul et la volaille de la basse-cour que gouvernait Jeannette. On bavardait joyeusement. Mi-Paul mangeait de tout, et avec appétit. C'était pour lui comme une petite débauche; le reste du temps il vivait frugalement. Le repas terminé, on se retirait pour laisser notre hôte faire la sieste.

C'était le bon temps. Avec la guerre, le bonheur paisible de mon vieil ami disparut...

Il avait un esprit bienveillant et une âme douce; c'était un sage. Il n'a été troublé ni par l'ambition ni par l'envie. Il a coulé ses longs jours doucement dans sa maison natale, parmi les arbres et les livres. Il a cueilli de la vie en somme quelques-uns de ses plaisirs les plus rares : ceux de l'intelligence, de la curiosité et du savoir. Son existence a été harmonieuse et distinguée; sa mort a ressemblé à la fin d'un beau jour...

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES. TIRAGES A PART.

RAPPORT ADRESSÉ A M. LE MAIRE DE BRIOUDE SUR LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE PAR M. PAUL LE BLANC. Brioude, imprimerie de L. Gallice, 1854. In-8°, 24 pages.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES LIVRES DE LITURGIE DU CHAPITRE NOBLE DE SAINT-JULIEN DE BRIOUDE, PAR PAUL LE BLANC. Le Puy, typographie M.-P. Marchessou, s. d. [1857]. In-8°, 25 p.

Extrait du *Compte-rendu du Congrès scientifique de France*, XXII^e^ session.

NOTE SUR LA CHAPE DE PEBRAC ET SUR L'ANCIENNE PORTE DE SAINT-JULIEN DE BRIOUDE PAR M. LE BLANC, membre de la Société française d'Archéologie, conservateur de la Bibliothèque publique de Brioude. Paris, Derache, s. d. [1858]. In-8°, 12 p.

Extrait du *Bulletin monumental* de 1858.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE PENDANT L'ANNÉE 1862, PAR M. PAUL LE BLANC, secrétaire. Clermont-Ferrand, imprimerie de Ferdinand Thibaud, libraire, s. d. [1863]. In-12, 23 p.

Extrait du *Bulletin* du Comice.

LES VIGNES DU PUY. NOTES HISTORIQUES PAR PAUL LE BLANC. Le Puy, typogr. et lithogr. Marchessou, 1869. In-8°, 20 p.

Extrait de l'*Annuaire* de la Haute-Loire, 1869.

JOURNAL DE J. BAUDOUIN SUR LES GRANDS JOURS DE LANGUEDOC (1666-1667), publié par PAUL LE BLANC. Paris, librairie Dumoulin, 1869. In-8°, 234 p.

Extrait des *Annales de la Société académique du Puy*, XXX, 2^e^ partie, Mémoires et Annexes.

[ANONYME] LA BELLE JOURNÉE OU RELATION FIDÈLE DE LA FÊTE DONNÉE A M. LE MARQUIS DE LAFAYETTE PAR LES HABITANTS DE LANGEAC LE 13 AOÛT 1786, PAR J. B. BELMONT, avocat en parlement, lieutenant civil crimi-

Digitized by Google

nel et de police de la Prévoté royale de St-Ilpize en Auvergne. Le Puy, imprimerie Desbenoît, s. d. [1872]. In-8°, 73 pages.

Extrait des *Tablettes historiques du Velay*, 1871-72.

PARALLÈLE DES OUVRAGES DE POTERIE D'AUVERGNE ANCIENS ET MODERNES PAR DU FRAISSE DE VERNINES. Paris, chez Auguste Aubry, libraire de la Société des Bibliophiles français, 1874. In-8°, 15 p.

Extrait du *Bulletin du Bouquiniste* des 15 novembre et 1er décembre 1873, tiré à 100 ex.

L'avant-propos est signé Paul Le Blanc.

LES CÉPAGES DE BRIOUDE EN 1783. MÉMOIRE DE M. GUEYFFIER-TALAIRAT, SUBDÉLÉGUÉ DE L'INTENDANT D'AUVERGNE, publié et annoté par A. SOULIGOUX et PAUL LE BLANC, membres du Comice agricole. Brioude, imprimerie et librairie D. Chouvet, 1874. In-8°, 31 p.

Extrait du *Bulletin de la Société de viticulture*, nos 11 et 14.

[ANONYME]. LAVAUDIEU. SOUVENIRS. Brioude, imprimerie Chouvet, s. d. [1875]. In-8°, 16 p.

Tirage à part de l'*Abeille brivadoise*, à 50 ex.

LES INONDATIONS DE L'ALLIER DANS L'ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE, par PAUL LE BLANC, membre de la Société académique du Puy. Le Puy, imprimerie et lithographie M. P. Marchessou, imprimeur de la Société académique, 1877. In-16, 45 p.

Extrait des *Annales* de la Société académique du Puy, t. XXXIII.

[ANONYME]. CAHIER DES DOLÉANCES, INSTRUCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX DONNÉS AUX DÉPUTÉS DE LA VILLE ET CHEF-LIEU D'ÉLECTION DE BRIOUDE POUR CONCOURIR A LA RÉDACTION DU CAHIER DE LA SENÉCHAUSSÉE D'AUVERGNE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DU ROI, POUR LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX (1789). Imprimé sur papier rose et sur papier de Hollande, chez Watel et Allezard, à Brioude, s. d., 1879. In-18, 39 p.

Tiré à soixante exemplaires, numérotés à la presse, dont aucun ne sera vendu.

STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DES CHAUDRONNIERS DU PUY (1623). Le Puy, imprimerie Marchessou, s. d. [1878]. In-8°, 7 p.

Extrait de l'*Annuaire* de la Haute-Loire, 1878.

LES TRAVAUX SURMONTEZ PAR G. DE ROUX. MÉMOIRES D'UN PRISONNIER DE GASTON D'ORLÉANS EN 1632 réédités par PAUL LE BLANC, membre correspondant. Clermont-Ferrand, imprimerie F. Thibaud, libraire, 1881. In-8°, 37 p.

Extrait des *Mémoires* de l'Académie de Clermont-Ferrand, 2e série, t. XXII.

LA PAPETERIE DE PRADES. Le Puy, Marchessou fils, s. d. [1885]. In-18, 8 pages sans couverture.

Extrait de *La Haute-Loire* du 3 mars 1885.

Digitized by Google

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES (AUVERGNE ET VELAY), PAR PAUL LE BLANC. Le Puy, imprimerie Marchessou fils, 1885. In-8°, 104 p.

Extrait des *Mémoires* de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, t. III.

[ANONYME]. GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'AUZOLLES (Auvergne). Saint-Flour, imprimerie F. Boubonnelle, 1889. Gr. in-8°, 62 p. + un appendice de 4 p. tiré à part. 3 planches.

LES DÉBUTS DE L'IMPRIMERIE AU PUY EN VELAY, PAR PAUL LE BLANC. Le Puy, imprimerie L. et R. Marchessou, 1894. In-8°, 35 p.

ARRESTATION DE Mme DE LA FAYETTE ET DE SA FAMILLE AU CHÂTEAU DE CHAVANIAC (1792). SOUVENIRS DE Mlle ANASTASIE DE LA FAYETTE publiés par M. PAUL LE BLANC. Paris, aux bureaux de la *Nouvelle Revue rétrospective*. In-16, 46 p.

Extrait de la *Nouvelle Revue rétrospective* de décembre 1900.

LES INONDATIONS DE L'ALLIER DANS L'ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE. Brioude, imprimerie L. Watel, 1902. Achevé d'imprimer en juillet 1903. In-16, 82 pages.

Nouvelle édition revue et complétée, tirée à 100 exemplaires.

LES FRANÇOIS, PEINTRES DU PUY. Caen, Henri Delesques, imprimeur-éditeur, 1903. In-8°, 28 p.

Extrait du *Compte-rendu* du LXXIe Congrès archéologique de France, tenu en 1904 au Puy.

LES SEUROT ET LES MARÉ, FONDEURS DE CLOCHES LORRAINS ÉTABLIS A BRIOUDE, PAR PAUL LE BLANC, s. l. ni d. [Caen, Delesques, 1905]. In-8°, 8 pages.

Extrait du *Compte-rendu* du LXXIe Congrès archéologique de France, tenu en 1904 au Puy.

NOTES HISTORIQUES SUR LE COLLÈGE DE BRIOUDE. Le Puy, imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs, 1905. In-8°, 38 p.

Extrait des *Mémoires* de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, t. XIII.

LES GENTILSHOMMES VERRIERS DE L'ÉLECTION DE BRIOUDE. Le Puy, imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, succ., s. d. [1912]. In-8°, 3 p.

Extrait du *Bulletin* de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire, 1912.

LETTRES INÉDITES DU SCULPTEUR PIERRE JULIEN A DOMINIQUE BRUNEL, AU PUY. Le Puy, imprimerie Marchessou, Peyriller, Rouchon et Gamon, succ., s. d. [1913]. In-8°, 9 p.

Extrait du *Bulletin* de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire, 1913.

Digitized by Google

RECUEILS, REVUES, JOURNAUX.

L'Album.

Recueil tiré à 30 exemplaires des articles publiés par la Société brivadoise de l'*Album* dans le *Journal de Brioude* de novembre 1854 à août 1855.

P. 1-3. Draps londrins. — P. 10-13. Communications du Puy avec Brioude avant 1789. — P. 130-135. Note sur un sceau de Louis d'Apchon. — P. 136-155. Mœurs et croyances populaires de l'arrondissement. Les Sabots (en collaboration avec Camille Blanc). — P. 156-167. Notice sur les boiseries de l'église paroissiale de Brioude.

Almanach des Traditions populaires.

1883. — Devinettes de la Basse-Auvergne.

1884. — Chant de quête de mai.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Tome XXIII (1860). — P. 48-50. Communication sur des fouilles et découvertes faites à Courbevaysse, commune de Craponne, à Saint-Jean d'Aubrigoux, à Villeneuve-d'Allier, à Saint-Ilpize.

Tome XXVII (1864-1865). — P. 100-101. Communication sur un projet de travail sur la culture de la vigne dans le département. — P. 116. Communication d'un questionnaire sur la culture de la vigne.

Tome XXVIII (1866-67). — P. 309. Lettre adressée au Président annonçant la découverte à la Bibliothèque Mazarine d'un compte-rendu manuscrit des Grands Jours tenus au Puy en 1666 et proposant sa publication.

Tome XXIX (1868). — P. 119-120. Envoi de la copie de la relation des Grands-Jours de 1666. — P. 147. Envoi de la médaille de bronze, grand module, destinée à perpétuer le souvenir des Grands Jours tenus à Clermont, au Puy et à Nimes en 1665 et 1666. — P. 221-222. Découverte d'instruments en pierre dans les alluvions de la Senouire au bord de l'Allier.

Digitized by Google

Tome XXX (1869). — P. 77. Hommage de l'étude intitulée *Les Vignes du Puy*. — *2e Partie*. P. 1 à 254, Journal de J. Beaudoin sur les Grands-Jours de Languedoc (1666-1667).

Tome XXXII (1872-1875). — *2e Partie*. P. 95-135. Les inondations de l'Allier dans l'arrondissement de Brioude.

Annuaire de la Haute-Loire.

1866. — P. 421-425. Conservation des fumiers. Fosse à purin.

1867. — P. 575-579. Une ordonnance de police (23 août 1596).

1868. — P. LXVI-LXXV. Les Origines de la Chartreuse de Villeneuve près Le Puy (1626-1628).

1869. — P. 75-88. Les Vignobles du Puy.

1870. — P. 29-37. Michel Robert, sculpteur.

1875. — P. 465-474. Voyage de Jean-Marie Roland au Puy en 1778.

1876. — P. 19-26. Les Pierres précieuses du Riou Pezouliou.

1878. — P. 544-550. Statuts de la communauté des chaudronniers du Puy (1623).

1879. — P. 95-120. Notes sur l'établissement de l'imprimerie au Puy. Inventaire après le décès d'Étienne et Claude André, imprimeurs (1629).

Blason populaire de la France.

Par H. Gaidoz et Sebillot. Paris, librairie Cerf, 1884.

Dictons populaires ou blasons du Velay et de l'Auvergne.

Bulletin monumental.

Tome XXIV (1858). — P. 893-96. Note sur la chape de Pébrac et sur l'ancienne porte de Saint-Julien de Brioude.

Cf. *Annales* de la Société Académique du Puy, XXI, 1857-1858, p. 432-436.

Bulletin agricole.

Publié sous le patronage du Comice de Brioude.

1861. — Décembre. P. II. Lettre de P. Le Blanc et de Montalban (10 juillet 1861).

1862. — Février. P. 25-27. Procès-verbal de la séance du

Digitized by Google

15 février. — P. 48. Lettre annonçant la création d'une section d'horticulture dans le Comice ; — mars. P. 49-50. Procès-verbal de la séance du 4 mars ; — avril. P. 73-74. Procès-verbal de la séance du 15 mars. — P. 74-76. Notice sur des semences offertes par M. Prudhomme, rédacteur du *Sud-Est*. — P. 76. Note sur un nouveau mode de culture de la pomme de terre. — P. 82-83. Note au sujet d'un arrêté municipal sur la destruction des nids d'oiseaux ; — mai. P. 116-117. Procès-verbal de la séance du 19 avril 1862 ; — juin. P. 121-124. Procès-verbal de la séance du 15 juin 1862 ; — juillet. P. 145-146. Distritribution de graines. Note. — P. 152-153. Le Concours régional agricole de Gap ; — octobre P. 220. Note sur une lettre du marquis de Ruolz. — P. 221. Nécrologie. M. Pradier, membre du Comice agricole, maire d'Espalem ; — novembre. P. 241-248. Procès-verbal de la séance du 31 octobre 1862 ; — décembre. P. 265-269. Conservation des fumiers. Fosse à purin.

Bulletin du Comice agricole de Brioude.

1863. — Janvier-février. P. 3-4. Procès-verbal de la séance du 21 février 1863. — P. 4-16. Rapport sur le fonctionnement du Comice agricole ; — mars. P. 28-35. Procès-verbal de la séance du 21 février 1863. — P. 41-48. De la culture de la vigne et des arbres fruitiers dans l'arrondissement de Brioude ; — avril. P. 50-52. Procès-verbal de la séance du 25 avril 1863 ; — juin. P. 97-101. Procès-verbal de la séance du 29 juin 1863. — P. 106-107. Concours régionaux. Note. — juillet. P. 121-125. Enquête viticole.

N° 10, p. 240-246. Le lupin.

N° 17. pp. 427-428. Lettre à M. Faure-Pomier sur les nouvelles variétés des pommes de terre introduites par le Comice agricole de Brioude et les moyens d'en apprécier les qualités par la cuisson.

Bulletin du Bouquiniste.

1873. — 15 novembre. P. 547-551 et 1er décembre. P. 579-584. Variétés bibliographiques. Parallèle des ouvrages de poterie d'Auvergne anciens et modernes par du Fraisse de Vernine.

Bulletin de la Société de Viticulture de Brioude.

1874. — N°s 11 et 14. Les Cépages de Brioude en 1783. Mémoire de

Digitized by Google

M. Gueyffier-Talairat, subdélégué de l'Intendant d'Auvergne, publié et annoté par A. Souligoux et Paul Le Blanc.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers.

1894. — Mars-avril. Acte de consécration à la date du 10 décembre 1493 de l'église de Vion (Ardèche).

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Tome III (1901). — P. 16-20. La construction de l'Hôtel-de-Ville actuel du Puy, en 1763.

Tome V (1904-1905-1906). — P. 35-36. Pierre Layes, sculpteur.

Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique et agricole illustré

Publié par la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire.

Tome I (1911). — P. 63, 72-74. Ordonnance de Joachim d'Estaing, évêque de Saint-Flour, autorisant des quêtes pour l'entretien de la Cathédrale du Puy (1725). — P. 320. Communication de lettres inédites du sculpteur Pierre Julien.

Tome II (1912). — P. 53-55. Les gentilshommes verriers de l'Election de Brioude.

Tome III (1913). — P. 205-213. Lettres inédites du sculpteur Pierre Julien.

Congrès archéologiques de France.

LXII[e] session. Séances générales tenues à Clermont-Ferrand en 1895 par la Société française d'archéologie [Compte-rendu]. Caen, imprimerie Delesques, 1897.

P. 59. Communication sur le mouvement archéologique dans le Cantal. — P. 82-83. Observations sur une communication de M. l'abbé Vialettes, relative à un masque grotesque en terre cuite. — P. 99-100. Communication au sujet de la fabrication des cartes à jouer dans le Velay et des cartes d'origine lyonnaise remontant à la fin du XV[e] siècle. — P. 101. Communication sur l'industrie de la verrerie dans la Haute-Loire.

Digitized by Google

LXXI[e] session tenue au Puy en 1904 par la Société française d'archéologie [Compte-rendu]. Caen, Delesques, 1905.

P. 464-489. Les François, peintres du Puy. — P. 556-563. Les Seurot et les Maré, fondeurs de cloches lorrains établis à Brioude.

Congrès scientifique de France.

XXII[e] session tenue au Puy en septembre 1855 [Compte-rendu]. Le Puy, imprimerie Marchessou, 1856.

Tome I. — P. 134-148. Rapport sur la visite faite le 11 septembre au rocher d'Aiguilhe. — P. 648-649. Communication au sujet d'une voie romaine allant d'Auvergne à Ruessium et reconnue du village d'Alvier à Bloncerat. — P. 662-663. Communication au sujet de deux grottes druidiques, à Risoves, commune de Frugières, et à Chadelat, près de Charraix. — P. 727-732. Communication sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Brioude. — P. 734. Observation sur la trace du passage des Sarrazins dans le Velay. — P. 752. Communication au sujet de la présence d'anciens carrelages émaillés au château de Mauriac près Brioude.

Tome II. — P. 530-550. Note bibliographique sur les livres de liturgie du Chapitre noble de Saint-Julien de Brioude.

Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.

Tome I (1864). — P. 273. Lettre de Paul Le Blanc au directeur de l'*Intermédiaire*. — P. 307. Boyer (Michel), peintre, né au Puy-en-Velay. Ses œuvres. — P. 308. Deux Bourdeille, doyens. — P. 309. Mémoires de La Mothe, peintre de Riom (XVI[e] siècle).

Tome II (1865). — P. 101. Jeux populaires en Auvergne et en Languedoc [d'après Vincent Cigault, *De bello italico*]. — P. 149. Noms populaires des plantes. — P. 156. Le nom véritable de la Compagnie de Jéhu. — P. 263-4. Escargots et grenouilles. — P. 340-1. Les commandements de Dieu et de l'Eglise, en vers français. — P. 677. Tombeau de Jean Sobieski, à Cracovie. — P. 682. Du Pré de Saint-Maur, intendant de Guienne, et sa collection de cépages. — P. 686-7. Jean Logne.

Tome III (1866). — P. 105. L'hôtel des commissaires-priseurs. — P. 266-7. Le conte « Point de lendemain ». — P. 355. Une chanson sur les échaudes. — P. 357. L'enseigne des Cinq touts. — P. 411-413. Les « Compagnons de la Marjolaine ». — P. 413. La vie des gueux ama-

Digitized by Google

douée en proverbe. — P. 429. Sur un commandement de l'Église. — P. 457-458. Livret du Musée de Toulouse.

Tome IV (1867-68). — P. 39. Le comte P. A. de Sainte-Foy et la marquise de Langeac. — P. 41. Moyen facile d'atteindre aux derniers rayons d'une bibliothèque. — P. 77. Degen, aéronaute. — P. 90. Charpentes en chêne ou en châtaignier.

Tome VI (1870-73). — P. 4. Le baron de Jüyt, ami du sculpteur P. Julien. — P. 38. Chansons de Mademoiselle de Croissy. — P. 40. Arbres vulgairement appelés Sullys.

Tome VII (1874). — P. 108. L'Y (i grec) remplacé par I. — P. 121-122. Mademoiselle Poulain de Nogent et les lettres de la comtesse de la Rivière. — P. 277. Le roulement de tambours de Santerre. Beaufrelut d'Ayat.

Tome VIII (1875). — P. 68. Pots-pourris. — P. 69. Galuchat. — P. 73. Hylaire, par un métaphysicien. — P. 102-103. Biancolelli (Françoise-Marie-Apolline), femme de Charles de Turgis. — P. 358. Mademoiselle Monnet. — P. 389. Ranquet, poète du XVII^e^ siècle. — P. 737. Lettre et vœux au directeur de l'*Intermédiaire*. — P. 740. Faire Chabrol. — P. 740. Pantre. — P. 744. Troupe de M. Le Vantien, en 1690.

Tome IX (1876). — P. 11-12. Dartis de Marcillac (Jacques-Joseph). — P. 20-21. Le faux mariage de Châteaubriand. — P. 69. Enveloppes des lettres. — P. 69-70. Mercier, avocat à Nîmes. — P. 90. Sur un livre de Bachet de Méziriac. — P. 674-5. Portraits travestis. — P. 676. Roullet et sa célèbre brochure. — P. 689. Une société badine [Le Passeport d'amour, de Léonard Bon, seigneur de Bonnamy] — P. 708. La marquise de Bouillé.

Tome X (1877). — P. 66-67. M. Rouher et ses portraits. — P. 68-69. Armoiries laissées par les baigneurs aux stations thermales. — P. 69-70. Lafayette et sa maîtresse en Amérique. — P. 70. Expériences du S^r^ Fondard. — P. 70-71. Poussières des archives et des bibliothèques. — P. 78-79. Portraits travestis. — P. 163. Spirinx (L.), graveur lyonnais. — P. 166. Une devise de Jean de France, duc de Berry (1340-1416). — P. 193-194. Poésies à retrouver. — P. 199. Le poète Galoubie et le général Joba. — P. 263. Bibliographie de l'œuvre dessinée d'Henri Monnier. — P. 265-266. Eloge funèbre de M^me^ M*** par son mari. — P. 268-269. Beignets soufflés. — P. 295. Bedigis maître écrivain. — P. 205. Une marque d'imprimeur [celle d'A. Delagarde,

Digitized by Google

du Puy]. — P. 532-533 Institution Clément à Paris. — P. 610. Delille et M. de la Fayette. — P. 612. Charles Castelet, comédien du roi. — P. 613. Molière et le graveur Ertinger. — P. 681 D'une histoire du soufflet : colaphus. — P. 721. Prépetit de Grammont, ancien recteur de l'Université de Paris. — P. 734-736. Le commerce des livres dépareillés. — P. 737-738. « Les Grands Hommes vengés » [de l'abbé Bergier].

Tome XI (1878). — P. 41-42. Edition originale de « la Folle Journée ou le Mariage de Figaro ». — P. 54-55. Une statue de Louis XVI [fondue par Crozatier]. — P. 63-64. Madelaine Béjard et Julien Meindre, sieur de Rochesauve. — P. 115. Nouvelle édition de Millevoye [*L'Indépendance de l'homme de lettres*]. — P. 357-358. Congrégation du Très-Saint-Sacrement. — P. 397. Le colonel Mabru. — P. 483-486. Une inscription de l'église Saint-Julien, de Brioude. — P. 507. Deux livres à retrouver — P. 532. Lettres alphabétique usitées en blason [Saint-Flour]. — P. 709. Jeudy-Dugour (Antoine), homme de lettres et libraire. — P. 710. Marcet de la Roche-Arnaud (L'abbé Martial).

Tome XII (1879). — P. 8-9. Histoire de la reliure, d'Ed. Fournier. — P. 49-51. Le comte de Moré de Pontgibaud. — P. 74-75. Ex-libris manuscrits. — P. 100. Castaigne (Dom Michel-Philippe) [l'avant dernier prieur de l'abbaye de la Chaise-Dieu]. — P. 102. Relation en forme de lettres.... — P. 105. Les inconvénients des recueils. — P. 193. Portrait du Jésuite. — P. 199-200. Famille Belamy. — P. 203-204. Jeudy-Dugour. P. 486-487. Tapisseries de l'église de la Chaise-Dieu. — P. 487. Peinture allégorique à expliquer. — P. 501-503. Le comte de Chazot. — P. 519. Paysannes d'Auvergne emprisonnées au Plessis. — P. 532. Gonnichons. — P. 548-549. Instructions envoyées par Sa Majesté à tous les curés de son royaume (1775). — P. 552. Le docteur Mathieu-François Chappot [du Puy]. — P. 561. Futaine de Bourlavisse. — P. 613 Auge mécanique. — P. 614-615. Distribution des prospectus aux coins des rues. — P. 615. Singulière réflexion d'un malade. — P. 616-617. Gabrielle de Passy. — P. 636. Les marques des anciens notaires. — P. 664-665. L'abbé Couët. — P. 705-707. Bibliothèque de Massillon. — P. 707. Mme de Chaillou. — P. 738-739. Un dicton auvergnat. — P. 765. Bibliothèque de Massillon.

Tome XIII (1880). — P. 19. Beuber des lèvres. P. 22. Le Mouchoir bleu. — P. 164. Fornazeris (J. de), graveur. — P. 182. Chère pliante. — P. 194. Tredosse. — P. 238. Inventaire des biens d'un serrurier de Lyon, en 1372 (A propos d'un). — P. 261-262. Le billet d'enterrement de Blaise Pascal. — P. 265. « Vieux livres et vieux papiers ». — P. 266-267. Un ex-libris gothico-auvergnat. — P. 274. Boîte à tourner les

Digitized by Google

pieds. — P. 277. Les affiches funéraires. — P. 281-282. Condamine. — P 363. Bibliographie lyonnaise. — P. 370-72. Mémoires de l'abbé Siéyès. — P. 409. Chaise à la capucine. — P. 459-460. Charlotte Corday, tragédie. — P. 525-526. Des lits et du coucher aux siècles antérieurs. — P. 567. La charge du Subdélégué au XVIII[e] s. — P. 571. Qualification du « comte du Consistoire ».

Tome XIV (1881). — P. 711. Le lyonnais Severat. — P. 722. La commotion de juillet 1789.

Tome XV (1882). — P. 574. Les relieurs Boyer et Boyet.

Tome XVI (1883). — P. 135-138. Le roi Jérôme est-il venu en France en 1818? — P. 142. Le musicien Hus-Deforges. — P. 692. Les Lauzes. — P. 699-700. Le général Boissieu. — P. 755-6. Changements de noms de villes et de villages en 1793 [arrondissement de Brioude] (1).

Tome XVII (1884). — P. 272-274. Dartis de Marcillac.

Tome XVIII (1885). — P. 232. P. Saint-A... pseudonyme à découvrir. — P. 250. Opinions des conventionnels sur Louis XVI (Question signée L., ainsi que les suivantes). — P. 333. De Sapt. — P. 358. Fondeurs de cloches lorrains. — P. 460-1. Vase nocturne. — P. 573. Livres imprimés sur papier de couleur.

Tome XXI (1888). — P. 296. Pantomime. — P. 331-334. Une histoire de la noblesse d'Auvergne.

Tome XXVI (1892, II). P. 263-264. L'exécution de Louis XVI racontée par Sanson, le bourreau de Paris. — P. 328-329. Sur un expert de la Restauration, Pierre Roux (du Cantal).

Tome XXVII (1893, I). — P. 43-46. Les nouvelles de l'*Intermédiaire*. — François Peyrard, le bibliothécaire de l'Ecole polytechnique. — P. 351-352. Deux signitaires du serment du Jeu de Paume. — P. 524. La canne de Voltaire.

Tome XXVIII (1893, II). — P. 212-3. Anciennes académies de France [Académie de Nîmes]. — P. 214-215. Le sorcier encyclopédique de la Haute-Loire.

Tome XLI (1900, I). — P. 431. Statue de Saint-Julien à Troyes [question signée P. L.].

(1) Ces communications sont signées L. ou P. L. au lieu de P. Le B. comme précédemment. Elles nous paraissent cependant d'origine certaine.

Digitized by Google

Tome XLIV (1901, II). — P. 827. Les puits de l'église Saint-Julien de Brioude.

Tome XLVII (1903, I). — P. 285. La matrice du sceau d'Etienne Delcher.

Tome XLVIII (1903, II). — P. 62-63. Compagnons de Jéhu ou de Jésus. — P. 146. Inventaires d'apothicaires [celui d'A. Trioller, de Brioude, 1609].

Tome LIII (1906, I). — P. 586. Lainé, éditeur de la Noblesse de France. — P. 592. Physionotrace [celui de M^me^ de Sérilly].

Tome LIV (1906, II). — P. 767. La sensation du vol aérien pendant le sommeil.

Tome LV (1907, I). — P. 18. La situation des prêtres mariés après la Révolution [Delcher]. (Question signée L.). — P. 44. Les jacquemarts de France [celui de Langeac]. (Question signée L.).

Tome LVI (1907, II). — P. 63. Les Auvergnats dans l'armée de Condé (Question signée L.).

Tome LX (1909, II). — P. 46. Testament devant curé au XVIII^e^ s. [à Auzon, 1782].

Tome LXVII (1913, I). — P. 38-40. Lettre de Bancal des Issarts à Bosc [9 et 11 nivôse an VII). — P. 301. Abbaye de la Chaise-Dieu.

Tome LXVIII (1913, II). — P. 576. Orvilleur.

Tome LXIX (1914, I). — P. 26-27. Orvilleur [= fabricant d'agrafes]. — P. 741. Bellamy, famille parisienne.

Journal des Débats.

1914. — 31 mars. Les vieux monuments de l'Auvergne. [Le cloître de La Vaudieu. L'église de la Brousse].

Reproduit dans *La Haute-Loire* du 11 avril 1914.

La Haute-Loire.

1864. — 17 mars. Lettre sur les qualités de la grive.

1867. — 16-19 mars. Le marquis de Surville. Son odyssée. Son exécution. [Signé Pierre Le Noir].

1869. — 24 août. Encore la cloche de Cussac.

Digitized by Google

1872. — 4 mai. Un livre sur la guerre.

1873. — 25 janvier. Les baronnies du Velay. Roche-en-Régnier, par du Molin.

1874. — 26 février. Note sur une publication de Charreyre.

1875. — 6 février et sv. Voyage de J. M. Roland au Puy (1778).

1876. — 27 avril. Les pierres précieuses du Riou Pezouliou.

1877. — 12 avril. Timothée de Chilhac et G. Ranquet; 21 avril. Le maréchal de Lormet, sgr. de Courbières; 28 avril. Le cardinal de Polignac, poète français; 5 mai. Michel Boyer, peintre; 15 mai. Jean Chassanion, né à Monistrol; 8 novembre. Truchard du Molin; 27 novembre. Le marquis de Surville. Sa condamnation.

1878. — 18 avril. M. Bienvenu, chanoine sescal de N.-D. du Puy; 9 mai. Jean Viallenc, sculpteur; 17 septembre. Grave accident au Puy au XVIII[e] s. (20 avril 1765).

1881. — 1[er] décembre. La commotion de juillet 1790. Les Veillées villageoises par un citoyen de la Haute-Loire.

1885. — 3 mars. La papeterie de Prades (1657).

1914. — 25 avril. A propos de la tapisserie de Chantéuges.

Mélusine.

Tome II (1884-85). — L'origine des puces.

Tome XII (1894-95). — Un chant de quête du Brivadois.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

Tome XXII (1880) P. 272-304. Les travaux surmontez par G. de Roux. Mémoires d'un prisonnier de Gaston d'Orléans en 1632.

Mémoires de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire.

Tome I (1878). P. 287-289. Une inscription de l'église Saint-Julien de Brioude.

Tome II (1879). P. 451. Liste de peintres et sculpteurs locaux. — P. 455. Communication au sujet du pélerinage de la Trinité et du château de Cusse.

Digitized by Google

Tome III (1881-1882). P. 77-180. Variétés historiques et biographiques : Robert Michel, sculpteur, 1720-1786; La Papeterie de Prades; Alexandre-Marie Bienvenu, chanoine et sescal du chapitre cathédral de N.-D. du Puy; Le Château du Thiolent et ses possesseurs; Timothée de Chillac et Gabriel Ranquet, poètes vellaviens; Voyage de Jean-Marie Roland, au Puy, en 1778; Michel Boyer, peintre né en Velay; Le maréchal de camp de Lormet; Statuts de la communauté des chaudronniers du Puy (1623); Jean Chassanion; Les pierres précieuses du Riou Pezouliou; Les origines de la Chartreuse de Villeneuve près Le Puy (1626-1628); Le cardinal de Polignac, poète français; Jean Viallenc, sculpteur; Le siège de Saint-Agrève. — P. 395 Communication au sujet du portrait du sculpteur Robert Michel. — P. 400-401. Communications au sujet de la papeterie de Prades; sur une trouvaille numismatique faite, en octobre 1881, à La Chaise-Dieu; sur l'étymologie du lieu dit la Trinité près Paulhaguet. — P. 405. Communication sur la famille de Serres.

Tome IV (1883-84-85). — P. 335-6. Communication sur les « Fachinières » de l'arrondissement de Brioude. — P. 337-8. Communication sur l'industrie locale de la laine. — P. 393. Communication sur la verrerie des Trémoulèdes, commune de Montclard, canton de Paulhaguet. — P. 393-4. Communication au sujet des sculptures du clocher de la Cathédrale du Puy.

Tome V (1886-87). — P. 223. Communication d'un extrait de compte concernant les funérailles de Pierre-Antoine de la Tour, seigneur de Saint-Vidal et comte d'Ally (1660). — P. 223. Communication sur le cep de Clinton. — P. 226. Observations au sujet d'une communication de M. Ch. Rocher, sur les rapports du Velay et du nord de l'Espagne. — P. 231-2. Communication sur les introducteurs dans le Velay des différentes plantes utiles qu'on y cultive.

Tome VI (1888-1889-1890). — P. 284. Communication au sujet des chants populaires de la Haute-Loire.

Tome XII (1902-1903). P. 359-388. Arrestation de M^me^ de La Fayette et de sa famille au château de Chavaniac (1792). Souvenirs de M^lle^ Anastasie de la Fayette. — P. 800. Communication sur le collège de Brioude.

Tome XIII (1904-1905). P. 9-46. Notes historiques sur le collège de Brioude.

Tome XV (1907-1908). P. 309-310. La Vierge noire du Puy. Sa reproduction la plus ancienne connue.

Digitized by Google

Moniteur de Brioude (1).

1878. — 8 et 15 septembre. La fontaine Saint-Julien et le Couvent des Minimes.

1880. — 14 mars. Pierre Vaneau et son œuvre dans la Haute-Loire.

1881. — 24 avril. Madame de Lafayette en 1792. — 25 septembre. Une inscription des chapiteaux de l'Eglise Saint-Julien de Brioude.

1884. — 10 février. Un nouveau tableau de l'Eglise Saint-Julien de Brioude (Sainte-Famille); 13 juillet et 20. La forêt de Pourcheresse.

1887. — 25 septembre. Le siège de Lyon en 1793 et le mouvement révolutionnaire en Auvergne.

1889. — 18 août. Berryer à Brioude en 1830; 27 octobre. Saint Julien de Brioude et l'église Saint Julien-de-Vouvantes, au diocèse de Nantes.

1890. — 29 juin. Eglise Saint-Julien de Brioude; l'inscription « Mile Artifex »; 27 juillet. Les Livres de Raison.

1891. — 15 février. Avitacum. Sur l'emplacement de la villa de Sidoine Appollinaire; 17 mai. La maison des cornards au Puy.

1893. — 12 février. Une fête religieuse à Brioude en 1754; 12 mars. Antoine Jeudy-Dugour (originaire de Nohanent), baron de Gouroff, directeur de l'Université de Saint-Pétersbourg; 16 avril. Le Mémoire de l'Histoire du chapitre de Brioude, trouvé en 1790, dans les papiers de M. de Combes de Laurie; 10 sepembre. Mathieu Bardy, chirurgien à Belfort (1764-1848), originaire de Sainte-Florine.

1894. — 7 octobre. *La Marquise de Sabran et le Chevalier de Boufflers*, de M. Pierre de Croze. Article bibliographique.

1895. — 1er décembre. Saint Julien, près Marseille. Son église dédiée au Saint brivadois. Son quartier des Barris.

1896. — 21 juin. Découverte artistique à Léotoing; 13 décembre. La fontaine Saint-Eutrope, à Fontanes, près Brioude.

1897. — 25 avril. Le hameau de Bathuzat en Saint Beauzire, sous la Terreur. Michel Chazelle.

(1) Le dépouillement des collections de ce journal est l'œuvre de M. G. Dillaye, auquel nous offrons nos plus sincères remerciements.

Digitized by Google

1899. — 4 septembre. Nécrologie. L'abbé Souligoux.

1904. — 10 avril. Le Christ du Palais de Justice de Brioude.

1905. — 23 avril. L'*Assistance Publique dans la Généralité de Riom au* XVIII^e^ *siècle*, par Joseph Coiffier. Article bibliographique.

1906. — 18 février. État de l'Eglise de Brioude en 1804.

Le Pays cévenol.

Revue bimensuelle illustrée du Gévaudan, de l'Uzège, du Vivarais et du Velay.

1905. — N° 6. 1^er^ juin. P. 293-296. De ci, de là.
[Extraits du *Théâtre de l'Univers* de Fr. Grenaille de Chateaunière sur le Vivarais, le Velay et le Gévaudan].

Revue d'Auvergne.

Tome I (1884). — P. 239. L'origine des puces.
Reproduction de *Mélusine*, n° du 5 avril 1884.

Tome VI (1889). — P. 1-4. Le peintre riomois A. Audien, de Clermont († 1783).

Tome XII (1895). — P. 40-44. Un chant de quête du Brivadois.
Reproduction de *Mélusine*, n° de septembre-octobre 1894.

Revue de la Haute-Auvergne.

Tome I (1899). — P. 8. Notes biographiques sur Vacher de Bourg l'Ange.

Tome II (1900). — P. 366-373. L'Ermitage de Saint-Curiat.

Tome III (1901). — P. 264-268. Une question de préséance au temps jadis [1677]. — P. 357. Note biographique sur Gault de Saint-Germain.

Tome VI (1904). — P. 312-316. Le poète patois J.-B. Veyre et l'Académie de Clermont.

Revue rétrospective.

Tome VI (1887). — P. 193-207, Madame du Barry. Souvenirs du comte d'Espinchal.

Tome XI (1890). — P. 285-288. Un prêtre constitutionnel [J.-B. Vidal, curé de Lugeac].

Digitized by Google

Tome XII (1890). — P. 402-408. Un mystificateur (1793).

Tome XVI (1892). — P. 34-37. Le divorce de Bechonnet, ci-devant prêtre (1793).

Tome XX (1894). — P. 289-320. La Fayette, jugé par le comte d'Espinchal.

Nouvelle Revue rétrospective.

Tome III (1895). — P. 321-330. Chartres en 1790. Lettres de l'abbé Ranchoup à l'abbé Montagne.

Tome VI (1897). — P. 407-408. Lettre du Dr Orfila à M. Lespinasse, avocat [23 mai 1814].

1900. — N° 76. 10 octobre. P. 234-240. Une séance à la Loge maçonnique de Brioude (1811).

N° 78. 10 décembre. P. 363-407. Arrestation de Mme de La Fayette et de sa famille au château de Chavaniac (1792). Souvenirs de Mlle A. de La Fayette.

1902. — N° 98. 10 août. P. 95-96. Contre le gaspillage du papier (1793).

N° 99. 10 septembre. P. 175-185. L'arrestation du roi à Varennes et le Conseil général de Brioude (1791). Délibération du Conseil général.

N° 100. 10 octobre. P. 288. Un professeur de droit payé en blé (1796). Lettre du représentant A. G. Camus à Poncet-Delpech.

1903. — N° 113. 10 novembre. P. 289-298. Correspondance du minéralogiste Monnet (XVIII s.).

N° 114. 10 décembre. P. 361-384. Suite de la correspondance.

1904. — N° 115. 10 janvier. P. 1-24. Suite de la correspondance

N° 116. 10 février. P. 100-120. Suite de la correspondance.

N° 117. 10 mars. P. 169-192. Suite de la correspondance.

N° 118. 10 avril. P. 245-264. Suite de la correspondance.

N° 120. 10 juin. P. 445-446. Fin de la correspondance de Monnet.

Tablettes historiques de la Haute-Loire, puis du Velay.

Tome I (1870-71). — P. 348-350. Une fonderie de canons au XVIe siècle.

Tome II (1871-72). P. 326-328. Chantres et chanteurs. — P. 305-320; 337-352; 396-435, *La Belle Journée* ou Relation fidèle de la fête donnée

Digitized by Google

à La Fayette à Langeac le 13 août 1786, par J.-B. Belmont, avocat en parlement, lieutenant civil criminel et de police de la Prévôté royale de Saint-Ilpize, en Auvergne.

Velay et Auvergne.

Contes et légendes, Noëls vellaves, Devinettes, Formulettes, Dictons populaires, Anciens Costumes, Les Muletiers, La Dentelle, Vieilles Enseignes, Chansons et bourrées. Le Puy, R. Marchessou, éditeur, 1903. In-8°.

P. 37. Le morceau de lard, légende. — P. 38. Le vent de la Mézarde, légende. — P. 59. L'origine des puces, légende. — P. 63-64. Si j'étais.. roi ou consul, légende. — P. 76. Le voleur de raves, légende patoise. — P. 79. La sœur de Fournat, légende. — P. 163-171. Devinettes de la Basse-Auvergne. — P. 180. Chant de quête de Mai. — P. 185-190. Dictons populaires ou blasons. — P. 251-254. Les costumes dans l'Auvergne. — P. 315. La Pouzarote, chanson patoise. — P. 320. Le pauvre laboureur.

La Vie à la campagne.

3e année (1864) Paris, Furne, in-8°.

P. 194. Lettre de P. Le Blanc à M. Toussenel sur la grive.

Digitized by Google

LOUIS, COMTE DE MONTLAUR

BARON D'AUBENAS

CONSEILLER ET CHAMBELLAN DU ROI CHARLES VII

(1372-1440)

(*Suite et fin.*)

Ceux-ci vinrent donner l'assaut au château d'Aiguilhe qui protégeait la ville du côté du Nord. Repoussés avec vigueur, ils se replièrent en désordre sur Vals près le Puy ; reprirent l'offensive, mais après de vaines tentatives, ils durent se retirer vers le Gévaudan et notre chroniqueur ajoute :

... *Quoy voiant, les seigneurs qui dedans le Puy estoient que ces Bourguignons s'estoient départis de Vals, faisant ainsi ces domaiges parmy le païs, eurent, sur ce, conseil de les suivre après et les chasser. Donc sortirent de ladite ville toute la seigneurie : c'est assavoir : le comte de Pardiac, le vicomte de Polignac* (1), *le seigneur de Roche, le seigneur de Beauchastel* (2), *le seigneur*

(1) Randon-Armand X, vicomte de Polignac de 1385 à 1421, après son frère, portait dans sa jeunesse, le titre de baron de Salezuit. Infatigable adversaire des Anglais, des Routiers et des Bourguignons alliés des Auglais, célèbre par sa force et sa vailllance, il avait été surnommé par ses ennemis : *le taureau de Salezuit.* — Par lettres du 4 février 1419, données à Bourges, le Dauphin nomma le vicomte de Polignac son lieutenant et capitaine général en Velay, Gévaudan, Vivarais et Valentinois. (Arnaud, *Hist. du Velay*, t. I, p. 239.

(2) Odon de Tournon, seigneur de Beauchastel, de Serrières, en 1403, marié à Anne de Corgenon, dame de Hauvet, fille de Jean de Corgenon, seigneur de Meillonas, etc., bailly de Bresse et de Jeanne de Saint Trivier, était le troisième fils de Guil-

Digitized by Google

d'Apchier, le seigneur de la Faieta (1), *le nepveu de l'évêque du Puy* (2), *fils du seigneur de Chalencon et son frère, et autres plusieurs allarent après : que faisoit moult beau voyr* (3).

Dans cette poursuite, l'ennemi subit de grandes pertes et, sur le conseil du sire de Rochebaron, prit le parti de s'enfermer dans la place forte de Serverette. Le cadet d'Armagnac y fit mettre le siège, elle fut incendiée et les Bourguignons essuyèrent un désastre complet.

Ainsi délivrés, les habitants du Puy éprouvèrent une joie extrême, après des jours d'angoisses. Ces péripéties, exposées avec de précieux détails par M. Charles Rocher, dans sa monographie des *Bourguignons en Velay* (1419-1420) lui a inspiré, en épilogue, ce juste hommage à Louis de Montlaur et à ses compagnons :

... « *L'histoire est le livre d'or des cœurs magnanimes.* La ville « du Puy doit l'une de ses plus belles pages, son meilleur souve- « nir, aux barons étrangers qui vinrent défendre ses murs et « sceller de leur héroïsme l'alliance traditionnelle des Vellaves « avec leurs frères d'alentour. La liste des confédérés est glorieuse, « elle sonne comme un clairon (4). »

C'est à la suite de ce fait d'armes, dont Louis de Montlaur fut l'un des héros, que le Dauphin vint au Puy témoigner sa reconnaissance aux habitants pour leur fidélité et armer solennel-

laume III, seigneur de Tournon, de Serrières, du Colombier, et d'Alix d'Uzès dame d'Yserand, d'Aï, sa seconde femme.

(1) Gilbert III Motier, seigneur de la Fayette, Pontgibaud, Nébouzat, du Montel-de-Gelat, Saint-Romain, etc., maréchal de France en 1421, gouverneur du Dauphiné, reprit Compiègne aux Anglais et les battit à Beaugé. Il avait épousé Jeanne de Joyeuse (morte au château de Pontgibaud, enterrée après 1471, dans l'église de ce lieu), fille de Randon II de Châteauneuf, baron de Joyeuse et de Saint-Didier-en-Velay, chevalier, gouverneur du Dauphiné, et de Catherine Aubert du Montel de Gelat.

(2) Guillaume de Chalencon, évêque du Puy de 1418 à 1443, rendit au Dauphin d'importants services dans l'ambassade de 1424, avec deux autres prélats : l'archevêque de Reims et l'évêque de Chartres, auprès de Philippe le Bon qui commença à détacher la Bourgogne de sa fatale alliance avec l'Angleterre. — Son neveu Louis Armand de Chalencon, fut la tige des de Chalencon-Polignac, vicomtes, marquis, puis ducs de Polignac, princes du Saint-Empire, existants. (Truchard du Molin, *loc. cit.*

(3) A. Chassaing, *Chroniques de Médicis*, t. I, p. 238, 239.

(4) Ch. Rocher : *Les Bourguignons en Velay : Tablettes histor. du Velay*, T. V, p. 548.

Digitized by Google

lement, de sa main, le 16 mai 1420, jour de l'Ascension, sous les voûtes de la Cathédrale, les capitaines qui avaient gagné leurs éperons d'or et reçu l'ordre de chevalerie sur le champ de bataille devant Serverette (1). Ces preux, dont l'histoire du Velay a conservé les noms, étaient : Bernard d'Armagnac comte de Pardiac, Beraud d'Apchier, vicomte de Vazeilles-près-Saugues, Louis, fils de Pierre baron de Chalencon et neveu de Guillaume de Chalencon évêque du Puy ; Antoine de Lévis-Lautrec, fils de Philippe IV, vicomte de Lautrec, baron de la Roche-en-Reynier ; Louis Malet, baron de la Tour-Maubourg ; Louis de Fayet, écuyer, seigneur de Vergezac (2), lieutenant de la compagnie du vicomte de Polignac ; Pierre Rocel, des seigneurs et barons de Queyrières (3).

Les nouveaux chevaliers créés par le Dauphin en 1420 étaient tous jeunes. Remarquons que, dans cette promotion mémorable, ne figurent pas le vicomte de Polignac capitaine-général du Velay, ni Philippe de Lévis, vicomte de Lautrec, ni Louis comte de Montlaur, par la raison qu'ils étaient déjà chevaliers. Ce titre était, à cette époque, personnel. Les rois et les princes eux-mêmes ne le recueillaient point par droit de naissance avant d'avoir « *gagne leurs éperons* ». On connait l'exemple de François I^er^ se faisant armer chevalier par Bayard, sur le champ de bataille de Marignan, parce qu'il avait joué de la lance (à quoi il excellait) et

(1) *Le Dauphin, dans le voyage qu'il fit au Puy, en 1420, voulant récompenser leur vaillance et leurs services, donna l'ordre de Chevalerie au comte de Pardiac, aux barons d'Apchier, de Chalencon, de Roche (en Reynier). de la Tour-Maubourg, et aux sieurs de Vergezac et Roussel (Rocel).* (Truchard du Molin : *Baronnies du Velay, Roche-en-Reynier*, p. 60.*)* ... *Le Dauphin créa chevalier le fils du seigneur de Roche, et c'est en effet Antoine de Lévis qui reçut cette distinction, car Philippe, son père (vicomte de Lautrec, baron de la Rocke-en-Reynier, seigneur de Pradelles), était déjà chevalier.* (*Ibid.* p. 60, note 2.)

Gabriel Hanotaux : *Jeanne d'Arc* (Hachette, 1911), p. 53.

(2) Fils de Pierre de Fayet, seigneur de Vergezac (1356-1376), co-seigneur de Coubon, en 1362 et 1388, bailly, capitaine châtelain de la vicomté de Polignac, et de Miracle de Gavarret de Saint-Didier ; et neveu d'Aymone de Fayet de Vergezac, prieure du Monastère des Bénédictines de Vorey en 1376.

(3) C'était une antique et riche bourgeoisie du Puy que les Rocel, anoblis en 1373, connus depuis 1213, seigneurs d'Ours en 1345, de la baronnie de Queyrières en 1343, et considérable par ses charges de magistrature autant que par ses services militaires. Voy. G. Paul : *Armor. du Velay*, pp 383-384 — V^te^ G. de Vaux : *Châl. histor. de la Haute-Loire*, T. I, pp. 236, 247. — A. Chassaing : *Chroniques de Médicis*, T. I, p. 339, note 1.

Digitized by Google

vaillamment payé de sa personne. Conféré par le souverain, pour action d'éclat, sur le champ de bataille, ou attribué au banneret qui commandait une compagnie d'hommes d'armes et d'archers, le titre de chevalier était alors sensiblement équivalent à celui d'officier général (1).

Dans cette veillée d'armes du 16 mai 1420, à jamais célèbre dans les fastes de la ville du Puy, Louis de Montlaur, chevalier, alors âgé d'environ cinquante ans, servit de parrain, suivant l'usage, à Beraud d'Apchier, représentant de sa famille maternelle et fils de son cousin-germain (2). Mais la récompense de ses belles actions ne se fit pas attendre : il fut nommé, peu après,

(1) Après Bayard et les guerres d'Italie, au seizième siècle, les rites de l'ancienne chevalerie tombèrent en désuétude, ou perdirent de leur signification. Les rois de France leur substituèrent les statuts et les décorations très enviées des ordres de chevalerie dits : de Saint-Michel et du Saint-Esprit. — L'ordre de Saint-Michel fut créé par Louis XI, le 1er août 1469, pour récompenser les services de trente-six gentilshommes qualifiés de sa cour, dont le nombre fut ensuite porté à cent. En 1578, Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit et le fusionna avec l'ordre de Saint-Michel. Ceux qui en étaient revêtus étaient dits : *chevaliers des ordres du Roi*. Ils étaient astreints à des preuves de noblesse de plusieurs générations, portaient, dans les grandes cérémonies, un très riche costume avec le manteau et le collier de l'ordre et, dans l'ordinaire de la vie, le grand cordon bleu. C'était, sous la monarchie, la décoration la plus élevée. Elle était réservée aux princes du sang, aux ministres, et aux plus grands dignitaires de l'Etat, de l'Eglise et de l'Armée.

Louis XIV créa l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et du mérite militaire. A travers les siècles, la qualification de Chevalier s'était aussi perpétuée, à titre personnel, pour les membres des ordres militaires datant des âges chevaleresques, tels que les chevaliers de Malte, de l'ordre Teutonique et de l'ordre de Notre-Dame du Montcarmel, où l'on n'était admis que sur preuves de plusieurs générations de noblesse. Toutefois, au dix-septième et au dix-huitième siècles, le titre de Chevalier devint d'un usage fréquent et héréditaire pour désigner une situation nobiliaire intermédiaire entre le titre d'écuyer et celui de baron.

(2) Beraud de Châteauneuf-Randon (dit d'Apchier), comtour et baron d'Apchier, etc. chambellan du Roi, fut créé vicomte de Vazeilles près Saugues, par lettres patentes du Roi Charles VII du 20 janvier 1432. Il était : le petit-fils de Guérin VII, comtour et baron d'Apchier et des Etats du Languedoc, Saint-Chély, Saint-Alban, Screys-Saint-Jean-de-Nay, seigneur de Montaleyrac, Vabres, Arzenc, etc., capitaine général des pays de Velay et Gévaudan, lieutenant-général des armées du Pape contre les Milanais révoltés, mort en 1364 des blessures qu'il avait reçues en défendant la ville de Saint-Chély-d'Apchier contre les Anglais, marié à Marie de Rogiers-Beaufort (sœur du Pape Grégoire XI, et nièce du Pape Clément VI) ; — et le petit-neveu de Gausserande d'Apchier, mère de Louis, comte de Montlaur et sœur de Guérin VII d'Apchier. (Voy. Père Anselme : *Hist. des grands officiers de la Couronne*, T. III, gén. de la *Maison de Châteauneuf-Randon de Joyeuse et d'Apchier*, p. 818-854.)

Digitized by Google

conseiller d'Etat et chambellan du roi Charles VII ; la quittance originale du 28 juin 1426, qui a motivé cette notice, en fait foi.

Peu de semaines après la poursuite et la défaite des Bourguignons à Serverette, sans qu'il eût pris le temps du repos, nous retrouvons Louis de Montlaur, dès le mois de juin de la même année 1420, en campagne contre les Anglais dans le Bas-Languedoc. C'est ce que l'historien dom Vaissette relate en ces termes : *...Tandis que l'évêque de Carcassonne et Hugues d'Arpajon se donnaient divers soins pour se tenir en garde contre les Anglois du côté de la Guienne, le sénéchal de Beaucaire* (1) *ayant appris à Lunel, le 17 juin, que le prince d'Orange et le sire de Salenove se préparoient à entrer dans la Province du côté du Rhône, manda aux seigneurs de Roche* (en Reynier), DE MONTLAUR, *de Joyeuse* (2) *et à toute la noblesse du Vivarais, du Velay et du Gévaudan de se mettre en armes pour lui résister* (3).

Cependant le Dauphin ne cessait de parcourir le Languedoc, où les villes de Béziers, de Sommières et plusieurs châteaux forts avaient été repris aux Anglais. D'après les historiens Mónstrelet, Bardin et dom Vaissette, il était à Espaly-près-le-Puy, lorsqu'il apprit, le 25 octobre 1422, à sept heures du soir, la mort du roi Charles VI, son père, arrivée cinq jours auparavant. Des récentes recherches de M. de Beaucourt (4) il ressort, d'après des actes

(1) Guillaume DE MOUILLON était sénéchal de Beaucaire et de Nimes de 1418 à 1425.

(2) Louis II de Châteauneuf-Randon (dit de Joyeuse), chevalier, baron de Joyeuse, de Saint-Didier, de Bouthéon, d'Aurec, etc., était le frère de Jeanne de Joyeuse, dame de Pontgibaud, mariée à Gilbert Motier seigneur de la Fayette, maréchal de France. Il se signala contre les Anglais et fut fait prisonnier à la bataille de Crévant en 1423. Le roi Charles VII, pour le récompenser de ses services, érigea, en 1431, la baronnie de Joyeuse en vicomté. Elle fut plus tard, en l'an 1581, érigée en duché-pairie par Henri III, pour son descendant : Anne, duc de Joyeuse, pair et amiral de France, premier gentilhomme de la Chambre, gouverneur de Normandie, chevalier des Ordres du roi, tué à la bataille de Coutras, le 20 octobre 1587, marié le 24 septembre 1581, à la princesse Marguerite de Lorraine, sœur de la Reine Louise épouse d'Henri III. — La maison de Joyeuse remontait, ainsi que les barons d'Allenc, marquis du Tournel, *existants*, à Guy de Châteauneuf-Randon, frère : de Guillaume III auteur des comtes de Randon (éteints dans la maison de Polignac) : de Guérin auteur des barons et marquis d'Apchier, existants par substitution; et des comtes de Barjac-Rochegude (MORÉRI, VI, p. 396-398).

(3) Dom VAISSETTE, *Hist. du Languedoc*, t. IX, p. 1061.

(4) DE BEAUCOURT, *Hist. de Charles VII*, pp. 54, 55. — D'après cet historien, Charles VII aurait appris la nouvelle de la mort de Charles VI le 24 octobre au château de Mehun-sur-Yèvre (en Berry), à son retour du voyage à la Rochelle. Dans

Digitized by Google

contemporains, qu'il y aurait erreur de date sur *le jour* du passage du Dauphin à Espaly. Quant au fait lui-même, il est relaté avec trop de précision pour être mis en doute.

Sous ce titre : *Charles VII prend le titre de roi à Espali près le Puy,* l'historien du Languedoc s'exprime ainsi :

...Le Dauphin Charles en témoigna (de la mort de son père) *beaucoup de douleur, il fit chanter sur le champ le de Profundis dans la chapelle du Château d'Espaly* (1) *et ayant pris le deuil le lendemain, il fit célébrer les obsèques du roi son père dans la chapelle du même château. Il quitta le deuil le 27, et s'étant revêtu d'un habit de pourpre, il fit célébrer une messe solennelle à laquelle tous ses officiers assistèrent avec lui, portant des cottes d'armes chargées de leurs blasons. Après la messe on leva la bannière de France et tous les assistans ayant crié* : VIVE LE ROI! *le dauphin prit dès lors le titre de roi sans autre cérémonie et fut reconnu pour roi par toute l'assemblée* (2).

Il n'est pas nécessaire de beaucoup d'imagination pour découvrir, au premier rang, parmi « tous les officiers du Dauphin », parmi les commensaux ordinaires du château d'Espaly l'un des chevaliers qui, deux ans auparavant, avaient sauvé le Velay de l'attaque des Bourguignons, le conseiller et chambellan du nouveau roi : Louis de Montlaur, gendre du vicomte de Polignac gouverneur du Velay, neveu par alliance de Guillaume de Chalencon évêque du Puy, seigneur d'Espaly, qui était, en la circonstance, l'hôte du jeune roi.

A son avénement, Charles VII avait à retirer la France du plus grand péril. Jamais héritage n'avait été plus lourd, situation plus critique. Les plus belles provinces étaient occupées ou menacées par les Anglais ; le pays, déchiré par les factions, souffrait de tous les maux déchaînés par la guerre ; le trésor était épuisé. C'est dans ces graves conjonctures que, deux ans après l'accla-

ce cas ce ne serait pas le 24 octobre, mais seulement le 26 ou le 27 qu'il se serait trouvé au château d'Espaly. (Voir aussi dom VAISSETTE, *Hist. du Languedoc*, t. IX, p. 1073).

(1) Le château d'Espaly, aujourd'hui détruit, était situé sur un rocher qui domine le cours de la Borne, aux portes de la ville du Puy, dans un site admirable. Il appartenait à l'évêque du Puy, comte de Velay. Charles VII y résida à plusieurs reprises, avant et après son avénement au trône.

(2) Dom VAISSETTE, *Hist. du Languedoc*, t. IX, p. 1073. — *Ibid.*, p. 1037 à 1039.

Digitized by Google

mation de son avénement, dans le château d'Espaly, par les fidèles champions de sa cause, le roi Charles VII reprit la route du Puy. Mû par grande confiance et dévotion à la Vierge d'Anis, il vint, le 14 décembre 1424, en pèlerinage dans notre ville, avec la reine Marie d'Anjou, implorer le secours d'en haut et réchauffer le zèle de ses plus dévoués partisans (1).

(1) Plusieurs historiens ou écrivains modernes, qui se sont copiés les uns les autres, sans remonter aux sources, ont tracé de Charles VII un portrait tendancieux, qui parait controuvé par les faits, par les documents et par le témoignage de nos anciens chroniqueurs. Si nous prenons le dictionnaire *Le Petit-Larousse illustré* (édition de 1912), qui est entre les mains de tous les écoliers, nous lisons, page 218 : ...A l'avènement de Charles VII en 1422, « les Anglais occupaient presque toute la France. *Le jeune roi indolent ne tenta d'abord rien pour repousser les envahisseurs. Ne rêvant que fêtes, que plaisirs il achevait de perdre gaiement son royaume lorsque le patriotisme françois se réveilla à la voix de Jeanne d'Arc...* Le Grand Larousse ajoute : T. II, page 708 : ... « *C'était un prince de médiocre intelligence et sans énergie, le peuple se sauva lui-même. Jeanne d'Arc, si mal servie par le roi...* » (sic). — D'autres, passant sous silence le surnom de *Bien Aimé*, ou celui de *Victorieux*, donnés à Charles VII par ses contemporains, les remplacent par celui de *Bien servi*. D'autres enfin ont accrédité la légende contraire à la réalité, que ce prince *qui perdait gaiement son royaume*, fut éveillé d'une indifférence léthargique par Jeanne d'Arc et initié à son devoir patriotique par Agnès Sorel... « *Il faut partir, Agnès l'ordonne...* », etc.

A ne considérer que les rapports du Dauphin avec le Velay et le Languedoc (et ce n'était pas tant s'en faut, le seul théâtre de la guerre) nous ne constatons rien de pareil.

Notons d'abord qu'Agnès Sorel, née en 1422, avait sept ans lorsque Charles VII fut sacré à Reims, en 1429, après une série de victoires. Elle mourut en 1450, âgée de vingt-huit ans. Lorsqu'elle parut à la Cour, en 1442, elle avait vingt ans, le roi était marié depuis vingt ans; l'influence d'Agnès Sorel, dont nous ne nions pas le patriotisme, s'exerça de 1443 à 1450, longtemps après les principaux événements du règne de Charles VII, mais coïncida avec la reprise de Rouen.

Revenons au Dauphin. Dès 1417, ce jeune prince de quatorze ans manifeste une précocité de jugement et une fermeté de résolution qui lui tracent la route à suivre dans le temps le plus critique de notre histoire. Il comprend son devoir, rien ne l'abat, il ne désespère jamais de la France au milieu des plus grands revers. Aucun désastre ne rebute sa bonne volonté ; ni la trahison d'Isabeau de Bavière, ni l'alliance du duc de Bourgogne avec les Anglais, ni la négation de ses droits, ni le meurtre, en 1418 du Connétable d'Armagnac, du Chancelier et de ses principaux soutiens, ni les succès des Anglais, ni l'épuisement des finances. Il luttait depuis douze ans contre la fortune adverse lorsque Jeanne d'Arc lui apporta un secours providentiel en 1429. Telle est la vérité. Nommé lieutenant général du royaume le 6 novembre 1417, le Dauphin fait, en 1418, à l'âge de quinze ans, le voyage de Rouen pour remettre sous l'obéissance de Charles VI cette ville que le duc de Bourgogne, partisan des Anglais, avait séduite. Le 12 juin de la même année, Isabeau de Bavière et le duc de Bourgogne s'emparent du Comté d'Armagnac, du Rouergue, nomment un gouverneur en Languedoc et interdisent de lever dans cette province

Digitized by Google

Voici en quels termes Médicis, le chroniqueur du Velay, dont le témoignage est si précieux, rapporte, dans les fastes de l'église du Puy, cette visite mémorable :

des aides pour résister aux Anglais. Le Dauphin nomme, le 16 août 1418, Renaud de Chartres chancelier et Jacques de Lévis-Lautrec baron de Roche-en-Reynier, lieutenant-général en Languedoc. En 1419, les Bourguignons et les Anglais ravagent le Forez et pénètrent en Velay. Les consuls du Puy, dont la ville est menacée, font appel au Dauphin qui leur dépêche, sans retard, son jeune cousin Bernard d'Armagnac comte de Pardiac avec ses hommes d'armes. Grâce à ce secours, le Puy est sauvé et les Bourguignons, poursuivis l'épée dans les reins, sont défaits à Serverette. L'année suivante, le Dauphin accourt au Puy, ranimer le zèle de ses amis et les récompenser en les armant chevaliers de sa main. Ces faits et bien d'autres sont antérieurs de dix et douze ans à l'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon. Loin de nous la pensée de diminuer le rôle de la Pucelle et de méconnaître l'élan qu'elle inspira au patriotisme dont elle reste la figure la plus pure et la plus haute. Mais le patriotisme que le Dauphin était venu entretenir au Puy en 1420, existait. Depuis le début de la guerre de Cent ans, les barons du Velay, du Vivarais, du Gévaudan, leurs hommes d'armes, les Consuls et les habitants du Puy en avaient donné, avec une constance admirable, des preuves qui sont inscrites à toutes les pages de nos annales. Elles font foi que, bien avant l'epopée de Jeanne d'Arc et les exhoriations d'Agnès Sorel, le Dauphin, plus tard Charles VII, a manifesté son activité, son zèle pour la défense du pays par de fréquents voyages en Languedoc, alors que les routes étaient difficiles et peu sures ; qu'il encourageait et honorait les services des champions de sa cause. Sa piété, son affabilité, dont il a donné des preuves à la ville du Puy, ses démarches réitérées pour réunir, présider les États-Généraux du royaume et ceux des provinces fidèles qui lui accordèrent des contributions sans lesquelles la libération du territoire ne pouvait être continuée ; sa loyauté à rembourser (incomplètement parfois, mais toujours avec empressement au fur et à mesure des ressources formées par les snbsides) — ceux qui, sur la foi de sa parole et la justice de sa cause, avaient soutenu la guerre *à leurs frais*, sont autant de traits indéniables du caractère de Charles VII.

Après ces constatations, est-il sérieux d'avancer : *que le peuple se sauva lui-même* et que *Jeanne d'Arc fut si mal ssrvie par le roi*, lequel, depuis douze ans, disputait aux ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, le sol de la France avec des alternatives de succès et de revers, mais sans arrêt ? Peut-on nier : l'accueil qu'il fit à Chinon, en 1429, à l'humble bergère, au milieu de sa cour, contrairement à tous les usages, à tous les préjugés de son temps ? Il l'écoute avec bienveillance. Sa surprise, sa piété n'endorment pas sa prudence. Avant de se prononcer, il fait interroger Jeanne par les docteurs et les théologiens de l'Université de Poitiers. Alors, sa conviction faite, il a l'énergie de sa décision : il donne à Jeanne d'Arc l'autorité en l'imposant aux rivalités de grands chefs ombrageux ; il l'équipe avec générosité ; il lui constitue une maison militaire ; il confère à ses services la plus haute récompense en l'ennoblissant elle, ses deux frères Jean et Pierre d'Arc (dits : *du Lys*) et toute leur postérité. Négligea-t-il de la délivrer ? — Ce serait à prouver. — Ce qui est certain c'est qu'aussitôt maître de Rouen, où il fit son entrée le 20 novembre 1449, Charles VII interroge les témoins survivants qui avaient assisté au supplice de Jeanne d'Arc et dès le 15 février 1450 il signe l'ordonnance par laquelle il a provoqué le procès de réhabilitation de l'héroïne.

(Gabriel Hanotaux, *Loc. cit.*, p. 370 et 395. — J.-B. Ayrolles, *La Pucelle devant l'église de son temps* (Paris, Gaume, 1890), pp. 209-211 et 629.

Digitized by Google

...Comment le roy Charles septième, qui fut surnommé le Glorieux et Bien-Aymé, vint au Puy avec la Reine (1).

L'an MCCCC.XXIV, le XIIII *de décembre vint ledit roi Charles au Puy, et y mena la Reyne sa compaigne, et y furent receus honnorablement par Messire Guillaume de Chalencon, evesque du Puy ; et alla loger le Roy au chasteau d'Espaly* (2) *avec la Reyne. Et ung jour entre autres, Monseigneur* DE MONTLOR *donna à disner à la Reine et son train, en la maison du Doienné* (3). *Et demourarent au Puy ou à Espali despuis ledit* XIIII[e] *de décembre jusques au tiers jour de janvier, visitant souventes fois Nostre Dame..... puis partit le Roy et alla coucher à Alègre* (4).

(1) Gabriel HANOTEAUX, *loc. cit.*, pp 50, 52, 53, 54, 56, 57, 63, 64.

(2) Le château d'Espaly, dont les derniers vestiges ont malheureusement disparu à la fin du XIX[e] siècle, avait servi de résidence à l'évêque Hélie de Lestrange qui l'avait noblement restauré. Il était en 1424, assez pourvu de riches tentures, d'argenterie et de meubles de prix, pour que Guillaume de Chalencon y put recevoir confortablement le Roi, la Reine et une suite brillante. Ce château fut pris par les huguenots le 10 janvier 1574. Les catholiques les y assiégèrent le 20 janvier *jour de la Saint-Sébastien* et leur chef : Antoine de la Tour, baron de Saint-Vidal, gouverneur du Velay, y fut blessé d'une arquebusade à l'épaule. Il existe au château de la Rochelambert (Haute-Loire), dans le salon du rez-de-chaussée, une grossière peinture du château d'Espaly, mais précieuse parce que l'unique reproduction connue de son état ancien. (Le vicomte G. de VAUX en a relevé le dessin dans : *Les châteaux histor. de la Haute-Loire*, t. I, art. Espaly, p. 131). (Voy. A. CHASSAING : *Mémoires de Jean Burel*, p. 32-35).

(3) Cet hôtel, situé dans le fort de la cathédrale N.-D. du Puy, appartenait à la maison de Montlaur. Il était nommé : *maison du Doïenné* parce qu'il avait été successivement habité par plusieurs cadets de la famille de Montlaur, chanoines ou doyens du chapitre, notamment : Guy, dit : Guigon de Montlaur chanoine, doyen du chapitre de Notre-Dame du Puy de 1256 à 1267, puis évêque de Valence, mort en 1275 ; autre Guigon de Montlaur, neveu du précédent, chanoine de N.-D. du Puy en 1290, archidiacre de Tournay, qui testa le 1[er] octobre 1320 ; Pons de Montlaur, chanoine de N.-D. du Puy de 1361 à 1373, grands oncles et oncle de Louis doyen du chapitre en 1393. En ayant hérité, Louis de Montlaur continua de résider dans cet hôtel, après avoir résigné sa prébende. L'hôtel de Montlaur, aujourd'hui défiguré et reconstruit au XVII[e] siècle sur le même emplacement sert actuellement de résidence à l'évêque du Puy depuis que l'ancien évêché a été sécularisé. Il comprenait la chapelle Saint-Vincent située au-dessus du porche qui le sépare de l'hôtel de la Prévôté. (*Commun. de M. le chanoine* MERCIER *et de M. Ulysse* ROUCHON).

(4) (A. CHASSAING : *Chroniques de Médicis*, t. I, p. 246). — Le château d'Alègre, (aujourd'hui Allègre, chef-lieu de canton de la Haute-Loire), était, en 1424, nouvellement reconstruit, avec magnificence, par Morinot de Tourzel conseiller, chambellan du Roi et du duc de Berry. C'était la seconde baronnie d'Auvergne et le plus bel édifice de la contrée avec ses toitures d'ardoises, ses vingt-trois tours et ses trois enceintes fortifiées. Il appartenait, en 1424, à Yves I de Tourzel, baron d'Alègre,

Digitized by Google

Nous ne nous étonnons pas de rencontrer, dans cette citation historique, Louis de Montlaur le conseiller et chambellan de Charles VII, le vaillant capitaine toujours prêt à servir le Dauphin et le Roi dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, que ce fut sur le champ de bataille : en Guyenne, en Vivarais, au Puy, à Serverette, ou dans les graves délibérations des Etats généraux pour voter des subsides. équiper des compagnies et soutenir la défense du pays. Ce texte local nous le montre encore assez familier du roi de France et assez grand seigneur pour donner à son souverain à la Reine et à leur suite une fastueuse hospitalité en l'hôtel du doyenné, *ung jour et non l'autre*, lorsqu'ils quittent le château d'Espaly pour accomplir leurs dévotions et leur vœu dans la basilique du Puy.

L'assiduité de Charles VII aux pèlerinages de Notre-Dame d'Anis, en si grande vogue de son temps, suggère un rapprochement naturel entre ses fréquents voyages à Espaly, son vœu à la madone et l'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon en mars 1429, à la veille du grand Jubilé du Puy, auquel l'héroïne française se fit représenter par sa mère Isabelle Romée et par son aumônier frère Jean Pesquerel (1).

Saint-Just, Chomelix-le-haut, Baffie, Viverols, qui épousa, le 28 août 1428, Marguerite d'Apchier, fille de Beraud baron d'Apchier, cousine de Louis, comte de Montlaur et sœur de sa troisième femme : Catherine d'Apchier. Le seigneur d'Alègre était le frère aîné de Pierre de Tourzel d'Alègre, chevalier, baron de Pressy et de Busset, sénéchal et gouverneur d'Auvergne, marié en 1409 à Isabelle de la Tremoïlle, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Cette dernière circonstance suffirait à expliquer la visite du roi et de la reine au château d'Allègre en 1424. — Un siècle plus tard, le jeudi dix-sept juillet 1533, le roi François Ier, avec une suite nombreuse, vint coucher au château d'Allègre et le lendemain fit son entrée dans la ville du Puy. (Voyez A. Tardieu : *Dict. iconographique de l'ancienne Auvergne*, p. 132. — A. Chassaing : *Chroniques de Médicis*, t. I, p. 340).

(1) « .... Charles VII ne pouvait rien refuser à sa bonne ville, qui lui avait offert « si souvent l'hospitalité. Il fit la démarche demandée et obtint du Pape la prolon- « gation de l'indulgence (du Jubilé) jusqu'au dimanche *in albis* ». (A. Boudon-Lashermes : *Le grand pardon de Notre-Dame et l'Eglise du Puy de 992 à 1921*, p. 88. — Gabriel Hanotaux : *Loc. cit.*, pp. 63, 64).

« Le Jubilé Anicien de 1429 sonna donc, pour ainsi dire, l'heure de la délivrance « de la France... Il se lie d'une manière intime avec la mission de Jeanne d'Arc, et « ce fait religieux dont se glorifie avec raison notre histoire locale eut une influence « aussi grande que salutaire pour notre histoire nationale. Ce fut, en effet, au « moment même du Jubilé (mars 1429) que Jeanne d'Arc, arrivée à Chinon, se pré- « senta au Roi et fut mise à la tête de l'armée ; reçue à Blois en triomphatrice, elle « entra dans Orléans le 29 avril. Pendant ce temps, ne pouvant elle-même accom-

Digitized by Google

De ces circonstances et de la quittance, du 28 juin 1426, de quinze cent livres tournois qui avaient été octroyées à Louis de Montlaur *pour frais faits à la guerre* (1), il est permis, à défaut

« plir le pélerinage du Puy, elle envoyait pour la représenter au Jubilé de Notre-« Dame, les chevaliers qui lui faisaient escorte depuis Vaucouleurs et sa mère Isa-« belle Romée, son aumonier frère Jean Pesquerel, qui fit lui aussi en cette occasion « le voyage du Puy, en témoigna plus tard au procès de réhabilitation de la Pucelle ». (*Ibid.* p. 89-90).

(1) La quittance de gages de Louis de Montlaur d'une somme de quinze cents livres tournois à lui octroyées *pour les causes et considérations contenues esdites lettres du Roy données le* XXIX^e^ *jour d'avril dernier*, (1426) n'indique pas le lieu où se trouvait Charles VII lorsqu'il délivra cet ordre. Il est curieux d'en rapprocher les lettres suivantes, par lesquelles, presque en même temps, le roi étant à Montluçon, assigna, le 6 avril 1426, la somme de mille livres (en vertu de lettres antérieures données à Espaly) à Béraud d'Apchier, capitaine des hommes d'armes du Gévaudan, proche parent, compagnon du maréchal de Séverac et de Louis de Montlaur dans la guerre comme dans le conseils, et que nous trouvons fréquemment mêlé aux mêmes événements. En voici la teneur :

Ordre du Roi Charles VII, donné à Montluçon le VI^e^ *jour d'avril l'an de grace mil CCCC vingt et six, à nos amez et feaulx les généraulx conseillers par nous ordonnés au gouvernement de nos finances en Languedoc et commissaires sur le fait et distribution de l'aide à nous octroyé par les gens des trois estaz de nostre dit païs à l'assemblée naguère faicte à notre ville de Mehun, d'effectuer un payement de la somme de mille livres tournois donnée et octroyée à nostre amé et féal chevalier, conseiller et chambellan Berault sire d'Apchier, par lettres données à Espaly près le Puy le* VIII^e^ *jour de janvier mil CCCCXXIIII, pour les causes contenues en icelles lettres.*

(*Bibl. nationale, Pièces originales*, vol. 78, n. 2. — Dom Vaissette : *Hist. du Languedoc*, t. X, p. 2064).

Dans la réimpression de l'Histoire du Languedoc (*Ed. Privat, éditeur, Toulouse, 1885*), la date attribuée aux lestres données à Espaly est le VIII^e^ *jour de janvier mil CCCCXIIII*. Cette date 1414 est évidemment fausse. Nous pensons qu'elle résulte d'une erreur de lecture ou d'une faute d'impression et qu'il faut lire : *mil CCCCXXII* (1422). En effet, le dauphin Charles était né à Paris le 22 février 1403; il n'avait donc que onze ans en 1414. Il vint à Espaly, pour la première fois, en 1420, à l'âge de dix sept ans, lorsqu'il arma chevalier Beraud d'Apchier, le 16 mai 1420, dans la cathédrale du Puy. Dom Vaissette dit ailleurs (*Hist. du Languedoc*, t. IX, p. 1060) : que le Dauphin fit plusieurs voyages en Languedoc pendant les années 1421 et 1422 et qu'en novembre 1421 *La noblesse et les milices du Velay s'étant assemblées, assiégèrent et prirent le château de Bouzols et quelques autres du voisinage détenus par les Bourguignons*. Nous savons de plus que le Dauphin se rendit au camp devant Sommières (Gard) *à la fin de janvier 1422*. (Dom Vaissette, *loc. cit.*, t. IX, p. 1069). Il est donc vraisemblable qu'il passa par le Puy en se rendant à Sommières et que c'est à cette occasion qu'étant venu féliciter et récompenser ses partisans de la prise de Bouzols, pour les entraîner avec lui au siège de Sommières, il donna, le 8 janvier 1422, ses lettres à Beraud d'Apchier. Le dauphin avait alors dix neuf ans; il ne monta sur le trône qu'en octobre 1422. Trois ans après, le 6 avril 1426, par ses lettres datées de Montluçon, et le 29 avril 1426, confirmant sa signature qu'il avait engagée à Espaly, le Roi de France acquittait les dettes du Dauphin.

Digitized by Google

d'un texte parvenu jusqu'à nous, de conclure qu'il fut des capitaines qui suivirent avec leurs hommes d'armes, l'étendard de Jeanne d'Arc dans sa chevauchée triomphale et que ses charges de conseiller d'Etat et de chambellan le placèrent auprès de la personne du Roi, le 17 juillet 1429, jour du sacre dans la cathédrale de Reims.

Il avait été des fidèles qui furent à la peine; il dut être de ceux qui furent à l'honneur.

C'est ce que confirment les constatations suivantes.

Le premier soin du Roi, après son séjour au Puy, avait été de convoquer à Mehun-sur-Yèvre les Etats généraux pour créer les ressources nécessaires à la lutte. Les Etats du Languedoc réunis à Carcassonne, le 31 septembre 1425, nommèrent deux députés chargés de se rendre à Mehun, en Berry et de les représenter à l'assemblée des Etats généraux du royaume. Leur choix se porta, distinction flatteuse, sur Louis DE MONTLAUR et sur Beraud d'Apchier, l'un et l'autre conseillers et chambellans du Roi, désignés par leurs charges à la cour autant que par leurs services militaires et leurs anciennes relations avec le prince lorsqu'il avait résidé, à plusieurs reprises, au château d'Espaly (1).

Les deux députés des barons du Languedoc allèrent trouver le Roi à Poitiers. Ils l'accompagnèrent à Mehun où il présida les Etats Généraux en novembre de la même année. La participation de Louis de Montlaur à ces importantes délibérations sur les affaires les plus graves de la France est, de plus, attestée par ce passage de l'histoire du Languedoc : ... *Charles VII étant à Mehun en Berry, pendant le mois de décembre 1425, puis à Bourges le 20 janvier 1426 et le 30 à Issoudun, il donna alors trois cents livres de gratification à Louis de Beaufort, vicomte de Canillac* (2) *qui étoit en armes à sa suite, pour les services qu'il lui avoit rendus.*

(1) DOM VAISSETTE : *Hist. du Languedoc*, t. IX, pp. 1087 et note 3, et 1096.

(2) Louis de Rogiers-Beaufort, vicomte de la Mothe-Canillac et (après son frère aîné) marquis de Canillac, comte d'Alais, premier baron du Languedoc, marié deux fois 1° à Jeanne de Norry, d'où trois enfants ; 2° à Jeanne de Montboissier. — Il était le second fils de marquis de Rogiers-Beaufort, baron de Canillac, vicomte de la Mothe-près-Brioude, marié en 1369 à Catherine Dauphine d'Auvergne ; celle-ci sœur de Blanche Dauphine d'Auvergne, mariée en 1375 à Guérin VIII, baron d'Apchier, mère de Beraud d'Apchier. Il était ainsi le cousin-germain de Beraud d'Apchier et l'allié de Louis, comte de Montlaur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

IL RETINT, *au mois de février, diverses compagnies de gens d'armes pour servir au printemps prochain sous les ordres du comte de Foix, lieutenant en Languedoc, dans l'armée qu'il avoit résolu d'assembler contre les Anglais, qui faisoient de nouveaux efforts. Entre ceux que le roi* RETINT *alors furent Jean de Bonnay, sénéchal de Toulouse, avec cent hommes d'armes, le sire de* MONTLAUR EN VIVARAIS *avec un pareil nombre de gens d'armes à cinq cents livres de gages par mois pour leur personne, le comte d'Astarac avec soixante hommes d'armes, Gui d'Estaing, chevalier* (1), *avec cinquante hommes d'armes, etc. Enfin, il convoqua pour le même temps le ban et l'arrière-ban de la Province* (2).

On voit par ce qui précède que Louis de Montlaur, après les travaux des Etats-Généraux de Mehun, auxquels il avait été député par ceux du Languedoc, fut *retenu* avec sa compagnie de *cent hommes d'armes,* pour combattre les Anglais au printemps de l'année 1426. C'est donc à l'occasion de cette campagne de trois mois qu'il donna, le 28 juin 1426, à Jean Seaume, receveur général des finances du Languedoc, la quittance « de quinze cents livres tournois qui lui avoient été octroyées par lettres royales du 19 avril pour ses services de guerre. »

Au sujet des cent hommes d'armes du comte de Montlaur, une remarque s'impose. Vingt ans après, en 1444, Charles VII ayant reconquis la plus grande partie de son royaume, conçut le projet, avec la collaboration de ses conseillers, de constituer une armée régulière permanente, plus disciplinée; et de réduire sa cavalerie à quinze compagnies composées de cent *lances garnies* (3). Mais, avant 1444, le Sénéchal et, sous ses ordres, les principaux seigneurs de la province, étaient chargés de « *venir en force* » à l'appel du roi et de payer l'impôt du sang selon leurs facultés.

(1) Guillaume IV (dit : Guy) d'Estaing, seigneur de Lugarde, d'Anval, sénéchal et gouverneur du Rouergue en 1424, conseiller, chambellan du Roi, viguier et bailli de Nîmes, ambassadeur en Castille en 1434; second fils de Jean, vicomte d'Estaing et d'Elis de Pierrefort de Ganges.

(2) Dom VAISSETTE, *Hist. du Languedoc*, t. IX, p. 1090-1091.

(3) « Chaque *lance garnie* comprenait six personnes : un homme d'armes avec trois chevaux, un page et un coutiller, deux archers avec trois chevaux et un varlet. Une compagnie de cent hommes d'armes représentait donc six cents hommes armés et équipés ». F. VINDRY, *Dict. de l'Etat-Major Français au* XVI^e *siècle*. — Préface par Th. COURTAUX, p. X.

Digitized by Google

Les grands seigneurs recevaient, comme on l'a vu, des gratifications, parfois tardives, pour *les frais qu'ils avaient faits à la guerre,* c'est-à-dire l'équipement et l'entretien des compagnies d'hommes d'armes qu'ils avaient levés sur leurs terres. Le nombre d'hommes de ces compagnies variait suivant le zèle du chevalier banneret, l'importance de ses fiefs et le nombre de ses vassaux. Chacun tenait à honneur de faire montre, sous la bannière à ses éouleurs, d'une compagnie forte et nombreuse, beaucoup s'endettaient pour faire état de leur puissance féodale.. Le plus souvent, la compagnie de barons très qualifiés était de cinquante hommes d'armes. Seuls, les plus grands seigneurs, tels que le Sénéchal de Toulouse et le comte de Montlaur, étaient dits : capitaines de cent hommes d'armes (1).

L'année suivante, le Roi ayant présidé à Chinon l'assemblée des trois Etats de la langue d'Oil et de la langue d'Oc, qui lui avaient accordé cinq cent mille francs pour soutenir la lutte, convoqua une nouvelle réunion à Poitiers pour le 15 novembre 1427... *afin de délibérer sur la guerre et le gouvernement de l'Etat.* Dom Vaissette cite comme appelés à représenter le Languedoc dans ces mémorables conseils : ... *L'évêque, le chapitre et les consuls de Viviers, du Puy et de Mende ; les barons de Peyre, Séverac, Apchier, Tournel, Alais, la Roche* (en Reynier), MONTLAUR, *Vauvert, Joyeuse, Tournon, Crussol et Brion, de la sénéchaussée de Beaucaire* (2).

En 1431, une nouvelle réunion des Etats du Languedoc fut projetée à Vienne en Dauphiné et les seigneurs de MONTLAUR, d'Alais, du Tournel, d'Arpajon, d'Apchier et de Peyre y furent appelés pour *donner leur avis sur les affaires du royaume* (3).

Il en fut de même en 1444, où le baron de Montlaur prit séance

(1) « L'institution de ces compagnies d'ordonnances (par Charles VII, en 1444) doit être regardée comme le commencement de la décadence de la chevalerie, de cette troupe d'élite sous la bannière de laquelle se rangeaient toute la noblesse du royaume et la plupart des troupes. L'usage des bannières et des pennons aux armes de chaque chevalier cessa et en même temps les grandes distinctions des bannerets et autres chevaliers et écuyers, auxquels les gentilshommes ne s'attachèrent plus. comme auparavant, parce que les qualités de banneret et de chevalier ne donnaient plus de commandement... La qualité de chevalier (à partir de 1444) ne sera bientôt plus qu'un titre honorifique, sans aucune des prérogatives d'autrefois... » F. VINDRY, *Loc. cit.* Préface par Th. COURTAUX, p. XIII et XIV).

(2) Dom VAISSETTE, *Hist. du Languedoc*, t. IX, p. 1096-1097.

(3) *Ibid.*, t. IX, p. 1109.

Digitized by Google

dans l'assemblée des Etats-Généraux réunis à Montferrand pour assurer la défense du pays contre le duc de Bourgogne qui s'était avancé avec son armée dans le Beaujolais et contre Rodrigue de Villandrando qui, à la tête de huit cent routiers, pillait et ravageait le Velay (1).

Charles VII étant venu, peu après, à Vienne, présider en personne les Etats-Généraux du Languedoc, le baron de Montlaur est nommé le second parmi les représentants de la sénéchaussée de Beaucaire (2). Nous le retrouvons encore à l'assemblée tenue au Puy, en présence du Roi, au mois d'avril 1439 et, en 1440, le 16 mars, aux Etats-Généraux réunis à Narbonne (3).

Voilà comment, l'histoire à la main, et à n'envisager que les faits principaux, nous voyons Louis, comte de Montlaur, pendant près de cinquante ans, de 1393 à 1440, chevauchant, l'épée haute, contre tous les ennemis de l'Etat, mélé aux plus graves événements de son temps, appelé fréquemment au Conseil du Roi dans les moments difficiles, participant aux délibérations les plus importantes.

Telle fut la vie publique de ce personnage qui, au début du quinzième siècle, apparaît comme une belle figure de notre province et lui fait honneur.

Elevé par la naissance, riche et puissant par le nombre et l'étendue de ses domaines étagés sur plusieurs lieues au nord et au sud de nos Cévennes, son zèle ne connut pas le repos. Partout où le devoir l'appelle, il accourt, inlassable défenseur de la petite et de la grande patrie !

La vie privée de Louis, comte de Montlaur, baron d'Aubenas, fut, par un triste retour des choses humaines, traversée d'autant de deuils et de mécomptes que furent splendides sa fortune, brillante sa carrière militaire et considérable sa situation politique.

(1) Dom VAISSETTE, *Loc. cit.*, t. IX, p. 1118.
(2) *Ibid.*, t. IX, p. 1121-1122.
(3) *Ibid.*, t. IX, p. 1132, 1133, 1139.

Digitized by Google

Il nous est apparu comblé des dons de la naissance, de la richesse, associé en belle place aux événements les plus marquants de la dernière période de la guerre de Cent ans, compagnon fidèle du Dauphin et de Jeanne d'Arc, dans les mauvais jours, dans la victoire, jusqu'au sacre de Reims ; nous allons le voir privé cruellement des joies intimes de la famille, déçu dans les réalisations de ses espérances les plus chères.

L'avenir s'ouvrait devant lui sous les plus heureux auspices. Dès l'âge de vingt ans, il épousait, le 4 juin 1398, Marguerite de Polignac, fille du vicomte Randon-Armand X, capitaine-général du Velay, l'un des plus vaillants défenseurs du pays ; celui dont les Anglais disaient à son approche : « *Gare ! gare ! au taureau de Salezuit* » ; et nièce du vicomte Randonnet-Armand IX, dit le Grand. Il eut de cette alliance un fils : Armand de Montlaur et deux filles : Jeanne et Anne.

Un an après ce mariage, en 1399, Randonnet II de Polignac, frère unique de Marguerite et dernier descendant mâle du nom, décédait sans alliance. La dame de Montlaur devenait ainsi seule héritière du dernier vicomte de la première race : Randon-Armand X, son père, qui survécut vingt-deux ans à son fils, jusqu'en 1421, et testa, avec substitution de nom et d'armes, au profit de son petit-fils Armand de Montlaur.

Mais, à la mort de Randon-Armand X, en 1421 (ici les dates ont leur éloquence), une difficulté considérable s'éleva au sujet de l'héritage de la vicomté, entre Armand fils de Marguerite de Polignac et du comte de Montlaur, demandant l'exécution du testament de son aieul, d'une part, et Louis-Armand baron de Chalencon (1), fils de Pierre et petit-fils de Guillaume III, baron de Chalencon marié en 1349 à Valpurge de Polignac sœur du vicomte Randon-Armand IX, du vicomte Randon-Armand X et tante de la dame de Montlaur.

L'aîné des deux frères, Randonnet-Armand IX, s'était marié trois fois, dans l'espoir de perpétuer sa race, ce qui était, en ces âges féodaux et guerriers, l'une des préoccupations les plus évi-

(1) Il devint vicomte de Polignac en 1464, sous le vocable rétrospectif de Louis-Armand XII, bien qu'il fut décédé en 1452, mais par l'effet de l'arrêt du Parlement de Paris de l'année 1464, intervenu à la suite de longs débats contradictoires, après que la maison de Montlaur se fut éteinte dans la ligne masculine.

Digitized by Google

dentes. Son fils unique, Jean II, marié en 1370 à Tiburge de Saint-Didier, était mort avant lui, sans postérité, en 1375. Cet événement, suivi en 1385 de la mort de Randonnet-Armand IX, lui-même, fit passer la vicomté de Polignac dans les mains de son frère Randon-Armand X, qui en jouit sans conteste sa vie durant.

Il est vrai que son frère aîné, par un testament de l'année 1381, confirmant les dispositions en usage, l'avait institué héritier, lui substituant à défaut de leur descendance masculine, leur neveu : Pierre de Chalencon, fils de leur sœur Valpurge de Polignac.

Randon-Armand X, vicomte de Polignac après son frère et son neveu, eût de son mariage avec Mascaronne Aycelin de Montaigu-Listenois, un fils, Randonnet (1), qui épousa, en 1370, Jeanne Dauphine d'Auvergne et mourut sans enfant en 1399, et une fille Marguerite alliée en 1398, comme nous l'avons, dit, à Louis comte de Montlaur.

Or Randon-Armand X était devenu, par la mort de son frère, le chef de la maison de Polignac. Les substitutions s'étaient ouvertes en sa faveur, en faveur de son fils décédé avant lui; pouvaient-elles écarter sa descendance au profit de ses collatéraux ? Son testament, plus récent que celui de son prédécesseur, avait-il moins d'autorité ? — A défaut de son fils, mort prématurément, ses biens ne devaient-ils pas aller d'abord à sa fille Marguerite, qui représentait, en 1421, après lui, la ligne la plus directe des Polignac, avant de remonter à sa sœur Valpurge baronne de Chalencon ?

Marguerite, dame de Montlaur, fille, héritière des derniers Polignac survivants, était, en somme, la dernière du nom.

(1) Au Moyen-Age quelques grandes maisons du Languedoc avaient coutume d'imposer à l'un des enfants, de préférence au cadet, le nom de la mère pour perpétuer le souvenir d'une alliance dont la famille s'honorait et qui lui avait apporté de grands biens; et, dans la suite même, on le donnait encore, *mais comme prénom*, tantôt à l'un, tantôt à l'autre des descendants (A. CHASSAING, *Cartul. des templiers du Puy-en-Velay*, p. XVIII, note 49).

C'est par suite de cet usage que les prénoms de Randon et de Randonnet avaient été donnés à Randonnet-Armand IX et à Randon-Armand X vicomtes de Polignac, en souvenir de leur bisaïeule : Marquèse de Châteauneuf-Randon dame des baronnies de Randon et Randonnat, de Luc, de Pradelles, héritière du rameau aîné des comtours et barons de Randon, en Gévaudan, mariée en 1277 à Armand VI, vicomte de Polignac et fille de Guillaume IV de Châteauneuf, baron de Randon, et de Valpurge de Rodez.

Digitized by Google

Le président Truchard du Molin, dans les baronnies du Velay, a dramatisé, en un style attachant et d'un brillant coloris, le récit de l'*avènement des Chalencon à la vicomté de Polignac* (1). Il a su ajouter d'intéressants détails à cette question épineuse de la longue compétition créée entre les Chalencon et les Montlaur, par les testaments de Randonnet-Armand IX et de Randon-Armand X de Polignac.

Toutefois, malgré l'aridité d'une discussion juridique, à laquelle il donne un charme romanesque, il apparaît que, dans son exposé, les droits de Randon-Armand X et des Montlaur sont un peu sacrifiés. La plume de l'éminent historien des baronnies du Velay est, ici, visiblement influencée par le résultat final qui seul l'intéresse, et par l'opinion de Chabron, officier de la cour des Chalencon-Polignac, et leur dévoué panégyriste, qui écrivait deux cents ans après la disparition de la première maison de Montlaur. Avec infiniment d'art et d'inductions psychologiques, à défaut de texte, du Molin se plaît à évoquer, à analyser les sentiments intimes de Randon-Armand X pour sa fille et son petit-fils Armand de Montlaur. La vérité est plus simple. Elle est ressortie, depuis, de la seule inspection des dates et de l'arbre généalogique, dressé et annexé par M. A. Jacotin de Rosières aux preuves de la maison de Polignac (2), d'où résulte clairement l'avantage de primogéniture en faveur des Montlaur, laquelle était la base du conflit.

L'état de faiblesse notoire de la santé d'Armand de Montlaur, les conséquences qui pouvaient en résulter encouragèrent les Chalencon à entreprendre le procès. Il se prolongea, de l'aveu même de l'auteur de la *Vicomté de Polignac,* avec des alternatives « *d'abord favorables au Montlaur* » ; ce qu'il faut ajouter c'est qu'il en fut ainsi tant que vécut Armand de Montlaur, petit-fils substitué par son aïeul Randon-Armand X de Polignac, c'est à dire jusqu'en 1439 environ. Mais, lorsque les Montlaur furent tombés en quenouille, dès que Louis, comte de Montlaur —, après une lutte désormais sans objet, eût rejoint ses fils dans la tombe, les Chalencon se prévalurent plus hardiment, et à bon

(1) Truchard du Molin et A. Chassaing : *Baronnies du Velay : La vicomté de Polignac,* p. 126 et suiv.

(2) A. Jacotin, *Preuves de la Maison de Polignac.*

Digitized by Google

droit, des termes du testament de leur grand-oncle Randonnet-Armand IX. Ils reprirent énergiquement le procès, — jusque là incertain, et le gagnèrent contre Jeanne de Montlaur baronne de Maubec, sœur et héritière d'Armand de Montlaur lequel s'était qualifié, de son vivant Armand XI de Montlaur vicomte de Polignac.

... *Enfin*, conclut Truchard du Molin, *ce fut sous Guillaume-Armand* (DE CHALENCON); *devenu par là Armand XIII* (DE POLIGNAC (1), *que le Parlement de Paris, en l'année 1464, vida enfin le grand litige en donnant effet à la substitution d'Armand IX en faveur de son neveu Pierre de Chalencon* (aïeul de Guillaume-Armand XIII), *et, en lui attribuant en conséquence la vicomté de Polignac, les annexes de Saint-Paulien, la Voulte, Ceyssac, les baronnies du Gévaudun, c'est-à-dire Randon et le Randonnat, la baronnie de Solignac, Saint-Agrève, Servissas et le Moulin-Neuf. Mais, de cette immense succession il y avait assez pour enrichir toutes les parties; l'arrêt laissait aux représentants des Montlaur* (tombés en quenouille), *indépendamment des biens de Mascaronne de Montaigut-Listenois, leur aïeule maternelle, les biens meubles de la maison de Polignac et ceux des immeubles situés en pays coutumier d'Auvergne, tels que Salzuit, Corent, Talizat, Mentières, les étangs d'Alleret* (2) *et les trois quarts de la terre du Luguet* (3).

On ne peut qu'applaudir à cet arrêt; les barons de Chalencon, si hautement qualifiés, déjà, dans le Velay, étaient devenus, par l'extinction des Montlaur de la première race, seuls et directs représentants des Polignac dont le nom allait briller dans la suite d'un nouvel éclat.

Revenons, après cette digression nécessaire, à Louis de Montlaur. La maladie et la mort n'épargnaient pas son foyer. Ce fut, d'abord, son beau-père le vicomte Randon-Armand X qui expira en 1421, après avoir institué héritier son petit-fils Armand de Montlaur. Malheureusement, cet enfant si choyé dans les châteaux

(1) Il attribuait ainsi, implicitement, par un effet rétroactif dans la chronologie des vicomtes, le douzième rang à son père; Louis-Armand de Chalencou, (mort en 1452, après Armand XI de Montlaur, vicomte de Polignac (1421-1439) mais avant l'arrêt de 1464 qui envoya les Chalencon en possession de la vicomté de Polignac).

(2) Cette seigneurie, alors très vaste et contigue à celle de Salzuit, s'étendait sur les paroisses de Couteuges, Cerzat et Mazeyrat, Crispinhac.

(3) TRUCHARD DU MOLIN, *loc. cit.* La Vicomté de Polignac, p. 134.

Digitized by Google

d'Aubenas et de Polignac, sur qui reposaient l'avenir de deux très grandes maisons et de vastes espérances, était né maladif et frêle. Sa mère, Marguerite de Polignac, l'entourait des soins les plus tendres en l'absence du comte de Montlaur occupé de grandes affaires, chevauchant sans relâche, comme nous l'avons vu, contre les Rourguignons, les Anglais, à la suite du Dauphin. Elle-même fut enlevée, par une mort prématurée, à l'affection de son époux et de son fils. A ces deuils réitérés s'ajoute, pour notre héros, l'offensive des Chalencon qui attaquent le testament de son beau-père, la substitution de son fils et menacent son héritage. Que pouvait, devant ces revers, un homme de guerre, sans cesse en campagne, obligé de soutenir un procès de cette envergure? — Un terrain de transaction est cherché. De notables personnages alliés des deux familles, l'évêque du Puy, le roi Charles VII peut-être, s'interposent : Louis, comte de Montlaur, épouse en secondes noces en 1426 Isabeau de Chalencon (1), propre fille de Pierre de Chalencon, cousin-germain de la première femme de Louis de Montlaur et compétiteur d'Armand de Montlaur à la succession de Polignac. Ce mariage n'était autre chose qu'un rapprochement d'intérêts entre les deux familles, un acte de sagesse et de pacification ménagé par l'heureuse influence de parents communs, dans le but d'assurer à Armand de Montlaur la libre possession des biens de son aïeul ou de lui donner un frère d'une constitution plus robuste que la sienne, apte aussi à lui succéder avec l'assentiment des Chalencon.

L'effet que Louis, comte de Montlaur, pouvait espérer de cette seconde alliance ne se réalisa point. Rien ne réussit à conjurer le sort contraire, ni à favoriser ses desseins. Il lui naquit un second fils, nommé Pons, mais qui mourut en bas âge, avant 1435, suivi de près dans la tombe par son aîné Armand et par Isabeau de Chalencon sa mère. Par le testament de cette dernière, daté de 1438 au château d'Aubenas, on voit qu'elle n'a plus d'enfant : elle

(1) Isabeau de Chalencon était fille de Pierre-Armand, baron de Chalencon, Saint-Pal, Tiranges, Craponne, Esplantas, Chomelix-le-Bas, etc. et de Marguerite de Chastel de Saligny. Elle était la nièce de Guillaume de Chalencon, évêque du Puy, qui fut en grand crédit auprès du roi Charles VII; et la petite-fille de Guillaume III baron de Chalencon et de Valpurge de Polignac, celle-ci sœur de Randonnet-Armand IX dit le Grand, et de Randon-Armand X, successivement vicomtes de Polignac.

Digitized by Google

institue pour son héritier Guillaume de Chalencon, son neveu, fils de Louis-Armand, son frère, fonde, avec le comte de Montlaur, son mari, une rente pour l'entretien de six religieux Jacobins au couvent d'Aubenas et leur légue, pour ornements d'église, une partie de ses robes d'or et de soie (1).

Veuf pour la seconde fois, frappé impitoyablement dans toutes ses affections les plus chères, Louis de Montlaur venait d'ensevelir, avec ses deux fils et avec Isabeau de Chalencon, les dernières chances qui lui restaient de conserver dans sa maison la vicomté de Polignac!

Son fils aîné, Armand de Montlaur, qui avait pris la qualité de vicomte de Polignac en 1421, à la mort et en vertu du testament de Randon-Armand X son ayeul, était, au dire de Chabron, « *d'une santé débile* », ce qui fut vérifié par l'événement. Il vendit, la même année 1421, sa parairie de la baronnie de Largentière à Barthélemy de la Vernade et fut marié en 1422, suivant les uns, (et d'après Guy Allard, le 24 août 1423), à Françoise du Peschin. C'était une de ses parentes, fille de Jacques du Peschin, chevalier, seigneur et baron de Crocq, de Guérines (2), et de Dauphine de Montlaur (3) dame de Rochegude et, en partie, de Saint-Privat-d'Allier. Aucun rejeton ne naquit de cette alliance. Jeanne du Peschin mourut jeune, avant 1432. époque à laquelle Armand de Montlaur, sur lequel reposait tout l'espoir de sa race, convola en secondes noces avec Alix de Blou de Préssis, fille de Bernard de Blou, écuyer, seigneur de Toulaud et de Clémence de Préssis, dame de Thueyts en Vivarais. Ce second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. Se voyant sans enfant de ses deux femmes,

(1) Truchard du Molin, *loc. cit. La Vicomté de Polignac*, p. 130.

(2) Jacques du Peschin était le second fils de Imbaud Brun du Peschin seigneur du Peschin, co-seigneur de Bellenave, en Bourbonnais, et de Blanche le Bouteiller de Senlis, dame de Crocq et d'Artonne. Imbaud du Peschin avait été gouverneur et chambellan de Jean, duc de Berry et d'Auvergne, auprès duquel il fut en grande faveur. Sa maison avait d'autres alliances avec les Motier de la Fayette, les Sully et et les la Tour d'Auvergne. (Voy. A. Tardieu : *Hist. d'Auzances et de Crocq*, p. 82.

(3) Dauphine de Montlaur, dame de Mirmande, Montbonnet, Rochegude, et en partie, de Saint-Privat d'Allier, était fille de *noble et puissant homme* Jean de Montlaur, seigneur et baron desdits lieux et d'Isabelle de Vulton. Elle avait été mariée par contrat du 12 janvier 1381 à Jacques du Peschin seigneur de Guérines, baron de Crocq. Elle vendit la baronnie de Rochegude, en 1432, à Guillaume de Chalencon.

Digitized by Google

Armand de Montlaur vicomte de Polignac, avait institué héritier son frère Pons, qui mourut le premier, et, à défaut de son frère, ses sœurs : Jeanne et Anne de Montlaur, laissant à Alasie de Blou, sa veuve l'usufruit de la seigneurie de Mayres (1).

Nous avons dit que Louis, comte de Montlaur avait eu de son second mariage, avec Isabeau de Chalencon, un fils cadet : Pons, mentionné dans le testament d'Armand son frère. Sur lui se reportèrent un instant les espoirs paternels, à défaut de la descendance d'Armand ; mais le bienfait de la santé lui fut refusé comme à son aîné. Il mourut jeune, avant sa mère décédée en 1438 et avant l'ouverture du testament d'Armand qui le nommait son héritier.

On peut admirer la fermeté d'âme de Louis, comte de Montlaur, que tant de revers n'ont pu abattre. Traversé dans tous ses desseins, poursuivi par les malheurs domestiques il reste inébranlable sous les coups répétés de la maladie et de la mort des siens. Rien ne le détourne de ce qu'il croit être son devoir. Toujours debout pour son pays, pour son roi, pour le service de la chose publique, ces nouveaux deuils ne l'empêchent pas d'assister aux réunions des États généraux, en 1439, au Puy, en présence de Charles VII et à Narbonne en 1440.

Trempé à la rude école des alternatives de revers et de succès de la guerre de Cent ans, Louis de Montlaur avait pour principe qu'il faut poursuivre jusqu'à l'extrémité les dernières chances et qu'une bataille incertaine peut être gagnée, au dernier moment, par une persévérance à toute épreuve. Il semble qu'il ait transporté cette conception toute militaire dans sa conduite privée et qu'elle lui ait inspiré une tentative suprême malgré son âge avancé. Bravant le destin qui, par deux fois, avait abattu son foyer et celui de son fils, n'ayant plus que deux filles, menacé de voir s'éteindre, après tant de gloire, sa maison qu'il avait portée lui-même au plus haut degré de puissance et de fortune, Louis, comte de Montlaur, âgé d'environ soixante-huit ans, ne voulut pas descendre au tombeau avant d'avoir recouru à une troisième alliance.

Ce n'était plus pour retenir la vicomté de Polignac, qui avait échappé aux Montlaur par la mort de ses deux fils, c'était dans le

(1) *Revue du Vivarais*, t. III, p. 522.

Digitized by Google

fol espoir de perpétuer la durée de son nom, déjà si ancien, qu'au déclin de sa vie Louis de Montlaur demanda et obtint la main d'une toute jeune femme, sa parente.

Vers 1440, il épousa, en grande pompe, Catherine d'Apchier (1), sœur de la baronne d'Alègre, l'une des sept filles de son cousin et compagnon d'armes, Beraud, baron d'Apchier et de Sereys-Saint-Jean-de-Nay, vicomte de Vazeilles, chambellan du roi Charles VII.

Il arriva ce qu'on aurait pu prévoir; ce défi jeté au sort contraire n'eut pas le résultat qu'il en avait espéré. Cette troisième union, tardive et inféconde, ne fut pas de longue durée. Louis de Montlaur y survécut peu de temps. La jeune veuve quitta les habits de deuil. Elle trouva une destinée plus heureuse en se remariant, le 18 janvier 1445, avec un autre de ses cousins, d'un âge mieux assorti au sien : Jean de Chazeron, gouverneur du château et de la ville de Riom, auquel elle donna une belle postérité (2).

(1) Catherine d'Apchier était la quatrième fille de Beraud, baron d'Apchier, et d'Anne de la Gorce de Vallon. Ses frères et ses sœurs étaient : 1° Claude, comte d'Apchier, vicomte de Vazeilles, baron de Sereys, Vabres, la Gorce, Salavas, écuyer du roi Charles VII, marié à Clauda de Tourzel d'Alègre, fille de Pierre, baron de Pressy, de Busset, sénéchal et gouverneur d'Auvergne, et d'Isabeau de la Trémoïlle (de laquelle un curieux et magnifique portrait est conservé au château de Brassac (Puy-de-Dôme), dans la galerie de la marquise d'Apchier de Pruns); 2° Jean d'Apchier, chevalier, seigneur d'Arzenc. Billières, Montaleyrac, Recoux, du Cheylard-d'Anse, du Villeret de Chanaleilles, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Libourne-en-Guyenne, marié le 1er novembre 1451 à Anne de Ventadour, d'où postérité; — 3° François d'Apchier, baron de la Garde d'Albaret, de Tibiron (auteur de rameaux cadets, éteints), marié le 10 octobre 1479 à Anne de la Fare; — 4° Anne d'Apchier, mariée le 30 juin 1425 à Hugues de Laudun, seigneur de Montfaucon, sénéchal du comté d'Armagnac; — 5° Isabelle d'Apchier, religieuse dans l'abbaye des Chazes; — 6° Marguerite d'Apchier, mariée le 28 août 1428 à Yves de Tourzel, baron d'Alègre; — 7° Béatrix d'Apchier, dame du palais de la princesse Bonne de Berry, comtesse d'Armagnac, mariée en 1446 à Jean Stuart, seigneur d'Aubigny, de Concressent-en-Berry, chambellan du roi, capitaine de cent archers de la garde écossaise, chevalier de l'ordre du roi; — 8° Blanche d'Apchier, mariée le 15 avril 1448 à Guy de Pestels, seigneur de Pestels, Merle, Branzac, co-seigneur de Fontanges, Tournemire, Salers; — 9° Antoinette d'Apchier, mariée, avant 1455, à Antoine de Toulouse-Lautrec, vicomte de Lautrec, seigneur de Montfa, Montredon, etc.

(2) Jean II de Chazeron, chevalier, seigneur et baron de Chazeron, Chastelguyon, la Tourette, Rochedagoux, Pionssat, Vollore, Montguerlhe, Seychales, le Crest (en *Auvergne*), Montigny, la Rochelabeille (en *Berry*), — veuf d'Anne du Puy de Barmont (laquelle avait épousé en premières noces Louis de Vissac, seigneur de Thoury), — était fils de Oudard (ou Edouard) de Chazeron, chevalier, seigneur de Chazeron, Chastelguyon, le Crest, etc., chambellan des Rois Charles V et Charles VI, gouverneur de Riom et de Marguerite de Besse de Bellefaye, dame de Vollore, de Montguerlhe, de

Digitized by Google

Tel fut le dénouement attristé de la longue carrière, si bien remplie, de Louis, comte de Montlaur. La fatalité invincible qui le poursuivit dans ses rêves d'avenir nous montre jusqu'à l'évidence l'inanité des combinaisons humaines.

Cependant, deux filles lui restaient : Jeanne et Anne de Montlaur. Tant de terres et de seigneuries se réunissaient entre leurs mains qu'elles passaient pour les plus riches héritières du Languedoc.

S'il avait prévu la destinée brillante qui les attendait, leur père n'aurait pas déploré l'échec de sa persistante volonté — d'assurer, par ses fils, la perpétuité de sa race ; il aurait pu mourir apaisé et fier de leur lignée.

L'aînée : Jeanne, dame des baronnies de Montlaur-Coucouron, d'Aubenas, de la parairie de Pradelles de Salezuit, d'Alleret, et des nombreuses terres du Vivarais les apporta en mariage à Hugues de Bocsozel, baron de Maubec, en Dauphiné, qu'elle avait épousé le 21 janvier 1425. Leurs descendants connus sous le nom de Montlaur qu'ils avaient relevé, l'ont fait revivre pendant deux cents ans avec un nouveau lustre, de grandes alliances; et cette seconde maison de Montlaur-Maubec n'a pas été indigne de la première (1).

Seychalles, etc. Cette dernière était, ainsi que sa belle-fille Catherine d'Apchier, petite nièce du Pape Clément VI.

(1) Florie de Montlaur-Maubec, dame de Montlaur, Aubenas, Mirmande, etc., épousa Jacques de Raymond-Mourmoiron, baron de Modène, d'où : Louis de Raymond de Modène, comte de Montlaur, baron d'Aubenas et de Maubec qui laissa, de Marie de Maugiron, trois filles : 1° Marie, comtesse de Montlaur, dame d'Aubenas, etc., veuve de Philippe de Montauban d'Agoult, comte de Sault; baron de Grimaud; remariée à Jean-Baptiste d'Ornano, colonel des Corses, maréchal de France ; — 2° Marguerite de Raymond-Mourmoiron de Modène, dame d'Aubenas, baronne de Maubec, qui épousa le 28 janvier 1615 Henri-François-Alphonse d'Ornano, seigneur de Mazargues, colonel des Corses, gouverneur de Tarascon, premier écuyer de Gaston de France, duc d'Orléans ; dont elle eut deux filles mariées dans les maisons d'Adhémar de Monteil de Castellane de Grignan, et de Lorraine-Elbœuf d'Harcourt ; — 3° Jacqueline de Montlaur-Maubec, mariée à Jacques de Beauvoir-Grimoard, comte du Roure, baron de Bannes, Grisac, maréchal de camp, gentilhomme de la Chambre. Ils laissèrent onze enfants, entre autres : Marie de Beauvoir-Grimoard du Roure, mariée le 1er octobre 1635, à Georges de Vogué, seigneur de Vogué, Rochecolombe, Saint-Maurice, la Chapelle, etc., colonel, mestre de camp, grand-bailly du Vivarais et du Valentinois.

Digitized by Google

La cadette : Anne, dame des baronnies d'Arlempdes, de Châteauneuf-Le-Monastier, de Mirmande, etc., prit alliance, le 11 juin 1429, avec Charles de Poitiers-Valentinois, comte de Saint-Vallier (1). Celui-ci sortait d'une maison très illustre en Dauphiné (2), qui ne le cédait en rien à celle de Montlaur et avait hérité, au treizième siècle, en Velay, du rameau aîné des seigneurs de Fay, sortis, ainsi que les Montlaur, les Itier, les du Peloux et les Châteauneuf, des premiers barons du Mezenc (3). Les Poitiers-Saint-Vallier adoptèrent comme résidence accidentelle, au centre de leurs possessions en Velay, le château d'Arlempdes. Pour la rendre plus logeable et digne de leur fortune, après la période agitée de la guerre de Cent ans, ils construisirent, dans l'intérieur de la forteresse, une aile reconnaissable à son architecture élégante du quinzième siècle, avec grandes salles, fenêtres à meneaux et linteaux blasonnés aux armes encore visibles des Poitiers-Valentinois (4). Ce corps de logis, aujourd'hui en ruines, se distingue aisément de l'antique chapelle aux moëllons appareillés, des bastions, des tours, des murs d'enceinte qui couronnent encore d'imposants vestiges le rocher surplombant le cours tortueux de la Loire et ajoutent tant de charme à ce site pittoresque.

Un siècle plus tard, la baronnie d'Arlempdes était échue, avec beaucoup d'autres terres, à la descendante des Montlaur : Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois (5). L'histoire ne dit pas

Celui-ci fut l'aïeul de Cérice-François, marquis de Vogüé, baron des Etats du Languedoc, qui racheta la baronnie de Montlaur d'Aubenas; et de Marie-Thérèse de Vogué, mariée le 15 octobre 1707 à Pierre de Rochefort d'Ally de la Tour Saint-Vidal, comte d'Ally, seigneur du Thioland.

(1) Fils de Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, de Clérieu, de Chalencon-en-Vivarais, d'Aramon, de Valbrègue, conseiller et chambellan du Roi et de Catherine de Giac (celle-ci fille de Pierre de Giac, chevalier, seigneur de Giac, Châteaugay, Beaune, Combraille, Jozerand, etc., chancelier de France et de Marguerite de Capendu).

(2) « Après celle des Dauphins, cette famille a été sans contredit la plus puissante de la province, elle battait monnaie et ne reconnaissait d'autre suzeraineté que celle de l'Empire. » (G. DE RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial de Dauphiné*, p. 534.)

(3) Chanoine U. CHEVALIER, *Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier*, Paris, A. Picard, 1904, pp. 84, 92, 93, 139-141, 191. — Abbé PAYRARD, *Cartulaire de Pébrac*, Le Puy, 1875, charte XV, p. 18.

(4) « *D'azur à 6 besans d'argent 3, 2, 1 au chef d'or.* » — Voy. vicomte G. DE VAUX, *Les châteaux histor. de la Haute-Loire*, t. I, Arlempdes, p. 20.

(5) Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, dame de la baronnie d'Arlempdes, etc., fille de Jean de Poitiers-Valentinois, comte de Saint-Vallier, et de Jeanne de

Digitized by Google

qu'elle résida dans ce château féodal. La belle châtelaine préférait à ce séjour sévère et aux horizons neigeux des cîmes du Mezenc, le ciel enchanteur de la Touraine, les succès de sa beauté légendaire à la cour des Valois, les merveilleuses demeures de Chenonceaux ou d'Anet, — chefs-d'œuvre de la Renaissance, — bâties par Philibert Delorme et décorées par Jean Goujon.

E. GRELLET DE LA DEYTE.

Batarnay, épousa le 20 mars 1515, Louis de Brézé, comte de Maulevrier, seigneur d'Anet, gouverneur de Normandie, sénéchal de Rouen, dont elle eût deux filles : 1° Françoise de Brézé, dame d'Arlempdes, femme de Robert IV de la Marck, duc de Bouillon; 2° Louise de Brézé, mariée à Claude de Lorraine, duc d'Aumale.

Née en 1499, dame d'honneur de la Reine en 1523, veuve, en 1533, Diane de Poitiers fut à partir de 1537 en grande faveur auprès d'Henri II, jusqu'à la mort tragique de ce prince, arrivée en 1559. Plus âgée que le roi de vingt ans, Diane de Poitiers avait alors soixante ans. Un ancien auteur dit à ce propos : « *Ce fut pour elle seulement que la beauté cessa d'être inséparable de la jeunesse.* »

Digitized by Google

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE L'ART DANS LA HAUTE-LOIRE

PEINTRES ET SCULPTEURS DU VELAY

(*Suite*)

DEUXIÈME PARTIE

LA SCULPTURE DANS L'ANCIEN VELAY, DES ORIGINES AU XIX^e^ SIÈCLE

La sculpture dans le Velay fut jusqu'au XVIII^e^ siècle à peu près uniquement l'art du bois, la pierre n'étant employée que pour des motifs d'architecture.

L'art de la sculpture sur bois n'a guère été l'objet d'études spéciales, et cependant de telles études seraient bien nécessaires pour aboutir à des vues d'ensemble sur les caractères et l'histoire de cet art. Sans avoir une existence entièrement séparée de celle de la sculpture en général, il s'en distingue assez pour mériter de voir ses œuvres sortir de l'ombre où les maintient parfois injustement l'éclat de la grande sculpture du marbre et du bronze.

La sculpture sur bois a presque toujours le caractère d'un art local : elle est bourguignonne, lyonnaise, provençale, picarde ou parisienne. C'est un produit du sol comme l'arbre auquel elle emprunte sa matière.

Le choix de cette matière en a fait un art français et flamand, allemand ou espagnol, mais nullement italien. C'est par fantaisie pure que Donatello et Brunelleschi luttèrent d'habileté pour sculpter les Christ de bois de Santa Croce de Florence, qu'ils tail-

Digitized by Google

lèrent parfois des Madeleines émaciés ou des saint Jean-Baptiste ascétiques dans des troncs de noyer. La matière de leur art est plus précieuse, c'est le marbre de Carrare qui est tout près d'eux, et le bronze que leur fournissent les mécènes opulents ou les riches républiques de marchands.

Ailleurs au contraire, peu de marbre, car le transport en est trop difficile, peu de bronze, car les fidèles ne sont pas riches, et la noblesse, trop occupée à se ruiner dans les guerres ou à la cour, n'a pas le temps de s'attarder aux raffinements de l'art : elle habite des forteresses, non des palais.

C'est dans le pin, le chêne et le noyer des forêts que le sculpteur de France va trouver la matière économique, mais peu docile, dans laquelle il taillera les saintes images et dont il se servira pour construire de somptueux rétables.

Et cet art reste bien local. Par la force des choses, il se développe au lieu même de sa naissance.

Sa technique est en effet bien spéciale : elle ne permet pas au génie du sculpteur de se mouvoir à l'aise, comme le font la glaise ou la cire dociles dont le bronze fixe les formes. Il faut un travail lent, prudent, sans reprises, sans corrections, un apprentissage très long commencé dès l'enfance.

Dans son atelier modeste, c'est par une accumulation d'hérédité et de traditions familiales que le tailleur d'images arrive à posséder un jour cette habileté parfaite de la main qui le rend maître de sa matière et lui permet de montrer du talent, parfois de laisser apparaître, comme Pierre Vaneau, un véritable génie.

C'est donc un art tout de traditions. Transmis de père en fils, vivant chez lui, d'une clientèle dont les besoins ne changent guère il ne se modifie qu'avec lenteur, et c'est ce qui lui donne un caractère archaïque si particulier : il est toujours en retard d'un siècle environ sur l'art de la sculpture en général. C'est ainsi que les vierges de bois du xv^e^ siècle semblent parfois romanes, et que dans le Velay les retables du xvii^e^ siècle paraissent contemporains de Verrochio ou de Donatello.

Le Velay conserve des témoins nombreux d'une école florissante de sculpture sur bois. L'essai d'une histoire de cette école est l'objet de l'étude qui va suivre.

Digitized by Google

LA SCULPTURE EN VELAY AVANT LE XIV[e] SIÈCLE

PORTES SCULPTÉES — CHANTEUGES — LES VIERGES RELIQUAIRES.

Le grand essor de la sculpture sur bois en France date du XV[e] siècle. La sculpture monumentale la précéda de quelques dizaines d'années. Dans le Velay, cette sculpture n'est représentée que par des travaux de pure décoration, tels que les chapiteaux du cloître de la cathédrale du Puy et des principales églises romanes de la région.

Le travail du bois n'est alors qu'un accessoire de l'œuvre d'architecture. Tel est le caractère purement décoratif des singulières portes de la cathédrale du Puy, signées de Gauzfredus, de celles de la Voûte-Chilhac, du même artiste, des portes de Chamalières.

Jusqu'aux premières années du seizième siècle, le tailleur de pierre dans la région du Puy acquiert une connaissance approfondie de son travail de décorateur, toutes les stylisations, toutes les interprétations de la flore et de la faune dans un sens décoratif lui sont familières, mais il est rare que l'œuvre s'élève jusqu'à l'imagerie sans retomber plus ou moins vers la lourdeur et la maladresse des figures romanes, seuls modèles de nos sculpteurs.

On en trouverait de nombreux exemples. Il suffira de signaler le plus caractéristique, c'est celui de l'église de Chanteuges, où l'artiste de 1510, après avoir sculpté les fines dentelles de la chapelle de l'abbé, a taillé dans la même pierre les statues vénérables mais grossières qui sont conservées au clocher et dans les bas cotés de l'église (1).

Les images religieuses conservèrent longtemps les formes

(1) Ces statues sont dispersées un peu partout, exposées aux chocs et aux intempéries. Il y aurait intérêt à les remettre à leur véritable place, ce qui aurait l'avantage, en assurant leur conservation de rendre à la chapelle de l'abbé, en partie au moins, sa physionomie réelle. Les statues devaient être placées à l'intérieur de cette chapelle, sur les socles qui subsistent encore. Elles formaient avec d'autres sculptures disparues un vaste groupe du crucifiement. Les pièces conservées représentent les saintes femmes et les apôtres.

Digitized by Google

lourdes de la sculpture romane dans le Velay et surtout dans le Gévaudan et la région de l'Auvergne qui avoisine Brioude.

On y trouve plusieurs de ces singulières Vierges assises qui font la joie des archéologues, et qui souvent avec leurs moyens d'expression barbares et leurs naïfs ornements nous donnent l'illusion d'œuvres romanes.

Parmi ces Vierges, les statues de bois ne se distinguent pas dans leur exécution des statues de pierre. Toutes sont faites plus ou moins grossièrement : ce n'est pas de la sculpture, mais du bois taillé.

On comptait sans doute pour donner à ces images leur aspect réel sur la polychromie qui était de style au moyen âge, et sur les ajustements dont on les revêtait, riches étoffes, joyaux, lames d'or ou d'argent.

Mais presque toujours ces ornements ont disparu, et souvent les couleurs ternies ont été remplacées par d'odieux badigeonnages comme celui que Notre-Dame-d'Entremonts dissimule en partie sous une robe de papier.

Ce type de Vierge assise sur un trône avec l'enfant Jésus sur les genoux n'est pas spécial à la région du Velay. On le trouve en Auvergne (Vierges de Clermont-Ferrand, de Saint-Nectaire, d'Orcival, de Marsat, de Ronzières, de Vergnas), en Bourgogne (Vierges noires de Beaune et de Notre-Dame de Dijon) en Bresse (Notre-Dame-la-Brune de Tournus).

On a voulu rapprocher le type de ces vierges des images isiaques. Il est plus vraisemblable que leur type raide et hiératique vient d'une imitation de quelques images byzantines apportées au moment des croisades, ou même à une époque plus reculée, au temps des relations amicales entre la France et l'empire d'Orient.

On se servit sans doute alors de ces statues pour envoyer des reliques : c'était à cette époque le plus royal des présents.

Il faut observer que la plupart de ces vierges étaient des reliquaires ; les plus anciennes portent au dos un eouverture circulaire dans la destination était certainement de contenir des reliques (1). Ce caractère suffirait à expliquer leur physionomie spéciale. Une statue reliquaire byzantine vermoulue était remplacée

(1) A Tournus on en a trouvé des vestiges.

Digitized by Google

par une nouvelle qui la reproduisait aussi exactement que possible, et le type ancien se conservait, influant, grâce à la vénération dont ces Vierges étaient l'objet, sur l'imagerie religieuse du pays.

Dans les séances du congrès archéologique tenu au Puy en 1904, on a cité et décrit les Vierges assises de Saugues, de Notre-Dame-d'Estours, de Sainte-Marie-des-Chazes, et la statue d'Arlet dont le type est bien le même malgré la différence du sujet.

Celle d'Entremonts, près Brioude, que j'ai retrouvée, guidé par un souvenir de jeunesse de M. Paul le Blanc, n'avait jamais été signalée.

ŒUVRES DES XIV^e^ ET XV^e^ SIÈCLES

CHRIST — STATUES MAROUFLÉES — TOMBEAU D'AUBAZAT — MEUBLES.

Du XIII^e^ siècle et du XIV^e^, le Velay a conservé quelques figures de Christ en croix, parfois polychromées. L'un des plus intéressants, le Christ de Sanssac-l'Eglise, est tombé en poussière, et la tête, qui seule avait été conservée, a disparu. Ceux de la Voûte-sur-Loire, de la Voûte-Chilhac, de la cathédrale du Puy, le Christ de majesté d'Auzon, sont en bon état. Un Christ très remarquable est celui de Brioude, connu sous le nom de Christ lépreux de la Bajasse.

Ce nom n'est pas tout à fait exact. L'image est sculptée et peinte de manière à donner l'impression de l'extrême souffrance et rappelle ainsi certains travaux espagnols; rien ne la distingue de ces œuvres au point de faire supposer qu'on ait voulu faire un Christ composé à l'image des tristes habitants de la léproserie.

Il existe aussi des Vierges recouvertes de toile marouflée, mais presque toujours l'étoffe ne subsiste plus que dans quelques parties de la statue. Tel est le cas de la vierge de Sorlhac, petite chapelle de la commune d'Auteyrac.

M. Sahy, antiquaire au Puy, a possédé une de ces vierges, très détériorée, mais intéressante en ce qu'elle avait conservé deux revêtements d'étoffe superposés à des dates différentes.

Digitized by Google

Toutes ces statues conservent le caractère archaïque de celles du XII^e^ siècle.

Il faut arriver au début du XV^e^ siècle pour reconnaître chez les artistes du Velay un véritable effort de création.

A cette époque, tout en restant bien éloignés du grand art des imagiers de Bourgogne et de l'Ile de France, ils essaient de traduire à leur manière l'idéal de la sculpture religieuse de leur temps.

On abandonne alors les types hiératiques, souvenirs de l'art byzantin, pour rechercher l'expression et le réalisme dans les scènes douloureuses de la Passion. Dans la seconde moitié du siècle apparaissent les Vierges de Pitié (1) succédant aux « tombeaux » qui représentaient l'ensevelissement du Christ.

L'idée de grouper autour du Christ mort des apôtres et des Saintes femmes a donné naissance à une série de « tombeaux » dont il reste dans l'Est, dans la région de la Loire et dans l'Ile de France de fort beaux modèles.

C'est un sujet très attrayant, car il donne au sculpteur l'occasion de montrer son talent en représentant des personnages variés et les diverses expressions de la douleur.

Un de nos tailleurs d'images nous a laissé dans l'église d'Aubazat, petit village de la vallée de l'Allier, un groupe du plus grand intérêt, qui est du type le plus ancien car il représente non le moment de l'Ensevelissement, mais celui de l'onction du corps (2).

Les personnages conservent au premier abord l'aspect raide et immobile du bois dans lequel ils furent taillés, et leur polychromie, un peu modernisée par endroits, est assez barbare.

Mais à l'examen on a vite reconnu les mérites de ce travail naïf. Notre art est sorti de l'immobilité architecturale : un frisson de vie anime ces blocs de bois, on sent l'effort vers la vérité de la forme et de l'expression.

(1) Voir sur ce sujet *Notre-Dame des Sept Douleurs* et son culte dans le diocèse du Puy, brochure de M. l'abbé Arsac, curé de Vals-le-Chastel.

(2) Ce groupe a été négligé jusqu'à ce jour par un motif assez singulier. Un curé d'Aubazat avait trouvé dans le grenier ces sculptures avec diverses boiseries, et au lieu de les vendre à des antiquaires suivant un usage trop répandu, avait essayé de les remonter et de les restaurer. On le considérait comme l'auteur des statues, dont l'antiquité n'est pas contestable.

Digitized by Google

La composition de ces groupes est toujours fantaisiste; aucun n'est conforme au texte de l'Evangile, d'après lequel Joseph d'Arimathie et Nicodème étaient seuls lors de l'ensevelissement du Christ; les Saintes Femmes ne se montrèrent qu'après la résurrection.

Au milieu du groupe d'Aubazat sont Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques, et Marie Salomé, chacune d'elles portant un vase de parfums destiné à l'embaumement du corps.

Celle que l'élégance de son costume peut faire reconnaître pour Madeleine traduit bien par le mouvement de la main gauche levée, des lèvres légèrement avancées, l'expression de la commisération; elle s'apitoie sur les blessures, sur l'aspect misérable du corps descendu de la croix.

La douleur de sa voisine, qui s'essuie les yeux de son voile, est plus extérieure, celle de la troisième femme, qui tient la main gauche contre sa poitrine, plus concentrée.

Aux deux extrémités de la scène, saint Joseph d'Arimathie et Nicodème se tiennent prêts à enlever le corps du Christ. Ils sont vêtus de longs manteaux, coiffés de bonnets à rabats, et leur figure est ornée d'une barbe épaisse.

Deux autres personnages, plus petits, tiennent des banderolles dont les inscriptions ont disparu.

Le Christ est étendu, la couronne d'épines sur la tête, un voile léger autour du visage, les mains croisées sur la poitrine nue. Les jambes sont découvertes au-dessous des genoux. La position du corps donne bien l'impression de la rigidité cadavérique, et l'aspect des veines des jambes gonflées par le supplice, les muscles du visage déformés par la souffrance montrent la main d'un artiste qui, s'il n'était pas en possession de tous les moyens de son art, en avait au moins le sentiment très développé.

Un des caractères les plus curieux de ce groupe est la brutalité de l'exécution. Tout est cependant bien en place, figures, muscles, plis des étoffes, mais on dirait que l'artiste a laissé son œuvre après l'avoir dégrossie.

On trouve encore dans la région du Puy des exemples de cet art primitif, assez nombreux pour qu'il soit possible de les attribuer à une véritable école de sculpture régionale, dans laquelle il est permis de voir l'origine des ateliers du dix-septième siècle.

Digitized by Google

Citons seulement, pour indiquer divers sujets, les statues de saints et le moine de saint Philibert, de la collection de M. de Polignac, la jolie vierge polychrome d'Entremonts, la sainte Anne de Marminhac, apportée de l'oratoire de Sainte Anne qui se trouvait près du Collet.

Beaucoup de ces statues ont disparu, enlevées par les antiquaires; mais il faut observer aussi que dès le quatorzième siècle la Jacquerie, les désastres de la guerre de Cent ans, les brigandages des grandes Compagnies portèrent la dévastation dans les églises et les châteaux. On comprend que cent années de pillage y aient laissé peu d'objets d'art, surtout quand ces objets sont, comme les statues de bois, exposés à une destruction facile.

Quelques meubles de cette époque sont au musée du Puy. Ce musée possède trois bahuts gothiques d'un grand intérêt, que l'on peut tenir sans trop de présomption pour l'œuvre de sculpteurs du Velay, et la chaire de l'abbaye de Viaille, dite « chaire de Polignac » qui est une pièce de grande allure.

A la fin du quinzième siècle, les nobles et les bourgeois, heureux de pouvoir relever les ruines de leurs demeures et de goûter une sécurité complète, ornèrent leurs appartements de meubles solides, un peu rudes peut-être pour nos goûts modernes, mais bien adaptés à leur destination et d'un bel effet décoratif.

Ce fut l'occasion d'un grand essort de l'art du sculpteur sur bois. Parti du meuble privé, cet art parvint aussitôt aux grandes conceptions décoratives des stalles, des jubés et des autels du gothique fleuri.

De ce mouvement vers la grande décoration des églises il reste dans le Velay fort peu de chose.

Les stalles de la Chaise-Dieu, monument de premier ordre, furent probablement exécutées par des artistes étrangers à la province, des flamands ou des bourguignons.

On peut citer comme des œuvres à peu près certaines d'artistes du pays, les stalles et le meuble de Chanteuges, le lutrin de la Voûte-Chilhac, celui de l'Hôpital Général du Puy (1), le rétable et la mise au tombeau de Langeac, les orgues du Monastier, toutes œuvres intéressantes par leur rareté, mais nullement caractéristiques d'une école régionale.

(1) Formé des fragments d'un bahut.

Digitized by Google

XVI[e] SIÈCLE — FORMATION DES ATELIERS DU PUY

Liste d'artistes — Porte de l'église du Collège.

Dans la seconde moitié du quinzième siècle et au début du seizième, la richesse du décor des églises de style gothique flamboyant fut imitée par les artistes du bois.

Ces artistes trouvaient l'occasion de nombreux et importants travaux dans la décoration des chœurs et des jubés, et dans les retables des autels.

La mode était venue d'Espagne d'isoler des fidèles l'officiant et le clergé assistant. On avait créé d'abord de vastes jubés séparant le public du chœur ; on en vint ensuite à créer deux chœurs, l'un réservé aux chanoines, l'autre entourant le maître autel.

Ces chœurs donnaient le motif à de grandes décorations de bois sculpté : les stalles permettaient aux artistes de donner libre cours à leur fantaisie et de montrer leur habileté. Autour des chœurs, des bas reliefs historiés, de nombreux autels secondaires, formaient des ensembles décoratifs de la plus grande richesse (1).

Quelques châtelains opulents, les bourgeois eux-mêmes, songeaient aussi à l'ornementation de leurs demeures, et suivant le principe que la fonction crée l'organe, le besoin de sculpture sur bois fit naître de tous côtés soit des artistes isolés, soit des écoles régionales.

Les compagnons sculpteurs ou « garçons sculpteurs », avant d'entrer au titre de maîtres dans la corporation, faisaient en manière de « tour de France » le tour de l'Europe occidentale. Presque tous passaient une dizaine d'années en voyages et en travaux à travers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne et l'Italie.

(1) Dans les *Preuves de la maison de Polignac*, M. A. Jacotin a publié le procès-verbal de l'inventaire dressé à la suite du sac de l'église de Saint-Laurent par les huguenots. On y voit que cette église était ornée de 22 chapelles secondaires, offertes par des familles nobles, des corporations ou de simples bourgeois. Ces chapelles étaient couvertes de tableaux et leurs autels ornés de nombreuses statues. Tout fut détruit par les soldats de Blacons.

Digitized by Google

Ils en rapportaient la science anatomique, l'art de la composition des Italiens, d'Espagne le goût de la richesse, d'Allemagne la recherche de l'expression, et recueillaient chez les habiles Flamands tous les secrets de métier.

Cette variété d'enseignement explique la difficulté que l'on rencontre souvent à classer dans une école de province une sculpture dont l'origine est douteuse.

A peine peut-on préciser certains caractères généraux, observer que dans la Normandie la sculpture sur bois se distingue presque toujours par l'intensité de l'expression, que dans le Nord elle se ressent de la dureté du chêne dont elle fait sa matière préférée, que l'école de Bourgogne, née sous l'impulsion de grands artistes comme Claus Suter, se caractérise par l'extrême richesse des ornements, celle de Lyon par une affection marquée pour les formes architecturales, celle du midi, par l'ampleur des reliefs et quelque lourdeur dans le décor.

Toutes ces indications sont essentiellement relatives : les écoles voisines se pénètrent, les artistes aussi voyagent.

On peut constater l'existence d'une véritable école de sculpture au Puy, mais tout près de ce centre de production travaillent au XVII[e] siècle les sculpteurs, étrangers au pays, de Cornillon et de Sury-le-Comtal, au Puy même l'auteur, probablement lyonnais, de la porte de l'église du Collège ; Tireman, de Cambrai, commença l'orgue de la cathédrale, et l'artiste qui a sculpté la jolie vierge de Craponne était assurément venu de Bourgogne.

Jusqu'au seizième siècle, le sculpteur sur bois n'avait guère exécuté que des meubles ou des statuettes.

Sous l'influence de la Renaissance italienne, la mode abandonna le meuble massif taillé dans le chêne ou le noyer pour rechercher le travail précieux des cabinets et des tables ornés de marqueterie, d'incrustations, d'émaux et de peintures.

La décoration sculptée, négligée par l'amateur de meubles, est dès lors employée d'une façon à peu près exclusive soit à l'établissement de boiseries (1) soit à l'édification de vastes rétables souvent ornés de statues polychromes, et dorés, qui étaient parfois de vrais monuments.

(1) Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

De tels monuments existaient dans les églises du Velay, surtout dans celles du Puy, enrichies chaque jour par les dons des pèlerins et la piété des habitants. Il n'en reste que de rares vestiges antérieurs au dix-septième siècle.

C'est que le Velay eut à subir plus que bien d'autres provinces les désastres des guerre civiles. Durant près de quarante ans, huguenots, ligueurs et politiques dévastèrent à l'envi les églises, les couvents et les châteaux.

Aussi, la décoration intérieure des églises a-t-elle disparu presque tout entière; les souvenirs de l'art du XVI^e^ siècle dans la région du Puy sont constitués surtout par des travaux accessoires à l'architecture, comme les façades de plusieurs maisons de la rue Panessac, au Puy, les curieux mascarons de plusieurs portes au Puy et au Monastier, la chapelle de St-Théofrède dans l'église du Monastier (1543).

Quelques témoins, tels que les stalles de Langeac, datant de 1521, une chaire seigneuriale du Musée du Puy semblable aux travaux de l'art auvergnat, ne permettent pas de dire ce que fut à cette époque le travail des sculpteurs; il est prudent de ne pas les juger sur l'exécution des deux meubles à deux corps du Musée du Puy, qui sont de grossières imitations des travaux lyonnais.

Et pourtant il est certain que les sculpteurs ou tailleurs d'images étaient déjà nombreux au Puy et dans le Velay.

On ne les connait que par les faibles traces que leur existence a laissées dans les archives du temps.

Pierre Besses « ymageur » figure dans l'extime de 1544, aux archives municipales du Puy.

Hector Besses « faiseur d'ymages » est cité dans une minute du notaire Belut, du Puy, de 1588.

Le moine Jean Bonnefoy exécuta pour la Chaise-Dieu un grand Christ qui se trouve encore au jubé. On y lit la signature « *Fr. Jehan Bonnefoy 1603* ». Cette œuvre ne présente pas de qualités qui la rendent particulièrement intéressante.

Jean Dupuy « faiseur de camaieux » vivait avant 1576 (1).

Jean Gimbert était sculpteur au Puy en 1614. Il faisait sans doute partie de la famille des peintres de ce nom, et cette famille

(1) Minute du notaire Belut, 1576.

Digitized by Google

est peut-être la même que celle des sculpteurs du rétable de Naves en Corrèze.

Jean Gouyon, sculpteur, se maria au Puy en 1578. On trouve ensuite le nom de son fils Raphaël, puis en 1596 celui de Guillaume Gouyon (1).

Bonaventure Renaud, ymageur, est cité au compoix de 1544.

Antoine Reynard (2) que l'on trouve au Puy à partir de 1576, recevait en 1607 des marguillers de Saint-Pierre le Monastier « pour deux camaieux posés à la croix du bassiu des âmes, 12 sols » (3).

A cette liste, il faut ajouter encore Sudre, de Chilhac, dont M. Aymard a vu la signature sur un bahut daté de 1593.

Dans les ateliers de ces modestes artisans qui s'essayaient timidement à créer des œuvres d'art, se formaient des générations d'apprentis où l'on devait trouver plus tard des artistes de grande valeur. Le chapitre qui suit réunira tous les documents connus sur l'un de ces ateliers, celui de la famille Crouzet, mais il faut signaler d'abord un travail du plus grand intérêt, qui, s'il ne fut peut-être pas l'œuvre des artistes du Puy, dut leur servir de modèle.

L'Église du Collège du Puy, bâtie sur les plans de Martellange, architecte lyonnais de la Compagnie de Jésus, dans les premières années du dix-septième siècle, conserve des restes précieux de ces bois sculptés qui décoraient autrefois toutes les églises de la ville.

La pièce la plus significative est assurément la grande porte, classée au titre du mobilier parmi les monuments historiques.

Cette porte se compose de deux montants ornés et d'un seul vantail, surmontés d'un linteau de grande dimension.

Le vantail est formé de trois panneaux sculptés, un panneau central, carré, est décoré d'un ornement en bas-relief quadrilobé, représentant une grosse fleur de tournesol et des rinceaux en

(1) Minute du notaire Belut.

(2) Minute du notaire Belut.

(3) Archives municipales du Puy G. 44. Il existe encore de ces bassins pour les quêtes, avec un bougeoir dans le milieu. Ce sont quelquefois des objets d'art.

Digitized by Google

feuilles stylisées avec de petites feuilles de laurier (une partie des sculptures a disparu). Deux panneaux oblongs, au-dessus et au-dessous du précédent, sont décorés de feuilles et de fleurs de tournesols et de pavots. Ces deux panneaux sont à peu près intacts, de même que les six compartiments qui forment le décor vertical des montants; ceux-ci sont ornés de fleurs et de feuilles de tournesol, des roses et de laurier; au milieu de chaque montant se trouve le monogramme de la société de Jésus.

L'encadrement de la porte est formé d'une belle guirlande de laurier.

Le linteau est entouré de feuilles de chêne avec fruits, et conserve les restes d'une importante décoration formée de deux anges aux vêtements et aux cheveux flottants, qui soutenaient un écusson dont il reste quelques branches de laurier,

Les vestiges des personnages permettent de reconnaître dans l'auteur de cette porte un artiste aussi habile dans l'exécution des figures que dans celle du décor végétal.

Le dessin d'ensemble de cette décoration est bien équilibré, les effets de lumière et d'ombre lui donnent beaucoup de couleur, et les reliefs sont étudiés de manière à bien faire ressortir les divers plans des feuillages, les uns presque en ronde bosse, les autres au contraire extrêmement légers et blonds.

L'interprétation de la flore, tantôt stylisée dans le sens de l'ancienne feuille d'acanthe, tantôt poussée au contraire vers un réalisme très apparent, est toujours variée dans ses moyens d'expression.

De même l'exécution passe de la plus grande douceur à une vigueur qui rappelle les tours de force les plus étourdissants de l'école lyonnaise.

La variété du dessin et l'habileté de l'exécution rendent difficile l'attribution de ce travail aux artistes du pays. Il est fort possible que Martellange ait fait venir de Lyon l'auteur de la porte, et sans doute aussi l'artiste auquel on doit le meuble de la sacristie.

Ce meuble, dont il ne reste que le corps supérieur, sort assurément du même atelier.

Les six panneaux qui en forment le décor principal sont d'une exécution très habile, moins largement menée que celle des sculptures de la grande porte.

Digitized by Google

Les motifs de décoration sont les mêmes : ce sont des tournesols plus ou moins stylisés, des pavots au centre, et le panneau est recouvert du milieu aux angles par des feuilles de pavots, de lauriers, des feuilles et des fleurs de roses trémières.

Entre les panneaux sont de très belles chutes de festons en haut relief, formées de roses, fleurs et feuilles, accrochées à des têtes de chérubins aux cheveux flottants.

La partie supérieure est formée d'une frise en volutes ornées de roses, surmontée de deux petits frontons pleins (1) et d'un fronton central interrompu, sculpté à jour, terminé par deux beaux anges qui supportent l'écusson en forme de soleil de la société de Jésus.

La Famille CROUZET

Essai généalogique.

Au début du XVII[e] siècle existait au Puy une famille de sculpteurs sur bois du nom de Crouzet, famille dont on peut suivre la généalogie et les travaux durant plus de cent cinquante ans.

Ce travail, au moins pour la généalogie, n'est pas sans difficultés, car pour découvrir quelques Crouzet sculpteurs, il faut se retrouver au milieu de centaines de personnages du même nom dont fourmillent les registres paroissiaux du Puy ; et cette recherche est rendue plus difficile encore par l'imprécision des registres, qui le plus souvent n'indiquent pas la profession des intéressés.

Claude Crouzet, sculpteur, naquit au Puy le 29 novembre 1581, et mourut en cette ville, dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Monastier vers 1670. On trouve sa veuve mentionnée vers 1673 sous le nom de « l'Anne de Claude Crouzet » dans un rôle des charpentiers et maçons où figurent les sculpteurs sur bois (2).

Son fils Gabriel, qui travaillait avec lui, épousa Antoinette-Marguerite Meyronnenc et mourut de la peste, à Craponne, en 1670. Il eut, entre autres enfants, deux fils sculpteurs, Claude (3),

(1) Ces deux frontons ne sont pas ceux que l'on voit sur le meuble, il y aurait intérêt à reconstituer cet ensemble.

(2) Archives de l'Hôpital Général du Puy. Papiers de la famille Buffet. Les sculpteurs ne paraissent pas avoir formé au Puy une corporation distincte de celle des artisans du bâtiment.

(3) Parrain de Claude Crouzet, registre baptistaire de Saint-Jean, 3 avril 1677.

Digitized by Google

marié à Françoise Jury, et CLAUDE-GABRIEL, époux de Charlotte Amant de Brives. Claude-Gabriel était en 1679 marguillier de l'église de Saint-Pierre-le-Monastier.

Claude était imposé dans l'île de Mauzac (1), pour possessoire, à la somme de dix-neuf livres 19 sols 2 deniers ; il figurait encore sur le registre en 1703.

Il eut un fils, PIERRE, sculpteur, qui figurait au registre de capitation en 1721, et épousa Marguerite Martin.

Claude-Gabriel Crôuzet payait en 1685 les impôts suivants : « pour industrie, vingt sols, et pour possessoire vingt trois livres 12 sols un denier », dans l'île de Mauzac, et en 1704 il payait en outre une livre 6 deniers dans l'île de Panessac.

Claude-Gabriel, qui semble avoir pris la direction de l'atelier, eut de nombreux enfants, parmi lesquels on trouve deux sculpteurs :

ANTOINE, né en 1676, mort en 1742 ;

CLAUDE, né le 3 avril 1677, mort avant le 28 juillet 1756.

Antoine Crouzet eut d'un mariage avec Marie-Rose Jourde huit enfants, parmi lesquels on trouve encore un sculpteur, JEAN-GABRIEL, né le 17 octobre 1701.

Après cette date, l'imprécision des mentions portées aux registres paroissiaux ne permet plus de continuer la généalogie de cette famille, et de savoir notamment si *Jean-Paul-Camille Crouzet*, sculpteur (2), né le 5 décembre 1812, petit-fils de Jean-Antoine Crouzet, vitrier, était l'héritier de cette lignée d'artistes.

1636-1651.

TRAVAUX A SAINT-PIERRE-LE-MONASTIER ET SAINT-LAURENT.

La première trace écrite d'un travail exécuté par la famille Crouzet se trouve dans le registre des marguilliers de Saint-Pierre-le-Monastier (3).

Cette église desservait une paroisse très importante, comprenant la moitié de la ville du Puy. Elle était richement décorée de tableaux et de sculptures qui ornaient de nombreuses chapelles.

(1) Les îles étaient les quartiers de la ville du Puy.

(2) Plusieurs œuvres de Jean-Paul-Camille Crouzet sont conservées au Musée du Puy.

(3) Archives municipales du Puy, registre GG 4.

Digitized by Google

Des processions fréquentes entraînaient des dépenses dont il est fait mention dans le livre des marguilliers, depuis l'année 1579 jusqu'à l'année 1700. Chaque procession était le prétexte d'un nettoyage de l'église, et souvent d'une modification nouvelle de son décor.

Gabriel Crouzet fut chargé en 1636 de réparer une statue de Notre-Dame de Pitié. On lit à ce sujet dans le registre (1) la mention suivante : « ont payé lesdits comptables à Gabriel Crouzet, maitre esculteur et menuisier, 28 sols pour avoir fait huit doigts aux mains de la figure de Notre Dame de Pitié de l'hautel de la paroisse, appert de l'acquit du 22 décembre 1636 ».

Ce texte montre que les professions de menuisier et de sculpteur (2) étaient exercées souvent par les mêmes artisans. Il est donc fort possible que ce cumul ait permis à l'atelier de Gabriel Crouzet de comprendre des membres de la famille autres que ceux dont les noms viennent d'être cités, et cette famille aurait été assez nombreuse pour acquérir en quelque sorte au Puy le monopole de son art pendant trois quarts de siècle.

En 1649, les religieux jacobins du Puy, désireux sans doute de faire disparaître les traces du pillage dont leur église avait souffert en 1562, commandèrent à Gabriel Crouzet un travail destiné à remplacer les trois retables et le jubé avec ses deux chapelles qui ornaient autrefois l'entrée du chœur de l'église Saint-Laurent.

M. Antoine Jacotin a publié en partie le prix fait de cet important travail (3) passé entre Gabriel Crouzet et les religieux de Saint-Laurent « capitulairement assemblés, au son de la cloche et à la manière accoutumée, le 29e jour de novembre 1649 avant midy ».

Ce travail, du prix de six cents livres, devait être fait dans un an. Il comprenait « deux retables pour l'église du couvent, l'un à l'autel de Notre Dame, l'autre à l'autel de Saint-Jassainte (Hyacinthe).... Treize figures dans lesdits retables tels que lesdits reverends pères voudront, soit saints de leur ordre ou autres.... Une porte pour l'entrée du chœur à jour avec des cartouches en

(1) Fol. 164.

(2) Claude et Gabriel Crouzet figurent sur le « rôle des maitres charpentiers et maçons » vers 1673. — Arch. de l'Hôpital Général du Puy, famille Buffet.

(3) Journal *La Haute-Loire* du 29 novembre 1886.

Digitized by Google

relief et au dessus de la porte autres cartouches. architectures et ornements conformément au dessin qui en a esté baillé par ledit Crouzet, le tout ordre Corinthe. Au dessus de ladite porte deux bustes ou demi figures sur les pilastres. Et au dessus de la grande corniche ung balustre en forme de jubé..... le tout conformément au dessin... »

Par cette description. toute sommaire qu'elle soit, on peut se rendre compte de l'importance de l'œuvre de Gabriel Crouzet, et du bon marché de son travail. Il est intéressant de comparer le bas prix de ces sculptures avec le taux vraiment élevé auquel on estimait quelques années plus tôt les peintures d'artistes contemporains, comme Josué Parier auquel on payait un tableau 700 livres (1) pour le même couvent. Le prix des tableaux avait d'ailleurs baissé brusquement à la même époque.

En 1651 les marguilliers de Saint-Pierre-le-Monastier inscrivent sur leur registre (2) la mention suivante :

« A maitre Crouzet esculteur, pour deux anges qu'il a faits et dorés d'or fin, l'un portant une croix et l'autre un pilon, le tout relevé en bosse, destinés pour les autels de paroisse Saint-Pierre, lui a été payé et pour y avoir appliqué les armes des marguillers, suivant prix fait verbal et quittance dudit Crouzet cotée n° 3..... 66 livres ».

Ces anges, qui ornaient les deux autels de la paroisse et de Saint-Sébastien, placés symétriquement de chaque côté du tableau central, devaient être d'un bel aspect, car on les conservait avec soin. On les recouvrait dans ce but de robes bleues qui devaien leur donner une physionomie singulière : il fut payé : « pour une robe de cotonnine bleufve faite à chacun desdits anges pour la conservation d'iceulx, 45 sols ».

Doit-on reconnaître ces anges dans ceux qui surmontent aujourd'hui le grand rétable de l'église du Collège? L'un d'eux porte bien un « pilon » représentant la colonne de la flagellation; l'autre, au lieu de croix, tient un objet de nature incertaine, qui pourrait être une lance. Tous deux s'appuient sur des écus aux

(1) D'après M. Jacotin, les statues dont il est question devaient être de petite dimension, car le rétable encadrait sans doute les tableaux qui existent encore. La matière première, bois et dorure, pouvait avoir été fournie par le couvent.

(2) Archives municipales du Puy. GG. 4, fol. 224.

Digitized by Google

armes de la société de Jésus. Depuis 1651 ces anges ont pu être réparés, et les écussons modifiés.

L'église de Saint-Pierre-le-Monastier subit à diverses époques d'importantes réparations qui nécessitèrent le transfert du culte à l'église du Collège; on dut y porter aussi une partie du mobilier, et lorsqu'à l'époque révolutionnaire on réalisa la démolition complète du vénérable édifice, il est probable que le mobilier suivit le sort de la paroisse, devenue paroisse du Collège. Au moment de la Terreur, le mobilier fut caché dans les combles de l'église, transformée en temple de la Raison, et ce qui ne fut pas alors brûlé devant la porte de cette église dut sans doute être plus tard remis en place, non sans quelque maladresse.

Le 8 février 1659, avec la permission de Monseigneur l'Évêque du Puy, le curé du Brignon bénit « la croix image de N. S. J. C. attaché en icelle et image de la Sainte Vierge au dernier attachée, que nous avions fait faire à M. Crouzet, esculpteur du Puy pour servir aux confraires du S[t] Rosaire, et costa 14 livres ».

Toutes ces mentions concernent soit Claude Crouzet, le père, soit son fils Claude Gabriel, et sans doute l'atelier dans lequel ils travaillaient ensemble, avec Claude Crouzet le fils.

En 1658, Gabriel Crouzet exécuta, sur la commande d'un procureur du nom de Félix, un important tabernacle pour l'église de Retournac. Félix avait souscrit le billet suivant (1) qui ne fut payé qu'après poursuites :

« Pour la somme deux cents livres que je promets payer à maitre Gabriel Crouzet sculteur de la ville du Puy pour restes du tabernacle qu'il a fait pour l'esglize paroissiale de Retournac, et ce à sa prenière requisition, fait ce 8[e] juin 1658 ».

Claude Crouzet —, le père sans doute —, figure seul dans la rédaction du devis, fait le 7 juin 1663, de deux châsses pour recevoir les ossements de saint Ilpize et de saint Arcons dans l'église de Brioude (2).

Le devis du 7 juin 1663 est intéressant, car il donne de ces

(1) Archives de l'Hôpital-Général du Puy.

(2) Archives départementales de la Haute-Loire. Minutes du notaire Delafond. Peut être est-il possible d'attribuer à l'atelier des Crouzet les beaux restes de colonnes torses enguirlandées et de bas-reliefs dont on a fait le dais qui orne aujourd'hui le maître autel de Saint-Julien de Brioude.

Digitized by Google

châsses une description qui permet de reconstituer par la pensée l'œuvre de Claude Crouzet. En voici le texte.

Devies ou dessaing de deux chasses pour repozer les ossements des corps de Sainct Hylpize et de Sainct Arcon dans l'esglize de Brioude.

Chaschune des deux chasses sera faicte toute de bois de noyer de la longeur de deux pieds et quatre pousses, et d'auteur jusques à la corniche d'un pied et dix pousses, et de largeur d'ung pied et deux pousses.

et à chaschune desdites chasses y aura douze demyes colonnes tortes avec leurs pieds d'estar ou bassement, et leurs chapitaux composites, artitrave, frize et corniche entre lesquelles colonnes y aura des ornementz ainsy qu'ils sont portés par le dessaing, et au sommet il y aura quatre cartouches, six termes, six pommes rondes et quatre pommes flamboyantes (1) avecque Saint Arcons à l'une et Saint Hylpize à l'autre au milieu de chaque chasse et aux pieds desdits sainctz seront mises les armes du chappitre telles qu'elles seront envoyées et au dessus d'icelles la couronne de comte avec une crosse et une mitre, et aux deux extrémités desdictes chasses il y aura un chérubin à quatre aisles accompagné d'autres ornements entre les deux colonnes, le tout doré de bon or fin bruny fors les testes de cherubins et autres coleurs qui seront nécessaires sur l'argent ou sur l'or pour relever ladicte besongnie.

Plus six chandeliers de boys de noyer de l'auteur d'un pied et demy et les plus petitz d'un pied et les seconds à proportion deuement dorés de bon or bruny.

L'an mil six cens soixante trois et le septiesme jour du moys de juin advant midy, par devant moy notaire royal de la ville du Puy soubzigné et les tesmoingtz bas nommés estably en personne messire Jean de Colonges, escuyer, comte et chanoyne de l'esglize Sainct Julhien de Brioude député du chappitre d'icelle esglise, lequel de son gré a balhié à prix faict à sire Claude Crouzet maistre sculteur dudict Puy présent et ladicte charge acceptant

(1) Ornement de forme ronde surmonté d'une flamme, que l'on peut voir sur les consoles de l'autel du Collège.

Digitized by Google

de faire tout le contenu au dessain de deux chasses cy dernier escript, pour et moyennant le prix et somme de deux cents livres tournois et la somme de vingt livres pour le vin des doreurs que ledict sieur de Colanges (1) a promis luy payer scavoir la moytié qu'est cent dix livres dans huict jours prochains et l'autre moytié à fin de l'œuvre.

Lequel prix faict ledit Crouzet a promis avoir faict et parfaict le quinziesme jour du moys d'aoust prochain et, ledict prix faict achevé, a promis le tout faire et apporter dans la ville de Brioude bien et deuement ambalé aux despans dudict chappitre.

Et ainsi lesdites parties l'ont promis et juré etc.... Présents Claude Allard Vendosme maitre orpheuvre dudict Puy et Jean Jury dict Guyard, maitre fondeur, soubsignés avec ledit sieur de Colonges etc...

Le 16 juin 1663 l'acompte promis fut versé à Claude Crouzet par Claude Bucharlat, garde de l'Église de Saint Julien de Brioude.

On pourrait presque établir un dessin des châsses d'après la description qui précède. En effet tous les détails de ce travail existent dans les retables de l'Église du Collège du Puy.

Les « colonnes tortes avec leur pieds d'estar, chapiteaux composites, artitrave, frize et corniche », sont faciles à trouver dans l'élégant tabernacle de l'autel du Sacré-Cœur ; les « termes » sont des têtes de chérubins continuées en consoles qui ornent les angles des tombeaux d'autels ; les pommes rondes sont dans tous les ornements des retables ; les pommes flamboyantes sur le maître autel, dont elles ne devraient pas faire partie. Le « chérubin à quatre aisles accompagné d'autres ornements » se trouve de chaque côté du tabernacle du Sacré-Cœur ; le tout est « doré de bon or fin et bruny, fors les testes des cherubins », et l'on trouve un peu partout le mélange de couleur et de dorure dont il est parlé pour « relever ladite besongnie ».

Le 7 mai 1665, Claude Crouzet recevait du curé de Saint-Pierre-Duchamp la somme de 30 livres pour le prix fait d'un travail dont l'acte n'indique pas la nature (2).

(1) Pour Colonges.
(2) Minutes du notaire Mareschal.

Digitized by Google

Autel de Saint-Pierre-le-Monastier. Décoration de l'église du Collège.

En 1668, on trouve Claude et Gabriel Crouzet mentionnés ensemble dans la commande d'un travail pour l'église Saint-Pierre-le-Monastier (1).

« L'an mil six cent soixante huit et le troisième jour du mois d'avril avant midi par devant nous notaire.... sieurs Mathieu Paul, Jacques Lamic marchand drapier et Giraud Cordonnier marchand bonnetier du Puy et marguillers des églises paroissiales S^t^ Pierre le Monastier et S^t^ Hilaire dudit Puy ayant été nommés en l'année dernière mil six cent soixante sept et finissant à la Fête Dieu de l'année presente mil six cent soixante huit lesquels de gré et libre volonté ont baillé et par ces presentes baillent à prix fait à Claude et Gabriel Crouzet père et fils maitres esculpteurs du Puy présents et la charge prenant et acceptant, de faire tout à neuf un retable bois à l'autel de paroisse appelé Notre Dame de Pitié de la dite église paroissiale de S^t^ Pierre et dorer tous les reliefs d'icelui et les fonds d'azur suivant et conformément au dessin que lesdits Crouzet père et fils en ont baillé auxdits sieurs marguillers et avoir le tout bien et dûment fait, parachevé et posé audit autel de paroisse, entre ici et le jour de la veille de la prochaine fête de Pentecôte, à peine de tous depens et ce moyennant le prix et somme de soixante livres et trois livres pour étrenne audit Gabriel Crouzet fils, en déduction de laquelle somme les dits sieurs Paul Lamic et cordonnier ont présentement et réellement payé auxdits Crouzet père et fils la somme de trente livres et trois livres pour étrenne et par eux reçues et remboursées en presence de moi notaire et témoins en louis argent et monnoie, parfaisant lesdites sommes à leur contentement et d'icelles en ont quitté et quittent lesdits sieurs Marguillers et promis ne la plus demander et le restant qui est trente livres payable le jour qu'ils poseront ledit retable sous même peine et ainsi promis et juré etc..... Fait au Puy, y présents sieur Louis Paul marchand, et Jacques Robert, praticien du Puy » (2).

(1) Archives municipales du Puy, G. G. 4, f° 301.
(2) Archives municipales du Puy, GG., f° 301.

Digitized by Google

Ce retable de l'autel de paroisse dut satisfaire les marguillers de Saint-Pierre, car « lesdits comptables auraient baillé à prix fait à maitre Claude Crouzet sculpteur de la presente ville, à faire le retable de l'autel de Saint Sebastien semblable à celui de l'autel de paroisse avec le couronnement au dessus et les effigies de Saint Pierre et Saint Paul par contrat du 14 janvier 1670 reçu Manton notaire, pour et moyennant le prix et somme de cent livres, lequel ayant été posé à la fête de Paques on aurait vu qu'il manquait d'accompagner ledit couronnement d'un grand cadre pour y mettre un tableau au dessous afin de joindre et unir les deux retables, tellement qu'ils baillerent un second prix fait verbal audit Crouzet pour et moyennant la somme de vingt livres a quoi ayant entièrement satisfait il a été payé à icelui Crouzet la somme de cent vingt livres » (1).....

On voit ainsi quelle était la disposition du chœur de l'Église de Saint-Pierre-le-Monastier. Il comportait deux autels placés symétriquement, entre lesquels était un espace vide que l'on remplit au moyen d'un tableau : Les deux autels de paroisse et de Saint-Sébastien étaient ainsi réunis pour former un seul retable.

On paya pour la façon du cadre de ce tableau à « feu Monsieur Crouzet » —, c'est-à-dire à Claude, père de Gabriel —, la somme de trois livres, à Guillaume, doreur, pour avoir doré le cadre, trois livres 5 sols; et « audit feu maitre Crouzet et à ses valets lors du posement des couronnes dudit tableau et autres ornements posés sur lesdits deux autels, a été payé dix sols » (2).

Entrons maintenant dans le domaine des hypothèses.

L'existence de deux anges dorés dont l'un porte « un pilon », tous deux soutenant des écus armoriés, celle de deux statues de saint Pierre et de saint Paul, dans des niches (3) la coïncidence de la disposition du retable avec deux parties latérales et un grand tableau au centre, enfin l'ordre corinthien observé ainsi que dans le jubé de Saint-Laurent, tout cela pourrait faire supposer que

(1) Registre des marguillers de Saint-Pierre-le-Monastier, f° 317.

(2) Registre des marguillers de Saint-Pierre-le-Monastier, f° 325.

(3) Mentionnées au registre déjà cité f° 325. Les statues actuelles sont des reproductions plus ou moins fantaisistes des anciennes.

Digitized by Google

le grand retable de l'église du Collège n'est autre que celui de l'église Saint-Pierre-le-Monastier.

Cette hypothèse n'est pas absurde, mais cependant il ne faut rien exagérer ; sans parler des prix indiqués, vraiment un peu bas pour un travail de cette importance il convient d'observer, tout en admettant la possibilité de l'attribution aux Crouzet de cette œuvre imposante, que les sculpteurs répétaient fréquemment les mêmes modèles. Il est fort possible que le succès obtenu par le retable de l'église du Collège, supposé le plus ancien, ait amené les commandes de l'église Saint-Pierre-le-Monastier sur le même modèle d'une échelle réduite.

Le fait constaté plus loin, de l'emploi des Crouzet par les Jésuites, celui du monopole de cette famille pour l'ornementation des églises du Velay au début du XVII^e^ siècle, permettent sans trop d'imprudence de leur attribuer la décoration sculptée de l'église du Collège.

Avant de donner une description sommaire de cette décoration, il est nécessaire de signaler les restes de l'ancien autel de l'église de Saint-Paulien, dont la disposition rappelle ceux dont je viens de parler.

Ces restes de sculptures, que l'on pourra dans la même hypothèse et pour les mêmes raisons attribuer à l'un des Crouzet, sont d'un intérêt capital, car ils ne sont pas dorés, et l'absence de la pâte et de l'or permet de mieux apprécier le travail du sculpteur.

(*A suivre.*) ÉMILE GAUTHERON.

Digitized by Google

ANDRÉ CHANTEMESSE

(1851-1919)

Le professeur André Chantemesse naquit au Puy le 13 octobre 1851. Il vint au monde dans la maison de la rue Panessac portant le n° 57 où résidait son père, alors dessinateur en dentelle; son enfance s'écoula par la suite 53, boulevard Saint-Louis.

Envoyé de bonne heure au lycée, il s'y rencontra avec les frères Dupuy, qui habitaient comme lui les environs de la tour Panessac, et, un peu plus tard, dans les hautes classes, avec Émile Roux.

En ce temps-là, c'était un peu avant l'Année Terrible, écrit Jean Pauwels dans la revue *En Famille*, le lycée du Puy comptait au nombre de ses élèves trois enfants dont l'amitié naissante devait se fortifier plus tard dans l'humaine collaboration des bons combats.

Le premier, studieux et réservé, adorant les classiques, toujours bien noté aux concours de fin d'année; le deuxième, petit gars trapu, à la riposte prompte, au coup de poing facile, et d'un caractère indiscipliné que tempérait un naturel exubérant et joyeux; le troisième, bambin de belle mine, à l'œil éveillé, s'assimilant avec une prodigieuse aisance les plus obscurs problèmes, mais d'une application intermittente au travail, moins rebelle aux exercices de gymnastique qu'aux versions et aux thèmes latins, était un élève plutôt médiocre, peut-être par excès de modestie.

Cette camaraderie allait se continuer à travers toute l'existence et, sur la tombe de son ami, le Docteur Émile Roux l'évoquait en ces termes :

Digitized by Google

Lorsqu'en 1870, j'entrai en rhétorique au lycée du Puy, j'y trouvai André Chantemesse qui y suivait la classe de philosophie. Nous étions dans la même étude avec Adrien Dupuy qui devait, hélas ! mourir si prématurémnnt inspecteur général de l'Université. Tous les trois nous fûmes bientôt de grands amis et, les jours de congé, nous promenions nos rêves de jeunesse dans ce pays du Velay dont on n'oublie plus les paysages quand on les a une fois parcourus.

André Chantemesse était, à cette époque, un gros garçon travailleur, quoique doué d'une grande facilité à apprendre. Plein de bonne humeur et de finesse, il abondait en réparties qui avaient une agréable saveur de terroir. Il était parmi les premiers de sa classe et passait brillamment les examens du baccalauréat.

Au lendemain du baccalauréat, tandis que les frères Dupuy songeaient à l'enseignement, la vocation de Chantemesse fut contrariée.

Ses préférences allaient vers les études médicales, mais ses parents le destinaient à l'industrie de la Dentelle. Comment la médecine finit par triompher, c'est ce que nous a expliqué aussi Monsieur Roux.

Quelle que fût la carrière qu'il eut entreprise, Chantemesse y aurait réussi, car il avait une intelligence vive à laquelle il joignait le bon sens et la persévérance de la forte race cévenole. Sa famille le destinait au commerce de la dentelle, fort en honneur dans cette région. Le lauréat de rhétorique et de philosophie s'occupa donc de cartons et de dessins pour dentellières. Nous nous rencontrions encore les jours de congé jusqu'au moment où nous-même, en ayant fini avec le lycée, nous commencions les études de médecine. Les vacances réunirent quelquefois les trois amis du collège, auxquels se joignait Charles Dupuy, de peu notre aîné, et déjà en marche vers les hautes destinées. Puis la vie nous dispersa et ce n'est que quelques années plus tard que nous nous retrouvâmes dans le grand Paris.

Chantemesse s'était montré durant cinq ans dentellier expert. Repris par le désir de la science, il se fit inscrire à l'École de Médecine ; sa mère qui, par son intelligence, sa finesse et la fermeté de son caractère, était une des femmes les plus remarquables que j'aie connues, devenue veuve, vint habiter avec lui pour l'entourer d'une atmosphère de tranquillité, d'ordre et de tendresse, propice au travail. Une fois par semaine, elle réunissait à sa table les amis de son fils ; on y mangeait des mets locaux, de la charcuterie de pays, de la pâtisserie de Mme Olagnier...

Digitized by Google

Charles Dupuy et moi nous sommes, je crois, les seuls qui puissions évoquer maintenant le souvenir de ces heureuses soirées.

Chantemesse se mit avec passion à l'étude de la médecine ; il rattrape le temps perdu et rejoint bientôt les camarades qui l'avaient devancé. Dans les plus courts délais possibles, il est externe des hôpitaux (1877-1879), puis interne (1880-1883), puis lauréat de la médaille d'or (1883). Avec le même entrain il triomphera plus tard au concours de médecine des hôpitaux et de l'agrégation.

Nous sommes en 1883. Déjà préparateur des travaux pratiques d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine, André Chantemesse présentait en 1884 sa thèse sur la *Méningite tuberculeuse de l'adulte*.

Interne médaille d'or, en 1885 il devint médecin des Hôpitaux, avant la fin de son internat, exemple presque unique. Il publiait par la suite plusieurs études médicales qui lui valaient le prix Bréaut à l'Académie des Sciences (1888).

Deux de ces opuscules étaient détaillés et techniques ; ils peuvent intéresser plus particulièrement les « hommes de l'art ». L'un, extrait de la *Revue de médecine* de Charcot, Vulpian, etc. traite d'une forme très fréquente mais peu connue jusqu'à ce jour, d'*hémiplégie et d'épilepsie partielle*, — Chantemesse croyant pouvoir la rattacher à une altération du sang d'origine urémique.

Dans le second, rédigé en collaboration avec le Docteur Lenoir, pour les Archives générales de médecine, Chantemesse étudie les *névralgies dorso-lombaires et intercostales*, de forme presque toujours *bilatérale* ; plusieurs médecins les ont attribuées soit à certaines prédispositions nerveuses, soit à un état rhumatique général ; d'autres, avec plus de raison, à des embarras gastriques aigus.

Chantemesse, s'appuyant sur un nombre considérable d'observations personnelles, — une cinquantaine environ, — explique avec précision la cause de ces névralgies : elles proviennent toujours, affirme-t-il, d'une dilatation *anormale* de l'estomac. Il fonde sa thérapeutique sur un traitement alimentaire approprié.

Chantemesse, chargé d'une mission scientifique en Allemagne,

Digitized by Google

en avait rapporté de précieux renseignements sur les grands établissements d'hygiène et de clinique médicale de ce pays.

Dans l'étude qu'il consacre à l'*Hôpital municipal de Berlin* (*Le Progrès médical*, 1886) — il en a relevé le plan et vu de très près l'admirable et économique agencement, — il conclut par ces mots qui peuvent donner à réfléchir : « Quel est l'amphithéâtre d'opérations des hôpitaux de Paris auquel sont accordés de pareilles ressources de service? »

Comme son étude sur l'Institut d'Hygiène de Munich parue en 1884 (*Le Progrès médical*), le rapport, extrait des Archives générales de médecine (mars 1886), sur l'*Institut d'hygiène de Berlin* montre que la bactériologie, cette science d'hier créée par notre grand Pasteur, était en ce moment, à Berlin, l'objet d'une étude persévérante, et avec l'aide de ressources matérielles et pécuniaires dont nos meilleurs laboratoires sont déplorablement privés. Le directeur de « l'Institut central » était le professeur Koch, bien connu chez nous par la découverte du bacille de la tuberculose. Ici encore, Chantemesse signale les progrès de nos rivaux, progrès réels, malgré leurs exagérations intéressées et jalouses. Il propose le remède, après avoir mis le mal à nu : subventionner plus sérieusement nos grands laboratoires d'études; à défaut, supprimer, comme en Allemagne, la gratuité du séjour et des cours, pour les élèves, étudiants ou médecins qui les fréquentent; établir enfin un fonctionnement plus rationnel et plus régulier de ces cours rapides et essentiellement pratiques, qui, depuis quelques années, attirent à Berlin et à Vienne un nombre de plus en plus considérable d'étudiants étrangers, rebutés par la lenteur et l'organisation surannée de nos propres écoles.

Ayant vu ce qui se passait chez les Allemands, Chantemesse voulut s'associer à l'effort de Pasteur et vint travailler chez lui.

Il y était conduit par ses fonctions antérieures de préparateur à l'Ecole des Hautes Etudes (1881) et au laboratoire d'Anatomie pathologique dont il fut préparateur de 1883 à 1886, puis chargé de cours de 1886 à 1897.

C'est à partir de 1885 qu'il devint un des hôtes assidus de l'Institut de la rue d'Ulm, a dit Émile Roux. Le traitement préventif de la rage venait d'entrer dans la pratique, les mordus affluaient, envahissant le labora-

Digitized by Google

toire. Il fallut installer un service d'inoculations à proximité, rue Vauquelin. Chantemesse en fut un des médecins. Dès lors, il fit partie de la maison. Lorsqu'en 1889, l'Institut de la rue Dutot fut ouvert, il y partagea avec Charrin la charge du service antirabique. Sa bonté, sa douceur savaient rassurer les malheureux qui, après leur morsure, se présentent toujours affolés. Sa patience avec les enfants était inépuisable ; nul mieux que lui n'avait la manière de leur faire supporter sans cris les rapides piqûres des injections préventives. Ces qualités du cœur, sans lesquelles, malgré la science la plus profonde, on n'est pas véritablement médecin, Chantemesse les possédait au plus haut degré. J'en parle pour les avoir éprouvées à l'occasion des soins qu'il a donné à moi et aux miens dans de trop nombreuses circonstances. Jamais elles ne se sont mieux manifestées que durant la maladie de Pasteur. Pendant des années, Chantemesse l'a assisté avec un dévouement qui lui a acquis pour toujours la reconnaissance de la famille et des disciples du maître.

En 1888, Chantemesse était reçu le premier au concours de l'agrégation.

A cette époque se place sa première grande découverte. Il isole et décrit le microbe de la dyssenterie. Par la suite, ce microbe reçut le nom du bactériologiste japonais Shiga dont les recherches furent cependant postérieures de six ans à celles de Chantemesse.

Depuis 1888 il travaillait avec Widal, son élève. De cette collaboration allait sortir une série d'études sur le bacille de la fièvre typhoïde, études qui devaient rester le plus beau titre de Chantemesse à la reconnaissance humaine.

Le bacille typhique avait été, en effet, découvert en Allemagne, mais on n'avait pu démontrer qu'il fût la cause de la dotienentérie. Multipliant les travaux, Chantemesse prouva la relation de cause à effet, établit les propriétés différentes du bacille typhique et du bacterium coli.

Le simple énoncé des mémoires écrits sur la question marque ces étapes dans la recherche (1) comme il prouve la belle obstination du médecin, trait qu'il ne faut pas omettre d'indiquer quand il s'agit d'un Vellave :

L'eau de Seine et la fièvre typhoïde à Paris (en collaboration

(1) Nous en empruntons la nomenclature aux *Titres et Travaux scientifiques* du Dr Chantemesse. Paris, G. Carré et Naud, éd., 1901. 168 p. in-4°.

Digitized by Google

avec Monsieur Widal), note présentée par le professeur Cornil à l'Académie de Médecine, mars 1887;

Recherches sur le bacille typhique et l'étiologie de la fièvre typhoïde (en collaboration avec M. Widal) dans les *Archives de Physiologie*, avril 1887;

Enquête sur les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde de Clermont-Ferrand (en collaboration avec Brouardel), dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, mai 1887;

Enquête sur les épidémies de fièvre typhoïde des casernes de la marine à Lorient (en collaboration avec Brouardel), dans les *Annales d'Hygiène publique*, 1887;

La fièvre typhoïde à Lure, dans le *Recueil* du Comité consultatif, 1895;

Immunité contre le virus de la fièvre typhoïde (en collaboration avec M. Widal), dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, février 1888;

La fièvre typhoïde et l'eau de Seine à Paris dans la *Société médicale des Hôpitaux*, 1889;

De la septicémie typhoïde (en collaboration avec M. Widal) dans la *Société médicale des Hôpitaux*, 1890);

Combien de temps le bacille de la fièvre typhoïde peut-il vivre dans le corps de l'homme, dans la *Société médicale des Hôpitaux*, juillet 1899;

L'eau et le sol dans la genèse de la fièvre typhoïde, dans la *Société médicale des Hôpitaux*, février 1891;

La fièvre typhoïde (Tome I[er] du *Traité de médecine*, 1891);

Différenciation du bacille typhique et du bacterium. coli commune. — De la prétendue spontanéité de la fièvre typhoïde (en collaboration avec M. Widal), dans le *Bulletin médical* des 14 octobre et 11 novembre 1891;

Des infections par le coli-bacille (en collaboration avec MM. Widal et Legry) dans *Société médicale des Hôpitaux*, décembre 1891;

Les eaux de Paris et la fièvre typhoïde dans *Société de Médecine publique*, 28 décembre 1891;

Complications de la fièvre typhoïde dues au coli-bacille (en collaboration avec M. Widal) dans *Société médicale des Hôpitaux*, décembre 1892;

Etude expérimentale sur l'exaltation, l'immunisation et la

Digitized by Google

thérapeutique de l'infection typhique (en collaboration avec M. Widal) dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, novembre 1892 ;

Injections à des typhoïdiques de serum d'animaux immunisés (en collaboration avec M. Widal) dans *Société médicale des Hôpitaux*, janvier 1893 ;

L'eau de rivière et la fièvre typhoïde à Paris, dans la *Semaine médicale*, 14 mai 1894 ;

Les huîtres et la fièvre typhoïde, communication à l'Académie de médecine, séance du 2 juin 1896 ;

Sur la toxine typhoïde soluble, dans le *Bulletin de la Société de biologie*, 23 janvier 1897 ;

Fièvre typhoïde expérimentale (en collaboration avec M. Ramond), dans le *Bulletin de la Société de biologie*, 17 juillet 1897 ;

Toxine soluble et sérum antitoxique de la fièvre typhoïde dans le compte-rendu du Congrès de Madrid, avril 1898.

La dégénérescence hyaline du cœur dans l'empoisonnement typhique, communication au Congrès international de médecine. Paris, 1900.

En révélant la présence du bacille typhique dans les eaux impures et notamment dans l'eau de la Seine, dont chaque distribution amenait une recrudescence de fièvre typhoïde à Paris, Chantemesse rendait ainsi un service immense à l'humanité, mais ce n'était qu'un acheminement vers la découverte des moyens de combattre la maladie elle-même et d'en triompher.

Il présidait en 1892 le Congrès international de Budapest; il fut envoyé en 1893 successivement à Lille où sévissait le typhus exanthématique et à Constantinople, quand le Sultan, inquiet pour son peuple de la perpétuelle menace du choléra, fit écrire à Pasteur pour lui demander une garde plus défensive que celle qui veille aux barrières du Louvre...

Par l'évidente supériorité de ses connaissances, par l'énergie des mesures sanitaires dont il prit l'initiative, par l'importance du laboratoire qu'il installa avec le Docteur Maurice Nicolle pour directeur, un peu aussi par l'aménité de son caractère et les ressources de son esprit, André Chantemesse parvint à donner au Sultan et à son entourage une très haute idée de l'importance intellectuelle de notre pays. A bien des points de vue, il fit ainsi d'excellente besogne.

Digitized by Google

Horace Bianchon traçait alors de lui ce portrait dans le *Figaro* :

« Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin des Hôpitaux, membre influent du Comité consultatif d'hygiène de France, chef de l'un des services de la rage à l'Institut de la rue Dutot, médecin et ami de toute la maison, de M. Pasteur en particulier, le Docteur Chantemesse est une des figures les plus intéressantes de ce curieux petit monde des Pastoriens.

« Pas très grand, avec ce soupçon très léger d'embonpoint qui convient à la quarantaine, il a le nez hardi et des joues au teint vif, encadrées d'une barbe noire assez particulière : petite moustache, et collier rejoignant au menton une barbiche aiguë; avec cela derrière le lorgnon, des yeux pétillants où se lisent l'intelligence pénétrante, la netteté d'esprit, le calme, et aussi pas mal de malice avec beaucoup de bonhomie... »

Indépendamment de la fièvre typhoïde dont la serothérapie formait un chapitre spécial signé de lui dans le *Traité de médecine* de Bouchard et Brissaud, et en dehors de son enseignement : démonstration aux travaux pratiques d'Anatomie pathologique de la Faculté (1882 à 1885), conférences de pathologie interne faites à la Faculté sur les maladies des voies respiratoires (1891-1892) et sur les maladies du cœur et des reins (1892-1893), suppléance du professeur G. Sée à la chaire de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (1894), — Chantemesse avait alors déjà dit son mot sur diverses infections telles que l'érysipèle, le cholera, l'aspergillose, la pneumo-enterite des porcs, le typhus exanthématique, sur des questions diverses telles que l'hygiène de l'eau potable; l'intoxication provoquée par les poêles à combustion lente; la persistance des germes de la tuberculose dans l'eau de rivière; la tuberculose spontanée du chien ; la paralysie ascendante chez les aliénés rappelant le Beri-beri; la pneumonie infectieuse des chevaux; l'action des injections sous-cutanées d'essence de térébenthine; la tuberculose zoogléique; le bouton du Nil; la contagion de la lèpre.

Les maladies du système nerveux furent aussi l'objet d'observations nouvelles et il donna des « notes » relatives à un cas de cécité et de surdité verbales; à la syringomyélie à forme acromégalique; à l'aphasie pneumonique passagère ; à la pseudo-méningite hystérique; à la guérison de la rage confirmée; à la paralysie

Digitized by Google

faciale hystérique; à l'automatisme comitial ambulatoire; à l'hémiplégie et à l'épilepsie partielle urémiques.

On a encore de lui des communications concernant la pleurésie syphilitique du stade roséolique; les agents de transmission des maladies infectieuses; les glandes parathyroïdiennes de l'homme; les antiseptiques applicables au traitement de la diphtérie; la rubeole; les pseudo-parasites du sang observés dans le cours de l'influenza; la luxation du pied en dehors compliquée de fracture; le cancer de la vessie; la pachyméningite cervicale tuberculeuse; la cirrhose hypertrophique avec ictère; le pouls lent permanent avec attaques épileptiformes et syncopales; l'anévrisme volumineux de la crosse de l'aorte guéri par l'iodure de potassium; les hémorragies peripancréatiques; les névralgies bilatérales et la dilatation de l'estomac (1).

Autant de points traités qui montrent la curiosité professionnelle du médecin, son souci constant de surprendre le mal et de le vaincre.

Chantemesse fut un éducateur médical de premier ordre. Son enseignement lumineux entretint le feu sacré chez la pléïade d'élèves qu'il forma.

Dès son retour d'Allemagne, dans le laboratoire de Cornil, Chantemesse institua le premier cours de bactériologie, fait en France, et l'on vit de vieux maîtres accourir en foule mêlés aux étudiants, s'instruire de cette science inconnue.

Chantemesse succéda à Strauss en 1896 comme professeur de pathologie expérimentale et comparée. Devenu par la suite inspecteur général des services sanitaires, il fit réaliser d'immenses progrès à l'Hygiène publique. Il consacra son enseignement à cette dernière science.

Son élection à l'Académie de Médecine en 1901 permit à Chantemesse d'user de cette magnifique tribune pour développer ses théories tant sur la thérapeutique de la fièvre typhoïde que des autres épidémies sévissant en France et en pays étrangers.

C'est ainsi qu'il exposait en 1905 les relations de la fièvre jaune et des moustiques et arrivait à ces deux conclusions :

(1) Nous empruntons les indications de ces travaux publiés de 1884 à 1900 aux *Titres* et *Travaux scientifiques*, op. cit. passim.

Digitized by Google

1° Dans les pays où n'existe pas la stégomya (France, Angleterre, Autriche) il n'y a jamais eu d'épidémie de fièvre jaune, tandis que dans les pays où ce stégomya existe (Espagne, Portugal, Italie), il y en a eu de nombreuses.

2° Depuis environ quarante ans, les épidémies de fièvre jaune ont diminué de nombre en Europe et semblent disparaître presque complètement, sans que l'on ait modifié le système de défense sanitaire, et cependant, durant le même temps, le nombre et surtout la rapidité des communications avec les pays contaminés ont augmenté dans des proportions considérables.

Ce résultat inattendu trouve facilement son explication dans les modifications qu'a suivies la navigation dans la seconde moitié du dernier siècle et surtout dans les progrès de l'hygiène à bord des navires. Aussi Chantemesse dressait-il les règles de la prophylaxie générale et locale du transport maritime.

La même année, il soumettait aussi à ses collègues la seconde partie du travail de pathologie générale et expérimentale écrit en collaboration avec le professeur Podwysovsky, doyen de la Faculté de Médecine d'Odessa, sous le titre de *Les Processus généraux*, dans lequel, à l'opposé de ce qui se fait d'ordinaire chez nous, la seméiologie a été mise de côté, et, en revanche, l'anatomie pathologique générale, étudiée avec les nouvelles méthodes de l'histologie fine et de la cytologie, occupe une place prépondérante. Le sommaire de cette partie englobait : les hypertrophies, les régénérations, les tumeurs, la pathologie de la circulation sanguine, la pathologie du sang, de la lymphe et de la circulation lymphatique, l'inflammation, l'hypothermie, l'hyperthermie et la fièvre.

En 1906, l'*Emigration et la santé publique* font l'objet d'une étude en collaboration avec le docteur F. Borel, du service sanitaire du Havre, et tendant à l'organisation de l'émigration au point de vue sanitaire.

« Pour les Européens, la surveillance pourra n'être que mitigée, concluait Chantemesse; elle devra être rigoureuse au contraire et permanente à l'égard des émigrants orientaux. Indépendamment des mesures prises au Frioul pour la visite médicale et la désinfection, il devient nécessaire de rendre aussi minime que possible le contact de tels voyageurs avec le pays, et par conséquent il faut créer des campements à Marseille où l'on puisse

Digitized by Google

réunir ces émigrants et les envoyer directement au port d'embarquement sans arrêt en cours de voyage.

« Parvenus dans ce port, les émigrants de toute région qui ne pourraient s'embarquer immédiatement faute de place devraient être conduits dans un campement où l'on retiendrait à demeure ceux dont l'état général ou la provenance inspireraient des soupçons. Les autres, après une visite médicale, seraient autorisés à habiter en ville dans certains hôtels soumis à une surveillance médicale quotidienne. C'est dans ce campement que devraient séjourner les émigrants de pays contaminés de choléra auxquels les Etats-Unis imposent une quarantaine préventive de cinq jours avant l'embarquement. »

Avec Borel encore, Chantemesse s'occupait en 1910 du choléra, en montrait les ravages et traçait les moyens de protection, faciles à observer, qui se résument en une hygiène individuelle méticuleuse.

A Cholet, au début de 1914, dix personnes sur les 38 convives d'un repas de noces succombèrent après absorption d'un gâteau à la crême. Chantemesse, chargé officiellement de l'enquête sur cet empoisonnement, opéra dans des conditions telles de promptitude qu'il put saisir sur le vif le mécanisme de l'intoxication et réussit à réaliser des expériences démonstratives.

La conclusion du rapport présenté à la séance du 17 février de l'Académie de Médecine fut que les accidents avaient été causés par un bacille mobile du groupe Gaertner, voisin des bacilles dits paratyphoïdes, mais différent des deux microbes de ce genre catalogués. Ce bacille est, dans les circonstances ordinaires, d'une toxicité assez faible, et c'est ce qui explique que les contagions réalisées par lui, de malade à sujet sain, aient été fort peu nombreuses. Mais que certaines conditions interviennent, notamment l'ancienneté de la crème absorbée, la température à laquelle elle est portée et qui est on ne peut plus favorable à la multiplication du germe dangereux, et le péril devient immédiatement fort grand. C'est ce qui était survenu à Cholet où la crème fut préparée longtemps à l'avance, où les blancs d'œufs non portés à l'ébullition furent déposés à la surface du gâteau encore chaud, où un passage rapide au four couvrit la pâte d'une pellicule qui réalisa un milieu de culture à l'abri de l'air.

Digitized by Google

Quant à la provenance du bacille, il faut la chercher dans le peu de soins de propreté ordinaire des personnes chargées des repas. La cuisinière, qui fut pendant quelque temps soupçonnée de manœuvres criminelles, était, à cet égard, parfaitement innocente, mais elle était un « porteur de germes » évident, et ce n'est pas la première fois que la crème préparée par elle causait des accidents analogues. Chantemesse avait retrouvé dans ses produits intestinaux le microbe fatal.

L'auteur de ce travail rapprochait d'intéressante façon cet empoisonnement de Cholet de la mort de Lafargue, il évoquait à ce propos le procès fameux. Pour lui, Lafargue fut empoisonné par un gâteau à la crème préparé longtemps à l'avance. L'arsenic n'aurait rien à voir en la circonstance.

Le rapport se terminait par des prescriptions relatives à la préparation des crèmes de gâteaux. La propreté la plus minutieuse en est la base et doit porter non seulement sur les ingrédients et les récipients, mais aussi sur les mains des pâtissiers, sous peine d'accidents graves, comme on en constate fréquemment, puisque Lecoq en a rapporté dans sa thèse près de 700 cas observés en six années à peine.

« Les gâteaux à la crème ne doivent être préparés qu'avec du lait bouilli, des œufs frais, biens mirés et n'ayant, après brisure de la coquille, aucune mauvaise odeur, disait Chantemesse. Les jaunes doivent être mélangés au lait chaud, à une température aussi élevée que possible sans nuire à la préparation. Les récipients qui reçoivent les œufs (jaunes et blancs), ainsi que les instruments qui servent à les battre, cuillers, etc., doivent être soigneusement lavés à l'eau bouillante avant usage. Toute substance étrangère ajoutée sera lavée préalablement à l'eau bouillante ou sera bouillie (gomme, gélatine). Les blancs d'œufs montés en neige ne seront placés sur la crème jaune que lorsque celle-ci sera refroidie. Les gâteaux à la crème seront conservés dans un endroit frais, à la glacière si possible, jusqu'au moment de la vente. Avant de procéder à la préparation des gâteaux à la crème, les mains du cuisinier seront lavées à la brosse et au savon et ensuite recouvertes de gants en fil blanc très propres pendant tout le cours des manipulations. »

Digitized by Google

*
* *

Toutefois la fièvre typhoïde qui avait été un des premiers sujets des recherches de Chantemesse devait rester son objet préféré d'étude.

Avec Widal il avait démontré que l'introduction dans l'organisme des souris et des cobayes de bacilles tués par la chaleur leur confère l'immunité.

On vaccinait pour la première fois contre la fièvre typhoïde et pour la première fois surtout on vaccinait avec des bacilles morts. Découverte doublement importante.

Chantemesse a rappelé lui-même ces mémorables expériences en ces termes :

« Avant 1887, personne n'avait dit ni montré qu'on pouvait « vacciner les animaux de laboratoire contre l'infection typhique « à l'aide de quelques injections sous-cutanées de toxine typhique « *non vivante*.

« En avril 1887, j'avais publié dans les *Archives de physiologie*, « avec Widal, la constatation de ce fait que la gélatine sur laquelle « avait vécu le bacille typhique, sur laquelle il avait secrété ses « produits solubles était vaccinée, disions-nous, contre le dévelop- « pement ultérieur de ce même microbe. De là à appliquer aux « animaux cette vaccination par produits solubles il n'y avait « qu'un pas qui fut franchi en quelques semaines.

« Nos mémoires sur ce sujet parurent en 1888 et 1892. Nous « établissions là, pour la première fois, qu'on pouvait conférer « préventivement l'immunité contre le microbe de la fièvre ty- « phoïde par trois ou quatre injections espacées de quelques « jours d'une culture de bacilles typhiques tués par la chaleur.

« Toutes les méthodes de vaccination préventives connues « antérieurement n'utilisaient que des microbes atténués mais « vivants.

Le professeur Vincent, qui par la suite eut de violentes polémiques avec Chantemesse, reconnut, lui-même, l'importance fondamentale de cette découverte (Académie de médecine. Séance du 21 juin 1910).

« Les travaux importants de MM. Chantemesse et Widal ont

Digitized by Google

« en effet démontré, depuis 1888, la possibilité de protéger les « animaux contre l'inoculation de cultures vivantes par l'injec- « tion préalable de bacilles typhiques, tués par la chaleur. Ces « recherches d'un haut intérêt (renouvelées par d'autres) ont « ouvert la voie aux méthodes modernes de vaccination anti- « typhoïde appliquée à l'homme lui-même ».

Chantemesse vaccina l'homme pour la première fois en France en 1899. Les élèves, à l'hôpital du Bastion 29, payaient un lourd tribut à la fièvre typhoïde, plusieurs moururent victimes du devoir. Chantemesse se décida enfin à les vacciner, aucun ne contracta la fièvre typhoïde ; l'un d'entre eux, interne à l'époque, le professeur Guerbet eut à deux reprises l'occasion d'être contagionné par la pénétration dans la bouche d'une culture typhique contenue dans des pipettes de laboratoire.

En octobre 1912, il reprit activement la croisade qu'il n'avait cessé de mener contre cette maladie.

Au congrès de médecine, il faisait l'exposé de l'état de la vaccination antityphique.

Il déclara qu'il ne croyait pas à la nécessité de préparer un vaccin contre la fièvre typhoïde à l'aide des « bacilles vivants » de cette maladie meurtrière. Il lui paraissait préférable d'effectuer la préparation de son vaccin en tuant les microbes, par une exposition à une chaleur de 55 degrés. La chaleur à cette température tue le bacille, mais permet à la toxine d'être utilisée pour la fabrication du vaccin.

« Dans quelques mots sur le vaccin anti-typhoïde Chantemesse, s'exprimait ainsi : depuis qu'il est appliqué à l'homme, on entend parler du vaccin de M. X., de M. Y. ou de M. Z. Nous commençons à posséder beaucoup de ces vaccins. Mais c'est toujours le même, c'est-à-dire la toxine typhoïde, servie sous diverses formes, habillée de diverses parures. C'est la substance inanimée dont les propriétés vaccinantes furent établies dans les expériences de 1888.

« Jusqu'à ce jour, je préfère au virus vivant — quoique atténué par divers procédés — qu'on a préconisé comme vaccin, l'injection d'une matière chimique, bien dosée, parce que je sais qu'elle ne se multipliera pas dans le corps, qu'elle est inoffensive et qu'elle est efficace.

« Les craintes émises en France au sujet des dangers de cette

Digitized by Google

vaccination ne se sont pas réalisées. Chez les hommes vaccinés prudemment, il n'y a pas de période dite négative, pas de réactions dangereuses immédiates ou lointaines, pas de troubles sérieux de la santé, pas d'interruption de travail prolongée au-delà de quelques heures. Et tous les renseignements concordent pour démontrer que de tels hommes sont beaucoup moins aptes que les non-vaccinés à contracter la fièvre typhoïde, et qu'étant atteints ils la supportent beaucoup mieux. Au lieu d'une grave, ils ont une fièvre typhoïde légère, comme font les vaccinés contre la variole quand ils sont atteints de cette dernière maladie.

« Dès maintenant, avec le vaccin chauffé dont je parle, le monde civilisé d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Extrême-Orient se défend contre la fièvre typhoïde. Les Etats-Unis ont décrété cette vaccination obligatoire dans leur armée.

« Ces variétés bien établies, il faut les faire pénétrer dans l'esprit des jeunes hommes, des jeunes femmes, des enfants, et c'est le but que nous poursuivons. »

Sur la question de la vaccination s'institua bientôt une discussion scientifique assez vive entre les partisans du procédé Vincent et ceux du procédé Chantemesse.

Interviewé par *Le Matin* à la fin de décembre 1913 (1), le professeur Chantemesse, malgré le scrupule qu'il éprouvait à parler de lui, répondit ceci :

« Il est rigoureusement exact que pas un des soldats traités par mon vaccin au Maroc, en Algérie, en Tunisie ou en France, n'a été atteint de fièvre typhoïde.

« Reste une autre question qui vise la découverte expérimentale du vaccin antityphoïde qu'on m'a contestée. Nous sommes, il me semble, trop intéressés dans cette question, mon collaborateur M. Widal et moi, pour avoir la liberté de parole. J'aime mieux ne rien dire et laisser parler un mort, un savant de grand caractère, qui savait se placer au-dessus de nos misérables querelles, le regretté docteur Lucas-Championnière. Peu de jours avant qu'il succombât en séance de l'Institut, il écrivait dans son journal (10 juillet 1913) :

« Contester que Chantemesse et Widal ont été les initiateurs de

(1) Numéro du 23 décembre 1913.

Digitized by Google

la méthode, parce que dès la première heure ils ne l'ont pas mise au point et ne l'ont pas directement appliquée à l'homme, c'est commettre l'injustice qui est habituelle à notre pays. C'est un système dont personne ne sait se départir, et nous ne devons pas être surpris lorsque l'étranger nous conteste toute découverte scientifique, puisque, par des polémiques regrettables, nos compatriotes cherchent à enlever à leurs compatriotes le mérite des découvertes les plus évidentes ».

Le premier semestre de 1914, durant lequel fut agitée au Parlement la question de la vaccination obligatoire préventive, fut ainsi rempli de débats à l'Académie de Médecine et dans la presse.

Devant ses collègues, Chantemesse apporta des résultats démontrant la valeur de son vaccin chauffé. D'après les statistiques relevées en 1912 dans l'armée et la marine, ces résultats ne pouvaient être meilleurs, puisque, parmi les vaccinés, la morbidité par fièvre typhoïde et par conséquent la mortalité avaient été nulles. En ce qui concernait les troupes de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et de la métropole, dans les unités observées le nombre des vaccinés avait été de 2.644 et le nombre des non vaccinés de 60.851. Il y avait eu 174 cas de mort chez les non vaccinés et *pas un seul* cas chez les vaccinés. Parmi les hommes de la marine stationnés en Algérie, en Tunisie, au Maroc et en France, dans les groupes observés, le nombre des vaccinés avait été de 4.698 et le nombre des non vaccinés de 66.254. Il y avait eu 40 cas de mort parmi les non vaccinés et *pas un seul* parmi les vaccinés.

Chantemesse donnait de minutieuses indications sur la quantité de vaccin à injecter, son mode de préparation, la durée d'immunisation qu'il confère et enfin la question de son innocuité ou de ses inconvénients possibles. Et il ajoutait :

« S'il faut subir la loi de la vaccination antityphoïde obligatoire, nous avons le droit de demander qu'on choisisse la préparation vaccinale qui déprime et qui altère le moins l'organisme des vaccinés ».

Quoi qu'il en soit de ces diverses opinions, la vaccination était appelée à rendre les plus grands services durant la guerre. C'est pour reconnaître sa valeur que l'Académie des Sciences décerna en juin 1915 *ex æquo* à Chantemesse et Widal d'une part et au médecin principal Vincent le prix Osiris.

Digitized by Google

Immédiatement, Chantemesse décida de réserver le prix qui lui revenait à étendre plus largement en France la préparation et la distribution gratuite du vaccin, tandis que Widal faisait don de la somme mise à sa disposition à l'Assistance publique pour contribuer à la construction et à l'entretien du laboratoire de l'Hôpital Cochin.

Le professeur Chantemesse jouissait depuis longtemps d'autres récompenses flatteuses. En 1893, le sultan lui avait remis l'Initiaz d'or et il était déjà chevalier de la Légion d'Honneur; en 1898, il était fait officier de cet ordre et en janvier 1912, sur la proposition du Ministre de la Guerre, il recevait au titre civil la cravate de commandeur.

A cette occasion, le *Figaro* lui consacrait cet élogieux « Médaillon » :

Il est mieux que célèbre, il est populaire à Paris, où nul n'ignore le bel ensemble de ses travaux consacrés à la typhoïde. C'est lui qui, le premier, en collaboration avec Fernand Widal, révéla la présence dans notre eau potable du bacille d'Eberth, et montra qu'à chaque distribution d'eau de Seine correspondait inévitablement une recrudescence de fièvre typhoïde; c'est lui qui, le premier — avec Widal, toujours — sut composer un vaccin antityphique, imparfait sans doute, mais d'où découlèrent tous les autres... : lui qui, l'été dernier, par la chaleur affreuse que l'on sait, mena — parallèlement à son éminent collègue le professeur Vincent — dans le Nord-Est marocain, une si décisive campagne de vaccination antityphique. On lui doit encore un sérum curatif qui donne, entre ses mains habiles, de très précieux résultats.

Au sortir du collège — où il avait été le condisciple d'Emile Roux et de Charles Dupuy, l'ancien président du Conseil, — le docteur Chantemesse fut tout d'abord, tenté par l'industrie. Il ne put commencer qu'à vingt-cinq ans ses études médicales; il a, depuis, magnifiquement regagné le temps perdu. On lui doit la fondation, dans les laboratoires de son maître Cornil, du premier centre universitaire français d'enseignement de la bactériologie. C'est un pastorien, il a été l'ami et le médecin de Pasteur. Premier conseiller technique sanitaire au Ministère de l'Intérieur, il tient, à la Faculté, la chaire d'hygiène, il a publié récemment sur l'hygiène des émigrants, sur la marche envahissante des dernières épidémies de choléra et de peste, des travaux de la plus haute importance au point de vue pratique de la défense du territoire. Officier depuis 1898, le professeur Chantemesse a depuis bien longtemps mérité

Digitized by Google

la croix de commandeur que vient de lui donner — car cette décoration est un legs de M. Messimy à son successeur — le gendre de celui qui fut son maître aimé entre tous, le très regretté professeur Cornil.

Les compatriotes du savant habitant Paris profitèrent de cette circonstance pour lui témoigner leurs sentiments de respectueuse déférence et leur sympathie.

Au cours de leur banquet d'hiver, le 2 mars, le général de Pélacot, qui présidait la table, salua le professeur « dont les travaux remarquables sont connus du monde entier », et le président de la Société, Paul Veysseyre, proclamait, au milieu d'un enthousiasme unanime, les titres du nouveau commandeur.

Je suis bien profane pour parler d'une carrière aussi féconde, disait-il, cependant les services qu'il a rendus à la santé publique dépassent les frontières du monde purement scientifique. Nous savons que sa compétence et sa haute conscience en ont fait le collaborateur nécessaire du gouvernement français et des grands hygiénistes étrangers pour combattre le fléau de la peste, du choléra, de la fièvre jaune... Plus récemment ses travaux sur la fièvre typhoïde et les admirables résultats de la vaccination antityphique qu'il a obtenus au Maroc l'ont rattaché à la grande lignée des bienfaiteurs de l'humanité. Nous applaudissons de tout cœur à l'éclatante distinction, à sa nomination au grade de commandeur de la Légion d'honneur par laquelle le ministre de la guerre a reconnu ses services.

A cette minute, Chantemesse dut revoir en pensée la ville calme, théâtre de ses ébats d'enfant, la terre où reposent ses parents, le pays natal, et c'est sans doute pourquoi il mit tant de cœur et tant d'émotion dans sa réponse aux toasts en son honneur :

N'est-ce pas un sentiment qui nous est commun à tous que de chercher dans les yeux que nous aimons le sentiment qu'inspirent les actes que nous avons accomplis? N'est-ce pas la source vive où l'on sent qu'on peut puiser l'élan, l'énergie, la résistance et aussi le réconfort quand on a conformé ses actes aux ordres de sa conscience, quel qu'en soit le résultat immédiat?...

Pour moi, mes amis, ma tâche est loin d'être terminée. Pour qu'elle se dessine complètement, il faudra bien des années encore. Mais j'ai la certitude qu'avant la fin du siècle, la fièvre typhoïde sera devenue dans les pays civilisés une maladie aussi rare que la variole et que ceux qui

Digitized by Google

la contracteront le devront à leur incurie ou à des circonstances exceptionnelles. C'est qu'alors la vaccination préventive contre la fièvre typhoïde aura étendu sur tous son voile de bienfaisance.

Alors, aussi, mon cher de Pélacot, à l'ombre de ce rocher de Corneille dont tu parlais tout-à-l'heure, nos poussières voisineront et se rappelleront peut-être que dans ce banquet, toi, grand officier de la Légion d'honneur, tu m'as donné l'accolade et que nos compatriotes s'y sont associés.

De cela je te remercie et je t'embrasse cordialement.

L'amour de la terre ancestrale, le culte de la famille et des amis furent, en effet, l'apanage du professeur et il ne manqua jamais d'y conformer sa conduite. Nous nous rappelons qu'il était présent à l'inauguration dans le parloir du lycée de garçons du buste d'Adrien Dupuy, le 20 octobre 1907, et nous savons qu'il était au Puy le 20 mars 1917 pour les obsèques de sa tante maternelle, Mlle Maria Garnier. Jamais d'autre part, il n'aurait passé dans la région sans venir saluer son camarade Alexandre Constant.

Et cependant, même pendant la guerre, — nous devrions écrire *surtout* pendant la guerre, les instants du maître étaient comptés et précieux. Ses travaux personnels, ses cours, ses missions l'absorbaient totalement. Dès le mois d'août 1914, les fonctions de médecin-chef de l'Hôpital établi dans les locaux de l'Ecole polytechnique par Mme Messimy vinrent lui apporter un surcroît de soucis, mais aussi la satisfaction de sauver de nombreux typhiques de la mort.

Un tel labeur laissait à peine à Chantemesse le temps de penser aux siens et de jouir des belles collections de livres, de bibelots, de toiles, de faïences, que son goût avait réuni dans son appartement de la rue Boissy d'Anglas et sur lesquelles il aimait à reposer ses yeux; il devait avoir raison de sa robuste constitution de solide montagnard.

A son laboratoire, le surmenage enlevait en 1915 son préparateur, Rodriguez; en 1916, son collaborateur le Dr Borel disparaissait à Marseille; en 1918, c'était le Dr Sabatier. En 1919, ce devait être le tour du professeur (1).

(1) Le 15 janvier 1920, la médaille d'argent de la Reconnaissance française a été conférée, à titre posthume, à Chantemesse, avec ce motif : « a présidé, dès le début des hostilités, à l'organisation de l'hôpital V. G. 3 à Paris, et porté cette œuvre au

Digitized by Google

Depuis le commencement de l'année, la grippe le tenait loin de la Faculté de Médecine, mais personne de son entourage ne montrait d'inquiétude sur les suites d'une fatigue que l'on espérait voir disparaître graduellement.

De fait, Chantemesse semblait avoir vaincu le mal et il pouvait, vers le 15 février, reprendre place dans sa chaire et entretenir les jeunes étudiants revenus des armées de la fièvre typhoïde, du choléra, de la peste et de la fièvre jaune. Mais, au bout de quelques jours, cette belle vaillance était vaincue.

Réveillé brusquement dans la nuit du 24 au 25 février par une crise d'angine de poitrine, il diagnostiqua lui-même son mal avec une admirable sérénité, puis devant la violence croissante de l'attaque il annonça sa mort pour l'heure suivante avec un stoïque détachement des choses humaines.

— Je crois avoir bien rempli ma tâche, dit-il à son fils.

Deux jours après, avaient lieu les obsèques auxquelles assistèrent les personnalités les plus marquantes du monde médical et scientifique et les nombreux amis personnels du défunt.

De belles couronnes avaient été adressées par l'administration générale de l'Assistance publique et le personnel de l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital V. G. 3, ses élèves, l'Institut Pasteur, l'Institut Lannelongue, etc.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, le docteur Robert Chantemesse.

L'Académie de Médecine avait envoyé une délégation, ayant à la tête son président.

Le Président de la République était représenté par le lieutenant-colonel Blavier; M. Clemenceau était également représenté; le médecin général Laugier représentait le ministre de la marine.

Sous le péristyle de l'église de la Madeleine des discours furent prononcés par :

M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, au nom de la Faculté de Médecine;

plus haut degré de perfection; en a assuré la direction administrative jusqu'au 15 décembre 1916; a assumé en même temps le service des contagieux, donnant ainsi, au chevet des soldats blessés, une nouvelle manifestation d'un dévouement égal à sa haute réputation. »

Digitized by Google

M. le docteur Thieberge, membre de l'Académie de Médecine, au nom de l'Académie de Médecine;

M. le docteur Emile Roux, directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, au nom de l'Institut Pasteur;

M. le professeur Widal, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, au nom des collaborateurs du défunt;

M. le professeur Gilbert, membre de l'Académie de Médecine, président de la Société Médicale des Hôpitaux, au nom de cette Société;

M. le professeur Chassevant, professeur à la Faculté de Médecine d'Alger, au nom des élèves du professeur Chantemesse;

M. le sénateur Paul Strauss, membre de l'Académie de Médecine, au nom des amis.

Le cercueil fut conduit à la gare de Lyon, pour être ensuite dirigé sur Saint-Pourçain, dans l'Allier.

Dans le but de s'associer à des témoignages aussi autorisés d'estime et de reconnaissance envers celui dont le nom restera mêlé à l'histoire du début de l'école pastorienne et, suivant le mot du Dr Horace Bianchon (1), à quelques-unes des découvertes importantes des temps héroïques, le Conseil municipal de la ville du Puy décida, dans sa séance du 16 avril 1919, sur le vœu manifesté dans une lettre de Charles Dupuy du 20 mars, de donner le nom de « Boulevard du Dr André Chantemesse » à une artère de la cité. C'est l'avenue de Polignac qui fut choisie (2).

Ce n'était point suffisant.

En attendant le jour prochain où un monument éternisera en Velay les traits du Maître, la Société académique, qui comptait Chantemesse parmi ses membres d'honneur, a voulu perpétuer sa mémoire par l'apposition d'une plaque de marbre sur la maison où il vint au monde.

Cette décision, prise le 1er juillet 1920 sur la proposition de l'auteur de cette modeste notice, était exécutée le 9 juillet 1923, date de l'inauguration.

(1) Le *Figaro*, 26 février 1919.

(2) La ville de Paris a également donné en 1922 le nom de Chantemesse à une rue de la capitale.

Digitized by Google

La cérémonie, inscrite sur le programme des fêtes organisées à l'occasion de la visite au Puy de M. Alexandre Millerand, Président de la République, eut lieu sous la présidence de M. Paul Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, en présence de Mme Chantemesse, du Dr Robert Chantemesse, de leurs amis, de M. le Dr Durand, maire du Puy, des membres du bureau de la Société académique et d'un nombreux public que maintenait dans la rue Panessac une brillante escorte de gendarmes à cheval.

Des discours furent prononcés par M. J. Breschet, au nom de la Société; par M. le Dr Louis Martin, au nom de l'Institut Pasteur; par M. Strauss enfin dont la parole chaude rendit un éloquent hommage à l'ami et au savant. Ces discours dégagèrent le sens de l'initiative de la Société, ils resteront comme le meilleur commentaire de l'inscription gravée pour toujours sur le marbre ainsi que dans l'Histoire :

IL PRÉSERVA L'HUMANITÉ DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS & COMMERCE DU PUY ET DE LA HAUTE-LOIRE (SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE)

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Titre Ier. — But et siège de la Société.

Article premier. — Les trois sociétés suivantes :

1° La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy;

2° La Société agricole et scientifique de la Haute-Loire ;

3° La Société d'Agriculture, Horticulture et Viticulture du Puy;

Ayant le même objet et poursuivant le même but fusionnent pour ne constituer qu'une même Société désignée sous le nom de :

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy et de la Haute-Loire (Société académique).

Art. 2. — Les dites Sociétés mettent en commun tout leur actif composé de numéraire, mobilier, livres, manuscrits, etc.

Art. 3. — Tous les membres faisant partie des trois Sociétés ci-dessus désignées font partie de droit de la nouvelle Société. Les présidents en exercice des Sociétés dissoutes sont présidents d'honneur de la nouvelle Société.

Art. 4. — La Société s'occupe de toutes les questions intéressant les sciences, l'histoire, les lettres, les arts, l'industrie, l'agriculture et le commerce.

Elle s'interdit formellement toute discussion touchant de près ou de loin à la politique ou à la religion.

Art. 5. — Elle a son siège social au Puy, rue Saulnerie.

Digitized by Google

Titre II. — Composition de la Société.

Art. 6. — La Société se compose :

1° De membres d'honneur,

2° De membres titulaires résidants et non résidants,

3° De membres correspondants,

4° De membres donateurs,

5° De membres bienfaiteurs.

Pourront être, par l'Assemblée générale, nommées membres d'honneur les personnes, faisant partie ou non de la Société, qui se seront distinguées par leurs ouvrages, leur compétence, leur mérite ou par les services signalés qu'elles auront rendu au département ou à la France.

Pour être membre titulaire, il faut : 1° être présenté par deux membres de la Société, être agréé par le Conseil d'administration, être élu au scrutin secret par les trois-quarts au moins des suffrages exprimés ; 2° payer un droit d'admission de 5 francs et une cotisation annuelle dont le minimum est de 15 francs.

La cotisation annuelle peut être rachetée en versant une somme égale à 10 fois le montant de la cotisation annuelle. Les membres correspondants sont ceux qui, étant élus dans les mêmes conditions que les membres titulaires, résident en dehors du département ; ils ne paient pas de cotisation mais ne recevront pas les publications.

Le Conseil d'administration peut conférer le titre de donateur ou de bienfaiteur aux membres qui ont versé une somme de 500 fr. (1er cas) ou de 1.000 fr. (2e cas).

Titre III. — Comité de direction.

Art. 7. — Le Conseil d'administration se compose du président, de deux présidents de section, du secrétaire général, du trésorier, du bibliothécaire et de cinq membres, au total : onze personnes. Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra, si elle le juge à propos, élire en outre un secrétaire-adjoint et un trésorier-adjoint, ce qui portera à treize les membres du Conseil d'administration. Ces membres seront élus directement au scrutin secret par l'Assemblée générale pour 3 années.

Le président n'est pas rééligible.

Les autres membres du Conseil d'administration sont rééligibles.

Le président, les deux présidents de section, le secrétaire général, le trésorier, le bibliothécaire, le secrétaire-adjoint et le trésorier-adjoint constituent à la fois le bureau du Conseil d'administration et le bureau de l'Assemblée générale de la Société.

Au bureau seront adjoints les présidents et vice-présidents d'honneur.

Le Conseil d'administration se réunit, autant que possible, tous les deux mois et chaque fois il est convoqué par son président ou sur la demande d'un quart de ses membres.

La présence d'un tiers des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Digitized by Google

Il est tenu un procès-verbal des séances. Les procès verbaux sont signés par et le secrétaire général.

Art. 8. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation de dons et legs, aux acquisitions et échanges d'immeubles sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

Art. 9. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux aliénations d'immeubles ou des valeurs provenant des fonds de réserve, constitutions d'hypothèques, baux à long terme et emprunts, ne sont valables qu'après l'approbation de l'Assemblée générale.

Art. 10. — Le trésorier représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il agit avec l'autorisation du Conseil d'administration sauf pour l'administration courante et dans le cas d'urgence.

Il n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil.

Art. 11. — Toutes les fonctions de la Société sont gratuites.

Titre IV. — Ressources de la Société.

Art. 12. — Les ressources annuelles de la Société se composent :

1° Du droit d'admission et des cotisations et souscriptions de ses membres;

2° Des subventions qui pourraient lui être accordées;

3° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel, et, s'il y a lieu, avec l'autorisation du Gouvernement;

4° Enfin du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

Art. 13. — Le fonds de réserve comprend :

1° La dotation;

2° Le dixième de l'excédent des ressources annuelles;

3° Les sommes versées pour le rachat des cotisations;

4° Le produit des libéralités.

Le fonds de réserve est placé en rentes sur l'Etat ou en obligations de chemin de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

Titre V. — Moyens d'action de la Société.

Art. 14. — Les moyens d'action de la Société sont :

1° Le Bulletin de la Société;

2° Les conférences organisées par les soins de la Société;

3° Les prix et récompenses décernés à l'occasion de concours;

4° Les séances solennelles;

5° Les excursions;

6° Les expositions;

7° Les manifestations agricoles, etc.

Art. 15. — La Société peut se diviser en différentes commissions spéciales.

Art. 16. — Aucune publication ne peut être faite au nom de la Société ans l'examen préalable et l'approbation du Conseil d'administration ou de ses délégués.

Digitized by Google

Titre VI. — Assemblée générale.

Art. 17. — L'Assemblée générale des membres de la Société se réunit une fois par an sur convocation individuelle. Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Elle entend les rapports sur les gestions du Conseil d'administration et sur la situation financière et morale de la Société.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Elle délibère en outre, sur toutes les questions qui doivent lui être soumises en vertu des présents statuts.

Titre VII. — Dispositions spéciales.

Art. 18. — La qualité de membre de la Société se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par l'Assemblée générale, spécialement convoquée à cet effet, votant au scrutin secret à la majorité des deux tiers des membres présents, sur le rapport présenté par un membre du Conseil d'administration et après que le membre intéressé aura été dûment mis en demeure de fournir ses explications oralement ou par écrit.

Art. 19. — Les présents statuts ne pourront être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou de vingt-cinq membres de la Société après qu'elle aura été soumise au Bureau au moins un mois avant a séance de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale et extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, ne peut modifier les statuts qu'à la majorité de deux tiers des membres présents.

L'Assemblée générale doit se composer du quart au moins des membres titulaires.

Toutetois si le nombre des membres prévu n'est pas atteint il sera statué, après une seconde convocation, quel que soit le nombre des présents.

Art. 20. — L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de la Société, et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres titulaires. Les résolutions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Art. 21. — En cas de dissolution, prévue à l'article précédent, l'Assemblée générale délibérant dans les conditions prévues par cet article, attribue l'actif de la Société à un ou plusieurs établissements analogues publics ou reconnus d'utilité publique. Toutefois, si le nombre des membres prévu par l'article précédent n'est pas atteint, il sera statué, après une seconde convocation, quel que soit le nombre des présents.

L'Assemblée générale désignera un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation les biens de l'Association.

Ces délibérations seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

Digitized by Google

Art. **22**. — Il sera procédé de même au cas de retrait de la reconnaissance de l'Association comme établissement d'utilité publique. Dans le cas ou l'Assemblée générale se refuserait, soit à délibérer sur l'attribution de l'actif, soit à nommer le commissaire liquidateur prévu à l'article précédent, il y serait pourvu par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique.

Les détenteurs de fonds, livres et archives appartenant à la Société s'en dessaisissent valablement entre les mains du commissaire liquidateur désigné par le dit décret.

Art. **23**. — Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale, et approuvé par le Ministre de l'Intérieur après avis du Ministre de l'Instruction publique, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts.

Il peut toujours être modifié dans la même forme.

RÉGLEMENT

Titre I^er^. — But et composition de la Société.

Article premier. — La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy et de la Haute-Loire (Société académique) est une société ayant un but scientifique et économique.

Art. **2**. — Elle n'exige de ses membres aucun diplôme ; elle s'efforcera cependant de grouper toutes les personnes qui se sont distinguées dans les lettres, les arts, les sciences, le commerce ou l'agriculture.

Art. **3**. — L'élection de ses membres a lieu au scrutin secret, soit en assemblée générale, soit en séance ordinaire mensuelle.

Les candidats doivent avoir été agréés par le Conseil d'administration ; leurs noms est inséré dans la convocation pour la séance au cours de laquelle la Société est appelée à voter sur leur candidature.

Art. **4**. — La Société peut conférer le titre de membre d'honneur de la Société, comme il est prévu à l'art. 6 des statuts.

Les anciens présidents et présidents de section peuvent être élus présidents d'honneur, auquel cas ils font partie du bureau du Conseil d'administration à perpétuité et sans nouvelle élection ; il en est de même pour les présidents d'honneur, anciens présidents des sociétés dissoutes.

Digitized by Google

Titre II. — Composition et fonctions du bureau.

Art. 5. — Le bureau comprend : un président, deux présidents de section, un secrétaire général, un trésorier, un bibliothécaire-archiviste, des présidents honoraires.

Art. 6. — Le président est nommé pour 3 ans ; il n'est pas rééligible.

Les présidents de section, le secrétaire général, le trésorier, le bibliothécaire-archiviste, les secrétaires-adjoints et le trésorier-adjoint et les cinq membres du Conseil d'administration sont nommés pour 3 ans ; ils sont rééligibles.

Art. 7. — Le président, ou en son absence un des présidents honoraires, ou en leur absence un des présidents de section, dirige les séances. Dans le cas où le président absent ou empêché serait obligé d'abandonner ses fonctions pour un certain temps, ses pouvoirs seront transférés aux présidents de section dans l'ordre de leur élection ou au plus âgé, dans le cas où ils auraient obtenu le même nombre de suffrages.

Un des présidents de section est chargé spécialement d'examiner les questions agricoles soumises à la Société.

L'autre président de section s'occupera spécialement des questions scientifiques et sociales, littéraires, artistiques. Ces présidents de section seront présidents de droit des commissions ayant à étudier les questions les intéressant.

Le secrétaire général prépare l'ordre du jour de chaque réunion, assure les convocations générales, annonce les pièces de la correspondance, rend compte des ouvrages reçus et signe tous les actes de la Société ; il dirige l'impression des mémoires, bulletins et comptes-rendus.

Le bibliothécaire-archiviste garde les procès-verbaux des séances, ainsi que les livres, mémoires, correspondances, dessins, photographies offerts à la Société ; il les classe et en dresse chaque année un catalogue.

Le trésorier fait toutes les écritures relatives à la comptabilité de la Société ; il encaisse toutes les recettes, il signe les bordereaux et les solde.

Chaque année, il rend ses comptes au Conseil d'administration qui délègue spécialement un de ses membres pour les vérifier.

Les comptes du trésorier doivent être arrêtés au 31 décembre de l'année précédente.

Titre III. — Fonctions du Conseil d'administration.

Art. 8. — Toutes les affaires concernant la Société sont confiées au Conseil d'administration.

Le Conseil est plus spécialement chargé :

1° De la publication des travaux ;

2° De la question financière ;

3° De tout ce qui peut intéresser la dignité de la Société.

Digitized by Google

Titre IV. — Des séances.

Art. 9. — La Société se réunit au Puy à son siège social, le premier jeudi de chaque mois sauf pendant le mois d'août, de septembre et d'octobre. Lorsque le 1er jeudi est un jour férié, elle se réunit le deuxième jeudi. Les réunions de Janvier et de Pâques sont remises au jeudi suivant si la date de la séance mensuelle tombe dans la semaine du 1er janvier ou celle de Pâques.

La Société tient son Assemblée générale statutaire dans le courant du mois de janvier à une date qu'elle fixe chaque année. Cette Assemblée générale remplace la séance régulière du mois dans lequel elle a lieu.

Des Assemblées générales extraordinaires peuvent être tenues, sur convocation du Conseil d'administration.

Titre V. — Des commissions d'étude.

Art. 10. — Quand un membre de la Société fera une communication sur un sujet de haut intérêt, et qu'à l'occasion de cette communication il s'engage à la Société une discussion importante, qui semble devoir durer un temps anormal et rendre difficile ou impossible l'épuisement de l'ordre du jour, le président de la séance devra demander à la Société si elle est ou non d'avis de renvoyer la question en litige à l'examen du Conseil d'administration pour savoir s'il lui paraît indiqué de nommer pour cette question une commission d'étude.

Art. 11. — Les Commissions d'étude seront composées de trois, cinq ou sept membres.

Dès que la commission sera nommée, elle sera convoquée par le secrétaire-général de la Société et choisira son rapporteur.

Titre VI. — Recettes.

Art. 12. — La cotisation annuelle est payable au mois de novembre pour l'année courante.

Tout membre admis dans l'année devra la cotisation pour l'année courante depuis le 1er janvier.

Art. 13. — Au cas où la cotisation est rachetée par le versement d'une somme égale à dix fois son montant, le versement peut être effectué en trois annuités consécutives et égales.

Art. 14. — Tout membre qui a laissé s'écouler une année entière sans verser le montant des droits fixés par les statuts est considéré comme ne faisant plus partie de la Société ; il doit préalablement avoir reçu deux avertissements officiels.

Titre VII. — Publications. Conférences.

Art. 15. — Les communications faites à la Société par un de ses membres titulaires pourront, après avis du Conseil d'administration ou d'une com-

Digitized by Google

mission déléguée et responsable, être insérées au *Bulletin*. Si le texte est trop long, le Conseil pourra demander à son auteur de le résumer.

Art. 16. — Des conférences pourront être organisées par les soins de la Société. Elles auront lieu tous les vendredis pendant les mois de décembre, janvier, février et mars.

Chaque sociétaire recevra une carte lui permettant d'y assister (femme et enfants) ; il en sera de même pour les expositions et autres manifestations de la Société.

Pourront, en outre, assister aux conférences les personnes étrangères à la Société qui auront acquitté au préalable un droit d'entrée à fixer, chaque année, par le Conseil d'administration.

Titre VIII. — Modifications au Règlement.

Art. 17. — Toute proposition de modification à apporter dans le règlement devra être présentée par dix membres titulaires et soumise au Conseil d'administration qui l'approuvera ou la combattra au sein de la Société.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 1923.

PRÉSIDENCE DE M. EMMANUEL RIOUFOL, DOYEN D'AGE.

Les sociétaires assistent à l'Assemblée au nombre de 35.

Révision des statuts. — La parole est donnée à M. Henri Eyraud que le Conseil d'administration a chargé de préparer la rédaction des statuts définitifs et du règlement intérieur de la Société.

Successivement et à la suite d'échange de vues, les divers articles sont adoptés. La rédaction mise au point sera imprimée et les formalités nécessaires seront faites pour l'approbation du Gouvernement et pour le maintien de la reconnaissance d'utilité publique.

Élections. — L'Assemblée est appelée à élire un président en remplacement de M. Grellet de la Deyte, démissionnaire.

Au premier tour de scrutin, M. Julien Breschet est élu.

M. Breschet remercie ses collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire et les assure de tout son dévouement pour maintenir la Société dans ses traditions et ses œuvres de progrès.

On procède ensuite à l'élection d'un trésorier en remplacement de M. Breschet élu président.

Au second tour, M. Charles Brenas est élu.

Candidatures. — M. Vidal-Galland présente les candidatures de MM. Du Lac de Fugères, Salles, Roche, Barthélemy, Charreyre.

La séance est levée à 4 heures.

Le secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

SÉANCE DU 7 JUIN 1923.

PRÉSIDENCE DE M. J. BRESCHET.

Présents : MM. le chanoine Badiou, Bodoit, P. Bonnet, Ch. Brenas, Breysse, Cuoq, Eynac, Eyraud, Falcon, Feuillet, Gautheron, Germain, Girard, de Malaval, Meyer, Nain, Perraud, E. Rioufol, de Séauve, de Veyrac.

Excusés : MM. Lauze, Marsset, Tardieu, Vidal-Galland.

En ouvrant la séance, M. le Président prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Avant de reprendre nos travaux momentanément interrompus au cours des deux dernières séances plus spécialement consacrées à des questions d'ordre intérieur, et en prenant place pour la première fois à ce fauteuil de la présidence si dignement occupé par tant d'hommes éminents qui ont fait notre Société ce qu'elle est actuellement, je tiens à vous exprimer encore toute ma gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait.

Quand j'envisage le passé, quand je considère le nombre imposant de volumes qui ornent notre bibliothèque et dans lesquels se trouve condensé le travail considérable effectué par les trois Sociétés dont nous représentons aujourd'hui le groupement, je suis un peu effrayé par la tâche qui m'incombe, et je me demande si je pourrai la mener à bonne fin.

C'est qu'en effet notre activité s'exerce dans les questions les plus diverses, nous travaillons dans une mine inépuisable, et quels que soient les résultats que nous avons obtenus jusqu'à présent, il reste et restera toujours beaucoup à faire.

On vous dira peut-être que le rôle de notre Société est quelque peu amoindri ; que la création de nombreuses associations, où sont discutées toutes les questions d'intérêt général, ne laisse qu'un champ minime à notre activité. N'avons-nous pas les Chambres de commerce? Demain nous aurons les Chambres d'agriculture. L'Office agricole départemental étend sa salutaire influence sur tous les points du département et partout se sont organisés des syndicats de toute nature qui soutiennent et discutent les droits et les intérêts des milliers de personnes qui y sont affiliées.

Notre Société a-t-elle sa place marquée au milieu de tous ces groupements dont le rôle s'accentue chaque jour? Il n'est pas permis d'en douter. L'activité humaine a pris aujourd'hui un tel essor qu'elle fait naître dans toutes les branches des problèmes d'ordre général dont l'étude s'impose à tous, et notre Société, sans vouloir concurrencer en rien les organismes nouveaux ni diminuer leur importance, a encore un rôle bien indiqué pour s'occuper de toutes les questions pouvant présenter un intérêt immédiat pour notre département. C'est ainsi qu'au cours des dernières années nous avons col-

Digitized by Google

laboré avec l'Office agricole par la création de nombreux champs de démonstration, par l'organisation des concours d'animaux gras et que cette année notre section d'agriculture aura à assumer la lourde tâche du concours départemental.

Nous avons la bonne fortune d'avoir à la tête de cette section un spécialiste qui a fait ses preuves. M. Vidal n'en est pas à ses débuts, et les hautes distinctions dont il a été l'objet de la part des Pouvoirs publics prouvent bien les services éminents qu'il a su rendre à la cause de l'agriculture à laquelle il s'est dévoué depuis si longtemps. Il sera utilement secondé par le vice-président que vous avez nommé et qui nous a donné des preuves de son profond attachement à notre Société.

Quant à la section des lettres, sciences et arts, nous connaissons tous la haute compétence de M. le chanoine Mercier pour être assurés d'avance de l'activité de cette branche si intéressante de nos travaux. Grâce aux recherches infatigables d'un grand nombre de nos sociétaires, nous sommes arrivés à réunir dans nos mémoires des documents de premier ordre sur l'histoire locale, mais nous avons encore beaucoup à faire pour sauver de l'oubli tous les vestiges du passé, pour mettre à jour les vieux usages et faire revivre toutes les illustrations de notre pays.

Au cours des dernières années, notre Société a organisé des séries de conférences d'hiver, et l'empressement du public à se rendre à ces réunions hebdomadaires prouve surabondamment leur utilité.

Vous savez tous la part active que notre secrétaire général a prise dans l'organisation de ces conférences. C'est un travail long et parfois délicat dont il a assumé la charge avec un zèle et un dévouement inlassables. Je crois être votre interprète en lui exprimant notre reconnaissance avec l'espoir qu'il voudra bien nous continuer sa si utile collaboration.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du bureau et du Conseil d'administration et en particulier à notre nouveau trésorier, M. Brenas. Nous espérons qu'il dirigera nos finances avec la compétence que nous lui connaissons et qu'il voudra bien assumer le travail un peu ingrat que cela peut entraîner.

Quant à moi, Messieurs, je ne vous apporte pas un bagage de travaux intéressants, je n'ai à mon actif que l'exercice pendant 18 années d'une profession déjà illustrée par notre si aimable président sortant, et qui est peut-être la meilleure école où l'on apprenne à connaître les hommes et les luttes d'intérêts. A défaut d'autre chose je puis vous assurer de mon dévouement sans borne à notre Société, et malgré tout j'ose espérer qu'avec votre collaboration à tous, avec la collaboration plus immédiate des membres du bureau et du Conseil d'administration, avec les conseils éclairés de nos présidents honoraires, nous pourrons encore faire œuvre utile pour le plus grand bien de la ville du Puy et du département de la Haute-Loire.

Correspondance. — Bibliographie. — Dans la correspondance figure une demande de subvention du Comité d'organisation du concours de gymnastique qui aura lieu au Puy les 23 et 24 juin prochains. Une somme de 50 francs est accordée.

Digitized by Google

Au nombre des ouvrages reçus, il faut signaler spécialement une brochure consacrée au Puy par notre collègue M. Margerit-Brémond.

Ce guide du visiteur, agréablement présenté, donne de nombreux renseignements sur l'histoire locale, sur le pèlerinage de Notre-Dame du Puy en particulier, sur les monuments de l'ancienne capitale du Velay et sur les localités voisines. Il rendra service à tous ceux qui le consulteront, il fera mieux apprécier le « plus pittoresque endroit du monde ».

Le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1922) contient une communication de M. Marquet de Vasselot sur un calice siennois du XIVe siècle en cuivre doré et en argent émaillé, qui a fait partie autrefois de la collection Falcon, du Puy, et qui a été récemment donné au Louvre par M. Auguste Picard.

Sur le pied à six lobes, décoré en relief d'entrelacs et de feuillages stylisés, se détachent six médaillons quadrilobés en argent ornés d'émaux translucides sur relief; chacun d'eux représente une figure à mi-corps : le Christ de douleurs ; saint Jean ; un saint évêque ; saint Pierre ; saint Jean-Baptiste ; le sixième, qui avait disparu, a été remplacé par une plaque moderne sur laquelle est gravé le monogramme du Christ. La tige hexagonale, divisée en petits compartiments décorés d'oiseaux, est coupée par un nœud sphérique enrichi de médaillons ronds en argent, jadis émaillés, contenant chacun une figure à mi-corps ; on y voit la Vierge et l'Enfant, le Christ de douleurs et quatre saints (dont saint Antoine ?). La coupe, unie, est en cuivre doré. Au bas de la tige, une bague hexagonale porte cette inscription en majuscules gothiques, se détachant sur un fond d'émail bleu : MATTEVS ANBROSII DE SENI MEFECIT.

Cette pièce gothique est d'un grand intérêt archéologique.

Projet d'inauguration de la plaque commémorative du professeur Chantemesse. — M. le Président met ses collègues au courant des pourparlers qui ont eu lieu au sujet de l'inauguration prochaine de la plaque commémorative du professeur Chantemesse, dont le principe fut voté dans la séance du premier juillet 1920.

Cette plaque, qui sera gravée sur marbre, sera apposée soit au n° 57 de la rue Panessac où naquit André Chantemesse, soit au n° 53 du boulevard Saint-Louis où il passa les années de son enfance. L'inauguration aura lieu le 9 juillet sous la présidence de M. P. Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, assisté de M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique et des Transports aériens, député de la Haute-Loire. Le docteur Louis Martin, sous-directeur de l'Institut Pasteur, membre d'honneur de la Société, prendra la parole.

Les expériences agricoles en 1922. — M. le président rend compte des résultats obtenus en 1922 par les champs de démonstration destinés à prouver aux cultivateurs l'utilité des engrais chimiques.

Ces résultats ont été acquis d'une façon générale dans des conditions satisfaisantes, et l'on est unanime à reconnaître la grande efficacité des engrais et l'utilité qu'il y aurait à en généraliser l'emploi.

Digitized by Google

Pour que la campagne entreprise par la Société avec le concours de l'Office agricole départemental produise tous ses fruits, il eut été nécessaire de la continuer encore pendant deux ou trois ans. Les instructions ministérielles visant l'augmentation de la production du blé ne le permettront pas en 1923, mais il faut espérer que les expériences sur les engrais seront reprises, qu'elles convaincront les hésitants et auront enfin raison de la routine.

Le fraisier. — M. V. Meyer, persuadé que le bassin du Puy et même tout le département de la Haute-Loire sont parfaitement propices à la culture intensive du fraisier pendant la plus grande partie de l'année, indique d'une manière succincte les moyens d'obtenir d'abondantes récoltes.

Il importe de multiplier les fraisiers soit par graines, soit par coulants, soit par éclats, mais il convient de bien choisir d'abord les plants d'origine. M. Meyer conseille les variétés suivantes : Belle de Meaux, la Généreuse, Saint-Joseph, la Perle rose, Saint-Antoine de Padoue, Triomphe de Liège, Marguerite Lebreton, Wonderfull, Mme Montot, Royal Sovereign, etc., et demande de choisir de préférence les variétés remontantes qui fructifient presque toujours et à peu près à toutes les expositions.

Notre collègue recommande le soin dans la plantation des fraisiers en planches ou en bordures dans une bonne terre franche légèrement humide, peu profondément et en automne, et il ajoute d'excellents conseils sur l'entretien des pieds et la cueillette des fruits.

Un épisode de la réforme de l'abbaye de Pébrac. — Au XVII[e] siècle, par suite de la dispersion d'un grand nombre de ses religieux en de lointains bénéfices, l'abbaye de Pébrac avait dévié des règles primitives de sa fondation et ceux qui avaient qualité pour s'intéresser à la conservation des communautés se préoccupaient de réformer des habitudes contraires à l'esprit de discipline et à l'observance de la règle. M. Olier, le cardinal de la Rochefoucauld, l'évêque de Vialart furent les agents de ce mouvement qui aboutit à la convention du 9 juillet 1649 réunissant Pébrac à la congrégation de Sainte-Geneviève.

M. l'abbé Fabre communique le texte de cette transaction extrait de papiers de Hebrard, féodiste, représentant du comte d'Artois, seigneur de Saugues et de Grèzes avant la Révolution.

Élections. — MM. du Lac de Fugères, Salles, Roche, Barthèlemy et Charreyre, présentés à la dernière séance, sont élus membre de la Société.

Après échange de vues sur diverses questions non portées à l'ordre du jour la séance est levée à 4 heures.

Le secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 JUILLET 1923.

PRÉSIDENCE DE M. J. BRESCHET.

Présents : MM. d'Arbaumont, Charles Badiou, Bodoit, Brenas, Chauvet, Eynac, Eyraud, Falcon, Feuillet, Gautheron, Germain, Grellet de la Deyte. Lauze, de Malaval, Meysonnier, Meyer, Perraud, E. Rioufol.

Le procès verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Bibliographie. — La *Revue du Vivarais* (mai-juin 1923) continue la publication d'une enquête sur la situation économique de cette province en 1464. A propos d'Arsac, Prat et Chanteloube, hameaux de la commune actuelle de Chaudeyrolles, le rapport donne les indications suivantes :

« Pays très froid : les mas de Chanteloube, de Prat et d'Arsac sont situés à un cinquième de lieue de la montagne du Mézenc. Par suite des neiges et des gels, les blés d'hiver ou ceux qui sont semés en cette saison ne tardent pas à y mourir. Dans ces contrées désolées, il ne pousse ni paille ni grain. Les habitants ne peuvent ni travailler, ni voir la terre de la Toussaint au 1er mai. Ils vivent misérablement reclus dans leurs chaumières.

« Des jardins, 6 journaux de pré, 8 seterées de terre, un bois de fayard composent la tenure d'un de ces pauvres paysans. L'élevage est pour ainsi dire leur occupation unique. Les vastes pâturages des hauts plateaux sont parcourus d'innombrables bêtes à laines. Un montagnard aisé nourrit 9 bœufs de labour, 8 vaches, 13 veaux, 1 poulain azenier, 60 brebis, 100 moutons. Un tenancier moyen possède 3 bœufs, 2 vaches, 1 génisse, 1 chèvre, 1 jument; un petit cultivateur, 1 poulain azenier, 4 brebis et 3 agneaux.

« La composition des redevances montre que ce pays ne produit pas de froment, mais seulement du seigle et de l'avoine. L'argent et la volaille figurent aussi dans les redevances censitaires. La dîme se paie à l'église de Chaudeyrolles ».

Saint-Rémy. — M. d'Arbaumont continue sa communication sur Saint-Rémy. Il retrace, à l'aide de mentions puisées dans de nombreuses pièces inédites, la vie du prieuré au XVIIe et XVIIIe siècles et arrive à la période révolutionnaire qui fut marquée par des incidents des plus pénibles.

En 1818, Saint-Rémy, qui était chef-lieu de commune et succursale, fut dépossédé de la mairie, transférée à Vergezac, et en 1820 de sa cure paroissiale. En même temps, le cimetière était interdit. Les habitants, blessés dans leurs sentiments intimes, n'acceptèrent pas cette dernière décision; une effervescence extraordinaire se produisit dans l'ancienne paroisse et des scènes macabres eurent lieu à diverses reprises jusqu'à ce qu'une ordonnance royale du 25 septembre 1833 eut érigé l'église de Saint-Rémy en vicariat annexe, et jusqu'à ce qu'un arrêté préfectoral du 4 décembre de la

Digitized by Google

même année eut rétabli le cimetière. Le 30 janvier 1839, la cure elle-même était reconstituée.

La commanderie de Montredon. — Les Templiers du Velay au procès de 1307-1311. — A l'occasion d'un litige survenu récemment entre deux antiquaires au sujet de chapiteaux et autres sculptures aliénés par le propriétaire actuel des bâtiments de la commanderie de Montredon, M. Charles Badiou entretient ses collègues de cet établissement situé dans la commune de Bellevue-la-Montagne et en décrit l'intéressante chapelle d'après les données de M. Noel Thiollier.

M. Badiou ajoute à cet exposé quelques renseignements précis sur l'établissement des Templiers au Puy avant 1170, et il retrace le procès fameux qui fut l'un des événements les plus notables du moyen-âge. Sept templiers du Velay furent arrêtés le 13 octobre 1307 : Bertrand de la Séauve et Bertrand de Siaugues, frères chevaliers; Pierre Chalendon, Giraud, Cellerier, Mathieu Bigorre, Marc Bonneton, Jean Pellissier, frères servants. L'information des commissaires royaux et celle du subdélégué pontifical les concernant ont été imprimées par Chassaing (*Soc. Ac.*, XXXIII). On sait qu'en 1312 les inculpés furent absous et que leurs biens furent donnés à l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

La peinture des Arts libéraux. — Le secrétaire général indique qu'à la suite des vœux émis par la Société et grâce à la haute intervention de notre éminent compatriote, M. Pierre de Nolhac, de l'Académie française, l'Administration des Beaux-Arts a mandé au Puy un spécialiste qui est occupé en ce moment à des travaux de consolidation de la peinture des Arts libéraux de l'ancienne librairie capitulaire. Le meuble derrière lequel se trouvait la peinture va être démonté purement et simplement; une barrière circulaire protègera mieux la vieille composition. On a parlé d'un rideau; il semble qu'il est inutile et que les mouvements de l'étoffe seraient plutôt nuisibles à la conservation délicate de l'œuvre.

La Société partage cet avis qui sera transmis à l'administration. M. l'Archiprêtre de la Cathédrale sera prié de donner des ordres pour que les chaises déposées dans le local soient éloignées définitivement des abords de la peinture.

Candidatures. — Sont présentées les candidatures de MM. Paul Laurent, industriel à Vals; E. Julien, fabricant de dentelles au Puy; Rosset, capitaine des sapeurs-pompiers du Puy; Emile Martin, industriel au Puy; de Chazotte; Schoonheere, directeur de l'École pratique de Commerce et d'Industrie du Puy; Dr Balme, au Puy.

La séance est levée à 4 heures. La session est close.

Le secrétaire général,
ULYSSE ROUCHON.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDES HISTORIQUES ET ARTISTIQUES

Antoine Jacotin. — Nomenclature historique et étymologique des rues du Puy (Suite et fin)..... 1
Ulysse Rouchon. — La mission du cardinal Melchior de Polignac à Rome (1724-1732) (Suite)..... 43
E. Grellet de la Deyte. — Louis, comte de Montlaur, baron d'Aubenas, conseiller et chambellan du roi Charles VII (1372-1440)..... 81, 273
Pierre Boyer (1836-1916)..... 98
Émile Gautheron.— Études sur l'histoire de l'Art dans la Haute-Loire. Peintres et sculpteurs du Velay (Suite)..... 140, 299
Paul Le Blanc (1828-1918)..... 157, 249
Louis Bréhier. — Un évêque du Puy à la première croisade, Adémar de Monteil..... 221
André Chantemesse (1851-1919)..... 322

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Statuts et Réglement de la Société..... 34

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 5 octobre 1922. — Correspondance.— Bibliographie.— Champs d'expériences. — Le professeur Souchon. — Les Conférences de l'hiver 1922-23. — Commission des Amis du Vieux Puy. — La Société et les questions commerciales.— Congrès de la natalité. — Candidatures..... 201
Séance du 9 novembre 1922.— Correspondance. — Bibliographie. — Les Arts libéraux.— Les Conférences 1922-23.— Elections, Candidatures 204

Digitized by Google

Séance du 7 décembre 1922. — Correspondance. — Bibliographie. — La justice au XVII[e] siècle en la sénéchausée du Puy. — Le centenaire de la construction du Tribunal de commerce du Puy. — Agriculture. — Conférences. — Elections. — Candidatures 205

Séance du 11 janvier 1923. — Bibliographie. — Les Chapeliers de Goudet. — Documents brivadois. — Les fouilles de Saint-Paulien. — Améliorations de la ferme. — Concours d'étables en 1922. — Album archéologique du Velay. — Elections. — Candidatures..... 207

Séance du 1[er] février 1923. — Correspondance. — Bibliographie. — Il y a cent ans. L'année 1823 dans la Haute-Loire. — Pour la protection des sites. — Les rues du Puy. — Questions diverses. — Elections..... 210

Assemblée générale du 1[er] mars 1923. 213

Séance du 12 avril 1923. — Bibliographie. — Les Arts libéraux. — Saint-Rémy. — Les Chapeaux de Goudet et les poteries d'Alleyras. — Le Carburant national. — Elections. 217

Assemblée générale du 3 mai 1923 352

Séance du 7 juin 1923. — Allocution du président. — Correspondance. — Bibliographie. — Projet d'inauguration de la plaque commémorative du professeur Chantemesse. — Les expériences agricoles en 1922. — Le fraisier. — Un épisode de la réforme de l'abbaye de Pébrac. — Elections. 353

Séance du 5 juillet 1923. — Bibliographie. — Saint-Rémy. — La Commanderie de Montredon. — Les Templiers du Velay au procès de 1307-1311. — La peinture des Arts libéraux. — Candidatures..... 357

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Le procureur d'office de la Justice du Pont de Lempdes (1731)..... 220

Le Secrétaire général-gérant, ULYSSE ROUCHON.

LE PUY, IMPRIMERIE R. MARCHESSOU. — PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON, SUCCESSEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google